CATÉCHISMES

PRESCRITS PAR LE

PAPE PIE X

EN 1905 ET EN 1912



ÉDITIONS

NOTRE-DAME AUXILIATRICE

AUBUSSON

2020





|  |  |
| --- | --- |
| maria_auxiliatrix_christianorum_03.jpg | Année de Notre-Seigneur Jésus-Christ 2021  Éditions Notre-Dame Auxiliatrice,  Domus fundáta Nicǽæ-ad-Varum,  Sábbato Sancto 23 aprílis 2011,  mail : 2021@maria-auxiliatrix.net  (L’adresse mail change chaque année, le numéro avant @ est toujours le numéro de l’année en cours.) |

Date de l’impression numérique : 27/08/2022.

Prix du livre : 16€

Le blason du frontispice est la photographie de celui figurant dans l’édition du Catéchisme de Rome.

### Contenu de ce volume

Avertissement et préfaces de la présente édition 5

Lettre encyclique 13

Catéchisme de Rome 39

Table des matières 346

Catéchisme de la doctrine chrétienne 354

Table des matières 493

### Avertissement de la présente édition

Ce volume contient les deux catéchismes du pape Pie X, celui prescrit en 1905 et celui prescrit en 1912, précédés de la lettre encyclique du même pape sur l’enseignement de la doctrine chrétienne.

Le premier texte reproduit est la première traduction française du Compendio della dottrina cristiana « Abrégé de la doctrine chrétienne » prescrit en 1905 pour l’instruction religieuse des enfants dans les diocèses de la province de Rome. Par la suite, le texte fut appelée couramment Catechismo Maggiore « Grand catéchisme » pour le distinguer du texte abrégé prescrit en 1912.

Voici le titre complet du premier ouvrage reproduit : Catéchisme de Rome ou Abrégé de la doctrine chrétienne prescrit par S. S. le Pape Pie X aux diocèses de la province de Rome, contenant : Premières notions de Catéchisme. — Petit Catéchisme. — Grand Catéchisme. — Instruction sur les principales fêtes. — Histoire de la religion. Traduction française autorisée, révisée d’après la dernière édition romaine. Paris, Lethielleux / Langres, Martin-Berret, [sans date,] in-16, VIII-440 pages. Le dépôt légal a été effectué en novembre 1907. L’imprimatur a été donné à Langres, le 10 Août 1906.

Le second texte reproduit est la première traduction française du Catechismo della dottrina cristiana « Catéchisme de la doctrine chrétienne », prescrit en 1912. Il ne faut pas confondre le Petit catéchisme présent au début du texte de 1905 et le texte de 1912, qu’on appelle aussi parfois « Petit catéchisme » pour le distinguer du texte, plus long, de 1905.

Voici le titre complet du second ouvrage reproduit : Catéchisme de la doctrine chrétienne publié par ordre de SS. le pape Pie X traduit et édité en français. Paris, Imprimerie Paul Feron-Vrau, [sans date,] VIII-155 pages. Imprimatur donné du Vatican, le 7 mars 1913. N° d’impression : 1581-13 (le dernier numéro correspond à l’année d’impression, c’est-à-dire 1913).

Dans sa lettre d’approbation, le pape Pie X écrit que ce texte : « malgré sa brièveté, explique plus clairement et met davantage en relief les vérités » de la foi. Cependant, nécessairement, par sa brièveté, il est moins complet que le texte de 1905. Les deux textes, excellents tous deux, se complètent. Finalement, ils sont indissociables et c’est pourquoi nous les publions dans un seul volume.

Les notes ajoutées par nous sont précédées d’un dièse (#).

Quelques corrections

— Petit catéchisme. Uniformisation où les formes « en paradis » et « au paradis » se suivaient dans la question et la réponse.

— Correction de l’édition copiée faite d’après l’italien. Grand catéchisme, Décalogue, 2nd commandement : 3° de faire des jurements faux ou sans nécessité ou défendus à quelque titre que ce soit.

### Le catéchisme fait connaitre la vérité

ou de l’utilité du catéchisme pour ne pas se laisser abuser  
par les imposteurs qui veulent user d’une fausse autorité  
pour imposer aux hommes de croire des mensonges,

par monseigneur Marcel Lefèvre (1905-1991)

Extrait l’homélie prononcée à Lille, le 29 aout 1976, 43e min.

S’il arrivait que le pape ne fût plus le serviteur de la vérité, il ne serait plus pape. C’est pas possible. Je ne dis pas qu’il le soit, notez bien. Ne me faites pas dire ce que je n’ai pas dit. Mais je dis : S’il arrivait, s’il arrivait que ce soit vrai, eh bien ! nous ne pouvons pas suivre, euh, quelqu’un qui nous entraine dans l’erreur. C’est évident. Or quel est le critère de la vérité ? On nous dit : « Vous jugez le pape. » Mgr Benelli [1921-1982] m’a jeté à la figure : « C’est pas vous qui faites la vérité ! » Bien sûr que c’est pas moi qui fait la vérité mais pas le pape non plus. Je ne, ne… la vérité, é… la vérité c’est notre Seigneur Jésus-Christ, la vérité, la vérité c’est notre Seigneur Jésus-Christ. Et donc, il faut nous reporter à ce que Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a enseigné, à ce que les apôtres nous ont enseigné, à ce que les, les pères de l’Église et toute l’Église a enseigné pour savoir où est la vérité. C’est pas moi qui juge le saint père, c’est la tradition. Un enfant de cinq ans avec son catéchisme peut très bien répondre à son évêque. Si son évêque venait à lui dire : « Aaah, euh, Notre-Seigneur n’est pas présent dans la sainte eucharistie. C’est moi qui suis le témoin de la vérité dit l’évêque, dirait l’évêque, c’est moi qui suit le témoin de la vérité. Moi je te dis que le, le saint sacrement… Notre-Seigneur n’est pas présent dans la sainte eucharistie. » Cet enfant avec son catéchisme, il a cinq ans, il lit et dit : « Mais, mon catéchisme dit le contraire. » Alors, qui est-ce qui a raison ? C’est l’évêque ou le catéchisme ? C’est le catéchisme évidemment. Le catéchisme qui représente la foi de toujours. Et c’est simple comme… C’est, c’est très simple. C’est enfantin comme raisonnement mais nous en sommes là.

### Préface de l’éditeur

Le problème de l’heure présente

Aubusson, le 13 avril 2021.

Nous commençons ici par exposer brièvement mais exactement la doctrine moderniste, doctrine fausse et partout répandue mais d’une manière cachée. Elle est partout présente mais reste en arrière, ne s’affiche pas ouvertement, pour ne pas faire voir sa fausseté évidente.

D’après le modernisme, la foi est un sentiment en rapport à Dieu qui se développe à l’intérieur de la nature de l’homme et ce sentiment n’a aucun rapport à la nature de Dieu qui reste inconnaissable par la créature. À quoi donc sert la foi d’après cette doctrine ? À structurer la vie de l’individu qui va orienter sa vie d’après son sentiment et à structurer la vie de la société qui doit, toujours selon cette doctrine, s’adapter au sentiment le plus commun parmi les hommes en rapport à Dieu. Peu importe que l’individu ou la société structure sa vie d’une manière ou d’une autre, il lui faut seulement un sentiment qui sert à l’orienter dans n’importe qu’elle direction. C’est comme si un voyageur choisissait une destination au hasard, puis ensuite travaillait à chercher le chemin par lequel atteindre cette destination. Cela lui permet de mettre en œuvre ses facultés humaines, d’occuper son temps. C’est ce que font les sportifs : ils choisissent un objectif absurde (mettre un ballon dans un filet) puis mettent en œuvre leurs capacités humaines pour atteindre l’objectif. Ça les occupe et ça leur procure des sensations mais c’est absurde car ils vivent pour aller nulle part alors qu’en vérité l’homme est sur la terre comme un voyageur et il lui faut atteindre un seul but pour réussir sa vie : la vie éternelle.

Le modernisme n’est presque jamais professé ouvertement par ses partisans. C’est cependant d’après la doctrine moderniste qu’on proclame aujourd’hui que l’on est fidèle à Jésus en cherchant en soi le contenu de la religion. D’après le modernisme, Jésus a cherché en lui un discours sur Dieu et nous sommes réellement ses disciples, si nous faisons la même chose que lui. D’après le modernisme, si l’on pense sur Dieu des choses totalement différente de ce qu’a pensé Jésus, c’est normal car la foi, c’est chercher en soi son propre sentiment, ce n’est pas se soumettre au sentiment d’un autre.

En vérité, la vraie foi est une soumission volontaire de l’intelligence, de l’ange ou de l’homme, à la vérité prononcée par Dieu.

Aujourd’hui on dit que l’Église autrefois et pendant de longs siècles a tenu un discours qui trahit la vraie pensée de Jésus. On dit que l’Église a cru qu’il fallait apprendre le sentiment de Jésus et le faire sien alors qu’en vérité, il faut suivre la démarche de Jésus et aboutir à une pensée personnelle, peut-être semblable à celle de Jésus mais par forcément.

Autrefois l’Église disait que pour plaire à Dieu et être sauvé, il fallait faire attention à ce qu’on fait pour obéir strictement à des commandements pénibles ; pénibles au moins au début, lorsque la foi n’a pas encore pris solidement possession de notre cœur, cf. I Joan. V, 3.

Aujourd’hui on dit que « Dieu est tout amour », que « sa puissance est une puissance d’amour », qu’on peut faire ce qu’on veut et n’importe quoi et qu’on sera sauvé si on veut bien de son infinie miséricorde.

Qui dit vrai ? Voilà le problème de l’heure présente.

Je crois et c’est pourquoi je parle : je crois vrai le discours que l’Église disait autrefois. Je crois que l’homme, qui croit vrai ce discours ancien, a la foi.

L’ancien discours est logique : Dieu donne et aime, nous devons à notre tour, par réciprocité, lui donner et l’aimer. S’il n’y a pas de réciprocité, le lien d’amour est rompu. (Cf. Jésus à Marguerite Marie, en juin 1675, et l’hymne composée pour la fête de Sacré-Cœur : Quis non amántem rédamet ?« Qui n’aimerait en retour celui qui aime ? »)

La vérité de l’ancien discours est prouvée aussi par la beauté. La vraie foi est belle : sa logique, son ordonnancement, sa sagesse et même son expression littéraire sont belles. La vraie foi produit des belles âmes : leurs mœurs, leurs œuvres sont belles, leur vie est belle. La vraie foi produit aussi des œuvres d’art d’une beauté très évidement supérieure à celles produites par les hommes qui n’ont pas la foi catholique.

Les opposants à cette idée, ceux qui pensent qu’on peut prendre sans rien donner et que c’est justice, s’efforcent d’éviter que les hommes entendent le discours ancien. Ils sont cohérents. Selon eux, ce discours est un mensonge et ils savent qu’un mensonge répété mille fois finit par être pris pour une vérité par l’auditeur qui n’a pas de profondes racines ancrées dans la vérité (ils font un usage quotidien de cette pratique). En soustrayant le discours ancien loin de la vue et de l’audition des hommes, ils prétendent défendre les hommes contre le danger de prendre ce discours pour vérité.

En vérité, la vraie parole de Dieu est puissante et elle a pouvoir, non de faire passer un mensonge pour vrai, mais de faire naitre la foi et de sauver (cf. Rom. X, 17 ; Hebr. I, 3 ; Jac. I, 21).

C’est le but poursuivit dans la présente réédition de ce catéchisme.

Voici pour le contenu. Parlons de la méthode. Le catéchisme moderne appelé « catéchèse » suit les délires pédagogiques du temps présent.

Alain-Louis Roy, Du catéchisme à la catéchèse Catéchisme, 2007.

Durant la première partie du XXe siècle, le « mouvement catéchétique » (1) était né en France. Sa naissance et sa vie ont été le fruit de tous ces catéchistes, hommes et femmes, clercs et laïcs qui, dans les mutations des approches éducatives de ce siècle, se sont interrogés sur leurs pratiques catéchétiques, les ont remises en cause et ont inventés de nouveaux chemins. Sur ces chemins, marche cet enfant qui « n’est plus, comme on croyait, l’être imparfait, incomplet, qu’il s’agissait de perfectionner et de compléter d’après le modèle fourni pour l’homme adulte. Le point de vue change complètement : l’enfant a aussi une vie à lui, il a sa vie. Cette vie, il a le droit[[1]](#footnote-1) à la vivre, à la vivre heureux » (2).

La préoccupation du sujet était au centre de mouvement dont nous retenons quelques témoins. (…)

(1) Gilbert Adler : « Nous entendons par mouvement catéchétique : « un ensemble d’évènements, de personnes, de documents, de travaux qui forment un courant de pensée qui a amené l’Église à s’interroger sur sa politique catéchétique et à le modifier plus ou moins profondément selon les pays et les moments ».

(2) Edouard Claparède [1873-1940, Suisse], L’éducation fonctionnelle, Neuchâtel-Paris Delachaux et Niestlé, 1973, p. 82.

Françoise Derkenne [1907-1997] catéchiste dans les milieux populaires à Meudon. (…) En 1943 elle publie son Introduction pédagogique qui présente les grands axes pédagogiques de son « catéchisme actif ». À l’école de Kerschensteiner [1854-1932, Allemand] et de Ferrière [1879-1960, Suisse], elle ouvre ce manuel par les « méthodes actives ». Cinq principes en assurent les fondements :

- respecter la personnalité de l’enfant,

- rechercher ses intérêts innés[[2]](#footnote-2),

- mettre en œuvre des activités qui sont spontanées à l’enfant,

- s’effacer au profit d’une discipline organisée par les enfants,

- favoriser le travail collectif et coopération entre les enfants. (…)

Durant les années 30-50, le Mouvement catéchétique français introduisit une véritable césure dans la pratique catéchétique : de la préoccupation de l’objet de la foi, il fit advenir la préoccupation du sujet de la foi. Cette césure s’inscrit dans le contexte des préoccupations de l’agir éducatif du XXe siècle tel que nous présente Marc-André Bloch dans sa Philosophie de l’Éducation nouvelle.

Le sujet, l’enfant, est au centre des préoccupations de l’éducation. (…)

Sur la base du « Grundaxiom[[3]](#footnote-3) » de Kerschensteiner, les programmes scolaires, et l’école d’une manière plus générale, doivent être conçus, non à partir de l’objet de l’éducation, mais en fonction du sujet de l’éducation, l’enfant, et mettre en œuvre des méthodes différenciées, voire individualisées, qui tiennent compte de la diversité des profils des enfants.

Fin de citation.

On oppose objet (contenu, doctrine) et sujet (contenant, élève). On prétend faire de l’enfant le centre de l’activité de l’école. Si c’était vrai, ce serait une monstruosité. Le centre doit être le bien vers lequel le maitre dirige l’enfant. Faire de l’enfant le centre de l’école, c’est le mettre à l’école de Narcisse. Mais c’est un mensonge. Le but poursuivit réellement par les pédagogues révolutionnaires, c’est détourner l’enfant du bien et de l’enfermer dans le vide. C’est comme si on disait à un enfant : « Je ne te donne pas à manger, tu as tout en toi, laisse ce que tu as en toi se développer spontanément. » La pédagogie moderne, c’est l’art atroce de faire mourir de faim les enfants tout en prétendant chercher leur bonheur. C’est tout le contraire du commandement de Dieu :

|  |  |
| --- | --- |
| Ps. LXXX, 11 Ego enim sum Dóminus Deus tuus, qui edúxi te de terra Ægýpti. Diláta os tuum, et implébo illud. | 11. Car moi je suis le Seigneur ton Dieu, qui t’ai tiré de la terre d’Égypte ; élargis la bouche, je l’emplirai. |

Et tout le contraire de la prévenance paternelle de notre bon pape :

Il existe aussi dans l’homme, dès qu’il vit, une intelligence : elle a pourtant besoin de la parole maternelle, qui l’éveille en quelque sorte et la met, comme on dit, en action. Il n’en arrive pas autrement au chrétien, qui, en renaissant dans l’eau et le Saint-Esprit, porte désormais en lui la foi : il lui faut néanmoins l’enseignement de l’Église, pour que cette foi puisse s’alimenter, grandir et fructifier. (Pag. 31 de ce vol.)

Le mouvement qui nous fait publier ce catéchisme est, bien évidemment un mouvement qui vient de Dieu, mais nous voulons ajouter — pourquoi le taire ? — que c’est aussi un mouvement de vengeance personnelle. Nous avons été prisonniers de l’éducation moderne, nous avons vécu pendant des années dans un ennui mortel, et c’est miracle si nous en sommes sortis vivants ! Enfin, Dieu nous a sorti du vide en nous mettant dans les mains ces deux vrais catéchismes, ici réédités, qui ont fait, font encore et ferons toujours nos délices. Nous voulons faire la guerre aux méchants qui privent les enfants de la joie de connaitre Dieu et rendre la joie du salut aux amis de Dieu. C’est le but poursuivit dans la présente réédition de ce catéchisme.

Elle est placée sous le patronage du pape Pie X (Riese, 1835 - Rome, 1914), maitre de catéchisme, et d’Anne de Guigné (Annecy-le-Vieux, 1911 - Cannes, 1922), élève de catéchisme.

Madame de Guigné, sa mère :

Elle ne faisait pas de réflexions, mais acceptait la doctrine qui lui était donnée telle qu’elle lui était donnée. Je voyais seulement passer des éclairs de joie dans son limpide regard lorsqu’elle apprenait qu’elle pouvait, comme les saints, prouver son amour à Dieu en accomplissant avec perfection ses petits devoirs d’enfant.

Mère Saint-Raymond, religieuse Auxiliatrice, pendant cinq ans elle fit le catéchisme à Anne :

Dieu, pour elle, n’était pas un étranger. C’était son hôte, son ami présent, son Père. Chaque fois qu’on lui apprenait quelque chose sur Dieu, c’était un ravissement.

|  |  |
| --- | --- |
| Ps. LXII, 2 Deus, Deus meus, ad te de luce vígilo. Sitívit in te ánima mea ; quam multiplíciter tibi caro mea ! 3 In terra desérta, et ínvia, et inaquósa, sic in sancto appárui tibi, ut vidérem virtútem tuam et glóriam tuam. | 2. Dieu, mon Dieu, je veille et j’aspire vers vous dès la lumière. Mon âme a eu soif de vous : en combien de manières ma chair est pour vous ! 3. Dans une terre déserte et sans chemin, et sans eau, je me suis présenté devant vous, comme dans le sanctuaire, afin de voir votre vertu et votre gloire. |

# Pape Pie X,

# Lettre encyclique Acérbo nimis,

# du 15 avril 1905,

# sur l’enseignement de la doctrine chrétienne

ASS 37, pp. 613-625. Les références bibliques entre crochets sont ajoutées par nous.

Lítteræ encýclicæ SS. D. N. Pii div. prov. Papæ X ad sacros univérsi cathólici orbis Antístites, de christiána doctrína tradénda.

Venerabílibus frátribus patriárchis primátibus archiepíscopis epíscopis aliísque locórum ordináriis cum apostólica sede pacem et communiónem habéntibus

PIUS PP. X

Venerábiles Fratres, salútem et Apostólicam benedictiónem.

Acérbo nimis ac diffícili témpore ad suprémi pastóris munus, in univérsum Christi gregem geréndum, arcánum Dei consílium tenuitátem Nostram evéxit. Inimícus namque homo sic gregem ipsum jam diu obámbulat vaferrimáque insidiátur astútia, ut nunc vel máxime illud factum esse. videátur, quod senióribus Ecclésiæ Ephesi prænuntiábat Apóstolus : Ego scio quóniam intrábunt… lupi rapáces in vos, non parcéntes gregi (Act. XX, 29).

Cujus quidem religiósæ rei inclinatiónis, quicúmque adhuc divínæ glóriæ stúdio ferúntur, causas rationésque inquírunt ; quas dum álii álias áfferunt, divérsas, pro sua quisque senténtia, ad Dei regnum in hisce terris tutándum restituendúmque sequúntur vias. Nobis, Venerábiles Fratres, quamvis cétera non respuámus, iis máxime assentiéndum vidétur, quorum judício et præsens animórum remíssio ac véluti imbecíllitas, quæque inde gravíssima oriúntur mala, ex divinárum ignoratióne rerum præcípue sunt repeténda. Cóngruit id plane cum eo, quod Deus ipse per Oseam prophétam dixit : … Et non est sciéntia Dei in terra. Maledíctum, et mendácium, et homicídium, et furtum, et adultérium inundavérunt, et sanguis sánguinem tétigit. Propter hoc lugébit terra, et infirmábitur omnis, qui hábitat in ea (Os. IV, 1 ss.).

Et re quidem vera, ætáte hac nostra esse quamplúrimos in christiáno pópulo, qui in summa ignoratióne eórum verséntur, quæ ad salútem ætérnam nosse opórtet, commúnes, eǽque proh dolor ! non injústæ, sunt querimóniæ.

Cum vero christiánum dícimus pópulum, non plebem tantum aut sequióris cœtus hómines significámus, qui sæpenúmero áliquam ignorántiæ excusatiónem ex eo admíttunt, quod immítium dominórum império cum páreant, vix sibi suísque tempóribus servíre queunt : sed illos étiam et máxime, qui etsi ingénio cultúque non carent, profána quidem eruditióne áffatim pollent, ad religiónem tamen quod áttinet, témere omníno atque, imprudénter vivunt.

Diffícile dictu est quam crassis hi sæpe ténebris obvolvántur ; quodque magis doléndum est, in iis tranquílle jacent ! De summo rerum ómnium auctóre ac moderatóre Deo, de christiánæ fídei sapiéntia nulla fere ipsis cogitátio.

Hinc vero nec de Verbi Dei incarnatióne, nec de perfécta ab ipso humáni géneris restauratióne quidquam norunt ; nihil de Grátia, quæ potíssimum est adjuméntum ad æternórum adeptiónem, nihil de Sacrifício augústo aut de Sacraméntis, quibus grátiam ipsam asséquimur ac retinémus.

Peccáto autem quid nequítiæ insit quid turpitúdinis nullo pacto æstimátur ; unde nec ejus vitándi nec deponéndi sollicitúdo ulla : sicque ad suprémum usque diem venítur, ut sacérdos, ne spes absit salútis, extréma agéntium ánimam moménta, quæ fovéndæ máxime caritáti in Deum impéndi oportéret, edocéndo summátim religiónem tríbuat : si tamen, quod fere usu venit, usque ádeo culpábili ignorántia móriens non labóret ut et sacerdótis óperam supervacáneam arbitrétur et, mínime placáto Deo, treméndam æternitátis viam secúro ánimo ingrediéndam putet. Unde mérito scripsit Benedíctus XIV decéssor Noster : Illud affirmámus, magnam eórum partem, qui ætérnis supplíciis damnántur, eam calamitátem perpétuo subíre ob ignorántiam mysteriórum fídei, quæ scire et crédere necessário debent, ut inter eléctos coopténtur (Instit. XXVI, 18.).

Hæc cum ita sint, Venerábiles Fratres, quid quæso mirábimur, si tanta sit modo inque dies augéscat, non inter bárbaras ínquimus natiónes, sed in ipsis géntibus quæ christiáno nómine ferúntur, corruptéla morum et consuetúdinum depravátio ?

Paulus quidem Apóstolus ad Ephésios scribens hæc edicébat : Fornicátio autem et omnis immundítia, aut avarítia, nec nominétur in vobis, sicut decet sanctos ; aut turpitúdo, aut stultilóquium (Ephes. V, 3 s.). At vero sanctimóniæ huic ac pudóri cupiditátum moderatóri divinárum rerum sapiéntiæ fundaméntum pósuit : Vidéte ítaque, fratres, quómodo caute ambulétis : non quasi insipiéntes, sed ut sapiéntes… Proptérea nolíte fíeri imprudéntes, sed intelligéntes quæ sit volúntas Dei (Ib. 15 ss.).

Et plane id mérito. Volúntas namque hóminis índitum ab ipso auctóre Deo honésti rectíque amórem, quo in bonum non adumbrátum sed sincérum véluti rapiebátur, vix rétinet adhuc. Corruptéla primǽvæ labis depraváta, ac Dei factóris sui quasi oblíta, eo afféctum omnem convértit ut díligat vanitátem et quærat mendácium.

Erránti ígitur pravísque obcæcátæ cupiditátibus voluntáti duce opus est qui monstret viam, ut male desértas répetat justítiæ sémitas.

Dux autem, non aliúnde quæsítus, sed a natúra comparátus, mens ipsa est : quæ si germána cáreat luce, divinárum nempe rerum notítia, illud habébitur, quod cæcus cæco ducátum præstábit et ambo in fóveam cadent.

Sanctus rex David, cum Deum de veritátis lúmine laudáret, quod menti hóminum indidísset : Signátum est, aiébat, super nos lumen vultus tui, Dómine (Ps. IV, 6.). Quid porro ex hac largitióne lúminis sequátur áddidit, ínquiens : Dedísti lætítiam in corde meo ; lætítiam vidélicet, qua dilatátum cor nostrum, viam mandatórum divinórum currat.

Quod revéra ita esse fácile consideránti patet. Deum namque ejúsque infinítas quas perfectiónes nominámus, longe explorátius, quam natúræ vires scruténtur, christiána nobis sapiéntia maniféstat.

Quid porro ? Jubet hæc simul summum ipsum Deum offício fídei nos reveréri, quæ mentis est ; spei quæ voluntátis ; caritátis quæ cordis : sicque totum hóminem suprémo illi Auctóri ac Moderatóri máncipat. Simíliter una est Jesu Christi doctrína, quæ germánam præstabilémque hóminis áperit dignitátem, quippe qui sit fílius Patris cæléstis qui in cælis est, ad imáginem ejus factus cumque eo ætérnum beatéque victúrus. At vero ex hac ipsa dignitáte ejusdémque notítia infert Christus debére hómines se amáre ínvicem ut fratres, vitam heic dégere, ut lucis fílios decet, non in comessatiónibus, et ebrietátibus ; non in cubílibus, et impudicítiis ; non in contentióne, et æmulatióne (Rom. XIII, 13.) ; jubet páriter omnem sollicitúdinem nostram projícere in Deum, quóniam ipsi cura est de nobis ; jubet tribúere egénis, benefácere iis qui nos odérunt, ætérnas ánimi utilitátes fluxis hujus témporis bonis antepónere. Ne autem ómnia singulátim attingámus, nonne ex Christi institutióne hómini supérbius audénti demíssio ánimi, quæ veræ glóriæ orígo est, suadétur ac præcípitur ? Quicúmque… humiliáverit se…, hic est major in regno cælórum (Matth. XVIII, 4.). Ex ea prudéntiam spíritus docémur, qua prudéntiam carnis caveámus ; justítiam, qua jus tribuámus cuíque suum, fortitúdinem, qua paráti simus ómnia pérpeti, erectóque ánimo pro Deo sempiternáque beatitáte patiámur ; temperántiam dénique, qua vel paupériem pro regno Dei adamémus, quin et in ipsa cruce gloriémur, confusióne contémpta.

Stat ígitur, ab christiána sapiéntia, non modo intelléctum nostrum mutuári lumen, quo veritátem assequátur, sed voluntátem étiam ardórem concípere, quo evehámur in Deum cumque Eo virtútis exercitatióne jungámur.

Longe équidem ábsumus ut ex his asserámus, pravitátem ánimi corruptionémque morum non posse cum religiónis sciéntia conjúngi. Utinam non id plus nímio probárent facta !

Conténdimus tamen, ubi crassæ ignorántiæ ténebris sit mens circumfúsa, nullátenus posse aut rectam voluntátem esse aut mores bonos. Apértis namque óculis si quis incédat, póterit ille sane de recto tutóque itínere declináre : qui tamen cæcitátem labórat, huic perículum certe quidem ímminet. — Adde porro : corruptiónem morum, si fídei lumen pénitus non sit extínctum, spem fácere emendatiónis ; quod si utrúmque júngitur et morum právitas et fídei ob ignoratiónem deféctio, vix erit medicínæ locus, patétque ad ruínam via.

Cum ígitur ex ignorántia religiónis tam multa tamque grávia derivéntur damna ; ália vero ex parte, cum tanta sit religiósæ institutiónis necéssitas atque utílitas, frustra enim christiáni hóminis offícia impletúrus sperátur qui illa ignóret : jam ultérius inquiréndum venit, cujus demum sit perniciosíssimam hanc ignorántiam cavére méntibus, adeóque necessária sciéntia ánimos imbúere.

Quæ res, Venerábiles Fratres, nullam habet dubitatiónem : gravíssimum namque id munus ad omnes pértinet, quotquot sunt animárum pastóres. Hi sane, ex Christi præcépto, créditas sibi oves agnóscere tenéntur ac páscere ; páscere autem hoc primum est, docére ; Dabo vobis, sic nempe Deus per Jeremíam promittébat, pastóres juxta cor meum, et pascent vos sciéntia et doctrína (Jer. III, 15.).

Unde et Apóstolus Paulus aiébat : Non… misit me Christus baptizáre, sed evangelizáre (I Cor. I, 17.), índicans vidélicet primas eórum partes, qui regéndæ áliquo modo Ecclésiæ sunt pósiti, esse in instituéndis ad sacra fidélibus.

Cujus quidem institutiónis laudes pérsequi supervacáneum dúcimus, quantíque ea sit apud Deum osténdere. Certe miserátio, quam paupéribus ad levándas angústias tribúimus, magnam a Deo habet laudem. At longe majórem quis neget habére stúdium et labórem, quo, non fluxas corpóribus utilitátes, sed ætérnas ánimis docéndo monendóque conciliámus ? Nihil profécto optátius, nihil grátius queat Jesu Christo animárum servatóri accídere, qui de se per Isaíam proféssus est : Evangelizáre paupéribus misit me (Luc. IV, 18.).

Hic tamen præstat, Venerábiles Fratres, hoc unum consectári atque urgére, nullo sacerdótem quémlibet gravióri offício tenéri, nullo arctióri nexu obligári. Etenim in sacerdóte ad vitæ sanctimóniam debére sciéntiam ádjici, quis neget ? Lábia… sacerdótis custódient sciéntiam (Malach. II, 7.). Atque illam reápse severíssime Ecclésia requírit in iis qui sint sacerdótio initiándi. Quorsum id vero ? Quia scílicet ab eis divínæ legis notítiam christiána plebs expéctat, illósque ad eam impertiéndam déstinat Deus : Et legem requírent ex ore ejus : quia ángelus Dómini exercítuum est (Ib.).

Quámobrem Epíscopus, in sacra initiatióne, sacerdótii candidátos álloquens : Sit, inquit, doctrína vestra spirituális medicína pópulo Dei ; sint próvidi cooperatóres órdinis nostri ; ut in lege sua die ac nocte meditántes, quod légerint credant, quod credíderint dóceant (Pontif. Rom.).

Quod si nemo est sacérdos, ad quem hæc non pertíneant, quid porro de illis censébimus, qui, nómine ac potestáte curiónum aucti, animárum rectóris múnere, vi dignitátis et quodam quasi pacto inito, fungúntur ?

Hi quodámmodo pastóribus et doctóribus sunt accenséndi, quos dedit Christus ut fidéles jam non sint párvuli fluctuántes, et circumferántur omni vento doctrínæ in nequítia hóminum ; veritátem autem faciéntes in caritáte, crescant in illo per ómnia, qui est caput Christus (Ephes. IV, 14, 15.).

Quaprópter sacrosáncta Tridentína Sýnodus, de animárum pastóribus agens, offícium eórum hoc primum et máximum esse edícit, christiánam plebem docére (Sess. V, cap. 2 de Ref. ; Sess. XXII, cap. 8 ; Sess. XXIV, cap. 4 et 7 de Ref.). Hinc jubet illos, domínicis saltem diébus festísque sollemnióribus, de religióne ad pópulum dícere, sacri vero Advéntus témpore et Quadragésimæ quotídie, vel saltem ter in hebdómada.

Neque id modo : addit namque tenéri párochos, eísdem saltem domínicis festísque diébus, per se vel per álios, in fídei veritátibus erudíre púeros, eósque ad obediéntiam in Deum ac paréntes institúere.

Cum vero sacraménta fúerint admistránda, prǽcipit, ut qui sunt susceptúri, de eorúmdem vi, fácili vulgaríque sermóne, doceántur.

Quas sacrosánctæ Sýnodi præscriptiónes Benedíctus XIV decéssor Noster, in sua Constitutióne Etsi mínime, sic brevi compléxus est ac distínctius definívit : Duo potíssimum ónera a Tridentína Sýnodo curatóribus animárum sunt impósita : álterum, ut festis diébus de rebus divínis sermónem ad pópulum hábeant ; álterum, ut púeros et rudióres quosque divínæ legis fideíque rudiméntis infórment.

Jure autem sapientíssimis Póntifex duplex hoc offícium distínguit, sermónis vidélicet habéndi, quem vulgo Evangélii explicatiónem vócitant, et christiánæ doctrínæ tradéndæ. Non enim fortásse desint qui, minuéndi labóris cúpidi, persuádeant sibi homíliam pro catechési esse posse.

Quod quam putétur pérperam, consideránti patet. Qui enim sermo de sacro Evangélio habétur, ad eos institúitur, quos fídei eleméntis imbútos jam esse opórtet. Panem díceres, qui adúltis frangátur.

Catechética e contra institútio lac illud est, quod Petrus Apóstolus concupísci sine dolo a fidélibus volébat, quasi a modo génitis infántibus.

Hoc scílicet catechístæ munus est, veritátem áliquam tractándam suscípere vel ad fidem vel ad christiános mores pertinéntem, eámque omni ex parte illustráre : quóniam vero emendátio vitæ finis docéndi esse debet, opórtet catechístam comparatiónem institúere ea inter quæ Deus agénda prǽcipit quæque hómines reápse agunt ; post hæc, exémplis opportúne usum, quæ vel e Scriptúris sacris, vel ex ecclesiástica história, vel e sanctórum virórum vita sapiénter háuserit, suadére auditóres eísque, inténto véluti dígito, commonstráre quo pacto compónant mores ; finem dénique hortándo fácere, ut qui adstant hórreant vítia ac declínent, virtútem secténtur.

Scimus équidem ejúsmodi tradéndæ christiánæ doctrínæ munus haud paucis invidiósum esse, quod minóris vulgo æstimétur nec forte ad populárem laudem captándam aptum. Nos tamen hoc esse judícium eórum censémus, qui levitáte magis quam veritáte ducúntur. Oratóres profécto sacros, qui, sincéro divínæ glóriæ stúdio, vel vindicándæ tuendǽque fídei, vel Sanctórum laudatiónibus dent óperam, probándos esse non recusámus. Verum illórum labor labórem álium prǽvium desíderat, scílicet catechistárum ; qui si deest, fundaménta desunt, atque in vanum labórant qui ædíficant domum.

Nímium sæpe oratiónes ornatíssimæ, quæ confertíssimæ conciónis plausu excipiúntur, hoc unum assequúntur ut prúriant áuribus ; ánimos nullátenus movent.

E contra catechética institútio, húmilis quamvis et simplex, verbum illud est, de quo Deus ipse testátur per Isaíam : Quómodo descéndit imber, et nix de cælo, et illuc ultra non revértitur, sed inébriat terram, et infúndit eam, et germináre eam facit, et dat semen serénti, ei panem comedénti : sic erit verbum meum quod egréditur de ore meo : non revertétur ad me vácuum, sed fáciet quæcúmque vólui, et prosperábitur in his, ad quæ misi illud (Is. LV, 10, 11.).

Simíliter arbitrándum putámus de sacerdótibus iis, qui, ad religiónis veritátes illustrándas, libros operósos conscríbunt ; digni plane qui ídeo commendatióne multa exornéntur. Quotus tamen quisque est, qui ejúsmodi volúmina verset, fructúmque inde háuriat auctórum labóri atque optátis respondéntem ? Tradítio autem christiánæ doctrínæ, si rite fiat, utilitátem audiéntibus nunquam non affert.

Etenim (quod ad inflammándum stúdium ministrórum Dei íterum advertísse júverit) ingens modo eórum est númerus atque in dies augétur, qui de religióne omníno ignórant, vel eam tantum de Deo christianǽque fídei notítiam habent, quæ illos permíttat, in média luce cathólicæ veritátis, idololatrárum more vívere.

Quam multi ehéu ! sunt, non púeros dícimus, sed adúlta, quin étiam devéxa ætáte, qui præcípua fídei mystéria nésciant prorsus ; qui Christi nómine audíto, respóndeant : Quis est,… ut credam in eum ? (Joan. IX, 36.)

Hinc ódia in álios strúere ac nutríre, pactiónes confláre iniquíssimas, inhonéstas negotiórum procuratiónes gérere, aliéna gravi fœ́nore occupáre, aliáque id genus flagitiósa haud sibi vítio ducunt.

Hinc Christi legem ignorántes, quæ non modo túrpia damnat facínora, sed vel ea cogitáre sciénter atque optáre ; etsi forte, quálibet demum de causa, obscœ́nis voluntátibus fere abstinent, inquinatíssimas tamen cogitatiónes, nulla sibi religióne injécta, suscípiunt ; iniquitátes super capíllos cápitis multiplicántes.

Hæc porro, iterásse juvat, non in agris solum vel inter míseram plebéculam occúrrunt, verum étiam ac forte frequéntius inter hómines amplióris órdinis, atque ádeo apud illos quos inflat sciéntia, qui vana freti eruditióne religiónem ridére posse áutumant et quæcúmque quidem ignórant, blasphémant (Jud. 10.).

Jam, si frustra seges a terra sperátur quæ semen non excéperit, qui demum bene morátas progénies expéctes, si non témpore fúerint christiána doctrína institútæ ?

Ex quo collígimus jure, cum fides id ætátis usque eo langúerit ut in multis pene sit intermórtua, sacræ catechésis tradéndæ offícium vel negligéntius persólvi, vel prætermítti omníno. Pérperam enim ad habéndam excusatiónem quis díxerit, esse fidem gratúito múnere donátam nobis atque in sacro baptísmate cuíque índitam.

Equidem útique quotquot in Christo baptizáti sumus fídei hábitu augémur ; sed diviníssimum hoc semen non ascéndit… et facit ramos magnos (Marc, IV, 32.) permíssum sibi ac véluti virtúte ínsita. Est et in hómine, ab exórtu, intelligéndi vis : ea tamen matérno índiget verbo, quo quasi excitáta in actum, ut áiunt, éxeat. Haud áliter christiáno hómini áccidit, qui, renáscens ex aqua et Spíritu Sancto, concéptam secum affert fidem ; eget tamen Ecclésiæ institutióne, ut ea ali augeríque possit fructúmque ferre. Idcírco Apóstolus scribébat : Fides ex audítu, audítus autem per verbum Christi (Rom. X, 17.) ; institutiónis autem necessitúdinem ut osténderet, addit : Quómodo… áudient sine prædicánte ? (Ib. 14)

Quod si, ex huc usque explicátis, religiósa pópuli erudítio quanti moménti sit osténditur, curæ Nobis quam quod máxime esse opórtet, ut doctrínæ sacræ præcéptio, qua, ut Benedícti XIV decessóris Nostri verbis utámur, ad Dei glóriam et ad animárum salútem nihil utílius est institútum (Constit. Etsi mínime, 13.) vígeat semper aut, sícubi neglígitur, restituátur.

Voléntes ígitur, Venerábiles Fratres, huic gravíssimo suprémi apostolátus offício satisfácere, atque unum parémque morem in re tanta ubíque esse ; supréma Nostra auctoritáte, quæ sequúntur, in diœcésibus univérsis, observánda et exequénda constitúimus districtéque mandámus.

I. Párochi univérsi, ac generátim quotquot animárum curam gerunt, diébus domínicis ac festis per annum, nullo excépto, per íntegrum horæ spátium, púeros et puéllas de iis, quæ quisque crédere ageréque débeant ad salútem adipiscéndam, ex catechísmi libéllo erúdiant.

II. Iídem, statis anni tempóribus, púeros ac puéllas ad Sacraménta Pœniténtiæ et Confirmatiónis rite suscipiénda prǽparent, continénti per dies plures institutióne.

III. Item, ac peculiári omníno stúdio, fériis ómnibus Quadragésimæ atque áliis, si opus erit, diébus post festa Paschália, aptis præceptiónibus et notatiónibus adulescéntulos et adulescéntulas sic ínstruant, ut sancte sancta primum de altári libent.

IV. In ómnibus et síngulis parœ́ciis consociátio canónice instituátur, cui vulgo nomen Congregátio Doctrínæ christiánæ. Ea párochi, præsértim ubi sacerdótum númerus sit exíguus, adjutóres in catechési tradénda láicos habébunt, qui se huic dedent magistério tum stúdio glóriæ Dei, tum ad sacras lucrándas indulgéntias, quas Románi Pontífices largissíme tribuérunt.

V. Majóribus in úrbibus, inque iis præcípue ubi universitátes studiórum, lycéa, gymnásia patent, scholæ religiónis fundéntur ad erudiéndam fídei veritátibus vitǽque christiánæ institútis juvéntam, quæ públicas scholas célebrat, ubi religiósæ rei méntio nulla injícitur.

VI. Quóniam vero, hac præsértim tempestáte, grándior ætas non secus ac puerílis religiósa eget institutióne ; párochi univérsi ceteríque animárum curam geréntes, præter consuétam homíliam de Evangélio, quæ festis diébus ómnibus in parochiáli Sacro est habénda, ea hora quam opportuniórem dúxerint ad pópuli frequéntiam, illa tantum excépta qua púeri erudiúntur, catechésim ad fidéles instítuant, fácili quidem sermóne et ad captum accommodáto.

Qua in re Catechísmo Tridentíno uténtur, eo útique órdine ut quadriénnii vel quinquénnii spátio totam matériam pertráctent quæ de Sýmbolo est, de Sacraméntis, de Decálogi, de Oratióne et de præcéptis Ecclésiæ.

Hæc Nos quidem, Venerábiles Fratres, auctoritáte Apostólica constitúimus et jubémus. Vestrum modo erit effícere ut, in vestra cujúsque diœcési, nulla mora atque íntegre executióni mandéntur ; vigiláre porro et pro auctoritáte vestra cavére, ne quæ præcípimus oblivióni dentur, vel, quod idem est, remísse oscitantérque impleántur. Quod ut reápse vitétur, illud assídue commendétis et urgeátis opórtet, ut párochi ne imparáti catechésis præceptiónes hábeant, sed diligénti prius adhíbita præparatióne ; ut ne loquántur humánæ sapiéntiæ verba, sed, in simplicitáte cordis et sinceritáte Dei (II Cor. I, 12.), Christi exémplum secténtur, qui quamvis abscóndita eructáret a constitutióne mundi (Matth. XIII, 35.), loquebátur tamen ómnia in parábolis ad turbas et sine parábolis non loquebátur eis (Ib. 34.).

Id ipsum et Apóstolos, a Dómino institútos, præstitísse nóvimus ; de quibus Gregórius Magnus aiébat : Curavérunt summópere rúdibus pópulis plana, et capabília non summa atque árdua, prædicáre (Moral. l. XVII, cap. 26.). Ad religiónem, autem quod áttinet, hómines magnam partem rúdibus, hac tempestáte nostra, sunt accenséndi.

Nolímus porro, ne ex ejúsmodi simplicitátis stúdio persuádeat quis sibi, in hoc génere tractándo, nullo labóre nulláque meditatióne opus esse : quin immo majórem plane, quam quodvis genus áliud, requírit.

Facílius longe est reperíre oratórem, qui copióse dicat ac spléndide, quam catechístam qui præceptiónem hábeat omni ex parte laudábilem.

Quamcúmque ígitur facilitátem cogitándi et eloquéndi quis a natúra sit nactus, hoc probe téneat, nunquam se de christiána doctrína ad púeros vel ad pópulum cum ánimi fructu esse dictúrum, nisi multa commentatióne parátum atque expetítum. Fallúntur sane qui plebis imperítia ac tarditáte fisi, hac in re negligéntius ágere se posse áutumant.

E contrário, quo quis rudióres nactus sit auditóres, eo majóre stúdio ac diligéntia utátur opórtet, ut sublimíssimas veritátes, ádeo a vulgári intelligéntia remótas, ad obtusiórem imperitórum áciem accómmodent, quibus æque ac sapiéntibus, ad ætérnam beatitátem adipiscéndam sunt necessáriæ.

Jam ígitur, Venerábiles Fratres, Mosis verbis, in hac postréma litterárum Nostrárum parte, líceat vos alióqui : Si quis est Dómini, jungátur mihi (Exod. XXXII, 26.). Advértite, rogámus quæsumúsque, quanta animárum clades ex una divinárum rerum ignoratióne véniat. Multa forte utília planéque laudatióne digna, in vestra cujúsque diœcési, sunt a vobis institúta in commíssi gregis cómmodum : velítis tamen, præ ómnibus, quanta potéstis contentióne, quanto stúdio, quanta assiduitáte hoc curáre atque urgére, ut doctrínæ christiánæ notítia cunctórum pervádat ánimos penitúsque ímbuat. Unusquísque, Petri Apóstoli útimur verbis, sicut accépit grátiam, in altérutrum illam administrántes, sicut boni dispensatóres multifórmis grátiæ Dei (I Petr. IV, 10.).

Diligéntiam industriásque vestras, beatíssima Vírgine immaculáta intercedénte, fortúnet vobis Apostólica benedíctio, quam, testem caritátis Nostræ ac cæléstium gratiárum áuspicem, vobis et clero ac pópulo cuíque crédito amantíssime impertímus.

Datum Romæ, apud Sanctum Petrum die xv Aprílis MDCCCCV, Pontificátus Nostri anno secúndo.

PIUS PP. X

Lettre encyclique de sa sainteté notre seigneur Pie X, Pape par la divine providence aux sacrés Évêques de tout le monde catholique, sur l’enseignement de la doctrine chrétienne

À nos vénérables frères les patriarches, primats, archevêques, évêques et autres ordinaires de tous lieux en paix et communion avec le siège apostolique

Pape Pie X

Vénérables Frères, Salut et Bénédiction Apostolique.

C’est dans un temps extrêmement dur et difficile qu’un dessein secret de Dieu a appelé notre petitesse à exercer la charge de suprême pasteur sur tout le troupeau du Christ. L’homme ennemi rôde depuis longtemps autour de la bergerie et l’assiège d’embuches si perfidement calculées qu’on croit voir réalisée, maintenant plus que jamais, la prédiction de l’apôtre aux anciens de l’Église d’Éphèse : Je sais que parmi vous pénètreront des loups ravisseurs, qui n’épargneront pas le troupeau. (Act. XX, 29)

De cet amoindrissement des choses religieuses, tous ceux qui ont encore le zèle de la gloire divine recherchent les causes et les raisons ; les uns en donnent une, les autres une autre, et chacun selon son opinion propose des moyens différents pour défendre ou rétablir le règne de Dieu sur terre. Quant à nous, vénérables frères, sans désapprouver le reste, Nous croyons qu’il faut adhérer au jugement de ceux qui attribuent le relâchement actuel des âmes et leur faiblesse, avec les maux si graves qui en résultent, principalement à l’ignorance des choses divines. C’est exactement ce que Dieu disait par la bouche du prophète Osée : Il n’y a plus de science de Dieu sur la terre. La calomnie, le mensonge, l’homicide, le vol et l’adultère débordent, et le sang suit le sang. Voilà pourquoi la terre gémira et tous ceux qui l’habitent seront affaiblis. (Osee, IV, 1)

Et en effet, qu’il y ait actuellement dans le peuple chrétien bon nombre d’hommes absolument ignorants des choses qu’on doit connaitre pour son salut éternel, c’est une plainte générale et malheureusement trop fondée.

Et quand nous parlons du peuple chrétien, nous n’entendons pas seulement le petit peuple ou les gens de la classe inférieure, qui souvent trouvent encore une sorte d’excuse à leur ignorance, parce qu’ils dépendent de maîtres durs et ne sont guère libres de songer à eux-mêmes et à leurs intérêts. Il s’agit aussi et surtout de ceux qui, ne manquant ni de talent, ni de culture, possèdent abondamment la science profane, mais qui, pour ce qui regarde la religion, vivent absolument à l’aventure et sans réflexion.

On peut à peine dire de quelles épaisses ténèbres ils sont enveloppés, et, chose plus affligeante, ils y demeurent tranquillement plongés ! Dieu, le souverain auteur et maitre de toutes choses, la Sagesse de la Foi chrétienne, ils n’y pensent presque jamais.

L’incarnation du Verbe de Dieu, la Rédemption du genre humain accomplie par Lui, ils n’en savent rien ; rien non plus de la grâce, qui est le grand moyen d’acquérir les biens éternels ; rien de l’auguste sacrifice, ni des sacrements, par lesquels nous obtenons et gardons en nous cette grâce.

Quant au péché, on ne tient nul compte de ce qu’il renferme de malice ou de honte ; par suite, nul souci de l’éviter ou de s’en débarrasser ; et ainsi l’on arrive au dernier jour. Alors, quand il ne reste à l’agonisant que quelques instants qui devraient être consacrés à des actes d’amour pour Dieu, le prêtre, afin de ne pas laisser perdre tout espoir de salut, est contraint de les employer à un enseignement sommaire de la religion : trop heureux encore si le moribond n’est pas tellement dominé par une coupable ignorance, comme il arrive trop souvent, qu’il juge inutile toute intervention du prêtre et croie pouvoir, le cœur léger, sans avoir rien fait pour apaiser Dieu, entrer dans le redoutable chemin de l’éternité. Aussi notre prédécesseur Benoit XIV a eu raison d’écrire : Nous affirmons qu’une grande partie de ceux qui sont condamnés aux supplices éternels doivent cet irréparable malheur à l’ignorance des Mystères de la Foi, qu’on doit nécessairement savoir et croire pour être admis au nombre des élus. (Instit. XXVI, 18)

Les choses étant ainsi, comment s’étonner, vénérables frères, si l’on voit régner en ce moment et se développer de jour en jour, non point chez les nations barbares, mais parmi les peuples qui portent le nom de chrétiens, une telle corruption de mœurs et une telle dépravation des habitudes ?

L’apôtre Paul, écrivant aux Éphésiens, disait : Que la fornication et tout genre d’impureté, ainsi que l’avarice, ne soient même pas nommés parmi vous, comme il convient à des Saints, et qu’il n’y ait aussi ni turpitude ni sots discours (Ephes. V, 3). Mais à cette sainteté et à cette pudeur qui réfrènent les passions, il donne pour fondement l’intelligence des choses divines : Prenez donc garde, frères, de marcher avec précaution, non comme des insensés, mais comme des sages. Ne devenez pas des imprévoyants, mais des hommes qui comprennent la Volonté de Dieu (Ephes. V, 15).

Et c’est avec grande raison. Car la volonté de l’homme garde à peine un reste de cet amour de l’honnête et du juste, que Dieu son créateur avait mis en lui et qui l’entrainait en quelque sorte vers le bien, non pas apparent, mais réel. Dépravée par la corruption du péché originel et ne connaissant plus, pour ainsi dire, Dieu son créateur, elle dirige toutes ses intentions vers l’amour de la vanité et la recherche du mensonge.

Cette volonté égarée et aveuglée par les mauvaises passions a donc besoin d’un guide qui lui montre le chemin, pour la faire rentrer dans les sentiers de la justice qu’elle a eu le tort d’abandonner.

Ce guide, nous n’avons pas à le chercher au dehors, il nous est donné par la nature : c’est notre intelligence. S’il lui manque la vraie lumière, c’est à dire la connaissance des choses divines, ce sera l’histoire de l’aveugle conduisant un aveugle : tous deux tombent dans le fossé.

Le saint roi David, louant Dieu d’avoir mis la lumière de la vérité dans l’intelligence humaine, disait : La lumière de votre face, ô Seigneur, est empreinte sur nous (Ps. IV, 7). Et l’effet de cette communication de la lumière, il l’indique en ajoutant : Vous m’avez mis la joie dans mon cœur, - cette joie qui, dilatant notre cœur, nous fait courir dans la voie des divins préceptes [cf. Ps. CXVIII, 32].

Un peu de réflexion éclaircira ce point. La doctrine chrétienne nous manifeste Dieu et ses infinies perfections bien plus clairement que ne le font les facultés naturelles.

Cette doctrine nous oblige à honorer Dieu par la foi, qui vient de l’intelligence ; par l’espérance, qui vient de la volonté ; par la charité, qui vient du cœur, et ainsi elle soumet tout l’homme au souverain créateur et maitre. De même, la doctrine de Jésus-Christ est la seule qui nous révèle la véritable et haute dignité de l’homme : car elle nous le présente comme fils du Père qui est aux cieux, fait à son image et destiné à vivre avec lui dans l’éternité bienheureuse. De cette dignité et de sa connaissance, le Christ déduit pour les hommes l’obligation de s’aimer les uns les autres comme des frères, et de vivre ici-bas comme il sied à des enfants de lumière, non dans les festins et les orgies, non dans la débauche et l’impudicité, non dans les disputes et les rivalités (Rom. XIII, 13) ; Il veut aussi que nous jetions dans le sein de Dieu tous nos soucis, parce qu’il a soin de nous [Ps. LIV, 23 ; I Pet. 5, 7] ; Il nous commande de donner aux pauvres [Ps. CXI, 9 ; Matth. XIX, 21 ; Luc. XI, 41 ; etc.], de faire du bien à ceux qui nous haïssent [Matth. V, 44], de préférer les intérêts éternels de l’âme aux biens passagers de ce monde [Luc. XII, 33 ; Joan. VI, 27]. Et sans toucher à tous les détails, n’est-ce pas l’enseignement du Christ qui, à l’homme aux prétentions orgueilleuses, conseille et prescrit cet abaissement de soi qui conduit à la véritable gloire ? Quiconque s’humiliera… sera le plus grand dans le royaume des cieux (Matth. XVIII, 4). La même doctrine nous enseigne la prudence de l’esprit, qui nous met en garde contre la prudence de la chair ; la justice, qui nous fait accorder à chacun son droit ; la force, qui nous dispose à tout souffrir, le cœur haut, pour Dieu et pour l’éternelle béatitude ; enfin la tempérance, qui nous porte à chérir même la pauvreté, pour le royaume de Dieu, et à nous glorifier jusque dans la croix [Gal. VI, 14], sans souci de l’humiliation [Hebr. XII, 2, XIII, 13].

Il est donc établi que non seulement notre intelligence emprunte à la doctrine chrétienne la lumière qui lui permet d’acquérir la vérité, mais aussi que notre volonté y puise l’ardeur qui nous élève à Dieu et nous unit à Lui par l’exercice de la vertu.

Loin de nous, toutefois, d’en conclure que la perversité du cœur et la corruption des mœurs ne puissent se rencontrer avec la science de la religion. Plût à Dieu que les faits prouvassent moins souvent le contraire !

Ce que nous affirmons, c’est que, chez les hommes dont l’intelligence est enveloppée des ténèbres d’une épaisse ignorance, il ne saurait subsister de volonté droite ni de mœurs pures. Celui qui marche les yeux ouverts peut sans doute s’écarter du chemin droit et vrai : mais celui qui est frappé de cécité va surement au devant du danger. Ajoutez-y que la corruption des mœurs, là où la lumière de la foi n’est pas absolument éteinte, laisse quelque espoir d’amendement ; mais quand la dépravation des mœurs et la disparition de la foi par suite de l’ignorance se trouvent réunies, il n’y a plus guère de remède et la route est ouverte pour la ruine finale.

Puis donc que l’ignorance de la religion cause tant et de si graves dommages et que, d’autre part, l’instruction religieuse est si nécessaire et si utile (car on attendrait en vain l’accomplissement de ses devoirs chrétiens d’un homme qui les ignore), il faut voir maintenant à qui incombe le soin de préserver les intelligences de cette ignorance fatale et de leur inculquer la science nécessaire.

Là-dessus, vénérables frères, le doute n’est pas possible : cette charge très grave regarde tous les pasteurs des âmes. De par le précepte du Christ, ils sont tenus de connaitre et de nourrir les brebis qui leur sont confiées. Or, ici, nourrir, c’est tout d’abord enseigner : Je vous donnerai (ainsi que Dieu le promettait par Jérémie) des Pasteurs selon mon cœur, et ils vous nourriront de science et de doctrine (Jer. III, 15).

De là ces paroles de l’apôtre : Le Christ ne m’a pas envoyé baptiser, mais évangéliser (I Cor. I, 17). Il veut dire que le premier rôle de ceux qui sont préposés d’une façon quelconque au gouvernement de l’Église est d’apprendre aux fidèles les choses saintes.

Nous jugeons superflu de faire l’éloge de cet enseignement et de montrer de quel prix il est devant Dieu. Assurément, la pitié que nous témoignons aux pauvres pour le soulagement de leur détresse reçoit de Dieu de grandes louanges ; mais qui pourrait nier le mérite bien supérieur du zèle et du travail que nous employons à procurer, non pas des avantages passagers aux corps, mais des biens éternels aux âmes, en les instruisant et les exhortant ? Non, rien ne saurait être plus désirable, rien plus agréable pour Jésus-Christ le Sauveur des âmes, qui a dit de Lui-même par la bouche d’Isaïe : Il m’a envoyé évangéliser les pauvres (Luc, IV, 18).

Mais il importe ici, vénérables frères, de nous arrêter à une réflexion spéciale et d’y insister : c’est qu’il n’existe pas pour le prêtre, quel qu’il soit, de devoir plus grave ni d’obligation plus étroite. Car qui niera que le prêtre doive joindre la science à la sainteté de vie ? Les lèvres du prêtre garderont la science (Malach. II, 7). Et, en effet, l’Église l’exige très sévèrement de ceux qui doivent être initiés au sacerdoce. Pourquoi ? Parce que le peuple chrétien attend d’eux la connaissance de la loi divine et que Dieu les destine à la distribuer : Ils demanderont à sa bouche la loi parce qu’il est l’ange du Dieu des armées (Ibid.).

C’est pour cela que l’évêque au moment de l’ordination, s’adressant aux candidats du sacerdoce, leur dit : Que votre doctrine soit pour le peuple de Dieu une médecine spirituelle ; que tous soient de prévoyants collaborateurs de notre charge, en sorte que, méditant jour et nuit la loi sainte, ils croient ce qu’ils auront lu et enseignent ce qu’ils croiront (Pontif. Rom.).

Si ces choses regardent tous les prêtres, que dirons-nous de ceux qui, honorés du titre et du pouvoir de curés, remplissent la charge de directeur des âmes en vertu de leur dignité et d’une sorte de contrat ?

Ceux-là, dans une certaine mesure, doivent prendre rang parmi les pasteurs et les docteurs que le Christ a établis pour que les fidèles ne soient plus comme des enfants, flottants et emportés à tout vent de doctrine, par la malice des hommes…, mais que pratiquant la vérité dans la charité, ils croissent en toutes choses dans celui qui est le chef, le Christ (Ephes. IV,14,15).

C’est pourquoi le saint concile de Trente, traitant des pasteurs des âmes, déclare que leur premier et principal devoir est d’instruire le peuple chrétien (Sess. V, 2 ; sess. XXII, 8 ; sess. XXIV, 4 et 7). Il leur ordonne donc, au moins les dimanches et jours de fêtes solennelles, de parler au peuple sur la religion ; au saint temps de l’Avent et du Carême, ils doivent le faire chaque jour, ou du moins trois fois par semaine.

Ce n’est pas tout. Il ajoute que les curés sont tenus, au moins les dimanches et fêtes, par eux-mêmes ou par d’autres, d’instruire les enfants dans les vérités de la foi et de les former à l’obéissance envers Dieu et leurs parents.

Quand il s’agira d’administrer les sacrements, il veut qu’on instruise de leur vertu ceux qui doivent y participer, en employant un langage facile et usuel.

Notre prédécesseur Benoit XIV a résumé et précisé, dans sa constitution Etsi mínime, toutes ces prescriptions du saint concile : Deux principales obligations ont été imposées par le Concile de Trente aux pasteurs des âmes : l’une, d’adresser au peuple, les jours fériés, des discours sur les choses divines ; l’autre d’apprendre aux enfants et à tous les ignorants les éléments de la loi divine et de la foi.

Le sage pontife a raison de distinguer les deux obligations, celle du discours qui consiste dans l’explication de l’Évangile et celle de l’instruction religieuse. Peut-être, en effet, certains prêtres, désireux de diminuer leur besogne, voudraient se persuader que le prône peut tenir lieu de catéchèse : il suffit de réfléchir pour voir que c’est une erreur.

Le discours qu’on fait sur le saint évangile s’adresse à des auditeurs qui doivent déjà posséder les éléments de la foi. On peut appeler cela le pain qu’on distribue aux adultes.

Mais l’enseignement catéchétique est ce lait dont l’apôtre saint Pierre dit que les fidèles doivent le désirer sans artifice comme des enfants nouveau-nés.

La tâche du catéchiste consiste à prendre pour sujet une vérité qui se rapporte à la foi ou à la morale chrétienne, et à la mettre en lumière sous toutes ses faces. Mais, comme le but de l’enseignement doit être la réforme de la vie, le catéchiste comparera ce que Dieu commande de faire et ce que les hommes font dans la réalité. Puis, profitant des exemples qu’il aura su tirer à propos soit des saintes écritures, soit de l’histoire ecclésiastique ou de la vie des saints, il expliquera aux auditeurs et leur montrera, pour ainsi dire du doigt, comment ils ont à régler leur conduite. Il terminera par une exhortation qui puisse leur faire détester et fuir les vices et leur faire suivre le chemin de la vertu.

Nous savons bien que cet enseignement de la doctrine chrétienne déplait à beaucoup, sous prétexte qu’il est médiocrement estimé, d’ordinaire, et peu fait pour gagner les faveurs du public. Cette appréciation, à notre avis, est celle d’hommes qui prennent pour guide la légèreté plutôt que la vérité. Nous ne refusons pas notre juste approbation aux orateurs sacrés qui, par un zèle sincère pour la gloire de Dieu, s’emploient à venger et à défendre la foi ou à louer les saints ; mais leur travail demande un autre travail préalable, celui des catéchistes : si ce dernier fait défaut, les fondements font défaut, et c’est en vain que travailleront ceux qui bâtissent la demeure.

Trop souvent il arrive que des discours très élégants, accueillis par les applaudissements d’un auditoire très nombreux, n’aboutissent qu’à chatouiller les oreilles, sans remuer les cœurs.

Au contraire, une instruction catéchétique, bien que modeste et simple, sera cette parole que Dieu lui-même exalte par la voix d’Isaïe : Comme la pluie et la neige descendent du ciel et n’y retournent pas, mais abreuvent la terre, la fécondent et la font germer, fournissent la semence au semeur et le pain à l’affamé : telle la parole qui sort de ma bouche. Elle ne reviendra pas à moi sans effet, mais elle accomplira tout ce que je voulais et produira les fruits pour lesquels je l’ai envoyée (Isai. LV, 10,11).

Nous croyons qu’il faut en penser autant de ces prêtres qui, pour mettre en lumière les vérités de la religion, composent des ouvrages de grand travail : ils méritent les plus beaux éloges. Cependant, combien petit est le nombre de ceux qui étudient ces volumes et en retirent un fruit proportionné au travail des auteurs et à leurs vœux ! L’enseignement de la doctrine chrétienne, s’il est bien donné, n’est jamais sans profit pour les auditeurs.

Et, pour enflammer le zèle des ministres de Dieu, il sera bon de le répéter encore : grand est le nombre — et il grandit tous les jours — de ceux qui ignorent tout, en fait de religion, ou qui ont de Dieu et de la foi chrétienne une connaissance si insuffisante qu’elle ne les empêche pas, dans le plein jour de la vérité catholique, de vivre à la façon des idolâtres.

Combien, hélas ! nous ne disons pas d’enfants, mais d’adultes et d’hommes sur le déclin de l’âge, qui ne savent rien des principaux mystères de la foi et qui, entendant nommer le Christ, répondent : Qui est-il…, pour que je croie en Lui ? (Joan. IX, 36.)

De là vient qu’ils ne se font pas un reproche de susciter et d’entretenir des haines, d’établir les contrats les plus injustes, de se livrer à des spéculations malhonnêtes, d’accaparer le bien d’autrui par une lourde usure, et autres méfaits pareils.

En outre, ignorant la loi du Christ qui ne condamne pas seulement les actes honteux, mais défend même d’y penser volontairement et de les désirer, il se peut bien que, pour une raison ou pour une autre, ils se gardent des plaisirs coupables, mais ils accueilleront sans le moindre scrupule les pensées les plus impures, multipliant les iniquités au delà du nombre de leurs cheveux.

Et ces choses se rencontrent (disons-le encore une fois) non pas seulement dans les campagnes ou chez le pauvre peuple, mais aussi, et peut-être plus fréquemment, chez des hommes d’une classe plus élevée, voire chez ceux que la science gonfle, qui, forts, d’une vaine érudition, croient pouvoir se moquer de la religion et blasphèment tout ce qu’ils ignorent (Jud. 10).

Or, si l’on ne saurait attendre une moisson d’une terre qui n’aurait pas reçu de semence, comment espérer des générations ayant des bonnes mœurs, si elles n’ont pas été, à temps, instruites dans la doctrine chrétienne ?

De là nous devons conclure que, si la foi s’est alanguie de nos jours au point d’être presque mourante chez beaucoup, c’est que le devoir de l’instruction religieuse est accompli trop négligemment ou complètement omis. Car on aurait tort, pour se donner une excuse, de dire que la foi nous est accordée en don gratuit et conférée à chacun dans le saint baptême.

Sans doute, nous tous qui sommes baptisés en Jésus-Christ, nous avons en nous la foi infuse : mais cette semence divine ne monte pas et ne pousse pas de fortes branches (Marc. IV, 32), si elle est abandonnée à elle-même et réduite à n’agir que par une sorte de vertu innée. Il existe aussi dans l’homme, dès qu’il vit, une intelligence : elle a pourtant besoin de la parole maternelle, qui l’éveille en quelque sorte et la met, comme on dit, en action. Il n’en arrive pas autrement au chrétien, qui, en renaissant dans l’eau et le Saint-Esprit, porte désormais en lui la foi : il lui faut néanmoins l’enseignement de l’Église, pour que cette foi puisse s’alimenter, grandir et fructifier. C’est en ce sens que l’apôtre disait : La foi vient de la prédication entendue et la prédication se fait par la parole du Christ (Rom. X, 17) ; et pour montrer la nécessité de l’enseignement, il ajoute : Comment entendront-ils sans un prédicateur (Ibid. 14) ?

Si les explications qui précèdent démontrent de quelle importance est l’instruction religieuse du peuple, nous devons veiller avec le plus grand soin à ce que l’enseignement de la doctrine chrétienne, qui (selon l’expression de notre prédécesseur Benoit XIV) est l’institution utile entre toutes pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, reste partout en vigueur ou, s’il est négligé quelque part, soit restauré.

Voulant donc, vénérables Frères, satisfaire à ce très grave devoir du suprême apostolat et assurer partout, pour une pratique si importante, une seule et même méthode, de notre autorité suprême, nous établissons et ordonnons expressément ce qui suit, pour être observé et exécuté dans tous les diocèses :

1. Tous les curés et, en général, tous ceux qui ont charge d’âmes, aux jours de dimanches et de fêtes de l’année sans en excepter aucun, pendant une heure entière, enseigneront, d’après un petit livre de catéchisme, aux enfants des deux sexes, ce qu’ils doivent croire et pratiquer pour faire leur salut.

2. De plus, à des époques fixes de l’année, ils prépareront les garçons et les filles, par une instruction faite plusieurs jours de suite, à bien recevoir les sacrements de pénitence et de confirmation.

3. De même et avec un soin très spécial, tous les jours du Carême et, s’il en est besoin, à d’autres jours encore après les fêtes de Pâques, ils disposeront les jeunes garçons et les jeunes filles, par les leçons et les exhortations convenables, à s’approcher saintement pour la première fois de la sainte table.

4. Dans toute et chaque paroisse sera établie canoniquement une association dite de la doctrine chrétienne. Par elle, les curés, surtout là où le nombre des prêtres est trop petit, trouveront, pour les aider dans l’enseignement du catéchisme, des laïques qui se dévoueront à ce ministère par zèle pour la gloire de Dieu et aussi pour gagner les indulgences que les pontifes romains ont largement dispensées.

5. Dans les villes plus considérables, dans celles surtout qui ont des universités, des lycées, des collèges, on fondera des cours de religion pour instruire dans les vérités de la foi et dans les pratiques de la vie chrétienne les jeunes gens qui fréquentent des écoles publiques où la religion ne figure pas au programme.

6. Mais parce que, de nos temps surtout, l’âge plus avancé n’a pas moins besoin d’enseignement religieux que l’enfance, tous les curés et les autres prêtres ayant charge d’âmes, sans préjudice de l’homélie ordinaire sur l’évangile qui doit se faire tous les jours fériés à la messe paroissiale, choisiront l’heure qui pourra attirer une assistance plus nombreuse, en dehors de celle qui est réservée à l’instruction des enfants, pour adresser aux fidèles une catéchèse en un langage facile, approprié à leur intelligence.

Dans ce but, ils se serviront du catéchisme de Trente, de façon à traiter dans l’espace de quatre ou cinq ans toute la matière du symbole, des sacrements, du décalogue, de la prière et des commandements de l’Église.

Voilà, vénérables frères, ce que nous établissons et ordonnons par autorité apostolique. À vous maintenant de faire en sorte que, dans vos diocèses respectifs, cela soit mis à exécution sans retard et intégralement. Vous devrez donc veiller et pourvoir, en vertu de votre autorité, à ce que nos prescriptions ne soient pas livrées à l’oubli ou, ce qui reviendrait au même, exécutées avec mollesse et nonchalance. Pour éviter ce malheur en pratique, il faudra que vous recommandiez sans cesse et avec instances aux curés de ne pas improviser leurs leçons de catéchisme, mais d’y apporter une préparation soignée, de ne point parler le langage de la sagesse humaine, mais de se conformer, dans la simplicité de cœur et dans la sincérité de Dieu (II Cor. I, 12), à l’exemple du Christ, qui, en révélant des choses cachées depuis la création du monde, disait pourtant toutes ces choses en paraboles à la foule et ne lui parlant qu’en paraboles (Matth. XIII, 35, 34).

Ainsi faisaient les apôtres, instruits par le Seigneur ; voici comme en parle saint Grégoire le Grand : Ils se préoccupèrent souverainement de prêcher aux peuples ignorants dans un langage clair et intelligible, non sublime et ardu (Moral. l. XVII, 26). Or, aujourd’hui, pour les choses de la religion, la plupart des hommes doivent être rangés parmi les ignorants.

Nous ne voudrions pas cependant que, par amour de cette simplicité, on en vînt à croire qu’il n’est besoin, pour traiter ces matières, ni de travail ni de réflexion : elles en réclament, au contraire, plus que tout autre genre.

Il est bien plus facile de trouver un orateur parlant avec abondance et éclat qu’un catéchiste faisant une instruction de tout point louable.

Donc, quelque facilité de pensée et de parole qu’on ait reçue de la nature, il faut tenir pour certain qu’on ne parlera jamais de la doctrine chrétienne aux enfants ou au peuple avec un fruit réel pour l’âme, sans être préparé et armé par une longue méditation. Ils se trompent, ceux qui, comptant sur l’ignorance et la lenteur d’esprit du peuple, croient pouvoir se permettre quelque négligence.

Bien au contraire, plus les auditeurs qu’on a sont incultes, plus il faut employer d’application et de soin pour mettre les vérités les plus sublimes, si éloignées de l’intelligence vulgaire, à la portée des esprits simples ou grossiers, à qui elles sont aussi nécessaires qu’aux savants pour gagner le bonheur éternel.

Qu’il nous soit permis, à la fin de cette lettre, vénérables frères, de vous adresser la parole de Moïse : Si quelqu’un est du parti du Seigneur, qu’il se joigne à moi (Exod. XXXII, 26). Considérez, nous vous en prions instamment, combien d’âmes se perdent par la seule ignorance des choses divines. Vous avez peut-être établi dans vos diocèses, pour le bien de votre troupeau, nombre d’institutions utiles et dignes de tout éloge : veuillez néanmoins, de préférence à tout, avec toute l’énergie, tout le zèle, toute la persévérance que vous pourrez, employer vos soins et vos efforts à obtenir que la connaissance de la doctrine chrétienne atteigne et pénètre profondément les âmes. Que chacun (ce sont les paroles de l’apôtre Pierre que nous répétons) mette au service des autres le don qu’il a reçu, comme de bons dispensateurs de la grâce de Dieu sous toutes ses formes (I Petr. IV, 10).

Puissent votre sollicitude et vos pieuses industries, grâce à l’intercession de la bienheureuse vierge immaculée, être fécondées par la bénédiction apostolique, qu’en témoignage de notre charité et comme gage des faveurs célestes, nous vous accordons très affectueusement, ainsi qu’au clergé et au peuple qui vous sont confiés.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 15 avril 1905, la deuxième année de notre pontificat.

Pie X pape

# CATÉCHISME DE ROME

# texte prescrit en 1905

Titre complet de l’édition copiée :

CATÉCHISME DE ROME

ou

ABRÉGÉ

DE LA

DOCTRINE CHRÉTIENNE

PRESCRIT PAR S. S. LE PAPE PIE X

AUX DIOCÈSES DE LA PROVINCE DE ROME

CONTENANT

PREMIÈRES NOTIONS DE CATÉCHISME

PETIT CATÉCHISME — GRAND CATÉCHISME

INSTITUTIONS SUR LES PRINCIPALES FÊTES

HISTOIRE DE LA RELIGION

Traduction française autorisée

Révisée d’après la dernière édition romaine

Édition complète

Paris, P. Lethielleux, éditeur 10, rue Cassette, 10 /

Langres (Hte-Marne), Martin-Berret, imprimeur de l’évêché

———

À Monsieur le Cardinal

Pierre RESPIGHI

notre Vicaire Général

Monsieur le Cardinal,

La nécessité de pourvoir autant que possible à la formation religieuse des enfants Nous a porté à publier un Catéchisme qui expose d’une manière claire les éléments de la sainte foi et les vérités divines sur lesquelles doit se régler la vie de tout chrétien. Aussi, après avoir fait examiner les nombreux textes déjà en usage dans les Diocèses d’Italie, il Nous a paru opportun d’adopter avec de légères retouches le texte approuvé depuis plusieurs années par les Évêques du Piémont, de la Ligurie, de la Lombardie, de l’Émilie et de la Toscane. L’usage de ce texte sera obligatoire pour l’enseignement public et privé dans le Diocèse de Rome et dans tous les autres de la Province Romaine ; et nous avons confiance que les autres Diocèses voudront aussi l’adopter pour arriver ainsi à ce texte unique, au moins pour toute l’Italie, qui est dans le désir de tous.

C’est avec cette douce espérance que Nous Vous accordons de tout cœur, Monsieur le Cardinal, la Bénédiction Apostolique.

Du Vatican, le 14 juin 1905.

PIE X, pape.

### AVERTISSEMENT

L’instruction des enfants dans la Doctrine chrétienne peut se partager en deux classes ou sections : à la première correspond le Petit Catéchisme destiné principalement aux enfants qui n’ont pas encore fait la Première Communion ; à la seconde le Grand Catéchisme pour les adolescents déjà instruits de ce qu’on apprend dans le Petit Catéchisme. On a fait précéder celui-ci de quelques pages de premières notions de catéchisme pour les petits enfants en bas âge qui, soit à la maison, soit dans les écoles maternelles, commencent à apprendre les premiers éléments de la Foi.

À la suite du Grand Catéchisme on a mis une Instruction sur les principales fêtes de l’Église et un très court abrégé d’Histoire de la Religion afin que rien ne manque aux enfants de ce qui peut contribuer à leur instruction religieuse.

### APPROBATION

Nécessaire en tout temps, parce qu’elle est la condition de la Foi, et que la Foi elle-même est la condition du salut, l’étude de la Religion a pris, de nos jours, une importance véritablement exceptionnelle.

Cette importance tient aux attaques dont le dogme, la morale, le culte et l’histoire de l’Église sont chaque jour l’objet de la part des scribes et des conférenciers de la soi-disant Libre-Pensée.

Provoqué chaque jour, le chrétien doit, chaque jour aussi, défendre ses croyances. Seulement, pour les défendre, il lui faut des armes, j’entends des connaissances précises. À qui ira-t-il les demander ?

C’est à leur source que l’eau des fleuves a le plus de pureté ; c’est à Rome aussi que l’enseignement catholique a le plus de limpidité. Si l’on veut connaître la vraie doctrine catholique sur un point quelconque du CREDO catholique, le parti le plus sûr, par exemple, est d’ouvrir le Catéchisme du Concile de Trente. On y trouvera un exposé, à la fois net et autorisé, de l’enseignement et de la croyance de l’Église.

Mais ce catéchisme est surtout à l’usage du clergé.

Il vient d’en paraître un autre qui est plus spécialement, à l’usage des fidèles je veux parler de l’Abrégé de la Doctrine catholique, publié par ordre de SA SAINTETÉ PIE X, pour les diocèses de la province ecclésiastique de Rome.

Cet ouvrage a une grande vogue en Italie : on a pensé, et avec raison, qu’il pourrait être utile ailleurs qu’au-delà des monts.

Aussi bien j’ai demandé à Sa Sainteté l’autorisation de faire traduire et de publier dans mon Diocèse le susdit Abrégé. Le Saint Père a daigné m’accorder cette double autorisation, en date du 7 Décembre 1905.

Une traduction parfaitement exacte en a donc été faite par des ecclésiastiques compétents, et c’est pour moi une vraie joie de donner à leur travail mon entière approbation.

Tel qu’il est, le nouveau Catéchisme, à cause d’abord de son origine romaine, et ensuite à cause des renseignements et des enseignements abondants et précis qu’il renferme, ne saurait manquer d’être bien accueilli dans notre pays.

Je le recommande, et très chaudement, au clergé et aux fidèles de mon Diocèse.

† SÉBASTIEN, Évêque de Langres.

Langres, le 10 Août 1906.

Permis d’imprimer :

Langres, le 10 Août 1906

† Sébastien, Évêque du Langres.

## PREMIÈRES NOTIONS DE CATÉCHISME pour les petits enfants

#### CHAPITRE PREMIER Des vérités principales de notre sainte Foi

Faites le signe de la Croix.

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Dites-le en latin.

In nómine Patris et Fílii et Spíritus Sancti. Amen.

Qui vous a créé ?

C’est Dieu qui m’a créé.

Pour quelle fin Dieu vous a-t-il créé ?

Dieu m’a créé pour le connaitre, l’aimer et le servir en cette vie, et jouir ensuite et pour toujours de lui dans l’autre.

Qu’est-ce que Dieu ?

Dieu est l’Être très parfait, le Créateur et le Maitre du ciel et de la terre.

N’y a-t-il qu’un seul Dieu ?

Oui, il n’y a qu’un seul Dieu.

Où est Dieu ?

Dieu est au ciel, sur la terre et en tout lieu.

Dieu voit-il tout ?

Oui, Dieu voit tout, même nos pensées.

Dieu a-t-il toujours existé ?

Dieu a toujours existé et il existera toujours parce qu’il est éternel.

Dieu a-t-il un corps comme nous ?

Dieu n’a pas de corps parce qu’il est un pur esprit.

Combien y a-t-il de Personnes en Dieu ?

Il y a en Dieu trois Personnes réellement distinctes.

Comment s’appellent les trois personnes divines ?

Les trois Personnes divines s’appellent le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

Les Personnes de la Très Sainte Trinité sont-elles égales ou inégales entre elles ?

Les Personnes de la Très Sainte Trinité sont parfaitement égales, parce qu’elles ont la même essence ou nature divine.

Des trois Personnes divines laquelle s’est faite homme ?

Des trois Personnes divines, c’est la seconde, c’est-à-dire le Fils, qui s’est fait homme.

Comment le Fils de Dieu s’est-il fait homme ?

Le Fils de Dieu s’est fait homme en prenant un corps et une âme, comme les nôtres, dans le sein très pur de la Vierge Marie, par l’opération du Saint-Esprit.

Comment s’appelle le Fils de Dieu fait homme ?

Le Fils de Dieu fait homme s’appelle Jésus-Christ.

Qu’est-ce donc que Jésus-Christ ?

Jésus-Christ est le Fils de Dieu fait homme.

Pourquoi le Fils de Dieu s’est-il fait homme ?

Le Fils de Dieu s’est fait homme pour nous sauver.

Que veut dire : pour nous sauver ?

*Pour nous sauver* veut dire pour nous délivrer du péché et de l’enfer et pour mériter la gloire du paradis.

De quoi jouit-on en paradis ?

En paradis, on jouit pour toujours de la vue de Dieu et de tout bien, sans souffrir aucune sorte de mal.

À qui Dieu donne-t-il le paradis ?

Dieu donne le paradis comme récompense à ceux qui en cette vie l’aiment et le servent.

Qu’est-ce qu’on souffre en enfer ?

En enfer on souffre pour toujours la privation de la vue de Dieu, le feu éternel et tous les maux, sans avoir jamais aucune sorte de bien.

Qui est condamné à l’enfer ?

Sont condamnés à l’enfer ceux qui, en cette vie, n’ont pas voulu aimer ni servir Dieu et qui meurent impénitents.

Qu’a fait Jésus-Christ pour nous sauver ?

Pour nous sauver, Jésus-Christ a souffert et est mort sur la croix.

Après sa mort Jésus-Christ est-il ressuscité ?

Jésus-Christ, trois jours après sa mort, est ressuscité glorieux et triomphant pour ne jamais plus mourir.

#### CHAPITRE II Principales parties de la doctrine chrétienne

Quelles sont les principales parties de la doctrine chrétienne ?

Les principales parties de la doctrine chrétienne sont au nombre de quatre : le *Credo,* le *Pater noster,* les *Commandements* et les *Sacrements.*

Dites le Credo ou Je crois en Dieu.

1° Je crois en Dieu le Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre ;

2° Et en Jésus-Christ, son Fils unique, Notre-Seigneur ;

3° Qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie ;

4° À souffert sous Ponce Pilate, a été crucifié, est mort et a été enseveli ;

5° Est descendu aux enfers ; le troisième jour est ressuscité d’entre les morts ;

6° Est monté aux cieux, est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant ;

7° D’où il viendra juger les vivants et les morts ;

8° Je crois au Saint-Esprit ;

9° La sainte Église catholique ; la communion des Saints ;

10° La rémission des péchés ;

11° La résurrection de la chair ;

12° La vie éternelle. Ainsi soit-il.

Dites le Credo en latin.

1° Credo in Deum Patrem omnipoténtem, Creatórem cæli et terræ.

2° Et in Jesum Christum Fílium ejus únicum, Dóminum nostrum.

3° Qui concéptus est de Spíritu Sancto, natus ex María Vírgine ;

4° Passus sub Póntio Piláto, crucifíxus, mórtuus et sepúltus.

5° Descéndit ad ínferos : tértia die resurréxit a mórtuis.

6° Ascéndit ad cælos, sedet ad déxteram Dei Patris omnipoténtis.

7° Inde ventúrus est judicáre vivos et mórtuos.

8° Credo in Spíritum Sanctum,

9° Sanctam Ecclésiam Cathólicam, Sanctórum communiónem,

10° Remissiónem peccatórum,

11° Carnis resurrectiónem,

12° Vitam ætérnam. Amen.

Dites le Pater noster en français.

Notre Père, qui êtes aux cieux,

1° Que votre nom soit sanctifié ;

2° Que votre règne arrive ;

3° Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel ;

4° Donnez-nous aujourd’hui notre pain quotidien ;

5° Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ;

6° Et ne nous laissez pas succomber à la tentation ;

7° Mais délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il.

Dites le Pater noster en latin.

Pater noster qui es in cælis,

1° Sanctificétur nomen tuum ;

2° Advéniat regnum tuum ;

3° Fiat volúntas tua sicut in cælo et in terra ;

4° Panem nostrum quotidiánum da nobis hódie ;

5° Et dimítte nobis débita nostra sicut et nos dimíttimus debitóribus nostris ;

6° Et ne nos indúcas in tentatiónem ;

7° Sed líbera nos a malo. Amen.

Outre le Pater noster n’y a-t-il pas quelque autre prière ?

Outre le *Pater noster,* il y a encore l’*Ave María* par lequel nous saluons et prions la Très Sainte Vierge.

Dites l’Ave María en français.

Je vous salue, Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous. Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et Jésus, le fruit de votre sein, est béni. Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous pauvres pécheurs, maintenant et à l’heure de notre mort. Ainsi soit-il.

Dites l’Ave María en latin.

Ave, María, grátia plena, Dóminus tecum. Benedícta tu in muliéribus et benedíctus fructus ventris tui, Jesus. Sancta María, Mater Dei, ora pro nobis peccatóribus, nunc et in hora mortis nostræ. Amen.

Récitons-nous quelque prière en l’honneur de la Très Sainte Trinité ?

En l’honneur de la Très Sainte Trinité, nous récitons le *Glória.*

Dites le Glória en français.

Gloire soit au Père au Fils et au Saint-Esprit, maintenant comme au commencement et pendant tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Dites le Glória en latin.

Glória Patri et Fílio et Spirítui Sancto ; sicut erat in princípio et nunc et semper et in sǽcula sæculórum. Amen.

Combien y a-t-il de Commandements de Dieu et quels sont-ils ?

Il y a dix Commandements de Dieu.

« Je suis le Seigneur ton Dieu :

1° Tu n’auras pas d’autre Dieu en ma présence ;

2° Tu n’emploieras pas le Nom de Dieu en vain ;

3° Rappelle-toi de sanctifier les fêtes ;

4° Honore ton père et ta mère ;

5° Tu ne tueras pas ;

6° Tu ne feras pas d’impureté ;

7° Tu ne voleras pas ;

8° Tu ne porteras pas de faux témoignage ;

9° Tu ne désireras pas la femme d’autrui ;

10° Tu ne désireras pas le bien d’autrui. »[[4]](#footnote-4)

Combien y a-t-il de préceptes de l’Église et quels sont-ils ?

Les préceptes de l’Église sont au nombre de cinq :

1° Entendre la Messe tous les dimanches et autres fêtes d’obligation ;

2° Jeûner pendant le Carême, les Quatre-Temps et les Vigiles commandées ; ne pas manger de viande tous les jours défendus ;

3° Se confesser au moins une fois l’an et communier à Pâques dans sa paroisse ;

4° Payer les dimes dues à l’Église d’après les usages ;

5° Ne pas célébrer de mariage en temps prohibé, c’est-à-dire du premier dimanche de l’Avent à l’Épiphanie et du premier jour de Carême jusqu’à l’octave de Pâques.[[5]](#footnote-5)

Combien y a-t-il de Sacrements et quels sont-ils ?

Il y a sept Sacrements : 1° Le Baptême ; 2° la Confirmation ; 3° l’Eucharistie ; 4° la Pénitence ; 5° l’Extrême-Onction ; 6° l’Ordre ; 7° le Mariage.

Qui a institué ces Sacrements ?

C’est Notre-Seigneur Jésus-Christ qui les a institués.

#### CHAPITRE III Actes de Foi, d’Espérance, de Charité et de Contrition

Dites l’Acte de Foi.

Je crois fermement, parce que Dieu, l’infaillible vérité, l’a révélé à la sainte Église catholique et par elle nous le révèle aussi à nous, qu’il y a un seul Dieu en trois Personnes Divines, égales et distinctes, qui s’appellent le Père, le Fils et le Saint-Esprit ; que le Fils s’est fait homme en prenant, par l’opération du Saint-Esprit, un corps humain et une Âme humaine dans le sein de la très pure Vierge Marie : est mort pour nous sur la Croix, est ressuscité, est monté au ciel et doit en descendre à la fin du monde pour juger tous les vivants et les morts et donner pour toujours aux bons le paradis et aux méchants l’enfer. Et de plus, pour le même motif, je crois tout ce que croit et enseigne la sainte Église.

Dites l’Acte d’Espérance.

Mon Dieu, parce que vous êtes tout-puissant et infiniment bon et miséricordieux, j’espère que, par les mérites de la passion et de la mort de Jésus-Christ notre Sauveur, vous me donnerez la vie éternelle. Vous l’avez promise à qui fera les œuvres d’un bon chrétien comme je me propose de le faire avec votre sainte assistance, et vous êtes souverainement fidèle à vos promesses.

Dites l’Acte de Charité.

Mon Dieu, parce que vous êtes le Bien parfait et infini, je vous aime de tout mon cœur et par-dessus toute chose, et, plutôt que de vous offenser, je suis disposé à perdre tout ; et pour l’amour de vous j’aime encore et je veux aimer mon prochain comme moi-même.

Dites l’Acte de Contrition.

Mon Dieu, parce que vous êtes la Bonté infinie et parce que je vous aime par-dessus toute chose, je me repens et je suis affligé du fond du cœur de vous avoir offensé et je me propose fermement, avec votre sainte assistance, de ne jamais plus pécher à l’avenir et en particulier de fuir les occasions prochaines du péché.

Dites l’Acte d’Attrition et Contrition.

O mon Dieu, je me repens et je suis affligé du fond du cœur de vous avoir offensé. Je m’en repens à cause de l’enfer que j’ai mérité et du paradis que j’ai perdu ; mais je m’en repens encore plus parce qu’en péchant j’ai offensé un Dieu bon et grand comme vous l’êtes. Je préfèrerais être mort que de vous avoir offensé ; et je me propose fermement de ne plus pécher à l’avenir et de fuir les occasions prochaines du péché.

#### CHAPITRE IV Autres prières

Par quelle autre prière saluons-nous et invoquons-nous la Très Sainte Vierge ?

Nous saluons et nous invoquons la Très Sainte Vierge par le *Salve Regína.*

Récitez le Salve Regína en français.

Salut, ô Reine, Mère de miséricorde ; notre vie, notre douceur et notre espérance, salut ! Enfants d’Ève, malheureux exilés, nous élevons nos cris vers vous ; nous soupirons vers vous, gémissants et pleurants dans cette vallée de larmes. Oh ! de grâce, notre avocate, tournez donc vers nous vos regards miséricordieux, et après cet exil, montrez-nous Jésus, le fruit béni de vos entrailles, ô clémente, ô charitable, ô douce Vierge Marie !

Dites le Salve Regína en latin.

Salve, Regína, Mater misericórdiæ ; vita, dulcédo et spes nostra, salve. Ad te clamámus, éxules fílii Hevæ. Ad te suspirámus, geméntes et flentes, in hac lacrimárum valle. Eía ergo advocáta nostra, illos tuos misericórdes óculos ad nos convérte. Et Jesum, benedíctum fructum ventris tui, nobis post hoc exsílium osténde. O clemens, o pia, o dulcis Virgo María !

Comment saluons-nous et invoquons-nous notre Ange Gardien ?

Nous saluons et invoquons notre Ange Gardien par la prière *Angele Dei.*

Récitez l’Angele Dei en français.

Ange de Dieu, qui êtes mon gardien par un bienfait de la divine charité, éclairez-moi, protégez-moi et gouvernez-moi.

Dites l’Angele Dei en latin.

Angele Dei, qui custos es mei, me tibi commíssum pietáte supérna, hódie illúmina, custódi, rege et gubérna.

Quelles autres prières sont communes parmi les chrétiens ?

Les autres prières communes parmi les chrétiens sont : le *Confíteor,* l’*Angelus Dómini* et leRéquiem ætérnam pour les défunts.

Récitez le Confíteor en français.

Je confesse à Dieu tout-puissant, à la bienheureuse Marie toujours Vierge, à saint Michel archange, à saint Jean-Baptiste, aux apôtres saint Pierre et saint Paul, à tous les saints (et à vous, mon Père), que j’ai beaucoup péché en pensées en paroles et en œuvres, par ma faute, par ma faute, par ma très grande faute. C’est pourquoi je supplie la bienheureuse Marie toujours Vierge, saint Michel archange, saint Jean-Baptiste, les apôtres saint Pierre et saint Paul (et vous, mon Père), de prier pour moi le Seigneur notre Dieu.

Dites le Confíteor en latin.

Confíteor Deo omnipoténti, beátæ Maríæ semper Vírgini, beáto Michaéli Archángelo, beáto Joánni Baptístæ, Sanctis Apóstolis Petro et Paulo, ómnibus Sanctis, (et tibi, Pater), quia peccávi nimis cogitatióne, verbo et ópere, mea culpa, mea culpa, mea máxima culpa. Ideo precor beátam Maríam semper Vírginem, beátum Michaélem Archángelum, beátum Joánnem Baptístam, sanctos Apóstolos Petrum et Paulum, omnes Sanctos (et te, Pater), oráre pro me ad Dóminum Deum nostrum.

Dites l’Angelus Dómini en français.

L’Ange du Seigneur annonça à Marie, et elle conçut par la vertu de l’Esprit-Saint. Je vous salue, Marie, etc.

Voici la servante du Seigneur ; qu’il me soit fait selon votre parole. Je vous salue, Marie, etc.

Et le Verbe s’est fait chair ; et il a habité parmi nous. Je vous salue, Marie, etc.[[6]](#footnote-6)

Dites l’Angelus Dómini en latin.

Angelus Dómini nuntiávit Maríæ et concépit de Spíritu Sancto. Ave María, etc.

Ecce ancílla Dómini, fiat mihi secúndum verbum tuum. Ave, María, etc.

Et Verbum caro factum est ; et habitávit in nobis. Ave, María, etc.

Ora pro nobis, sancta Dei Génitrix.

Ut digni efficiámur promissiónibus Christi.

Orémus

Grátiam tuam, quǽsumus, Dómine, méntibus nostris infúnde, ut qui, Angelo nuntiánte, Christi Fílii tui Incarnatiónem cognóvimus, per Passiónem ejus et crucem ad resurrectiónis glóriam perducámur. Per eúmdem Christum Dóminum nostrum. Amen.

Quand doit-on réciter l’Angelus Dómini ?

On doit réciter l’*Angelus Dómini* le matin, à midi et le soir quand la cloche sonne.

Récitez en français le Réquiem ætérnam pour les saintes âmes du purgatoire.

Donnez-leur, Seigneur, le repos éternel ; et que la lumière éternelle les éclaire ! Qu’ils reposent en paix. Ainsi soit-il.

Dites le Réquiem ætérnam en latin.

Réquiem ætérnam dona eis, Dómine ; et lux perpétua lúceat eis. Requiéscant in pace. Amen.

Quelle autre prière récitez-vous pour les âmes du purgatoire ?

Pour les âmes du purgatoire, on récite aussi le *De profúndis.*

De profúndis clamávi ad te, Dómine ; Dómine, exáudi vocem meam.

Fiant aures tuæ intendéntes in vocem deprecatiónis meæ.

Si iniquitátes observáveris, Dómine ; Dómine quis sustinébit ?

Quia apud te propitiátio est ; et propter legem tuam sustínui te, Dómine.

Sustínuit ánima mea in verbo ejus ; sperávit ánima mea in Dómino.

A custódia matutína usque ad noctem, speret Israël in Dómino.

Quia apud Dóminum misericórdia ; et copiósa apud eum redémptio.

Et ipse rédimet Israël, ex ómnibus iniquitátibus ejus.

Réquiem ætérnam dona eis, Dómine.

Et lux perpétua lúceat eis.

## PETIT CATÉCHISME

### PREMIÈRE PARTIE

Des principales vérités de la Foi

#### CHAPITRE PREMIER Du signe de la Sainte Croix

Êtes-vous chrétien ?

Oui, je suis chrétien par la grâce de Dieu.

Que veut dire être chrétien ?

*Être chrétien* veut dire professer la foi et la loi de Jésus-Christ.

Comment devient-on chrétien ?

On devient chrétien par le saint Baptême.

Quel est le signe du chrétien ?

Le signe du chrétien est le signe de la sainte Croix.

Comment faites-vous le signe de la Croix ?

Je fais le signe de la Croix en portant la main droite au front et disant : *Au nom du Père ;* puis à la poitrine, disant : et du Fils ; ensuite à l’épaule gauche et à l’épaule droite, disant : *et du Saint-Esprit* ; enfin je dis : *Ainsi soit-il.*

Pourquoi le signe de la Croix est-il le signe du chrétien ?

Le signe de la Croix est le signe du chrétien, parce qu’il sert à distinguer les chrétiens des infidèles.

Qu’indique le signe de la Croix ?

Le signe de la Croix indique les principaux mystères de notre sainte Foi.

Quels sont les principaux mystères de notre sainte Foi ?

Les principaux mystères de notre sainte Foi sont au nombre de deux : 1° Unité et Trinité de Dieu ; 2° Incarnation, Passion et Mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Que veut dire : Unité de Dieu ?

*Unité de Dieu* veut dire qu’il n’y a qu’un seul Dieu.

Que veut dire : Trinité de Dieu ?

*Trinité de Dieu* veut dire que, en Dieu, il y a trois Personnes égales et distinctes qui s’appellent le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

Comment exprimons-nous par le signe de la Croix le mystère de l’Unité et de la Trinité de Dieu ?

Nous exprimons par le signe de la Croix le mystère de l’Unité et de la Trinité de Dieu, parce qu’en disant *au nom* nous affirmons qu’il n’y a qu’un seul Dieu, en disant *du Père et du Fils et du Saint-Esprit* nous affirmons qu’en Dieu il y a trois Personnes réellement distinctes.

Que veut dire : Incarnation, Passion et Mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ ?

*Incarnation, Passion et Mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ* veut dire que le Fils de Dieu s’est fait homme, qu’il a souffert et qu’il est mort sur la Croix pour nous sauver.

Comment exprimons-nous par le signe de la Croix le mystère de l’Incarnation, de la Passion et de la Mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ ?

Nous exprimons par le signe de la Croix le mystère de l’Incarnation, de la Passion et de la Mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ, parce que ce signe rappelle que le Fils de Dieu fait homme a souffert et est mort sur la Croix.

Est-il utile de faire souvent le signe de la Croix ?

Il est très utile de faire souvent le signe de la Croix, parce qu’il a la vertu de raviver la foi, de chasser les tentations et de nous obtenir de Dieu beaucoup de grâces.

Quand est-il bon qu’on fasse le signe de la Croix ?

Il est bon de faire le signe de la Croix le matin en se levant, le soir en se couchant ; avant et après les repas et le travail ; en entrant dans l’église et en en sortant ; et spécialement avant de faire une prière.

#### CHAPITRE II De L’unité et la Trinité de Dieu

Comprenez-vous comment les trois Personnes divines réellement distinctes ne sont qu’un seul Dieu ?

C’est un mystère que nous ne pouvons pas comprendre, car Dieu est infini et incompréhensible ; mais nous devons le croire, parce que c’est Dieu lui-même qui nous l’a révélé.

Comment s’appelle ce mystère ?

Il s’appelle le mystère de la Très Sainte Trinité.

Qu’entendez-vous par ces paroles : la Très Sainte Trinité ?

Par ces paroles la *Très Sainte Trinité,* j’entends un seul Dieu en trois Personnes réellement distinctes : le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

Que veut dire : trois Personnes réellement distinctes ?

Cela veut dire qu’une Personne n’est pas l’autre, c’est-à-dire que le Père n’est pas le Fils, le Fils n’est pas le Saint-Esprit et le Saint-Esprit n’est ni le Père ni le Fils.

Quelle est la première Personne de la Très Sainte Trinité ?

La première Personne de la Très Sainte Trinité est le Père.

Quelle est la seconde Personne de la Très Sainte Trinité ?

La seconde Personne de la Très Sainte Trinité est le Fils.

Quelle est la troisième Personne de la Très Sainte Trinité ?

La troisième Personne de la Très Sainte Trinité est le Saint-Esprit.

Pourquoi le Père est-il la première Personne de la Très Sainte Trinité ?

Le Père est la première Personne de la Très Sainte Trinité, parce qu’il ne procède pas d’une autre Personne mais qu’il est le principe des deux autres Personnes.

Pourquoi le Fils est-il la seconde Personne de la Très Sainte Trinité ?

Le Fils est la seconde Personne, parce qu’il est engendré par le Père.

Pourquoi le Saint-Esprit est-il la troisième Personne de la Très Sainte Trinité ?

Le Saint-Esprit est la troisième Personne, parce qu’il procède du Père et du Fils.

Le Père est-il Dieu ?

Oui, le Père est Dieu.

Le Fils est-il Dieu ?

Oui, le Fils est Dieu.

Le Saint-Esprit est-il Dieu ?

Oui, le Saint-Esprit est Dieu.

Si chaque Personne est Dieu, les trois Personnes sont donc trois dieux ?

Les trois Personnes de la Très Sainte Trinité ne sont pas trois dieux, mais un seul Dieu.

Pourquoi les trois Personnes de la Très Sainte Trinité sont-elles un seul Dieu ?

Les trois Personnes de la Très Sainte Trinité sont un seul Dieu, parce que chaque Personne a la même nature divine qui est unique.

De ces trois Personnes laquelle est la plus grande, la plus puissante et la plus sage ?

Les trois Personnes divines sont toutes les trois égales, parce que, ayant la même nature divine, elles ont par suite la même puissance, la même sagesse, et la même bonté.

Le Père n’était-il pas avant le Fils et le Saint-Esprit ?

Le Père n’était pas avant le Fils et le Saint-Esprit, car les trois Personnes divines sont également éternelles.

#### CHAPITRE III De l’incarnation du Fils de Dieu

Que veut dire le mot Incarnation ?

Le mot Incarnation veut dire que la seconde Personne de la Très Sainte Trinité, c’est-à-dire le Fils de Dieu, s’est fait homme.

Comment le Fils de Dieu s’est-il fait homme ?

Le Fils de Dieu s’est fait homme en prenant un corps et une âme comme les nôtres dans le sein très pur de la Vierge Marie, par l’opération du Saint-Esprit.

Le Fils de Dieu, en se faisant homme, a-t-il cessé d’être Dieu ?

Le Fils de Dieu, en se faisant homme, n’a pas cessé d’être Dieu ; mais, tout en restant Dieu, il a commencé à être aussi un vrai homme.

Comment s’appelle le Fils de Dieu fait homme ?

Le Fils de Dieu fait homme s’appelle Jésus-Christ.

Jésus-Christ a-t-il toujours été ?

Jésus-Christ comme Dieu a toujours été ; comme homme il a commencé à être au moment de l’Incarnation.

Quel est le Père de Jésus-Christ ?

Le seul Père de Jésus-Christ est le Père Éternel, parce que le même Fils de Dieu, engendré dans sa nature divine par la première Personne de la Très Sainte Trinité, fut engendré de la Vierge Marie par l’opération du Saint-Esprit dans sa nature humaine.

Pourquoi le Fils de Dieu s’est-il fait homme ?

Le Fils de Dieu s’est fait homme pour nous sauver.

Est-ce que nous ne pouvions pas nous sauver nous-mêmes si le Fils de Dieu ne s’était pas fait homme ?

Si le Fils de Dieu ne s’était pas fait homme, nous ne pouvions pas nous-mêmes nous sauver : parce que, par le péché d’Adam, notre premier père, nous étions les esclaves du démon, exclus pour toujours du paradis.

Quel fut le péché d’Adam ?

Le péché d’Adam fut un péché d’orgueil et de grave désobéissance.

Quels torts nous a causés le péché d’Adam ?

Le péché d’Adam nous a causé la privation de la grâce de Dieu, l’ignorance, l’inclination au mal, la mort et toutes les autres misères.

Où est né Jésus-Christ ?

Jésus-Christ est né dans une étable à Bethléem et il fut couché dans une crèche.

Pourquoi Jésus-Christ voulut-il ainsi naitre pauvre ?

Jésus-Christ voulut ainsi naitre pauvre pour nous apprendre à ne pas mettre notre bonheur dans les richesses, les honneurs et les plaisirs de ce monde.

Que fit Jésus-Christ pendant sa vie mortelle ?

Pendant sa vie mortelle, Jésus-Christ enseigna le chemin du ciel par la parole et par l’exemple, confirmant sa doctrine par ses miracles.

Qu’a fait Jésus-Christ pour nous sauver ?

Pour nous sauver, Jésus-Christ a souffert et est mort sur la croix.

Jésus-Christ est-il mort comme Dieu ou comme homme ?

Jésus-Christ est mort comme homme parce que comme Dieu il ne pouvait ni souffrir ni mourir.

Après la mort de Jésus-Christ que fit-on de son corps ?

Après la mort de Jésus-Christ, son corps fut enseveli.

Et l’âme de Jésus-Christ où alla-t-elle après sa mort ?

L’âme de Jésus-Christ, après sa mort, descendit dans les Limbes pour délivrer les âmes des saints Pères, c’est-à-dire des hommes saints qui étaient morts avant Lui.

Combien de jours le très saint corps de Jésus-Christ resta-t-il dans le tombeau ?

Le très saint corps de Jésus-Christ resta dans le tombeau trois jours, mais pas entiers : une partie du vendredi, tout le samedi, jusqu’à l’aube du dimanche. Alors il ressuscita glorieux et triomphant pour ne jamais plus mourir.

Que veut dire : Ressuscita ?

*Ressuscita* veut dire que l’âme de Jésus-Christ s’unit de nouveau à son corps.

Combien de jours Jésus-Christ resta-t-il sur cette terre après sa résurrection ?

Après sa résurrection, Jésus-Christ resta sur cette terre quarante jours, pour confirmer ses disciples dans la foi.

Après ces quarante jours où alla Jésus-Christ ?

Après ces quarante jours, Jésus-Christ monta au ciel, où il est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant.

Jésus-Christ a-t-il envoyé du ciel le Saint-Esprit à son Église ?

Jésus-Christ a envoyé le Saint-Esprit à son Église le jour de la Pentecôte, dix jours après son ascension au ciel.

Jésus-Christ, maintenant, se trouve-t-il seulement au ciel ?

Jésus-Christ en tant que Dieu est en tout lieu, et en tant qu’Homme-Dieu il est au ciel et au Très Saint-Sacrement de l’autel.

#### CHAPITRE IV De la venue de Jésus-Christ à la fin du monde et des deux jugements particulier et général

Jésus-Christ reviendra-t-il encore visiblement sur cette terre ?

Jésus-Christ reviendra encore visiblement sur cette terre à la fin du monde pour juger les vivants et les morts, c’est-à-dire les bons et les méchants.

Sur quoi nous jugera Jésus-Christ ?

Jésus-Christ nous jugera sur tout le bien et tout le mal que nous aurons fait.

Et aussitôt après la mort que deviendra notre âme ?

Aussitôt après la mort notre âme se présentera au tribunal de Jésus-Christ pour rendre compte de ses actions.

Il y aura donc deux jugements ?

Oui, il y aura deux jugements, l’un particulier aussitôt après la mort, l’autre général à la fin du monde.

Après le jugement particulier que deviendra notre âme ?

Après le jugement particulier, l’âme, si elle se trouve en état de grâce et qu’elle n’ait aucune peine à payer, va au paradis ; si elle se trouve en état de péché mortel, elle va en enfer ; si elle se trouve en état de grâce, mais qu’il lui reste encore quelques dettes à payer à la Justice divine, elle va au purgatoire avant d’être admise au paradis.

Qu’est-ce que le purgatoire ?

Le purgatoire est un lieu d’expiation pour les âmes de ceux qui, bien qu’ils soient morts en état de grâce, n’ont pas satisfait entièrement à la Justice divine.

Pouvons-nous soulager de leurs peines les âmes du purgatoire ?

Oui, nous pouvons soulager les âmes du purgatoire par les prières, les indulgences, les aumônes et les autres bonnes œuvres, mais surtout par la sainte Messe.

Est-ce que notre corps ne ressuscitera point ?

Notre corps ressuscitera au jour du jugement général, après lequel l’homme, en corps et en âme, ira selon ses œuvres bonnes ou mauvaises, au paradis ou en enfer.

Est-il certain qu’il y ait un enfer ?

Oui, il est certain qu’il y en a un, parce que la Foi nous l’enseigne.

Combien de temps les méchants resteront-ils en enfer ?

Les méchants resteront en enfer pour toute l’éternité.

Mérite-t-on l’enfer par un seul péché ?

Oui, on mérite l’enfer même par un seul péché mortel.

Combien de temps les bons resteront-ils au paradis ?

Les bons seront au paradis pour toujours.

Tous les hommes sont-ils créés pour le paradis ?

Oui, tous les hommes sont créés pour le paradis.

Pourquoi donc tous ne vont-ils pas au paradis ?

Tous ne vont pas au paradis, parce que tous ne font pas ce qu’ils doivent faire pour se sauver.

Que faut-il faire pour se sauver ?

Pour se sauver, il faut croire en Jésus-Christ et vivre selon les commandements de Dieu et de l’Église.

#### CHAPITRE V De la sainte Église catholique, de la Rémission des péchés et de la Communion des saints

Qu’est-ce que la sainte Église catholique ?

La sainte Église catholique est la réunion de tous ceux qui sont baptisés, croient et confessent la foi du Christ Notre-Seigneur, participent aux mêmes sacrements et reconnaissent pour Vicaire du Christ sur la terre le Souverain Pontife romain.

Qui a institué l’Église ?

C’est Jésus-Christ, Notre-Seigneur, qui a institué l’Église.

Pourquoi Jésus-Christ a-t-il institué l’Église ?

Jésus-Christ a institué l’Église pour que tous les hommes puissent toujours trouver en elle les moyens de faire leur salut éternel.

Quels sont les principaux moyens qu’on trouve dans l’Église pour obtenir la vie éternelle ?

Les principaux moyens qu’on trouve dans l’Église pour obtenir la vie éternelle, sont : la vraie foi, la grâce par les sacrements, la rémission des péchés et la communion des saints.

Que veut dire la rémission des péchés ?

La rémission des péchés veut dire que Jésus-Christ a donné à son Église le pouvoir de remettre tous les péchés au moyen des sacrements qu’il a institués dans ce but.

Qu’est-ce que la communion des saints ?

La communion des saints est la participation de tous les fidèles chrétiens aux prières et aux autres bonnes œuvres qui se font dans l’Église.

### 

### DEUXIÈME PARTIE

De la prière

#### CHAPITRE UNIQUE

Qu’est-ce que la prière ?

La prière est une élévation de l’esprit et du cœur vers Dieu pour l’adorer, le remercier, et lui demander ce dont nous avons besoin.

Est-il nécessaire de prier ?

Oui, il est nécessaire de prier et de prier souvent, parce que Dieu le commande et que notre bien temporel et éternel l’exige.

Combien y a-t-il de sortes de prière ?

Il y a deux sortes de prière : la prière mentale et la prière vocale.

Qu’est-ce que la prière mentale ?

La prière mentale ou *oraison* est celle qu’on ne fait qu’avec l’esprit : on l’appelle encore méditation.

Qu’est-ce que la prière vocale ?

La prière vocale est celle qu’on fait avec des paroles accompagnées de l’attention de l’esprit et de la dévotion du cœur. C’est ce qu’on appelle proprement la prière.

Quels sont les moyens de bien prier ?

Les moyens de bien prier sont : 1° de penser que nous sommes en la présence de Dieu, et que nous avons besoin de sa miséricorde et de son assistance ; 2° de nous tenir extérieurement dans la posture qui convient à celui qui s’adresse à l’infinie majesté de Dieu.

Pouvons-nous espérer obtenir les grâces que nous demandons ?

Nous pouvons et nous devons espérer obtenir les grâces que nous demandons, pourvu qu’elles ne soient pas nuisibles au salut de notre âme.

Pourquoi devons-nous espérer que le Seigneur exaucera nos prières ?

Nous devons espérer que le Seigneur exaucera nos prières, parce qu’il l’a promis et parce qu’il est tout puissant, miséricordieux et très fidèle dans ses promesses.

Sur quoi doivent se fonder nos espérances ?

Nos espérances doivent se fonder sur les mérites infinis de Jésus-Christ, qui donnent leur valeur à nos bonnes œuvres ; aussi c’est en son nom que nous devons toujours adresser à Dieu nos prières.

Quelle est la prière vocale la plus excellente ?

La prière vocale la plus excellente est celle que Jésus-Christ lui-même nous a enseignée, c’est-à-dire le *Pater noster.*

Que contient le Pater noster ?

Le *Pater noster* contient tout ce que nous devons espérer de Dieu et tout ce que nous devons Lui demander.

Combien y a-t-il de demandes dans le Pater noster ?

Dans le *Pater noster* il y a sept demandes : dans les quatre premières nous demandons le bien ; dans les trois dernières nous supplions Dieu qu’il nous délivre du mal.

Quels sont les biens que nous demandons au Seigneur dans les quatre premières demandes ?

Dans les quatre premières demandes nous demandons que le Nom de Dieu soit sanctifié, c’est-à-dire connu et honoré de tout le monde ; que son règne arrive par la propagation et la glorification de son Église ; que sa très sainte volonté soit accomplie toujours et par tous ; et qu’il nous donne la nourriture spirituelle et temporelle.

Quels sont les maux dont nous supplions que Dieu nous délivre ?

Les maux dont nous supplions que Dieu nous délivre, sont : les péchés, les tentations et toute autre affliction ou misère qui nuirait au salut de notre âme.

Quelle autre prière avons-nous coutume de dire après le Pater ?

Après le *Pater* nous avons coutume de direl’*Ave María* par lequel nous recourons à la Très Sainte Vierge.

Pourquoi après le Pater disons-nous l’Ave María plutôt que toute autre prière ?

Après le *Pater* nous disons l’Ave María*,* parce que la Très Sainte Vierge est notre plus puissante avocate auprès de Jésus-Christ.

Est-il bon et utile de recourir à l’intercession des saints ?

Il est très utile de recourir à l’intercession des saints, parce que leurs prières sont très agréables à Dieu.

Indiquez-moi un bel exercice de prière ?

Un bel exercice de prière est le saint Rosaire, parce qu’il comprend la récitation du *Pater noster* et de l’*Ave María* et la méditation des mystères les plus importants de notre sainte religion.

Combien y a-t-il de mystères du Rosaire ?

Les mystères du Rosaire sont au nombre de quinze : cinq *joyeux,* cinq *douloureux* et cinq *glorieux.*

Quels sont les mystères joyeux ?

Les mystères joyeux sont :

1° L’annonciation de l’Ange ;

2° La Visitation de la Très Sainte Vierge à sainte Élisabeth ;

3° La naissance de Jésus-Christ ;

4° La présentation de Jésus au temple ;

5° Jésus retrouvé au temple au milieu des docteurs.

Quels sont les mystères douloureux ?

Les mystères douloureux sont :

1° L’agonie au Jardin des Oliviers ;

2° La flagellation ;

3° Le couronnement d’épines ;

4° La montée au Calvaire ;

5° Le crucifiement et la mort du Sauveur.

Quels sont les mystères glorieux ?

Les mystères glorieux sont :

1° La résurrection de Notre-Seigneur ;

2° Son ascension au ciel ;

3° La descente du Saint-Esprit sur les Apôtres ;

4° L’assomption de la Sainte Vierge ;

5° Le couronnement de la Très Sainte Vierge et la gloire de tous les saints.

### 

### TROISIÈME PARTIE

Des commandements de Dieu  
et de l’Église et du péché

#### CHAPITRE PREMIER Des commandements de Dieu

##### I. — Des commandements de Dieu en général

Combien y a-t-il de commandements de la loi divine ?

Les commandements de la loi divine sont au nombre de dix :

Je suis le Seigneur ton Dieu ;

1° Tu n’auras pas d’autre Dieu en ma présence ;

2° Tu n’emploieras pas le Nom de Dieu en vain ;

3° Rappelle-toi de sanctifier les fêtes ;

4° Honore ton père et ta mère ;

5° Tu ne tueras pas ;

6° Tu ne feras pas d’impureté ;

7° Tu ne voleras pas ;

8° Tu ne porteras pas de faux témoignage ;

9° Tu ne désireras pas la femme d’autrui ;

10° Tu ne désireras pas le bien d’autrui.

Qui a donné ces commandements ?

Dieu lui-même a donné ces commandements dans l’ancienne loi par l’intermédiaire de Moïse, et Jésus-Christ les a confirmés dans la loi nouvelle.

Pouvons-nous observer ces commandements ?

Oui, nous pouvons observer ces commandements avec l’aide de Dieu qui est toujours prêt à donner sa grâce à qui la demande comme il faut.

Sommes-nous obligés d’observer les commandements de Dieu ?

Oui, nous sommes obligés d’observer les commandements de Dieu, et il suffit de pécher gravement contre un seul pour mériter l’enfer.

Que contiennent ces commandements ?

Ces commandements contiennent nos devoirs envers Dieu et envers le prochain.

Quels devoirs avons-nous envers Dieu et envers le prochain ?

Nous avons envers Dieu le devoir de l’aimer de tout notre cœur par-dessus toute chose ; nous avons envers le prochain le devoir de l’aimer comme nous-mêmes, pour l’amour de Dieu.

Qu’est-ce que Dieu nous impose en général dans ses commandements ?

Dans ses commandements Dieu nous impose de faire le bien et d’éviter le mal : aussi chaque commandement contient un précepte et une défense.

##### II. — Des commandements de Dieu en particulier

Qu’est-ce que Dieu nous ordonne par les paroles du premier commandement : Tu n’auras pas d’autre Dieu en ma présence ?

Par les paroles du premier commandement : *tu n’auras pas d’autre Dieu en ma présence*, Dieu nous ordonne de reconnaitre, d’adorer, d’aimer et de servir Lui seul comme notre souverain Seigneur.

Que nous défend le premier commandement ?

Le premier commandement nous défend l’idolâtrie, la superstition, le sacrilège, l’ignorance coupable des vérités de la foi et tout autre péché contre la religion.

Pouvons-nous cependant honorer les Anges et les Saints ?

Oui, nous pouvons honorer les Anges et les Saints et même nous le devons, parce qu’ils sont les amis de Dieu et nos intercesseurs auprès de Lui.

Devons-nous aussi honorer les images de Jésus-Christ et des Saints ?

Oui, sans aucun doute, nous devons aussi honorer les images de Jésus-Christ et des Saints, parce que l’honneur que nous rendons à ces images remonte jusqu’à Jésus-Christ même et aux Saints qu’elles représentent.

Et les reliques des Saints, pourquoi les honorons-nous ?

Nous honorons les reliques des Saints, parce que leurs corps furent des membres vivants de Jésus-Christ et des temples du Saint-Esprit et qu’ils doivent ressusciter glorieux pour la vie éternelle.

Que nous défend le second commandement : Tu n’emploieras pas le Nom de Dieu en vain ?

Le second commandement : *tu n’emploieras pas le Nom de Dieu en vain* nous défend : 1° de prononcer le Nom de Dieu sans respect ;2° de faire des serments qui soient faux ou sans nécessité ou illicites en quelque manière ; 3° de blasphémer contre Dieu, contre la Très Sainte Vierge ou contre les Saints.

Que nous ordonne le second commandement ?

Le second commandement nous ordonne d’honorer le saint Nom de Dieu et d’accomplir nos vœux et nos serments.

Que nous ordonne le troisième commandement : Rappelle-toi de sanctifier les fêtes ?

Le troisième commandement *rappelle-toi de sanctifier les fêtes,* nous ordonne d’honorer Dieu par des œuvres de piété chrétienne aux jours de fête consacrés à son culte.

Que nous défend le troisième commandement ?

Le troisième commandement nous défend les œuvres serviles, aux jours de fête.

Qu’appelle-t-on œuvres serviles ?

On appelle œuvres serviles les travaux corporels qui sont propres aux serviteurs, aux artisans et aux ouvriers.

N’y a-t-il aucune œuvre servile qui soit permise les jours de fête ?

Sont permises les œuvres qui sont nécessaires à la vie ou au service de Dieu, et celles qu’on fait pour une cause grave, en demandant, si l’on peut, la permission à son curé.

Que nous ordonne le quatrième commandement : Honore ton père et ta mère ?

Le quatrième commandement : *honore ton père, et ta mère,* nous ordonne de respecter notre père et notre mère, de leur obéir en tout ce qui n’est pas péché, et de les assister dans leurs besoins spirituels et temporels.

Que nous défend le quatrième commandement ?

Le quatrième commandement nous défend d’offenser nos parents en paroles, en actes ou de quelque autre manière que ce soit.

Quelles autres personnes le quatrième commandement comprend-il sous le nom de père et de mère ?

Sous le nom de père et de mère, ce commandement comprend encore tous les supérieurs, tant ecclésiastiques que laïques, auxquels nous devons donc obéissance et respect.

Que nous défend le cinquième commandement : Tu ne tueras pas ?

Le cinquième commandement : *tu ne tueras pas,* défend de donner la mort, de battre, de frapper, de faire quelque autre tort que ce soit au prochain dans son corps, soit par soi-même, soit par d’autres : comme aussi de l’offenser par des paroles injurieuses, de lui vouloir du mal et de le scandaliser. Dans ce commandement, Dieu défend encore de se donner la mort à soi-même, ce qu’on appelle le *suicide.*

Pourquoi dans le cinquième commandement Dieu défend-il de se donner la mort à soi-même ou de se suicider ?

Dans le cinquième commandement, Dieu défend le suicide, parce que l’homme n’est pas le maitre de sa vie, pas plus qu’il ne l’est de celle des autres. Aussi l’Église punit-elle le suicide par la privation de la sépulture ecclésiastique.

Que nous ordonne le cinquième commandement ?

Le cinquième commandement nous ordonne de pardonner à nos ennemis et de vouloir du bien à tous.

Que nous défend le sixième commandement : Tu ne commettras pas d’impureté ?

Le sixième commandement : *tu ne commettras pas d’impureté,* nous défend tout acte, tout regard, toute parole contraires à la chasteté.

Que nous ordonne le sixième commandement ?

Le sixième commandement nous ordonne d’être chastes et modestes dans nos actes, nos regards, notre maintien et nos paroles.

Que nous défend le septième commandement : Tu ne voleras pas ?

Le septième commandement : *tu ne voleras pas,* nous défend de prendre ou de retenir injustement le bien d’autrui et de causer un dommage au prochain de toute autre manière, par exemple par l’usure, la fraude et les tromperies semblables.

Que nous ordonne le septième commandement ?

Le septième commandement nous ordonne de restituer le bien d’autrui, de réparer les dommages injustement causés et de payer nos dettes.

Que nous défend le huitième commandement : Tu ne porteras pas de faux témoignage ?

Le huitième commandement : *tu ne porteras pas de faux témoignage,* nous défend de faire de fausses dépositions devant les tribunaux. Il nous défend aussi la calomnie, la médisance, la flatterie, les jugements ou soupçons téméraires, et toute espèce de mensonge.

Que nous ordonne le huitième commandement ?

Le huitième commandement nous ordonne de dire, en temps et lieu, la vérité, et d’interpréter en bien, autant que possible, les actions du prochain.

Que nous défend le neuvième commandement : Tu ne désireras pas la femme d’autrui ?

Le neuvième commandement : *tu ne désireras pas la femme d’autrui,* nous défend les mauvais désirs et tous les péchés intérieurs contre la pureté.

Que nous ordonne le neuvième commandement ?

Le neuvième commandement nous ordonne d’être chastes et purs même intérieurement.

Que nous défend le dixième commandement : Tu ne désireras pas le bien d’autrui ?

Le dixième commandement : *tu ne désireras pas le bien d’autrui,* nous défend le désir de priver le prochain de son bien et le désir de nous enrichir par des moyens injustes.

Que nous ordonne le dixième commandement ?

Le dixième commandement nous ordonne de nous contenter de l’état où Dieu nous a placés et de souffrir avec patience la pauvreté, quand Dieu nous veut dans cet état.

#### CHAPITRE II Des préceptes de l’Église

Combien y a-t-il de préceptes principaux de l’Église ?

Les préceptes principaux de l’Église et qui sont les plus communs sont au nombre de cinq :

1° Entendre la messe tous les dimanches et autres fêtes d’obligation ;

2° Jeûner pendant le Carême, les Quatre-Temps et les Vigiles commandées ; ne pas manger de viande les jours défendus ;

3° Se confesser au moins une fois l’an et communier à Pâques dans sa paroisse ;

4° Payer les dimes dues à l’Église d’après les usages ;

5° Ne pas célébrer de mariage en temps prohibé, c’est-à-dire du premier dimanche de l’Avent à l’Épiphanie et du premier jour de Carême jusqu’à l’octave de Pâques.

De qui l’Église a-t-elle reçu autorité pour nous imposer des préceptes ?

C’est de Jésus-Christ lui-même que l’Église a reçu autorité pour nous imposer des préceptes ; aussi qui désobéit à l’Église désobéit à Dieu lui-même.

Que nous commande le premier précepte de l’Église : Entendre la messe tous les dimanches et autres fêtes d’obligations ?

Le premier précepte de l’Église : *entendre la messe tous les dimanches et autres fêtes d’obligation,* nous commande d’assister avec dévotion à la sainte Messe tous les dimanches et les fêtes de précepte.

Que nous commande le second précepte de l’Église par les paroles : Jeûner les jours commandés ?

Le second précepte de l’Église, par les paroles : *jeûner les jours commandés,* nous ordonne d’observer le jeûne pendant le Carême, à certains jours de l’Avent, aux Quatre-Temps et aux Vigiles prescrites.

Qui est obligé au jeûne ?

Sont obligés au jeûne les chrétiens qui ont vingt-et-un ans accomplis et qui ne sont pas dispensés ou excusés par un empêchement légitime.

Que nous défend le second précepte de l’Église par les paroles : Ne pas manger de viande les jours défendus ?

Le second précepte de l’Église, par les paroles : *ne pas manger de viande les jours défendus,* nous défend de manger de la viande le vendredi, le samedi (s’il n’y a pas dispense), aux jours de jeûne des Quatre-Temps et de l’Avent et aux Vigiles prescrites.

Pourquoi l’Église a-t-elle imposé la loi du jeûne et de l’abstinence ?

L’Église a imposé la loi du jeûne et de l’abstinence pour nous aider à faire pénitence de nos péchés, à vaincre nos passions et à obtenir les grâces de Dieu.

Que nous ordonne l’Église par les paroles du troisième précepte : Se confesser au moins une fois l’an ?

Par les paroles du troisième précepte : *se confesser au moins une fois l’an,* l’Église oblige tous les chrétiens qui ont atteint l’âge de raison à s’approcher une fois au moins chaque année, du sacrement de Pénitence.

Pourquoi l’Église dit-elle que nous nous confessions au moins une fois l’an ?

L’Église dit *au moins,* pour nous faire connaitre son désir que nous nous approchions plus souvent des sacrements.

Que nous ordonne l’Église par les autres paroles du troisième précepte : Communier à Pâques, chacun dans sa paroisse ?

Par les autres paroles du troisième précepte : *communier à Pâques chacun dans sa paroisse,* l’Église oblige tous les chrétiens qui sont arrivés à l’âge de discrétion de recevoir tous les ans la Très Sainte Eucharistie dans leur paroisse pendant le temps pascal.

Comment observe-t-on le quatrième précepte : Payer les dimes dues à l’Église[[7]](#footnote-7) ?

On observe le quatrième précepte : *payer les dimes dues à l’Église,* en payant les offrandes ou prestations qui ont été établies pour reconnaitre le souverain domaine que Dieu a sur toutes choses, et pour pourvoir à l’honnête subsistance de ses ministres.

Que nous défend l’Église par le cinquième précepte : Ne pas célébrer de mariage en temps prohibé ?

Par le cinquième précepte : *ne pas célébrer de mariage en temps prohibé,* l’Église nous défend de célébrer des mariages solennels depuis le premier dimanche de l’Avent jusqu’à l’Épiphanie et depuis le premier jour de Carême jusqu’à l’octave de Pâques.

#### CHAPITRE III Du péché

Qu’est-ce que le péché ?

Le péché est une transgression volontaire de la loi de Dieu.

Combien y a-t-il de sortes de péché ?

Il y a deux sortes de péché : le péché originel et le péché actuel.

Qu’est-ce que le péché originel ?

Le péché originel est celui avec lequel nous naissons tous et qui nous vient par une sorte d’hérédité d’Adam notre premier père.

Est-ce qu’aucune créature humaine n’a été préservée du péché originel ?

La Très Sainte Vierge seule a été préservée du péché originel par un privilège spécial, en vue des mérites de son divin Fils Jésus-Christ. C’est pour cela qu’on l’appelle *Immaculée.*

Qu’est-ce que le péché actuel ?

Le péché actuel est celui que nous commettons nous-mêmes quand nous sommes arrivés à l’usage de la raison.

Combien y a-t-il de sortes de péché actuel ?

Il y a deux sortes de péché actuel : le péché mortel et le péché véniel.

Qu’est-ce que le péché mortel ?

Le péché mortel est une violation de la loi de Dieu en matière grave, faite avec pleine connaissance et avec plein consentement.

Pourquoi ce péché est-il appelé mortel ?

Le péché grave est appelé péché *mortel* parce qu’il donne la mort à l’âme, c’est-à-dire la prive de la grâce de Dieu qui est sa vie surnaturelle, et rend celui qui le commet digne de l’enfer.

Quel autre mal cause à l’âme le péché mortel ?

Le péché mortel fait perdre les mérites précédemment acquis, ou en suspend la valeur, et il rend l’homme incapable de faire des œuvres méritoires pour la vie éternelle, et plus enclin au mal.

Celui qui a perdu la grâce de Dieu par le péché mortel ne peut-il plus la recouvrer ?

Celui qui a perdu la grâce de Dieu par le péché mortel peut la recouvrer par le sacrement de Pénitence, ou par un acte de contrition parfaite joint à la résolution, au moins implicite, de se confesser au plus tôt.

Qu’est-ce que le péché véniel ?

Le péché véniel est celui qui ne nous prive pas de la grâce de Dieu, mais diminue en nous la ferveur de la charité, nous dispose au péché mortel et nous rend dignes de peines temporelles en ce monde et en l’autre.

Pourquoi ce péché est-il appelé véniel ?

Ce péché est appelé *véniel,* parce que, étant une faute légère, il obtient plus facilement le pardon de Dieu.

De combien de manières peut-on pécher ?

On peut pécher de quatre manières : en pensées, en paroles, en actions et en omissions.

Comment pèche-t-on en pensées, paroles et actions ?

On pèche en pensées, paroles et actions, lorsque, avec un plein consentement, on pense avec plaisir à des choses défendues, on les désire, on en parle ou on les fait.

Comment pèche-t-on par omission ?

On pèche par omission, lorsque, volontairement, on omet des choses commandées.

Combien y a-t-il de péchés capitaux ?

Il y a sept péchés capitaux : l’Orgueil, l’Avarice, la Luxure, l’Envie, la Gourmandise, la Colère et la Paresse.

Pourquoi ces péchés sont-ils appelés capitaux ?

Ces péchés ou vices sont appelés *capitaux* parce qu’ils sont la source des autres vices et péchés.

Combien y a-t-il de péchés contre le Saint-Esprit ?

Les péchés contre le Saint-Esprit sont au nombre de six : désespérer de son salut ; prétendre être sauvé sans mérites ; combattre la vérité connue ; porter envie aux grâces d’autrui ; s’obstiner dans le péché ; mourir dans l’impénitence finale.

Quelle est la pensée qui nous tient le plus éloignés du péché ?

La pensée qui nous tient le plus éloignés du péché est celle des Fins dernières c’est-à-dire des dernières choses qui nous attendent.

Combien y a-t-il de Fins dernières ?

Il y a quatre Fins dernières : la Mort, le Jugement, l’Enfer et le Paradis.

### 

### QUATRIÈME PARTIE

Des sacrements

#### CHAPITRE PREMIER Des sacrements en général

Combien y a-t-il de sacrements ?

Il y a sept sacrements : le Baptême, la Confirmation, l’Eucharistie, la Pénitence, l’Extrême-Onction, l’Ordre et le Mariage.

Qu’entend-on par le mot sacrement ?

Par le mot *sacrement* on entend un signe sensible et efficace de la grâce, institué par Jésus-Christ pour sanctifier nos âmes.

Pourquoi appelez-vous les sacrements signes sensibles et efficaces de la grâce ?

J’appelle les sacrements signes sensibles et efficaces de la grâce de Dieu, parce que tous les sacrements signifient, au moyen de choses sensibles, la grâce divine qu’ils produisent dans notre âme.

Comment les sacrements nous sanctifient-ils ?

Les sacrements nous sanctifient en nous donnant ou en augmentant en nous la grâce, qui nous rend saints et agréables à Dieu, ses enfants adoptifs et les héritiers de son paradis.

Qui a donné aux sacrements la vertu de nous sanctifier ?

C’est Jésus-Christ qui, par sa passion et par sa mort, a donné aux sacrements la vertu de nous sanctifier.

Quels sont les sacrements qui nous sanctifient en nous donnant la grâce qui nous rend les amis de Dieu ?

Les sacrements qui nous sanctifient en nous donnant la première grâce et, d’ennemis que nous étions, nous rendent amis de Dieu, sont au nombre de deux : le Baptême et la Pénitence. On les appelle sacrements des morts parce qu’ils enlèvent le péché qui est la mort de notre âme.

Quels sont les sacrements qui nous sanctifient en augmentant la grâce ?

Il y a cinq sacrements qui nous sanctifient en augmentent la grâce : la Confirmation, l’Eucharistie, l’Extrême-Onction, l’Ordre et le Mariage. On les appelle sacrements des vivants parce que celui qui les reçoit doit déjà vivre de la grâce de Dieu, c’est-à-dire être exempt de tout péché mortel.

Quel péché commet celui qui reçoit un des sacrements des vivants en sachant qu’il n’est pas en état de grâce ?

Celui qui reçoit un des sacrements des vivants en sachant qu’il n’est pas en état de grâce commet un grave sacrilège.

Quels sont les sacrements les plus nécessaires à notre salut ?

Les sacrements les plus nécessaires à notre salut sont au nombre de deux : le Baptême et la Pénitence. Le Baptême est nécessaire à tous absolument, et la Pénitence est nécessaire à tous ceux qui ont péché mortellement après le Baptême.

Quels sont les sacrements qu’on ne peut recevoir qu’une fois ?

Il y a trois sacrements qu’on ne peut recevoir qu’une fois : le Baptême, la Confirmation et l’Ordre.

Pourquoi ces trois sacrements, le Baptême, la Confirmation et l’Ordre ne peuvent-ils être reçus qu’une fois ?

Ces trois sacrements, le Baptême, la Confirmation et l’Ordre ne peuvent être reçus qu’une fois, parce que chacun d’eux imprime un caractère.

Qu’est-ce que le caractère imprimé dans l’âme par chacun de ces trois sacrements, le Baptême, la Confirmation et l’Ordre ?

Le caractère imprimé dans l’âme par chacun de ces trois sacrements, le Baptême, la Confirmation et l’Ordre, est une marque spirituelle qui ne s’efface jamais plus.

À quoi sert le caractère qu’impriment dans l’âme ces trois sacrements, le Baptême, la Confirmation et l’Ordre ?

Le caractère qu’impriment dans l’âme ces trois sacrements, le Baptême, la Confirmation et l’Ordre sert à nous marquer dans le Baptême comme membres de Jésus-Christ, dans la Confirmation comme ses soldats, dans l’Ordre comme ses ministres.

Combien de choses faut-il pour faire un sacrement ?

Pour faire un sacrement il faut : la *matière,* la *forme,* et le *ministre* qui ait l’intention de faire ce que fait l’Église.

Qu’est-ce que la matière du Sacrement ?

La matière du sacrement est la chose sensible que l’on emploie pour le faire, comme, par exemple, l’eau naturelle dans le Baptême, l’huile et le baume dans la Confirmation.

Qu’est-ce que la forme du sacrement ?

La forme du sacrement, ce sont les paroles qu’on prononce en le faisant.

Qu’est-ce que le ministre des sacrements ?

Le ministre des sacrements est la personne qui fait ou administre le sacrement.

#### CHAPITRE II Du Baptême

Qu’est-ce que le Baptême ?

Le Baptême est le sacrement par lequel nous renaissons à la grâce de Dieu et nous devenons chrétiens.

Quels sont les effets du sacrement de Baptême ?

Le sacrement de Baptême efface le péché originel et aussi le péché actuel s’il existe. Il remet toute la peine due pour ces péchés, imprime le caractère de membres de Jésus-Christ, nous fait enfants de Dieu et de l’Église et héritiers du paradis, et nous rend capables de recevoir les autres sacrements.

Quel est le ministre ordinaire du Baptême ?

Le ministre ordinaire du Baptême est le prêtre et surtout celui qui a charge d’âmes.

En cas de nécessité, qui peut donner le Baptême ?

En cas de nécessité, toute personne, homme ou femme, peut donner le Baptême, même un hérétique ou un infidèle.

Comment fait-on pour donner le Baptême ?

On donne le Baptême en versant de l’eau sur la tête du baptisé, ou si on ne peut sur la tête, sur quelque autre partie principale du corps, en disant en même temps : *Je te baptise au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.*

Quelle intention doit avoir celui qui baptise ?

Celui qui baptise doit avoir l’intention de faire ce que fait l’Église dans le Baptême.

Quand doit-on porter les enfants à l’église pour les faire baptiser ?

On doit porter les enfants à l’église pour les faire baptiser le plus tôt possible.

À quoi s’oblige celui qui reçoit le Baptême ?

Celui qui reçoit le Baptême s’oblige à professer toujours la foi et à observer la loi de Jésus-Christ et de son Église.

À quoi renonce-t-on en recevant le saint Baptême ?

En recevant le saint Baptême on renonce pour toujours au démon, à ses œuvres et à ses pompes.

Qu’entend-on par les œuvres et les pompes du démon ?

Par les œuvres et les pompes du démon on entend les péchés, les maximes corrompues et les vanités du monde.

Sommes-nous obligés de tenir les promesses et renonciations faites pour nous au Baptême par notre parrain et notre marraine ?

Oui, nous y sommes obligés, car Dieu ne nous a reçus en sa sainte grâce qu’à ces conditions.

#### CHAPITRE III De la Confirmation

Qu’est-ce que le sacrement de Confirmation ?

La Confirmation est un sacrement qui nous donne le Saint-Esprit, imprime dans notre âme le caractère de soldats de Jésus-Christ et nous rend parfaits chrétiens.

De quelle manière le sacrement de Confirmation nous rend-il parfaits chrétiens ?

La Confirmation nous rend parfaits chrétiens parce qu’elle nous confirme dans la foi et perfectionne les autres vertus et les dons que nous avons reçus dans le saint Baptême.

Quels sont les dons du Saint-Esprit qu’on reçoit dans la Confirmation ?

Les dons du Saint-Esprit qu’on reçoit dans la confirmation sont au nombre de sept : la Sagesse, l’Intelligence, le Conseil, la Force, la Science, la Piété et la Crainte de Dieu.

Tous doivent-ils avoir soin de recevoir le sacrement de Confirmation ?

Oui, tous doivent avoir soin de recevoir le sacrement de Confirmation et de le faire recevoir à ceux qui dépendent d’eux.

À quel âge est-il bon de recevoir la Confirmation ?

Il est bon de recevoir la Confirmation vers l’âge de sept ans, parce qu’à cet âge commencent habituellement les tentations et qu’on a assez de connaissance pour apprécier ce sacrement et se rappeler ensuite qu’on l’a reçu[[8]](#footnote-8).

Quelles sont les dispositions requises pour recevoir dignement le sacrement de Confirmation ?

Pour recevoir dignement le sacrement de Confirmation il faut être en état de grâce, connaitre les principaux mystères de notre sainte foi, et s’en approcher avec respect et dévotion.

Quel est le ministre du sacrement de Confirmation ?

Le ministre ordinaire du sacrement de Confirmation est l’Évêque.

Quelles cérémonies fait l’Évêque pour administrer la Confirmation ?

L’Évêque, pour administrer le sacrement de Confirmation, étend d’abord les mains sur les confirmands en invoquant sur eux le Saint-Esprit ; puis il fait avec le saint Chrême une onction en forme de croix sur le front de chacun en disant ces paroles : *Je te marque du signe de la Croix et te confirme avec le Chrême du salut, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit ;* ensuite il donne un léger soufflet sur la joue du confirmé en lui disant : *La paix soit avec toi ;* enfin il bénit solennellement tous les confirmés.

Qu’est-ce que le saint Chrême ?

Le saint Chrême est de l’huile mêlée avec du baume que l’Évêque consacre le jour du Jeudi-Saint.

Que signifient l’huile et le baume dans ce sacrement ?

Dans ce sacrement, l’huile qui s’étend et qui fortifie signifie la grâce abondante qui se répand dans l’âme du chrétien pour le confirmer dans sa foi ; et le baume qui est odorant et qui garde de la corruption, signifie que le chrétien, fortifié par cette grâce, est capable de répandre la bonne odeur des vertus chrétiennes et de se préserver de la corruption des vices.

Pourquoi l’onction est-elle faite sur le front ?

L’onction est faite sur le front, où apparaissent les signes de la crainte et de la honte, pour que le confirmé comprenne qu’il ne doit pas rougir du nom et de la profession de chrétien ni avoir peur des ennemis de la foi.

Pourquoi le confirmé reçoit-il un léger soufflet ?

Le confirmé reçoit un léger soufflet, afin qu’il sache qu’il doit être prêt à souffrir toute sorte d’affronts et de peines pour la foi de Jésus-Christ.

Que doit faire le chrétien pour conserver la grâce de la Confirmation ?

Pour conserver la grâce de la Confirmation, le chrétien doit prier souvent, faire de bonnes œuvres et vivre selon la loi de Jésus-Christ, sans respect humain.

#### CHAPITRE IV De la très sainte Eucharistie

##### § 1. — De la présence réelle de Jésus-Christ dans l’eucharistie

Qu’est-ce que le sacrement de l’Eucharistie ?

L’Eucharistie est un sacrement qui, par l’admirable changement de toute la substance du pain au Corps de Jésus-Christ et de celle du vin en son précieux Sang, contient vraiment, réellement et substantiellement le Corps, le Sang, l’Âme et la Divinité de Jésus-Christ Notre-Seigneur, sous les espèces du pain et du vin, pour être notre nourriture spirituelle.

Comment s’appelle ce merveilleux changement ?

Ce merveilleux changement s’appelle la transsubstantiation.

Y a-t-il dans l’Eucharistie le même Jésus-Christ qui est au ciel et qui naquit sur la terre de la Très Sainte Vierge ?

Oui, dans l’Eucharistie il y a vraiment le même Jésus-Christ.

Pourquoi croyez-vous que dans le sacrement de l’Eucharistie il y a vraiment Jésus-Christ ?

Je crois que dans le sacrement de l’Eucharistie il y a vraiment Jésus-Christ, parce que Lui-même l’a dit et que la sainte Église me l’enseigne.

Qu’est-ce que l’hostie avant la consécration ?

L’hostie, avant la consécration, est du *pain.*

Et après la consécration qu’est l’hostie ?

Après la consécration, l’hostie est le vrai Corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ sous les espèces du pain.

Dans le calice, avant la consécration, qu’y a-t-il ?

Dans le calice, avant la consécration, il y a un peu de *vin* avec quelques gouttes d’eau.

Et après la consécration, qu’y a-t-il dans le calice ?

Après la consécration il y a dans le calice le vrai Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ sous les espèces du vin.

Quand se fait le changement du pain au Corps et du vin au Sang de Jésus-Christ ?

Le changement du pain au Corps et du vin au Sang de Jésus-Christ se fait au moment même où le prêtre, pendant la sainte Messe, prononce les paroles de la consécration.

Qui a donné une telle vertu aux paroles de la consécration ?

Celui qui a donné une telle vertu aux paroles de la consécration est Notre-Seigneur Jésus-Christ, car il est le Dieu tout-puissant.

Donc, après la consécration, il ne reste rien du pain et du vin ?

Après la consécration, il reste seulement les *espèces* du pain et du vin.

Qu’est-ce que les espèces du pain et du vin ?

Les espèces sont la quantité et les qualités sensibles du pain et du vin, comme la forme, la couleur, la saveur.

Sous les espèces du pain y a-t-il seulement le Corps de Jésus-Christ et sous les espèces du vin y a-t-il seulement son Sang ?

Tant sous les espèces du pain que sous les espèces du vin il y a Jésus-Christ tout entier et vivant, avec son Corps, son Sang, son Âme et sa Divinité.

Jésus-Christ est-il présent dans toutes les hosties consacrées du monde ?

Oui, Jésus-Christ est présent dans toutes les hosties consacrées.

Quand on partage l’hostie, partage-t-on le Corps de Jésus-Christ ?

Quand on partage l’hostie, on ne partage pas le Corps de Jésus-Christ, on ne partage que les espèces du pain.

Dans quelle partie de l’hostie reste le Corps de Jésus-Christ ?

Le Corps de Jésus-Christ reste tout entier dans toutes les parties de l’hostie divisée.

Pour quel motif conserve-t-on dans les églises la très sainte Eucharistie ?

La très sainte Eucharistie est conservée dans les églises pour être adorée par les fidèles et portée aux infirmes selon le besoin.

##### § 2. — De la fin et des effets de l’Eucharistie

Pourquoi Jésus-Christ a-t-il institué la très sainte Eucharistie ?

Jésus-Christ a institué la très sainte Eucharistie pour trois principales raisons : 1° pour qu’elle soit le sacrifice permanent de la nouvelle loi ; 2° pour qu’elle soit la nourriture de notre âme ; 3° pour qu’elle soit un mémorial perpétuel de sa Passion et de sa Mort et un gage précieux de son amour pour nous et de la vie éternelle.

Quels sont les principaux effets produits par la très sainte Eucharistie en celui qui la reçoit ?

Voici les principaux effets produits par la très sainte Eucharistie en celui qui la reçoit dignement : 1° elle conserve et accroit la vie de l’âme qui est la grâce, comme la nourriture matérielle soutient et accroit la vie du corps ; 2° elle remet les péchés véniels et préserve des péchés mortels ; 3° elle produit la consolation spirituelle.

##### § 3. — Des dispositions pour bien communier et du devoir de la Communion

Combien y a-t-il de choses nécessaires pour faire une bonne Communion ?

Il y a trois choses nécessaires pour faire une bonne Communion : 1° être en état de grâce ; 2° être à jeun depuis minuit jusqu’au moment de la Communion ; 3° savoir ce qu’on va recevoir et s’approcher de la sainte Communion avec dévotion.

Qu’est-ce qu’être en état de grâce ?

Être en état de grâce, c’est avoir la conscience pure de tout péché mortel.

Quel péché commet celui qui communie en sachant qu’il est en état de péché mortel ?

Celui qui communie en sachant qu’il est en état de péché mortel, commet un horrible sacrilège.

Quel est le jeûne requis pour la sainte Communion ?

Le jeûne requis pour la sainte Communion est le *jeûne naturel,* qui est rompu si on prend la plus petite chose par manière de nourriture ou de boisson.

La Communion n’est-elle jamais permise à qui n’est pas à jeun ?

Elle est permise aux malades qui sont en péril de mort, et alors la Communion est appelée *Viatique.*

Qu’entend-on par : savoir ce qu’on va recevoir ?

*Savoir ce qu’on va recevoir,* c’est connaitre ce que la doctrine chrétienne nous enseigne au sujet de ce sacrement, et le croire fermement.

Que veut dire : communier avec dévotion ?

*Communier avec dévotion* veut dire s’approcher de la sainte Communion avec humilité et avec modestie soit dans le maintien, soit dans les habits, et faire la préparation avant et l’action de grâces après la sainte Communion.

Quand est-on obligé de communier ?

On est obligé de communier tous les ans, à Pâques, dans sa propre paroisse, et, de plus, quand on est en danger de mort.

À quel âge commence à obliger le commandement ou précepte de la Communion pascale ?

À l’âge où l’enfant est capable de s’en approcher avec les dispositions requises.

Est-il bon et utile de communier souvent ?

C’est une chose excellente de communier souvent, pourvu qu’on le fasse avec les dispositions requises et d’après le conseil de son confesseur.

Après la sainte Communion, combien de temps Jésus-Christ reste-t-il en nous ?

Après la sainte Communion, Jésus-Christ reste en nous *par sa grâce* tant que nous ne péchons pas mortellement ; et *par sa présence réelle,* il reste en nous jusqu’à ce que soient consommées les espèces sacramentelles.

##### § 4. — Du Saint Sacrifice de la Messe

L’Eucharistie est-elle seulement un sacrement ?

L’Eucharistie n’est pas seulement un sacrement, elle est aussi le *sacrifice* permanent de la nouvelle loi.

Et comment s’appelle ce sacrifice de la nouvelle loi ?

Ce sacrifice de la nouvelle loi s’appelle la sainte Messe.

Qu’est-ce que la sainte Messe ?

La sainte Messe est le sacrifice du Corps et du Sang de Jésus-Christ offert sur nos autels sous l’apparence du pain et du vin, en mémoire du sacrifice de la Croix.

Le sacrifice de la Messe est-il le même que le sacrifice de la Croix ?

Le sacrifice de la Messe ressemble au sacrifice de la Croix en ce que, dans l’un et dans l’autre, Jésus-Christ est à la fois le prêtre et la victime ; il en diffère cependant par la manière dont il est offert.

Quelle différence y a-t-il dans la manière dont il est offert ?

La différence consiste en ce que, dans le sacrifice de la Croix, Jésus-Christ mourut réellement et répandit son Sang, tandis qu’au sacrifice de la Messe, qui en est la commémoration, Il se fait victime sans répandre son sang. De plus, c’est dans le sacrifice de la Croix qu’il mérita notre rachat, tandis qu’au sacrifice de la Messe Il ne fait que nous appliquer ces mérites.

Qui a institué le sacrifice de la sainte Messe ?

C’est Jésus-Christ lui-même qui a établi le sacrifice de la sainte Messe quand, dans la dernière Cène, Il institua le sacrement de l’Eucharistie.

Pour quelles fins offre-t-on à Dieu le sacrifice de la sainte Messe ?

On offre à Dieu le sacrifice de la sainte Messe pour quatre fins : 1° pour lui rendre l’honneur qui lui est dû ; 2° pour le remercier de ses bienfaits ; 3° pour l’apaiser et lui donner une satisfaction convenable pour nos péchés ; 4° pour obtenir toutes les grâces qui nous sont nécessaires.

Est-il bon d’entendre la sainte Messe tous les jours ?

Il est très utile d’entendre la sainte Messe tous les jours, bien que ce ne soit pas commandé.

Que faut-il faire pour assister arec fruit à la sainte Messe ?

Pour assister avec fruit à la sainte Messe il faut l’entendre avec grande attention et avec piété depuis le commencement jusqu’à la fin, en pensant à Dieu, à la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ et en récitant de dévotes prières.

#### CHAPITRE V Du sacrement de pénitence

##### § 1. — Des dispositions pour bien recevoir ce sacrement et en particulier de l’examen de conscience

Qu’est-ce que le sacrement de Pénitence ?

La Pénitence, qu’on appelle aussi la confession, est un sacrement institué par Jésus-Christ pour remettre les péchés commis après le Baptême.

Combien faut-il de choses pour faire une bonne confession ?

Pour faire une bonne confession, il faut cinq choses : 1° faire l’examen de conscience ; 2° avoir le regret et la détestation des péchés ; 3° avoir une ferme résolution de ne jamais plus les commettre ; 4° les confesser tous ; 5° faire la pénitence imposée par le confesseur.

Comment fait-on l’examen de conscience ?

On fait l’examen de conscience en cherchant avec soin devant Dieu à se rappeler les péchés qu’on a commis, et dont on ne s’est jamais confessé, en pensées, paroles, actions et omissions, contre les commandements de Dieu et l’Église et contre les devoirs de son état.

Dans l’examen de conscience devons nous aussi rechercher le nombre des péchés ?

Dans l’examen nous devons aussi rechercher le nombre des péchés mortels.

Devons-nous en outre, dans cet examen, penser aux circonstances dans lesquelles furent commis les péchés ?

Nous devons encore penser aux circonstances qui changent l’espèce du péché ou qui d’un péché véniel font un péché mortel.

##### § 2. — De la douleur et du bon propos

Qu’est-ce que la douleur des péchés ?

La douleur des péchés est un déplaisir de l’âme, qui fait qu’on déteste les péchés commis et qu’on se propose de n’en plus commettre à l’avenir.

Quels sont les motifs pour lesquels nous devons nous repentir ?

Nous devons nous repentir parce que, par nos péchés, nous avons mérité les châtiments de Dieu, mais bien plus parce que nous avons offensé un Dieu infiniment bon et digne d’être aimé pour lui-même par-dessus toutes choses.

Que devons-nous faire pour avoir cette douleur ?

Nous devons la demander à Dieu de tout notre cœur, et l’exciter en nous par la considération du grand mal que nous avons fait en péchant.

Combien y a-t-il d’espèces de douleur du péché ?

Il y a deux espèces de douleur du péché : la douleur parfaite et la douleur imparfaite.

Qu’est-ce que la douleur parfaite ?

La douleur parfaite est le déplaisir d’avoir offensé Dieu, parce qu’il est infiniment bon et digne d’être aimé pour lui-même ; et cette douleur s’appelle aussi contrition.

Pourquoi appelez-vous parfaite la douleur de contrition ?

J’appelle parfaite la douleur de contrition pour deux raisons : 1°parce qu’elle regarde la bonté de Dieu pour elle-même ; 2° parce qu’elle nous fait obtenir le pardon des péchés immédiatement, bien que nous restions obligés à les confesser.

Qu’est-ce que la douleur imparfaite ou d’attrition ?

La douleur imparfaite ou d’attrition est celle par laquelle nous nous repentons d’avoir offensé Dieu comme souverain Juge, donc par crainte des châtiments mérités par nos péchés en cette vie ou en l’autre.

La douleur imparfaite ou d’attrition est-elle suffisante pour obtenir le pardon ?

La douleur imparfaite ou attrition est suffisante pour obtenir le pardon des fautes quand elle est jointe à l’absolution sacramentelle.

Quel mal fait-on en péchant ?

Le mal qu’on fait en péchant mortellement consiste spécialement en ce que, par ce péché, on perd la grâce de Dieu et le paradis ; on mérite les peines de l’enfer et on offense Dieu, notre Seigneur et Père, qui nous a favorisés de tant de bienfaits, qui nous aime tant et qui a un droit infini à être aimé par-dessus toute chose et servi fidèlement.

La douleur doit-elle s’étendre à tous les péchés ?

Oui, la douleur doit s’étendre à tous les péchés mortels qu’on a commis.

Celui qui ne se confesse que de péchés véniels doit-il avoir la douleur de tous ?

Pour rendre valide la confession, il suffit de se repentir de quelques-uns d’entre eux ; mais pour obtenir le pardon de tous il est nécessaire de se repentir de tous.

En quoi consiste le ferme propos ?

Le ferme propos consiste en une volonté résolue à ne plus commettre le péché, et à user de tous les moyens nécessaires pour le fuir.

##### § 3. — De la confession ou accusation des péchés

En quoi consiste la confession des péchés ?

La confession consiste en une accusation distincte de nos péchés au confesseur pour en avoir l’absolution et la pénitence.

De quels péchés sommes-nous obligés de nous confesser ?

Nous sommes obligés de nous confesser de tous les péchés mortels ; il est bon cependant de confesser aussi les véniels.

Comment devons-nous accuser les péchés mortels ?

Nous devons confesser les péchés mortels en exposant le nombre, l’espèce et les circonstances qui changent l’espèce ou qui, d’un péché véniel, font un péché mortel.

Comment doit faire celui qui ne se rappelle pas exactement le nombre des péchés ?

Celui qui ne se rappelle pas exactement le nombre des péchés qu’il a commis doit dire le nombre qui s’approche le plus de la vérité.

Celui qui, par honte, n’aurait pas dit la vérité à son confesseur, aurait-il fait une bonne confession ?

Celui qui, par honte, n’aurait pas dit la vérité à son confesseur ou en taisant un péché mortel, ou en ne disant pas le nombre qu’il connait, ou en n’exposant pas les circonstances nécessaires, aurait fait un sacrilège.

Que doit faire celui qui sait ne s’être pas bien confessé ?

Celui qui sait ne s’être pas bien confessé doit refaire les confessions mal faites, et faire connaitre, en outre, le sacrilège ou les sacrilèges commis.

Celui qui a omis un péché mortel par pur oubli a-t-il fait une bonne confession ?

Celui qui a omis un péché mortel par oubli, a fait une bonne confession, pourvu que l’examen ait été sérieux, mais il lui reste l’obligation d’accuser ce péché à la confession suivante.

Comment vous présenterez-vous au confesseur ?

Je me mettrai à genoux, je dirai : « *Bénissez-moi, mon Père, parce que j’ai péché* » ; et je ferai le signe de la Croix.

Que direz-vous quand vous aurez fait le signe de la Croix ?

Après avoir fait le signe de la croix, je dirai : « *Je me confesse à Dieu tout-puissant, à la bienheureuse vierge Marie, à tous les Saints et à vous, mon Père, parce que j’ai péché* ». Je ferai ensuite l’accusation de mes péchés.

Est-ce une bonne chose d’accuser quelque péché grave de la vie passée ?

Oui, et surtout lorsqu’on n’a confessé que des péchés véniels, car cette accusation aidera à assurer la douleur sans laquelle l’absolution ne serait pas valide.

Quand vous aurez fini l’accusation de vos péchés que ferez-vous ?

Quand j’aurai fini l’accusation de mes péchés, j’écouterai avec respect ce que me dira le confesseur, j’accepterai la pénitence avec un sincère désir de la faire et, pendant qu’il me donnera la sainte absolution, je renouvèlerai au fond du cœur mon acte de repentir.

Que restera-t-il à faire quand l’absolution vous aura été donnée ?

Quand l’absolution m’aura été donnée, je remercierai le Seigneur, je ferai au plus tôt la pénitence et je mettrai en pratique les avis que m’aura donnés le confesseur.

##### § 4. — De l’absolution et de la satisfaction

Qu’est-ce que l’absolution ?

L’absolution est la sentence que le prêtre prononce au nom de Jésus-Christ pour remettre les péchés au pénitent.

Qu’est-ce que la satisfaction ou la pénitence ?

La satisfaction ou pénitence est une prière ou une autre bonne œuvre que le confesseur impose au pénitent en expiation de ses péchés.

Quand doit-on faire la pénitence sacramentelle ?

Si le confesseur n’a pas assigné un moment pour la faire, la pénitence sacramentelle doit se faire le plus tôt possible.

Est-il bon de se confesser souvient ?

Il est bon de se confesser au moins une fois par mois ; mais celui qui sait être en état de péché mortel doit apporter encore plus d’empressement à le faire.

#### CHAPITRE VI L’Extrême-Onction

Qu’est-ce que l’Extrême-Onction ?

L’Extrême-Onction (que les Italiens appellent « Huile sainte »), est le sacrement institué pour le soulagement spirituel et même corporel des malades qui sont en danger de mort.

Quels effets produit le sacrement d’Extrême-Onction ?

Le sacrement d’Extrême-Onction produit les effets suivants : 1° il augmente la grâce sanctifiante ; *2°* il efface les péchés véniels et même les péchés mortels que le malade repentant ne pourrait confesser ; 3° il enlève cette faiblesse et cette langueur pour le bien qui restent même après avoir obtenu le pardon des péchés ; 4° il donne la force de supporter patiemment le mal, de résister aux tentations et de mourir saintement ; 5° il aide à recouvrer la santé du corps, si c’est utile pour le salut de notre âme.

À quel moment doit-on recevoir l’Extrême-Onction ?

On doit recevoir l’Extrême-Onction lorsque la maladie est dangereuse et, autant que possible, après avoir reçu les sacrements de Pénitence et d’Eucharistie et tandis qu’on a encore la connaissance.

#### CHAPITRE VII L’Ordre

Qu’est-ce que le sacrement de l’Ordre ?

L’Ordre est un sacrement qui donne le pouvoir d’exercer les fonctions sacrées qui regardent le culte de Dieu et le salut des âmes, et qui imprime dans l’âme de celui qui le reçoit le caractère de ministre de Dieu.

Quel but doit se proposer celui qui embrasse l’état ecclésiastique ?

Celui qui embrasse l’état ecclésiastique ne doit pas se proposer d’autre but que la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Peut-on choisir de soi-même l’état ecclésiastique ?

Nul ne peut choisir de lui-même l’état ecclésiastique ; il faut y être appelé par Dieu.

Donc celui qui entrerait dans l’état ecclésiastique sans vocation ferait mal ?

Celui qui entrerait dans l’état ecclésiastique sans vocation ferait un mal très grave et se mettrait en danger de perdition.

Quels sont les devoirs des fidèles envers ceux qui sont appelés aux Ordres sacrés ?

Les fidèles doivent : 1° laisser à leurs fils pleine liberté de suivre la vocation de Dieu ; 2° prier Dieu qu’il daigne donner à son Église de bons pasteurs et des ministres zélés ; et c’est aussi dans ce but qu’ont été établis les jeûnes des Quatre-Temps ; 3° avoir un très grand respect pour tous ceux qui sont consacrés, par les Ordres, au service de Dieu.

#### CHAPITRE VIII Du Mariage

Qu’est-ce que le sacrement de Mariage ?

Le Mariage est un sacrement institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui établit une union sainte et indissoluble entre l’homme et la femme et leur donne la grâce de s’aimer l’un l’autre saintement et d’élever chrétiennement leurs enfants.

Le sacrement de Mariage a-t-il quelque signification spéciale ?

Le sacrement de Mariage signifie l’union de Jésus-Christ avec la sainte Église, son épouse et notre mère très aimante.

Ceux qui reçoivent le sacrement de Mariage doivent-ils être en état de grâce ?

Oui, ceux qui reçoivent le sacrement de Mariage doivent être en état de grâce au moment de sa célébration, sinon ils font un sacrilège.

Comment contracte-t-on le Mariage ?

Le seul moyen de contracter validement et licitement le Mariage entre chrétiens est de le célébrer selon les rites de la sainte Église.

### 

### CINQUIÈME PARTIE

Des vertus théologales

#### CHAPITRE UNIQUE

##### 1. — La Foi

Quelles sont les vertus du chrétien nécessaires au salut ?

Il y a trois vertus du chrétien nécessaires au salut : la Foi, l’Espérance et la Charité.

Qu’est-ce que la Foi ?

La Foi est une vertu surnaturelle, infuse dans notre âme, par laquelle, appuyés sur l’autorité de Dieu, nous tenons pour vrai tout ce qu’il nous a révélé et qu’il propose à notre croyance par le moyen de son Église.

Comment connaissons-nous les vérités révélées de Dieu ?

Nous connaissons les vérités révélées de Dieu par le moyen de la sainte Église qui est infaillible : c’est-à-dire par le Pape, successeur de saint Pierre, et par les Évêques, successeurs des Apôtres, lesquels furent instruits par Jésus-Christ lui-même.

Le Pape est-il infaillible ?

Oui, le Pape est infaillible de l’infaillibilité même de l’Église lorsque, parlant comme Pasteur et Docteur de tous les chrétiens, il *définit* les vérités qui regardent la foi ou les mœurs.

Pouvons-nous comprendre toutes les vérités révélées ?

Non, nous ne pouvons comprendre toutes les vérités révélées, parce que quelques-unes des vérités de la foi sont des *mystères.*

Qu’est-ce que les mystères ?

Les mystères sont les vérités de la foi qui dépassent les forces de notre raison.

Pour quel motif devons-nous croire les vérités de la foi ?

Parce que c’est Dieu, la vérité infaillible, qui nous les a révélées et qui nous en propose la croyance par la sainte Église.

Pour se sauver suffit-il de croire en général et confusément toutes les vérités de la foi ?

Pour se sauver il ne suffit pas de croire en général et confusément toutes les vérités de la foi, parce qu’il y a quelques-unes de ces vérités qui doivent nécessairement être crues par tous d’un acte de Foi exprès et particulier : telles sont l’Unité et la Trinité de Dieu, l’Incarnation et la mort de notre Sauveur.

Où sont contenues les principales vérités que Dieu a révélées à la sainte Église ?

Les principales vérités révélées de Dieu sont contenues dans le symbole des apôtres, qu’on appelle vulgairement le *Credo.*

##### 2. — De l’Espérance

Qu’est-ce que l’Espérance ?

L’Espérance est une vertu surnaturelle, infuse dans notre âme, par laquelle nous désirons et nous attendons la vie éternelle promise par Dieu à ceux qui le servent, et les secours nécessaires pour l’obtenir.

Pour quel motif devons-nous espérer de Dieu le paradis et les secours nécessaires pour le gagner ?

Nous devons espérer de Dieu le paradis et les secours nécessaires pour le gagner, parce que Dieu, par les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ, l’a promis à ceux qui le servent de tout leur cœur, et parce que, très fidèle et tout puissant, il tient toujours ses promesses.

##### 3. — la Charité

Qu’est-ce que la Charité ?

La Charité est une vertu surnaturelle, infuse dans notre Âme, par laquelle nous aimons Dieu pour lui-même par-dessus toute chose, et le prochain comme nous-mêmes pour l’amour de Dieu.

Pour quels motifs devons-nous aimer Dieu ?

Nous devons aimer Dieu parce qu’il est le souverain Bien, infiniment bon et parfait, et aussi à cause du commandement qu’il nous en fait et pour les immenses bienfaits que nous recevons de Lui.

Pourquoi devons-nous aimer le prochain ?

Nous devons aimer le prochain pour l’amour de Dieu parce qu’il nous le commande et parce que tout homme est son image.

Sommes-nous obliges d’aimer même nos ennemis ?

Oui, nous sommes obligés d’aimer même nos ennemis, parce qu’eux aussi sont notre prochain et parce que Jésus-Christ nous en a fait le commandement exprès.

##### 4. — De l’exercice des actes de Foi, d’Espérance et de Charité

Devons-nous faire des actes de Foi, d’Espérance et de Charité ?

Oui, nous devons faire des actes de Foi, d’Espérance et de Charité quand nous sommes arrivés à l’usage de la raison, quand nous sommes en danger de mort, fréquemment dans la vie et en particulier quand ils nous sont nécessaires pour vaincre quelque tentation ou pour satisfaire à quelqu’une de nos obligations de chrétien.

Fait-on bien de réciter les actes de Foi, d’Espérance et de Charité ?

Oui, on fait très bien de réciter souvent les actes de Foi, d’Espérance et de Charité parce que, en les récitant souvent, le chrétien 1° conserve plus facilement ces vertus si nécessaires ; 2° les accroit et les fortifie dans son âme ; 3° les manifeste au dehors ; 4° gagne de nombreuses indulgences.

Suffit-il de dire ces actes de bouche ?

Non, il ne suffit pas de dire ces actes de bouche, mais il faut les accompagner de l’attention de l’esprit et de l’intime dévotion du cœur.

Pouvons-nous, par nos seules forces, faire ces actes ou les autres actes de vertu chrétienne comme ils doivent être faits ?

Nous ne pouvons pas les faire par nous-mêmes, mais il nous faut le secours de la grâce de Dieu, qui l’accorde toujours à qui la lui demande du fond du cœur.

Des trois vertus théologales, la Foi, l’Espérance, la Charité, quelle est la plus grande et la plus excellente ?

La plus grande et la plus excellente des trois vertus théologales est la Charité, qui est toujours accompagnée de la grâce sanctifiante, nous unit à Dieu et nous rend dignes du paradis.

Quelle est la preuve de la Charité ?

La preuve de la Charité est l’observation des commandements de Dieu et l’exercice des œuvres de miséricorde.

Combien y a-t-il d’œuvres de miséricorde ?

Il y a quatorze œuvres de miséricorde, sept corporelles et sept spirituelles.

Quelles sont les œuvres de miséricorde corporelle ?

Les œuvres de miséricorde *corporelle* sont : donner à manger à ceux qui ont faim ; donner à boire à ceux qui ont soif ; revêtir ceux qui sont nus ; donner l’hospitalité aux voyageurs ; visiter les malades ; visiter les prisonniers ; ensevelir les morts.

Quelles sont les œuvres de miséricorde spirituelle ?

Les œuvres de miséricorde *spirituelle* sont : donner des conseils à ceux qui en ont besoin ; instruire les ignorants ; reprendre ceux qui pèchent ; consoler les affligés ; pardonner les offenses ; supporter patiemment les personnes désagréables ; prier pour les vivants et pour les morts.

## GRAND CATÉCHISME

### Leçon préliminaire

De la doctrine chrétienne et ses parties principales.

Êtes-vous chrétien ?

Oui, je suis chrétien par la grâce de Dieu.

Pourquoi dites-vous : par la grâce de Dieu ?

Je dis : par la grâce de Dieu, parce que être chrétien est un don tout gratuit de Dieu que nous n’avons pu mériter.

Quel est le vrai chrétien ?

Le vrai chrétien est celui qui est baptisé, qui croit et professe la doctrine chrétienne et obéit aux pasteurs légitimes de l’Église.

Qu’est-ce que la doctrine chrétienne ?

La doctrine chrétienne est la doctrine que Jésus-Christ Notre-Seigneur nous a enseignée pour nous montrer la voie du salut.

Est-il nécessaire d’apprendre la doctrine enseignée par Jésus-Christ ?

Il est certainement nécessaire d’apprendre la doctrine enseignée par Jésus-Christ, et ceux qui négligent de le faire pèchent gravement.

Les parents et les maitres sont-ils obligés d’envoyer au catéchisme leurs enfants et ceux qui dépendent d’eux ?

Les parents et les maitres sont obligés d’assurer à leurs enfants et à ceux qui dépendent d’eux l’enseignement de la doctrine chrétienne et ils se rendent coupables devant Dieu s’ils ne s’acquittent pas de ce devoir.

De qui devons-nous recevoir et apprendre la doctrine chrétienne ?

Nous devons recevoir et apprendre la doctrine chrétienne de la sainte Église catholique.

Comment sommes-nous certains que la doctrine chrétienne que nous recevons de la sainte Église catholique est la vraie ?

Nous sommes certains que la doctrine chrétienne que nous recevons de l’Église catholique est la vraie, parce que Jésus-Christ, auteur divin de cette doctrine, l’a confiée par ses Apôtres à l’Église qu’il fondait et constituait maitresse infaillible de tous les hommes, lui promettant son assistance divine jusqu’à la fin des siècles.

Y a-t-il d’autres preuves de la vérité de la doctrine chrétienne ?

La vérité de la doctrine chrétienne est démontrée aussi par la sainteté éminente de tant d’hommes qui l’ont professée et qui la professent ; par la force héroïque des martyrs, par la rapidité merveilleuse de sa diffusion dans le monde et par sa pleine conservation à travers tant de siècles de luttes variées et continuelles.

Quelles sont les parties principales et les plus nécessaires de la doctrine chrétienne ?

Les parties principales et les plus nécessaires de la doctrine chrétienne sont au nombre de quatre : le Credo, le Pater noster, les Commandements et les Sacrements.

Que nous enseigne le Credo ?

Le Credo nous enseigne les principaux articles de notre sainte foi.

Que nous enseigne le Pater noster ?

Le Pater noster nous enseigne tout ce que nous devons espérer de Dieu et tout ce que nous devons lui demander.

Que nous enseignent les Commandements ?

Les Commandements nous enseignent tout ce que nous devons faire pour plaire à Dieu ; et tout cela se résume à aimer Dieu par-dessus toute chose et notre prochain comme nous-mêmes pour l’amour de Dieu.

Que nous enseigne la doctrine des Sacrements ?

La doctrine des Sacrements nous fait connaitre la nature et le bon usage de ces moyens que Jésus-Christ a institués pour nous remettre les péchés, nous communiquer sa grâce, infuser et accroitre en nous les vertus de Foi, d’Espérance et de Charité.

### 

### Première partie

Du symbole des apôtres ou Credo.

#### Chapitre premier Du Credo en général

Quelle est la première partie de la doctrine chrétienne ?

La première partie de la doctrine chrétienne est le symbole des Apôtres, appelé communément le Credo.

Pourquoi appelez-vous le Credo symbole des Apôtres ?

Le Credo est appelé symbole des Apôtres parce qu’il est un abrégé des vérités de la foi enseignées par les Apôtres.

Combien y a-t-il d’articles dans le Credo ?

Il y a dans le Credo douze articles.

Récitez-les.

1° Je crois en Dieu, le Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre ;

2° Et en Jésus-Christ, son Fils unique, Notre Seigneur ;

3° Qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie ;

4° À souffert sous Ponce Pilate, a été crucifié, est mort et a été enseveli ;

5° Est descendu aux enfers, et le troisième jour est ressuscité d’entre les morts ;

6° Est monté aux cieux, est assis à la droite de Dieu, le Père tout-puissant ;

7° D’où il viendra juger les vivants et les morts.

8° Je crois au Saint-Esprit ;

9° À la sainte Église catholique, à la communion des saints ;

10° À la rémission des péchés ;

11° À la résurrection de la chair ;

12° À la vie éternelle. Ainsi soit-il.

Que veut dire le mot Credo, je crois, que vous dites au commencement du symbole ?

Le mot Credo, je crois, veut dire : je tiens pour absolument vrai tout ce qui est contenu dans ces douze articles, et je le crois plus fermement que si je le voyais de mes yeux ; parce que Dieu, qui ne peut ni se tromper ni tromper personne, a révélé ces vérités à la sainte Église catholique et par elle nous les révèle à nous-mêmes.

Que contiennent les articles du Credo ?

Les articles du Credo contiennent les principales choses que nous devons croire sur Dieu, sur Jésus-Christ et sur l’Église son épouse.

Est-il bien utile de réciter souvent le Credo ?

Il est très utile de réciter souvent le Credo pour imprimer toujours davantage dans notre cœur les vérités de la foi.

#### Chapitre II Du premier article du symbole

##### § 1. De Dieu le Père et de la création

Que nous enseigne le premier article : Je crois en Dieu le Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre ?

Le premier article du Credo nous enseigne qu’il y a un seul Dieu, qu’il est tout-puissant, et qu’il a créé le ciel, la terre et tout ce qu’ils renferment, c’est-à-dire l’univers entier.

Comment savons-nous qu’il y a un Dieu ?

Nous savons qu’il y a un Dieu parce que notre raison nous le démontre et que la foi nous le confirme.

Pourquoi donne-t-on à Dieu le nom de Père ?

On donne à Dieu le nom de Père : 1° parce qu’il est par nature Père de la seconde Personne de la Très Sainte Trinité, c’est-à-dire du Fils qu’il a engendré ; 2° parce que Dieu est le Père de tous les hommes qu’il a créés, qu’il conserve et qu’il gouverne ; 3° enfin parce qu’il est le Père par la grâce de tous les bons chrétiens, appelés pour cela les fils adoptifs de Dieu.

Pourquoi le Père est-il la première Personne de la Très Sainte Trinité ?

Le Père est la première Personne de la Très Sainte Trinité parce qu’il ne procède pas d’une autre Personne, mais qu’il est le principe des deux autres Personnes, c’est-à-dire du Fils et du Saint-Esprit.

Que veut dire le mot : tout-puissant ?

Le mot tout-puissant veut dire que Dieu peut faire tout ce qu’il veut.

Dieu ne peut ni pécher ni mourir : comment dit-on alors qu’il peut tout faire ?

On dit que Dieu peut tout faire, bien qu’il ne puisse ni pécher ni mourir, parce que le pouvoir de pécher ou de mourir n’est pas un effet de puissance mais de faiblesse, et ne peut pas être en Dieu, qui est infiniment parfait.

Que veut dire : Créateur du ciel et de la terre ?

Créer veut dire faire de rien : aussi Dieu est appelé le Créateur du ciel et de la terre parce qu’il a fait de rien le ciel, la terre et tout ce qu’ils renferment, c’est-à-dire l’univers entier.

Le monde a-t-il été créé seulement par le Père ?

Le monde a été créé également par les trois Personnes divines, parce que tout ce que fait une Personne concernant les créatures, les autres le font aussi dans un même acte.

Pourquoi donc la création est-elle attribuée particulièrement au Père ?

La création est attribuée spécialement au Père parce que la création est un effet de la toute puissance divine et que la toute puissance est attribuée spécialement au Père, comme la Sagesse au Fils et la Bonté au Saint-Esprit, bien que les trois Personnes soient également puissantes, sages et bonnes.

Dieu a-t-il soin du monde et de toutes les choses qu’il a créées ?

Oui, Dieu a soin du monde et de toutes les choses qu’il a créées ; il les conserve et les gouverne par sa bonté et sa sagesse infinies, et rien n’arrive ici-bas sans que Dieu le veuille ou le permette.

Pourquoi dites-vous que rien n’arrive ici-bas sans que Dieu le veuille ou le permette ?

On dit que rien n’arrive ici-bas sans que Dieu le veuille ou le permette, parce qu’il y a des choses que Dieu veut et commande, et d’autres qu’il n’empêche pas, comme le péché.

Pourquoi Dieu n’empêche-t-il pas le péché ?

Dieu n’empêche pas le péché, parce que même de l’abus que fait l’homme de la liberté qu’il lui a été concédée, il sait retirer un bien et faire toujours resplendir davantage ou sa miséricorde ou sa justice.

##### § 2. Des Anges

Quelles sont les créatures les plus nobles que Dieu ait créées ?

Les plus nobles créatures créées par Dieu sont les Anges.

Qu’est ce que les Anges ?

Les Anges sont des créatures intelligentes et purement spirituelles.

Dans quel but Dieu a-t-il créé les Anges ?

Dieu a créé les Anges pour être honoré et servi par eux, et pour les rendre éternellement heureux.

Quelle forme et quelle figure ont les Anges ?

Les Anges n’ont ni figure ni forme sensible parce qu’ils sont de purs esprits, créés par Dieu pour subsister sans devoir être unis à un corps.

Pourquoi donc représente-t-on les Anges sous des formes sensibles ?

On représente les Anges sous des formes sensibles : 1° pour aider notre imagination à les concevoir ; 2° parce que c’est ainsi qu’ils ont apparu souvent aux hommes, comme nous le lisons dans la Sainte Écriture.

Les Anges furent-ils tous fidèles à Dieu ?

Non, les Anges ne furent pas tous fidèles à Dieu, mais beaucoup parmi eux prétendirent par orgueil lui être égaux et être indépendants de lui ; et, à cause de ce péché, ils furent exclus pour toujours du paradis et condamnés à l’enfer.

Comment s’appellent les Anges exclus pour toujours du paradis et condamnés à l’enfer ?

Les Anges exclus pour toujours du paradis et condamnés à l’enfer s’appellent démons et leur chef s’appelle Lucifer ou Satan.

Les démons peuvent-ils nous faire quelque mal ?

Oui, les démons, si Dieu leur en donne la permission, peuvent faire beaucoup de mal et à notre âme et à notre corps, surtout en nous portant au péché par la tentation.

Pourquoi nous tentent-ils ?

Les démons nous tentent à cause de l’envie qu’ils nous portent et qui leur fait désirer notre damnation éternelle, et à cause de leur haine contre Dieu dont l’image resplendit en nous. Et Dieu permet les tentations, afin que nous en triomphions avec le secours de la grâce, et qu’ainsi nous pratiquions les vertus et nous acquérions des mérites pour le paradis.

Comment pouvons-nous triompher des tentations ?

On triomphe des tentations par la vigilance, par la prière et par la mortification chrétienne.

Comment s’appellent les Anges qui sont restés fidèles à Dieu ?

Les Anges qui sont restés fidèles à Dieu s’appellent les bons Anges, les Esprits célestes ou simplement les Anges.

Que devinrent les Anges restés fidèles à Dieu ?

Les Anges restés fidèles à Dieu furent confirmés en grâce. Ils jouissent pour toujours de la vue de Dieu ; ils l’aiment, le bénissent et le louent éternellement.

Dieu se sert-il des Anges comme de ses ministres ?

Oui, Dieu se sert des Anges comme de ses ministres, et, en particulier, il confie à beaucoup d’entre eux la charge d’être nos gardiens et nos protecteurs.

Devons-nous avoir une dévotion particulière envers notre Ange gardien ?

Oui, nous devons avoir une dévotion particulière envers notre Ange gardien, l’honorer, invoquer son appui, suivre ses inspirations, et lui être reconnaissants pour l’assistance continuelle qu’il nous prête.

##### § 3. De l’homme

Quelle est la créature la plus noble que Dieu ait mise sur la terre ?

La créature la plus noble que Dieu ait mise sur la terre est l’homme.

Qu’est-ce que l’homme ?

L’homme est une créature raisonnable composée d’une âme et d’un corps.

Qu’est-ce que l’âme ?

L’âme est la partie la plus noble de l’homme, parce qu’elle est une substance spirituelle, douée d’intelligence et de volonté, capable de connaitre Dieu et de le posséder éternellement.

Peut-on voir et toucher l’âme humaine ?

On ne peut ni voir notre âme ni la toucher parce que c’est un esprit.

L’âme humaine meurt-elle avec le corps ?

L’âme humaine ne meurt jamais : la foi et la raison elle-même prouvent qu’elle est immortelle.

L’homme est-il libre dans ses actions ?

Oui, l’homme est libre dans ses actions et chacun sent en lui-même qu’il peut faire une chose ou ne pas la faire, faire une chose plutôt qu’une autre.

Expliquez par un exemple cette liberté humaine ?

Si je dis volontairement un mensonge, je sens que je pourrais ne pas le dire et me taire, et que je pourrais aussi parler différemment en disant la vérité.

Pourquoi dit-on que l’homme a été créé à l’image et à la ressemblance de Dieu ?

On dit que l’homme a été créé à l’image et à la ressemblance de Dieu, parce que l’âme humaine est spirituelle et raisonnable, libre dans ses actes, capable de connaitre et d’aimer Dieu et de jouir de lui éternellement ; et ces perfections sont en nous un reflet de l’infinie grandeur du Seigneur.

En quel état Dieu a-t-il créé nos premiers parents Adam et Ève ?

Dieu a créé Adam et Ève dans l’état d’innocence et de grâce ; mais bientôt ils en déchurent par le péché.

Outre l’innocence et la grâce sanctifiante, Dieu ne fit-il pas d’autres dons à nos premiers parents ?

Outre l’innocence et la grâce sanctifiante, Dieu fit à nos premiers parents d’autres dons qu’ils devaient transmettre à leurs descendants avec la grâce sanctifiante. C’étaient : l’intégrité, c’est-à-dire la parfaite soumission des sens à la raison ; l’immortalité ; l’immunité de toute douleur et misère, et la science proportionnée à leur état.

Quel fut le péché d’Adam ?

Le péché d’Adam fut un péché d’orgueil et de grave désobéissance.

Quel fut le châtiment du péché d’Adam et d’Ève ?

Adam et Ève perdirent la grâce de Dieu et le droit qu’ils avaient au ciel ; ils furent chassés du paradis terrestre, soumis à beaucoup de misères de l’âme et du corps et condamnés à mourir.

Si Adam et Ève n’avaient pas péché, auraient-ils été exempts de la mort ?

Si Adam et Ève n’avaient pas péché et qu’ils fussent restés fidèles à Dieu, après un séjour heureux et tranquille sur cette terre, sans mourir ils auraient été transportés par Dieu dans le Ciel pour y jouir d’une vie éternelle et glorieuse.

Ces dons étaient-ils dus à l’homme ?

Ces dons n’étaient dus à l’homme en aucune façon ; mais ils étaient absolument gratuits et surnaturels. Aussi, quand Adam eût désobéi au commandement divin, Dieu put sans injustice priver de ces dons lui et sa postérité.

Ce péché est-il propre seulement à Adam ?

Ce péché n’est pas seulement le péché d’Adam, il est aussi le nôtre, quoique différemment. Il est propre à Adam, parce que c’est lui qui le commit par un acte de sa volonté et par là il fut pour lui péché personnel. Il nous est propre, parce que, Adam ayant péché comme chef et souche de tout le genre humain, son péché est transmis par la génération naturelle à tous ses descendants, et par là il est pour nous péché originel.

Comment est-il possible que le péché originel passe dans tous les hommes ?

Le péché originel passe dans tous les hommes parce que, Dieu ayant conféré au genre humain, en Adam, la grâce sanctifiante et tous les autres dons surnaturels, à condition qu’Adam ne désobéit pas, celui-ci désobéit en qualité de chef et de père du genre humain et rendit la nature humaine rebelle contre Dieu. Aussi la nature humaine est-elle transmise à tous les descendants d’Adam dans un état de rébellion contre Dieu et privée de la grâce divine et des autres dons.

Tous les hommes contractent-ils le péché originel ?

Oui, tous les hommes contractent le péché originel, excepté la Très Sainte Vierge qui en fut préservée par un privilège spécial de Dieu, en prévision des mérites de Jésus-Christ notre Sauveur.

Après le péché d’Adam les hommes n’auraient-ils pas pu se sauver ?

Après le péché d’Adam, les hommes n’auraient pas pu se sauver, si Dieu n’avait pas été miséricordieux à leur égard.

Comment Dieu fut-il miséricordieux envers le genre humain ?

Dieu fut miséricordieux envers le genre humain en promettant tout de suite à Adam le Rédempteur divin ou Messie, et en envoyant ce Messie au temps marqué, pour délivrer les hommes de l’esclavage du démon et du péché.

Quel est le Messie promis ?

Le Messie promis est Jésus-Christ, comme nous l’enseigne le second article du Credo.

#### Chapitre III Du second article

Que nous enseigne le second article : Et en Jésus-Christ, son Fils unique, notre Seigneur ?

Le second article du Credo nous enseigne que le Fils de Dieu est la seconde Personne de la Très Sainte Trinité ; qu’il est Dieu éternel, tout-puissant, Créateur et Seigneur, comme le Père ; qu’il s’est fait homme pour nous sauver et que le Fils de Dieu fait homme s’appelle Jésus-Christ.

Pourquoi la seconde Personne s’appelle-t-elle le Fils ?

La seconde Personne s’appelle le Fils, parce que de toute éternité elle est engendrée du Père par voie d’intelligence : c’est pour cela qu’on l’appelle aussi le Verbe éternel du Père.

Nous sommes, nous aussi, fils de Dieu : pourquoi donc appelons-nous Jésus-Christ Fils unique de Dieu le Père ?

Nous appelons Jésus-Christ Fils unique de Dieu le Père, parce que lui seul est Fils de Dieu par nature, tandis que nous le sommes par création et par adoption.

Pourquoi appelons-nous Jésus-Christ notre Seigneur ?

Nous appelons Jésus-Christ notre Seigneur, parce que non seulement en tant que Dieu il nous a créés, de concert avec le Père et le Saint-Esprit, mais encore il nous a rachetés en tant que Dieu et homme.

Pourquoi le Fils de Dieu fait homme est-il appelé Jésus ?

Le Fils de Dieu fait homme est appelé Jésus, ce qui veut dire Sauveur, parce qu’il nous a sauvés de la mort éternelle méritée par nos péchés.

Qui a donné le nom de Jésus au Fils de Dieu fait homme ?

C’est le Père éternel lui-même qui a donné au Fils de Dieu fait homme le nom de Jésus par l’intermédiaire de l’archange Gabriel, lorsque celui-ci annonça à la Vierge le mystère de l’Incarnation.

Pourquoi le Fils de Dieu fait homme est-il aussi appelé Christ ?

Le Fils de Dieu fait homme est aussi appelé Christ, ce qui veut dire oint et sacré, parce qu’autrefois on consacrait par l’onction les rois, les prêtres et les prophètes, et que Jésus est le roi des rois, le souverain prêtre et le premier des prophètes.

Jésus-Christ fut-il oint et sacré d’une onction corporelle ?

L’onction de Jésus-Christ ne fut pas corporelle comme celle des anciens rois, prêtres et prophètes, mais toute spirituelle et divine, la plénitude de la divinité habitant en lui substantiellement.

Les hommes eurent-ils quelque connaissance de Jésus-Christ avant sa venue ?

Oui, les hommes eurent connaissance de Jésus-Christ avant sa venue, par la promesse du Messie que Dieu fit à nos premiers parents Adam et Ève, et qu’il renouvela aux saints Patriarches, et par les prophéties et les nombreuses figures qui le désignaient.

Comment savons-nous que Jésus-Christ est vraiment le Messie et le Rédempteur promis ?

Nous savons que Jésus-Christ est vraiment le Messie et le Rédempteur promis, parce qu’en Lui s’est accompli : 1° tout ce qu’annonçaient les prophètes ; 2° tout ce que représentaient les figures de l’Ancien Testament.

Qu’annonçaient les prophéties au sujet du Rédempteur ?

Au sujet du Rédempteur les prophéties annonçaient la tribu et la famille d’où il devait sortir ; le lieu et le temps de sa naissance ; ses miracles et les plus petites circonstances de sa passion et de sa mort ; sa résurrection et son ascension au ciel ; son royaume spirituel, universel et perpétuel, qui est la sainte Église catholique.

Quelles sont les principales figures du Rédempteur dans l’Ancien Testament ?

Les principales figures du Rédempteur dans l’Ancien Testament sont l’innocent Abel, le grand prêtre Melchisédech, le sacrifice d’Isaac, Joseph vendu par ses frères, le prophète Jonas, l’agneau pascal et le serpent d’airain élevé par Moïse dans le désert.

Comment savons-nous que Jésus-Christ est vraiment Dieu ?

Nous savons que Jésus-Christ est vraiment Dieu : 1° par le témoignage du Père disant : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j’ai mis toutes mes complaisances : écoutez-le ; » 2° par l’attestation de Jésus-Christ lui-même confirmée par les plus étonnants miracles ; 3° par l’enseignement des Apôtres ; 4° par la tradition constante de l’Église catholique.

Quels sont les principaux miracles opérés par Jésus-Christ ?

Les principaux miracles opérés par Jésus-Christ sont, outre sa propre résurrection, la santé rendue aux malades, la vue aux aveugles, l’ouïe aux sourds, la vie aux morts.

#### Chapitre IV Du troisième article

Que nous enseigne le troisième article : Qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie ?

Le troisième article du Credo nous enseigne que le Fils de Dieu a pris un corps et une âme comme les nôtres, dans le sein très pur de la Sainte Vierge Marie, par l’opération du Saint-Esprit, et qu’il est né de cette Vierge.

Le Père et le Fils concoururent-ils eux aussi à former le corps et à créer l’âme de Jésus-Christ ?

Oui, les trois Personnes divines concoururent à former le corps et à créer l’âme de Jésus-Christ.

Pourquoi dit-on seulement : a été conçu du Saint-Esprit ?

On dit seulement : a été conçu du Saint-Esprit, parce que l’incarnation du Fils de Dieu est une œuvre de bonté et d’amour, et que les œuvres de bonté et d’amour sont attribuées au Saint-Esprit.

Le Fils de Dieu en se faisant homme a-t-il cessé d’être Dieu ?

Non, le Fils de Dieu s’est fait homme sans cesser d’être Dieu.

Jésus-Christ est donc Dieu et homme tout ensemble ?

Oui, le Fils de Dieu incarné, c’est-à-dire Jésus-Christ est Dieu et homme tout ensemble, Dieu parfait et homme parfait.

Il y a donc en Jésus-Christ deux natures ?

Oui, en Jésus-Christ, qui est Dieu et homme, il y a deux natures : la nature divine et la nature humaine.

Y a-t-il aussi en Jésus-Christ deux personnes : la personne divine et la personne humaine ?

Non, dans le Fils de Dieu fait homme, il n’y a qu’une seule personne, la personne divine.

Combien y a-t-il de volontés en Jésus-Christ ?

En Jésus-Christ il y a deux volontés, l’une divine et l’autre humaine.

Jésus-Christ avait-il une volonté libre ?

Oui, Jésus-Christ avait une volonté libre, mais il ne pouvait pas faire le mal, parce que pouvoir faire le mal est un défaut, non une perfection de la liberté.

Le Fils de Dieu et le Fils de Marie sont-ils la même personne ?

Le Fils de Dieu et le Fils de Marie sont la même personne, c’est-à-dire Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme.

La Vierge Marie est-elle Mère de Dieu ?

Oui, la Vierge Marie est Mère de Dieu, parce qu’elle est la Mère de Jésus-Christ qui est Dieu.

Comment Marie devint-elle la Mère de Jésus-Christ ?

Marie devint la Mère de Jésus-Christ uniquement par l’opération et la vertu du Saint-Esprit.

Est-il de foi que Marie fut toujours Vierge ?

Oui, il est de foi que Marie fut toujours Vierge et elle est appelée la Sainte Vierge, la Vierge par excellence.

#### Chapitre V Du quatrième article

Que nous enseigne le quatrième article : A souffert sous Ponce Pilate, a été crucifié, est mort et a été enseveli ?

Le quatrième article du Credo nous enseigne que Jésus-Christ, pour racheter le monde par son Sang précieux, souffrit sous Ponce Pilate, gouverneur de la Judée, et mourut sur le bois de la croix d’où il fut descendu pour être enseveli.

Que veulent dire les mots : a souffert ?

Les mots a souffert expriment toutes les peines souffertes par Jésus-Christ dans sa passion.

Jésus-Christ a-t-il souffert comme Dieu ou comme homme ?

Jésus-Christ a souffert comme homme seulement, parce que comme Dieu il ne pouvait ni souffrir ni mourir.

Quelle sorte de supplice était celui de la croix ?

Le supplice de la croix était alors le plus cruel et le plus ignominieux de tous les supplices.

Qui est-ce qui condamna Jésus-Christ à être crucifié ?

Celui qui condamna Jésus-Christ à être crucifié fut Ponce Pilate, gouverneur de la Judée, qui avait reconnu son innocence, mais qui céda honteusement à l’insistance menaçante du peuple de Jérusalem.

Jésus-Christ n’aurait-il pas pu se délivrer des mains des Juifs et de Pilate ?

Oui, Jésus-Christ aurait pu se délivrer des mains des Juifs et de Pilate ; mais, sachant que la volonté de son Père Éternel était qu’il souffrît et mourût pour notre salut, il s’y soumit volontairement, et même il alla Lui-même au-devant de ses ennemis et se laissa spontanément prendre et conduire à la mort.

Où fut crucifié Jésus-Christ ?

Jésus-Christ fut crucifié sur le mont du Calvaire.

Que fit Jésus-Christ sur la croix ?

Jésus-Christ sur la croix pria pour ses ennemis ; donna pour mère au disciple saint Jean et, en sa personne, à nous tous sa propre Mère la Très Sainte Vierge ; offrit sa mort en sacrifice et satisfit à la justice de Dieu pour les péchés des hommes.

N’aurait-il pas suffi qu’un Ange vînt satisfaire pour nous ?

Non, il n’aurait pas suffi qu’un Ange vînt satisfaire pour nous, parce que l’offense faite à Dieu par le péché était, à un certain point de vue, infinie, et il fallait pour la réparer une personne d’un mérite infini.

Pour satisfaire à la divine Justice était-il nécessaire que Jésus-Christ fût Dieu et homme tout ensemble ?

Oui, il fallait que Jésus-Christ fût homme pour pouvoir souffrir et mourir, et il fallait qu’il fût Dieu pour que ses souffrances eussent une valeur infinie.

Pourquoi était-il nécessaire que les mérites de Jésus-Christ fussent d’une valeur infinie ?

Il était nécessaire que les mérites de Jésus-Christ fussent d’une valeur infinie, parce que la majesté de Dieu, offensée par le péché, est infinie.

Était-il nécessaire que Jésus souffrît autant ?

Non, il n’était pas absolument nécessaire que Jésus souffrît autant, parce que la moindre de ses souffrances aurait été suffisante pour notre Rédemption, chacun de ses actes ayant une valeur infinie.

Pourquoi donc Jésus voulut-il tant souffrir ?

Jésus voulut tant souffrir pour satisfaire plus abondamment à la divine Justice, pour nous montrer encore plus son amour et pour nous inspirer une plus grande horreur du péché.

Arriva-t-il des prodiges à la mort de Jésus ?

Oui, à la mort de Jésus le soleil s’obscurcit, la terre trembla, les sépulcres s’ouvrirent et beaucoup de morts ressuscitèrent.

Où fut enseveli le corps de Jésus-Christ ?

Le corps de Jésus-Christ fut enseveli dans un sépulcre nouveau, creusé dans le rocher non loin du lieu où il avait été crucifié.

Dans la mort de Jésus-Christ, la divinité se sépare-t-elle de son corps et de son âme ?

Dans la mort de Jésus-Christ la divinité ne se sépara ni du corps ni de l’âme ; il y eut seulement séparation de l’âme et du corps.

Pour qui est mort Jésus-Christ ?

Jésus-Christ est mort pour le salut de tous les hommes et il a satisfait pour tous.

Si Jésus-Christ est mort pour le salut de tous, pourquoi tous ne sont-ils pas sauvés ?

Jésus-Christ est mort pour le salut de tous et tous ne sont pas sauvés parce que tous ne veulent pas le reconnaitre, tous n’observent pas sa loi, tous ne se servent pas des moyens de sanctification qu’il nous a laissés.

Pour être sauvés, suffit-il que Jésus-Christ soit mort pour nous ?

Pour être sauvés, il ne suffit pas que Jésus-Christ soit mort pour nous ; il est nécessaire qu’à chacun de nous soient appliqués le fruit et les mérites de sa passion et de sa mort, application qui se fait surtout par les sacrements que Jésus-Christ lui-même a institués dans ce but. Et comme beaucoup ou ne reçoivent pas les sacrements ou les reçoivent mal, ils rendent inutile pour eux la mort de Jésus-Christ.

#### Chapitre VI Du cinquième article

Que nous enseigne le cinquième article : Est descendu aux enfers, le troisième jour est ressuscité d’entre les morts ?

Le cinquième article du Credo nous enseigne que l’âme de Jésus-Christ, une fois séparée de son corps, alla dans les Limbes, et que, le troisième jour, elle s’unit de nouveau à son corps pour n’en être jamais plus séparée.

Qu’entend-on par enfers ?

On entend ici par enfers les Limbes, c’est-à-dire le lieu où étaient les âmes des justes en attendant la rédemption de Jésus-Christ.

Pourquoi les âmes des justes ne furent-elles pas introduites dans le paradis avant la mort de Jésus-Christ ?

Les âmes des justes ne furent pas introduites dans le paradis avant la mort de Jésus-Christ, parce que le paradis avait été fermé par le péché d’Adam et qu’il convenait que Jésus-Christ, dont la mort le rouvrait, fût le premier à y entrer.

Pourquoi Jésus-Christ voulut-il retarder sa résurrection jusqu’au troisième jour ?

Jésus-Christ voulut retarder sa résurrection jusqu’au troisième jour pour manifester avec évidence qu’il était vraiment mort.

La résurrection de Jésus-Christ fut-elle semblable à celle des autres hommes ressuscités ?

Non, la résurrection de Jésus-Christ ne fut pas semblable à celle des autres hommes ressuscités, parce que Jésus-Christ ressuscita par sa propre puissance, et que les autres furent ressuscités par la puissance de Dieu.

#### Chapitre VII Du sixième article

Que nous enseigne le sixième article : Est monté aux cieux, est assis à la droite de Dieu, le Père tout-puissant ?

Le sixième article du Credo nous enseigne que Jésus-Christ, quarante jours après sa résurrection, monta au ciel par sa propre puissance, en présence de ses disciples, et que, étant comme Dieu égal à son Père, il a été comme homme élevé au-dessus de tous les Anges et de tous les Saints et établi le Seigneur de toutes choses.

Pourquoi Jésus-Christ, après sa résurrection, resta-t-il quarante jours sur la terre avant de monter au ciel ?

Jésus-Christ après sa résurrection resta quarante jours sur la terre avant de monter au ciel, pour prouver par diverses apparitions qu’il était vraiment ressuscité, et pour instruire toujours davantage et confirmer les Apôtres dans les vérités de la foi.

Pourquoi Jésus-Christ est-il monté au ciel ?

Jésus-Christ est monté au ciel : 1° pour prendre possession du royaume qu’il avait mérité par sa mort ; 2° pour préparer notre place dans la gloire et être notre Médiateur et notre Avocat auprès de son Père ; 3° pour envoyer le Saint-Esprit à ses Apôtres.

Pourquoi dit-on de Jésus-Christ qu’il monta au ciel et de sa très sainte Mère qu’elle y fut élevée ?

On dit de Jésus-Christ qu’il monta au ciel et de sa très sainte Mère qu’elle y fut élevée, parce que Jésus-Christ, étant Homme-Dieu, monta au ciel par sa propre puissance, tandis que sa Mère qui était une créature, bien que la plus digne de toutes, monta au ciel par la puissance de Dieu.

Expliquez les mots : est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant.

Les mots : “est assis”, signifient la possession pacifique que Jésus-Christ a de la gloire, et les mots : “à la droite de Dieu le Père tout-puissant”, expriment qu’il a une place d’honneur au-dessus de toutes les créatures.

#### Chapitre VIII Du septième article

Que nous enseigne le septième article : D’où il viendra juger les vivants et les morts ?

Le septième article du Credo nous enseigne qu’à la fin du monde Jésus-Christ, plein de gloire et de majesté, viendra du ciel pour juger tous les hommes, bons et mauvais, et pour donner à chacun la récompense ou le châtiment qu’il aura mérité.

Si chacun, aussitôt après la mort, doit être jugé par Jésus-Christ dans le jugement particulier, pourquoi devons-nous tous être jugés dans le jugement général ?

Nous devons tous être jugés dans le jugement général pour plusieurs raisons : 1° pour la gloire de Dieu ; 2° pour la gloire de Jésus-Christ ; 3° pour la gloire des Saints ; 4° pour la confusion des méchants ; 5° enfin pour que le corps ait avec l’âme la sentence de récompense ou de châtiment.

Au jugement général comment sera manifestée la gloire de Dieu ?

Au jugement général, la gloire de Dieu sera manifestée parce que tous connaitront avec quelle justice Dieu gouverne le monde, bien que parfois maintenant on voie les bons dans l’affliction et les méchants dans la prospérité.

Au jugement général comment sera manifestée la gloire de Jésus-Christ ?

Au jugement général, la gloire de Jésus-Christ sera manifestée parce qu’après avoir été injustement condamné par les hommes, il paraitra alors à la face de tous comme le Juge suprême de tous les hommes.

Au jugement général comment sera manifestée la gloire des saints ?

Au jugement général, la gloire des Saints sera manifestée parce que beaucoup d’entre eux qui moururent méprisés par les méchants seront glorifiés en présence de tout le monde.

Au jugement général quelle sera la confusion pour les méchants ?

Au jugement général, la confusion des méchants sera très grande, surtout pour ceux qui opprimèrent les justes et pour ceux qui cherchèrent pendant leur vie à être estimés des hommes vertueux et bons, parce qu’ils verront manifestés à tout le monde les péchés qu’ils commirent, même les plus secrets.

#### Chapitre IX Du huitième article

Que nous enseigne le huitième article : Je crois au Saint-Esprit ?

Le huitième article du Credo nous enseigne qu’il y a un Esprit Saint, troisième Personne de la Très Sainte Trinité, qu’il est Dieu éternel, infini, tout-puissant, Créateur et Seigneur de toutes choses, comme le Père et le Fils.

De qui procède le Saint-Esprit ?

Le Saint-Esprit procède du Père et du Fils comme d’un seul principe par voie de volonté et d’amour.

Si le Fils procède du Père et si le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, il semble que le Père et le Fils soient antérieurs au Saint-Esprit : comment dit-on alors que les trois Personnes sont éternelles ?

On dit que les trois Personnes sont éternelles parce que le Père engendre le Fils ab ætérno (de toute éternité) et que le Saint-Esprit procède aussi ab ætérno du Père et du Fils.

Pourquoi la troisième Personne de la Très Sainte Trinité est-elle appelée spécialement du nom de Saint-Esprit ?

La troisième Personne de la Très Sainte Trinité est appelée spécialement du nom de Saint-Esprit parce qu’elle procède du Père et du Fils par voie d’amour et de *spiration*[[9]](#footnote-9) et d’amour.

Quelle est l’œuvre attribuée spécialement au Saint Esprit ?

L’œuvre attribuée spécialement au Saint-Esprit est la sanctification des âmes.

Le Père et le Fils nous sanctifient-ils comme le Saint Esprit ?

Oui, les trois Personnes divines nous sanctifient également.

S’il en est ainsi, Pourquoi la sanctification des âmes est-elle attribuée spécialement au Saint-Esprit ?

La sanctification des âmes est attribuée spécialement au Saint-Esprit parce qu’elle est une œuvre d’amour et que les œuvres d’amour sont attribuées au Saint-Esprit.

Quand le Saint-Esprit est-il descendu sur les Apôtres ?

Le Saint-Esprit descendit sur les Apôtres le jour de la Pentecôte, c’est-à-dire cinquante jours après la Résurrection de Jésus-Christ et dix jours après son Ascension.

Où étaient les Apôtres pendant les dix jours qui précédèrent la Pentecôte ?

Les Apôtres étaient réunis dans le Cénacle en compagnie de la Sainte Vierge et des autres disciples, et ils persévéraient dans la prière, attendant l’Esprit Saint que Jésus-Christ leur avait promis.

Quels effets produisit le Saint-Esprit dans les Apôtres ?

Le Saint-Esprit confirma les Apôtres dans la foi, les remplit de lumière, de force, de charité et de l’abondance de tous ses dons.

Le Saint-Esprit a-t-il été envoyé pour les seuls Apôtres ?

Le Saint-Esprit a été envoyé pour toute l’Église et pour chaque âme fidèle.

Quels effets produit le Saint-Esprit dans l’Église ?

Le Saint-Esprit, comme l’âme dans le corps, vivifie l’Église par sa grâce et par ses dons ; il y établit le règne de la vérité et de l’amour ; il l’assiste pour qu’elle conduise sûrement ses fils dans la voie du ciel.

#### Chapitre X Du neuvième article

##### § 1. De l’Église en général

Que nous enseigne le neuvième article : La sainte Église catholique, la communion des saints ?

Le neuvième article du Credo nous enseigne, que Jésus-Christ a fondé sur la terre une société visible qui s’appelle l’Église catholique et que tous ceux qui font partie de cette Église sont en communion entre eux.

Pourquoi après l’article qui traite du Saint-Esprit parle-t-on immédiatement de l’Église catholique ?

Après l’article qui traite du Saint-Esprit, on parle immédiatement de l’Église catholique pour indiquer que toute la sainteté de cette Église dérive de l’Esprit Saint qui est la source de toute sainteté.

Que veut dire ce mot Église ?

Le mot Église veut dire convocation ou réunion de personnes nombreuses.

Qui nous a convoqués ou appelés à l’Église de Jésus-Christ ?

Nous avons été appelés à l’Église de Jésus-Christ par une grâce particulière de Dieu, afin qu’avec la lumière de la foi et par l’observation de la loi divine nous lui rendions le culte qui lui est dû et nous parvenions à la vie éternelle.

Où se trouvent les membres de l’Église ?

Les membres de l’Église se trouvent partie au ciel, et ils forment l’Église triomphante ; partie au purgatoire et ils forment l’Église souffrante ; partie sur la terre, et ils forment l’Église militante.

Ces diverses parties de l’Église constituent-elles une seule Église ?

Oui, ces diverses parties de l’Église constituent une seule Église et un seul corps, parce qu’elles ont le même chef qui est Jésus-Christ, le même esprit qui les anime et les unit, et la même fin qui est la félicité éternelle dont les uns jouissent déjà et que les autres attendent.

À quelle partie de l’Église se rapporte surtout ce neuvième article ?

Ce neuvième article du Credo se rapporte surtout à l’Église militante, qui est l’Église dans laquelle nous sommes actuellement.

##### § 2. De l’Église en particulier

Qu’est-ce que l’Église catholique ?

L’Église catholique est la société ou la réunion de tous les baptisés qui, vivant sur la terre, professent la même foi et la même loi de Jésus-Christ, participent aux mêmes sacrements et obéissent aux pasteurs légitimes, principalement au Pontife Romain.

Dites précisément ce qui est nécessaire pour être membre de l’Église ?

Pour être membre de l’Église, il est nécessaire d’être baptisé, de croire et professer la doctrine de Jésus-Christ, de participer aux mêmes sacrements, de reconnaitre le Pape et les autres Pasteurs légitimes de l’Église.

Quels sont les Pasteurs légitimes de l’Église ?

Les Pasteurs légitimes de l’Église sont le Pontife Romain, c’est-à-dire le Pape, qui est le Pasteur universel, et les Évêques. De plus, les autres prêtres et spécialement les curés ont, sous la dépendance des Évêques et du Pape, leur part de l’office de pasteurs.

Pourquoi dites-vous que le Pontife Romain est le Pasteur universel de l’Église ?

Parce que Jésus-Christ dit à saint Pierre le premier Pape : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et je te donnerai les clefs du royaume des cieux, et tout ce que tu lieras sur la terre sera aussi lié dans le ciel, et tout ce que tu délieras sur la terre sera aussi délié dans le ciel. » Et il lui dit encore : « Pais mes agneaux, pais mes brebis. »

Tant de sociétés d’hommes baptisés qui ne reconnaissent pas le Pontife Romain pour leur chef n’appartiennent donc pas à l’Église de Jésus-Christ ?

Non, tous ceux qui ne reconnaissent pas le Pontife Romain pour leur chef n’appartiennent pas à l’Église de Jésus-Christ.

Comment peut-on distinguer l’Église de Jésus-Christ de tant de sociétés ou sectes fondées par les hommes et qui se disent chrétiennes ?

On peut distinguer la véritable Église de Jésus-Christ de tant de sociétés ou sectes fondées par les hommes et qui se disent chrétiennes, à quatre marques : elle est Une, Sainte, Catholique et Apostolique.

Pourquoi dites-vous que l’Église est Une ?

Je dis que la véritable Église est Une, parce que ses fils, à quelque temps et à quelque lieu qu’ils appartiennent, sont unis entre eux dans la même foi, le même culte, la même loi et la participation aux mêmes sacrements, sous un même chef visible, le Pontife Romain.

Ne pourrait-il pas y avoir plusieurs Églises ?

Non, il ne peut y avoir plusieurs Églises parce que, de même qu’il n’y a qu’un seul Dieu, une seule Foi et un seul Baptême, il n’y a et il ne peut y avoir qu’une seule véritable Église.

Mais n’appelle-t-on pas aussi Églises l’ensemble des fidèles d’une nation ou d’un diocèse ?

On appelle aussi Églises l’ensemble des fidèles d’une nation ou d’un diocèse, mais ce sont toujours des portions de l’Église universelle et elles forment avec elle une seule Église.

Pourquoi dites-vous que la véritable Église est Sainte ?

Je dis que la véritable Église est Sainte parce que Jésus-Christ, son chef invisible, est saint, que beaucoup de ses membres sont saints, que sa foi, sa loi, ses sacrements sont saints et qu’en dehors d’elle il n’y a pas et il ne peut pas y avoir de véritable sainteté.

Pourquoi appelez-vous l’Église Catholique ?

J’appelle la véritable Église Catholique, ce qui veut dire universelle, parce qu’elle embrasse les fidèles de tous les temps et de tous les lieux, de tout âge et de toute condition, et que tous les hommes du monde sont appelés à en faire partie.

Pourquoi appelle-t-on encore l’Église Apostolique ?

On appelle encore la véritable Église Apostolique, parce qu’elle remonte sans interruption jusqu’aux Apôtres ; et parce qu’elle croit et enseigne tout ce qu’ont cru et enseigné les Apôtres ; et parce qu’elle est dirigée et gouvernée par leurs légitimes successeurs.

Et pourquoi appelle-t-on encore la véritable Église Église Romaine ?

On appelle encore la véritable Église Église Romaine, parce que les quatre caractères de l’unité, de la sainteté, de la catholicité et de l’apostolicité ne se rencontrent que dans l’Église qui reconnait pour chef l’Évêque de Rome, successeur de saint Pierre.

Comment est constituée l’Église de Jésus-Christ ?

L’Église de Jésus-Christ est constituée comme une société vraie et parfaite. En elle, comme dans une personne morale, on peut distinguer un corps et une âme.

En quoi consiste l’âme de l’Église ?

L’âme de l’Église consiste en ce qu’elle a d’intérieur et de spirituel, c’est-à-dire la foi, l’espérance, la charité, les dons de la grâce et de l’Esprit Saint et tous les trésors célestes qui en sont dérivés par les mérites du Christ Rédempteur et des Saints.

Et le corps de l’Église, en quoi consiste-t-il ?

Le corps de l’Église consiste en ce qu’elle a de visible et d’extérieur, comme l’association de ses fidèles, son culte, son ministère d’enseignement, son organisation extérieure et son gouvernement.

Suffit-il pour être sauvé d’être un membre quelconque de l’Église catholique ?

Non, il ne suffit pas pour être sauvé d’être un membre quelconque de l’Église catholique, il faut en être un membre vivant.

Quels sont les membres vivants de l’Église ?

Les membres vivants de l’Église sont tous les justes et eux seuls, c’est-à-dire ceux qui sont actuellement en état de grâce.

Et quels en sont les membres morts ?

Les membres morts de l’Église sont les fidèles qui se trouvent en état de péché mortel.

Peut-on se sauver en dehors de l’Église Catholique, Apostolique, Romaine ?

Non, hors de l’Église Catholique, Apostolique, Romaine, nul ne peut se sauver, comme nul ne put se sauver du déluge hors de l’Arche de Noé qui était la figure de cette Église.

Comment donc se sont sauvés les anciens Patriarches, les Prophètes et tous les autres justes de l’Ancien Testament ?

Tous les justes de l’Ancien Testament se sont sauvés en vertu de la foi qu’ils avaient au Christ à venir et par cette foi ils appartenaient déjà spirituellement à l’Église.

Mais celui qui, sans qu’il y ait de sa faute, se trouverait hors de l’Église, pourrait-il être sauvé ?

Celui qui, se trouvant hors de l’Église sans qu’il y ait de sa faute ou de bonne foi, aurait reçu le Baptême ou en aurait le désir au moins implicite ; qui chercherait en outre sincèrement la vérité et accomplirait de son mieux la volonté de Dieu, bien que séparé du corps de l’Église, serait uni à son âme et par suite dans la voie du salut.

Et celui qui, tout en étant membre de l’Église catholique, n’en mettrait pas en pratique les enseignements, serait-il sauvé ?

Celui qui, tout en étant membre de l’Église catholique, n’en mettrait pas en pratique les enseignements, serait un membre mort de l’Église et, par suite, ne serait pas sauvé, parce que pour le salut d’un adulte il faut non seulement le Baptême et la foi, mais encore les œuvres conformes à la foi.

Sommes-nous obligés de croire toutes les vérités que l’Église nous enseigne ?

Oui, nous sommes obligés de croire toutes les vérités que l’Église nous enseigne, et Jésus-Christ a déclaré que celui qui ne croit pas est déjà condamné.

Sommes-nous aussi obligés de faire tout ce que l’Église nous commande ?

Oui, nous sommes obligés de faire tout ce que l’Église nous commande, car Jésus-Christ a dit aux pasteurs de l’Église : « Qui vous écoute, m’écoute, et qui vous méprise me méprise. »

L’Église peut-elle se tromper en ce qu’elle nous propose de croire ?

Non, dans ce qu’elle nous propose de croire, l’Église ne peut pas se tromper parce que, selon la promesse de Jésus-Christ, elle est toujours assistée par le Saint-Esprit.£[[10]](#footnote-10)

L’Église catholique est donc infaillible ?

Oui, l’Église catholique est infaillible. Aussi, ceux qui rejettent ses définitions perdent la foi et deviennent hérétiques.

L’Église catholique peut-elle être détruite ou périr ?

Non ; l’Église catholique peut être persécutée, mais elle ne peut être détruite ni périr. Elle durera jusqu’à la fin du monde parce que, jusqu’à la fin du monde, Jésus-Christ sera avec elle, comme il l’a promis.£[[11]](#footnote-11)

Pourquoi l’Église catholique est-elle tant persécutée ?

L’Église catholique est tant persécutée parce que son divin Fondateur fut aussi persécuté et parce qu’elle réprouve les vices, combat les passions et condamne toutes les injustices et toutes les erreurs.

Les catholiques ont-ils encore d’autres devoirs envers l’Église ?

Tout chrétien doit avoir pour l’Église un amour sans limites, se regarder comme heureux et infiniment honoré de lui appartenir, et travailler à sa gloire et à son accroissement par tous les moyens qui sont en son pouvoir.

##### § 3. De l’Église enseignante et de l’Église enseignée

N’y a-t-il aucune distinction entre les membres qui composent l’Église ?

Entre les membres qui composent l’Église, il y a une distinction très importante, car il y a ceux qui commandent et ceux qui obéissent, ceux qui enseignent et ceux qui sont enseignés.

Comment s’appelle la partie de l’Église qui enseigne ?

La partie de l’Église qui enseigne s’appelle Église enseignante.

Et la partie qui est enseignée, comment s’appelle-t-elle ?

La partie de l’Église qui est enseignée s’appelle Église enseignée.

Qui a établi cette distinction dans l’Église ?

Cette distinction dans l’Église a été établie par Jésus-Christ lui-même.

L’Église enseignante et l’Église enseignée sont donc deux Églises distinctes ?

L’Église enseignante et l’Église enseignée sont deux parties distinctes d’une seule et même Église, comme dans le corps humain la tête est distincte des autres membres, et cependant forme avec eux un corps unique.

De qui se compose l’Église enseignante ?

L’Église enseignante se compose de tous les Évêques, soit dispersés dans l’univers, soit réunis en concile, avec, à leur tête, le Pontife Romain.

Et l’Église enseignée de qui est-elle composée ?

L’Église enseignée est composée de tous les fidèles.

Quelles sont donc les personnes qui ont dans l’Église le pouvoir d’enseigner ?

Ceux qui ont dans l’Église le pouvoir d’enseigner sont le Pape et les Évêques, et, sous leur dépendance, les autres ministres sacrés.

Sommes-nous obligés d’écouter l’Église enseignante ?

Oui, sans aucun doute, nous sommes tous obligés£[[12]](#footnote-12) d’écouter l’Église enseignante sous peine de damnation éternelle, car Jésus-Christ a dit aux Pasteurs de l’Église, en la personne des Apôtres : « Qui vous écoute, m’écoute, et qui vous méprise me méprise. »

En dehors de l’autorité d’enseigner, l’Église a-t-elle quelque autre pouvoir ?

Oui, en dehors de l’autorité d’enseigner, l’Église a spécialement le pouvoir d’administrer les choses saintes, de faire les lois et d’en exiger l’observation.

Le pouvoir qu’ont les membres de la hiérarchie ecclésiastique vient-il du peuple ?

Le pouvoir qu’ont les membres de la hiérarchie ecclésiastique ne vient pas du peuple, et ce serait une hérésie de le dire : il vient uniquement de Dieu.

À qui appartient l’exercice de ces pouvoirs ?

L’exercice de ces pouvoirs appartient uniquement au corps hiérarchique, c’est-à-dire au Pape et aux évêques qui lui sont soumis.

##### § 4. Du Pape et des Évêques

Qu’est-ce que le Pape ?

Le Pape que nous appelons aussi le Souverain Pontife, ou encore le Pontife Romain, est le successeur de saint Pierre sur le siège de Rome, le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre et le chef visible de l’Église.

Pourquoi le Pontife Romain est-il le successeur de saint Pierre ?

Le Pontife Romain est le successeur de saint Pierre, parce que saint Pierre réunit en sa personne la dignité d’Évêque de Rome et de chef de l’Église, et que par un dessein de la Providence il établit son siège à Rome et y mourut Aussi celui qui est élu Évêque de Rome est aussi l’héritier de toute son autorité£[[13]](#footnote-13).

Pourquoi le Pontife Romain est-il le Vicaire de Jésus-Christ ?

Le Pontife Romain est le Vicaire de Jésus-Christ parce qu’il le représente sur la terre et qu’il tient sa place dans le gouvernement de l’Église.

Pourquoi le Pontife Romain est-il le chef visible de l’Église ?

Le Pontife Romain est le chef visible de l’Église, parce qu’il la dirige visiblement avec l’autorité même de Jésus-Christ qui en est le chef invisible.

Quelle est donc la dignité du Pape ?

La dignité du Pape est la plus grande de toutes les dignités de la terre, et elle lui donne un pouvoir suprême£[[14]](#footnote-14) et immédiat sur tous les Pasteurs et les fidèles.

Le Pape peut-il se tromper en enseignant l’Église ?

Le Pape ne peut pas se tromper, il est infaillible dans les définitions qui regardent la foi et les mœurs.

Pour quel motif le Pape est-il infaillible ?

Le Pape est infaillible à cause de la promesse de Jésus-Christ et de l’assistance continuelle du Saint-Esprit.

Quand est-ce que le Pape est infaillible ?

Le Pape est infaillible seulement lorsque£[[15]](#footnote-15), en sa qualité de Pasteur et de Docteur de tous les chrétiens, en vertu de sa suprême autorité apostolique, il définit, pour être tenue par toute l’Église, une doctrine concernant la foi et les mœurs.

Quel péché commettrait celui qui ne croirait pas aux définitions solennelles du Pape ?

Celui qui ne croirait pas aux définitions solennelles du Pape ou même simplement en douterait, pècherait contre la foi, et s’il s’obstinait dans cette incrédulité, il ne serait plus catholique, mais hérétique.

Dans quel but Dieu a-t-il concédé au Pape le don de l’infaillibilité ?

Dieu a concédé au Pape le don de l’infaillibilité afin que nous soyons tous sûrs et certains de la vérité que l’Église enseigne.

Quand fut-il défini que le Pape est infaillible ?

L’infaillibilité du Pape fut définie par l’Église au Concile du Vatican, et si quelqu’un osait contredire cette définition, il serait hérétique et excommunié.

L’Église en définissant l’infaillibilité du Pape, a-t-elle établi une nouveauté dans la foi ?

Non, en définissant que le Pape est infaillible, l’Église n’a point établi une nouveauté dans la foi ; mais, pour s’opposer à de nouvelles erreurs, elle a défini que l’infaillibilité du Pape, contenue déjà dans l’Écriture Sainte et dans la Tradition, est une vérité révélée de Dieu et que, par conséquent, il faut la croire comme un dogme ou un article de foi.

Comment tout catholique doit-il se comporter à l’égard du Pape ?

Tout catholique doit reconnaitre le Pape comme le Père, le Pasteur et le Docteur universel, et lui demeurer uni d’esprit et de cœur.

Après le Pape, quels sont, en vertu de l’institution divine, les personnages les plus vénérables dans l’Église ?

Après le Pape, en vertu de l’institution divine, les personnages les plus vénérables dans l’Église sont les Évêques.

Que sont les Évêques ?

Les Évêques sont les pasteurs des fidèles, établis par l’Esprit Saint pour gouverner l’Église de Dieu sur les sièges qui leur sont confiés, sous la dépendance du Pontife Romain.

Qu’est l’Évêque dans son propre diocèse ?

Dans son propre diocèse, l’Évêque est le Pasteur légitime, le Père, le Docteur, le supérieur de tous les fidèles, ecclésiastiques et laïques, qui appartiennent à ce diocèse.

Pourquoi l’Évêque est-il appelé le Pasteur légitime ?

L’Évêque est appelé le Pasteur légitime parce que la juridiction, c’est-à-dire le pouvoir qu’il a de gouverner les fidèles de son propre diocèse lui a été conféré selon les règles et les lois de l’Église.

De qui le Pape et les Évêques sont-ils les successeurs ?

Le Pape est le successeur de saint Pierre, Prince des Apôtres, et les évêques sont les successeurs des Apôtres, en ce qui regarde le gouvernement ordinaire de l’Église.

Le fidèle doit-il rester uni avec son Évêque ?

Oui, tout fidèle, ecclésiastique et laïque, doit rester uni de cœur et d’esprit avec son Évêque, en grâce et en communion avec le Siège Apostolique.

Comment le fidèle doit-il se comporter avec son Évêque ?

Tout fidèle, ecclésiastique et laïque, doit respecter, aimer et honorer son Évêque et lui prêter obéissance en tout ce qui se rapporte au soin des âmes et au gouvernement spirituel du diocèse.

Quels sont les auxiliaires de l’Évêque dans le soin des âmes ?

Les auxiliaires de l’Évêque dans le soin des âmes sont les prêtres et principalement les curés.

Qu’est-ce que le curé ?

Le curé est un prêtre délégué pour être à la tête d’une portion du diocèse appelée paroisse, et pour la diriger sous la dépendance de l’Évêque.

Quels devoirs ont les fidèles envers leur curé ?

Les fidèles doivent se tenir unis à leur curé, l’écouter docilement et lui témoigner respect et soumission en tout ce qui regarde le soin de la paroisse.

##### § 5. De la communion des saints

Que nous enseigne le neuvième article du Credo par ces mots : la communion des saints ?

Par ces mots : la communion des saints, le neuvième article du Credo nous enseigne que dans l’Église, en vertu de l’union intime qui existe entre tous ses membres, tous les biens spirituels tant intérieurs qu’extérieurs qui leur appartiennent sont communs.

Quels sont dans l’Église les biens intérieurs communs ?

Dans l’Église, les biens intérieurs communs sont : la grâce reçue dans les sacrements, la foi, l’espérance, la charité, les mérites infinis de Jésus-Christ, les mérites surabondants de la Sainte Vierge et des Saints et le fruit de toutes les bonnes œuvres qui se font dans l’Église.

Quels sont les biens extérieurs communs dans l’Église ?

Les biens extérieurs communs dans l’Église sont : les sacrements, le sacrifice de la sainte Messe, les prières publiques, les cérémonies religieuses et toutes les autres pratiques extérieures qui unissent ensemble les fidèles.

Est-ce que tous les fils de l’Église entrent dans cette communion de biens ?

Dans la communion des biens intérieurs entrent seulement les chrétiens qui sont en état de grâce ; ceux qui sont en état de péché mortel ne participent pas à tous ces biens.

Pourquoi ceux qui sont en état de péché mortel ne participent-ils pas à tous ces biens ?

Parce que c’est la grâce de Dieu, vie surnaturelle de l’âme, qui unit les fidèles à Dieu et à Jésus-Christ comme ses membres vivants et qui les rend capables de faire des œuvres méritoires de la vie éternelle ; et parce que ceux qui se trouvent en état de péché mortel, n’ayant pas la grâce de Dieu, sont exclus de la communion parfaite des biens spirituels et ne peuvent faire des œuvres méritoires de la vie éternelle.

Les chrétiens qui sont en état de péché mortel ne retirent donc aucun avantage des biens intérieurs et spirituels de l’Église ?

Les chrétiens qui sont en état de péché mortel retirent encore quelque avantage des biens intérieurs et spirituels de l’Église parce que, conservant le caractère du chrétien, qui est indélébile, et la vertu de la Foi qui est la racine de toute justification, ils sont aidés par les prières et les bonnes œuvres des fidèles à obtenir la grâce de la conversion.

Ceux qui sont en état de péché mortel peuvent-ils participer aux biens extérieurs de l’Église ?

Ceux qui sont en état de péché mortel peuvent participer aux biens extérieurs de l’Église, pourvu qu’ils ne soient pas séparés de l’Église par l’excommunication.

Pourquoi les membres de cette communion sont-ils, dans leur ensemble, appelés saints ?

Les membres de cette communion sont appelés saints, parce que tous sont appelés à la sainteté, que tous ont été sanctifiés par le Baptême et que beaucoup parmi eux sont déjà parvenus à la parfaite sainteté.

La communion des saints s’étend-elle aussi au ciel et au purgatoire ?

Oui, la communion des saints s’étend aussi au ciel et au purgatoire, parce que la charité unit les trois Églises : triomphante, souffrante et militante ; et les saints[[16]](#footnote-16) prient Dieu pour nous et pour les âmes du purgatoire, et nous-mêmes nous rendons gloire et honneur aux saints et nous pouvons soulager les âmes du purgatoire en appliquant en leur faveur messes, aumônes, indulgences et autres bonnes œuvres.

##### § 6. De ceux qui sont hors de l’Église

Qui sont ceux qui n’appartiennent pas à la Communion des saints ?

Ceux qui n’appartiennent pas à la communion des saints sont dans l’autre vie les damnés, et en cette vie ceux qui n’appartiennent ni à l’âme ni au corps de l’Église, c’est-à-dire ceux qui sont en état de péché mortel et se trouvent hors de la véritable Église.

Qui sont ceux qui se trouvent hors de la véritable Église ?

Ceux qui se trouvent hors de la véritable Église sont les infidèles, les juifs, les hérétiques, les apostats, les schismatiques et les excommuniés.

Qu’est-ce que les infidèles ?

Les infidèles sont ceux qui ne sont pas baptisés et qui ne croient pas en Jésus-Christ ; soit qu’ils croient à de fausses divinités et les adorent, comme les idolâtres ; soit que tout en admettant le seul vrai Dieu ils ne croient pas au Christ Messie, venu en la personne de Jésus-Christ ou encore à venir : tels sont les mahométans et autres semblables.

Qu’est-ce que les juifs ?

Les juifs sont ceux qui professent la loi de Moise : ils n’ont pas reçu le Baptême et ne croient pas en Jésus-Christ.

Qu’est-ce que les hérétiques ?

Les hérétiques sont les baptisés qui refusent avec obstination de croire quelque vérité révélée de Dieu et enseignée comme de foi par l’Église catholique : par exemple, les ariens, les nestoriens et les diverses sectes du protestantisme.

Qu’est-ce que les apostats ?

Les apostats sont ceux qui abjurent ou renient par un acte extérieur la foi catholique qu’ils professaient auparavant.

Qu’est-ce que les schismatiques ?

Les schismatiques sont les chrétiens qui, ne niant explicitement aucun dogme, se séparent volontairement de l’Église de Jésus-Christ ou des légitimes pasteurs.

Qu’est-ce que les excommuniés ?

Les excommuniés sont ceux qui, pour des fautes graves, sont frappés d’excommunication par le Pape ou l’Évêque, et sont par suite, comme des indignes, séparés du corps de l’Église, qui attend et désire leur conversion.

Doit-on craindre l’excommunication ?

On doit craindre beaucoup l’excommunication, car c’est la peine la plus grave et la plus terrible que l’Église puisse infliger à ses fils rebelles et obstinés£[[17]](#footnote-17).

De quels biens sont privés les excommuniés ?

Les excommuniés sont privés des prières publiques, des sacrements, des indulgences, et exclus de la sépulture ecclésiastique.

Pouvons-nous être de quelque secours aux excommuniés ?

Oui, nous pouvons être de quelque secours aux excommuniés et à tous les autres qui sont hors de la véritable Église, par des avis salutaires, par des prières et des bonnes œuvres, suppliant Dieu que, par sa miséricorde, il leur fasse la grâce de se convertir à la foi et d’entrer dans la communion des Saints.

#### Chapitre XI Du dixième article

Que nous enseigne le dixième article : La rémission des péchés ?

Le dixième article du Credo nous enseigne que Jésus-Christ a laissé à son Église le pouvoir de remettre les péchés.

L’Église peut-elle remettre toute sorte de péchés ?

Oui, l’Église peut remettre tous les péchés, si nombreux et si graves qu’ils soient, car Jésus-Christ lui a donné plein pouvoir de lier et de délier.

Quels sont ceux qui dans l’Église exercent ce pouvoir de remettre les péchés ?

Ceux qui dans l’Église exercent ce pouvoir de remettre les péchés sont en premier lieu le Pape, qui seul possède la plénitude de ce pouvoir ; puis les Évêques, et sous la dépendance des Évêques, les prêtres.

Comment l’Église remet-elle les péchés ?

L’Église remet les péchés par les mérites de Jésus-Christ, en conférant les sacrements qu’il a institués à cette fin, principalement le Baptême et la Pénitence.

#### Chapitre XII Du onzième article

Que nous enseigne le onzième article : La résurrection de la chair ?

Le onzième article du Credo nous enseigne que tous les hommes ressusciteront, chaque âme reprenant le corps qu’elle avait en cette vie.

Comment se fera la résurrection des morts ?

La résurrection des morts se fera par la vertu de Dieu tout-puissant à qui rien n’est impossible.

Quand arrivera la résurrection des morts ?

La résurrection de tous les morts arrivera à la fin du monde et ensuite aura lieu le jugement général.

Pourquoi Dieu veut-il la résurrection des corps ?

Dieu veut la résurrection des corps afin que l’âme, ayant fait le bien et le mal quand elle était unie au corps, soit encore avec lui pour la récompense ou le châtiment.

Les hommes ressusciteront-ils tous de la même manière ?

Non, il y aura une très grande différence entre les corps des élus et les corps des damnés ; car, seuls, les corps des élus auront à la ressemblance de Jésus-Christ ressuscité, les propriétés des corps glorieux.

Quelles sont ces propriétés qui orneront les corps des élus ?

Les propriétés qui orneront les corps glorieux des élus sont : 1° l’impassibilité, par laquelle ils ne pourront plus être sujets aux maux ni aux douleurs d’aucune sorte, ni au besoin de nourriture, de repos ou de quoi que ce soit ; 2° la clarté, par laquelle, ils resplendiront comme autant de soleils et d’étoiles ; 3° l’agilité, par laquelle ils pourront se transporter en un moment et sans fatigue d’un lieu à un autre et de la terre au ciel ; 4° la subtilité, par laquelle, sans obstacle, ils pourront traverser tous les corps, comme fit Jésus-Christ ressuscité.

Comment seront les corps des damnés ?

Les corps des damnés seront privés des propriétés glorieuses des corps des Bienheureux et porteront la marque horrible de leur éternelle réprobation.

#### Chapitre XIII Du douzième article

Que nous enseigne le dernier article : La vie éternelle ?

Le dernier article du Credo nous enseigne qu’après la vie présente il y a une autre vie, ou éternellement heureuse pour les élus dans le paradis, ou éternellement malheureuse pour les damnés dans l’enfer.

Pouvons-nous comprendre le bonheur du paradis ?

Non, nous ne pouvons comprendre le bonheur du paradis, parce qu’il surpasse les connaissances de notre esprit borné, et parce que les biens du ciel ne peuvent pas se comparer aux biens de ce monde.

En quoi consiste le bonheur des élus ?

Le bonheur des élus consiste à voir, à aimer et à posséder pour toujours Dieu, source de tout bien.

En quoi consiste le malheur des damnés ?

Le malheur des damnés consiste à être toujours privés de la vue de Dieu et punis par d’éternels tourments dans l’enfer.

Les biens du paradis et les maux de l’enfer sont-ils seulement pour les âmes ?

Les biens du paradis et les maux de l’enfer ne sont en ce moment que pour les âmes, parce qu’en ce moment il n’y a que les âmes qui soient au paradis ou en enfer ; mais après la résurrection de la chair, les hommes, dans la plénitude de leur nature, c’est-à-dire en corps et en âme, seront ou heureux ou tourmentés pour toujours.

Les biens du paradis seront-ils égaux pour les élus et les maux de l’enfer égaux pour les condamnés ?

Les biens du paradis pour les élus et les maux de l’enfer pour les damnés seront égaux dans leur substance et leur éternelle durée ; mais, dans la mesure ou le degré, ils seront plus grands ou moindres selon les mérites et les démérites de chacun.

Que veut dire le mot Amen à la fin du Credo ?

Le mot Amen à la fin des prières signifie : « Ainsi soit-il ». À la fin du Credo il signifie « Il en est ainsi », c’est-à-dire : je crois à la vérité absolue de tout ce que contiennent ces douze articles et j’en suis plus certain que si je le voyais de mes propres yeux.

### 

### Deuxième partie

La prière.

#### Chapitre premier De la prière en général

De quoi est-il question dans la seconde partie de la Doctrine Chrétienne ?

Dans la seconde partie de la Doctrine chrétienne il est question de la prière en général et, en particulier, du Pater noster.

Qu’est-ce que la prière ?

La prière est une élévation de l’esprit vers Dieu pour l’adorer, pour le remercier et pour lui demander ce dont nous avons besoin.

Comment divise-t-on la prière ?

On divise la prière en prière mentale et en prière vocale. La prière ou oraison mentale est celle qui ne se fait qu’avec l’esprit ; la prière vocale est celle qui se fait avec des paroles accompagnées de l’attention de l’esprit et de la dévotion du cœur.

Y a-t-il une autre façon de diviser la prière ?

On peut encore, à un autre point de vue, diviser la prière en prière privée et en prière publique.

Qu’est-ce que la prière privée ?

La prière privée est celle que chacun fait en particulier pour soi-même ou pour les autres.

Qu’est-ce que la prière publique ?

La prière publique est celle qui est faite par les ministres sacrés, au nom de l’Église et pour le salut du peuple fidèle. On peut aussi appeler publique la prière faite en commun et publiquement par les fidèles, comme dans les processions dans les pèlerinages et dans l’église.

Avons-nous un espoir fondé d’obtenir par la prière les secours et les grâces dont nous avons besoin ?

L’espoir d’obtenir de Dieu les grâces dont nous avons besoin est fondé sur les promesses de Dieu, tout-puissant, très miséricordieux et très fidèle, et sur les mérites de Jésus-Christ.

Au nom de qui devons-nous demander à Dieu les grâces qui nous sont nécessaires ?

Nous devons demander à Dieu les grâces qui nous sont nécessaires au nom de Jésus-Christ, comme lui-même nous l’a enseigné et selon la pratique de l’Église qui termine toujours ses prières par ces mots : per Dóminum nostrum Jesum Christum, c’est-à-dire : par Notre Seigneur Jésus-Christ.

Pourquoi devons-nous demander à Dieu les grâces au nom de Jésus-Christ ?

Nous devons demander les grâces au nom de Jésus-Christ, parce qu’il est notre médiateur et que c’est seulement par lui que nous pouvons avoir accès au trône de Dieu.

Si la prière a tant de vertu comment se fait-il que si souvent nos prières ne sont pas exaucées ?

Bien souvent nos prières ne sont pas exaucées, soit parce que nous demandons des choses qui ne conviennent pas à notre salut éternel, soit parce que nous ne prions pas comme il faut.

Quelles sont les choses que nous devons principalement demander à Dieu ?

Nous devons principalement demander à Dieu sa gloire, notre salut éternel et les moyens pour y arriver.

N’est-il pas permis de demander aussi les biens temporels ?

Si, il est permis de demander aussi à Dieu les biens temporels, mais toujours à la condition qu’ils soient conformes à sa très sainte volonté et qu’ils ne soient pas un empêchement pour notre salut éternel.

Si Dieu sait tout ce qui nous est nécessaire pourquoi doit-on prier ?

Bien que Dieu sache tout ce qui nous est nécessaire, il veut cependant que nous le priions pour reconnaitre que c’est lui qui donne tous les biens, pour lui témoigner notre humble soumission et pour mériter ses faveurs.

Quelle est la première et la meilleure disposition pour rendre nos prières efficaces ?

La première et la meilleure disposition pour rendre efficaces nos prières est d’être en état de grâce ou, si nous n’y sommes pas, de désirer au moins nous remettre dans cet état.

Quelles autres dispositions faut-il avoir pour bien prier ?

Pour bien prier, les dispositions spécialement requises sont le recueillement, l’humilité, la confiance la persévérance et la résignation.

Qu’est-ce que prier avec recueillement ?

C’est penser que nous parlons à Dieu, et, en conséquence, nous devons prier avec tout le respect et la dévotion possible, évitant de notre mieux les distractions, c’est-à-dire toute pensée étrangère à la prière.

Les distractions diminuent-elles le mérite de la prière ?

Oui, quand c’est nous-mêmes qui les provoquons ou que nous ne les repoussons pas avec empressement. Mais si nous faisons tout notre possible pour être recueillis en Dieu, alors les distractions ne diminuent pas le mérite de notre prière, elles peuvent même l’accroitre.

Que devons-nous faire pour prier avec recueillement ?

Nous devons, avant la prière, éloigner toutes les occasions de distractions, et pendant la prière, nous devons penser que nous sommes en la présence de Dieu qui nous voit et nous écoute.

Que veut dire prier avec humilité ?

Cela veut dire reconnaitre sincèrement notre indignité, notre impuissance et notre misère, accompagnant la prière de l’attitude modeste de notre corps.

Que veut dire prier avec confiance ?

Cela veut dire que nous devons avoir la ferme espérance d’être exaucés, s’il doit en résulter la gloire de Dieu et notre vrai bien.

Que veut dire prier avec persévérance ?

Cela veut dire que nous ne devons pas nous lasser de prier si Dieu ne nous exauce pas tout de suite, mais que nous devons continuer à prier avec encore plus de ferveur.

Que veut dire prier avec résignation ?

Cela veut dire que nous devons nous conformer à la volonté de Dieu, qui connait mieux que nous ce qui est nécessaire à notre salut éternel, même dans le cas où nos prières ne seraient pas exaucées.

Dieu exauce-t-il toujours les prières bien faites ?

Oui, Dieu exauce toujours les prières bien faites, mais de la manière qu’il sait être la plus utile à notre salut éternel, et pas toujours selon notre volonté.

Quels effets produit en nous la prière ?

La prière nous fait reconnaitre notre dépendance en toutes choses à l’égard de Dieu, le suprême Seigneur, nous fait penser aux choses célestes, nous fait avancer dans la vertu, nous obtient de Dieu miséricorde, nous fortifie dans les tentations, nous réconforte dans les tribulations, nous aide dans nos besoins et nous obtient la grâce de la persévérance finale[[18]](#footnote-18).

Quand est-ce que nous devons spécialement prier ?

Nous devons prier spécialement dans les périls, dans les tentations et au moment de la mort ; de plus, nous devons prier fréquemment, et il est bon de le faire matin et soir et au commencement des actions importantes de la journée.

Pour qui devons-nous prier ?

Nous devons prier pour tous ; c’est-à-dire pour nous-mêmes, pour nos parents, supérieurs, bienfaiteurs, amis et ennemis ; pour la conversion des pauvres pécheurs, de ceux qui sont hors de la véritable Église, et pour les âmes saintes du purgatoire.

#### Chapitre II De l’oraison dominicale

##### § 1. De l’oraison dominicale en général

Quelle est la prière vocale la plus excellente ?

La prière vocale la plus excellente est celle que Jésus-Christ lui-même nous a enseignée, c’est-à-dire le Pater noster.

Pourquoi le Pater noster est-il la prière la plus excellente ?

Le Pater noster est la prière la plus excellente, parce que c’est Jésus-Christ lui-même qui l’a composée et qui nous l’a enseignée ; parce qu’elle contient clairement en peu de paroles tout ce que nous pouvons espérer de Dieu ; et parce qu’elle est la règle et le modèle de toutes les autres prières.

Le Pater noster est-il aussi la prière la plus efficace ?

Le Pater noster est aussi la prière la plus efficace parce qu’elle est la plus agréable à Dieu, étant composée des paroles mêmes que nous a dictées son divin Fils.

Pourquoi le Pater noster est-il appelé Oraison dominicale ?

Le Pater noster est appelé *Oraison dominicale*, ce qui veut dire prière du Seigneur, précisément parce que c’est Jésus-Christ qui nous l’a enseignée de sa propre bouche.

Combien y a-t-il de demandes dans le Pater noster ?

Dans le Pater noster il y a sept demandes précédées d’un préambule.

Récitez le Pater noster.

Notre Père, qui êtes aux cieux :

1° Que votre nom soit sanctifié,

2° Que votre règne arrive,

3° Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel,

4° Donnez-nous aujourd’hui notre pain quotidien,

5° Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés,

6° Et ne nous laissez pas succomber à la tentation,

7° Mais délivrez-nous du mal.

Ainsi soit-il.

Pourquoi en invoquant Dieu au commencement de l’Oraison dominicale, l’appelons-nous notre Père ?

Au commencement de l’Oraison dominicale nous appelons Dieu notre Père pour réveiller notre confiance en son infinie bonté, puisque nous sommes ses enfants.

Comment pouvons-nous dire que nous sommes les enfants de Dieu ?

Nous sommes les enfants de Dieu : parce qu’il nous a créés à son image et 1° qu’il nous conserve et nous gouverne par sa providence ; 2° parce qu’il nous a, par une bienveillance spéciale, adoptés dans le Baptême comme les frères de Jésus-Christ et les cohéritiers avec lui de l’éternelle gloire.

Pourquoi appelons-nous Dieu notre Père et non pas mon Père ?

Nous appelons Dieu notre Père et non pas mon Père, parce que tous nous sommes ses enfants et que nous devons par suite nous regarder et nous aimer tous comme des frères et prier les uns pour les autres.

Dieu est partout ; pourquoi lui disons-nous donc : qui êtes aux cieux ?

Dieu est partout ; mais nous disons : Notre Père qui êtes aux cieux pour élever nos cœurs vers le ciel où Dieu se manifeste dans la gloire à ses enfants.

##### § 2. De la première demande

Que demandons-nous dans la première demande : que votre nom soit sanctifié ?

Dans la première demande : que votre nom soit sanctifié, nous demandons que Dieu soit connu, aimé, honoré et servi par tout le monde et par nous en particulier.

Qu’entendons-nous en demandant que Dieu soit connu, aimé, honoré et servi par tout le monde ?

Nous entendons demander que les infidèles arrivent à la connaissance du vrai Dieu, que les hérétiques reconnaissent leurs erreurs, que les schismatiques reviennent à l’unité de l’Église, que les pécheurs se corrigent et que les justes persévèrent dans le bien.

Pourquoi, avant toute autre chose, demandons-nous que le nom de Dieu soit sanctifié ?

Avant toute autre chose nous demandons que le nom de Dieu soit sanctifié, parce que la gloire de Dieu doit nous tenir plus à cœur que tous nos biens et avantages.

Comment pouvons-nous procurer la gloire de Dieu ?

Nous pouvons procurer la gloire de Dieu par la prière, le bon exemple, et en dirigeant vers lui toutes nos pensées, nos sentiments et nos actions.

##### § 3. De la seconde demande

Qu’entendons-nous par règne de Dieu ?

Par règne de Dieu nous entendons un triple règne spirituel, c’est-à-dire le règne de Dieu en nous ou le règne de la grâce ; le règne de Dieu sur la terre, c’est-à-dire la sainte Église catholique, et le règne de Dieu dans les cieux, ou le paradis.

Que demandons-nous par les mots : que votre règne arrive, par rapport à la grâce ?

Par rapport à la grâce nous demandons que Dieu règne en nous par sa grâce sanctifiante, par laquelle il se complait à résider en nous comme un roi dans son palais ; et de nous tenir unis à lui par les vertus de foi, d’espérance et de charité qui sont le règne de Dieu dans notre intelligence, notre cœur et notre volonté.

Que demandons-nous par les mots : que votre règne arrive, par rapport à l’Église ?

Par rapport à l’Église nous demandons qu’elle s’étende et se propage toujours davantage dans le monde entier pour le salut des hommes.

Que demandons-nous par les mots : que votre règne arrive, par rapport à la gloire ?

Par rapport à la gloire nous demandons de pouvoir être un jour admis dans le saint Paradis pour lequel nous avons été créés et où nous serons pleinement heureux.

##### § 4. De la troisième demande

Que demandons-nous dans la troisième demande : que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel ?

Dans la troisième demande : que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel, nous demandons la grâce de faire en toute chose la volonté de Dieu, en obéissant à ses saints commandements aussi promptement que les anges et les saints lui obéissent dans le ciel. Nous demandons encore la grâce de correspondre aux divines inspirations, et de vivre résignés à la volonté de Dieu quand il nous envoie des tribulations.

Est-il nécessaire d’accomplir la volonté de Dieu ?

Il est aussi nécessaire d’accomplir la volonté de Dieu qu’il est nécessaire d’atteindre le salut éternel, car Jésus-Christ a dit que celui-là seul entrera dans le royaume des cieux qui aura fait la volonté de son Père.

Comment pouvons-nous connaitre la volonté de Dieu ?

Nous pouvons connaitre la volonté de Dieu spécialement par la voix de l’Église et de nos supérieurs spirituels établis par Dieu pour nous guider dans la voie du salut. Nous pouvons aussi connaitre cette très sainte volonté par les divines inspirations et par les circonstances mêmes dans lesquelles le Seigneur nous a placés.

Devons-nous toujours reconnaitre la volonté de Dieu dans les évènements heureux et malheureux de notre vie ?

Dans les évènements tant heureux que malheureux de notre vie nous devons toujours reconnaitre la volonté de Dieu, qui dispose ou permet tout pour notre bien.

##### § 5. De la quatrième demande

Que demandons-nous dans la quatrième demande : donnez-nous aujourd’hui notre pain quotidien ?

Dans la quatrième demande : donnez-nous aujourd’hui notre pain quotidien, nous demandons à Dieu ce qui nous est nécessaire chaque jour pour l’âme et pour le corps.

Que demandons-nous à Dieu pour notre âme ?

Pour notre âme nous demandons à Dieu qu’il entretienne sa vie spirituelle, c’est-à-dire que nous prions le Seigneur qu’il nous donne sa grâce dont nous avons continuellement besoin.

Comment se nourrit la vie de notre âme ?

La vie de l’âme se nourrit spécialement par l’aliment de la divine parole et par le très saint Sacrement de l’autel.

Que demandons-nous à Dieu pour notre corps ?

Pour notre corps nous demandons ce qui est nécessaire à l’entretien de la vie temporelle.

Pourquoi disons-nous : donnez-nous aujourd’hui notre pain et ne disons-nous pas plutôt : donnez-nous aujourd’hui le pain ?

Nous disons : donnez-nous aujourd’hui notre pain, et non : donnez-nous aujourd’hui le pain, pour exclure tout désir du bien d’autrui. Nous prions donc le Seigneur qu’il nous aide dans les gains justes et permis, pour que nous nous procurions notre nourriture par nos fatigues, sans larcin ni fraude.

Pourquoi disons-nous : donnez-nous notre pain, et non donnez-moi ?

Nous disons : donnez-nous au lieu de donnez-moi pour nous rappeler que, les biens nous venant de Dieu, s’il nous en donne en abondance il le fait pour que nous en donnions le superflu aux pauvres.

Pourquoi ajoutons-nous quotidien ?

Nous ajoutons quotidien parce que nous devons désirer ce qui nous est nécessaire pour vivre et non pas l’abondance des aliments et des biens de la terre.

Que signifie de plus le mot aujourd’hui dans la quatrième demande ?

Le mot aujourd’hui signifie que nous ne devons pas être trop préoccupés de l’avenir, mais demander ce qui nous est nécessaire pour le moment.

##### § 6. De la cinquième demande

Que demandons-nous dans la cinquième demande : pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ?

Dans la cinquième demande : Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés nous demandons à Dieu qu’il nous pardonne nos péchés, comme nous-mêmes nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés[[19]](#footnote-19).

Pourquoi nos péchés sont-ils appelés des dettes ?

Nos péchés sont appelés des dettes parce qu’à cause d’eux, nous devons satisfaire à la divine Justice soit en cette vie le soit en l’autre.

Ceux qui ne pardonnent pas au prochain peuvent-ils espérer que Dieu leur pardonne ?

Ceux qui ne pardonnent pas au Prochain n’ont aucune raison d’espérer que Dieu leur pardonne, d’autant plus qu’ils se condamnent eux-mêmes en disant à Dieu de leur pardonner comme ils pardonnent au prochain.

##### § 7. De la sixième demande

Quel est l’objet de la sixième demande : et ne nous laissez pas succomber à la tentation[[20]](#footnote-20) ?

Par la sixième demande : et ne nous laissez pas succomber à la tentation, nous demandons à Dieu de nous délivrer des tentations, soit en ne permettant pas que nous soyons tentés, soit en nous donnant la grâce de n’être pas vaincus.

Qu’est-ce que les tentations ?

La tentation est une excitation au péché qui nous vient soit du démon, soit des méchants, soit de nos passions.

Est-ce un péché d’avoir des tentations ?

Non, ce n’est pas un péché d’avoir des tentations, mais c’est un péché d’y consentir ou de s’exposer volontairement au danger d’y consentir.

Pourquoi Dieu permet-il que nous soyons tentés ?

Dieu permet que nous soyons tentés pour éprouver notre fidélité, pour faire grandir nos vertus et pour accroitre nos mérites.

Que devons-nous faire pour éviter les tentations ?

Pour éviter les tentations nous devons fuir les occasions dangereuses, garder nos sens, recevoir souvent les sacrements et recourir à la prière.

##### § 8. De la septième demande

Quel est l’objet de la septième demande : mais délivrez nous du mal ?

Dans la septième demande : mais délivrez-nous du mal, nous demandons à Dieu qu’il nous délivre des maux passés, présents et futurs, et spécialement du plus grand de tous les maux qui est le péché et de la damnation éternelle qui en est le châtiment.

Pourquoi disons-nous : délivrez-nous du mal, et non des maux ?

Nous disons : délivrez-nous du mal, et non des maux, parce que nous ne devons pas désirer être exempts de tous les maux de cette vie, mais seulement de ceux qui sont nuisibles à notre âme : aussi nous demandons d’être délivrés du mal en général, c’est-à-dire de tout ce que Dieu voit être un mal pour nous.

N’est-il pas permis de demander d’être délivré de quelque mal en particulier, par exemple d’une maladie ?

Si, il est permis de demander d’être délivré de quelque mal en particulier, mais toujours en nous en remettant à la volonté de Dieu qui peut aussi faire tourner cette tribulation à l’avantage de notre âme.

À quoi nous sont utiles les tribulations que Dieu nous envoie ?

Les tribulations que Dieu nous envoie nous sont utiles pour faire pénitence de nos fautes, pour éprouver nos vertus et surtout pour imiter Jésus-Christ notre chef, à qui il est juste que nous nous conformions dans les souffrances si nous voulons avoir part à sa gloire.

Que veut dire Amen à la fin du Pater ?

Amen veut dire : Ainsi soit-il, ainsi je le désire, ainsi je prie le Seigneur et ainsi j’espère.

Pour obtenir les grâces demandées dans le Pater noster suffit-il de le réciter d’une manière quelconque ?

Pour obtenir les grâces demandées dans le Pater noster, il faut le réciter sans hâte, avec attention et avec la dévotion du cœur.

Quand devons-nous dire le Pater ?

Nous devons dire le Pater chaque jour, parce que chaque jour nous avons besoin du secours de Dieu.

#### Chapitre III De l’Ave maria

Quelle prière avons-nous coutume de dire après le Pater ?

Après le Pater nous disons la Salutation angélique, c’est-à-dire l’Ave María par lequel nous recourons à la Très Sainte Vierge.

Pourquoi l’Ave María est-il appelé Salutation angélique ?

L’Ave María est appelé Salutation angélique parce qu’il commence par le salut que l’archange Gabriel adressa à la Vierge Marie.

De qui sont les paroles de l’Ave María ?

Les paroles de l’Ave María sont en partie de l’archange Gabriel, en partie de sainte Élisabeth, en partie de l’Église.

Quelles sont les paroles de l’archange Gabriel ?

Les paroles de l’archange Gabriel sont : « Je vous salue, pleine de grâces, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes. »

Quand est-ce que l’Ange dit à Marie ces paroles ?

L’Ange adressa ces paroles à Marie quand il vint de la part de Dieu lui annoncer le mystère de l’Incarnation qui devait s’opérer en elle.

Que pensons-nous faire en saluant la Très Sainte Vierge avec les paroles mêmes de l’Archange ?

En saluant la Très Sainte Vierge avec les paroles de l’Archange, nous nous réjouissons avec elle, rappelant les dons et les privilèges singuliers dont Dieu l’a favorisée de préférence à toutes les autres créatures.

Quelles sont les paroles de sainte Élisabeth ?

Les paroles de sainte Élisabeth sont : « Vous êtes bénie entre toutes les femmes et le fruit de votre sein est béni. »

Quand est-ce que sainte Élisabeth dit ces paroles ?

Sainte Élisabeth dit ces paroles par l’inspiration de Dieu, lorsque, trois mois avant de donner le jour à saint Jean-Baptiste, elle fut visitée par la Très Sainte Vierge qui déjà portait dans son sein son divin Fils.

Que faisons-nous en disant ces paroles ?

En disant les paroles de sainte Élisabeth, nous nous réjouissons avec la Très Sainte Vierge de son éminente dignité de Mère de Dieu, nous bénissons Dieu et le remercions de nous avoir donné Jésus-Christ par Marie.

De qui sont les autres paroles de l’Ave María ?

Toutes les autres paroles de l’Ave María ont été ajoutées par l’Église.

Que demandons-nous par les dernières paroles de l’Ave María ?

Par les dernières paroles de l’Ave María nous demandons la protection de la Très Sainte Vierge au cours de cette vie et spécialement à l’heure de la mort, où nous en aurons le plus grand besoin.

Pourquoi après le Pater disons-nous l’Ave María plutôt que toute autre prière ?

Parce que la Très Sainte Vierge est notre Avocate la plus puissante auprès de Jésus-Christ. Aussi, après avoir dit la prière que nous a enseignée Jésus-Christ, nous prions la Très Sainte Vierge de nous obtenir les grâces que nous avons demandées.

Pour quel motif la Très Sainte Vierge est-elle si puissante ?

La Très Sainte Vierge est si puissante parce qu’elle est la Mère de Dieu et qu’il est impossible qu’il ne l’exauce pas.

Que nous enseignent les Saints sur la dévotion à Marie ?

Au sujet de la dévotion à Marie, les Saints nous enseignent que ses vrais dévots sont aimés d’Elle, qu’elle les protège avec l’amour de la plus tendre des Mères et que par elle ils sont certains de trouver Jésus et d’obtenir le paradis.

Quelle dévotion en l’honneur de Marie l’Église recommande-t-elle tout spécialement ?

La dévotion que l’Église recommande d’une façon toute spéciale en l’honneur de la Très Sainte Vierge est la récitation du saint Rosaire.

#### Chapitre IV De l’invocation des Saints

Est-il bon et utile de recourir à l’intercession des Saints ?

Il est très utile de prier les Saints et tout chrétien doit le faire. Nous devons prier particulièrement nos Anges Gardiens, saint Joseph, Patron de l’Église, les saints Apôtres, les Saints dont nous portons le nom et les Saints Protecteurs du diocèse et de la paroisse.

Quelle différence y a-t-il entre les prières que nous adressons à Dieu et celles que nous adressons aux Saints ?

Entre les prières que nous adressons à Dieu et celles que nous adressons aux Saints, il y a cette différence que nous prions Dieu afin que, comme auteur des grâces, il nous donne les biens et nous délivre des maux, et nous prions les Saints afin qu’ils intercèdent pour nous comme nos avocats auprès de Dieu.

Quand nous disons qu’un Saint a fait une grâce, que voulons-nous dire ?

Quand nous disons qu’un Saint a fait une grâce, nous voulons dire que ce Saint l’a obtenue de Dieu.

### 

### Troisième partie

Des commandements de Dieu et de l’Église.

#### Chapitre premier Des commandements de Dieu en général

De quoi est-il question dans la troisième partie de la Doctrine chrétienne ?

Dans la troisième partie de la Doctrine chrétienne, il est question des commandements de Dieu et de l’Église.

Combien y a-t-il de commandements dans la loi de Dieu ?

Les commandements de la loi de Dieu sont au nombre de dix :

Je suis le Seigneur ton Dieu.

1° Tu n’auras pas d’autre Dieu en ma présence.

2° Tu n’emploieras pas en vain le nom de Dieu.

3° Rappelle-toi de sanctifier les fêtes.

4° Honore ton père et ta mère.

5° Tu ne tueras pas.

6° Tu ne feras pas d’impureté.

7° Tu ne voleras pas.

8° Tu ne diras pas de faux témoignage.

9° Tu ne désireras pas la femme d’autrui.

10° Tu ne désireras pas le bien d’autrui.

Pourquoi les commandements de Dieu ont-ils reçu ce nom ?

Les commandements de Dieu ont reçu ce nom parce que c’est Dieu lui-même qui les a imprimés dans l’âme de tout homme, qui les a promulgués sur le mont Sinaï dans la loi ancienne gravée sur deux tables de pierre, et c’est Jésus-Christ qui les a confirmés dans la loi nouvelle.

Quels sont les commandements de la première table ?

Les commandements de la première table sont les trois premiers, qui regardent directement Dieu et les devoirs que nous avons envers lui.

Quels sont les commandements de la seconde table ?

Les commandements de la seconde table sont les sept derniers, qui regardent le prochain et les devoirs que nous avons envers lui.

Sommes-nous obligés d’observer les commandements ?

Oui, nous sommes tous obligés d’observer les commandements parce que tous nous devons vivre selon la volonté de Dieu qui nous a créés, et qu’il suffit d’en violer gravement un seul pour mériter l’enfer.

Pouvons-nous observer les commandements ?

Nous pouvons certainement observer les commandements de Dieu parce que Dieu ne nous commande rien d’impossible, et qu’il donne la grâce de les observer à qui la demande comme il faut.

Que faut-il considérer d’une manière générale en chaque commandement ?

Dans chaque commandement il faut considérer la partie positive et la partie négative, c’est-à-dire ce qu’il nous commande et ce qu’il nous défend.

#### Chapitre II Des commandements qui regardent Dieu

##### § 1. Du premier commandement

Pourquoi est-il dit au commencement : Je suis le Seigneur ton Dieu ?

En tête des commandements il est dit : Je suis le Seigneur ton Dieu pour que nous sachions que Dieu, étant notre Créateur et Seigneur, peut nous commander ce qu’il veut et que nous, ses créatures, nous sommes tenus de lui obéir.

Qu’est-ce que Dieu nous ordonne par les paroles du premier commandement : Tu n’auras pas d’autre Dieu en ma présence ?

Par les paroles du premier commandement : Tu n’auras pas d’autre Dieu en ma présence, Dieu nous ordonne de reconnaitre, d’adorer, d’aimer et de servir Lui seul comme notre souverain Seigneur.

Comment accomplit-on le premier commandement ?

On accomplit le premier commandement par l’exercice du culte intérieur et du culte extérieur.

Qu’est-ce que le culte intérieur ?

Le culte intérieur est l’honneur que l’on rend à Dieu avec les seules facultés de l’esprit, c’est-à-dire avec l’intelligence et la volonté.

Qu’est-ce que le culte extérieur ?

Le culte extérieur est l’hommage que l’on rend à Dieu au moyen d’actes extérieurs et d’objets sensibles.

Ne suffit-il pas d’adorer Dieu intérieurement dans son cœur ?

Non, il ne suffit pas d’adorer Dieu intérieurement dans son cœur ; il faut l’adorer aussi extérieurement, avec son esprit comme avec son corps, parce qu’il est le Créateur et le Seigneur absolu de l’un et de l’autre.

Le culte extérieur peut-il subsister sans le culte intérieur ?

Non, le culte extérieur ne peut absolument pas subsister sans le culte intérieur, parce que s’il n’en est pas accompagné, il reste privé de vie, de mérite et d’efficacité, comme un corps sans âme.

Que nous défend le premier commandement ?

Le premier commandement nous défend l’idolâtrie, la superstition, le sacrilège, l’hérésie et tout autre pêché contre la religion.

Qu’est-ce que l’idolâtrie ?

On appelle idolâtrie le fait de rendre à quelque créature, par exemple à une statue, à une image, à un homme, le culte suprême d’adoration qui n’est dû qu’à Dieu seul.

Comment se trouve exprimée cette défense dans la Sainte Écriture ?

Dans la Sainte Écriture, on trouve cette défense exprimée par les mots : « Tu ne feras pas de sculpture, ni aucune représentation de ce qui est là-haut dans le ciel et ici-bas sur la terre. Et tu n’adoreras pas ces choses, tu ne leur rendras aucun culte. »

Ces paroles défendent-elles toutes sortes d’images ?

Non certainement : mais seulement celles des fausses divinités, faites dans un but d’adoration, comme faisaient les idolâtres. Cela est si vrai que Dieu lui-même commanda à Moïse d’en faire quelques-unes, comme les deux statues de chérubins qui étaient sur l’arche et le serpent d’airain dans le désert.

Qu’est-ce que la superstition ?

On appelle superstition toute dévotion contraire à la doctrine et à l’usage de l’Église, comme aussi le fait d’attribuer à une action ou à une chose quelconque une vertu surnaturelle qu’elle n’a pas.

Qu’est-ce que le sacrilège ?

Le sacrilège est la profanation d’un lieu, d’une personne ou d’une chose consacrée à Dieu et destinée à son culte.

Qu’est-ce que l’hérésie ?

L’hérésie est une erreur coupable de l’intelligence par laquelle on nie avec obstination quelque vérité de la foi.

Quelles autres choses défend le premier commandement ?

Le premier commandement nous défend encore d’avoir commerce avec le démon et de nous agréger aux sectes antichrétiennes.

Celui qui recourrait au démon ou l’invoquerait commettra-t-il un grave péché ?

Celui qui recourrait au démon ou l’invoquerait commettrait un péché énorme, parce que le démon est le plus pervers des ennemis de Dieu et de l’homme.

Est-il permis d’interroger les tables qu’on appelle parlantes ou écrivantes, ou de consulter de quelque façon que ce soit les âmes des trépassés par le spiritisme ?

Toutes les pratiques du spiritisme sont défendues, parce qu’elles sont superstitieuses et que souvent elles ne sont pas exemptes d’intervention diabolique : aussi ont-elles été justement interdites par l’Église.

Le premier commandement défend peut-être d’honorer et d’invoquer les Anges et les Saints ?

Non, il n’est pas défendu d’honorer et d’invoquer les Anges et les Saints ; nous devons même le faire, parce que c’est une chose bonne, utile et hautement recommandée par l’Église, car ils sont les amis de Dieu et nos intercesseurs auprès de lui.

Puisque Jésus-Christ est notre unique Médiateur auprès de Dieu pourquoi recourons-nous aussi à l’intercession de la très Sainte Vierge et des Saints ?

Jésus-Christ est notre Médiateur auprès de Dieu, parce que, étant vrai Dieu et vrai homme, lui seul en vertu de ses propres mérites nous a réconciliés avec Dieu et nous obtient de lui toutes les grâces. Mais la Sainte Vierge et les Saints, en vertu des mérites de Jésus-Christ et par la charité qui les unit à Dieu et à nous, nous aident par leur intercession à obtenir les grâces que nous demandons. Et c’est là un des grands biens de la communion des Saints.

Pouvons-nous aussi honorer les saintes images de Jésus-Christ et des Saints ?

Oui, parce que l’honneur que l’on rend aux saintes images de Jésus-Christ et des Saints est rapporté à leurs personnes mêmes.

Et les reliques des Saints peut-on les honorer ?

Oui, on doit aussi honorer les reliques des Saints, parce que leurs corps furent les membres vivants de Jésus-Christ et les temples du Saint-Esprit, et qu’ils doivent ressusciter glorieux à une vie éternelle.

Quelle différence y a-t-il entre le culte que nous rendons à Dieu et le culte que nous rendons aux Saints ?

Entre le culte que nous rendons à Dieu et le culte que nous rendons aux Saints il y a cette différence que Dieu, nous l’adorons pour son excellence infinie ; les Saints au contraire, nous ne les adorons pas, mais nous les honorons et nous les vénérons comme les amis de Dieu et nos intercesseurs auprès de Lui. Le culte que nous rendons à Dieu s’appelle culte de latrie c’est-à-dire l’adoration, et le culte que nous rendons aux Saints s’appelle culte de dulie c’est-à-dire de vénération pour les serviteurs de Dieu ; enfin le culte particulier que nous rendons à la Très Sainte Vierge s’appelle culte d’hyperdulie c’est-à-dire de vénération toute spéciale, comme pour la Mère de Dieu.

##### § 2. Du second commandement

Que nous défend le second commandement : Tu n’emploieras pas en vain le nom de Dieu ?

Le second commandement : Tu n’emploieras pas en vain le nom de Dieu nous défend : 1° d’employer le nom de Dieu sans respect ; 2° de blasphémer contre Dieu, contre la Très Sainte Vierge et contre les Saints ; 3° de faire des jurements faux ou sans nécessité ou défendus à quelque titre que ce soit.

Qu’est-ce qu’employer le nom de Dieu sans respect ?

Employer le nom de Dieu sans respect, c’est prononcer ce saint nom et tout ce qui se rapporte d’une manière spéciale à Dieu, comme le nom de Jésus, de Marie et des Saints, par colère, par plaisanterie ou de toute autre manière peu respectueuse.

Qu’est-ce que le blasphème ?

Le blasphème est un horrible péché qui consiste en paroles ou actes de mépris ou de malédiction contre Dieu, la sainte Vierge, les Saints, ou contre les choses saintes.

Y a-t-il une différence entre le blasphème et l’imprécation ?

Il y a une différence, parce que dans le blasphème on lance la malédiction ou on désire le mal à Dieu, à la Sainte Vierge, aux Saints ; tandis que dans l’imprécation c’est à soi-même ou au prochain.

Qu’est-ce que jurer ?

Jurer, c’est prendre Dieu à témoin de la vérité de ce qu’on dit ou de ce qu’on promet.

Est-il toujours défendu de jurer ?

Il n’est pas toujours défendu de jurer ; c’est permis et même un honneur rendu à Dieu quand il y a nécessité et que le jurement est fait avec vérité, discernement et justice.

Quand est-ce qu’on ne jure pas avec vérité ?

Quand on affirme avec serment ce que l’on sait ou que l’on croit être faux, et quand on promet avec serment ce que l’on n’a pas l’intention d’accomplir.

Quand est-ce qu’on ne jure pas avec discernement ?

Quand on jure sans prudence et sans mûre réflexion ou pour des choses de peu d’importance.

Quand est-ce qu’on ne jure pas avec justice ?

Quand on jure de faire une chose qui n’est pas juste ou permise, comme de se venger, de voler et autres choses semblables.

Sommes-nous obligés de tenir le serment de faire des choses injustes ou défendues ?

Non seulement nous n’y sommes pas obligés, mais nous pècherions en les faisant parce qu’elles sont défendues par la loi de Dieu ou de l’Église.

Quel péché commet celui qui jure à faux ?

Celui qui jure à faux commet un péché mortel parce qu’il déshonore gravement Dieu, vérité infinie, en le prenant à témoin d’une chose fausse.

Que nous ordonne le second commandement ?

Le second commandement nous ordonne d’honorer le saint nom de Dieu et d’accomplir non seulement les serments, mais encore les vœux.

Qu’est-ce qu’un vœu ?

Un vœu est la promesse faite à Dieu d’une chose bonne, possible pour nous, et meilleure que son contraire, à laquelle nous nous obligeons comme si elle nous était commandée.

Si l’accomplissement d’un vœu devenait en tout ou en partie très difficile, que faudrait-il faire ?

On peut demander la commutation ou la dispense du vœu à son Évêque ou au Souverain Pontife, selon l’importance du vœu.

Est-ce un péché de manquer aux vœux ?

Manquer aux vœux est un péché. Aussi nous ne devons pas faire de vœux sans une mûre réflexion et, ordinairement, sans le conseil du confesseur ou d’une autre personne prudente, afin de ne pas nous exposer au péril de pécher.

Peut-on faire des vœux à la Sainte Vierge et aux Saints ?

On fait les vœux seulement à Dieu ; cependant on peut promettre à Dieu de faire quelque chose en l’honneur de la Sainte Vierge ou des Saints.

##### § 3. Du troisième commandement

Que nous ordonne le troisième commandement : Rappelle-toi de sanctifier les fêtes ?

Le troisième commandement : Rappelle-toi de sanctifier les fêtes, nous ordonne d’honorer Dieu par les pratiques du culte les jours de fête.

Quels sont les jours de fête ?

Dans l’ancienne loi, c’étaient le jour du sabbat et les autres jours particulièrement solennels pour le peuple hébreu ; dans la loi nouvelle, ce sont les dimanches et autres solennités établies par l’Église.

Pourquoi dans la loi nouvelle sanctifie-t-on le dimanche au lieu du samedi[[21]](#footnote-21) ?

Le dimanche, qui signifie jour du Seigneur a été substitué au samedi, parce que c’est à pareil jour que Jésus-Christ Notre-Seigneur est ressuscité.

Quelle est la pratique du culte qui nous est commandée aux jours de fête ?

Il nous est commandé d’assister dévotement au saint sacrifice de la Messe.

Par quelles autres pratiques un bon chrétien sanctifie-t-il les fêtes ?

Un bon chrétien sanctifie les fêtes : 1° en assistant à la Doctrine chrétienne, aux prédications et aux offices ; 2° en recevant souvent avec les dispositions convenables les sacrements de Pénitence et d’Eucharistie ; 3° en se livrant à la prière et aux œuvres de charité chrétienne envers le prochain.

Que nous défend le troisième commandement ?

Le troisième commandement nous défend les œuvres serviles et toute autre occupation qui nous détourne du culte divin.

Quelles sont les œuvres serviles défendues les jours de fête ?

Les œuvres serviles défendues les jours de fête sont les travaux dits manuels, c’est-à-dire les travaux matériels auxquels le corps a plus de part que l’esprit, comme ceux que font ordinairement les serviteurs, les ouvriers et les artisans.

Quel péché commet-on en travaillant les jours de fête ?

En travaillant les jours de fête on commet un péché mortel ; cependant si le travail dure peu de temps, il n’y a pas de faute grave.

N’y a-t-il aucune œuvre servile qui soit permise les jours de fête ?

Les jours de fête sont permis les travaux nécessaires à la vie ou au service de Dieu et ceux qu’on fait pour une cause grave, en demandant, s’il se peut, la permission à son curé.

Pourquoi les œuvres serviles sont-elles défendues les jours de fête ?

Les œuvres serviles sont défendues, les jours de fête, pour que nous puissions mieux nous occuper au culte divin et au salut de notre âme, et pour que nous nous reposions de nos fatigues. Aussi il n’est pas défendu de se livrer à d’honnêtes amusements.

Quelles autres choses devons-nous éviter surtout les jours de fête ?

Les jours de fête nous devons éviter par dessus tout le péché et tout ce qui peut nous porter au péché, comme les amusements et les réunions dangereuses.

#### Chapitre III Des commandements qui concernent le prochain

##### § 1. Du quatrième commandement

Que nous ordonne le quatrième commandement : Honore ton père et ta mère ?

Le quatrième commandement : Honore ton père et ta mère, nous ordonne de respecter notre père et notre mère, de leur obéir en tout ce qui n’est pas péché et de les assister dans leurs besoins spirituels et temporels.

Que nous défend le quatrième commandement ?

Le quatrième commandement nous défend d’offenser nos parents en paroles, en actes et de toute autre manière.

Sous le nom de père et mère quelles autres personnes comprend ce commandement ?

Sous le nom de père et de mère, ce commandement comprend encore tous nos supérieurs tant ecclésiastiques que laïques, auxquels nous devons donc obéissance et respect.

D’où vient aux parents l’autorité de commander à leurs enfants et l’obligation pour les enfants de leur obéir ?

L’autorité qu’ont les parents de commander à leurs enfants et l’obligation pour les enfants d’obéir vient de Dieu qui a constitué et ordonné la famille, de telle sorte que l’homme y trouve les premiers moyens nécessaires à son perfectionnement matériel et spirituel.

Les parents ont-ils des devoirs envers leurs enfants ?

Les parents ont le devoir d’aimer, de soigner et nourrir leurs enfants, de pourvoir à leur éducation religieuse et civile, de leur donner le bon exemple, de les éloigner des occasions de péché, de les corriger de leurs fautes et de les aider à embrasser l’état auquel ils sont appelés de Dieu.

Dieu nous a-t-il donné le modèle de la famille parfaite ?

Dieu nous a donné le modèle de la famille parfaite dans la sainte Famille, où Jésus-Christ vécut soumis à la Très Sainte Vierge et à saint Joseph jusqu’à trente ans, c’est-à-dire jusqu’à ce qu’il commençât à exercer la mission que lui avait confiée le Père éternel de prêcher l’Évangile.

Si les familles vivaient isolément, séparées l’une de l’autre, pourraient-elles pourvoir à tous leurs besoins matériels et moraux ?

Si les familles vivaient isolément, séparées l’une de l’autre, elles ne pourraient pourvoir à leurs besoins, et il est nécessaire qu’elles soient unies en société civile afin de s’aider mutuellement pour leur perfectionnement et leur bonheur communs.

Qu’est-ce que la société civile ?

La société civile est la réunion de nombreuses familles, dépendant de l’autorité d’un chef, pour s’aider réciproquement à atteindre leur perfectionnement mutuel et le bonheur temporel.

D’où vient à la société civile l’autorité qui la gouverne ?

L’autorité qui gouverne la société civile vient de Dieu qui la veut constituée pour le bien commun.

Y a-t-il obligation de respecter l’autorité qui gouverne la société civile et de lui obéir ?

Oui, tous ceux qui appartiennent à la société civile ont le devoir de respecter l’autorité et de lui obéir parce que cette autorité vient de Dieu et qu’ainsi le veut le bien commun.

Doit-on respecter toutes les lois qui sont imposées par l’autorité civile ?

On doit respecter toutes les lois que l’autorité civile impose, pourvu qu’elles ne soient pas opposées à la loi de Dieu ; c’est le commandement et l’exemple de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Outre l’obéissance et le respect aux lois imposées par l’autorité, ceux qui font partie de la société civile ont-ils d’autres devoirs ?

Ceux qui font partie de la société civile, outre l’obligation du respect et de l’obéissance envers les lois, ont le devoir de vivre dans la concorde et de travailler de toutes leurs forces et de tous leurs moyens à y faire régner, pour l’avantage commun, la vertu, la paix, l’ordre et la prospérité.

##### § 2. Du cinquième commandement

Que nous défend le cinquième commandement : Tu ne tueras pas ?

Le cinquième commandement : Tu ne tueras pas, défend de donner la mort au prochain, de le battre, de le frapper, ou de lui faire quelque autre mal dans son corps, soit par soi-même, soit par les autres. Il défend encore de l’offenser par des paroles injurieuses et de lui vouloir du mal. Dans ce commandement Dieu défend aussi de se donner la mort, ce qui est le suicide.

Pourquoi est-ce un péché grave de tuer son prochain ?

Parce que celui qui tue usurpe témérairement le droit sur la vie de l’homme qui n’appartient qu’à Dieu seul, parce qu’il détruit la sécurité de la société humaine, et parce qu’il enlève au prochain la vie, qui est le plus grand bien naturel qu’il ait sur la terre.

Y a-t-il des cas où il soit permis de tuer son prochain ?

Il est permis de tuer son prochain quand on combat dans une guerre juste ; quand, par ordre de l’autorité suprême, on exécute une condamnation à mort, châtiment de quelque crime, et enfin quand on est en cas de nécessaire et légitime défense contre un injuste agresseur.

Dieu dans le cinquième commandement défend-il aussi de nuire à la vie spirituelle du prochain ?

Oui, Dieu, dans le cinquième commandement, défend aussi de nuire à la vie spirituelle du prochain par le scandale.

Qu’est-ce que le scandale ?

Le scandale est toute parole, tout acte ou toute omission qui est pour les autres une occasion de commettre le péché.

Le scandale est-il un péché grave ?

Le scandale est un péché grave parce qu’il tend à détruire la plus grande œuvre de Dieu qui est la Rédemption, par la perte d’une âme ; parce qu’il donne au prochain la mort de l’âme en lui enlevant la vie de la grâce, qui est plus précieuse que la vie du corps ; parce qu’il est cause d’une multitude de péchés. Aussi Dieu menace-t-il des plus sévères châtiments ceux qui donnent le scandale.

Pourquoi dans le cinquième commandement Dieu défend-il de se donner la mort à soi-même ou de se suicider ?

Dans le cinquième commandement, Dieu défend le suicide parce que l’homme n’est pas le maitre de sa vie comme il ne l’est pas de celle d’autrui. Et l’Église punit le suicide par la privation de la sépulture ecclésiastique.

Le cinquième commandement défend-il aussi le duel ?

Oui, le cinquième commandement défend aussi le duel, parce que le duel participe de la malice du suicide et de celle de l’homicide ; et quiconque y assiste volontairement, même comme simple spectateur, est excommunié.

Le duel est-il encore défendu quand il n’y a pas péril de mort ?

Oui, le duel même est défendu, parce que non seulement nous ne pouvons pas tuer, mais nous ne pouvons pas même blesser volontairement nous-mêmes ni les autres.

La défense de l’honneur peut-elle excuser le duel ?

Non, parce qu’il n’est pas vrai que par le duel on répare l’offense, et parce qu’on ne peut pas réparer l’honneur par une action injuste, déraisonnable et barbare, comme est le duel.

Que nous ordonne le cinquième commandement ?

Le cinquième commandement nous ordonne de pardonner à nos ennemis et de vouloir du bien à tout le monde.

Que doit faire celui qui a porté tort au prochain pour la vie du corps ou pour la vie de l’âme ?

Il ne suffit pas que celui qui a porté tort au prochain se confesse, il doit aussi réparer le mal qu’il a fait en compensant les torts qu’il a portés, en rétractant les erreurs qu’il a enseignées, en donnant le bon exemple.

##### § 3. Du sixième et du neuvième commandement

Que nous défend le sixième commandement : Tu ne feras pas d’impuretés ?

Le sixième commandement : Tu ne feras pas d’impuretés, nous défend tout acte, tout regard, toute parole contraire à la chasteté, et l’infidélité dans le mariage.

Que défend le neuvième commandement ?

Le neuvième commandement défend expressément tout désir contraire à la fidélité que les époux se sont jurés en s’unissant par le mariage. Il défend aussi toute pensée coupable ou tout désir d’actes défendus par le sixième commandement.

L’impureté est-elle un grand péché ?

C’est un péché très grave et abominable devant Dieu et devant les hommes ; il avilit l’homme à la condition des animaux sans raison, l’entraine à beaucoup d’autres péchés et de vices, et provoque les plus terribles châtiments en cette vie et en l’autre.

Toutes les pensées qui nous viennent à l’esprit contre la pureté sont-elles des péchés ?

Les pensées qui nous viennent à l’esprit contre la pureté ne sont pas par elles-mêmes des péchés, elles sont plutôt des tentations et des excitations au péché.

Quand est-ce que les mauvaises pensées sont des péchés ?

Les mauvaises pensées, même quand elles ne sont pas suivies d’effet, sont des péchés lorsque nous leur donnons occasion d’une manière coupable, ou que nous y consentons ou que nous nous exposons au péril prochain d’y consentir.

Que nous ordonnent les sixième et neuvième commandements ?

Le sixième commandement nous ordonne d’être chastes et modestes dans nos actes, nos regards, notre maintien et nos paroles. Le neuvième commandement nous ordonne d’être chastes et purs même intérieurement c’est-à-dire dans notre esprit et notre cœur.

Que convient-il de faire pour observer les sixième et neuvième commandements ?

Pour bien observer les sixième et neuvième commandements, nous devons prier Dieu souvent et du fond du cœur, être dévots à la Vierge Marie, Mère de la pureté, nous rappeler que Dieu nous voit, penser à la mort, aux châtiments divins, à la passion de Jésus-Christ, garder nos sens, pratiquer la mortification chrétienne et fréquenter les sacrements avec les dispositions convenables.

Que devons-nous fuir pour nous maintenir dans la pureté ?

Pour nous maintenir dans la pureté, il convient de fuir l’oisiveté, les mauvaises compagnies, l’intempérance, d’éviter les images indécentes, les spectacles licencieux, les conversations dangereuses et toutes les autres occasions de péché.

##### § 4. Du septième commandement

Que nous défend le septième commandement : Tu ne voleras pas ?

Le septième commandement : Tu ne voleras pas, nous défend de prendre ou de retenir le bien d’autrui injustement, et de faire tort au prochain en ses biens de quelque manière que ce soit.

Qu’est-ce que voler ?

Voler, c’est prendre injustement le bien d’autrui contre la volonté de son maitre, dans le cas où celui-ci a pleine raison et droit absolu de n’en vouloir pas être privé.

Pourquoi le vol est-il défendu ?

Parce que, par le vol, on pèche contre la justice et on fait injure au prochain en prenant et retenant contre son droit et sa volonté ce qui lui appartient.

Qu’est-ce que le bien d’autrui ?

Le bien d’autrui est tout ce qui appartient au prochain, qu’il en ait la propriété ou l’usage, ou qu’il l’ait simplement le dépôt.

De combien de manières prend-on injustement le bien d’autrui ?

De deux manières : par le vol et par la rapine.

Comment se commet le vol ?

Le vol se commet quand on prend le bien d’autrui en se cachant.

Comment se commet la rapine ?

La rapine se commet quand on prend avec violence et ouvertement le bien d’autrui.

Dans quels cas peut-on prendre le bien d’autrui sans faire de péché ?

Quand le maitre n’est pas opposé ou que son opposition est injuste, ce qui arriverait si quelqu’un était dans l’extrême nécessité, pourvu qu’il prît seulement ce qui lui est strictement nécessaire pour subvenir à son besoin urgent et extrême.

Ne peut-on faire tort au prochain dans ses biens que par le vol et la rapine ?

On lui fait tort encore par la fraude, par l’usure et par toute autre injustice que l’on commet contre ses biens.

Comment se commet la fraude ?

Il y a fraude quand on trompe le prochain dans le commerce par de faux poids, de fausses mesures, de la fausse monnaie et de mauvaises marchandises ; quand on falsifie les écritures et les papiers ; en un mot toutes les fois qu’on induit en erreur dans les ventes, les achats et tout autre contrat, et aussi quand on ne veut pas donner le juste prix et le prix convenu.

En quoi consiste l’usure ?

L’usure consiste à exiger, sans titre légitime, un intérêt illicite pour une somme prêtée, en abusant du besoin et de l’ignorance d’autrui.

Quelles autres injustices commet-on contre le bien du prochain ?

Ce sont des injustices que de lui faire perdre injustement ce qu’il a, de lui faire tort dans ses possessions, de ne pas travailler comme on le doit, de ne pas payer par malice des dettes ou des marchandises achetées, de frapper ou de tuer les animaux qui lui appartiennent, d’endommager ou laisser endommager ce qu’on a en garde, d’empêcher quelqu’un de faire un juste bénéfice, de tenir la main aux voleurs, de recevoir, cacher ou acheter des choses volées.

Est-ce un péché grave que de voler ?

C’est un péché grave contre la justice quand il s’agit d’une matière grave, car il est très important que le droit de chacun sur son bien propre soit respecté, et cela pour le bien des individus, des familles et de la société.

Quand est-ce que la matière du vol est grave ?

Elle est grave lorsqu’on prend une chose importante et aussi lorsque, bien qu’on prenne une chose de peu de valeur, le prochain en souffre un grave dommage.

Que nous ordonne le septième commandement ?

Le septième commandement nous ordonne de respecter le bien d’autrui, de donner le juste salaire aux ouvriers, et d’observer la justice en tout ce qui concerne la propriété d’autrui.

Pour celui qui a péché contre le septième commandement suffit-il qu’il se confesse ?

Pour celui qui a péché contre le septième commandement, la confession ne suffit pas ; il faut qu’il fasse son possible pour restituer le bien d’autrui et réparer les dommages causés.

Qu’est-ce que la réparation des dommages causés ?

La réparation des dommages causés est la compensation qu’on doit donner au prochain pour les fruits et les bénéfices perdus à cause du vol et des autres injustices commises à son détriment.

À qui doit-on restituer le bien volé ?

À celui qui a été volé ; à ses héritiers, s’il est mort ; et si c’est vraiment impossible, on doit en donner la valeur au profit des pauvres et des œuvres pieuses.

Que doit-on faire quand on trouve une chose de grande valeur ?

On doit apporter un grand empressement à en trouver le maitre et la lui restituer fidèlement.

##### § 5. Du huitième commandement

Que nous défend le huitième commandement : Tu ne diras pas de faux témoignage ?

Le huitième commandement : Tu ne diras pas de faux témoignage, nous défend de déposer faussement en justice. Il nous défend encore la diffamation ou médisance, la calomnie, la flatterie, le jugement et le soupçon téméraires et toute sorte de mensonge.

Qu’est-ce que la diffamation ou médisance ?

La diffamation ou médisance est un péché qui consiste à manifester sans un juste motif les péchés et les défauts d’autrui.

Qu’est-ce que la calomnie ?

La calomnie est un péché qui consiste à attribuer méchamment au prochain des fautes et des défauts qu’il n’a pas.

Qu’est-ce que la flatterie ?

La flatterie est un péché qui consiste à tromper quelqu’un en disant faussement du bien de lui ou d’un autre, dans le but d’en retirer quelque avantage.

Qu’est-ce que le jugement ou soupçon téméraire ?

Le jugement ou le soupçon téméraire est un péché qui consiste à mal juger ou à soupçonner de mal le prochain sans un juste motif.

Qu’est-ce que le mensonge ?

Le mensonge est un péché qui consiste à affirmer comme vrai ou comme faux, par des paroles ou par des actes, ce qu’on ne croit pas tel.

De combien d’espèces est le mensonge ?

Le mensonge est de trois espèces : le mensonge joyeux, le mensonge officieux et le mensonge pernicieux.

Qu’est-ce que le mensonge joyeux ?

Le mensonge joyeux est celui dans lequel on ment par pure plaisanterie et sans faire tort à personne.

Qu’est-ce que le mensonge officieux ?

Le mensonge officieux est l’affirmation d’une chose fausse pour sa propre utilité ou celle d’un autre, mais sans qu’il y ait de préjudice pour personne.

Qu’est-ce que le mensonge pernicieux ?

Le mensonge pernicieux est l’affirmation d’une chose fausse qui fait tort au prochain.

Est-il permis de mentir ?

Il n’est jamais permis de mentir ni par plaisanterie, ni pour son propre avantage ni pour celui d’autrui, car c’est une chose mauvaise par elle-même.

Quel péché est le mensonge ?

Quand le mensonge est joyeux ou officieux, c’est un péché véniel ; mais s’il est pernicieux, c’est un péché mortel si le préjudice causé est grave.

Est-il toujours nécessaire de dire tout ce qu’on pense ?

Non, cela n’est pas toujours nécessaire, surtout quand celui qui vous interroge n’a pas le droit de savoir ce qu’il demande.

Pour celui qui a péché contre le huitième commandement suffit-il qu’il s’en confesse ?

Pour celui qui a péché contre le huitième commandement, il ne suffit pas qu’il s’en confesse ; il est obligé de rétracter ce qu’il a dit de calomnieux contre le prochain, et de réparer du mieux qu’il le peut les dommages qu’il lui a causés.

Que nous ordonne le huitième commandement ?

Le huitième commandement nous ordonne de dire quand il le faut la vérité, et d’interpréter en bien, autant que nous le pouvons, les actions de notre prochain.

##### § 6. Du dixième commandement

Que nous défend le dixième commandement : Tu ne désireras pas le bien d’autrui ?

Le dixième commandement : Tu ne désireras pas le bien d’autrui, nous défend le désir de priver autrui de son bien et le désir d’acquérir du bien par des moyens injustes.

Pourquoi Dieu nous défend-il aussi le désir du bien d’autrui ?

Dieu nous défend les désirs déréglés du bien d’autrui, parce qu’il veut que nous soyons justes, même intérieurement, et que nous nous tenions toujours très éloignés des actes injustes.

Que nous ordonne le dixième commandement ?

Le dixième commandement nous ordonne de nous contenter de l’état dans lequel Dieu nous a placés, et de souffrir avec patience la pauvreté quand Dieu nous veut dans cet état.

Comment un chrétien peut-il être content dans la pauvreté ?

Un chrétien peut être content même dans la pauvreté, en considérant que le plus grand des biens est une conscience pure et tranquille, que notre vraie patrie est le ciel, et que Jésus-Christ s’est fait pauvre par amour pour nous et a promis une récompense spéciale à tous ceux qui supportent avec patience la pauvreté.

#### Chapitre IV Des préceptes de l’Église

##### § 1. Des préceptes de l’Église en général

Outre les commandements de Dieu, que devons-nous encore observer ?

En dehors des commandements de Dieu, nous devons encore observer les préceptes de l’Église.

Sommes-nous obligés d’obéir à l’Église ?

Sans aucun doute nous sommes obligés d’obéir à l’Église parce que Jésus-Christ lui-même nous l’ordonne, et parce que les préceptes de l’Église aident à observer les commandements de Dieu.

Quand commence l’obligation d’observer les préceptes de l’Église ?

L’obligation d’observer les préceptes de l’Église commence généralement quand on a l’usage de la raison.

Est-ce un péché de transgresser un précepte de l’Église ?

Transgresser délibérément un précepte de l’Église en matière grave est un péché mortel.

Qui peut dispenser d’un précepte de l’Église ?

Il n’y a que le Pape qui puisse dispenser des préceptes de l’Église, et ceux à qui il en a donné le pouvoir.

Combien y a-t-il de préceptes de l’Église, et quels sont-ils ?

Les préceptes de l’Église sont au nombre de cinq :

1° Entendre la messe tous les dimanches et les autres fêtes commandées.

2° Jeûner pendant le Carême, aux quatre-temps et pour les Vigiles commandées ; ne pas manger de viande les jours défendus.

3° Se confesser au moins une fois l’an et communier à Pâques, chacun dans sa paroisse.

4° Payer les dimes dues à l’Église, selon les usages.

5° Ne pas célébrer de mariages en temps prohibé, c’est-à-dire du premier dimanche de l’Avent à l’Épiphanie et du premier jour de Carême à l’octave de Pâques.

##### § 2. Du premier précepte de l’Église

Que nous ordonne le premier précepte ou commandement de l’Église : Entendre la messe tous les dimanches et les autres fêtes commandées ?

Le premier précepte de l’Église : Entendre la messe tous les dimanches et les autres fêtes commandées, nous ordonne d’assister avec dévotion à la sainte Messe tous les dimanches et autres fêtes de précepte.

Quelle est la messe à laquelle l’Église désire qu’on assiste les dimanches et autres fêtes d’obligation ?

La Messe à laquelle l’Église désire qu’on assiste, autant que possible, les dimanches et autres fêtes d’obligation est la Messe paroissiale.

Pourquoi l’Église recommande-t-elle aux fidèles d’assister à la Messe paroissiale ?

L’Église recommande aux fidèles d’assister à la Messe paroissiale :

1° afin que ceux qui appartiennent à la même paroisse s’unissent pour prier ensemble avec le curé qui est leur chef ; 2° afin que les paroissiens participent davantage au saint Sacrifice qui est spécialement appliqué pour eux ; 3° afin qu’ils entendent les vérités de l’Évangile que les curés ont l’obligation d’exposer à la Sainte Messe ; 4° afin qu’ils connaissent les prescriptions et les avis qui sont publiés à cette Messe.

Que veut dire le mot : dimanche ?

Le mot dimanche veut dire jour du Seigneur, c’est-à-dire jour spécialement consacré au service divin.

Pourquoi dans le premier commandement de l’Église est-il fait une mention spéciale du dimanche ?

Dans le premier commandement de l’Église il est fait une mention spéciale du dimanche, parce qu’il est la fête principale chez les chrétiens comme le sabbat (samedi) était fête principale chez les Juifs, par l’institution de Dieu lui-même.

Quelles autres fêtes a instituées l’Église ?

L’Église a institué aussi les fêtes de Notre Seigneur, de la très Sainte Vierge, des Anges et des Saints.

Pourquoi l’Église a-t-elle institué d’autres fêtes de Notre Seigneur ?

L’Église a institué d’autres fêtes de Notre Seigneur en souvenir de ses divins mystères.

Pourquoi ont été instituées les fêtes de la très Sainte Vierge, des Anges et des Saints ?

Les fêtes de la Très Sainte Vierge, des Anges et des Saints ont été instituées : 1° en souvenir des grâces que Dieu leur a faites et pour en remercier la divine bonté ; 2° afin que nous les honorions, que nous imitions leurs exemples et que nous obtenions le secours de leurs prières.

##### § 3. Du second précepte de l’Église

Que nous ordonne le second précepte de l’Église par les mots : Jeûner aux jours commandés ?

Le second précepte de l’Église par les mots : Jeûner aux jours commandés nous ordonne de jeûner : 1° pendant le Carême ; 2° à certains jours de l’Avent, là où le jeûne est prescrit ; 3° aux quatre-temps ; 4° à certaines Vigiles.

En quoi consiste le jeûne ?

Le jeûne consiste à ne faire qu’un seul repas par jour et à s’abstenir des aliments défendus.

Aux jours de jeûne, peut-on faire le soir une petite collation ?

Par une condescendance de l’Église on peut, les jours de jeûne, faire le soir une petite collation.

À quoi sert le jeûne ?

Le jeûne sert à mieux nous préparer à la prière, à faire pénitence des péchés commis, et à nous préserver d’en commettre de nouveaux.

Qui est obligé au jeûne ?

Sont obligés au jeûne tous les chrétiens qui ont vingt et un ans accomplis, et qui ne sont ni dispensés ni excusés par un empêchement légitime.

Ceux qui ne sont pas obligés au jeûne sont-ils absolument dispensés de toute mortification ?

Ceux qui ne sont pas obligés au jeûne ne sont pas absolument dispensés de toute mortification, parce que nous sommes tous obligés à faire pénitence.

Dans quel but a été institué le Carême ?

Le Carême a été institué pour imiter en quelque façon le jeûne rigoureux de quarante jours que Jésus-Christ fit dans le désert, et pour nous préparer par la pénitence à célébrer saintement la fête de Pâques.

Dans quel but a été institué le jeûne de l’Avent ?

Le jeûne de l’Avent a été institué pour nous disposer à célébrer saintement la fête de Noël.

Dans quel but a été institué le jeûne des quatre-temps ?

Le jeûne des quatre-temps a été institué : pour consacrer chaque saison de l’année par une pénitence de quelques jours ; pour demander à Dieu la conservation des fruits de la terre ; pour le remercier des fruits qu’il nous a déjà donnés ; et pour le prier de donner à son Église de saints ministres, dont l’ordination est faite les samedis des quatre-temps.

Dans quel but a été institué le jeûne des Vigiles ?

Le jeûne des Vigiles a été institué pour nous préparer à célébrer saintement les fêtes principales.

Qu’est-ce qui nous est défendu le vendredi et les samedis où il n’y a pas de dispense ?

Le vendredi et les samedis où il n’y a pas de dispense, il nous est défendu de manger de la viande, sauf en cas de nécessité.

Pourquoi l’Église a-t-elle voulu que nous nous abstenions ces jours-là de manger de la viande ?

Afin que nous fassions pénitence chaque semaine, et surtout le vendredi en l’honneur de la Passion, et le samedi en souvenir de la sépulture de Jésus-Christ, et en l’honneur de la Très Sainte Vierge.

##### § 4. Du troisième précepte de l’Église

Que nous commande l’Église par les paroles du troisième précepte : Se confesser au moins une fois l’an ?

Par les paroles du troisième précepte : Se confesser au moins une fois l’an, l’Église oblige tous les chrétiens qui sont arrivés à l’usage de la raison de s’approcher au moins une fois l’an du sacrement de Pénitence.

Quel est le temps le plus opportun pour satisfaire au précepte de la Confession annuelle ?

Le temps le plus opportun pour satisfaire au précepte de la Confession annuelle est le Carême, selon l’usage introduit et approuvé dans toute l’Église.

Pourquoi l’Église dit-elle que nous nous confessions au moins une fois l’an ?

L’Église dit : au moins, pour nous faire connaitre son désir que nous nous approchions plus souvent des sacrements.

C’est donc une chose utile de se confesser souvent ?

C’est une chose très utile de se confesser souvent, surtout parce qu’il est difficile de se bien confesser et de se tenir éloigné du péché mortel si l’on se confesse rarement.

Que nous prescrit l’Église par les autres paroles du troisième précepte Communier au moins à Pâques, chacun dans sa paroisse ?

Par les autres paroles du troisième précepte : communier au moins à Pâques chacun dans sa paroisse, l’Église oblige tous les chrétiens qui sont arrivés à l’âge de discrétion, à recevoir tous les ans la très sainte Eucharistie, dans leur paroisse, pendant le temps pascal.

Y a-t-il un autre temps en dehors de Pâques, où nous soyons obligés de communier ?

Nous sommes obligés de communier aussi quand nous sommes en danger de mort.

Pourquoi est-il dit que nous devons communier au moins à Pâques ?

Parce que l’Église désire vivement que non seulement à Pâques, mais le plus souvent possible, nous nous approchions de la sainte Communion qui est la divine nourriture de nos âmes.

Satisfait-on à ce précepte par une confession ou une communion sacrilège ?

On ne satisfait pas au troisième précepte de l’Église par une confession ou une communion sacrilège, parce que l’intention de l’Église est qu’on reçoive ces sacrements pour la fin qui a motivé leur institution, c’est-à-dire pour notre sanctification.

##### § 5. Du quatrième précepte de l’Église

Comment observe-t-on le quatrième précepte de l’Église : Payer les dimes dues à l’Église ?

Le quatrième précepte : Payer les dimes dues à l’Église, s’observe en payant les offrandes ou prestations qui ont été établies pour reconnaitre le souverain domaine de Dieu sur toutes choses, et pour pourvoir à l’honnête subsistance de ses ministres.

Comment doit-on payer les dimes ?

On doit payer les dimes sur les choses et de la manière que comporte l’habitude des lieux.

##### § 6. Du cinquième précepte de l’Église

Que nous défend l’Église par le cinquième précepte : Ne pas célébrer de mariage en temps prohibé ?

Par le cinquième précepte l’Église ne défend pas la célébration du sacrement de Mariage, mais seulement la solennité des mariages, du premier dimanche de l’Avent à l’Épiphanie et du premier jour de Carême à l’Octave de pâques.

En quoi consiste cette solennité des mariages ?

La solennité des mariages prohibée par ce précepte consiste dans la Messe propre pour les époux, dans la bénédiction nuptiale, et dans la pompe extraordinaire des mariages.

Pourquoi les mariages solennels ne conviennent-ils pas pendant l’Avent et le Carême ?

Les mariages solennels ne conviennent pas pendant l’Avent et le Carême, parce que ce sont des temps spécialement consacrés à la pénitence et à la prière.

#### Chapitre V Des devoirs particuliers de chaque état et des conseils évangéliques

##### § 1. Des devoirs d’état

Qu’est-ce que les devoirs d’état ?

Par devoir d’état on entend les obligations particulières que chacun a par suite de son état, de sa condition et de la situation qu’il occupe.

Qui a imposé aux divers états leurs devoirs particuliers ?

C’est Dieu qui a imposé aux divers états leurs devoirs particuliers, parce que ces devoirs dérivent de ses divins commandements.

Comment les devoirs particuliers dérivent-ils des dix commandements ?

Par exemple, dans le quatrième commandement, sous le nom de père et de mère, sont compris encore tous nos supérieurs, et ainsi de ce commandement dérivent tous les devoirs d’obéissance, d’amour et de respect des inférieurs envers leurs supérieurs, et tous les devoirs de vigilance qu’ont les supérieurs envers leurs inférieurs.

De quels commandements dérivent les devoirs des ouvriers, des commerçants, de ceux qui administrent les biens d’autrui et autres semblables ?

Les devoirs de fidélité, de sincérité, de justice, d’équité qu’ils ont, dérivent du septième, du huitième et du dixième commandement qui défendent toute fraude, injustice, négligence et duplicité.

De quel commandement dérivent les devoirs des personnes consacrées à Dieu ?

Les devoirs des personnes consacrées à Dieu dérivent du second commandement qui ordonne d’accomplir les vœux et les promesses faites à Dieu : car c’est ainsi que ces personnes se sont obligées à l’observation de tous les conseils évangéliques ou de quelques-uns.

##### § 2. Des conseils évangéliques

Qu’est-ce que les conseils évangéliques ?

Les conseils évangéliques sont certains moyens suggérés par Jésus-Christ dans le saint Évangile pour atteindre la perfection chrétienne.

Quels sont les conseils évangéliques ?

Les conseils évangéliques sont : la pauvreté volontaire, la chasteté perpétuelle et l’obéissance en tout ce qui n’est pas péché.

À quoi servent les conseils évangéliques ?

Les conseils évangéliques servent à faciliter l’observation des commandements et à mieux assurer le salut éternel.

Pourquoi les conseils évangéliques facilitent-ils l’observation des commandements ?

Les conseils évangéliques facilitent l’observation des commandements parce qu’ils aident à détacher le cœur de l’amour des richesses, des plaisirs et des honneurs, et qu’ainsi ils éloignent du péché.

### 

### Quatrième partie

Des sacrements.

#### Chapitre premier Des sacrements en général

##### § 1. De la nature des sacrements

De quoi est-il question dans la quatrième partie de la Doctrine chrétienne ?

Dans la quatrième partie de la Doctrine chrétienne il est question des sacrements.

Qu’entend-on par le mot sacrement ?

Par le mot sacrement on entend un signe sensible et efficace de la grâce, parce que tous les sacrements signifient, par le moyen de choses sensibles, la grâce divine qu’ils produisent dans notre âme.

Pourquoi appelez-vous les sacrements signes sensibles et efficaces de la grâce ?

J’appelle les sacrements signes sensibles et efficaces de la grâce, parce que tous les sacrements signifient, par le moyen de choses sensibles, la grâce divine qu’ils produisent dans notre âme.

Expliquez par un exemple comment les sacrements sont des signes sensibles et efficaces de la grâce ?

Dans le Baptême, l’acte par lequel on verse l’eau sur la tête de la personne, et les paroles « Je te baptise (c’est-à-dire je te lave), au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit », sont un signe sensible de ce que le Baptême opère dans l’âme : de même que l’eau lave le corps, ainsi la grâce donnée par le Baptême purifie l’âme du péché.

Combien y a-t-il de sacrements et quels sont-ils ?

Il y a sept sacrements qui sont : le Baptême, la Confirmation, l’Eucharistie, la Pénitence, l’Extrême-onction, l’Ordre et le Mariage.

Combien faut-il de choses pour faire un sacrement ?

Pour faire un sacrement, il faut la matière, la forme et un ministre qui ait l’intention de faire ce que fait l’Église.

Qu’est-ce que la matière des sacrements ?

La matière des sacrements est la chose sensible qu’on emploie pour les faire ; comme, par exemple, l’eau naturelle dans le Baptême, l’huile et le baume dans la Confirmation.

Qu’est-ce que la forme des sacrements ?

La forme des sacrements consiste dans les paroles qu’on prononce pour les faire.

Qu’est-ce que le ministre des sacrements ?

Le ministre des sacrements est la personne qui fait ou confère le sacrement.

##### § 2. De l’effet principal des sacrements qui est la Grâce

Qu’est-ce que la grâce ?

La grâce de Dieu est un don intérieur surnaturel, qui nous est donné sans aucun mérite de notre part, mais par les mérites de Jésus-Christ, en vue de la vie éternelle.

Comment divise-t-on la grâce ?

On divise la grâce en grâce sanctifiante qu’on appelle aussi habituelle, et en grâce actuelle.

Qu’est-ce que la grâce sanctifiante ?

La grâce sanctifiante est un don surnaturel inhérent à notre âme, qui nous rend justes, enfants adoptifs de Dieu et héritiers du paradis.

Combien y a-t-il de sortes de grâce sanctifiante ?

Il y a deux sortes de grâce sanctifiante : la grâce première et la grâce seconde.

Qu’est-ce que la grâce première ?

La grâce première est celle par laquelle l’homme passe de l’état de péché mortel à l’état de justice.

Et qu’est-ce que la grâce seconde ?

La grâce seconde est un accroissement de la grâce première.

Qu’est-ce que la grâce actuelle ?

La grâce actuelle est un don surnaturel qui illumine notre esprit, meut et fortifie notre volonté, pour que nous fassions le bien et évitions le mal.

Pouvons-nous résister à la grâce de Dieu ?

Oui, nous pouvons résister à la grâce de Dieu, car elle ne détruit pas notre libre arbitre.

Par nos seules forces pouvons-nous faire quelque chose pour la vie éternelle ?

Sans le secours de la grâce de Dieu, par nos seules forces, nous ne pouvons rien faire pour la vie éternelle.

Comment Dieu nous communique-t-il la grâce ?

Dieu nous communique la grâce principalement par le moyen des sacrements.

Outre la grâce sanctifiante, les sacrements nous confèrent-ils une autre grâce ?

Outre la grâce sanctifiante, les sacrements confèrent aussi la grâce sacramentelle.

Qu’est-ce que la grâce sacramentelle ?

La grâce sacramentelle consiste dans le droit qu’on acquiert en recevant un sacrement quelconque, d’avoir, en temps opportun, les grâces actuelles nécessaires pour remplir les obligations qui dérivent du sacrement reçu. Ainsi, lorsque nous avons été baptisés, nous avons reçu le droit d’avoir les grâces nécessaires pour vivre chrétiennement.

Les sacrements donnent-ils toujours la grâce à celui qui les reçoit ?

Les sacrements donnent toujours la grâce pourvu qu’on les reçoive avec les dispositions nécessaires.

Qui a donné aux sacrements la vertu de conférer la grâce ?

C’est Jésus-Christ qui, par sa passion et sa mort, a donné aux sacrements la vertu de conférer la grâce.

Quels sont les sacrements qui confèrent la première grâce sanctifiante ?

Les sacrements qui confèrent la première grâce sanctifiante et, par là, nous rendent amis de Dieu, sont au nombre de deux : le Baptême et la Pénitence.

Comment, en conséquence, appelle-t-on ces deux sacrements ?

Ces deux sacrements, c’est-à-dire le Baptême et la Pénitence, s’appellent sacrements des morts, parce qu’ils sont établis principalement pour rendre aux âmes mortes par le péché, la vie de la grâce.

Quels sont les sacrements qui augmentent la grâce en celui qui la possède ?

Les sacrements qui augmentent la grâce en celui qui la possède sont les cinq autres, donc la Confirmation, l’Eucharistie, l’Extrême-onction, l’Ordre et le Mariage, qui donnent la grâce seconde.

Comment s’appellent par suite ces cinq sacrements ?

Ces cinq sacrements, à savoir : la Confirmation, l’Eucharistie, l’Extrême-onction, l’Ordre et le Mariage, s’appellent sacrements des vivants, parce que ceux qui les reçoivent doivent être exempts de péché mortel, c’est-à-dire déjà vivants par la grâce sanctifiante.

Quel péché commet celui qui reçoit un des sacrements des vivants en sachant qu’il n’est pas en état de grâce ?

Celui qui reçoit un des sacrements des vivants en sachant qu’il n’est pas en état de grâce, commet un grave sacrilège.

Quels sont les sacrements les plus nécessaires pour notre salut ?

Les sacrements les plus nécessaires pour notre salut sont le Baptême et la Pénitence. Le Baptême est nécessaire à tous absolument. Et la Pénitence est nécessaire à tous ceux qui ont péché mortellement après le Baptême.

Quel est le plus grand de tous les sacrements ?

Le plus grand de tous les sacrements est le sacrement de l’Eucharistie, parce qu’il contient non seulement la grâce, mais encore Jésus-Christ, auteur de la grâce et des sacrements.

##### § 3. Du caractère imprimé par certains sacrements

Quels sont les sacrements qu’on ne peut recevoir qu’une fois ?

Les sacrements qu’on ne peut recevoir qu’une fois sont au nombre de trois : le Baptême, la Confirmation et l’Ordre.

Pourquoi ces trois sacrements, le Baptême, la Confirmation et l’Ordre, ne peuvent-ils être reçus qu’une fois ?

Ces trois sacrements, le Baptême, la Confirmation et l’Ordre ne peuvent être reçus qu’une fois parce qu’ils impriment un caractère.

Qu’est-ce que le caractère imprimé dans l’âme par chacun de ces trois sacrements ?

Le caractère imprimé dans l’âme par chacun de ces trois sacrements est un signe spirituel qui ne peut plus s’effacer.

À quoi sert le caractère qu’impriment dans l’âme ces trois sacrements ?

Le caractère qu’impriment dans l’âme ces trois sacrements sert à nous marquer dans le Baptême comme membres de Jésus-Christ, dans la Confirmation comme ses soldats, dans l’Ordre comme ses ministres.

#### Chapitre II Du Baptême

##### § 1. Nature et effets du baptême

Qu’est-ce que le sacrement de Baptême ?

Le Baptême est le sacrement par lequel nous renaissons à la grâce de Dieu et nous devenons chrétiens.

Quels sont les effets du sacrement de Baptême ?

Le sacrement de Baptême confère la première grâce sanctifiante qui efface le péché originel et aussi le péché actuel s’il existe. Il remet toute la peine due pour ces péchés, imprime le caractère de chrétien, nous fait enfants de Dieu, membres de l’Église et héritiers du paradis, et nous rend capables de recevoir les autres sacrements.

Quelle est la matière du Baptême ?

La matière du Baptême est l’eau naturelle qu’on verse sur la tête de celui qu’on baptise, en assez grande quantité pour qu’elle coule.

Quelle est la forme du Baptême ?

La forme du Baptême est celle-ci : « Je te baptise au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. »

##### § 2. Ministre du baptême

À qui appartient-il de donner le Baptême ?

Donner le Baptême appartient de droit aux Évêques et curés, mais en cas de nécessité, toute personne peut le donner, que ce soit un homme ou une femme, même un hérétique ou un infidèle, pourvu qu’il accomplisse le rite du Baptême et qu’il ait l’intention de faire ce que fait l’Église.

S’il y avait nécessité de baptiser quelqu’un en danger de mort et qu’il se trouvât plusieurs personnes présentes, laquelle devrait donner le baptême ?

S’il y avait nécessité de baptiser quelqu’un en danger de mort et qu’il se trouvât plusieurs personnes présentes ; s’il y avait un prêtre, c’est lui qui devrait le baptiser ; en son absence un ecclésiastique d’ordre inférieur ; et en l’absence de celui-ci, un homme laïque de préférence à une femme, à moins que celle-ci ne sache mieux faire ou que la décence n’exige que ce soit elle.

Quelle intention doit avoir celui qui baptise ?

Celui qui baptise doit avoir l’intention de faire ce que fait l’Église dans le Baptême.

##### § 3. Rite du Baptême et dispositions de celui qui le reçoit à l’âge de raison

Comment fait-on pour donner le Baptême ?

On donne le Baptême en versant de l’eau sur la tête de celui qu’on baptise, et si on ne peut pas sur la tête, sur quelque autre partie principale du corps, et en disant en même temps : « Je te baptise au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. »

Si l’un versait l’eau et que l’autre prononçât les paroles, la personne serait-elle baptisée ?

Si l’un versait l’eau et que l’autre prononçât les paroles, la personne ne serait pas baptisée : il est nécessaire que ce soit la même personne qui verse l’eau et prononce les paroles.

Si on a un doute que la personne soit morte, doit-on négliger de la baptiser ?

Si on a un doute que la personne soit morte, on doit la baptiser sous condition en disant : « Si tu es en vie, je te baptise au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. »

Quand doit-on porter les enfants à l’Église pour les faire baptiser ?

On doit porter les enfants à l’église pour les faire baptiser le plus tôt possible.

Pourquoi doit-on mettre tant d’empressement à faire recevoir le baptême aux enfants ?

On doit mettre tant d’empressement à faire baptiser les enfants parce que, à cause de la fragilité de leur âge, ils sont exposés à bien des dangers de mourir et qu’ils ne peuvent se sauver sans le Baptême.

Ils pèchent donc les pères et les mères qui par leur négligence laissent mourir leurs enfants sans Baptême, ou même qui le diffèrent simplement ?

Oui, les pères et les mères qui, par leur négligence, laissent mourir leurs enfants sans Baptême pèchent gravement, parce qu’ils privent leurs enfants de la vie éternelle. Ils pèchent même gravement en différant longtemps le Baptême, parce qu’ils les exposent au danger de mourir sans l’avoir reçu.

Quand celui qui est baptisé a atteint l’âge de raison, quelles dispositions doit-il avoir ?

L’adulte qu’on baptise doit, outre la foi, avoir la douleur au moins imparfaite des péchés mortels qu’il aurait commis.

Si un adulte était baptisé en état de péché mortel sans avoir cette douleur, que recevrait-il ?

Si un adulte était baptisé en état de péché mortel sans avoir cette douleur, il recevrait le caractère du Baptême mais non la rémission des péchés ni la grâce sanctifiante. Et ces effets resteraient suspendus tant que l’empêchement n’aurait pas été levé par la douleur parfaite des péchés ou par le sacrement de Pénitence.

##### § 4. Nécessité du Baptême et devoirs du baptisé

Le Baptême est-il nécessaire pour être sauvé ?

Le Baptême est absolument nécessaire pour être sauvé, car le Seigneur a dit expressément : « Celui qui ne renaitra pas dans l’eau et le Saint-Esprit ne pourra entrer dans le royaume des cieux. »

Peut-on suppléer en quelque manière au défaut du Baptême ?

Le défaut du sacrement de Baptême peut être suppléé par le martyre qu’on appelle Baptême de sang, ou par un acte de parfait amour de Dieu ou de contrition joint au désir au moins implicite du Baptême, et ceci s’appelle Baptême de désir.

À quoi s’oblige celui qui reçoit le Baptême ?

Celui qui reçoit le Baptême s’oblige à professer toujours la foi et à pratiquer la loi de Jésus-Christ et de son Église.

À quoi renonce-t-on en recevant le saint Baptême ?

En recevant le saint Baptême, on renonce pour toujours au démon, à ses œuvres et à ses pompes.

Qu’entend-on par les œuvres ou par les pompes du démon ?

Par les œuvres et les pompes du démon, on entend les péchés et les maximes du monde contraires aux maximes du saint Évangile.

##### § 5. Du nom et des parrains

Pourquoi impose-t-on le nom d’un Saint à celui qu’on baptise ?

On impose le nom d’un Saint à celui qu’on baptise pour le mettre sous la protection spéciale d’un patron céleste et pour l’animer à imiter ses exemples.

Qu’est-ce que les parrains et marraines du Baptême ?

Les parrains et les marraines du Baptême sont les personnes qui, par une disposition de l’Église, tiennent les enfants sur les fonts baptismaux, répondent pour eux et se rendent garants devant Dieu de leur éducation chrétienne, spécialement si les parents y manquaient.

Sommes-nous obligés de tenir les promesses et renonciations que nos parrains ont faites pour nous ?

Nous sommes certainement obligés de tenir les promesses et renonciations que nos parrains ont faites pour nous, parce que Dieu ne nous a reçus dans sa grâce qu’à cette condition.

Quelles personnes doit-on choisir pour parrains et marraines ?

On doit choisir pour parrains et marraines des personnes catholiques, de bonnes mœurs et qui obéissent aux lois de l’Église.

Quelles sont les obligations des parrains et des marraines ?

Les parrains et les marraines sont obligés d’avoir soin que leurs fils spirituels soient instruits des vérités de la foi et vivent en bons chrétiens, et de les édifier par leur bon exemple.

Quel lien contractent les parrains dans le Baptême ?

Les parrains contractent une parenté spirituelle avec le baptisé et avec ses parents, d’où résulte un empêchement de mariage avec eux.

#### Chapitre III De la Confirmation

Qu’est-ce que le sacrement de Confirmation ?

La Confirmation est un sacrement qui nous donne le Saint-Esprit, imprime dans notre âme le caractère de soldats du Christ et nous rend parfaits chrétiens.

Comment le sacrement de Confirmation nous rend-il parfaits chrétiens ?

La Confirmation nous rend parfaits chrétiens parce qu’elle nous confirme dans la foi et perfectionne les autres vertus et les dons que nous avons reçus dans le saint Baptême et c’est de là que lui vient son nom de Confirmation.

Quels sont les dons du Saint-Esprit, qu’on reçoit dans la Confirmation ?

Les dons du Saint-Esprit qu’on reçoit dans la Confirmation sont les sept suivants : la Sagesse, l’Intelligence, le Conseil, la Force, la Science, la Piété et la Crainte de Dieu.

Quelle est la matière de ce sacrement ?

La matière de ce sacrement, outre l’imposition des mains de l’Évêque, est l’onction faite sur le front du baptisé avec le saint Chrême : c’est pour cela qu’on l’appelle aussi Onction.

Qu’est-ce que le saint Chrême ?

Le saint Chrême est de l’huile d’olive mêlée avec du baume et consacrée par l’Évêque le Jeudi-Saint.

Que signifient l’huile et le baume dans ce sacrement ?

Dans ce sacrement l’huile qui s’étend et fortifie, signifie l’abondance de la grâce qui se répand dans l’âme du chrétien pour le confirmer dans la foi ; et le baume, qui est odorant et préserve de la corruption, signifie que le chrétien, fortifié par cette grâce, est capable de répandre la bonne odeur des vertus chrétiennes et de se préserver de la corruption des vices.

Quelle est la forme du sacrement de Confirmation ?

La forme du sacrement de Confirmation est celle-ci : « Je te signe du signe de la Croix et te confirme avec le Chrême du salut, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il. »

Quel est le ministre du sacrement de Confirmation ?

Le ministre ordinaire du sacrement de Confirmation est l’Évêque seul.

Avec quelles cérémonies l’Évêque administre-t-il la confirmation ?

L’Évêque, pour administrer le sacrement de Confirmation, étend d’abord les mains sur les confirmands en invoquant sur eux le Saint-Esprit ; puis il fait une onction en forme de croix avec le saint Chrême sur le front de chacun, en disant les paroles de la forme ; ensuite, de la main droite, il donne un léger soufflet sur la joue du confirmé en lui disant : « La paix soit avec toi » ; enfin il bénit solennellement tous les confirmés.

Pourquoi l’onction est-elle faite sur le front ?

L’onction est faite sur le front, où apparaissent les signes de la crainte et de la honte, afin que le confirmé comprenne qu’il ne doit pas rougir du nom et de la profession de chrétien, ni avoir peur des ennemis de la foi.

Pourquoi l’Évêque donne-t-il un léger soufflet au confirmé ?

L’Évêque donne un léger soufflet au confirmé pour qu’il sache qu’il doit être prêt à souffrir toute sorte d’affront et de peine pour la foi de Jésus-Christ.

Tout le monde doit-il faire en sorte de recevoir le sacrement de Confirmation ?

Oui, chacun doit faire en sorte de recevoir le sacrement de Confirmation et de le faire recevoir à ceux qui dépendent de lui.

À quel âge est-il bon de recevoir le sacrement de Confirmation ?

L’âge où il est bon de recevoir le sacrement de Confirmation est celui de sept ans environ ; parce qu’alors commencent habituellement les tentations et qu’on peut connaitre suffisamment la grâce de ce sacrement et se rappeler qu’on l’a reçu.

Quelles dispositions faut-il pour recevoir le sacrement de Confirmation ?

Pour recevoir dignement le sacrement de Confirmation, il faut être en état de grâce, savoir les principaux mystères de notre sainte foi, et s’en approcher avec respect et dévotion.

Celui qui recevrait la Confirmation une seconde fois pècherait-il ?

Il commettrait un sacrilège, parce que la Confirmation est un de ces sacrements qui impriment un caractère dans l’âme et que, par suite, on ne peut recevoir qu’une fois.

Que doit faire le chrétien pour conserver la grâce de la Confirmation ?

Pour conserver la grâce de la Confirmation, le chrétien doit prier souvent, faire de bonnes œuvres, et vivre selon la loi de Jésus-Christ, sans respect humain.

Pourquoi y a-t-il aussi des parrains et des marraines dans la Confirmation ?

Afin que, par leurs paroles et leurs exemples, ils guident le confirmé dans la voie du salut et qu’ils le soutiennent dans le combat spirituel.

Quelles conditions sont requises dans le parrain ?

Le parrain doit être d’âge convenable, catholique, confirmé, instruit des choses les plus nécessaires de la religion et de bonnes mœurs.

Le parrain de la Confirmation ne contracte-t-il aucune parenté avec le confirmé et ses parents ?

Le parrain de la Confirmation contracte la même parenté spirituelle que celui du Baptême.

#### Chapitre IV De L’Eucharistie

##### § 1. De la nature de l’Eucharistie et de la présence réelle de Jésus-Christ dans ce sacrement

Qu’est-ce que le sacrement d’Eucharistie ?

L’Eucharistie est un sacrement qui, par l’admirable changement de toute la substance du pain au Corps de Jésus-Christ et de celle du vin en son Sang précieux, contient vraiment, réellement et substantiellement le Corps, le Sang, l’Âme et la Divinité de Jésus-Christ Notre-Seigneur, sous les espèces du pain et du vin, pour être notre nourriture spirituelle.

Y a-t-il dans l’Eucharistie le même Jésus-Christ qui est dans le ciel et qui est né de la très Sainte Vierge sur cette terre ?

Oui, dans l’Eucharistie, il y a vraiment le même Jésus-Christ qui est dans le ciel et qui est né de la Très Sainte Vierge sur la terre.

Pourquoi croyez-vous que dans le sacrement de l’Eucharistie, Jésus-Christ est vraiment présent ?

Je crois que, dans le sacrement de l’Eucharistie, Jésus-Christ est vraiment présent, parce que Lui-même l’a dit et que la sainte Église me l’enseigne.

Quelle est la matière du sacrement de l’Eucharistie ?

La matière du sacrement de l’Eucharistie est celle qui fut employée par Jésus-Christ, c’est-à-dire le pain de froment et le vin de la vigne.

Quelle est la forme du sacrement de l’Eucharistie ?

La forme du sacrement de l’Eucharistie consiste dans les paroles employées par Jésus-Christ : « Ceci est mon Corps ; ceci est mon Sang. »

Qu’est-ce donc que l’hostie avant la consécration ?

L’hostie, avant la consécration, c’est du pain.

Après la consécration qu’est l’hostie ?

Après la consécration, l’hostie est le vrai Corps de Notre Seigneur Jésus-Christ sous les espèces du pain.

Dans le calice avant la consécration, qu’y a-t-il ?

Dans le calice, avant la consécration, il y a du vin avec quelques gouttes d’eau.

Après la consécration, qu’y a-t-il dans le calice ?

Après la consécration, dans le calice, il y a le vrai Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ sous les espèces du vin.

Quand se fait le changement du pain au Corps et du vin au Sang de Jésus-Christ ?

Le changement du pain au Corps et du vin au Sang de Jésus-Christ se fait au moment même où le prêtre, pendant la sainte Messe, prononce les paroles de la consécration.

Qu’est-ce que la consécration ?

La consécration est le renouvèlement, par le ministère du prêtre, du miracle opéré par Jésus-Christ changeant à la dernière Cène le pain et le vin en son Corps et en son Sang adorables par ces mots : « Ceci est mon Corps ; ceci est mon Sang. »

Comment l’Église appelle-t-elle le miraculeux changement du pain et du vin au Corps et au Sang de Jésus-Christ ?

Le miraculeux changement qui s’opère chaque jour sur nos autels est appelé par l’Église transsubstantiation.

Qui a donné une telle puissance aux paroles de la consécration ?

C’est Notre Seigneur Jésus-Christ Lui-même, Dieu tout-puissant, qui a donné une telle puissance aux paroles de la consécration.

Après la consécration ne reste-t-il rien du pain et du vin ?

Après la consécration il reste seulement les espèces du pain et du vin.

Qu’appelle-t-on espèces du pain et du vin ?

On appelle espèces la quantité et les qualités sensibles du pain et du vin comme : la forme, la couleur, la saveur.

Comment les espèces du pain et du vin peuvent-elles rester sans leur substance ?

Les espèces du pain et du vin restent merveilleusement sans leur substance par la vertu du Dieu tout-puissant.

Sous les espèces du pain n’y a-t-il que le Corps de Jésus-Christ, et sous les espèces du vin n’y a-t-il que son Sang ?

Autant sous les espèces du pain que sous les espèces du vin, Jésus-Christ est vivant et tout entier dans son Corps, son Sang, son Âme et sa Divinité.

Sauriez-vous me dire pourquoi Jésus-Christ est tout entier aussi bien dans l’hostie que dans le calice ?

Jésus-Christ est tout entier aussi bien dans l’hostie que dans le calice parce que, dans l’Eucharistie, il est vivant et immortel comme dans le ciel. Par conséquent, là où est son Corps, il y a aussi son Sang, son Âme et sa Divinité ; et là où est son Sang, il y a aussi son Corps, son Âme et sa Divinité, car en Jésus-Christ tout cela est inséparable.

Quand Jésus-Christ est dans l’hostie, cesse-t-il d’être au ciel ?

Quand Jésus-Christ est dans l’hostie, il ne cesse pas d’être au ciel, mais il se trouve en même temps au ciel et dans le Très Saint Sacrement.

Jésus-Christ se trouve-t-il dans toutes les hosties consacrées du monde ?

Oui, Jésus-Christ se trouve dans toutes les hosties consacrées.

Comment peut-il se faire que Jésus-Christ se trouve dans toutes les hosties consacrées ?

Jésus-Christ se trouve dans toutes les hosties consacrées par la toute-puissance de Dieu à qui rien n’est impossible.

Quand on divise l’hostie, divise-t-on le Corps de Jésus-Christ ?

Quand on divise l’hostie, on ne divise pas le Corps de Jésus-Christ, on divise seulement les espèces du pain.

Dans quelle partie de l’hostie reste le Corps de Jésus-Christ ?

Le Corps de Jésus-Christ reste tout entier dans toutes les parties en lesquelles l’hostie a été divisée.

Jésus-Christ est-il autant dans la parcelle d’une hostie que dans une grande hostie ?

Dans une grande hostie comme dans la parcelle d’une hostie, c’est toujours le même Jésus-Christ.

Pour quel motif conserve-t-on dans les églises la très sainte Eucharistie ?

On conserve dans les églises la très sainte Eucharistie pour qu’elle soit adorée par les fidèles et portée aux malades quand ils en ont besoin.

Doit-on adorer l’Eucharistie ?

L’Eucharistie doit être adorée de tout le monde parce qu’elle contient vraiment, réellement et substantiellement Notre Seigneur Jésus-Christ.

##### § 2. De l’institution et des effets du sacrement de l’Eucharistie

Quand est-ce que Jésus-Christ a institué le sacrement de l’Eucharistie ?

Jésus-Christ a institué le sacrement de l’Eucharistie dans la dernière cène qu’il fit avec ses disciples, le soir qui précéda sa passion.

Pourquoi Jésus-Christ a-t-il institué la très sainte Eucharistie ?

Jésus-Christ a institué la très sainte Eucharistie pour trois raisons principales : 1° pour qu’elle soit le sacrifice de la nouvelle loi ; 2° pour qu’elle soit la nourriture de notre âme ; 3° pour qu’elle soit un mémorial perpétuel de sa passion et de sa mort, et un gage précieux de son amour envers nous et de la vie éternelle.

Pourquoi Jésus-Christ a-t-il institué ce sacrement sous les espèces du pain et du vin ?

Jésus-Christ a institué ce sacrement sous les espèces du pain et du vin, parce que l’Eucharistie devait être notre nourriture spirituelle et qu’il était par suite convenable qu’elle nous fût donnée sous forme d’aliment et de breuvage.

Quels effets produit en nous la très sainte Eucharistie ?

Voici les principaux effets que produit la très sainte Eucharistie en celui qui la reçoit dignement : 1° elle conserve et accroit la vie de l’âme qui est la grâce, comme la nourriture matérielle soutient et accroit la vie du corps ; 2° elle remet les péchés véniels et préserve des péchés mortels ; 3° elle produit la consolation spirituelle.

La très sainte Eucharistie ne produit-elle pas en nous d’autres effets ?

Si, la très sainte Eucharistie produit encore en nous trois autres effets, à savoir : 1° elle affaiblit nos passions et, en particulier, elle amortit en nous le feu de la concupiscence ; 2° elle accroit en nous la ferveur et nous aide à agir en conformité avec les désirs de Jésus-Christ ; 3° elle nous donne un gage de la gloire future et de la résurrection de notre corps.

##### § 3. Des dispositions nécessaires pour bien communier

Le sacrement de l’Eucharistie produit-il toujours en nous ses merveilleux effets ?

Le sacrement de l’Eucharistie produit en nous ses merveilleux effets quand il est reçu avec les dispositions nécessaires.

Combien de choses sont nécessaires pour faire une bonne Communion ?

Pour faire une bonne Communion trois choses sont nécessaires : 1° être en état de grâce ; 2° être à jeun depuis minuit jusqu’au moment de la Communion ; 3° savoir ce qu’on va recevoir et s’approcher de la sainte Communion avec dévotion.

Qu’est-ce qu’être en état de grâce ?

Être en état de grâce, c’est avoir la conscience pure de tout péché mortel.

Que doit faire, avant de communier, celui qui sait être en état de péché mortel ?

Celui qui sait être en état de péché mortel, doit, avant de communier, faire une bonne confession ; car l’acte de contrition parfaite, sans la confession, ne suffit pas à celui qui est en état de péché mortel pour communier comme il faut.

Pourquoi l’acte de contrition parfaite ne suffit-il pas, quand on est en état de péché mortel, pour pouvoir communier ?

Parce que l’Église a établi, par respect pour ce sacrement, que celui qui est coupable de péché mortel n’aille pas faire la sainte Communion si, auparavant, il ne s’est pas confessé.

Celui qui communierait en état de péché mortel recevrait-il Jésus-Christ ?

Celui qui communierait en état de péché mortel recevrait Jésus-Christ, mais il ne recevrait pas sa grâce ; il commettrait même un sacrilège et encourrait la sentence de damnation.

Quel est le jeûne requis avant la Communion ?

Le jeûne requis avant la Communion est le jeûne naturel, qui est rompu par la moindre chose prise par manière d’aliment ou de breuvage.

Celui qui avale quelque chose resté dans les dents ou quelque goutte d’eau entrée dans la bouche, peut-il encore communier ?

Celui qui avale quelque chose resté dans les dents ou quelque goutte d’eau en faisant sa toilette, peut encore communier ; parce qu’alors, ou bien ces choses ne sont pas prises par manière d’aliment ou de breuvage, ou bien elles en ont perdu la nature.

N’est-il jamais permis de communier sans être à jeun ?

Communier sans être à jeun est permis aux malades qui sont en danger de mort, et à ceux qui ont obtenu une permission spéciale du Pape en raison d’une maladie qui se prolonge. La Communion faite par les malades en danger de mort s’appelle Viatique, parce qu’elle les soutient dans le voyage qu’ils font de cette vie à l’éternité.

Que veulent dire ces mots : savoir ce qu’on va recevoir ?

Savoir ce qu’on va recevoir, veut dire : connaitre ce qu’enseigne la Doctrine chrétienne au sujet de ce sacrement et le croire fermement.

Que veut dire : communier avec dévotion ?

Communier avec dévotion, c’est s’approcher de la sainte Communion avec humilité et modestie, dans sa personne comme dans ses habits, et faire la préparation avant la sainte Communion et l’action de grâces après.

En quoi consiste la préparation avant la Communion ?

La préparation avant la Communion consiste à s’arrêter quelques instants à considérer qui nous allons recevoir et qui nous sommes ; et à faire des actes de foi, d’espérance, de charité, de contrition, d’adoration, d’humilité et de désir de recevoir Jésus-Christ.

En quoi consiste l’action de grâces après la Communion ?

L’action de grâces après la Communion consiste à rester dans le recueillement, honorant la présence du Seigneur en nous et renouvelant les actes de foi, d’espérance, de charité, d’adoration, de remerciement, d’offrande et de demande, demandant surtout les grâces qui nous sont le plus nécessaires à nous et à ceux pour lesquels nous sommes obligés de prier.

Que doit-on faire le jour de la Communion ?

Le jour de la Communion on doit se tenir le plus possible dans le recueillement, s’occuper à des œuvres de piété et remplir avec un plus grand soin les devoirs de son état.

Combien de temps Jésus-Christ reste-t-il en nous après la sainte Communion ?

Après la sainte Communion Jésus-Christ reste en nous par sa grâce aussi longtemps que nous ne péchons pas mortellement ; et par sa présence réelle il reste tant que les espèces sacramentelles ne sont pas consommées.

##### § 4. La manière de communier

Comment faut-il se tenir au moment de recevoir la sainte Communion ?

Au moment de recevoir la sainte Communion, il faut être à genoux, tenir la tête médiocrement levée, les yeux modestement tournés vers la sainte Hostie, la bouche suffisamment ouverte et la langue un peu avancée sur la lèvre inférieure.

Comment faut-il tenir la nappe ou la tablette de Communion ?

Il faut tenir la nappe ou la tablette de Communion de telle sorte qu’elle reçoive la sainte Hostie si elle venait à tomber.

Quand doit-on avaler la sainte Hostie ?

Nous devons faire en sorte d’avaler la sainte Hostie le plus tôt possible, et nous abstenir de cracher pendant quelque temps.

Si la sainte Hostie s’attachait au palais, que faudrait-il faire ?

Si la sainte Hostie s’attachait au palais, il faudrait la détacher avec la langue, et jamais avec le doigt.

##### § 5. Du précepte de la communion

Quand y a-t-il obligation de communier ?

Il y a obligation de communier tous les ans, à Pâques, chacun dans sa paroisse ; et de plus, quand on est en danger de mort.

À quel âge commence à obliger le commandement de la Communion pascale ?

Le commandement de la Communion pascale commence à obliger à l’âge où l’enfant est capable de s’en approcher avec les dispositions requises.

Ceux qui ont l’âge d’être admis à la Communion et qui ne communient pas pèchent-ils ?

Ceux qui, ayant l’âge d’être admis à la Communion, ne communient pas, ou parce qu’ils ne veulent pas ou parce que, par leur faute, ils ne sont pas instruits, pèchent certainement. Leurs parents ou ceux qui les remplacent pèchent de leur côté si le retard de la Communion arrive par leur faute et ils devront en rendre un grand compte à Dieu.

Est-il bon et utile de communier souvent ?

Il est très bon de communier souvent, et même chaque jour, selon le désir de l’Église, pourvu qu’on le fasse avec les dispositions requises.

Avec quelle fréquence peut-on s’approcher de la sainte Table ?

On peut s’approcher de la sainte Table aussi souvent que le conseil en est donné par un pieux et docte confesseur.

#### Chapitre V Du saint sacrifice de la Messe

##### § 1. De l’essence, de l’institution et des fins du saint sacrifice de la Messe

L’Eucharistie doit-elle être considérée seulement comme un sacrement ?

L’Eucharistie n’est pas seulement un sacrement ; elle est aussi le sacrifice permanent de la nouvelle loi, que Jésus-Christ a laissé à son Église, afin de s’offrir à Dieu par les mains de ses prêtres.

En quoi consiste, en général, le sacrifice ?

Le sacrifice, en général, consiste à offrir à Dieu une chose sensible et à la détruire en quelque manière pour reconnaitre son souverain domaine sur nous et sur toutes choses.

Comment s’appelle ce sacrifice de la nouvelle loi ?

Ce sacrifice de la nouvelle loi s’appelle la sainte Messe.

Qu’est-ce donc que la sainte Messe ?

La sainte Messe est le sacrifice du Corps et du Sang de Jésus-Christ, offert sur nos autels sous les espèces du pain et du vin en souvenir du sacrifice de la Croix.

Le sacrifice de la Messe est-il le même que celui de la Croix ?

Le sacrifice de la Messe est substantiellement le même que celui de la Croix en ce que c’est le même Jésus-Christ qui s’est offert sur la Croix et qui s’offre par les mains des prêtres, ses ministres, sur nos autels ; mais dans la manière dont il est offert, le sacrifice de la Messe diffère du sacrifice de la Croix, tout en gardant avec celui-ci la plus intime et la plus essentielle relation.

Quelle différence et quelle relation y a-t-il entre le sacrifice de la Messe et le sacrifice de la Croix ?

Entre le sacrifice de la Messe et le sacrifice de la Croix il y a cette différence et cette relation que, sur la Croix, Jésus-Christ s’est offert en répandant son Sang et en méritant pour nous ; tandis que sur les autels, il se sacrifie sans effusion de sang et nous applique les fruits de sa Passion et de sa Mort.

Quelle autre relation le sacrifice de la Messe a-t-il avec celui de la Croix ?

Une autre relation du sacrifice de la Messe avec celui de la Croix est que le sacrifice de la Messe représente d’une manière sensible l’effusion du sang de Jésus-Christ sur la Croix ; car en vertu des paroles de la consécration, le Corps seul de notre Sauveur devient présent sous l’espèce du pain et son Sang seul sous l’espèce du vin ; et ce n’est que par concomitance naturelle et à cause de l’union hypostatique que Jésus-Christ vivant et véritable est présent sous chacune des espèces.

Peut-être le sacrifice de la Croix n’est il pas l’unique sacrifice de la nouvelle loi ?

Le sacrifice de la Croix est l’unique sacrifice de la loi nouvelle, car par lui Notre Seigneur a apaisé la justice Divine, acquis tous les mérites nécessaires pour nous sauver et accompli ainsi de son côté notre Rédemption. Ce sont ces mérites qu’il nous applique par les moyens qu’il a institués dans son Église, au nombre desquels est le saint sacrifice de la Messe.

Pour quelles fins offre-t-on le sacrifice de la sainte Messe ?

On offre à Dieu le sacrifice de la sainte Messe pour quatre fins : 1° pour lui rendre l’honneur qui lui est dû, et à ce point de vue le sacrifice est *latreutique* ; 2° pour le remercier de ses bienfaits, et à ce point de vue le sacrifice est *eucharistique* ; 3° pour l’apaiser, lui donner la satisfaction due pour nos péchés, soulager les âmes du purgatoire, et à ce point de vue le sacrifice est *propitiatoire* ; 4° pour obtenir toutes les grâces qui nous sont nécessaires, et à ce point de vue le sacrifice est *impétratoire*.

Qui est-ce qui offre à Dieu le sacrifice de la sainte Messe ?

Le premier et le principal dans l’oblation[[22]](#footnote-22) du sacrifice de la sainte Messe est Jésus-Christ, et le prêtre est le ministre qui, au nom de Jésus-Christ, offre ce sacrifice au Père Eternel.

Qui a institué le sacrifice de la sainte Messe ?

C’est Jésus-Christ lui-même qui a institué le sacrifice de la sainte Messe quand il a institué le sacrement d’Eucharistie, et il dit qu’on le fit en souvenir de sa Passion.

À qui offre-t-on la sainte Messe ?

On offre la sainte Messe à Dieu seul.

Si on offre la sainte Messe à Dieu seul, pourquoi célèbre-t-on tant de messes en l’honneur de la Très Sainte Vierge et des Saints ?

La Messe célébrée en l’honneur de la sainte Vierge et des Saints est toujours un sacrifice offert à Dieu seul ; aussi, on dit qu’elle est célébrée en l’honneur de la Très Sainte Vierge et des Saints, pour remercier Dieu des dons qu’il leur a faits et obtenir de lui plus abondamment par leur intercession les grâces dont nous avons besoin.

Qui participe aux fruits de la sainte Messe ?

Toute l’Église participe aux fruits de la sainte Messe, mais particulièrement : 1° le prêtre et ceux qui assistent à la Messe et qui sont considérés comme unis au prêtre ; 2° ceux pour qui la Messe est appliquée et ils peuvent être des vivants ou des défunts.

##### § 2. La manière d’assister à la Messe

Combien de choses sont nécessaires pour entendre bien et avec fruit la sainte Messe ?

Pour entendre bien et avec fruit la sainte Messe deux choses sont nécessaires : 1° la modestie extérieure ; 2° la dévotion du cœur.

En quoi consiste la modestie extérieure ?

La modestie extérieure consiste spécialement à être modestement vêtu, à observer le silence et le recueillement, et à se tenir autant que possible à genoux, excepté pendant les deux évangiles qu’on entend debout.

En entendant la sainte Messe, quelle est la meilleure manière de pratiquer la dévotion du cœur ?

La meilleure manière de pratiquer la dévotion du cœur en entendant la sainte Messe est la suivante : 1° unir dès le commencement son intention à celle du prêtre, offrant à Dieu le saint sacrifice pour les fins pour lesquelles il a été institué ; 2° suivre le prêtre en chacune des prières et des actions du sacrifice ; 3° méditer la passion et la mort de Jésus-Christ et détester de tout son cœur les péchés qui en ont été la cause ; 4° faire la Communion sacramentelle, ou au moins la Communion spirituelle pendant que le prêtre communie.

Qu’est-ce que la Communion spirituelle ?

La Communion spirituelle est un grand désir de s’unir sacramentellement à Jésus-Christ, en disant, par exemple : « Mon Seigneur Jésus-Christ, je désire de tout mon cœur de m’unir à Vous maintenant et pour toute l’éternité » et en faisant les mêmes actes qu’on fait avant et après la Communion sacramentelle.

La récitation du Rosaire ou d’autres prières pendant la sainte Messe empêche-t-elle de l’entendre avec fruit ?

La récitation de ces prières n’empêche pas d’entendre la Messe avec fruit, pourvu qu’on tâche le plus possible de suivre les cérémonies du saint sacrifice.

Fait-on bien de prier aussi pour les autres en assistant à la sainte Messe ?

On fait bien de prier aussi pour les autres en assistant à la sainte Messe, et même le temps de la sainte Messe est le meilleur pour prier à l’intention des vivants et des morts.

Que faudrait-il faire quand la Messe est finie ?

Quand la Messe est finie, il faudrait remercier Dieu de la grâce qu’il nous a faite en nous donnant d’assister à ce grand sacrifice, et lui demander pardon des fautes que nous avons commises en y assistant.

#### Chapitre VI De la pénitence

##### § 1. De la pénitence en général

Qu’est-ce que le sacrement de Pénitence ?

La Pénitence, appelée aussi Confession, est le sacrement institué par Jésus-Christ pour remettre les péchés commis après le Baptême.

Pourquoi donne-t-on à ce sacrement le nom de Pénitence ?

On donne à ce sacrement le nom de Pénitence, parce que, pour obtenir le pardon des péchés, il est nécessaire de les détester avec repentir, et parce que celui qui a commis une faute doit se soumettre à la peine que le prêtre impose.

Pourquoi ce sacrement est-il aussi appelé Confession ?

Ce sacrement est aussi appelé Confession parce que, pour obtenir le pardon des péchés, il ne suffit pas de les détester, mais il est nécessaire de les accuser au prêtre, c’est-à-dire d’en faire la confession.

Quand est-ce que Jésus-Christ a institué le sacrement de Pénitence ?

Jésus-Christ a institué le sacrement de Pénitence le jour de sa Résurrection, quand, entré dans le cénacle, il donna solennellement à ses Apôtres le pouvoir de remettre les péchés.

Comment Jésus-Christ donna-t-il à ses Apôtres le pouvoir de remettre les péchés ?

Jésus-Christ donna à ses Apôtres le pouvoir de remettre les péchés en soufflant sur eux et en leur disant : « Recevez le Saint-Esprit : les péchés de ceux à qui vous les remettrez seront remis et les péchés de ceux à qui vous les retiendrez, seront retenus. »

Quelle est la matière du sacrement de Pénitence ?

On distingue pour le sacrement de Pénitence la matière éloignée et la matière prochaine. La matière éloignée est constituée par les péchés que le pénitent a commis après le Baptême. La matière prochaine, ce sont les actes du pénitent, c’est-à-dire la contrition, l’accusation et la satisfaction.

Quelle est la forme du sacrement de Pénitence ?

La forme du sacrement de Pénitence est celle-ci : « Je t’absous de tes péchés. »

Quel est le ministre du sacrement de Pénitence ?

Le ministre du sacrement de Pénitence est le prêtre approuvé par l’Évêque pour entendre les confessions.

Pourquoi avez-vous dit que le prêtre doit être approuvé par l’Évêque ?

Le prêtre doit être approuvé et autorisé par l’Évêque pour entendre les confessions parce que, pour administrer validement ce sacrement, il ne suffit pas d’avoir le pouvoir d’ordre, mais il est nécessaire d’avoir aussi le pouvoir de juridiction, c’est-à-dire la puissance de juger, qui doit être donnée par l’Évêque.

Combien y a-t-il de parties dans le sacrement de Pénitence ?

Les parties du sacrement de Pénitence sont : la contrition, la confession et la satisfaction du pénitent, et l’absolution du prêtre.

Qu’est-ce que la contrition ou douleur des péchés ?

La contrition ou douleur des péchés est un déplaisir de l’âme, par lequel on déteste les péchés commis et on se propose de n’en plus commettre à l’avenir.

Que veut dire le mot contrition ?

Le mot contrition veut dire broiement, brisement, comme quand une pierre est écrasée et réduite en poussière.

Pourquoi donne-t-on le nom de contrition à la douleur des péchés ?

On donne le nom de contrition à la douleur des péchés pour signifier que le cœur endurci du pécheur est en quel que sorte broyé par la douleur d’avoir offensé Dieu.

En quoi consiste la confession des péchés ?

La confession consiste en une accusation distincte de nos péchés, faite au confesseur pour en recevoir l’absolution et la pénitence.

Pourquoi dit-on que la confession est une accusation ?

On dit que la confession est une accusation parce qu’elle ne doit pas être un récit indifférent, mais la manifestation vraie et douloureuse de nos péchés.

Qu’est-ce que la satisfaction ou pénitence ?

La satisfaction ou pénitence est une prière ou une autre bonne œuvre que le confesseur impose au pénitent en expiation de ses péchés.

Qu’est-ce que l’absolution ?

L’absolution est la sentence que le prêtre prononce au nom de Jésus-Christ pour remettre les péchés au pénitent.

Des parties du sacrement de Pénitence, quelle est la plus nécessaire ?

Des parties du sacrement de Pénitence, la plus nécessaire est la contrition, parce que sans elle on ne peut jamais obtenir le pardon des péchés, et avec elle seule, quand elle est parfaite, on peut obtenir le pardon pourvu qu’elle soit unie au désir, au moins implicite, de se confesser.

##### § 2. Des effets et de la nécessité du sacrement de Pénitence et des dispositions pour le bien recevoir

Quels sont les effets du sacrement de Pénitence ?

Le sacrement de Pénitence confère la grâce sanctifiante par laquelle sont remis les péchés mortels et aussi les péchés véniels qu’on a confessés et dont on a le repentir ; il change la peine éternelle en peine temporelle dont une partie, plus ou moins grande selon les dispositions, est même remise ; il rend les mérites des bonnes œuvres faites avant de commettre le péché mortel ; il donne à l’âme des secours opportuns pour ne pas retomber dans le péché et remet la conscience en paix.

Le sacrement de Pénitence est-il nécessaire à tous pour être sauvés ?

Le sacrement de Pénitence est nécessaire pour être sauvés à tous ceux qui, après le Baptême, ont commis quelque péché mortel.

Est-il bon de se confesser souvent ?

Il est très bon de se confesser souvent parce que le sacrement de Pénitence non seulement efface les péchés, mais encore donne les grâces nécessaires pour les éviter à l’avenir.

Le sacrement de Pénitence a-t-il la vertu de remettre tous les péchés, si nombreux et si grands qu’ils soient ?

Le sacrement de Pénitence a la vertu de remettre tous les péchés, si nombreux et si grands qu’ils soient, pourvu qu’on le reçoive avec les dispositions requises.

Combien faut-il de choses pour faire une bonne confession ?

Pour faire une bonne confession, il faut cinq choses : 1° l’examen de conscience ; 2° la douleur d’avoir offensé Dieu ; 3° la résolution de ne plus pécher ; 4° l’accusation de ses péchés ; 5° la satisfaction ou pénitence.

Que devons-nous faire avant tout pour nous bien confesser ?

Pour nous bien confesser, nous devons, avant tout, prier de tout cœur le Seigneur de nous donner la lumière pour connaitre tous nos péchés et la force de les détester.

##### § 3. De l’examen

Qu’est-ce que l’examen de conscience ?

L’examen de conscience est une recherche attentive des péchés qu’on a commis depuis la dernière confession bien faite.

Comment se fait l’examen de conscience ?

L’examen de conscience se fait en cherchant soigneusement à se rappeler devant Dieu tous les péchés non encore confessés et qu’on a commis en pensées, paroles, actions et omissions, contre les commandements de Dieu et de l’Église et contre les obligations de son état.

Sur quelles autres choses devons-nous nous examiner ?

Nous devons encore nous examiner sur les mauvaises habitudes et les occasions de péché.

Dans l’examen devons-nous rechercher aussi le nombre des péchés ?

Dans l’examen, nous devons aussi rechercher le nombre des péchés mortels.

Que faut-il pour qu’un Péché soit mortel ?

Pour qu’un péché soit mortel, il faut trois choses : matière grave, pleine advertance et parfait consentement de la volonté.

Quand est-ce qu’il y a matière grave ?

Il y a matière grave quand il s’agit d’une chose notablement contraire à la loi de Dieu et de l’Église.

Quand est-ce qu’il y a, en péchant, pleine advertance ou connaissance ?

Il y a, en péchant, pleine advertance ou connaissance, quand on connait parfaitement qu’on fait un mal grave.

Quand est-ce que, dans le péché, il y a parfait consentement de la volonté ?

Il y a, dans le péché, parfait consentement de la volonté quand on veut délibérément faire une chose, bien qu’on sache qu’elle est coupable.

Quel soin faut-il apporter à l’examen de conscience ?

Il faut apporter à l’examen de conscience le soin qu’on apporterait à une affaire de grande importance.

Combien de temps doit-on employer à l’examen ?

On doit employer à l’examen de conscience plus ou moins de temps selon le besoin, c’est-à-dire selon le nombre et la qualité des péchés qui chargent la conscience et selon le temps écoulé depuis la dernière confession bien faite.

Comment peut-on rendre plus facile l’examen pour la confession ?

On rend plus facile l’examen pour la confession en faisant chaque soir l’examen de conscience sur les actions de la journée.

##### § 4. La douleur

Qu’est-ce que la douleur des péchés ?

La douleur des péchés consiste en un déplaisir et une sincère détestation de l’offense faite à Dieu.

Combien y a-t-il de sortes de douleur ?

Il y a deux sortes de douleur : la douleur parfaite ou de contrition ; la douleur imparfaite ou d’attrition.

Qu’est-ce que la douleur parfaite ou de contrition ?

La douleur parfaite est le déplaisir d’avoir offensé Dieu parce qu’il est infiniment bon et digne par lui-même d’être aimé.

Pourquoi appelez-vous parfaite la douleur de contrition ?

J’appelle parfaite la douleur de contrition pour deux raisons : 1° parce qu’elle regarde exclusivement la bonté de Dieu et non pas notre avantage ou notre détriment ; 2° parce qu’elle nous fait obtenir immédiatement le pardon des péchés, tout en nous laissant l’obligation de nous confesser.

La douleur parfaite nous obtient donc le pardon des péchés indépendamment de la confession ?

La douleur parfaite ne nous obtient pas le pardon des péchés indépendamment de la confession, parce qu’elle implique toujours la volonté de se confesser.

Pourquoi la douleur parfaite ou contrition produit-elle cet effet de nous remettre en état de grâce ?

La douleur parfaite ou contrition, produit cet effet, parce qu’elle nait de la charité qui ne peut se trouver dans l’âme en même temps que le péché mortel.

Qu’est-ce que la douleur imparfaite ou d’attrition ?

La douleur imparfaite ou d’attrition est celle par laquelle nous nous repentons d’avoir offensé Dieu comme notre souverain Juge, c’est-à-dire par crainte des châtiments mérités en cette vie ou en l’autre, ou à cause de la laideur même du péché.

Quelles qualités doit avoir la douleur pour être bonne ?

La douleur, pour être bonne, doit avoir quatre qualités : elle doit être intérieure, surnaturelle, souveraine et universelle.

Qu’entendez-vous en disant que la douleur doit être intérieure ?

J’entends qu’elle doit être dans le cœur et dans la volonté, et non pas seulement dans les paroles.

Pourquoi la douleur doit-elle être intérieure ?

La douleur doit être intérieure parce que la volonté qui s’est éloignée de Dieu par le péché doit revenir à Dieu en détestant le péché commis.

Qu’entendez-vous en disant que la douleur doit être surnaturelle ?

J’entends qu’elle doit être excitée en nous par la grâce de Dieu et conçue pour des motifs de foi.

Pourquoi la douleur doit-elle être surnaturelle ?

La douleur doit être surnaturelle parce qu’elle tend vers un but surnaturel, c’est-à-dire le pardon de Dieu, l’acquisition de la grâce sanctifiante et le droit à la gloire éternelle.

Expliquez mieux la différence entre la douleur surnaturelle et la douleur naturelle ?

Celui qui se repent parce qu’il a offensé un Dieu infiniment bon et digne par lui-même d’être aimé, parce qu’il a perdu le paradis et mérité l’enfer, ou à cause de la malice intrinsèque du péché, a une douleur surnaturelle, parce que ce sont là des motifs de foi. Celui, au contraire, qui se repentirait seulement à cause du déshonneur ou des châtiments qu’il s’est attirés de la part des hommes, ou à cause de quelque préjudice purement temporel, aurait une douleur naturelle, parce qu’il se repentirait seulement pour des motifs humains.

Pourquoi la douleur doit-elle être souveraine ?

La douleur doit être souveraine parce que nous devons regarder et haïr le péché comme le plus grand de tous les maux, puisqu’il offense Dieu, le souverain Bien.

Il est peut-être nécessaire que la douleur des péchés se manifeste par des pleurs comme on le fait dans les malheurs de cette vie ?

Non, il n’est pas nécessaire que matériellement on manifeste par des pleurs sa douleur des péchés, mais il suffit qu’en son cœur on fasse plus de cas d’avoir offensé Dieu que de tout autre malheur.

Qu’entendez-vous en disant que la douleur doit être universelle ?

Je veux dire qu’elle doit s’étendre à tous les péchés mortels commis.

Pourquoi la douleur doit-elle s’étendre à tous les péchés mortels commis ?

Parce que celui qui garde même un seul péché mortel sans s’en repentir reste l’ennemi de Dieu.

Que devons-nous faire pour avoir la douleur de nos péchés ?

Pour avoir la douleur de nos péchés, nous devons la demander à Dieu du fond du cœur et l’exciter en nous par la considération du grand mal que nous avons fait en péchant.

Comment ferez-vous pour vous exciter à détester vos péchés ?

Pour m’exciter à détester mes péchés : 1° je considèrerai la rigueur de la justice infinie de Dieu, et la laideur du péché qui a souillé mon âme et m’a rendu digne des peines éternelles de l’enfer ; 2° je considèrerai que j’ai perdu la grâce et l’amitié divine, mon titre d’enfant de Dieu et le droit au céleste héritage ; 3° que j’ai offensé mon Rédempteur mort pour moi et que mes péchés ont été la cause de sa mort ; 4° que j’ai méprisé mon Créateur, mon Dieu ; que je me suis détourné de Lui, mon Souverain Bien, digne d’être aimé par dessus tout et servi fidèlement.

Devons-nous avoir grand soin, quand nous allons nous confesser, d’avoir une vraie douleur de nos péchés ?

Quand nous allons nous confesser, nous devons certainement avoir grand soin d’avoir une vraie douleur de nos péchés, parce que c’est la chose la plus importante de toutes, et que, si la douleur manque, la confession est nulle.

Celui qui ne confesse que des péchés véniels doit-il avoir la douleur de tous ?

Quand on ne confesse que des péchés véniels, pour que la confession soit valide, il suffit qu’on ait le repentir de quelques uns ; mais pour obtenir le pardon de tous, il est nécessaire qu’on se repente de tous ceux qu’on reconnait avoir commis.

Celui qui, ne confessant que des péchés véniels, ne se repent pas même d’un seul, fait-il une bonne confession ?

Celui qui, ne confessant que des péchés véniels, ne se repent pas même d’un seul, fait une confession nulle ; de plus, cette confession est sacrilège, si c’est avec advertance qu’il manque de douleur.

Que convient-il de faire pour rendre plus sûre une confession où on n’accuse que des péchés véniels ?

Pour rendre plus sûre une confession où on n’accuse que des péchés véniels, il est prudent d’accuser en outre, avec une vraie douleur, quelque péché plus grave de la vie passée, bien qu’il ait été déjà accusé d’autres fois.

Est-il bon de faire souvent l’acte de contrition ?

Il est bon et très utile de faire souvent l’acte de contrition, surtout avant de se coucher et quand on s’aperçoit qu’on est tombé dans un péché mortel ou qu’on en a un doute, afin de se remettre au plus vite en état de grâce. C’est surtout utile pour obtenir plus facilement de Dieu la grâce de faire le même acte quand on en aura le plus de besoin, c’est-à-dire quand on sera en danger de mort.

##### § 5. Du bon propos

En quoi consiste le bon propos ?

Le bon propos consiste en une volonté résolue de ne jamais plus commettre le péché et d’employer tous les moyens nécessaires pour le fuir.

Quelles qualités doit avoir cette résolution pour être un bon propos ?

Pour être un bon propos, cette résolution doit avoir principalement trois qualités ; elle doit être absolue, universelle et efficace.

Qu’entendez-vous en disant : le bon propos doit être absolu ?

J’entends que le bon propos doit être sans aucune condition de temps, de lieu ou de personne.

Qu’entendez-vous en disant : le bon propos doit être universel ?

En disant : le bon propos doit être universel, j’entends que nous devons avoir la volonté de fuir tous les péchés mortels, autant ceux que nous avons déjà commis que tous les autres que nous pourrions commettre.

Qu’entendez-vous en disant : le bon propos doit être efficace ?

En disant : le bon propos doit être efficace, j’entends qu’il faut avoir une volonté résolue à perdre tout plutôt que de commettre un nouveau péché, à fuir les occasions dangereuses de pécher, à détruire les mauvaises habitudes, et à accomplir toutes les obligations contractées en conséquence de nos péchés.

Qu’entend-on par mauvaise habitude ?

Par mauvaise habitude, on entend la disposition acquise à tomber facilement dans les péchés auxquels nous nous sommes accoutumés.

Que doit-on faire pour corriger les mauvaises habitudes ?

Pour corriger les mauvaises habitudes, nous devons veiller sur nous, prier beaucoup, nous confesser fréquemment, avoir un bon directeur, n’en pas changer, et mettre en pratique les conseils et les remèdes qu’il nous propose.

Qu’entend-on par occasions dangereuses de pécher ?

Par occasions dangereuses de pécher on entend toutes les circonstances de temps, de lieu, de personnes ou de choses qui, de leur nature ou à cause de notre fragilité, nous portent à commettre le péché.

Sommes-nous gravement obligés de fuir toutes les occasions dangereuses ?

Nous sommes gravement obligés de fuir les occasions dangereuses qui, ordinairement, nous portent à commettre le péché mortel et qu’on appelle les occasions prochaines du péché.

Que doit faire celui qui ne peut pas fuir quelque occasion de péché ?

Celui qui ne peut pas fuir quelque occasion de péché doit le dire à son confesseur et s’en tenir à ses conseils.

Quelles considérations aident à nous porter au bon propos ?

Ce seront les mêmes considérations qui nous aident à nous exciter à la douleur, c’est-à-dire la crainte de la justice de Dieu et l’amour de son infinie bonté.

##### § 6. De l’accusation des péchés au confesseur

Après vous être bien disposé à la confession par l’examen, la douleur et le bon propos, que ferez-vous ?

Après m’être bien disposé à la confession par l’examen, la douleur et le bon propos, j’irai faire au confesseur l’accusation de mes péchés pour en avoir l’absolution.

De quels péchés sommes-nous obligés de nous confesser ?

Nous sommes obligés de nous confesser de tous les péchés mortels, mais il est bon de confesser aussi les véniels.

Quelles qualités doit avoir l’accusation des péchés ou confession ?

Les principales qualités que doit avoir l’accusation des péchés sont au nombre de cinq : elle doit être humble, entière, sincère, prudente et brève.

Que signifient ces mots : l’accusation doit être humble ?

Ils signifient que le pénitent doit s’accuser devant son confesseur sans arrogance dans l’esprit ou les paroles, mais avec le sentiment d’un coupable qui reconnait sa faute et comparait devant le juge.

Que signifient ces mots : l’accusation doit être entière ?

Ils signifient qu’on doit manifester, avec leurs circonstances et leur nombre, tous les péchés mortels commis depuis la dernière confession bien faite, et dont on a conscience.

Quelles circonstances doit-on manifester pour que l’accusation soit entière ?

Pour que l’accusation soit entière, on doit manifester les circonstances qui changent l’espèce du péché.

Quelles sont les circonstances qui changent l’espèce du péché ?

Les circonstances qui changent l’espèce du péché sont : 1° celles par lesquelles une action coupable de vénielle devient mortelle ; 2° celles par lesquelles une action coupable contient la malice de deux ou plusieurs péchés mortels.

Donnez-moi un exemple d’une circonstance qui fasse devenir mortel un péché véniel ?

Celui qui, pour s’excuser, ferait un mensonge d’où résulterait un grave dommage pour le prochain devrait manifester cette circonstance qui, d’officieux rend le mensonge gravement pernicieux.

Donnez-moi maintenant un exemple d’une circonstance par laquelle une même action coupable contient la malice de deux ou plusieurs péchés ?

Celui qui aurait dérobé une chose sacrée devrait accuser cette circonstance qui ajoute au vol la malice du sacrilège.

Si on n’était pas certain d’avoir commis un péché, devrait-on s’en accuser ?

Si on n’était pas certain d’avoir commis un péché, on ne serait pas obligé de s’en confesser : et si on voulait l’accuser, on devrait ajouter que l’on n’est pas certain de l’avoir commis.

Que doit faire celui qui ne se rappelle pas exactement le nombre de ses péchés ?

Celui qui ne se rappelle pas exactement le nombre de ses péchés, doit en accuser le nombre approximatif.

Celui qui, par oubli, a tu un péché mortel ou une circonstance nécessaire, a-t-il fait une bonne confession ?

Celui qui, par pur oubli, a tu un péché mortel ou une circonstance nécessaire, a fait une bonne confession, pourvu qu’il ait apporté à s’en rappeler tout le soin qu’il devait.

Si un péché mortel oublié en confession revient ensuite à l’esprit, sommes-nous obligés de nous en accuser dans une autre confession ?

Si un péché mortel oublié en confession revient ensuite à l’esprit, nous sommes certainement obligés de l’accuser la première fois que nous allons nous confesser.

Quelle faute commet celui qui, par honte ou par quelque autre motif coupable, cache volontairement un péché mortel en confession ?

Celui qui, par honte ou pour quelque autre motif coupable, cache volontairement un péché mortel en confession, profane le sacrement et se rend par suite coupable d’un très grave sacrilège.

Que doit faire, pour mettre ordre à sa conscience, celui qui a caché volontairement quelque péché mortel en confession ?

Celui qui a caché volontairement quelque péché mortel en confession, doit faire connaitre au confesseur le péché qu’il a caché, dire dans combien de confessions il l’a caché et refaire toutes les confessions depuis la dernière qui fut bien faite.

Quelles considérations doit faire celui qui serait tenté de cacher quelque péché en confession ?

Celui qui serait tenté de cacher quelque péché grave en confession doit considérer : 1° qu’il n’a pas eu honte de pécher en présence de Dieu qui voit tout ; 2° qu’il vaut mieux manifester ses péchés en secret à un confesseur que de vivre toujours inquiet, dans le péché, de faire une mort malheureuse et d’être couvert de confusion devant tout le monde au jugement général ; 3° que le confesseur est obligé au secret sacramentel, qu’il ne peut violer sans commettre un très grave péché et sans s’exposer aux peines temporelles et éternelles les plus sévères.

Que signifient ces mots : l’accusation doit être sincère ?

Ils signifient qu’il faut déclarer ses péchés tels qu’ils sont, sans les excuser, les diminuer ou les augmenter.

Que signifient ces mots : la confession doit être prudente ?

Ils signifient qu’en confessant nos péchés nous devons employer les termes les plus modestes, et que nous devons nous bien garder de découvrir les péchés des autres.

Que signifient ces mots : la confession doit être brève ?

Ils signifient que nous ne devons dire au confesseur rien d’inutile.

N’est-il pas pénible de devoir confesser ses péchés à un autre, surtout si ces péchés sont très déshonorants ?

Bien qu’il puisse être pénible de confesser ses péchés à un autre, il faut le faire, parce que c’est de précepte divin et qu’on ne peut obtenir autrement le pardon des péchés commis ; et de plus parce que la difficulté qu’on éprouve à se confesser est compensée par de nombreux avantages et de grandes consolations.

##### § 7. La manière de se confesser

Comment vous présenterez-vous au confesseur ?

Je m’agenouillerai aux pieds du confesseur et je dirai : « Bénissez-moi, mon Père, parce que j’ai péché. »

Que ferez-vous pendant que le confesseur vous donnera la bénédiction ?

Je m’inclinerai humblement pour la recevoir, et je ferai le signe de la Croix.

Quand on a fait le signe de la Croix, que doit-on dire ?

Quand on a fait le signe de la Croix on doit dire : « Je me confesse à Dieu tout-puissant, à la Bienheureuse Vierge Marie, à tous les Saints et à vous, mon Père spirituel, parce que j’ai péché. »

Et ensuite, que faut-il dire ?

Ensuite il faut dire : « Je me suis confessé depuis tant de temps ; par la grâce de Dieu j’ai reçu l’absolution, j’ai fait la pénitence, et j’ai fait la sainte Communion. » Ensuite on accuse ses péchés.

Quand vous avez fini l’accusation de vos péchés, que ferez-vous ?

Quand j’aurai fini l’accusation de mes péchés, je dirai : « Je m’accuse encore de tous les péchés de la vie passée, spécialement contre telle ou telle vertu, (par exemple contre la pureté, contre le quatrième commandement, etc.). »

Après cette accusation, que doit-on dire ?

On doit dire : « de tous ces péchés et de tous ceux que j’ai oubliés, je demande pardon à Dieu de tout mon cœur ; et à vous, mon Père spirituel, je demande la pénitence et l’absolution. »

Quand on a ainsi terminé l’accusation des péchés, que reste-t-il à faire ?

Quand on a terminé l’accusation des péchés, il faut écouter avec respect ce que dira le confesseur ; recevoir la pénitence avec une volonté sincère de l’accomplir ; et, pendant qu’il donnera l’absolution, renouveler dans son cœur l’acte de contrition.

Une fois l’absolution reçue, que reste-t-il à faire ?

L’absolution reçue, il faut remercier le Seigneur ; faire au plus tôt la pénitence ; et mettre en pratique les avis du confesseur.

##### § 8. De l’absolution

Les confesseurs doivent-ils toujours donner l’absolution à ceux qui se confessent ?

Les confesseurs ne doivent donner l’absolution qu’à ceux qu’ils jugent bien disposés à la recevoir.

Les confesseurs peuvent-ils quelquefois différer ou refuser l’absolution ?

Non seulement les confesseurs peuvent, mais ils doivent différer ou refuser l’absolution dans certains cas, pour ne pas profaner le sacrement.

Quels sont les pénitents qu’on doit considérer comme mal disposés et à qui l’on doit ordinairement refuser ou différer l’absolution ?

Les pénitents qu’on doit considérer comme mal disposés sont principalement : 1° ceux qui ne connaissent pas les principaux mystères de la foi, ou qui négligent de s’instruire des principaux points de la Doctrine chrétienne qu’ils sont obligés de savoir selon leur état ; 2° ceux qui sont gravement négligents à faire leur examen de conscience et qui ne donnent pas des signes de douleur et de repentir. 3° ceux qui, le pouvant, ne veulent pas restituer le bien d’autrui qu’ils ont pris ou rétablir la réputation qu’ils ont enlevée ; 4° ceux qui ne pardonnent pas du fond du cœur à leurs ennemis ; 5° ceux qui ne veulent pas employer les moyens nécessaires pour se corriger de leurs mauvaises habitudes ;

6° ceux qui ne veulent pas fuir les occasions prochaines de péché.

N’y a-t-il pas trop de rigueur de la part du confesseur à différer l’absolution au pénitent qu’il ne croit pas encore bien disposé ?

Non, il n’y a pas trop de rigueur de la part du confesseur à différer l’absolution au pénitent qu’il ne croit pas encore bien disposé ; c’est au contraire de la charité : il agit comme un bon médecin qui essaie de tous les remèdes même désagréables et douloureux, pour sauver la vie du malade.

Le pécheur à qui on diffère ou refuse l’absolution devra-t-il se désespérer ou s’éloigner tout à fait de la confession ?

Le pécheur à qui on diffère ou refuse l’absolution ne doit pas se désespérer ni s’éloigner tout à fait de la confession ; mais il doit s’humilier, reconnaitre son état déplorable, profiter des bons conseils que lui donne le confesseur, et ainsi se mettre le plus tôt possible en état de mériter l’absolution.

Que doit faire le pénitent par rapport au choix du confesseur ?

Un vrai pénitent doit se recommander beaucoup à Dieu pour le choix d’un confesseur pieux, instruit et prudent ; puis il doit se remettre entre ses mains et se soumettre à lui comme à son juge et son médecin.

##### § 9. De la satisfaction ou pénitence

Qu’est-ce que la satisfaction ?

La satisfaction, qu’on appelle aussi pénitence sacramentelle, est un des actes du pénitent par lequel il donne une certaine compensation à la Justice divine pour les péchés commis, en accomplissant les œuvres que lui impose le confesseur.

Le pénitent est-il obligé d’accepter la pénitence que lui impose le confesseur ?

Le pénitent est obligé d’accepter la pénitence que lui impose le confesseur, s’il peut la faire ; et s’il ne peut pas la faire, il doit le lui dire humblement et lui en demander une autre.

Quand doit-on faire la pénitence ?

Si le confesseur n’a pas prescrit un temps déterminé, on doit la faire au plus tôt et tâcher de la faire en état de grâce.

Comment doit-on faire la pénitence ?

On doit faire la pénitence en son entier et avec dévotion.

Pourquoi dans la confession impose-t-on une pénitence ?

On impose une pénitence parce que, ordinairement, après l’absolution sacramentelle qui remet la faute et la peine éternelle, il reste une peine temporelle à payer en ce monde ou dans le purgatoire.

Pour quelle raison Notre Seigneur a-t-il voulu dans le sacrement de Baptême remettre toute la peine due aux péchés, et non dans le Sacrement de Pénitence ?

Notre Seigneur a voulu dans le sacrement de Baptême remettre toute la peine due aux péchés et non dans le sacrement de Pénitence, parce que les péchés après le Baptême sont beaucoup plus graves, étant commis avec plus de connaissance et d’ingratitude pour les bienfaits de Dieu ; et aussi afin que l’obligation de satisfaire pour ces péchés soit un frein qui empêche d’y retomber.

Pouvons-nous par nous-mêmes satisfaire à Dieu ?

Non, par nous-mêmes, nous ne pouvons pas satisfaire à Dieu ; mais nous le pouvons en nous unissant à Jésus-Christ qui, par le mérite de sa passion et de sa mort, donne de la valeur à nos actes.

La pénitence que donne le confesseur suffit-elle toujours à effacer la peine qui reste due pour les péchés ?

La pénitence que donne le confesseur ne suffit pas ordinairement à payer toute la peine due pour les péchés ; aussi il faut tâcher d’y suppléer par d’autres pénitences volontaires.

Quelles sont les œuvres de pénitence ?

Les œuvres de pénitence peuvent se réduire à trois espèces : la prière, le jeûne, l’aumône.

Qu’entendez-vous par prière ?

J’entends par prière toute sorte d’exercices de piété.

Qu’entend-on par jeûne ?

On entend par jeûne toute sorte de mortifications.

Qu’entend-on par aumône ?

On entend par aumône toute œuvre de miséricorde spirituelle et corporelle.

Quelle pénitence est la plus méritoire, celle que donne le confesseur ou celle que nous nous imposons de nous-mêmes ?

La pénitence que nous donne le confesseur est la plus méritoire, parce que, faisant partie du sacrement, elle reçoit une plus grande efficacité des mérites de la passion de Jésus-Christ.

Ceux qui meurent après avoir reçu l’absolution mais avant d’avoir pleinement satisfait à la justice de Dieu, vont-ils tout droit en paradis ?

Non, ils vont en purgatoire pour y satisfaire à la justice de Dieu et se purifier entièrement.

Pouvons-nous soulager dans leurs peines les âmes en purgatoire ?

Oui, les âmes qui sont en purgatoire peuvent être soulagées par les prières, les aumônes, toutes les autres bonnes œuvres, par les indulgences, et surtout par le saint sacrifice de la Messe.

Outre la pénitence, que doit encore faire le pénitent après la confession ?

Le pénitent, après la confession, outre la pénitence, s’il a injustement fait tort au prochain dans ses biens ou son honneur, ou s’il lui a donné du scandale, doit au plus tôt et autant qu’il est possible, lui restituer les biens, rétablir son honneur et réparer le scandale.

Comment peut-on réparer le scandale qu’on a causé ?

On peut réparer le scandale qu’on a causé en faisant cesser l’occasion, et en édifiant par ses paroles et ses bons exemples ceux qu’on a scandalisés.

De quelle manière devra-t-on satisfaire au prochain si on l’a offensé ?

On devra satisfaire au prochain qu’on a offensé, en lui demandant pardon ou en lui faisant quelque autre réparation convenable.

Quels fruits produit en nous une bonne confession ?

Une bonne confession : 1° nous remet les péchés commis et nous donne la grâce de Dieu ; 2° nous rend la paix et le repos de la conscience ; 3° nous rouvre les portes du paradis et change la peine éternelle de l’enfer en peine temporelle ; 4° nous préserve des rechutes et nous rend capables de gagner les indulgences.

##### § 10. Des indulgences

Qu’est-ce que l’indulgence ?

L’indulgence est la rémission de la peine temporelle due aux péchés déjà pardonnés quant à la faute ; rémission que l’Église nous accorde en dehors du sacrement de Pénitence.

De qui l’Église a-t-elle reçu le pouvoir d’accorder les indulgences ?

L’Église a reçu de Jésus-Christ le pouvoir d’accorder les indulgences.

Comment l’Église nous remet-elle la peine temporelle par les indulgences ?

L’Église nous remet la peine temporelle par les indulgences, en nous appliquant les satisfactions surabondantes de Jésus-Christ, de la Très Sainte Vierge et des Saints qui forment ce qu’on appelle le trésor de l’Église.

Qui a le pouvoir d’accorder les indulgences ?

Le pouvoir d’accorder les indulgences appartient au Pape seul pour toute l’Église, et à l’Évêque dans son diocèse, dans la mesure où le Pape le lui a concédé.

Combien y a-t-il d’espèces d’indulgences ?

Il y a deux espèces d’indulgences : l’indulgence plénière et l’indulgence partielle.

Qu’est-ce que l’indulgence plénière ?

L’indulgence plénière est celle qui remet toute la peine temporelle due pour nos péchés. Si donc quelqu’un mourait après avoir reçu cette indulgence, il irait tout droit au paradis, échappant absolument aux peines du purgatoire.

Qu’est-ce que l’indulgence partielle ?

L’indulgence partielle est celle qui ne remet qu’une partie de la peine temporelle due pour nos péchés.

Qu’entend faire l’Église en accordant les indulgences ?

En accordant les indulgences, l’Église entend venir en aide à notre incapacité d’expier en ce monde toute la peine temporelle en nous faisant obtenir par des œuvres de piété et de charité chrétienne ce que, dans les premiers siècles, elle faisait obtenir par la rigueur des canons pénitentiels.

Qu’entend-on par indulgence de quarante jours, de cent jours, de sept ans, et autres expressions semblables ?

Par indulgence de quarante jours, de cent jours, de sept ans et autres expressions semblables, on entend la rémission de la peine temporelle qu’on aurait obtenue par quarante jours, cent jours, sept ans, de la pénitence publique établie anciennement dans l’Église.

Quel cas devons-nous faire des indulgences ?

Nous devons faire un très grand cas des indulgences parce que, par elles, on satisfait à la justice de Dieu et on obtient plus vite et plus facilement la possession du ciel.

Quelles sont les conditions requises pour gagner les indulgences ?

Les conditions requises pour gagner les indulgences sont : 1° l’état de grâce (au moins dans la dernière des œuvres qu’on accomplit) et l’exemption même des péchés véniels, dont on veut effacer la peine ; 2° l’accomplissement des œuvres que prescrit l’Église pour obtenir l’indulgence ; 3° l’intention de la gagner.

Les indulgences peuvent-elles aussi être appliquées aux âmes du purgatoire ?

Oui, les indulgences peuvent être appliquées aux âmes du purgatoire quand celui qui les accorde déclare qu’on peut les leur appliquer.

Qu’est-ce que le Jubilé ?

Le Jubilé, concédé ordinairement tous les vingt-cinq ans, est une indulgence plénière à laquelle sont joints beaucoup de privilèges et de concessions particulières, comme de pouvoir obtenir l’absolution de certains péchés réservés et des censures, et la commutation de certains vœux.

#### Chapitre VII L’Extrême-onction

Qu’est-ce que le sacrement d’Extrême-onction ?

L’Extrême-onction est le sacrement institué pour le soulagement spirituel et même corporel des malades en danger de mort.

Quels effets produit le sacrement d’Extrême-onction ?

Le sacrement d’Extrême-onction produit les effets suivants : 1° il augmente la grâce sanctifiante ; 2° il efface les péchés véniels et même les péchés mortels que le malade repentant ne pourrait plus confesser ; 3° il enlève cette faiblesse et cette langueur pour le bien qui restent même après avoir obtenu le pardon des péchés ; 4° il donne la force de supporter le mal avec patience, de résister aux tentations et de mourir saintement ; 5° il aide à recouvrer la santé du corps, si c’est utile au salut de l’âme.

À quel moment doit-on recevoir l’Extrême-onction ?

On doit recevoir l’Extrême-onction quand la maladie est dangereuse et que le malade a reçu, si c’est possible, les sacrements de Pénitence et d’Eucharistie ; même il est bon de la recevoir quand on est encore en pleine connaissance et qu’on garde quelque espoir de vie.

Pourquoi est-il bon de recevoir l’Extrême-onction quand on est en pleine connaissance et avec quelque espoir de vie ?

Il est bon de recevoir l’Extrême-onction quand on est encore en pleine connaissance et avec quelque espoir de vie, parce que, en la recevant avec de meilleures dispositions on peut en retirer plus de fruits, et encore parce que si, pour le bien de l’âme, ce sacrement rend la santé du corps, c’est en secondant les forces de la nature et qu’il ne faut donc pas attendre que tout espoir soit perdu.

Avec quelles dispositions doit-on recevoir l’Extrême-onction ?

Les principales dispositions pour recevoir l’Extrême-onction sont : être en état de grâce, avoir confiance dans l’efficacité du sacrement et à la miséricorde divine, et se résigner à la volonté de Dieu.

Quels sentiments doit éprouver le malade à la vue du prêtre ?

À la vue du prêtre, le malade doit éprouver des sentiments de reconnaissance envers Dieu pour le lui avoir envoyé ; il doit le recevoir volontiers et demander de lui-même, s’il le peut, les secours de la religion.

#### Chapitre VIII L’Ordre

Qu’est-ce que le sacrement de l’Ordre ?

L’Ordre est le sacrement qui donne le pouvoir d’exercer les fonctions sacrées qui regardent le culte de Dieu et le salut des âmes, et qui imprime dans l’âme de celui qui le reçoit le caractère de ministre de Dieu.

Pourquoi l’appelle-t-on l’Ordre ?

On l’appelle l’Ordre, parce qu’il comporte plusieurs degrés subordonnés les uns aux autres, d’où résulte la hiérarchie sacrée.

Quels sont ces degrés ?

Le plus élevé d’entre eux est l’Épiscopat qui contient la plénitude du sacerdoce ; ensuite le Presbytérat ou le simple Sacerdoce ; puis le Diaconat et les Ordres qu’on appelle Ordres mineurs.

Quand est-ce que Jésus-Christ a établi l’Ordre Sacerdotal ?

Jésus-Christ a établi l’Ordre Sacerdotal dans la dernière Cène quand il conféra aux Apôtres et à leurs successeurs le pouvoir de consacrer la très sainte Eucharistie. Puis, le jour de sa résurrection, il leur conféra le pouvoir de remettre et de retenir les péchés, les constituant ainsi les premiers prêtres de la nouvelle loi dans toute la plénitude de leur pouvoir.

Quel est le ministre de ce sacrement ?

Le seul ministre de ce sacrement est l’Évêque.

La dignité du Sacerdoce chrétien est donc bien grande ?

La dignité du Sacerdoce chrétien est très grande en raison de la double puissance que lui a conférée Jésus-Christ sur son corps réel[[23]](#footnote-23) et sur son corps mystique qui est l’Église, et en raison de la divine mission confiée aux prêtres de conduire tous les hommes à la vie éternelle.

Le Sacerdoce catholique est-il nécessaire dans l’Église ?

Le Sacerdoce catholique est nécessaire dans l’Église parce que, sans lui, les fidèles seraient privés du saint sacrifice de la Messe et de la plus grande partie des sacrements ; ils n’auraient personne pour les instruire dans la foi, ils resteraient comme des brebis sans pasteur à la merci des loups, en un mot l’Église n’existerait plus comme Jésus-Christ l’a instituée.

Le Sacerdoce catholique ne cessera donc jamais sur la terre ?

Le Sacerdoce catholique, malgré la guerre que lui fait l’enfer, durera jusqu’à la fin des siècles, car Jésus-Christ a promis que les puissances de l’enfer ne prévaudraient jamais contre son Église.

Est-ce un péché de mépriser les prêtres ?

C’est un péché très grave, parce que le mépris et les injures qui s’adressent au prêtre, atteignent Jésus-Christ lui-même qui a dit à ses Apôtres : « Qui vous méprise me méprise. »

Quel doit être le but de celui qui embrasse l’état ecclésiastique ?

Le but de celui qui embrasse l’état ecclésiastique doit être uniquement la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Qu’est-ce qui est nécessaire pour entrer dans l’état ecclésiastique ?

Pour entrer dans l’état ecclésiastique, ce qui est nécessaire avant tout, c’est la vocation divine.

Que faut-il faire pour connaitre si Dieu appelle à l’état ecclésiastique ?

Pour connaitre si Dieu appelle à l’état ecclésiastique, il faut : 1° prier avec ferveur Notre Seigneur de manifester quelle est sa volonté ; 2° prendre conseil de son Évêque ou d’un sage et prudent directeur ; 3° examiner avec soin si on a les aptitudes nécessaires pour les études, les fonctions et les obligations de cet état.

Celui qui entrerait dans l’état ecclésiastique sans la vocation divine ferait-il mal ?

Celui qui entrerait dans l’état ecclésiastique sans y être appelé de Dieu ferait un mal très grave et se mettrait en danger de perdition.

Les parents qui, pour des motifs humains, engagent leurs fils à embrasser sans vocation l’état ecclésiastique font-ils mal ?

Les parents qui, pour des motifs humains, engagent leurs fils à embrasser sans vocation l’état ecclésiastique commettent eux aussi une faute très grave, parce que, en cela, ils usurpent le droit que Dieu s’est réservé à lui-même de choisir ses ministres, et qu’ils mettent leur fils en péril de damnation éternelle.

Quels sont les devoirs des fidèles envers ceux qui sont appelés aux saints Ordres ?

Les fidèles doivent : 1° laisser à leurs fils et à ceux qui sont sous leur dépendance pleine liberté de suivre la vocation divine ; 2° prier Dieu qu’il daigne accorder à son Église de bons pasteurs et des ministres zélés ; et c’est aussi dans ce but qu’a été institué le jeûne des Quatre Temps ; 3° avoir un respect singulier pour tous ceux qui, par les Ordres, sont consacrés au service de Dieu.

#### Chapitre IX Du Mariage

##### § 1. Nature du sacrement du Mariage

Qu’est-ce que le sacrement de Mariage ?

Le Mariage est un sacrement institué par Notre Seigneur Jésus-Christ, qui établit une union sainte et indissoluble entre l’homme et la femme et leur donne la grâce de s’aimer l’un l’autre saintement et d’élever chrétiennement leurs enfants.

Par qui le Mariage a-t-il été institué ?

Le Mariage a été institué par Dieu lui-même au paradis terrestre ; et dans le Nouveau Testament, il a été élevé par Jésus-Christ à la dignité de sacrement.

Le sacrement de Mariage a-t-il quelque signification spéciale ?

Le sacrement de Mariage signifie l’union indissoluble de Jésus-Christ avec la sainte Église, son épouse et notre mère très aimante.

Pourquoi dit-on que le lien du Mariage est indissoluble ?

On dit que le lien du Mariage est indissoluble ou qu’il ne peut être brisé que par la mort d’un des époux, parce que Dieu l’a établi ainsi dès le commencement et que Jésus-Christ Notre-Seigneur l’a à son tour solennellement proclamé.

Dans le mariage chrétien pourrait-on séparer le contrat du sacrement ?

Non, dans le mariage entre deux chrétiens on ne peut séparer le contrat du sacrement, parce que, pour eux, le mariage n’est pas autre chose que le contrat naturel lui-même élevé par Jésus-Christ à la dignité de sacrement.

Entre les chrétiens il ne peut donc y avoir de vrai mariage sans le sacrement ?

Entre les chrétiens il ne peut y avoir de vrai mariage sans le sacrement.

Quels effets produit le sacrement de mariage ?

Le sacrement de Mariage : 1° donne un accroissement de grâce sanctifiante ; 2° confère la grâce spéciale pour remplir fidèlement tous les devoirs matrimoniaux.

##### § 2. Ministres, cérémonies et dispositions

Quels sont les ministres de ce sacrement ?

Les ministres de ce sacrement sont les époux eux-mêmes qui, réciproquement, se confèrent et reçoivent le sacrement.

Comment est administré ce sacrement ?

Ce sacrement, conservant la nature du contrat, est administré par les époux eux-mêmes, déclarant, en présence de leur curé ou de son délégué et de deux témoins, qu’ils s’unissent par le mariage.

À quoi sert donc la bénédiction que le curé donne aux époux ?

La bénédiction que le curé donne aux époux n’est pas nécessaire pour constituer le sacrement mais elle est donnée pour sanctionner au nom de l’Église leur union, et pour appeler toujours davantage sur eux la bénédiction de Dieu.

Quelle intention doit avoir celui qui contracte mariage ?

Celui qui contracte mariage doit avoir l’intention : 1° de faire la volonté de Dieu qui l’appelle à cet état ; 2° d’opérer dans le mariage le salut de son âme ; 3° d’élever chrétiennement ses enfants, si Dieu lui donne d’en avoir.

Comment les époux doivent-ils se disposer pour recevoir avec fruit le sacrement du mariage ?

Les époux, pour recevoir avec fruit le sacrement de Mariage, doivent : 1° se recommander à Dieu du fond du cœur pour connaitre sa volonté et obtenir de lui les grâces qui sont nécessaires dans cet état ; 2° avant de se fiancer, consulter leurs parents comme l’exigent l’obéissance et le respect qui leur sont dus ; 3° se préparer par une bonne confession et même, s’il le faut, par une confession générale de toute leur vie ; 4° éviter dans leurs rapports toute familiarité dangereuse d’actes ou de paroles.

Quelles sont les principales obligations des personnes unies par le mariage ?

Les personnes unies par le mariage doivent : 1° garder inviolablement la fidélité conjugale et se comporter toujours chrétiennement en toute chose ; 2° s’aimer l’un l’autre en se supportant mutuellement, et vivre dans la paix et la concorde ; 3° s’ils ont des enfants, penser sérieusement à les pourvoir selon le besoin, leur donner une éducation chrétienne et leur laisser la liberté de choisir l’état auquel ils sont appelés de Dieu.

##### § 3. Conditions et empêchements

Que faut-il pour contracter validement le mariage chrétien ?

Pour contracter validement le mariage chrétien, il est nécessaire d’être libre de tout empêchement dirimant du mariage et donner librement son consentement au contrat du mariage devant son curé (ou un prêtre délégué par lui) et deux témoins.

Que faut-il pour contracter licitement le mariage chrétien ?

Pour contracter licitement le mariage chrétien, il est nécessaire d’être libre de tous les empêchements prohibants du mariage, être instruit des choses principales de la religion et être en état de grâce, car sans cela on commettrait un sacrilège.

Qu’est-ce que les empêchements de mariage ?

Les empêchements de mariage sont les diverses circonstances qui rendent le mariage invalide ou illicite. Dans le premier cas on les appelle empêchements dirimants, dans le second, empêchements prohibants.

Donnez-moi des exemples d’empêchements dirimants ?

Sont empêchements dirimants, par exemple, la parenté naturelle jusqu’au quatrième degré, la parenté spirituelle, le vœu solennel de chasteté, la diversité de culte entre les baptisés et les non baptisés, etc.

Donnez-moi des exemples d’empêchements prohibants ?

Sont empêchements prohibants, par exemple, le temps prohibé, le vœu simple de chasteté, etc.

Les fidèles sont-ils obligés de manifester à l’autorité ecclésiastique les empêchements de mariage qu’ils connaissent ?

Les fidèles sont obligés de manifester à l’autorité ecclésiastique les empêchements de mariage qu’ils connaissent ; et c’est pour cela que les curés publient les bans.

Qui a le pouvoir d’établir des empêchements de mariage, d’en dispenser et de juger de la validité du mariage chrétien ?

Il n’y a que l’Église qui ait le pouvoir d’établir des empêchements et de juger de la validité du mariage entre chrétiens, comme il n’y a qu’elle qui puisse dispenser des empêchements qu’elle a établis.

Pourquoi n’y a-t-il que l’Église qui ait le pouvoir d’établir des empêchements et de juger de la validité du mariage ?

Il n’y a que l’Église qui ait le pouvoir d’établir des empêchements, de juger de la validité du mariage et de dispenser des empêchements qu’elle a établis, parce que, dans le mariage chrétien, le contrat lui-même tombe sous le pouvoir de l’Église à laquelle seule Jésus-Christ a donné le droit de faire des lois et de porter des décisions dans les choses saintes.

L’autorité civile peut-elle par le divorce briser le lien du mariage chrétien ?

Non, le lien du mariage chrétien ne peut être brisé par l’autorité civile, parce que celle-ci ne peut s’ingérer en matière de sacrement ni séparer ce que Dieu a uni.

Qu’est-ce que le mariage civil ?

Le mariage civil n’est autre chose qu’une pure formalité prescrite par la loi pour donner et assurer les effets civils du mariage aux époux et à leurs enfants.

Suffit-il pour un chrétien de ne faire que le mariage ou un contrat civil ?

Pour un chrétien, il ne suffit pas de ne faire que le contrat civil, parce que ce n’est pas un sacrement ni, par suite, un vrai mariage.

Dans quelle condition seraient des époux qui vivraient ensemble unis seulement par le mariage civil ?

Des époux qui vivraient ensemble unis seulement par le mariage civil seraient dans un état habituel de péché mortel, et leur union resterait toujours illégitime devant Dieu et l’Église.

Doit-on faire aussi le mariage civil ?

On doit faire le mariage civil, parce que, bien qu’il ne soit pas un sacrement, il sert cependant à garantir aux contractants et à leurs enfants les effets civils de la société conjugale ; et c’est pour cela que, en règle générale, l’autorité ecclésiastique ne permet le mariage religieux que lorsqu’ont été accomplies les formalités prescrites par l’autorité civile.

### 

### Cinquième partie

Des principales vertus  
et des autres choses qu’un chrétien doit savoir.

#### Chapitre premier Des principales vertus

##### § 1. Des vertus théologales

Qu’est-ce que la vertu surnaturelle ?

La vertu surnaturelle est une qualité que Dieu infuse dans l’âme et par laquelle on a de l’inclination, de la facilité et de la promptitude à connaitre et à faire le bien par rapport à la vie éternelle.

Combien y a-t-il de vertus surnaturelles principales ?

Il y a sept vertus surnaturelles principales, savoir : trois théologales et quatre cardinales.

Quelles sont les vertus théologales ?

Les vertus théologales sont : la Foi, l’Espérance et la Charité.

Pourquoi la Foi, l’Espérance et la Charité sont-elles appelées vertus théologales ?

La Foi, l’Espérance et la Charité sont appelées vertus théologales parce qu’elles ont Dieu pour objet immédiat et principal, et que c’est Lui qui les met en nous.

Comment les vertus théologales ont-elles Dieu pour objet immédiat ?

Les vertus théologales ont Dieu pour objet immédiat parce que : par la Foi nous croyons en Dieu et nous croyons tout ce qu’il a révélé ; par l’Espérance nous espérons posséder Dieu ; par la Charité nous aimons Dieu et, en Lui, nous nous aimons nous-mêmes et nous aimons le prochain.

Quand est-ce que Dieu met en notre âme les vertus théologales ?

Dieu, par sa bonté, répand en notre âme les vertus théologales quand il nous orne de la grâce sanctifiante ; ainsi quand nous avons reçu le Baptême, nous avons été enrichis de ces vertus en même temps que des dons du Saint-Esprit.

Suffit-il pour être sauvé, d’avoir reçu les vertus théologales par le Baptême ?

Pour celui qui a l’usage de la raison il ne suffit pas d’avoir reçu les vertus théologales par le Baptême, mais il est nécessaire d’en faire souvent les actes.

Quand sommes-nous obligés de faire les actes de Foi, d’Espérance et de Charité ?

Nous sommes obligés de faire les actes de Foi, d’Espérance et de Charité : 1° quand nous sommes arrivés à l’usage de la raison ; 2° souvent au cours de la vie ; 3° quand nous sommes en danger de mort.

##### § 2. La Foi

Qu’est-ce que la Foi ?

La Foi est une vertu surnaturelle, infuse[[24]](#footnote-24) par Dieu dans notre âme, par laquelle, appuyés sur l’autorité de Dieu même, nous croyons tout ce qu’il a révélé et qu’il nous propose de croire par son Église.

Comment connaissons-nous les vérités révélées de Dieu ?

Nous connaissons les vérités révélées de Dieu par l’intermédiaire de la sainte Église qui est infaillible ; c’est-à-dire par l’intermédiaire du Pape, successeur de saint Pierre, et par l’intermédiaire des Évêques, successeurs des Apôtres, qui furent instruits par Jésus-Christ lui-même.

Sommes-nous sûrs des choses que la sainte Église nous enseigne ?

Nous sommes absolument certains des choses que la sainte Église nous enseigne, parce que Jésus-Christ a donné sa parole que l’Église ne se tromperait jamais.

Par quel péché perd-on la Foi ?

On perd la Foi par la négation ou le doute volontaire, quand l’objet n’en serait même qu’un seul des articles proposés à notre croyance.

Comment recouvre-t-on la Foi perdue ?

On recouvre la Foi perdue en se repentant du péché commis et en croyant de nouveau tout ce que croit la sainte Église.

##### § 3. Des mystères

Pouvons-nous comprendre toutes les vérités de la Foi ?

Non, nous ne pouvons pas comprendre toutes les vérités de la Foi, parce que quelques-unes sont des mystères.

Qu’est-ce que les mystères ?

Les mystères sont des vérités supérieures à la raison, que nous devons croire bien que nous ne puissions les comprendre.

Pourquoi devons-nous croire les mystères ?

Nous devons croire les mystères parce qu’ils ont été révélés de Dieu, qui, étant la Vérité et la Bonté infinies, ne peut ni se tromper ni nous tromper.

Les mystères sont-ils contraires à la raison ?

Les mystères sont supérieurs et non contraires à la raison ; et même la raison elle-même nous persuade de les admettre.

Pourquoi les mystères ne peuvent-ils être contraires à la raison ?

Les mystères ne peuvent être contraires à la raison parce que c’est le même Dieu qui nous a donné la lumière de la raison et qui a révélé les mystères, et qu’il ne peut se contredire lui-même.

##### § 4. De l’Écriture Sainte

Où sont contenues les vérités que Dieu a révélées ?

Les vérités que Dieu a révélées sont contenues dans l’Écriture Sainte et dans la Tradition.

Qu’est-ce que l’Écriture Sainte ?

L’Écriture Sainte est la collection des livres écrits par les Prophètes et les Hagiographes, les Apôtres et les Évangélistes, sous l’inspiration du Saint-Esprit, et reçus par l’Église comme inspirés.

En combien de parties se divise la Sainte Écriture ?

L’Écriture Sainte se divise en deux parties, l’Ancien et le Nouveau Testament.

Que contient l’Ancien Testament ?

L’Ancien Testament contient les livres inspirés écrits avant la venue de Jésus-Christ.

Que contient le Nouveau Testament ?

Le Nouveau Testament contient les livres inspirés écrits après la venue de Jésus-Christ.

De quel nom appelle-t-on communément l’Écriture Sainte ?

L’Écriture Sainte est appelée communément la sainte Bible.

Que veut dire le mot Bible ?

Le mot Bible veut dire la collection des livres saints, le livre par excellence, le livre des livres, le livre inspiré de Dieu.

Pourquoi l’Écriture Sainte est-elle appelée le livre par excellence ?

L’Écriture Sainte est appelée le livre par excellence, à cause de l’excellence des matières qu’elle traite et de l’auteur qui l’a inspirée.

Ne peut-il pas y avoir d’erreur dans l’Écriture Sainte ?

Il ne peut y avoir aucune erreur dans l’Écriture Sainte puisque, en effet, elle est inspirée de Dieu, l’Auteur de toutes ses parties est Dieu lui-même. Cela n’empêche pas que dans les copies et les traductions qui en ont été faites, il ne puisse s’être glissé quelques fautes ou des copistes ou des traducteurs. Mais dans les éditions revues et approuvées par l’Église catholique, il ne peut y avoir d’erreur en ce qui regarde la foi ou la morale.

La lecture de la Bible est-elle nécessaire à tous les chrétiens ?

La lecture de la Bible n’est pas nécessaire à tous les chrétiens, puisqu’ils sont instruits par l’Église ; cependant elle est très utile et recommandée à tous.

Peut-on lire quelque traduction que ce soit de la Bible en langue vulgaire ?

On peut lire les traductions de la Bible en langue vulgaire qui sont reconnues fidèles par l’Église catholique, et qui sont accompagnées d’explications approuvées par elle.

Pourquoi ne peut-on lire que les traductions de la Bible approuvées par l’Église ?

On ne peut lire que les traductions de la Bible approuvées par l’Église parce qu’elle seule est la légitime gardienne de la Bible.

Par qui pouvons-nous connaitre le vrai sens des Saintes Écritures ?

Nous ne pouvons connaitre le vrai sens des Saintes Écritures que par l’interprétation de l’Église, parce que seule elle est garantie d’erreur en cette interprétation.

Que devrait faire un chrétien à qui une Bible serait offerte par un protestant ou un émissaire des protestants ?

Un chrétien à qui une Bible serait offerte par un protestant ou un émissaire des protestants devrait la rejeter avec horreur, parce qu’elle est interdite par l’Église. S’il l’avait reçue sans y faire attention, il devrait au plus tôt la jeter au feu ou la remettre à son curé.

Pourquoi l’Église interdit-elle les Bibles protestantes ?

L’Église interdit les Bibles protestantes parce que, ou bien elles sont altérées et contiennent des erreurs, ou bien, manquant de son approbation et de notes qui expliquent les sens obscurs, elles peuvent nuire à la Foi. C’est pour cette raison encore que l’Église interdit même les traductions de la Sainte Écriture qu’elle a déjà approuvées, mais qui ont été réimprimées sans des explications approuvées par elle.

##### § 5. La Tradition

Dites-moi ce que c’est que la Tradition ?

La Tradition est la parole de Dieu qui n’est pas écrite, mais qui, communiquée de vive voix par Jésus-Christ et par les Apôtres, est parvenue sans altération de siècle en siècle jusqu’à nous par le moyen de l’Église.

Où sont contenus les enseignements de la Tradition ?

Les enseignements de la Tradition sont contenus principalement dans les décrets des Conciles, les écrits des saints Pères, les actes du Saint-Siège, les paroles et les usages de la Liturgie sacrée.

Quel cas faut-il faire de la Tradition ?

Il faut faire de la Tradition le même cas que de la parole de Dieu révélée que contient l’Écriture Sainte.

##### § 6. De l’Espérance

Qu’est-ce que l’Espérance ?

L’Espérance est une vertu surnaturelle, infuse par Dieu dans notre âme, par laquelle nous désirons et nous attendons la vie éternelle que Dieu a promise à ses serviteurs, et les secours nécessaires pour l’obtenir.

Pour quel motif devons-nous espérer de Dieu le paradis et les secours nécessaires pour le gagner ?

Nous devons espérer de Dieu le paradis et les secours nécessaires pour le gagner, parce que Dieu très miséricordieux, par les mérites de Notre Seigneur Jésus-Christ, l’a promis à qui le sert de tout cœur ; et comme il est très fidèle et tout-puissant, il tient toujours ses promesses.

Quelles sont les conditions nécessaires pour obtenir le paradis ?

Les conditions nécessaires pour obtenir le paradis sont la grâce de Dieu, l’exercice des bonnes œuvres, et la persévérance jusqu’à la mort dans son saint amour.

Comment perd-on l’Espérance ?

On perd l’Espérance toutes les fois qu’on perd la Foi. On la perd encore par les péchés de désespoir ou de présomption.

Comment recouvre-t-on l’Espérance perdue ?

On recouvre l’Espérance perdue en se repentant du péché commis et en s’excitant de nouveau à la confiance en la bonté divine.

##### § 7. La Charité

Qu’est-ce que la Charité ?

La Charité est une vertu surnaturelle, infuse par Dieu dans notre âme, par laquelle nous aimons Dieu pour lui-même par dessus toute chose et le prochain comme nous-mêmes pour l’amour de Dieu.

Pour quels motifs devons-nous aimer Dieu ?

Nous devons aimer Dieu parce qu’il est le souverain bien, infiniment bon et parfait. Nous devons aussi l’aimer à cause du commandement qu’il nous en fait et des grands bienfaits que nous recevons de Lui.

Comment doit-on aimer Dieu ?

On doit aimer Dieu par dessus toutes choses, de tout son cœur, de tout son esprit, de toute son âme et de toutes ses forces.

Qu’est-ce qu’aimer Dieu par dessus toutes choses ?

Aimer Dieu par dessus toutes choses, c’est le préférer à toutes les créatures les plus chères et les plus parfaites, et être disposé à perdre tout plutôt que de l’offenser et de cesser de l’aimer.

Qu’est-ce qu’aimer Dieu de tout notre cœur ?

Aimer Dieu de tout notre cœur, c’est lui consacrer tous nos sentiments.

Qu’est-ce qu’aimer Dieu de tout notre esprit ?

Aimer Dieu de tout notre esprit, c’est diriger vers lui toutes nos pensées.

Qu’est-ce qu’aimer Dieu de toute notre âme ?

Aimer Dieu de toute notre âme, c’est lui consacrer l’usage de toutes les puissances de notre âme.

Qu’est-ce qu’aimer Dieu de toutes nos forces ?

Aimer Dieu de toutes nos forces, c’est nous efforcer de grandir toujours davantage dans son amour, et faire en sorte que toutes nos actions aient pour motif et pour fin son amour et le désir de lui plaire.

Pourquoi devons-nous aimer le prochain ?

Nous devons aimer le prochain pour l’amour de Dieu, parce qu’Il nous le commande et parce que tout homme est son image.

Sommes-nous obligés d’aimer aussi nos ennemis ?

Oui, nous sommes obligés d’aimer nos ennemis parce que, eux aussi, sont notre prochain et parce que Jésus-Christ nous en a fait un commandement formel.

Qu’est-ce qu’aimer le prochain comme soi-même ?

Aimer le prochain comme soi-même, c’est lui désirer et lui faire, autant qu’on le peut, le bien que nous devons désirer pour nous-mêmes, et ne lui désirer et ne lui faire aucun mal.

Quand est-ce que nous nous aimons comme il faut ?

Nous nous aimons comme il faut quand nous cherchons à servir Dieu et à mettre en Lui notre félicité.

Comment perd-on la Charité ?

On perd la Charité par tout péché mortel.

Comment recouvre-t-on la Charité ?

On recouvre la Charité en faisant des actes d’amour de Dieu, en se repentant et en se confessant comme il faut.

##### § 8. Des vertus cardinales

Quelles sont les vertus cardinales ?

Les vertus cardinales sont la Prudence, la Justice, la Force et la Tempérance.

Pourquoi la Prudence, la Justice, la Force et la Tempérance sont-elles appelées vertus cardinales ?

La Prudence, la Justice, la Force et la Tempérance sont appelées vertus cardinales parce qu’elles sont le pivot (latin cardo) et le fondement des vertus morales.

Qu’est-ce que la Prudence ?

La Prudence est la vertu qui dirige toute action vers son but légitime et cherche, par suite, les moyens convenables pour que l’action soit bien faite de toutes façons et, par là, agréable au Seigneur.

Qu’est-ce que la Justice ?

La Justice est la vertu par laquelle nous rendons à chacun ce qui lui est dû.

Qu’est-ce que la Force ?

La Force est la vertu qui nous rend courageux au point de ne craindre aucun danger, pas même la mort, pour le service de Dieu.

Qu’est-ce que la Tempérance ?

La Tempérance est la vertu par laquelle nous réfrénons les désirs désordonnés des jouissances sensibles et nous usons avec modération des biens temporels.

#### Chapitre II Des dons du Saint-Esprit

Combien y a-t-il de dons du Saint-Esprit et quels sont-ils ?

Il y a sept dons du Saint-Esprit : 1° le don de Sagesse ; 2° d’Intelligence ; 3° de Conseil ; 4° de Force ; 5° de Science ; 6° de Piété ; 7° de Crainte de Dieu.

À quoi servent les dons du Saint-Esprit ?

Les dons du Saint-Esprit servent à nous confirmer dans la Foi, l’Espérance et la Charité ; et à nous rendre prompts aux actes de vertu nécessaires pour acquérir la vie chrétienne.

Qu’est-ce que la Sagesse ?

La Sagesse est un don par lequel, élevant notre esprit au-dessus des choses terrestres et fragiles, nous contemplons les choses éternelles, c’est-à-dire la Vérité qui est Dieu, en qui nous nous complaisons et que nous aimons comme notre souverain Bien.

Qu’est-ce que l’Intelligence ?

L’Intelligence est un don par lequel nous est facilitée, autant que c’est possible pour un homme mortel, l’intelligence de la Foi et des divins mystères que nous ne pouvons connaitre par les lumières naturelles de notre esprit.

Qu’est-ce que le Conseil ?

Le Conseil est un don par lequel, dans les doutes et les incertitudes de la vie humaine, nous connaissons ce qui contribue le plus à la gloire de Dieu, à notre salut et à celui du prochain.

Qu’est-ce que la Force ?

La Force est un don qui nous inspire de l’énergie et du courage pour observer fidèlement la sainte loi de Dieu et de l’Église, en surmontant tous les obstacles et toutes les attaques de nos ennemis.

Qu’est-ce que la Science ?

La Science est un don par lequel nous apprécions sainement les choses créées, et nous connaissons la manière d’en bien user et de les diriger vers leur fin dernière qui est Dieu.

Qu’est-ce que la Piété ?

La Piété est un don par lequel nous vénérons et nous aimons Dieu et les Saints, et nous avons des sentiments de miséricorde et de bienveillance envers le prochain pour l’amour de Dieu.

Qu’est-ce que la Crainte de Dieu ?

La Crainte de Dieu est un don qui nous fait respecter Dieu et craindre d’offenser sa divine Majesté, et qui nous détourne du mal en nous portant au bien.

#### Chapitre III Des Béatitudes évangéliques

Combien y a-t-il de Béatitudes évangéliques et quelles sont-elles ?

Il y a huit Béatitudes évangéliques :

1° Bienheureux les pauvres en esprit, car le royaume des cieux leur appartient.

2° Bienheureux les doux, car ils possèderont la terre.

3° Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés.

4° Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés.

5° Bienheureux les miséricordieux, car ils trouveront miséricorde.

6° Bienheureux les cœurs purs, car ils verront Dieu.

7° Bienheureux les pacifiques, parce qu’ils seront appelés enfants de Dieu.

8° Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour l’amour de la justice, car le royaume des cieux leur appartient.

Pourquoi Jésus-Christ nous a-t-il proposé les Béatitudes ?

Jésus-Christ nous a proposé les Béatitudes pour nous faire détester les maximes du monde et pour nous inviter à aimer et pratiquer les maximes de son Évangile.

Quels sont ceux que le monde appelle bienheureux ?

Le monde appelle bienheureux ceux qui ont en abondance les richesses et les honneurs, ceux qui vivent dans les délices et qui n’ont aucune occasion de souffrir.

Qu’est-ce que les pauvres en esprit que Jésus-Christ appelle bienheureux ?

Les pauvres en esprit, selon l’Évangile, sont ceux qui ont le cœur détaché des richesses : en faisant un bon usage, s’ils les possèdent ; ne les recherchant pas avec sollicitude, s’ils en sont privés ; en souffrant la perte avec résignation, si elles leur sont enlevées.

Qu’est-ce que les doux ?

Les doux sont ceux qui traitent le prochain avec douceur, souffrent avec patience ses défauts et les torts qu’ils en éprouvent, sans querelle, ressentiment ou vengeance.

Qui sont ceux qui pleurent et cependant sont appelés bienheureux ?

Ceux qui pleurent et cependant sont appelés bienheureux sont ceux qui souffrent avec résignation les tribulations, qui s’affligent à cause des péchés commis, des maux, et des scandales qu’on voit dans le monde, de l’éloignement du paradis et du danger de le perdre.

Qui sont ceux qui ont faim et soif de la justice ?

Ceux qui ont faim et soif de la justice sont ceux qui désirent ardemment de croitre toujours davantage dans la grâce divine et l’exercice des œuvres bonnes et vertueuses.

Qui sont les miséricordieux ?

Les miséricordieux sont ceux qui aiment leur prochain en Dieu et pour Dieu, ont compassion de ses misères spirituelles et corporelles, et tâchent de le soulager selon leurs forces et leur état.

Qui sont les cœurs purs ?

Les cœurs purs sont ceux qui n’ont aucune affection au péché et s’en tiennent éloignés, et qui fuient surtout toute sorte d’impureté.

Qui sont les pacifiques ?

Les pacifiques sont ceux qui conservent la paix avec le prochain et avec eux-mêmes, et qui tâchent de mettre la paix entre ceux qui sont divisés.

Qui sont ceux qui souffrent persécution pour l’amour de la justice ?

Ceux qui souffrent persécution par amour de la justice sont ceux qui supportent avec patience les moqueries, les blâmes et les persécutions à cause de la foi et de la loi de Jésus-Christ.

Que signifient les diverses récompenses promises par Jésus-Christ dans les Béatitudes ?

Les diverses récompenses promises par Jésus-Christ dans les Béatitudes signifient toutes, sous divers noms, la gloire éternelle.

Les Béatitudes nous procurent-elles seulement la gloire éternelle du paradis ?

Les Béatitudes ne nous procurent pas seulement la gloire éternelle du paradis, elles sont encore les moyens de rendre notre vie aussi heureuse qu’il est possible ici-bas.

Ceux qui suivent les Béatitudes n’en reçoivent-ils pas déjà quelque récompense en cette vie ?

Si, certainement, ceux qui suivent les Béatitudes en reçoivent déjà quelque récompense même en cette vie, parce qu’ils jouissent déjà d’une paix et d’un contentement intimes qui sont le principe, bien qu’encore imparfait, de la félicité éternelle.

Ceux qui suivent les maximes du monde peuvent-ils se dire heureux ?

Non, ceux qui suivent les maximes du monde ne sont pas heureux, parce qu’ils n’ont pas la vraie paix de l’âme et qu’ils courent le danger d’être damnés.

#### Chapitre IV Des œuvres de miséricorde

Quelles sont les bonnes œuvres dont il nous sera demandé un compte particulier au jour du jugement ?

Les bonnes œuvres dont il nous sera demandé un compte particulier au jour du jugement sont les œuvres de miséricorde.

Qu’entend-on par œuvre de miséricorde ?

L’œuvre de miséricorde est celle par laquelle on secourt les besoins spirituels ou corporels du prochain.

Quelles sont les œuvres de miséricorde corporelle ?

Les œuvres de miséricorde corporelle sont : 1° donner à manger à ceux qui ont faim, 2° donner à boire à ceux qui ont soif, 3° vêtir ceux qui sont nus, 4° abriter les étrangers, 5° visiter les infirmes, 6° visiter les prisonniers, 7° ensevelir les morts.

Quelles sont les œuvres de miséricorde spirituelle ?

Les œuvres de miséricorde spirituelle sont : 1° conseiller ceux qui en ont besoin, 2° instruire les ignorants, 3° exhorter les pécheurs 4° consoler les affligés, 5° pardonner les offenses, 6° supporter patiemment les personnes ennuyeuses, 7° prier Dieu pour les vivants et pour les morts.

#### Chapitre V Des péchés et leurs espèces principales

Combien y a-t-il de sortes de péchés ?

Il y a deux sortes de péchés : le péché originel et le péché actuel.

Qu’est-ce que le péché originel ?

Le péché originel est celui avec lequel nous naissons tous et que nous avons contracté par la désobéissance de notre premier père Adam.

Quels torts nous a causés le péché d’Adam ?

Les torts causés par le péché d’Adam sont : la privation de la grâce, la perte du paradis, l’ignorance, l’inclination au mal, la mort et toutes les autres misères.

Comment est effacé le péché originel ?

Le péché originel est effacé par le saint Baptême.

Qu’est-ce que le péché actuel ?

Le péché actuel est celui que l’homme, arrivé à l’usage de la raison, commet par sa libre volonté.

Combien y a-t-il de sortes de péché actuel ?

Il y a deux sortes de péché actuel : le péché mortel et le péché véniel.

Qu’est-ce que le péché mortel ?

Le péché mortel est une désobéissance à la loi divine par laquelle on manque gravement à ses devoirs envers Dieu, envers le prochain et envers soi-même.

Pourquoi l’appelle-t-on mortel ?

On l’appelle mortel parce qu’il donne la mort à l’âme en lui faisant perdre la grâce sanctifiante qui est la vie de l’âme, comme l’âme est la vie du corps.

Quels torts fait à l’âme le péché mortel ?

Le péché mortel : 1° prive l’âme de la grâce et de l’amitié de Dieu ; 2° lui fait perdre le paradis ; 3° la prive des mérites acquis et la rend incapable d’en acquérir de nouveaux ; 4° la rend esclave du démon ; 5° lui fait mériter l’enfer et aussi les châtiments de cette vie.

Outre la gravité de la matière que faut-il pour constituer un péché mortel ?

Outre la gravité de la matière, pour constituer un péché mortel, il faut la connaissance de commettre le péché.

Qu’est-ce que le péché véniel ?

Le péché véniel est une désobéissance légère à la loi divine par laquelle on ne manque que légèrement à quelque devoir envers Dieu, envers le prochain, et envers soi-même.

Pourquoi l’appelle-t-on véniel ?

Parce qu’il est léger comparé au péché mortel, qu’il ne nous fait pas perdre la grâce divine et parce que Dieu le pardonne facilement.

Il n’y a donc pas à faire grand cas du péché véniel ?

Ce serait une très grande erreur, soit parce que le péché véniel contient toujours une certaine offense de Dieu, soit parce qu’il cause des torts assez graves à l’âme.

Quels torts nous cause le péché véniel ?

Le péché véniel : 1° affaiblit et refroidit en nous la charité ; 2° nous dispose au péché mortel ; 3° nous rend dignes de grandes peines temporelles en ce monde ou en l’autre.

#### Chapitre VI Des vices et des autres péchés très graves

Qu’est-ce que le vice ?

Le vice est une mauvaise disposition de l’âme qui la porte à fuir le bien et à faire le mal, et qui est causée par la fréquente répétition d’actes mauvais.

Quelle différence y a-t-il entre un péché et un vice ?

Entre un péché et un vice il y a cette différence que le péché est un acte qui passe, tandis que le vice est la mauvaise habitude qu’on a contractée de tomber en quelque péché.

Quels sont les vices qu’on appelle capitaux ?

Il y a sept vices qu’on appelle capitaux : 1° l’Orgueil ; 2° l’Avarice ; 3° la Luxure ; 4° la Colère ; 5° la Gourmandise ; 6° l’Envie ; 7° la Paresse.

Comment triomphe-t-on des vices capitaux ?

On triomphe des vices capitaux par l’exercice des vertus opposées. Ainsi on triomphe : de l’orgueil par l’humilité ; de l’avarice par la libéralité ; de la luxure par la chasteté ; de la colère par la patience ; de la gourmandise par l’abstinence ; de l’envie par l’amour fraternel ; de la paresse par la diligence et l’ardeur dans le service de Dieu.

Pourquoi ces vices sont-ils appelés capitaux ?

Ces vices sont appelés capitaux parce qu’ils sont la source et la cause de beaucoup d’autres vices et péchés.

Combien y a-t-il de péchés contre le Saint-Esprit ?

Il y a six péchés contre le Saint-Esprit : 1° désespérer de son salut ; 2° espérer par présomption se sauver sans mérite ; 3° combattre la vérité connue ; 4° envier les grâces d’autrui ; 5° s’obstiner dans ses péchés ; 6° mourir dans l’impénitence finale.

Pourquoi dit-on que ces péchés sont en particulier contre le Saint-Esprit ?

On dit que ces péchés sont en particulier contre le Saint-Esprit parce qu’ils sont commis par pure malice, ce qui est contraire à la bonté, attribuée au Saint-Esprit.

Quels sont les péchés dont on dit qu’ils crient vengeance devant la face de Dieu ?

Il y a quatre péchés dont on dit qu’ils crient vengeance devant la face de Dieu : 1° l’homicide volontaire ; 2° le péché impur contre l’ordre de la nature ; 3° l’oppression des pauvres ; 4° le refus du salaire aux ouvriers.

Pourquoi dit-on que ces péchés crient vengeance devant la face de Dieu ?

On dit que ces péchés crient vengeance devant la face de Dieu, parce que l’Esprit Saint le dit, et parce que leur iniquité est si grave et si manifeste qu’elle provoque Dieu à les punir des plus sévères châtiments.

#### Chapitre VII Des Fins dernières et des autres moyens principaux pour éviter le péché

Qu’entendez-vous par Fins dernières ?

Les saints Livres appellent Fins dernières[[25]](#footnote-25) les dernières choses qui arriveront à l’homme.

Combien y a-t-il de Fins dernières pour l’homme ?

Il y a pour l’homme quatre Fins dernières : la Mort, le Jugement, l’Enfer et le Paradis.

Pourquoi dites-vous que ce sont là les dernières choses qui arriveront à l’homme ?

Je dis que ce sont là les dernières choses qui arriveront à l’homme, parce que la Mort est la dernière chose qui lui arrivera en ce monde ; le Jugement de Dieu, le dernier des jugements que nous devons subir ; l’Enfer, le mal extrême pour les méchants ; le Paradis, le souverain bien pour les bons.

Quand devons-nous penser aux Fins dernières ?

Il est bon de penser aux Fins dernières chaque jour et particulièrement en faisant sa prière le matin au réveil, le soir avant le repos, et toutes les fois que nous sommes tentés de faire le mal, parce que cette pensée est très efficace pour nous faire éviter le péché.

#### Chapitre VIII Des exercices pieux conseillés au chrétien pour chaque jour

Que doit faire un bon chrétien le matin à son réveil ?

Un bon chrétien, le matin en s’éveillant, doit faire le signe de la Croix et offrir son cœur à Dieu, en disant ces paroles ou autres semblables : « Mon Dieu, je vous donne mon cœur et mon âme. »

À quoi devrait-on penser en se levant et en s’habillant ?

En se levant et en s’habillant on devrait penser que Dieu est présent, que ce jour peut être le dernier de notre vie, et l’on doit se lever et s’habiller avec toute la modestie possible.

Une fois habillé, que doit faire un bon chrétien ?

Une fois habillé, un bon chrétien doit : se mettre en la présence de Dieu, s’agenouiller s’il le peut, devant quelque image pieuse en disant avec dévotion : « Je vous adore, ô mon Dieu, et je vous aime de tout mon cœur ; je vous remercie de m’avoir créé, fait chrétien, et conservé pendant cette nuit ; je vous offre toutes mes actions ; et je vous prie de me préserver pendant ce jour du péché et de me délivrer de tout mal. Ainsi soit-il. » Il récite ensuite le Pater noster, l’Ave María, le Credo et les actes de Foi, d’Espérance et de Charité, les accompagnant d’un vif élan du cœur.

Quelles pratiques de piété devrait accomplir chaque jour le chrétien ?

Le chrétien, s’il le peut, devrait chaque jour : 1° assister avec dévotion à la sainte Messe ; 2° faire une visite, si courte soit elle, au très Saint Sacrement ; 3° réciter le Chapelet.

Que faut-il faire avant de travailler ?

Avant de travailler, on doit offrir son travail à Dieu en disant de tout son cœur : « Seigneur, je vous offre ce travail : donnez-moi votre bénédiction. »

Pour quelle fin doit-on travailler ?

On doit travailler pour la gloire de Dieu et pour faire sa volonté.

Que convient-il de faire avant son repas ?

Avant son repas, il convient de faire, debout, le signe de la Croix et de dire avec dévotion : « Seigneur Dieu, donnez votre bénédiction à nous et à la nourriture que nous allons prendre pour nous soutenir dans votre service. »

Après le repas que convient-il de faire ?

Après le repas, il convient de faire le signe de la Croix et de dire : « Seigneur, je vous remercie de la nourriture que vous m’avez donnée ; rendez-moi digne de participer au banquet céleste. »

Quand on se trouve en quelque tentation, que faudrait-il faire ?

Si on se trouvait en quelque tentation, il faudrait : invoquer avec foi le saint Nom de Jésus et de Marie, ou dire avec ferveur quelque oraison jaculatoire, comme par exemple : « Faites-moi la grâce, Seigneur, de ne jamais vous offenser », ou bien faire le signe de la Croix, en évitant cependant que, par ces signes extérieurs, les autres s’aperçoivent de nos tentations.

Quand on est certain ou qu’on craint d’avoir commis quelque péché, que doit-on faire ?

Quand on est certain ou qu’on craint d’avoir péché, on doit faire aussitôt un acte de contrition et tâcher de se confesser au plus tôt.

Quand hors de l’Église, on entend la sonnerie de l’élévation de l’hostie à la Messe solennelle ou de la bénédiction du très Saint Sacrement, que doit-on faire ?

On doit faire, au moins de cœur, un acte d’adoration, en disant par exemple : « Loué et remercié soit à tout instant le très saint et divin sacrement. »

Que doit-on faire quand sonne l’Angelus, à l’aube, à midi et le soir ?

Au son de la cloche, un bon chrétien récite l’Angelus Dómini avec trois fois Ave María.

Le soir, avant d’aller se coucher, que convient-il de faire ?

Avant d’aller se coucher, le soir, il convient : de se mettre, comme le matin, en la présence de Dieu, de réciter dévotement les mêmes prières, de faire un court examen de conscience et de demander pardon à Dieu des péchés commis dans la journée.

Que ferez-vous avant de vous endormir ?

Avant de m’endormir, je ferai le signe de la Croix, je penserai que je puis mourir cette nuit et je donnerai mon cœur à Dieu en disant : « Mon Seigneur et mon Dieu, je vous donne mon cœur ; Très Sainte Trinité, faites-moi la grâce de bien vivre et de bien mourir ; Jésus, Marie, Joseph, je vous recommande mon âme. »

En dehors des prières du matin et du soir, de quelle autre manière peut-on recourir à Dieu au cours de la journée ?

Au cours de la journée, on peut prier Dieu fréquemment par d’autres courtes prières qu’on appelle oraisons jaculatoires.

Dites quelques oraisons jaculatoires ?

Seigneur, secourez-moi ! — Seigneur, que votre volonté soit faite ! — Mon Jésus, je veux être tout à vous ! — Mon Jésus, miséricorde ! — Doux Cœur de mon Jésus, faites que je vous aime toujours de plus en plus !

Est-il utile de dire pendant la journée beaucoup d’oraisons jaculatoires ?

Il est très utile de dire pendant la journée beaucoup d’oraisons jaculatoires, et on peut en dire même simplement de cœur, sans proférer de paroles, en marchant, en travaillant, etc.

En dehors des oraisons jaculatoires à quoi devrait encore s’exercer souvent le chrétien ?

En dehors des oraisons jaculatoires le chrétien devrait s’exercer à la mortification chrétienne.

Qu’est-ce que se mortifier ?

Se mortifier, c’est sacrifier pour l’amour de Dieu, ce qui plaît et accepter ce qui déplait au sens ou à l’amour-propre.

Quand le Très Saint Sacrement est porté à un malade, que faut-il faire ?

Quand le Très Saint Sacrement est porté à un malade, il faut : tâcher, si on le peut, de l’accompagner avec modestie et recueillement ; et, si on ne le peut pas, faire un acte d’adoration en quelque lieu qu’on se trouve et dire : « Consolez, Seigneur, ce malade et donnez-lui la grâce de se conformer à votre très sainte volonté et de faire son salut. »

En entendant sonner l’agonie d’un moribond, que ferez-vous ?

En entendant sonner l’agonie d’un moribond, je me rendrai si je le puis, à l’église afin de prier pour lui ; et si je ne le puis pas, je recommanderai son âme au Seigneur, en pensant qu’avant longtemps je me trouverai moi-même dans cet état.

Que ferez-vous quand vous entendrez sonner la mort de quelqu’un ?

Quand j’entendrai sonner la mort de quelqu’un, je tâcherai de dire un De profúndis ou un Réquiem pour l’âme de ce défunt, et je me renouvèlerai dans la pensée de la mort.

## INSTRUCTION SUR LES FÊTES

de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge et des Saints

### PREMIÈRE PARTIE

Des fêtes de Notre-Seigneur

#### CHAPITRE PREMIER L’Avent

Pourquoi appelle-t-on Avent les quatre semaines qui précèdent la fête de Noël ?

Les quatre semaines qui précèdent la fête de Noël sont appelées *Avent,* ce qui veut dire *venue,* parce que, pendant ce temps, l’Église se dispose à célébrer dignement le souvenir de la première venue de Jésus-Christ en ce monde par sa naissance temporelle.

Qu’est-ce que l’Église nous propose à considérer pendant l’Avent ?

L’Église, pendant l’Avent, nous propose quatre choses à considérer : 1° les promesses que Dieu avait faites de nous envoyer le Messie pour notre salut ; 2° les désirs des anciens Patriarches qui soupiraient après sa venue : 3° la prédication de Jean-Baptiste qui exhortait le peuple à faire pénitence pour se disposer à recevoir le Messie ; 4° la venue dernière de Jésus-Christ dans sa gloire pour juger les vivants et les morts.

Que devons-nous faire pendant l’Avent pour répondre aux intentions de l’Église ?

Pour répondre aux intentions de l’Église, pendant l’Avent, nous devons faire cinq choses : 1° méditer avec une vive foi et un ardent amour le grand bienfait de l’Incarnation du Fils de Dieu ; 2° reconnaitre notre misère et le grand besoin que nous avons de Jésus-Christ ; 3° le prier instamment de venir naitre et de croitre spirituellement en nous par sa grâce ; 4° lui préparer la voie par nos œuvres de pénitence et spécialement par la fréquentation des sacrements ; 5° penser souvent à sa dernière et terrible venue et, en vue de cet avènement, conformer notre vie à sa très sainte vie, pour pouvoir avec Lui participer à sa gloire.

#### CHAPITRE II Noël

Quelle fête est le jour de Noël ?

Le jour de Noël est la fête instituée pour célébrer le souvenir de la naissance temporelle de Jésus-Christ.

Qu’est-ce que la fête de Noël a de particulier parmi toutes les autres fêtes ?

Parmi toutes les autres fêtes, la Noël a deux choses particulières : 1° qu’on célèbre un office dans la nuit qui précède comme c’était jadis l’usage de l’Église pour les vigiles ; 2° que chaque prêtre dit trois messes.

Pourquoi l’Église a-t-elle voulu conserver l’usage de célébrer un office dans la nuit de Noël ?

L’Église a voulu conserver l’usage de célébrer un office dans la nuit de Noël pour rappeler à notre vive reconnaissance le souvenir de cette nuit où, par la naissance du divin Sauveur, commença l’œuvre de notre rédemption.

Qu’est-ce que l’Église propose à notre considération dans les trois messes de Noël ?

Dans l’évangile de la première messe de Noël, l’Église nous fait considérer que la Très Sainte Vierge, venue avec saint Joseph de Nazareth à Bethléem pour y faire inscrire leurs noms selon l’ordre de l’empereur et n’ayant pas trouvé d’autre logement, donna le jour à Jésus-Christ dans une étable et le plaça dans la crèche, c’est-à-dire dans une mangeoire d’animaux. Dans l’évangile de la seconde, elle nous fait considérer la visite que firent à Jésus-Christ quelques pauvres bergers avertis de sa naissance par un ange. Dans l’évangile de la troisième, elle nous fait considérer que cet enfant, qu’on voit naitre dans le temps de la Vierge Marie, est de toute éternité le Fils de Dieu.

Quel but se propose l’Église en nous faisant considérer les mystères des trois messes de Noël ?

En nous faisant considérer les mystères des trois messes de Noël, l’Église entend que nous remerciions le divin Rédempteur de s’être fait homme pour notre salut, que nous le reconnaissions avec les pasteurs et que nous l’adorions comme le vrai Fils de Dieu en écoutant les muets enseignements qu’il nous donne par les circonstances de sa naissance.

Que nous enseigne Jésus-Christ par les circonstances de sa naissance ?

Par les circonstances de sa naissance. Jésus-Christ nous enseigne à renoncer aux vanités du monde et à apprécier la pauvreté et les souffrances.

Sommes-nous obligés d’entendre les trois messes du jour de Noël ?

Le jour de Noël, nous ne sommes obligés d’entendre qu’une messe ; il est cependant bon de les entendre toutes les trois pour mieux nous conformer aux intentions de l’Église.

Que devons-nous faire le jour de Noël pour répondre pleinement aux intentions de l’Église ?

Le jour de Noël pour répondre pleinement aux intentions de l’Église, nous devons faire ces quatre choses : 1° nous préparer la veille en unissant au jeûne un recueillement plus grand que d’habitude ; 2° apporter une plus grande pureté par le moyen d’une bonne confession et un vif désir de recevoir le Seigneur ; 3° assister, s’il se peut, aux offices divins de la nuit précédente et aux trois messes, en méditant le mystère qui s’y célèbre ; 4° employer ce jour, autant que nous le pouvons, à des œuvres de piété chrétienne.

#### CHAPITRE III De la Circoncision de Notre-Seigneur

Qu’est-ce que la fête de la Circoncision de Notre-Seigneur ?

La Circoncision de Notre-Seigneur est la fête instituée pour célébrer le souvenir du sang répandu par Jésus-Christ dans les premiers jours de sa vie.

Qu’était la circoncision dans l’ancienne loi ?

La circoncision dans l’ancienne loi était un rite institué par le Seigneur pour marquer ceux qui appartenaient au peuple de Dieu et les distinguer des nations infidèles.

Jésus-Christ était-il Lui aussi assujetti à la loi de la circoncision ?

Jésus-Christ n’était certainement pas soumis à la loi de la circoncision faite pour les serviteurs de Dieu et les pécheurs ; car Jésus-Christ était le vrai Fils de Dieu, l’auteur de la loi et la sainteté même.

Pourquoi Jésus-Christ a-t-il voulu être circoncis sans y être obligé ?

Jésus-Christ a voulu être circoncis bien qu’il n’y fût pas obligé, parce que, ayant pris sur lui nos péchés, par amour pour nous, il voulut en porter les peines et commencer à les laver dans son sang dès les premiers jours de sa vie.

Que se passa-t-il encore quand Jésus-Christ fut circoncis ?

Quand Jésus-Christ fut circoncis on lui donna le nom de Jésus, comme l’Ange l’avait ordonné de la part de Dieu à la Très Sainte Vierge et à saint Joseph.

Que signifie le nom de Jésus ?

Le nom de *Jésus* signifie *Sauveur,* et on le donna au Fils de Dieu parce qu’il venait pour nous sauver et nous délivrer de nos péchés.

Doit-on avoir un grand respect pour le nom de Jésus ?

On doit avoir un très grand respect pour le nom de Jésus, puisqu’il nous représente notre divin Rédempteur qui nous a réconciliés avec Dieu et nous a mérité la vie éternelle.

Que devons-nous faire pour célébrer la fête de la Circoncision selon l’esprit de l’Église ?

Pour célébrer la fête de la Circoncision selon l’esprit de l’Église nous devons faire quatre choses : 1° adorer Jésus-Christ, le remercier et l’aimer ; 2° invoquer son très saint Nom avec un grand respect et une foi vive, mettre en lui toute confiance ; 3° pratiquer la circoncision spirituelle qui consiste à enlever du cœur le péché et toute affection désordonnée ; 4° consacrer à Dieu toute l’année qui commence et le prier de nous faire la grâce de la passer dans son divin service.

#### CHAPITRE IV L’Épiphanie du Seigneur

Qu’est-ce que l’Épiphanie du Seigneur ?

L’*Épiphanie* est la fête instituée pour célébrer le souvenir de trois grands mystères dont le premier et le principal est l’adoration des Mages ; le second, le Baptême de Jésus-Christ ; le troisième, son premier miracle aux noces de Cana en Galilée.

Pourquoi la fête de l’adoration des Mages, du Baptême de Jésus-Christ et de son premier miracle est-elle appelée Épiphanie ?

La fête de l’adoration des Mages, du Baptême de Jésus-Christ et de son premier miracle est appelée *Épiphanie,* ce qui veut dire *apparition* ou *manifestation,* parce que dans ces mystères se manifesta clairement aux hommes la gloire de Jésus-Christ.

Qu’étaient-ce que les Mages ?

Les Mages étaient des personnages considérables de l’Orient qui se livraient à l’étude de la sagesse.

Pourquoi les Mages vinrent-ils adorer Jésus-Christ ?

Les Mages vinrent adorer Jésus-Christ parce que une nouvelle étoile ayant paru, ils connurent, par l’inspiration divine, qu’elle était l’indice de la naissance du roi des Juifs, sauveur des hommes.

Où les Mages vinrent-ils adorer Jésus-Christ ?

Les Mages vinrent adorer Jésus-Christ à Bethléem.

Comment les Mages surent-ils que Jésus-Christ était à Bethléem ?

Les Mages allèrent à Jérusalem, capitale de la Judée, où était le temple saint de Dieu, et là ils apprirent des prêtres que, selon les prophéties, le Messie devait naitre à Bethléem.

Après que les Mages furent sortis de Jérusalem, qui les conduisit à Bethléem ?

Après que les Mages furent sortis de Jérusalem, ils furent conduits à Bethléem par l’étoile qu’ils avaient déjà vue en Orient ; elle allait devant eux et ne s’arrêta que lorsqu’ils furent arrivés au lieu où était le divin Enfant.

Que firent les Mages quand ils eurent trouvé Jésus-Christ ?

Les Mages, quand ils eurent trouvé Jésus-Christ, l’adorèrent et lui offrirent de l’or, de l’encens et de la myrrhe, le reconnaissant ainsi comme vrai roi, vrai Dieu et vrai homme.

Que devons-nous faire pour célébrer dignement la solennité de l’Épiphanie selon l’esprit de l’Église ?

Pour célébrer dignement la solennité de l’Épiphanie selon l’esprit de l’Église, nous devons faire quatre choses : 1° reconnaitre dans la vocation des Mages, qui furent les premiers gentils appelés à la connaissance de Jésus-Christ, les prémices de notre vocation à la Foi, et remercier le Seigneur de nous avoir faits chrétiens ; 2° prier Dieu d’étendre le grand don de la Foi à ceux qui en sont privés ; 3° nous exciter à l’amour de Jésus-Christ et prendre la résolution de suivre promptement les divines inspirations ; 4° lui offrir à l’exemple des Mages quelque tribut de notre dévotion par la pratique de l’aumône, de la prière et de la mortification chrétienne.

#### CHAPITRE V Des dimanches de la Septuagésime, de la sexagésime et de la quinquagésime

Quels sont les dimanches qu’on appelle de la Septuagésime, de la Sexagésime, et de la Quinquagésime ?

On appelle dimanches de la *Septuagésime,* de la *Sexagésime* et de la *Quinquagésime* les septième, sixième et cinquième dimanches avant celui de la Passion.

Pour quelle raison l’Église, du dimanche de la Septuagésime au Samedi Saint, supprime-t-elle dans les offices l’Allelúia, et use-t-elle d’ornements violets ?

L’Église, du dimanche de la Septuagésime au Samedi Saint, supprime dans les offices l’*Allelúia* qui est un cri de joie et use d’ornements violets, couleur de tristesse, pour éloigner par ces marques de tristesse les fidèles des vaines joies du monde et les porter à l’esprit de pénitence.

Quelles considérations nous propose l’Église dans l’office des semaines de la Septuagésime, de la Sexagésime et de la Quinquagésime ?

Dans l’office de la semaine de la Septuagésime, l’Église nous représente la chute de nos premiers parents et leur juste châtiment ; dans celui de la semaine de la Sexagésime, elle nous représente le déluge universel envoyé de Dieu pour châtier les pécheurs ; dans celui des trois premiers jours de la semaine de la Quinquagésime, elle nous représente la vocation d’Abraham et la récompense accordée par Dieu à son obéissance et à sa foi.

D’où vient que, malgré les intentions de l’Église, dans le temps de la Septuagésime, de la Sexagésime et de la Quinquagésime plus qu’en tout autre temps on voit tant de désordres chez une partie des chrétiens ?

On voit tant de désordres chez une partie des chrétiens, en ce temps plus qu’en tout autre par la malice du démon qui, voulant contrarier les desseins de l’Église, fait ses plus grands efforts pour amener les chrétiens à vivre selon les suggestions du monde et de la chair.

Que devons-nous faire pour nous conformer aux desseins de l’Église pendant le carnaval ?

Pour nous conformer aux desseins de l’Église pendant le carnaval, il faut nous tenir éloignés des spectacles et des divertissements dangereux, apporter plus d’empressement à la prière et à la mortification, faisant quelque visite extraordinaire au Très Saint Sacrement, surtout s’il est publiquement exposé à notre adoration ; et tout cela pour réparer les grands désordres qui offensent Dieu en ce temps.

S’il y avait nécessité de se trouver à quelque dangereux divertissement du carnaval que faudrait-il faire ?

Celui qui, par nécessité, se trouve à quelque dangereux divertissement du carnaval doit implorer le secours de la grâce divine pour éviter tout péché ; puis il doit s’y comporter avec beaucoup de modestie et de retenue, et, après, recueillir son esprit dans la considération de quelque maxime de l’Évangile.

#### CHAPITRE VI Du Carême

Qu’est-ce que le Carême ?

Le Carême est un temps de jeûne et de pénitence institué dans l’Église, par tradition apostolique.

Pour quelle fin est institué le Carême ?

Le Carême est institué : 1° pour nous faire connaitre l’obligation où nous sommes de faire pénitence tout le temps de notre vie, dont, selon les saints Pères, le Carême est la figure ; 2° pour imiter dans une certaine mesure le jeûne rigoureux de quarante jours que Jésus-Christ fit au désert ; 3° pour nous préparer par la pénitence à célébrer la fête de Pâques.

Pourquoi le premier jour du Carême est-il appelé le jour des Cendres ?

Le premier jour du Carême est appelé le jour des *Cendres* parce que ce jour-là l’Église met des cendres sur le front des fidèles.

Pourquoi l’Église impose-t-elle les cendres au commencement du Carême ?

L’Église impose les cendres au commencement du Carême, afin que nous nous rappelions que nous sommes fait de poussières et qu’après la mort nous devons être réduits en poussière ; afin que nous nous humilions et fassions pénitence de nos péchés tandis que nous en avons le temps.

Avec quelle disposition devons-nous recevoir les cendres ?

Nous devons recevoir les cendres avec un cœur contrit et humilié, et avec la sainte résolution de passer le Carême dans les œuvres de pénitence.

Que devons-nous faire pour bien passer le Carême selon l’esprit de l’Église ?

Pour bien passer le Carême selon l’esprit de l’Église nous devons faire quatre choses : 1° observer exactement le jeûne et nous mortifier non seulement dans les choses illicites et dangereuses, mais encore, autant que possible, dans les choses permises, par exemple, se modérer dans les amusements ; 2° faire des prières, des aumônes et autres œuvres de charité chrétienne envers le prochain, plus qu’en tout autre temps ; 3° entendre la parole de Dieu, non par pure coutume ou par curiosité, mais avec le désir de mettre en pratique les vérités qu’on entend ; 4° avoir le souci de nous préparer à la confession pour rendre le jeûne plus méritoire et pour nous mieux disposer à la Communion pascale.

En quoi consiste le jeûne ?

Le jeûne consiste à ne faire par jour qu’un seul repas et à s’abstenir des aliments défendus.

Les jours de jeûne, toute autre collation en dehors de l’unique repas est-elle défendue ?

Les jours de jeûne, l’Église permet une légère collation le soir, ou à midi si l’unique repas est renvoyé au soir.

Qui est obligé au jeûne ?

Tous ceux qui ont vingt et un ans accomplis et ne sont pas légitimement dispensés sont tenus au jeûne.

Ceux qui ne sont pas obligés au jeûne sont-ils dispensés de toute mortification ?

Ceux qui ne sont pas obligés au jeûne ne sont pas dispensés de toute mortification, parce que nul n’est exempt de l’obligation générale de faire pénitence ; aussi doivent-ils se mortifier d’une autre manière selon leurs forces.

#### CHAPITRE VII De la Semaine Sainte

##### § 1. — De La Semaine Sainte en général

Pourquoi la dernière semaine du Carême est-elle appelée sainte ?

La dernière semaine du Carême est appelée *sainte* parce qu’on y célèbre le souvenir des plus grands mystères opérés par Jésus-Christ pour notre rédemption.

Quel mystère rappelle-t-on le dimanche des Rameaux ?

Le dimanche des Rameaux, on rappelle l’entrée triomphante que Jésus-Christ fit à Jérusalem six jours avant sa Passion.

Pourquoi Jésus-Christ voulut-il entrer triomphalement à Jérusalem avant sa Passion ?

Jésus-Christ voulut, avant sa Passion, entrer triomphalement à Jérusalem, comme il avait été prédit : 1° pour encourager ses disciples en leur donnant ainsi une preuve claire qu’il allait souffrir spontanément ; 2° pour nous enseigner que par sa mort il triompherait du démon, du monde et de la chair et qu’il nous ouvrirait l’entrée du ciel.

Quel mystère célèbre-t-on le jeudi saint ?

Le jeudi saint on célèbre l’institution du Très Saint-Sacrement de l’Eucharistie.

Quel mystère rappelle-t-on le vendredi saint ?

Le vendredi saint on rappelle la Passion et la mort du Sauveur.

Quels mystères honore-t-on le samedi saint ?

Le samedi saint on honore la sépulture de Jésus-Christ et sa descente aux limbes et, après la sonnerie du *Glória,* on commence à honorer sa glorieuse résurrection.

Que devons-nous faire pour passer la semaine sainte selon l’esprit de l’Église ?

Pour passer la semaine sainte selon l’esprit de l’Église nous devons faire trois choses : 1° unir au jeûne un plus grand recueillement intérieur et une plus grande ferveur dans la prière ; 2° méditer sans cesse avec des sentiments de componction les souffrances de Jésus-Christ ; 3° assister, si cela est possible, aux divins offices dans le même esprit.

##### § 2. — Quelques cérémonies de la Semaine Sainte

Pourquoi le dimanche de la semaine sainte est-il appelé dimanche des Rameaux ?

Le dimanche de la semaine sainte est appelé *dimanche des Rameaux* à cause de la procession qu’on fait ce jour-là, et dans laquelle les fidèles tiennent à la main des rameaux d’olivier ou des palmes.

Pourquoi le dimanche des Rameaux fait-on une procession en portant des rameaux d’olivier ou des palmes ?

Le dimanche des Rameaux on fait une procession avec des rameaux d’olivier ou des palmes pour rappeler l’entrée triomphale de Jésus-Christ à Jérusalem, accueilli et escorté par les foules qui portaient des palmes à la main.

Pourquoi au retour de la procession des Rameaux, frappe-t-on trois fois à la porte de l’église avant qu’elle s’ouvre ?

Au retour de la procession des Rameaux on frappe trois fois à la porte de l’église avant qu’elle s’ouvre, pour signifier que le paradis était fermé par le péché d’Adam et que Jésus-Christ nous en a mérité l’entrée par sa mort.

Quels furent ceux qui allèrent au-devant de Jésus-Christ lorsqu’il entrait triomphalement à Jérusalem ?

Quand Jésus-Christ entra triomphalement à Jérusalem, ce fut le peuple simple et les enfants qui allèrent au-devant de lui, et non les grands de la ville. Dieu le voulait ainsi pour nous faire connaitre que l’orgueil rendit ceux-ci indignes d’avoir leur part dans le triomphe de Notre-Seigneur, qui aime la simplicité du cœur, l’humilité et l’innocence.

Pourquoi ne sonne-t-on pas les cloches du jeudi saint au samedi saint ?

Du jeudi saint au samedi saint, on ne sonne pas les cloches en signe de grande affliction pour la passion et la mort du Sauveur.

Pourquoi conserve-t-on le jeudi saint une grande hostie consacrée ?

On conserve le jeudi saint une grande hostie consacrée : 1° afin de rendre des adorations spéciales au sacrement de l’Eucharistie au jour où il fut institué ; 2° pour qu’on puisse accomplir la liturgie le vendredi saint où le prêtre ne fait pas de consécration.

Pourquoi le jeudi saint, après la Messe, dépouille-t-on les autels ?

Le jeudi saint, après la Messe, on dépouille les autels, pour nous représenter Jésus-Christ dépouillé de ses habits pour être flagellé et attaché à la croix, et afin de nous enseigner que, pour célébrer dignement sa passion, nous devons nous dépouiller du vieil homme, c’est-à-dire de tout sentiment mondain.

Pourquoi fait-on le lavement des pieds le jeudi saint ?

Le jeudi saint on fait le lavement des pieds : 1° pour rappeler le souvenir de cet acte d’humiliation auquel Jésus-Christ s’abaissa en lavant les pieds à ses Apôtres ; 2° parce que Lui-même exhorta les Apôtres et, en leur personne, les fidèles à imiter son exemple ; 3° pour nous enseigner que nous devons purifier notre cœur de toute souillure et exercer les uns envers les autres les devoirs de la charité et de l’humilité chrétiennes.

Pourquoi le jeudi saint les fidèles vont-ils visiter le Très Saint-Sacrement dans plusieurs églises soit publiquement en procession soit en particulier ?

Le jeudi saint les fidèles vont visiter le Très Saint-Sacrement dans plusieurs églises en souvenir des douleurs endurées par Jésus-Christ en plusieurs lieux, comme au jardin, chez Caïphe, chez Pilate, chez Hérode et sur le Calvaire.

Dans quel esprit doit-on faire les visites du jeudi saint ?

On doit faire les visites du jeudi saint non par curiosité, par habitude ou pour se distraire, mais avec une vraie contrition de nos péchés qui sont la véritable cause de la Passion et de la mort de notre Rédempteur, et avec de vrais sentiments de compassion pour ses peines, méditant sur ses diverses souffrances ; par exemple, dans la première visite, sur ce qu’il souffrit au jardin ; dans la seconde sur ce qu’il souffrit au prétoire de Pilate ; et ainsi de suite.

Pourquoi le vendredi saint l’Église prie-t-elle d’une façon toute particulière pour toute sorte de personnes, même pour les païens et les Juifs ?

L’Église prie le vendredi saint d’une façon toute particulière pour toute sorte de personnes, afin de montrer que Jésus-Christ est mort pour tous les hommes et pour demander en faveur de tous le fruit de sa passion.

Pourquoi le vendredi saint adore-t-on solennellement la Croix ?

Le vendredi saint on adore solennellement la Croix, parce que Jésus-Christ y ayant été cloué et y étant mort ce jour-là, il la sanctifia par son sang.

L’adoration n’est due qu’à Dieu, pourquoi donc adore-t-on la Croix ?

On ne doit l’adoration qu’à Dieu seul ; aussi quand on adore la Croix, notre adoration s’adresse à Jésus-Christ qui y est mort.

Quelles sont les principales des cérémonies du samedi saint ?

Parmi les cérémonies du samedi saint les principales sont la bénédiction du cierge pascal et la bénédiction des fonts baptismaux.

Que signifie le cierge pascal ?

Le cierge pascal signifie la splendeur et la gloire que Jésus-Christ ressuscité a apportées au monde.

Pourquoi le samedi saint bénit-on les fonts baptismaux ?

Le samedi saint on bénit les fonts baptismaux parce que, aux premiers siècles, ce jour-là, comme en la vigile de la Pentecôte, on conférait solennellement le Baptême.

Que devons-nous faire pendant qu’on bénit les fonts baptismaux ?

Pendant qu’on bénit les fonts baptismaux nous devons remercier le Seigneur de nous avoir admis au Baptême et renouveler les promesses que nous fîmes alors.

#### CHAPITRE VIII De la fête de Pâques

Quel mystère célèbre-t-on en la fête de Pâques ?

En la fête de *Pâques* on célèbre le mystère de la Résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ou la réunion de sa très sainte âme au corps dont elle avait été séparée par la mort, et sa nouvelle vie glorieuse et immortelle.

Pourquoi la fête de Pâques est-elle célébrée par l’Église avec tant de solennité et d’allégresse et continuée pendant toute l’octave ?

La fête de Pâques est célébrée par l’Église avec tant de solennité et continuée pendant toute l’octave, à cause de l’excellence de ce mystère qui fut le complément de notre rédemption et qui est le fondement de notre religion.

Puisque Jésus-Christ nous a rachetés par sa mort, comment sa Résurrection est-elle le complément de notre rédemption ?

Par sa mort, Jésus-Christ nous a délivrés du péché et nous a réconciliés avec Dieu ; puis, par sa Résurrection, il nous a ouvert l’entrée de la vie éternelle.

Pourquoi dit-on que la Résurrection du Christ est le fondement de notre religion ?

On dit que la Résurrection du Christ est le fondement de notre religion, parce qu’elle nous a été donnée par Jésus-Christ lui-même comme la principale preuve de sa divinité et de la vérité de notre foi.

D’où est venu le nom de Pâques qu’on donne à la fête de la Résurrection de Jésus-Christ ?

Le nom de Pâques donné à la fête de la Résurrection de Jésus-Christ est venu d’une des fêtes les plus solennelles de l’ancienne loi, instituée en souvenir du passage de l’Ange qui mit à mort tous les premiers-nés des Égyptiens et de la miraculeuse délivrance du peuple de Dieu de la servitude de Pharaon, roi d’Égypte, figure de notre délivrance de l’esclavage du démon. Les Hébreux célébraient cette fête avec beaucoup de cérémonies, mais surtout en sacrifiant et en mangeant un agneau ; maintenant nous la célébrons surtout en recevant le véritable agneau sacrifié pour nos péchés.

Que veut dire le mot Pâque ?

*Pâque* veut dire *passage* ; dans l’ancienne loi il signifie le passage de l’Ange qui, pour obliger le Pharaon à laisser aller en liberté le peuple de Dieu, tua les premiers-nés des Égyptiens, et passa, sans les frapper de ce terrible fléau, devant les maisons des Hébreux qu’on avait marquées du sang de l’agneau sacrifié la veille ; dans la nouvelle loi, il signifie que Jésus-Christ est passé de la mort à la vie et que, par son triomphe sur le démon, il nous a fait passer de la mort du péché à la vie de la grâce.

Que devons-nous faire pour célébrer dignement la fête de Pâques ?

Pour célébrer dignement la fête de Pâques, nous devons faire deux choses : 1° adorer avec une sainte allégresse et une vive reconnaissance Jésus-Christ ressuscité ; 2° ressusciter spirituellement avec lui.

Qu’est-ce que ressusciter spirituellement avec Jésus-Christ ?

*Ressusciter spirituellement avec Jésus-Christ* signifie que, à l’exemple de Jésus-Christ commençant par sa résurrection une nouvelle vie immortelle et céleste, nous devons nous aussi commencer une nouvelle vie toute spirituelle, en renonçant entièrement et pour toujours au péché, et à tout ce qui porte au péché, et en aimant Dieu seul et tout ce qui porte à Dieu.

Que veut dire le mot Alléluia qu’on répète si souvent en ce jour et pendant le temps pascal ?

Le mot *Alléluia* veut dire : *Louez Dieu.* C’était le cri de fête du peuple hébreu ; aussi l’Église le répète souvent pendant ce temps de grande allégresse.

Pourquoi, pendant le temps pascal, prie-t-on debout ?

Pendant le temps pascal on prie debout en signe d’allégresse et pour figurer la résurrection de Notre-Seigneur.

#### CHAPITRE IX De la procession qu’on fait le jour de S. Marc et des trois jours des rogations

Que fait l’Église le jour de Saint Marc et les trois jours des Rogations ?

Le jour de saint Marc et les trois jours des Rogations, l’Église fait des processions et des prières solennelles pour apaiser Dieu et nous le rendre propice, afin qu’il nous pardonne nos péchés, éloigne de nous ses châtiments, bénisse les fruits de la terre qui commencent à se montrer et pourvoie à tous nos besoins tant spirituels que temporels.

Les processions de Saint Marc et des Rogations sont-elles anciennes ?

Les processions de saint Marc et des Rogations sont très anciennes : le peuple y prenait part pieds nus dans un véritable esprit de pénitence et en grand nombre, laissant toute autre occupation pour venir s’y associer.

Que faisons-nous par les litanies des Saints chantées aux Rogations et autres processions semblables ?

Par les litanies des Saints :

1° nous implorons la miséricorde de la Très Sainte Trinité ; et, pour être exaucés, nous nous adressons en particulier à Jésus-Christ par ces paroles : *Christe audi nos, Christe exáudi nos ;* c’est-à-dire *Christ, écoutez-nous, Christ, exaucez-nous ;*

2° nous invoquons le patronage de la Sainte Vierge, des Anges et des Saints du ciel, en leur disant : *ora pro nobis, priez pour nous ;*

3° nous nous adressons encore à Jésus-Christ et nous le prions, par tout ce qu’il a fait pour notre salut, de nous délivrer de tous les maux et principalement du péché, en lui disant : *líbera nos, Dómine ; délivrez-nous, Seigneur ;*

4° nous lui demandons le don d’une vraie pénitence et la grâce de persévérer dans son saint service, et nous le prions pour tous les ordres de l’Église, pour l’union et la félicité de tout le peuple de Dieu, en disant : *te rogámus, audi nos ; nous vous en supplions, exaucez-nous ;*

5° nous terminons cette prière par les paroles qui l’ont commencée, c’est-à-dire en implorant la miséricorde de Dieu et en lui disant de nouveau : *Kýrie eléison, etc. ; Seigneur, ayez pitié de nous, etc.*

Comment devons-nous assister aux processions ?

Nous devons assister aux processions : 1° en bon ordre et avec un véritable esprit de pénitence et de prière, chantant lentement et avec piété ce que chante l’Église ; ou, si nous nous ne savons pas, nous unissant de cœur et priant en particulier ; 2° avec modestie et recueillement, ne regardant pas à droite et à gauche et ne parlant pas sans nécessité ; 3° avec une vive confiance que Dieu exaucera nos gémissements et nos prières communes et qu’il nous accordera ce qui nous est nécessaire pour l’âme et pour le corps.

Pourquoi dans les processions met-on la Croix en tête ?

On met la Croix en tête des processions pour nous enseigner que nous devons toujours avoir devant les yeux Jésus-Christ crucifié afin de régler notre vie et nos actions selon ses exemples et afin de l’imiter dans sa passion en supportant patiemment les peines qui nous affligent.

#### CHAPITRE X L’Ascension de Notre-Seigneur

Que célèbre-t-on dans la fête de l’Ascension ?

Dans la fête de l’Ascension, on célèbre le jour glorieux où Jésus-Christ, en présence de ses disciples, monta au ciel par sa propre puissance, quarante jours après sa Résurrection.

Pourquoi Jésus-Christ est-il monté au ciel ?

Jésus-Christ est monté au ciel : 1° pour prendre possession du royaume éternel conquis par sa mort ; 2° pour nous préparer notre place et nous servir de médiateur et d’avocat auprès du Père : 3° pour envoyer le Saint-Esprit à ses Apôtres.

Le jour de l’Ascension, Jésus-Christ entra-t-il seul au ciel ?

Le jour de l’Ascension, Jésus-Christ n’entra pas seul au ciel ; il y fit entrer avec lui les âmes des anciens Patriarches, qu’il avait délivrés des limbes.

Quelle est la place de Jésus-Christ au ciel ?

Jésus-Christ au ciel est assis à la droite de Dieu le Père ; c’est-à-dire que, comme Dieu, il est égal à son Père dans la gloire et, comme Homme, il est élevé au-dessus de tous les Anges et de tous les Saints et établi le Seigneur de toutes choses.

Que devons-nous faire pour célébrer dignement la fête de l’Ascension ?

Pour célébrer dignement la fête de l’Ascension nous devons faire trois choses : 1° adorer Jésus-Christ dans le ciel comme notre médiateur et notre avocat ; 2° détacher entièrement notre cœur de ce monde comme d’un lieu d’exil, et aspirer uniquement au Paradis comme à notre vraie patrie ; 3° prendre la résolution d’imiter Jésus-Christ dans son humilité, sa mortification et ses souffrances, pour avoir part à sa gloire.

Que doivent faire les fidèles dans le temps qui s’écoule entre l’Ascension et la Pentecôte ?

De la fête de l’Ascension à la Pentecôte les fidèles doivent, à l’exemple des Apôtres, se préparer à recevoir le Saint-Esprit par la retraite, le recueillement intérieur, la prière persévérante et fervente.

Pourquoi le jour de l’Ascension, après l’évangile de la Messe solennelle, éteint-on et enlève-t-on le cierge pascal ?

Le jour de l’Ascension, après l’évangile de la Messe solennelle, on éteint et on enlève le cierge pascal pour représenter Jésus-Christ disparaissant du milieu des Apôtres pour monter au ciel.

#### CHAPITRE XI De la fête de la Pentecôte

Quel mystère honore l’Église dans la solennité de la Pentecôte ?

Dans la solennité de la Pentecôte, l’Église honore le mystère de la venue du Saint-Esprit.

Pourquoi la fête de la venue du Saint-Esprit est-elle appelée Pentecôte ?

La fête de la venue du Saint-Esprit est appelée *Pentecôte,* c’est-à-dire cinquantième jour, parce que la venue du Saint-Esprit eut lieu cinquante jours après la résurrection de Jésus-Christ.

La Pentecôte n’était-elle pas aussi une fête de la loi ancienne ?

La Pentecôte était aussi une fête très solennelle chez les Hébreux et était la figure de celle qui se célèbre chez les chrétiens.

Pour quelle fin fut instituée la Pentecôte des Hébreux ?

La Pentecôte des Hébreux fut instituée en souvenir du don que Dieu leur avait fait, sur le mont Sinaï, au milieu des tonnerres et des éclairs, de la Loi écrite sur deux tables de pierre, cinquante jours après la première Pâque, c’est-à-dire après leur délivrance de la servitude d’Égypte.

Comment s’est accompli, dans la Pentecôte des chrétiens, ce qui était figuré dans celle des Hébreux ?

Ce qui était figuré dans la Pentecôte des Hébreux s’est accompli dans celle des chrétiens en ce que le Saint-Esprit descendit sur les Apôtres et les autres disciples de Jésus-Christ, réunis avec la Vierge Marie dans un même lieu, et imprima la nouvelle loi dans leurs cœurs par son divin amour.

Comment se produisit la descente du Saint-Esprit ?

Lors de la descente du Saint-Esprit, on entendit tout à coup un bruit dans le ciel comme celui d’un vent impétueux, et il apparut comme des langues de feu qui se posèrent sur chacun de ceux qui étaient assemblés.

Quels effets produisit dans les Apôtres la descente du Saint-Esprit ?

Le Saint-Esprit, descendant sur les Apôtres, les remplit de sagesse, de force, de charité et de l’abondance de tous ses dons.

Qu’y eut-il d’admirable dans les Apôtres quand ils eurent été remplis du Saint-Esprit ?

Les Apôtres quand ils eurent été remplis du Saint-Esprit, d’ignorants devinrent intelligents pour les plus profonds mystères et les Saintes Écritures ; de timides ils devinrent courageux pour prêcher la Foi de Jésus-Christ ; ils parlèrent diverses langues et firent de grands miracles.

Quel fut le premier fruit de la prédication des Apôtres après la descente du Saint-Esprit ?

Le premier fruit de la prédication des Apôtres après la descente du Saint-Esprit fut la conversion de trois mille personnes à la prédication faite par saint Pierre le jour même de la Pentecôte, conversion suivie bientôt de beaucoup d’autres.

Le Saint-Esprit n’a-t-il été envoyé qu’aux Apôtres ?

Le Saint-Esprit n’a pas été envoyé seulement aux Apôtres, mais aussi à l’Église et à tous les fidèles.

Quels effets produit le Saint-Esprit dans l’Église ?

Le Saint-Esprit vivifie l’Église et la dirige par sa perpétuelle assistance ; et de là vient la force invincible qu’elle a dans les persécutions, la victoire sur ses ennemis, la pureté de sa doctrine et l’esprit de sainteté qui persiste en elle au milieu de la corruption du siècle.

Quand est-ce que les fidèles reçoivent le Saint-Esprit ?

Les fidèles reçoivent le Saint-Esprit dans tous les sacrements et spécialement dans la Confirmation et l’Ordre.

Que devons-nous faire en la fête de la Pentecôte ?

En la fête de la Pentecôte nous devons faire quatre choses : 1° adorer l’Esprit Saint ; 2° le prier de venir en nous et de nous communiquer ses dons ; 3° nous approcher dignement des Sacrements ; 4° remercier le divin Sauveur d’avoir, conformément à ses promesses, envoyé le Saint-Esprit et d’avoir ainsi consommé tous les mystères et la grande œuvre de l’établissement de l’Église.

#### CHAPITRE XII De la fête de la très Sainte Trinité

Quand est-ce que l’Église célèbre la fête de la Très Sainte Trinité ?

L’Église honore la Très Sainte Trinité tous les jours de l’année et principalement les dimanches ; mais elle lui consacre une fête particulière le premier dimanche après la Pentecôte.

Pourquoi le premier dimanche après la Pentecôte l’Église célèbre-t-elle cette fête particulière de la Très Sainte Trinité ?

L’Église célèbre, le premier dimanche après la Pentecôte, la fête de la Très Sainte Trinité, afin que nous comprenions que la fin des mystères de Jésus-Christ et de la descente du Saint-Esprit a été de nous amener à connaitre la Très Sainte Trinité et à l’honorer en esprit et en vérité.

Que veut dire : Très Sainte Trinité ?

Très sainte Trinité veut dire Dieu un en trois Personnes réellement distinctes : Père, Fils et Saint-Esprit.

Dieu est un pur esprit : pourquoi donc représente-t-on la Très Sainte Trinité sous une forme visible ?

Dieu est un pur esprit ; on représente cependant les trois Personnes divines par certaines images pour nous faire connaitre quelques-unes des propriétés ou actions qu’on leur attribue, et la manière dont quelquefois elles sont apparues.

Pourquoi Dieu le Père est-il représenté sous la forme d’un vieillard ?

Dieu le Père est représenté sous la forme d’un vieillard pour signifier ainsi l’éternité divine, et parce qu’il est la première Personne de la Très Sainte Trinité et le principe des deux autres Personnes.

Pourquoi le Fils de Dieu est-il représenté sous la forme d’un homme ?

Le Fils de Dieu est représenté sous la forme d’un homme, parce qu’il est vraiment homme, ayant pris la nature humaine pour notre salut.

Pourquoi le Saint-Esprit est-il représenté sous la forme d’une colombe ?

Le Saint-Esprit est représenté sous la forme d’une colombe, parce que c’est sous cette forme qu’il descendit sur Jésus-Christ lors de son Baptême par saint Jean.

Que devons-nous faire en la fête de la Très Sainte Trinité ?

En la fête de la Très Sainte Trinité, nous devons faire cinq choses : 1° adorer le mystère de Dieu en trois Personnes ; 2° remercier la Très Sainte Trinité de tous les bienfaits temporels et spirituels que nous recevons ; 3° nous consacrer tout entiers à Dieu et nous soumettre entièrement à sa divine providence ; 4° penser qu’au Baptême nous sommes entrés dans l’Église et devenus membres de Jésus-Christ par l’invocation et la vertu du nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ; 5° prendre la résolution de faire toujours avec dévotion le signe de la Croix qui exprime ce mystère, et de réciter avec une foi vive et avec l’intention de glorifier la Très Sainte Trinité ces paroles que l’Église répète si souvent : *Gloire soit au Père, au Fils et au Saint-Esprit.*

#### CHAPITRE XIII De la fête du « Corpus Dómini » ou Fête-Dieu

Le jeudi après la fête de la Très Sainte Trinité quelle fête célèbre-t-on ?

Le jeudi après la fête de la Très Sainte Trinité on célèbre la solennité du très saint-Sacrement, appelée fête du *Corpus Dómini* ou Fête-Dieu.

Ne célèbre-t-on pas l’institution du Très Saint-Sacrement le jeudi saint ?

L’Église célèbre le jeudi saint l’institution du Très Saint-Sacrement ; mais parce qu’alors elle est surtout occupée en des cérémonies de deuil par la Passion de Jésus-Christ, elle a estimé bon d’instituer une autre fête particulière pour honorer ce mystère avec une entière allégresse.

Comment pourrons-nous honorer le mystère qu’on célèbre le jour de la Fête-Dieu ?

Pour honorer le mystère qu’on célèbre le jour de la Fête Dieu nous devons : 1° nous approcher avec une dévotion et une ferveur particulières de la très sainte communion et remercier avec toute l’ardeur de notre cœur Jésus-Christ qui a voulu se donner à chacun de nous dans ce sacrement ; 2° assister en cette solennité et pendant toute l’octave, si on le peut, aux offices et particulièrement au saint sacrifice de la Messe, et faire de fréquentes visites à Jésus voilé sous les espèces sacramentelles.

Pourquoi le jour de la Fête-Dieu porte-t-on solennellement la très sainte Eucharistie en procession ?

Le jour de la Fête-Dieu on porte solennellement la très sainte Eucharistie en procession : 1° pour honorer la très sainte Humanité de Notre-Seigneur cachée sous les espèces sacramentelles ; 2° pour raviver la foi et accroitre la dévotion des fidèles envers ce mystère ; 3° pour célébrer la victoire qu’il a donnée à son Église sur les ennemis de son Sacrement ; 4° pour réparer en quelque façon les injures qui lui sont faites par les ennemis de notre religion.

Comment faut-il assister à la procession de la Fête-Dieu ?

Il faut assister à la procession de la Fête-Dieu : 1° avec un grand recueillement et une grande modestie, ne regardant ni à droite ni à gauche et ne parlant pas sans nécessité ;2° avec l’intention d’honorer par ses adorations le triomphe de Jésus-Christ ; 3° en lui demandant humblement pardon des communions indignes et de toutes les profanations qui sont faites de ce divin sacrement ; 4° avec des sentiments de foi, de confiance, d’amour et de reconnaissance envers Jésus-Christ présent dans l’hostie consacrée.

#### CHAPITRE XIV De la fête de la Dédicace des églises

Qu’est-ce que la fête de la Dédicace ?

La *Dédicace* est une fête instituée pour célébrer le souvenir de la *Consécration* des cathédrales et des autres églises solennellement consacrées.

Qu’est que la dédicace des églises ?

La *dédicace* des églises est une cérémonie très solennelle par laquelle l’Évêque consacre au culte de Dieu les édifices que nous appelons églises, et ainsi les soustrait à tout usage profane, les convertissant en maisons de Dieu et lieux de prière.

Pourquoi la dédicace des églises se fait-elle avec tant de solennité ?

La dédicace des églises se fait avec solennité :

1° pour inspirer aux fidèles le respect qui est dû à ces lieux saints ;

2° pour nous rappeler que nous-mêmes ayant été, dans le Baptême et la Confirmation, consacrés à Dieu et étant devenus des temples vivants de l’Esprit-Saint, nous devons respecter le Seigneur qui habite en nous, en gardant notre âme pure du péché et ornée des vertus chrétiennes ;

3° pour alimenter notre vénération et notre amour envers l’Église catholique qui est formée des fidèles unis dans une admirable unité, comme les pierres des temples matériels ;

4° parce que les églises sont la figure du Paradis : là, en effet, devant Jésus-Christ, nous nous unissons aux Anges et aux Saints dans la fête perpétuelle par laquelle ils rendent gloire à Dieu.

Pourquoi rappelle-t-on chaque année le souvenir de la dédicace de l’église ?

On renouvèle chaque année le souvenir de la dédicace de l’église :

1° pour remercier Dieu du grand bienfait qu’il nous fait en daignant habiter dans nos temples, y exaucer nos prières, nous y nourrir de sa parole et nous y faire participer à ses divins sacrements ;

2° pour exciter en nous la dévotion et le respect avec lesquels nous devons, dans l’église, participer aux divins mystères.

Que devons-nous faire pour célébrer selon l’esprit de l’Église la fête de la Dédicace ?

Pour célébrer selon l’esprit de l’Église la fête de la Dédicace nous devons :

1° prendre la résolution d’être assidus à l’église qui est une maison de prière, et de nous y tenir toujours avec une grande dévotion, adorant Dieu en esprit et en vérité ;

2° lui demander pardon des irrévérences et de toutes les fautes que nous y avons commises ;

3° penser que nous sommes le temple vivant de Dieu et tâcher de nous purifier de toute souillure et de ne jamais rien faire qui puisse être une tache pour notre âme.

Que faut-il faire aux anniversaires de notre baptême et de notre Confirmation qui sont les jours où nous avons été dédiés à Dieu ?

Aux anniversaires des jours où nous avons été baptisés et confirmés, il convient :

1° de renouveler les promesses du Baptême, réitérées à la Confirmation, c’est-à-dire de croire en Dieu et en Jésus-Christ et de pratiquer sa loi sans respect humain ;

2° de renoncer de nouveau aux péchés, aux vanités et aux maximes corrompues du monde ;

3° d’adorer avec ferveur l’Esprit Saint qui habite en nous par sa grâce.

### 

### DEUXIÈME PARTIE

Des fêtes solennelles de la B. Vierge  
et des fêtes des Saints

#### CHAPITRE PREMIER Des fêtes solennelles de la Vierge Marie et, en premier lieu, son Immaculée-Conception

Parmi les fêtes célébrées par l’Église en l’honneur de la Vierge Marie, mère de Dieu, quelles sont les plus solennelles ?

Parmi les fêtes célébrées par l’Église en l’honneur de la Vierge Marie, les plus solennelles sont l’Immaculée Conception, la Nativité, l’Annonciation, la Purification et l’Assomption.

Quel jour se célèbre la fête de l’Immaculée Conception ?

La fête de l’Immaculée-Conception se célèbre le 8 décembre.

Pourquoi célèbre-t-on la fête de l’Immaculée Conception de la Vierge Marie ?

On célèbre l’Immaculée Conception de la Vierge Marie, parce que, selon l’enseignement de la foi, par un privilège singulier et en vue des mérites de Jésus-Christ, notre Rédempteur, elle fut sanctifiée par la grâce divine dès le premier instant de sa conception et ainsi préservée et exempte du péché originel.

Quand est-ce que l’Église a défini comme un dogme de foi que la Conception de la Vierge Marie fut immaculée, c’est-à-dire exempte du péché originel ?

Le 8 décembre 1854, le Souverain Pontife Pie IX, par une Bulle dogmatique et avec l’assentiment de tout l’épiscopat catholique, a solennellement défini comme article de foi l’Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge.

Pourquoi Dieu a-t-il concédé à la Vierge Marie le privilège de la Conception Immaculée ?

Dieu a concédé à la Vierge Marie le privilège de la Conception Immaculée, parce qu’il convenait à la sainteté et à la majesté de Jésus-Christ que la Vierge destinée à être sa Mère ne fût pas même un instant l’esclave du démon.

Quelles sont les intentions de l’Église dans la célébration de la fête de l’Immaculée Conception ?

Les intentions de l’Église dans la célébration de la fête de l’Immaculée Conception sont : 1° d’exciter en nous une vive reconnaissance envers Dieu qui, par un tel privilège, a tant exalté la bienheureuse Vierge ; 2° de raviver notre foi à l’exemption du péché originel en Marie ; 3° de nous faire comprendre à quel point Dieu apprécie et aime la pureté et la sainteté de l’âme ; 4° d’accroitre toujours davantage en nous la dévotion envers Marie.

#### CHAPITRE II De la Nativité de la Sainte Vierge

Quand l’Église célèbre-t-elle la fête de la Nativité de la sainte Vierge ?

L’Église célèbre la fête de la Nativité de la sainte Vierge le huitième jour de septembre.

Pourquoi célèbre-t-on la fête de la Nativité de la sainte Vierge ?

L’Église célèbre la fête de la Nativité de la sainte Vierge, parce que, dès sa naissance, elle fut la plus sainte de toutes les créatures et parce qu’elle était destinée à être la Mère du Sauveur.

Ne célèbre-t-on la fête de la Nativité que pour la sainte Vierge ?

On célèbre la fête de la Nativité pour la sainte Vierge et pour saint Jean-Baptiste. Il convient d’observer, cependant, que la sainte Vierge eut la grâce non seulement à sa naissance mais dès le moment de sa conception, tandis que de saint Jean-Baptiste on peut dire seulement qu’il fut sanctifié avant sa naissance.

Quelle vie eut la sainte Vierge ?

La sainte Vierge, bien que descendant de la famille royale de David, eut une vie pauvre, humble et cachée, mais précieuse devant Dieu, car elle ne pécha jamais même véniellement et fit de continuels progrès dans la grâce.

Qu’y a-t-il à admirer spécialement parmi les vertus de Marie ?

Parmi les vertus de Marie, il y a surtout cela de remarquable que, dès ses premières années, elle fit le vœu de virginité : ce dont on n’avait encore jamais vu d’exemple.

Que devons-nous faire pour la fête de la Nativité de la Sainte Vierge ?

Pour la fête de la Nativité de la sainte Vierge nous devons faire quatre choses :

1° remercier Dieu des dons et des prérogatives singulières dont il l’a privilégiée au-dessus de toutes les créatures ;

2° le prier, par son intercession, de détruire en nous le règne du péché et de nous rendre fidèles et constants dans son divin service ;

3° vénérer la sainteté de Marie et nous réjouir avec elle de ses grandeurs ;

4° tâcher de l’imiter en conservant jalousement la grâce et en pratiquant les vertus principalement l’humilité et la pureté, par lesquelles elle mérita de concevoir Jésus-Christ dans son sein très pur.

#### CHAPITRE III De la fête de l’Annonciation

Que célèbre-t-on dans la fête de l’Annonciation de la sainte Vierge ?

Dans la fête de l’*Annonciation* de la sainte Vierge, on célèbre l’annonce que lui fit l’ange Gabriel qu’elle avait été choisie pour être la Mère de Dieu.

Où se trouvait la Très Sainte Vierge quand l’ange Gabriel lui apparut ?

Quand l’ange Gabriel lui apparut, la Vierge Marie se trouvait à Nazareth, ville de Galilée.

Comment l’ange Gabriel salua-t-il la sainte Vierge quand il lui apparut ?

Quand l’ange Gabriel apparut à la Vierge Marie, il lui adressa ces paroles par lesquelles nous la saluons tous les jours : « Je vous salue, pleine de grâce : le Seigneur est avec vous ; vous êtes bénie entre toutes les femmes. »

Quelle fut l’attitude de la Très Sainte Vierge en entendant les paroles de l’ange Gabriel ?

Aux paroles de l’ange Gabriel, la sainte Vierge se troubla, s’entendant saluer par des titres nouveaux et glorieux dont elle s’estimait indigne.

Dans son Annonciation quelles sont les vertus que la Très Sainte Vierge nous montre spécialement ?

Dans son Annonciation, la Très Sainte Vierge nous montre spécialement : une pureté admirable, une humilité profonde, une foi et une obéissance parfaite.

Comment dans son Annonciation, la Vierge Marie nous fait-elle connaitre son grand amour de la pureté ?

Dans son Annonciation, la Vierge Marie nous fait connaitre son grand amour de la pureté par sa préoccupation de conserver sa virginité, préoccupation qu’elle manifeste au moment même où elle apprend sa vocation à la dignité de Mère de Dieu.

Comment, dans son Annonciation, la Vierge Marie nous fait-elle connaitre sa profonde humilité ?

Dans son Annonciation, la Vierge Marie nous fait connaitre sa profonde humilité par ces paroles : « Voici la servante du Seigneur », qu’elle dit en devenant Mère de Dieu.

Comment, dans son Annonciation, la Vierge Marie montre-t-elle sa foi et son obéissance ?

Dans son Annonciation la Vierge Marie montre sa foi et son obéissance en disant : « Qu’il me soit fait selon votre parole. »

Qu’arriva-t-il au moment où la Vierge Marie consentit à être la Mère de Dieu ?

Au moment même où Marie consentit à être la Mère de Dieu, la seconde Personne de la Très Sainte Trinité s’incarna dans son sein, prenant un corps et une âme comme les nôtres, par l’opération du Saint-Esprit.

Que nous enseigne la Très Sainte Vierge dans son Annonciation ?

Dans son Annonciation, la Très Sainte Vierge : 1° enseigne en particulier aux vierges à faire une très haute estime du trésor de la virginité ; 2° elle nous enseigne à tous à nous disposer avec une grande pureté et une grande humilité à recevoir en nous Jésus-Christ dans la sainte Communion ; 3° elle nous enseigne à nous soumettre promptement à la volonté divine.

Que devons-nous faire en la solennité de l’Annonciation de la Vierge Marie ?

En la solennité de l’Annonciation de la Vierge Marie nous devons faire trois choses : 1° adorer profondément le Verbe incarné pour notre salut, et le remercier d’un si grand bienfait ; 2° nous réjouir avec la Très Sainte Vierge de la dignité de Mère de Dieu à laquelle elle a été élevée et l’honorer comme notre maitresse et notre avocate ; 3° prendre la résolution de réciter toujours avec un grand respect et une grande dévotion la Salutation angélique, appelée communémentl’*Ave María.*

#### CHAPITRE IV De la Purification de la Sainte Vierge

Qu’est-ce que la fête de la Purification de la sainte Vierge ?

La *Purification* de la sainte Vierge est une fête instituée en mémoire du jour où la Très Sainte Vierge alla au temple de Jérusalem pour accomplir la loi de la Purification et pour y présenter son divin Fils Jésus-Christ.

Qu’était-ce que la loi de la purification ?

La loi de la purification était cette loi de Moïse qui obligeait toutes les femmes à se purifier après la naissance de leurs enfants en venant au temple pour y faire offrir un sacrifice.

La Très Sainte Vierge était-elle obligée par la loi de la purification ?

La Très Sainte Vierge n’était pas obligée par la loi de la purification, parce que, devenue mère par l’opération du Saint-Esprit, elle avait conservé sa virginité.

Pourquoi la Très Sainte Vierge se soumit-elle, sans y être obligée, à la loi de la purification ?

La Très Sainte Vierge se soumit, sans y être obligée, à la loi de la purification pour nous donner l’exemple de l’humilité et de la soumission à la loi de Dieu.

Qu’est-ce que la Très Sainte Vierge offrit au temple pour sa purification ?

Pour sa purification, la Très Sainte Vierge, étant pauvre, offrit au temple le sacrifice des mères pauvres, qui était une paire de tourterelles ou de colombes.

Pourquoi la Très Sainte Vierge le jour de la Purification, présenta-t-elle Jésus-Christ au temple ?

La Très Sainte Vierge, le jour de la Purification, présenta Jésus-Christ au temple parce que la loi ancienne obligeait les parents à présenter à Dieu leurs premiers-nés et à les racheter par une certaine somme d’argent.

Pourquoi Dieu avait-il établi la loi de la présentation des premiers-nés ?

Dieu avait établi la loi de la présentation des premiers-nés pour que son peuple se rappelât toujours qu’il fut délivré de la servitude du Pharaon, quand l’Ange tua tous les premiers-nés des Égyptiens et épargna ceux des Hébreux.

Qu’arriva-t-il de merveilleux quand Jésus-Christ fut présenté au temple ?

Quand Jésus-Christ fut présenté au temple, il fut reconnu comme le vrai Messie par un saint vieillard nommé Siméon et par une sainte veuve nommée Anne.

Que fit Siméon quand l’Enfant Jésus fut présenté au temple ?

Quand l’Enfant Jésus fut présenté au temple, Siméon le prit dans ses bras et, remerciant le Seigneur, il dit le cantique *Nunc dimíttis* dans lequel il exprimait qu’il mourait content après avoir vu le Sauveur ; il prédit de plus les contradictions que devait souffrir Jésus-Christ et les peines qu’en éprouverait sa sainte Mère.

Quand Jésus-Christ fut présenté au temple, que fît la prophétesse Anne ?

Quand Jésus-Christ fut présenté au temple, la prophétesse Anne louait et remerciait le Seigneur d’avoir envoyé le Sauveur du monde et en parlait à tous ceux qui attendaient sa venue.

Quelles leçons devons-nous tirer des mystères de la Purification de la sainte Vierge et de la Présentation de Jésus-Christ ?

Des mystères de la Purification de la sainte Vierge et de la Présentation de Jésus-Christ nous devons surtout apprendre trois choses : 1° à accomplir exactement la loi de Dieu et à ne pas chercher des prétextes pour nous dispenser de l’observer ; 2° à désirer Dieu seul et à nous offrir à lui pour faire sa divine volonté ; 3° à avoir une grande estime de l’humilité et à nous purifier toujours davantage par la pénitence.

Que devraient faire les pères et les mères en la fête de la Purification ?

En la fête de la Purification, les pères et les mères devraient offrir leurs enfants à Dieu et lui demander la grâce de les élever chrétiennement.

Pourquoi, le jour de la Purification, fait-on la procession avec des cierges allumés à la main ?

Le jour de la Purification, on fait la procession avec des cierges allumés à la main, en souvenir du voyage de la Très Sainte Vierge de Bethléem au temple de Jérusalem avec l’Enfant Jésus dans ses bras, et de la joie que manifestèrent saint Siméon et sainte Anne en le voyant.

Comment devons-nous assister à la procession qui se fait pour la fête de la Purification ?

En assistant à la procession qui se fait pour la fête de la Purification, nous devons renouveler notre foi en Jésus-Christ notre vraie lumière, et le prier de nous illuminer par sa grâce et de nous rendre dignes d’être un jour admis au temple de la gloire par l’intercession de sa très sainte Mère.

#### CHAPITRE V De l’Assomption de la Sainte Vierge

Que célèbre l’Église dans la fête de l’Assomption de la Très Sainte Vierge ?

Dans la fête de l’*Assomption* de la Très Sainte Vierge, l’Église célèbre la mort précieuse et la glorieuse Assomption au ciel de la Vierge Marie.

Le corps de la Vierge Marie fut-il aussi élevé au ciel avec son âme ?

La commune et pieuse croyance des fidèles est que le corps de la Vierge Marie fut élevé au ciel avec son âme ; cependant ce n’est pas défini par la sainte Église comme vérité de foi[[26]](#footnote-26).

À quel degré de gloire a été élevée dans le ciel la Vierge Marie ?

La Vierge Marie a été élevée au-dessus de tous les chœurs des Anges et de tous les Saints du Paradis, comme Reine du ciel et de la terre.

Pourquoi la Vierge Marie a-t-elle été élevée dans le ciel au-dessus de toutes les créatures ?

La Vierge Marie a été élevée dans le ciel au-dessus de toutes les créatures parce qu’elle est la Mère de Dieu et qu’elle est, de toutes les créatures, la plus humble et la plus sainte.

Que devons-nous faire en la solennité de l’Assomption de la sainte Vierge ?

En la solennité de l’Assomption de la sainte Vierge nous devons : 1° nous réjouir de sa glorieuse assomption et de son exaltation ; 2° la vénérer comme notre maitresse et notre avocate auprès de son divin Fils ; 3° la prier de nous obtenir la grâce de mener une vie sainte et de nous préparer si bien à la mort que nous méritions d’être assistés et protégés par elle et d’avoir part à sa gloire.

Comment pouvons-nous mériter la protection de la Très Sainte Vierge ?

Nous pouvons obtenir la protection de la Très Sainte Vierge en imitant ses vertus et spécialement sa pureté et son humilité.

Les pêcheurs doivent-ils eux aussi se confier au patronage de la sainte Vierge ?

Les pécheurs eux-mêmes doivent avoir une très grande confiance au patronage de la sainte Vierge parce qu’elle est la mère de miséricorde et le refuge des pécheurs, pour leur obtenir de Dieu la grâce de la conversion.

#### CHAPITRE VI De la fête des Anges

Quel jour l’Église célèbre-t-elle la fête des Anges ?

L’Église célèbre le 29 septembre la fête de saint Michel et de tous les Anges, et le 2 octobre la fête des Anges Gardiens.

Pourquoi en la fête de tous les Anges l’Église honore-t-elle spécialement saint Michel ?

Dans la fête de tous les Anges, l’Église honore spécialement saint Michel parce qu’elle le reconnait comme le prince de tous les Anges et comme un Ange tutélaire.

Que devons-nous faire pour célébrer saintement la fête des Anges ?

Pour célébrer saintement la fête des Anges nous devons : 1° remercier Dieu de la grâce qu’il leur a faite de rester fidèles, tandis que Lucifer et ses partisans se révoltaient contre Lui ; 2° lui demander la grâce d’imiter leur fidélité et leur zèle pour sa gloire ; 3° les vénérer comme les princes de la cour céleste et comme nos protecteurs et nos intercesseurs auprès de Dieu ; 4° les prier de présenter à Dieu nos supplications et de nous obtenir sa divine assistance.

Quels sont les Anges qu’on appelle Anges Gardiens ?

On appelle *Anges Gardiens* les Anges que Dieu a destinés pour nous garder et nous guider dans la voie du salut.

Comment savons-nous qu’il y a des Anges Gardiens ?

Nous savons qu’il y a des Anges Gardiens par la Sainte Écriture et par l’enseignement de l’Église.

Quelle assistance nous prête l’Ange Gardien ?

L’Ange Gardien : 1° nous assiste par ses bonnes inspirations, et, en nous rappelant nos devoirs, il nous guide dans le chemin du bien ; 2° il offre à Dieu nos prières et nous obtient ses grâces.

Quel fruit devons-nous retirer de ce que nous enseigne l’Église au sujet des Anges Gardiens ?

De ce que l’Église nous enseigne au sujet des Anges Gardiens nous devons retirer le fruit d’être toujours reconnaissants envers la divine Bonté de ce qu’elle nous a donné les Anges Gardiens, et envers ces Anges eux-mêmes pour le soin affectueux qu’ils prennent de nous.

En quoi doit consister notre reconnaissance envers les Anges Gardiens ?

Notre reconnaissance envers les Anges Gardiens doit consister en quatre choses : 1° respecter leur présence et ne les contrister par aucun péché ; 2° suivre promptement les bons sentiments que, par leur ministère, Dieu excite dans nos cœurs ; 3° faire nos prières avec la plus grande dévotion pour qu’ils les agréent et les offrent à Dieu : 4° les invoquer souvent et avec confiance dans nos besoins et spécialement dans nos tentations.

#### CHAPITRE VII De la fête de la nativité de saint Jean-Baptiste

Quelle fête célèbre l’Église le 24 juin ?

Le 24 juin, l’Église célèbre la fête de la Nativité de saint Jean-Baptiste.

Que fut saint Jean-Baptiste ?

Saint Jean-Baptiste fut le précurseur de Jésus-Christ.

Pourquoi saint Jean-Baptiste fut-il appelé le précurseur de Jésus-Christ ?

Saint Jean-Baptiste fut appelé le précurseur de Jésus-Christ, parce qu’il fut envoyé de Dieu pour annoncer Jésus-Christ aux Hébreux et les préparer à le recevoir.

Pourquoi l’Église honore-t-elle par une fête spéciale la naissance de saint Jean-Baptiste ?

L’Église honore par une fête spéciale la naissance de saint Jean-Baptiste parce que cette naissance fut sainte et qu’elle apporta au monde une sainte allégresse.

Saint Jean-Baptiste n’est-il point né dans le péché comme les autres hommes ?

Saint Jean-Baptiste n’est point né dans le péché comme les autres hommes parce qu’il fut sanctifié dans le sein de sa mère, sainte Élisabeth, par la présence de Jésus-Christ et de la Très Sainte Vierge.

Pourquoi le monde se réjouit-il de la naissance de saint Jean-Baptiste ?

Le monde se réjouit de la naissance de saint Jean-Baptiste parce qu’elle lui indiquait que la venue du Messie était prochaine.

Comment Dieu fit-il connaitre saint Jean-Baptiste dès sa naissance comme le précurseur de Jésus-Christ ?

Dieu fit connaitre saint Jean-Baptiste dès sa naissance comme le précurseur de Jésus-Christ par divers miracles et principalement par celui-ci : son père Zacharie, qui avait perdu la parole, la recouvra subitement pour chanter le pieux cantique *Benedíctus Dóminus Deus Israël,* dans lequel il remerciait Dieu d’avoir accompli la promesse faite à Abraham d’envoyer le Sauveur, et il se réjouissait de ce que son fils en serait le précurseur.

Comment se passa la vie de saint Jean-Baptiste ?

Saint Jean-Baptiste, dès sa jeunesse, se retira dans le désert où il passa la plus grande partie de sa vie et unit constamment à l’innocence des mœurs une pénitence austère.

Comment mourut saint Jean-Baptiste ?

Saint Jean-Baptiste fut décapité par ordre d’Hérode Antipas à cause de la sainte liberté avec laquelle il avait repris ce prince de sa vie scandaleuse.

Que devons-nous imiter en saint Jean-Baptiste ?

Nous devons imiter en saint Jean-Baptiste : 1° l’amour de la retraite, de l’humilité et de la mortification ; 2° le zèle pour faire connaitre et aimer Jésus-Christ ; 3° la fidélité envers Dieu, qui met avant les considérations humaines la gloire divine et le salut du prochain.

#### CHAPITRE VIII De la fête de saint Joseph, époux de la Très Sainte Vierge, Patron de l’Église

Pourquoi l’Église célèbre-t-elle avec une solennité spéciale la fête de saint Joseph ?

L’Église célèbre avec une solennité spéciale la fête de saint Joseph parce qu’il a été un des plus grands saints, l’époux de la Vierge Marie, le père putatif de Jésus-Christ et qu’il a été proclamé le Patron de l’Église.

Que signifient ces mots : Joseph fut le père putatif de Jésus-Christ ?

Ces mots : *Joseph fut le père putatif de Jésus-Christ,* signifient qu’il était regardé communément comme le père de Jésus-Christ, car il accomplissait à son égard tous les devoirs d’un père.

Où demeurait ordinairement saint Joseph ?

Saint Joseph demeurait ordinairement à Nazareth, petite ville de la Galilée.

Quelle était la profession de saint Joseph ?

Saint Joseph, bien qu’il fût de la famille royale de David, était pauvre et réduit à gagner sa vie par le travail de ses mains.

Que nous enseigne la pauvreté de la famille de Jésus-Christ ?

La pauvreté de la famille de Jésus-Christ nous enseigne à détacher notre cœur des richesses et à souffrir volontiers la pauvreté si Dieu nous veut dans cet état.

À quelle gloire croyons-nous que Dieu ait élevé saint Joseph dans le ciel ?

Nous croyons que Dieu a élevé saint Joseph à un très haut degré de gloire, tant ont été éminentes sa dignité et sa sainteté sur la terre.

Quelle est la protection de saint Joseph pour ceux qui lui sont dévots ?

La protection de saint Joseph envers ceux qui lui sont dévots est très puissante, car il n’est pas croyable que Jésus-Christ veuille refuser la moindre grâce à un saint auquel il a voulu sur la terre être soumis.

Quelle grâce spéciale devons-nous espérer de l’intercession de saint Joseph ?

La grâce spéciale que nous devons espérer de l’intercession de saint Joseph est celle d’une bonne mort, parce qu’il eut lui-même le bonheur de mourir entre les bras de Jésus et de Marie.

Que devons-nous faire pour mériter la protection de saint Joseph ?

Pour mériter la protection de saint Joseph nous devons l’invoquer souvent et l’imiter dans ses vertus, et surtout dans son humilité et dans la parfaite résignation à la volonté divine qui fut toujours la règle de ses actions.

#### CHAPITRE IX Des fêtes des saints Apôtres et en particulier des saints Pierre et Paul

Que furent les Apôtres ?

Les Apôtres furent les disciples de Jésus-Christ, choisis par lui-même pour être les témoins de sa prédication et de ses miracles, les dépositaires de sa doctrine, investis de son autorité, et chargés d’annoncer l’Évangile à toutes les nations.

Quel fut le fruit de la prédication des Apôtres ?

Le fruit de la prédication des Apôtres fut la destruction de l’idolâtrie et l’établissement de la religion chrétienne.

Par quels moyens les Apôtres ont-ils amené les nations à embrasser la religion chrétienne ?

Les Apôtres ont amené les nations à embrasser la religion chrétienne en confirmant la divinité de la doctrine qu’ils prêchaient par la force des miracles, par la sainteté de la vie et, finalement, par la constance dans les tourments et le don même de leur vie pour elle.

Pourquoi célèbre-t-on avec une plus grande solennité la fête des saints Pierre et Paul ?

On célèbre avec une plus grande solennité la fête des saints Pierre et Paul, parce qu’ils sont les princes des Apôtres.

Pourquoi les saints Pierre et Paul sont-ils appelés les princes des Apôtres ?

Les saints Pierre et Paul sont appelés les princes des Apôtres parce que saint Pierre a été spécialement choisi par Jésus-Christ comme chef des Apôtres et de toute l’Église, et que saint Paul a travaillé plus que tous les autres à la prédication de l’Évangile et à la conversion des gentils.

Où saint Pierre eut-il son siège ?

Saint Pierre eut d’abord son siège à Antioche ; il le transporta ensuite et le fixa à Rome, alors capitale de l’Empire romain, et c’est à Rome qu’il termina les longs et pénibles travaux de son apostolat par un glorieux martyre.

Que résulte-t-il de ce fait que saint Pierre ait fixé son siège à Rome et qu’il y ait fini ses jours ?

De ce fait que saint Pierre fixa son siège à Rome et qu’il y finit ses jours, il résulte que nous devons reconnaitre le Pontife Romain comme le vrai successeur de saint Pierre et le chef de toute l’Église, lui prêter une obéissance sincère et tenir comme dogmes de foi les doctrines qu’il définit comme Pasteur et Maitre de tous les chrétiens.

Qu’était saint Paul avant sa conversion ?

Saint Paul, avant sa conversion, était un docte pharisien et un persécuteur du nom de Jésus.

Comment saint Paul fut-il appelé à l’apostolat ?

Saint Paul fut appelé à l’apostolat sur le chemin de Damas, où Jésus-Christ glorieux lui apparut, et de persécuteur de l’Église fit de lui un très ardent prédicateur de l’Évangile.

Pourquoi Jésus-Christ a-t-il voulu convertir saint Paul par un si grand miracle ?

Jésus-Christ voulut convertir saint Paul par un si grand miracle pour montrer en lui la puissance et l’efficacité de sa grâce qui peut changer les cœurs les plus endurcis et pour rendre son témoignage plus croyable.

Pourquoi les saints Apôtres Pierre et Paul sont-ils fêtés le même jour ?

Les saints Apôtres Pierre et Paul sont fêtés le même jour parce que tous deux, après avoir sanctifié Rome par leur présence et leur prédication, y subirent le martyre et en devinrent les glorieux protecteurs.

Que devons-nous apprendre des saints Apôtres ?

Nous devons apprendre des saints Apôtres : 1° à régler les actions de notre vie par les maximes de l’Évangile ; 2° à instruire avec un saint zèle et avec constance dans la doctrine de Jésus-Christ ceux qui en ont besoin ; 3° à souffrir volontiers quelque chose pour l’amour de son nom.

Que devons-nous faire aux fêtes des Apôtres ?

Aux fêtes des Apôtres nous devons : 1° remercier le Seigneur de nous avoir appelés à la Foi par leur moyen ; 2° lui demander de la conserver sans tache par leur intercession ; 3° le prier de protéger l’Église contre ses ennemis et de lui donner des pasteurs qui soient de dignes successeurs des saints Apôtres.

#### CHAPITRE X De la fête de tous les Saints

Quelle fête célèbre-t-on le premier jour de novembre ?

Le premier jour de novembre on célèbre la fête de tous les Saints.

Pourquoi l’Église a-t-elle institué la fête de tous les Saints ?

L’Église a institué la fête de tous les Saints :

1° pour louer et remercier le Seigneur d’avoir sanctifié ses serviteurs sur la terre et de les avoir couronnés de gloire dans le ciel ;

2° pour honorer en ce jour même les Saints qui n’ont pas une fête particulière dans l’année ;

3° pour nous procurer de plus grandes grâces par la multiplication des intercesseurs ;

4° pour réparer en ce jour les manquements que nous avons commis au cours de l’année dans les fêtes particulières des Saints ;

5° pour nous exciter davantage à la vertu par les exemples de tant de Saints de tout âge, de toute condition et de tout sexe, et par le souvenir des récompenses dont ils jouissent dans le ciel.

Qu’est-ce qui doit nous animer à imiter les Saints ?

Nous devons nous animer à imiter les Saints en considérant qu’ils étaient faibles et fragiles comme nous et sujets aux mêmes passions ; que, fortifiés par la grâce divine, ils se sont faits saints par des moyens dont nous pouvons user nous-mêmes ; et que par les mérites de Jésus-Christ, nous est promise à nous aussi la même gloire dont ils jouissent maintenant dans le Paradis.

Pourquoi célèbre-t-on la fête de tous les Saints avec solennité ?

On célèbre la fête de tous les Saints avec une grande solennité parce qu’elle embrasse toutes les autres fêtes qui, dans l’année, se célèbrent en l’honneur des Saints, et qu’elle est la figure de la fête éternelle du ciel.

Que devons-nous faire pour célébrer dignement la fête de la Toussaint ?

Pour célébrer dignement la fête de la Toussaint nous devons : 1° louer et glorifier le Seigneur pour les grâces qu’il a faites à ses serviteurs, et le prier de vouloir bien nous les accorder à nous-mêmes ; 2° honorer tous les Saints comme les amis de Dieu et invoquer avec plus de confiance leur protection ; 3° nous proposer d’imiter leur exemple pour être un jour associés à leur gloire.

#### CHAPITRE XI De la commémoration des fidèles défunts

Pourquoi, après la fête de tous les Saints l’Église fait-elle la commémoration de tous les fidèles défunts ?

Après la fête de tous les Saints, l’Église fait la commémoration de tous les fidèles défunts qui sont en purgatoire, parce qu’il est convenable que l’Église militante, après avoir honoré et invoqué dans une fête générale et solennelle le patronage de l’Église triomphante, vienne au secours de l’Église souffrante par un suffrage général et solennel.

Comment pouvons-nous venir au secours des âmes des fidèles défunts ?

Nous pouvons venir au secours des âmes des fidèles défunts par les prières, les aumônes et toutes les autres bonnes œuvres, mais surtout par le saint sacrifice de la Messe.

Dans l’esprit de l’Église, pour quelles âmes devons-nous appliquer nos suffrages le jour de la commémoration des fidèles défunts ?

Au jour de la Commémoration des fidèles défunts, nous devons appliquer nos suffrages non seulement pour les âmes de nos parents, amis et bienfaiteurs, mais aussi pour toutes les autres qui se trouvent en purgatoire.

Quel fruit devons-nous retirer de la commémoration de tous les fidèles défunts ?

De la commémoration de tous les fidèles défunts nous devons retirer ce fruit : 1° penser que nous aussi nous devrons mourir bientôt et nous présenter au tribunal de Dieu pour lui rendre compte de toute notre vie ; 2° concevoir une grande horreur pour le péché en considérant avec quelle rigueur Dieu le punit dans l’autre vie, et satisfaire en celle-ci à sa justice pour les péchés commis, par les œuvres de pénitence.

#### CHAPITRE XII De la fête des saints Patrons ou Protecteurs

Quels Saints appelons-nous spécialement nos patrons ou protecteurs ?

Nous appelons spécialement nos *patrons* ou *protecteurs* les Saints dont nous portons le nom, les titulaires des paroisses, les patrons du diocèse ou du lieu, ou de l’État où nous habitons ou du métier que nous professons.

Comment devons-nous honorer nos saints patrons ?

Nous devons honorer nos saints Patrons en célébrant saintement leurs fêtes, en les invoquant dans nos besoins et en les imitant.

Que devons-nous faire pour bien célébrer les fêtes de nos saints Patrons ?

Pour bien célébrer les fêtes de nos saints Patrons, nous devons nous abstenir de tout divertissement illicite et nous appliquer aux œuvres de piété et de religion.

Quelles œuvres spéciales de piété devons-nous pratiquer aux fêtes des saints Patrons ?

Aux fêtes des saints Patrons nous devons nous approcher avec une grande dévotion et une grande pureté des sacrements et assister aux offices.

## PETITE HISTOIRE DE LA RELIGION

###### Principes et Notions fondamentales.

1. Dans son infinie sagesse, Dieu avait donné pour fin dernière à toutes les choses créées par lui de procurer sa gloire en manifestant ses divines perfections. Aussi l’homme, dans le monde visible principalement, devait favoriser et réaliser cette fin, selon sa nature raisonnable, par les actes libres de sa volonté, c’est-à-dire en connaissant Dieu, en l’aimant et le servant et en obtenant de Lui la récompense que le Créateur lui aurait ensuite donnée. Ce lien moral, cette loi universelle par laquelle l’homme se trouve par nature lié à Dieu est ce qu’on appelle la *religion naturelle.*

2. Mais dans sa bonté, Dieu a voulu préparer à l’homme une récompense bien plus grande et plus élevée qu’il ne pourrait jamais imaginer ni désirer, car il a voulu l’associer à sa propre félicité. Il résulte de là que, pour une telle fin, la religion naturelle ne pouvait plus suffire et qu’il a fallu que Dieu instruisît l’homme de ses devoirs religieux. On comprend donc que dès l’origine la religion dut être révélée, c’est-à-dire découverte, enseignée par Dieu à l’homme.

3. De fait, Dieu révéla la religion à Adam et aux premiers Patriarches qui se succédaient et, au cours de leur très longue vie, pouvaient facilement transmettre aux plus jeunes les enseignements reçus : jusqu’au jour où Dieu se fut formé un peuple qui conserva cette religion primitive jusqu’à la venue du Sauveur Jésus-Christ, le Verbe de Dieu incarné. Jésus ne la détruisit pas, mais il la compléta, la perfectionna et en confia la garde à l’Église pour tous les siècles.

Voilà ce que prouve l’histoire de la religion qui se confond, peut-on dire, avec l’histoire de l’humanité. Il est clair, par suite, que tout ce qui porte le nom de *religions,* en dehors de l’unique religion véritable révélée de Dieu, ce sont inventions des hommes et déviations de la Vérité, dont quelques-unes conservent certains lambeaux mais unis à beaucoup de mensonges et d’absurdités.

4. Quant aux *sectes,* ou Églises en *rupture* avec la sainte Église catholique, apostolique et romaine, elles furent toujours constituées ou par des hommes présomptueux qui abandonnèrent le sentiment de l’Église universelle pour s’attacher volontairement et obstinément à quelque erreur émise contre la foi par eux ou par un autre, — et ce sont les *hérétiques ;* — ou par des hommes orgueilleux et avides de domination qui, se croyant plus éclairés que la sainte Église, entrainèrent une partie de ses fils à déchirer, contre la parole du Christ, l’unité catholique, se séparant du Pape et de l’Épiscopat en communion avec lui, — et ce sont les *schismatiques.*

Au contraire, le fidèle chrétien catholique qui incline sa raison devant la parole de Dieu que lui prêchent au nom de l’Église les pasteurs légitimes, et qui accomplit fidèlement la sainte loi divine, marche sûrement dans le chemin qui le conduit à sa fin dernière et, plus il s’instruit dans la religion, mieux il comprend à quel point notre sainte foi est raisonnable.

5. Tel fut donc exactement le mode établi par Dieu pour la transmission perpétuelle de sa religion : la communication continue des générations entre elles, les anciens enseignant la vérité à leurs fils qui la transmettent de même à leurs descendants. Et cela devait durer même après que, au cours du temps, une partie de la loi divine fut, par la volonté de Dieu, consignée dans des Livres par des écrivains inspirés de lui.

Ces livres écrits sous l’inspiration divine s’appellent *Sainte Écriture, Livres Saints* ou *Sainte Bible.* On appelle livres de l’Ancien Testament ceux qui furent écrits avant la venue de Jésus-Christ, et ceux qui furent écrits après sont appelés livres du Nouveau Testament.

6. Ici, le mot *Testament* veut dire *Alliance, Pacte* fait par Dieu avec les hommes : de les sauver par le moyen d’un Rédempteur qu’il leur promet, à condition qu’ils prêtent foi à ses paroles et obéissance à ses lois.

Le *Pacte ancien* fut conclu par Dieu, d’abord avec Adam et Noé, ensuite plus spécialement avec Abraham et sa descendance : il imposait la foi au Rédempteur à venir ou Messie, et l’observation de la loi donnée au commencement par Dieu, puis promulguée pour son peuple par l’intermédiaire de Moïse.

Le *Pacte nouveau,* après la venue de Jésus-Christ, notre Rédempteur et Sauveur, est conclu par Dieu avec tous ceux qui reçoivent le signe, la marque établie par lui, le Baptême, qui croient en lui et observent la loi que Jésus-Christ est venu perfectionner et compléter, la prêchant Lui même et l’enseignant de sa propre bouche aux Apôtres. — Ceux-ci, ayant reçu du divin Maitre l’ordre de prêcher partout le saint Évangile, le prêchèrent effectivement d’une façon orale avant qu’il ne fût écrit, comme il le fut ensuite par l’inspiration divine. Mais ni tous les Apôtres ni les seuls Apôtres n’écrivirent et, certainement, ni les uns ni les autres n’écrivirent tout ce qu’ils avaient vu et entendu.

7. D’après ce que nous disons ici et ce que nous avons indiqué au n° 5, on comprend la grande importance de la *Tradition divine* qui est la parole de Dieu, dite par Dieu lui-même, de vive voix, à ses premiers ministres, et venue de ceux-ci jusqu’à nous par une succession continue. Aussi est-ce justement sur elle comme sur le plus solide fondement qu’est appuyée notre foi.

8. Cette *Tradition divine,* en même temps que la *Sainte Écriture,* c’est-à-dire à la fois la parole de Dieu tout entière, qu’elle soit écrite ou transmise de vive voix, fut confiée par N. S. Jésus-Christ à un Dépositaire public, perpétuel, infaillible, c’est-à-dire à la sainte Église Catholique et Apostolique. Celle-ci se fondant précisément sur cette divine *Tradition,* s’appuyant sur l’autorité qu’elle a reçue de Dieu et se confiant à l’assistance et la direction du Saint-Esprit dont elle a la promesse, définit quels sont les livres qui contiennent la révélation divine, interprète les Écritures, en fixe le sens toutes les fois qu’il s’élève un doute à ce sujet, décide des choses qui regardent la foi et les mœurs et juge sans appel sur toutes les questions qui, en ces matières de suprême importance, peuvent en quelque façon égarer l’esprit et le cœur des fidèles croyants.

9. Remarquons enfin que ce jugement appartient à la partie d’élite de l’Église, appelée l’Église enseignante, formée à l’origine par les Apôtres, ensuite par leurs successeurs les Évêques, avec, à leur tête, le Pape, ou Pontife Romain, successeur de saint Pierre. — Le Souverain Pontife, doué par Jésus-Christ de l’*infaillibilité* même de l’Église, nécessaire pour conserver l’unité et la pureté de la doctrine chrétienne, quand il parle *ex cathedra*, c’est-à-dire comme *Pasteur et Docteur de tous les chrétiens,* peut, dans les choses de la foi et des mœurs, faire lui-même ces décrets et porter ces jugements, que nul ne peut rejeter sans errer dans la foi. Il peut toujours exercer sa suprême puissance en ce qui regarde même la discipline et le bon gouvernement de l’Église ; et tous les fidèles doivent obéir avec une sincère soumission d’esprit et de cœur.

C’est dans cette obéissance à la suprême autorité de l’Église et du Souverain Pontife, autorité qui nous propose les vérités de la foi, nous impose les lois de l’Église et nous commande tout ce qui est nécessaire à son bon gouvernement, c’est dans cette autorité que se trouve *la règle de notre foi.*

### PREMIÈRE PARTIE

Histoire abrégée de l’ancien testament

###### Création du monde.

10. Au commencement Dieu créa le ciel et la terre avec tout ce qu’ils renferment, et, bien qu’il eût pu accomplir en un instant ce grand ouvrage, il voulut y employer six périodes de temps que la *Sainte Écriture* appelle jours.

Le premier jour il dit : « *Que la lumière soit !*» Et la lumière fut. Le second jour, il fit le firmament ; le troisième jour, il sépara les eaux de la terre à laquelle il commanda de produire des herbes, des fleurs et toute sorte de fruits ; le quatrième, il fit le soleil, la lune et les étoiles ; le cinquième jour, il créa les poissons et les oiseaux ; le sixième, il créa tous les autres animaux, et, finalement, il créa l’homme.

Le septième jour, Dieu cessa de créer, et plus tard, il commanda au peuple hébreu, par le ministère de Moïse, que ce septième jour qu’il appela *sabbat,* c’est-à-dire repos, fut sanctifié et consacré à son service.

###### Création de l’homme et de la femme.

11. Dieu créa l’homme à son image et à sa ressemblance, et c’est ainsi qu’il le fit : il forma son corps avec de la terre, puis il souffla sur son visage, mettant en lui une âme immortelle.

Dieu donna au premier homme le nom d’Adam qui veut dire *formé de la terre,* et le plaça en un lieu plein de délices, appelé le *Paradis terrestre.*

12. Mais Adam était seul. Dieu, voulant lui donner une compagne, lui envoya un profond sommeil, et, tandis qu’il dormait, il lui enleva une côte avec laquelle il forma la femme, qu’il présenta à Adam. Celui-ci l’accueillit avec une affection reconnaissante et l’appela Ève, ce qui veut dire *vie,* parce qu’elle deviendrait la mère de tous les vivants.

###### Les Anges.

13. Avant l’homme, qui est la créature la plus parfaite de tout le monde sensible, Dieu avait créé une multitude infinie d’autres êtres d’une nature plus élevée que l’homme, appelés *Anges.*

14. Les Anges, sans aucune forme ni figure sensible, parce qu’ils sont de purs esprits créés pour subsister sans être unis à un corps, avaient été eux aussi créés par Dieu à son image, capables de le connaitre et de l’aimer, et libres de faire le bien et le mal.

l5. Au temps de l’épreuve, un très grand nombre de ces esprits restèrent fidèles à Dieu, mais beaucoup d’autres péchèrent. Leur péché fut un péché d’orgueil, car ils voulurent être semblables à Dieu et ne pas dépendre de lui.

16. Les esprits fidèles, appelés *Bons Anges* ou *Esprits célestes,* ou simplement *Anges,* furent récompensés du bonheur éternel dans le paradis.

17. Les esprits infidèles appelés *Diables* ou *Démons,* avec leur chef nommé *Lucifer* ou *Satan,* furent chassés du paradis et condamnés à l’enfer pour toute l’éternité.

###### Péché d’Adam et Ève et leur châtiment.

18. Dieu avait créé Adam et Ève dans un état parfait d’innocence, de grâce et de félicité, donc exempts de la mort et de toutes les misères de l’âme et du corps.

19. Il leur avait permis de manger de tous les fruits du paradis terrestre, et leur avait seulement défendu de toucher à ceux d’un arbre placé au milieu du paradis£[[27]](#footnote-27) et que la Sainte Écriture appelle 1’« arbre de la science du bien et du mal ». Il fut ainsi nommé parce que par lui, en vertu de leur obéissance, Adam et Ève auraient eu le *bien,* c’est-à-dire une augmentation de grâce et de félicité, ou en punition de leur désobéissance ils seraient tombés de leur perfection, eux et leurs descendants, et auraient fait l’expérience du *mal* tant spirituel que corporel.

Dieu voulait qu’Adam et Ève, dans l’hommage de cette obéissance, le reconnussent pour leur Seigneur et Maitre.

Le démon, envieux de leur bonheur, tenta Ève. Sous la forme d’un serpent il lui parla et lui conseilla d’enfreindre le commandement reçu. Ève cueillit du fruit défendu, en gouta, engagea Adam à en gouter lui aussi, et tous les deux péchèrent.

20. Ce péché produisit pour eux et pour tout le genre humain le plus désastreux effet.

Adam et Ève perdirent la grâce sanctifiante, l’amitié de Dieu et le droit au paradis ; ils devinrent esclaves du démon et dignes de l’enfer. Le Seigneur prononça contre eux la sentence de mort ; il les bannit de ce lieu de délices et les condamna à gagner leur pain à la sueur de leur front au milieu de souffrances et de fatigues innombrables.

21. Le péché d’Adam passa à tous ses descendants excepté la Très Sainte Vierge : c’est celui avec lequel nous naissons et qu’on a appelé *péché originel.*

22. Le péché originel souille notre âme dès le premier instant de notre existence, nous rend ennemis de Dieu, esclaves du démon, exclus pour toujours du paradis, sujets à la mort et à toutes les autres misères.

###### Promesse d’un Rédempteur.

23. Dieu, pourtant, n’abandonna pas Adam et sa descendance à une fin si malheureuse. Dans son infinie miséricorde, il lui promit aussitôt un *Sauveur* (le *Messie*) qui viendrait délivrer le genre humain de l’esclavage du démon et du péché et lui mériter le paradis. Dans la suite Dieu répéta beaucoup d’autres fois cette promesse aux Patriarches et au peuple hébreu par la bouche des Prophètes.

###### Les fils d’Adam et les Patriarches.

24. Adam et Ève, après avoir été chassés du paradis terrestre, eurent deux fils à qui ils donnèrent les noms de *Caïn* et *Abel.* Quand ils eurent grandi, Caïn se livra à l’agriculture et Abel à la garde des troupeaux. Dieu témoigna qu’il agréait les sacrifices d’Abel qui, pieux et innocent, lui offrait le meilleur de son troupeau, et qu’il dédaignait ceux de Caïn, qui lui offrait les fruits de la terre. Celui-ci, plein de colère et d’envie contre son frère, le conduisit avec lui à l’écart dans les champs, se jeta sur lui et le tua.

25. Pour consoler Adam et Ève de la mort d’Abel, Dieu leur donna un autre fils qu’ils appelèrent *Seth* et qui fut bon et craignant Dieu.

Adam, durant sa longue vie de 930 ans, eut encore beaucoup d’autres fils et filles qui, se multipliant, peuplèrent peu à peu la terre.

26. Parmi les descendants de Seth et des autres fils d’Adam, les vieillards, pères d’une nombreuse descendance, restaient à la tête des tribus formées des familles de leurs fils et petits-fils ; ils en étaient les chefs, les juges, les prêtres. — L’Histoire les honore du nom vénérable de *Patriarches.* — La Providence leur accordait une très longue vie afin qu’ils enseignassent à leur postérité la religion *révélée* et que, veillant sur la tradition fidèle des divines promesses, ils perpétuassent la foi au Messie à venir.

###### Le Déluge.

27. Au cours des siècles, les descendants d’Adam se pervertirent et toute la terre fut pleine de vices et de corruption.

Dieu, devant tous ces crimes, menaça d’abord, puis il punit le genre humain par un déluge universel. Il fit pleuvoir pendant quarante jours et quarante nuits, jusqu’à ce que les plus hautes montagnes fussent couvertes d’eau.

Tous les hommes moururent noyés ; il n’y eut de sauvés que Noé et sa famille.

28. Noé, sur l’ordre de Dieu, cent ans avant le déluge, avait commencé à fabriquer une arche, c’est-à-dire une espèce de navire, où il était ensuite entré avec sa femme, ses fils — *Sem, Cham* et *Japhet* —, leurs trois femmes et les animaux que Dieu lui avait indiqués.

###### La tour de Babel.

29. Les descendants de Noé se multiplièrent bien vite et arrivèrent à un si grand nombre que, ne pouvant plus rester ensemble, ils durent penser à se diviser. Mais, avant de se séparer, ils décidèrent de construire une tour si haute qu’elle montât jusqu’au ciel. L’œuvre avançait à grands pas quand Dieu, offensé de tant d’orgueil, descendit et confondit leurs langues au point que les fiers constructeurs, ne s’entendant plus entre eux, durent se séparer sans avoir accompli leur ambitieux dessein.

La tour porta le nom de *Babel,* ce qui veut dire confusion.

###### Commencement du peuple de Dieu.

30. Après le déluge, les hommes ne se conservèrent pas longtemps fidèles à Dieu, mais retombèrent bien vite dans leurs premières iniquités. Ils en arrivèrent même au point de perdre la connaissance du vrai Dieu et de se livrer à l’*idolâtrie,* c’est-à-dire à reconnaitre et adorer comme des divinités les choses créées.

31. C’est pourquoi Dieu, pour conserver la vraie religion sur la terre, choisit un peuple, le gouverna avec une providence spéciale, le préservant de la corruption générale.

###### L’alliance renouvelée avec Abraham.

32. Comme père et souche de son peuple, Dieu choisit un homme de la Chaldée, appelé *Abraham,* descendant des anciens Patriarches par la ligne d’Heber. Le peuple qui eut en lui son origine fut appelé le *Peuple Hébreu.*

Abraham s’était conservé juste au milieu de sa nation toute livrée au culte des idoles. Pour qu’il persévérât dans la justice. Dieu lui ordonna de sortir de son pays et de se transporter dans le pays de *Chanaan,* appelé aussi *Palestine,* lui promettant qu’il le ferait chef d’un grand peuple et que le Messie naitrait de sa descendance.

Comme confirmation de la parole de Dieu, Abraham eut de sa femme Sara, bien que déjà avancée en âge, un fils qu’il nomma *Isaac.*

33. Pour éprouver la fidélité et l’obéissance de son serviteur, Dieu lui ordonna de lui sacrifier ce fils unique qu’il aimait tant et sur lequel reposaient les promesses divines. Mais Abraham, sûr de ces promesses, ne chancela pas dans la foi, et, comme il est écrit dans la Sainte Écriture, « *il espéra contre l’espérance même* » ; il disposa tout ce qu’il fallait pour le sacrifice et l’aurait accompli, mais un ange retint sa main. Dieu, en récompense de sa fidélité, le bénit et lui annonça que de ce fils descendrait le Rédempteur du monde.

34. Isaac, arrivé à l’âge de 40 ans, épousa Rébecca, sa cousine, qui devint mère en même temps de deux fils, *Ésaü* et *Jacob.*

À Ésaü, comme premier-né, revenait la bénédiction paternelle ; mais le Seigneur disposa que, par la sollicitude de Rébecca, Isaac bénit Jacob, auquel, à bien vil prix, Ésaü avait déjà cédé son droit d’ainesse.

35. Alors Jacob, pour se soustraire à la colère d’Ésaü, dut fuir à Haran, chez son oncle Laban, qui lui donna pour épouses ses deux filles — *Lia* et *Rachel,* — et vingt ans après il revint chez lui très riche et avec une très nombreuse famille.

Sur le chemin du retour, avant qu’il se réconciliât avec son frère, il eut une vision dans laquelle son nom de Jacob fut changé en celui d’*Israël*.

36. Jacob fut père de douze fils ; les deux derniers, *Joseph* et *Benjamin,* étaient fils de Rachel.

Parmi les fils de Jacob, le plus sage et le plus vertueux était Joseph, et son père l’aimait plus que tous les autres. Aussi ses frères se prirent-ils à le haïr, et la haine les porta à comploter d’abord sa mort, puis à le vendre à des marchands ismaélites qui le conduisirent en Égypte et le revendirent à Putiphar, ministre du Pharaon.

###### Jacob et ses fils en Égypte.

37. En Égypte, Joseph s’attira tout de suite par sa vertu l’estime et l’affection de son maitre ; mais calomnié ensuite par sa maitresse, il fut jeté en prison. Il resta là deux ans, c’est-à-dire jusqu’au jour où, ayant interprété deux songes du Pharaon, ou roi d’Égypte, et prophétisé que sept années d’abondance seraient suivies de sept années de disette, il fut délivré et créé vice-roi d’Égypte.

Dans les années d’abondance, Joseph fit de grandes provisions, en sorte que, lorsque la famine commença à désoler la terre, l’Égypte regorgeait de vivres.

38. De tous les points on dut y accourir pour acheter du froment. Jacob fut aussi contraint d’y envoyer ses fils, qui, à première vue, ne reconnurent pas Joseph. Lui cependant les reconnut, et après s’être manifesté à eux, il les chargea d’amener en Égypte leur père et toute sa famille.

Jacob, désireux d’embrasser son fils chéri, y vint et le roi assigna pour séjour à lui et aux siens la terre de Gessen.

39. Après 17 ans de séjour en Égypte, Jacob, sentant venir la mort, réunit autour de lui ses douze fils ainsi que les deux fils de Joseph nommés *Éphraïm* et *Manassé* ; il leur recommanda de revenir dans la terre de Chanaan et de ne pas oublier ses restes en Égypte ; il les bénit ensuite chacun en particulier, et prédit à Juda que le sceptre ou la souveraine puissance ne sortirait pas de sa descendance jusqu’à la venue du Messie.

###### Esclavage des Hébreux en Égypte.

40. Les descendants de Jacob, appelés Hébreux ou Israélites, furent pendant quelque temps respectés et tolérés par les Égyptiens. Mais dans la suite, comme ils s’étaient multipliés au point de devenir un grand peuple, un autre Pharaon, qui régna plus tard, les écrasa sous le joug de la plus dure servitude et les condamna à jeter dans le Nil tous leurs enfants mâles aussitôt après leur naissance.

###### Délivrance des Hébreux par Moïse.

41. Sous l’horrible esclavage d’Égypte, le peuple hébreu aurait péri tout entier, et n’aurait pas revu la terre de Chanaan, si Dieu ne l’avait pas arraché miraculeusement des mains de ses barbares oppresseurs.

42. Un enfant hébreu du nom de Moïse avait été providentiellement sauvé des eaux par la fille même du Pharaon, et elle l’avait fait instruire et élever dans le palais de son père.

C’est de lui que Dieu se servit pour délivrer son peuple et accomplir à son égard les promesses faites à Abraham.

43. Quand Moïse fut devenu homme, Dieu lui commanda d’aller, en compagnie de son frère Aaron, trouver le Pharaon et de lui ordonner de laisser partir les Hébreux de l’Égypte. Le Pharaon s’y refusa. — Alors Moïse, pour vaincre son cœur endurci, s’arma d’une verge et frappa l’Égypte de dix châtiments prodigieux et terribles qu’on appela les *Plaies d’Égypte* et dont le dernier fut qu’à minuit, un Ange, commençant par le fils du roi, tua tous les premiers-nés des Égyptiens tant des hommes que des animaux.

44. Dans la nuit où se produisit ce massacre, les Hébreux, sur l’ordre de Dieu, célébrèrent pour la première fois la fête de la *Pâque,* qui veut dire *passage du Seigneur.* Tel fut le rite que Dieu leur prescrivit : chaque famille dut tuer un agneau sans tache et marquer avec son sang la porte de la maison, ce qui devait la faire épargner au passage de l’Ange ; on en devait faire rôtir les chairs et les manger en habit de voyage et le bâton à la main comme des gens prêts à partir.

Cet agneau était la figure de l’Agneau immaculé Jésus qui, par son sang, sauverait de la mort éternelle tous les hommes.

45. Le Pharaon et tous les Égyptiens, à la vue de leurs fils morts, conjurèrent, sans attendre davantage, les Hébreux de se mettre en route et leur donnèrent tout l’or et l’argent et toutes les autres choses qu’ils demandèrent.

Les Hébreux partirent, et, trois jours après, ils se trouvèrent aux bords de la mer Rouge.

###### Passage de la mer Rouge.

46. Le Pharaon se repentit bien vite d’avoir laissé aller les Hébreux. Aussitôt il se mit à leur poursuite avec son armée et les atteignit près de la mer.

À la vue des Égyptiens, le peuple fut saisi de crainte ; mais Moïse le rassura, puis il étendit sa verge au-dessus de la mer : les eaux d’une rive à l’autre se partagèrent jusqu’au fond, laissant un long chemin aux Hébreux qui passèrent à pied sec.

47. Obstiné dans sa perversité, le Pharaon s’engagea lui aussi dans ce chemin : mais à peine y fut-il que les eaux se rejoignirent : hommes et chevaux, tout fut noyé.

###### Les Hébreux dans le désert.

48. Après avoir passé la mer Rouge, les Hébreux entrèrent dans le désert et ils auraient pu en très peu de temps arriver à la *terre promise,* la Palestine, s’ils eussent obéi à la loi de Dieu et aux commandements de leur conducteur Moïse. Mais ils prévariquèrent et se révoltèrent plusieurs fois, et Dieu les retint 40 ans dans le désert, y laissant périr tous ceux qui étaient sortis d’Égypte, à l’exception de deux seulement : *Caleb* et *Josué.*

Pendant tout ce temps, Dieu pourvut à leur nourriture par une espèce de gelée blanche à grains très menus, appelée *manne,* qui toutes les nuits couvrait la terre et qu’on recueillait le matin. Mais dans la nuit qui précédait le sabbat, jour de repos pour les Hébreux, la manne ne tombait pas : aussi en cueillait-on le double le matin du vendredi. — Quant à la boisson, Dieu y pourvoyait avec l’eau qui souvent jaillit miraculeusement du rocher frappé par la verge d’Aaron.

Une grande nuée, qui pendant le jour les défendait des rayons du soleil et pendant la nuit se changeait en colonne de feu, les illuminait et leur montrait leur route, les accompagna pendant tout ce voyage.

###### Les dix commandements de la loi de Dieu.

49. Le troisième mois après la sortie d’Égypte, les Hébreux arrivèrent au pied du mont Sinaï. Ce fut là qu’au milieu des éclairs et du tonnerre Dieu parla et promulgua sa loi en dix commandements écrits sur deux tables de pierre, qu’il remit à Moïse sur le sommet de la montagne.

50. Mais quand, après quarante jours d’entretien avec le Seigneur, Moïse en descendit, il trouva le peuple qui, tombé dans l’idolâtrie, adorait un veau d’or. Emporté d’une sainte colère devant tant d’ingratitude et d’impiété, il brisa les tables de la loi, réduisit le veau d’or en poussière et punit de mort les principaux instigateurs de ce grave péché.

Remonté ensuite sur la montagne, il implora le pardon du Seigneur, reçut d’autres tables de la loi, et, quand il descendit, le peuple fut émerveillé de voir qu’il avait au front deux rayons de lumière qui rendaient sa face resplendissante et glorieuse.

###### Le Tabernacle et l’Arche.

51. C’est là au pied du Sinaï que, sur l’ordre et selon les prescriptions de Dieu, Moïse construisit le *Tabernacle* et l’*Arche.*

Le Tabernacle était une grande tente qu’on dressait, en guise de temple, au milieu des campements quand les Hébreux s’arrêtaient.

L’Arche était un coffre de bois très précieux, couvert au dedans et au dehors d’un or très pur, où furent mises dans la suite les tables de la loi, une mesure de manne et la verge fleurie d’Aaron.

52. Bien souvent au désert les Hébreux, murmurant contre Moïse et contre le Seigneur, s’attirèrent de graves châtiments. Un des plus remarquables fut la venue de serpents venimeux dont les morsures firent périr beaucoup de monde ; mais beaucoup, s’étant repentis, furent guéris en regardant un serpent d’airain qui, élevé par Moïse au haut d’une perche, était une image de la croix. La vertu de cet emblème était le symbole de la vertu qu’aurait la sainte Croix de guérir les plaies du péché.

###### Josué et l’entrée dans la terre promise.

53. Après les avoir retenus pendant 40 ans dans le désert, Dieu introduisit les Hébreux dans la terre promise.

Moïse la vit de loin, mais il n’y entra pas : Josué lui succéda dans le gouvernement du peuple.

54. Précédés de l’Arche, ils passèrent le fleuve du Jourdain dont les eaux s’étaient arrêtées pour laisser un libre passage dans le lit du fleuve ; ils prirent la ville de Jéricho, subjuguèrent dans la terre de Chanaan tous les peuples qui l’habitaient et la partagèrent en douze parties, autant qu’il y avait de tribus. Ainsi Dieu se servit de son peuple pour châtier les crimes très graves de ces nations.

Ces tribus prirent le nom de Ruben, Siméon, Lévi, Juda, Issachar, Zabulon, Dan, Nephtali, Gad, Aser, Benjamin, fils de Jacob, et d’Éphraïm et Manassé, fils de Joseph. Mais la tribu de Lévi n’eut pas de territoire : Dieu, qui l’appelait à l’office sacerdotal, voulut lui tenir lieu lui-même de part et d’héritage. De la tribu de Juda, ainsi que l’avait prophétisé Jacob mourant, naquit plus tard le Rédempteur du monde.

###### Job.

55. En ce temps-là vivait en Idumée un prince très riche et juste, appelé Job, qui craignait Dieu et se gardait de mal faire. Le Seigneur, voulant faire de lui un modèle de patience dans les misères les plus grandes de la vie, permit que Satan le tentât par des tribulations inouïes. En peu de jours ses immenses possessions lui furent enlevées, la mort le priva de sa nombreuse famille, et lui-même fut frappé dans tout son corps d’un ulcère affreux. Job, abattu par tant de disgrâces, ne pécha pas par impatience. Il se jeta la face contre terre et dit : « Le Seigneur m’avait donné, le Seigneur m’a enlevé, que son saint Nom soit béni. » Dieu, en récompense de sa résignation, le bénit, et, lui rendant la santé, il lui donna plus de prospérité qu’auparavant.

Tout cela est lumineusement décrit dans un des livres saints intitulé *Job.*

###### Les Hébreux sous les Juges.

56. Les Hébreux, s’étant rendus maitres de la Palestine sous la conduite de Josué, ne l’abandonnèrent plus, gouvernés selon la loi de Moïse, soit par les *anciens* du peuple, soit par les *juges,* soit, plus tard, par les *rois.*

*Les Juges* furent des personnes (parmi lesquelles deux femmes, *Débora* et *Jahel*), suscitées et choisies de temps en temps par Dieu pour délivrer les Hébreux, chaque fois qu’en châtiment de leurs péchés ils étaient tombés sous la domination de leurs ennemis.

57. Les deux juges les plus remarquables furent *Samson* et *Samuel.*

Samson, doué d’une force extraordinaire et merveilleuse, harcela et molesta pendant de longues années les Philistins, puissants ennemis de Dieu.

Trahi et ayant perdu sa force prodigieuse, il en employa les derniers restes à faire crouler un temple de ses ennemis sous lequel il fut enseveli avec beaucoup d’entre eux.

Samuel, le dernier des juges, après une défaite des Philistins, rassembla par l’ordre de Dieu le peuple qui, en tumulte, réclamait un roi, et, en sa présence, il élut et consacra Saül, de la tribu de Benjamin, comme premier roi du peuple hébreu.

###### Les Hébreux sous les rois.

58. Saül régna longtemps, mais deux ans après son avènement il commit une désobéissance très grave envers Dieu qui le rejeta, et fit oindre et consacrer roi un jeune homme du nom de *David,* de la tribu de Juda. Celui-ci se rendit bientôt célèbre en tuant en combat singulier un géant philistin nommé *Goliath* qui insultait le peuple de Dieu rangé en bataille.

59. Saül, battu par les Philistins, se donna la mort. Alors monta sur le trône David qui régna sur le peuple de Dieu pendant 40 ans. Il finit de conquérir toute la Palestine, écrasant les infidèles qui y restaient encore, se rendit maitre en particulier de la ville de Jérusalem qu’il choisit pour sa résidence et dont il fit la capitale du royaume.

60. À David succéda son fils *Salomon*, qui fut l’homme le plus sage qui ait jamais existé. Il édifia le temple de Jérusalem et eut un règne long et glorieux. Mais dans les dernières années de sa vie, par les ruses insidieuses de femmes étrangères, il tomba dans l’idolâtrie et on a des craintes sur son salut éternel.

###### Partage du royaume.

61. Au roi Salomon succéda son fils *Roboam.* N’ayant pas voulu alléger le poids très lourd des tributs imposés par son père, il vit dix tribus se révolter et prendre pour roi le chef des conjurés *Jéroboam.* Il ne lui resta que deux tribus, celles de Juda et de Benjamin. Le peuple hébreu se trouva ainsi divisé en deux royaumes, le royaume d’Israël et le royaume de Juda. Ces deux royaumes ne se réunirent plus et chacun eut ses vicissitudes particulières.

###### Royaume d’Israël et sa destruction.

62. Les rois d’Israël, au nombre de 19, tous pervers et livrés à l’idolâtrie où ils entrainèrent la plus grande partie du peuple des dix tribus, gouvernèrent pendant 254 ans. À la fin, en punition de tant d’énormes crimes, le peuple fut en partie dispersé, en partie emmené en captivité en Assyrie par Salmanasar, roi des Assyriens. Et le royaume d’Israël tomba pour ne jamais plus se relever (722 avant J.-C.).

On envoya pour repeupler le pays des colonies de gentils, auxquels s’unirent dans la suite quelques Israélites revenus d’Assyrie et de mauvais Juifs, et à eux tous ils formèrent un peuple appelé les *Samaritains,* ennemi acharné de la nation juive.

Parmi les Israélites conduits en esclavage à Ninive, capitale de l’Assyrie, il y eut *Tobie,* homme très saint dont il nous est resté dans les Livres saints l’histoire particulière, bien propre à faire hautement apprécier la sainte crainte de Dieu et les dispositions de sa Providence.

###### Royaume de Juda et captivité de Babylone.

63. Les rois de Juda, au nombre de 20, dont quelques-uns furent pieux et bons, mais d’autres aussi criminels, régnèrent en tout 388 ans.

64. C’est au temps de Manassé, un des derniers rois de Juda, qu’arriva ce qui est écrit au livre qui a reçu de son héroïne le nom de *Judith ;* elle tua Holopherne, général en chef du roi d’Assyrie de l’époque, et délivra la ville de Béthulie et toute la Judée.

Plus tard, un autre roi d’Assyrie, nommé *Nabuchodonosor,* mit fin au royaume de Juda ; il s’empara de Jérusalem et la détruisit ainsi que le temple de Salomon jusqu’aux fondements ; il fit prisonnier le dernier roi Sédécias, lui creva les yeux et emmena le peuple en captivité à Babylone.

###### Daniel.

65. C’est pendant la captivité de Babylone que vécut le prophète *Daniel.* Choisi avec d’autres jeunes gens hébreux pour être formé et attaché ensuite au service personnel du roi, il s’acquit par sa vertu l’estime et l’affection de Nabuchodonosor, surtout quand il lui eut rappelé et interprété un songe qu’il avait eu et ensuite oublié.

Bien qu’aimé du roi, Daniel ne fut pas à l’abri des persécutions de ses ennemis, qui, l’accusant de désobéir aux ordres souverains en adorant son Dieu, réussirent à le faire jeter dans une fosse pleine de lions, d’où il sortit miraculeusement sain et sauf.

###### Fin de la captivité de Babylone et retour des Hébreux en Judée.

66. La captivité de Babylone dura 70 ans, après lesquels Cyrus rendit aux Juifs leur liberté. Reconduits dans leur patrie par *Zorobabel* (538 avant J.-C.), ils reconstruisirent Jérusalem et le temple, encouragés dans leur œuvre sainte par Néhémie, ministre du roi, et par le prophète Aggée.

67. Tous ne revinrent pas dans leur patrie. Au nombre de ceux qui restèrent sur la terre étrangère se trouva, par une disposition providentielle, *Esther.* Choisie comme épouse par le roi Assuérus, elle sauva son peuple de la destruction à laquelle le roi l’avait condamné, à l’instigation de son ministre Aman qui haïssait *Mardochée,* oncle de la reine.

68. Revenus à la liberté, les Juifs furent dès lors plus fidèles au Seigneur, vivant dans l’observation de leurs lois et reconnaissant pour chef de la nation leur grand-prêtre, mais dans une certaine dépendance tantôt des rois de Perse, tantôt des rois de Syrie, tantôt des rois d’Égypte, selon la fortune des armes.

69. Parmi ces rois, certains laissèrent les Juifs en paix, d’autres au contraire les persécutèrent pour les amener à l’idolâtrie. Le plus cruel et le plus tyrannique fut *Antiochus Épiphane,* roi de Syrie, qui porta une loi en vertu de laquelle, sous peine de mort, tous ses sujets devaient embrasser la religion païenne. Alors beaucoup de Juifs consentirent à cette impiété, mais un plus grand nombre restèrent forts et se conservèrent fidèles à Dieu ; beaucoup d’autres enfin moururent d’un glorieux martyre. Ce fut le cas d’un saint vieillard nommé *Eléazar,* et de sept frères, nommés les *Macchabées,* avec leur mère.

###### Les Macchabées.

70. Il s’éleva alors quelques intrépides défenseurs de la religion et de l’indépendance de la patrie contre l’impie et cruel Antiochus. À leur tête se plaça un prêtre du nom de *Mathathias,* avec ses cinq fils, vertueux et intrépides comme lui. Il se retira, d’abord dans les montagnes, et ayant rassemblé autour de lui d’autres vaillants, il descendit et mit en déroute les oppresseurs.

71. *Judas,* surnommé *Macchabée,* fils de *Mathathias,* poursuivit la guerre commencée par son père, et, avec la faveur de Dieu et l’aide de ses frères, il fonda la courte dynastie dite des *Macchabées,* qui, pendant 128 ans, gouvernèrent la Judée comme pontifes et princes, puis aussi comme rois.

Ce grand capitaine, appelé dans les Saintes Écritures l’*homme très courageux,* donna un exemple insigne de la piété envers les défunts et affirma solennellement la foi au purgatoire, en ordonnant une grande collecte d’argent qu’il envoya à Jérusalem pour qu’on y offrît des dons et des sacrifices pour ceux qui étaient tombés dans la guerre sainte. Il fut béni du peuple pour ses nombreuses victoires et fut la terreur de ses ennemis. Mais à la fin, débordé par ceux-ci et n’étant pas soutenu par les siens, il mourut en héros, les armes à la main, l’an 161 avant l’ère chrétienne. À Judas Macchabée succédèrent l’un après l’autre ses deux frères *Jonathas* et *Simon,* puis le fils de celui-ci, *Jean Hyrcan,* qui eut un gouvernement sage, glorieux et heureux.

72. Mais les fils et les descendants dégénérèrent de la vertu des anciens et, divisés entre eux, ils s’engagèrent dans les luttes malheureuses avec de puissants voisins. Bientôt la Judée eut perdu ses forces et son prestige et peu à peu elle tomba sous la domination des Romains.

###### Les Romains et la fin du royaume de Juda.

73. Les Romains la rendirent d’abord tributaire, et peu après, ils lui imposèrent un roi de nation étrangère, *Hérode le Grand,* ainsi appelé pour quelques entreprises heureuses ; mais il ne mérite certainement pas ce nom devant l’histoire qui ne peut passer sous silence les basses manœuvres par lesquelles il acquit le pouvoir désiré, pouvoir qu’il employa ensuite à persécuter la personne adorable de Jésus-Christ Enfant. Heureux au dehors, il vécut et mourut très malheureux, fin ordinaire des persécuteurs.

Après lui régnèrent avec un pouvoir plus ou moins étendu trois de ses fils et deux petits-fils : mais leur gloire fut courte ; car leur royaume fut bientôt changé en une province de l’empire romain et un gouverneur fut envoyé pour l’administrer au nom de Rome.

###### Les Prophètes.

74. Dieu, pour maintenir son peuple dans l’observation de la loi ou l’y rappeler, et spécialement pour le préserver de l’idolâtrie vers laquelle il était fortement incliné, avait de tout temps suscité des hommes extraordinaires appelés *Prophètes* qui, sous son inspiration, annonçaient les évènements futurs.

75. Certains de ces Prophètes, comme *Élie* et *Élisée,* n’ont pas laissé d’écrits ; mais d’eux et de leurs actes la Sainte Écriture a gardé le souvenir.

D’autres, au nombre de seize, ont laissé leurs prophéties écrites et les livres Saints les ont conservées.

76. Quatre d’entre eux, *Jérémie, Daniel, Ézéchiel* et *Isaïe* sont appelés *grands Prophètes,* parce que leurs prophéties sont plus étendues ; les douze autres sont appelés *petits Prophètes,* pour la raison contraire.

77. La principale mission des Prophètes était d’entretenir bien vivant le souvenir de la promesse du Messie et de préparer sa reconnaissance. Ils annoncèrent de longs siècles auparavant le temps précis de sa venue, et donnèrent une telle description des circonstances de sa naissance, de sa vie, de sa passion et de sa mort qu’en lisant l’ensemble des prophéties, leurs auteurs nous apparaissent plutôt comme des historiens que comme des Prophètes.

###### Quelques prophéties relatives au Messie.

78. Voici quelques-unes des prophéties relatives au temps de la venue du Messie :

Le prophète *Daniel,* sur la fin de la captivité de Babylone annonçait clairement que le Messie serait cité en jugement, torturé, renié par les Juifs et tué par eux dans soixante-dix semaines d’années et que peu après Jérusalem serait détruite et les Juifs dispersés, sans pouvoir jamais plus se constituer en nation.

79. Les prophètes *Aggée* et *Malachie* annonçaient aux Juifs que le Messie viendrait dans le second temple, donc avant sa destruction.

Le prophète *Isaïe* non seulement décrivait beaucoup de circonstances de la naissance et de la vie du Messie, mais il annonçait qu’après sa venue les gentils se convertiraient.

80. Les faits annoncés par ces prophètes et par les autres eurent leur accomplissement. Les soixante-dix semaines s’accomplirent et Jérusalem fut détruite, le second temple détruit, les Juifs furent et sont dispersés, et les gentils se sont convertis : donc le Messie doit être venu. De plus, toutes ces prophéties ont eu leur accomplissement en la personne de Jésus-Christ et en lui seul : donc il a été le vrai Messie promis.

### DEUXIÈME PARTIE

### Histoire abrégée du nouveau testament

###### Annonciation de la sainte Vierge.

81. Pendant le règne d’*Hérode* dit *le Grand,* vivait à *Nazareth,* petite ville de la Galilée, une Très Sainte Vierge du nom de *Marie,* fiancée à *Joseph,* que l’Évangile appelle un *homme juste.* Bien qu’ils fussent l’un et l’autre descendants des rois de Juda, et par suite de la famille de David, ils étaient pourtant pauvres et gagnaient leur vie par leur travail.

82. C’est à cette Vierge que Dieu envoyal’*Archange Gabriel,* qui la salua *pleine de grâce* et lui annonça qu’elle serait mère du Rédempteur du monde. À la vue et aux paroles de l’Ange, Marie se troubla d’abord ; mais, rassurée par lui, elle lui répondit : *Voici la servante du Seigneur, qu’il me soit fait selon votre parole*. À ce moment même le Fils de Dieu, par l’opération du Saint-Esprit, s’incarna dans son sein très pur, et, restant vrai Dieu, il commença à être un vrai homme. Tel fut le commencement de la rédemption du genre humain.

###### Visite à sainte Élisabeth et naissance de saint Jean-Baptiste.

83. Dans son entretien avec l’Archange, Marie avait entendu que sa cousine *Élisabeth,* mariée à un prêtre du nom de *Zacharie,* devait, bien qu’avancée en âge, avoir un fils. Avec une sainte hâte, Marie alla trouver sa cousine sur les montagnes de la Judée pour la féliciter et surtout pour la servir, ainsi qu’elle le fit pendant trois mois comme une humble servante.

Ce fut à cette occasion que Marie, répondant au salut de sa cousine qui, inspirée par le Saint-Esprit, la saluait *Mère de Dieu,* dit ce sublime cantique, le *Magnificat,* que chante souvent l’Église.

84. Le fils d’Élisabeth fut Jean-Baptiste, l’illustre précurseur du Messie.

###### Naissance de Jésus-Christ et circonstances de ce grand évènement.

85. En ce temps-là fut publié un édit par lequel l’empereur César-Auguste ordonnait qu’on fît le recensement de tous les sujets de l’empire romain, et qu’en vue de cela tous allassent se faire enregistrer dans la ville d’où ils tiraient leur origine. Marie et Joseph étant de la maison et de la famille de *David,* durent aller dans la ville de Bethléem où David était né. Mais, comme il n’y avait plus de place dans les hôtelleries à cause de la grande multitude venue pour donner son nom, ils se réfugièrent dans une espèce de grotte qui servait d’étable, non loin de la ville.

86. Ce fut là qu’à minuit, le Fils de Dieu, fait homme pour sauver les hommes, naquit de la Vierge Marie, qui l’enveloppa dans de pauvres langes, et le coucha dans la crèche ou mangeoire des animaux.

En cette même nuit, un Ange apparut à des bergers qui veillaient en ces parages, gardant leurs troupeaux, et leur annonça que le Sauveur du monde était né. Les bergers accoururent stupéfaits à l’étable, trouvèrent le Saint Enfant et furent ses premiers adorateurs.

###### Obéissance de Jésus et de sa très sainte Mère à la loi.

87. Le huitième jour après sa naissance, pour obéir à la loi, l’Enfant fut circoncis et on lui donna le nom de Jésus, comme l’Ange l’avait indiqué à Marie en lui annonçant le mystère de l’Incarnation.

Pour obéir encore à la loi, Marie, bien qu’elle n’y fût pas obligée, se présenta au temple avec Jésus, le quarantième jour, pour la cérémonie de la purification, offrant pour elle le sacrifice des femmes pauvres, une paire de tourterelles ou de colombes, et pour Jésus le prix du rachat.

88. Il y avait au temple un saint vieillard nommé Siméon, auquel l’Esprit-Saint avait révélé qu’il ne mourrait pas avant d’avoir vu le Christ du Seigneur. Il prit dans ses bras le divin Enfant, et, le reconnaissant pour son Rédempteur, il le bénit plein de joie et le salua par ce tendre cantique, *Nunc dimíttis,* que l’Église chante à la fin de l’office de chaque jour.

À cette heure même survint une vieille veuve très pieuse qui, en voyant le divin Enfant, s’en réjouit en son cœur et parlait ensuite de lui à tous ceux qui attendaient la rédemption d’Israël.

###### Les Mages.

89. Quelque temps après la naissance de Jésus, entrèrent à Jérusalem trois *Mages* ou *Sages,* venus de l’Orient, qui demandaient *où était né le Roi des Juifs.*

Étant dans leur pays, ils avaient observé une étoile extraordinaire et, selon une antique prophétie connue en Orient ils avaient connu en la voyant qu’était né en Judée l’*Attendu* des nations. Inspirés de Dieu et suivant le chemin indiqué par l’étoile, ils étaient venus l’adorer.

Alors régnait à Jérusalem Hérode dit *le Grand,* homme ambitieux et cruel. Aux paroles des Mages, il fut dans un grand trouble. Il s’informa auprès des princes des prêtres en quel lieu devait naitre le Messie, et, ayant su que le lieu indiqué par les Prophètes était Bethléem, il y envoya les Mages en leur recommandant de revenir promptement auprès de lui, car, disait-il, lui aussi voulait adorer l’Enfant.

Les Mages partirent. Aussitôt l’étoile, disparue au-dessus de Jérusalem, reparut à leurs yeux, les guidant vers la demeure du divin Enfant de Bethléem, au-dessus de laquelle elle s’arrêta. Ils y entrèrent et trouvèrent l’Enfant avec Marie, sa mère. Ils se prosternèrent, l’adorèrent, et, ouvrant leurs trésors, ils lui offrirent de l’or, de l’encens et de la myrrhe, le reconnaissant comme *roi*, comme *Dieu* et comme *homme mortel.* La nuit suivante, ils furent avertis en songe de ne pas retourner auprès d’Hérode. Ils revinrent donc dans leur pays par un autre chemin.

###### Massacre des Innocents et fuite en Égypte.

90. Hérode attendit inutilement les Mages. Se voyant trompé, il entra dans une violente colère, et, espérant dans sa ruse barbare atteindre aussi Jésus, il ordonna de tuer tous les enfants de deux ans et au-dessous qui se trouvaient à Bethléem et aux environs.

Mais auparavant un Ange était apparu en songe à Joseph pour l’en avertir et lui ordonner de fuir en Égypte. Joseph obéit sur-le-champ, et, avec Marie et Jésus, il alla en Égypte où il resta jusqu’à la mort d’Hérode. Averti alors de nouveau par l’Ange, il retourna, non à Bethléem en Judée, mais à Nazareth en Galilée.

###### Jésus au temple.

91. Quand Jésus eut atteint l’âge de douze ans, il fut conduit par ses parents à Jérusalem pour les fêtes de Pâque qui duraient sept jours. Après la fête, selon l’usage, on partit pour Nazareth, Marie avec les femmes, Joseph avec les hommes. Quand, après un jour de voyage, Marie et Joseph se réunirent, ils s’aperçurent que Jésus n’était ni avec l’un ni avec l’autre. Après l’avoir cherché en vain parmi leurs parents et leurs connaissances, ils refirent désolés le chemin de Jérusalem et le trouvèrent le troisième jour au temple, assis au milieu des docteurs, les interrogeant et les écoutant. Et Marie lui demanda doucement pourquoi il s’était ainsi fait chercher. La réponse qu’il donna fut la première affirmation de sa divinité : *Et pourquoi me cherchiez-vous ? Ne saviez-vous pas qu’il me faut être aux affaires de mon Père ?*

Il s’en revint ensuite avec eux à Nazareth, et depuis lors jusqu’à l’âge de trente ans, l’Évangile ne nous rapporte plus rien de particulier à son sujet, mais résume toute l’histoire de cette époque en ces paroles : *Jésus vivait dans l’obéissance de Marie et de Joseph, et il croissait en âge, en sagesse et en grâce devant Dieu et devant les hommes.*

C’est parce que Jésus passa à Nazareth le temps de sa vie cachée qu’il fut appelé plus tard : *Jésus de Nazareth.*

###### Baptême de Jésus et son jeûne dans le désert.

92. Jean, fils de Zacharie et d’Élisabeth, destiné par Dieu, comme on l’a dit, à être le *précurseur* du Messie et à préparer les Hébreux à le recevoir, s’était retiré dans le désert pour y mener une vie de pénitence.

Quand fut venue l’heure de commencer sa mission, Jean, vêtu de peau de chameau avec, autour des reins, une ceinture de cuir, vint sur les bords du fleuve du Jourdain et se mit à prêcher et à baptiser. Il criait : *Faites pénitence, car le royaume de Dieu est proche.*

Un jour, parmi la multitude, se présente aussi à lui Jésus, qui, arrivé à l’âge de trente ans, devait commencer à se manifester au monde.

D’abord Jean, le reconnaissant, voulait se retirer, mais, cédant à l’ordre de Jésus, il le baptisa. Et voilà que, à peine Jésus fut-il sorti de l’eau, les cieux s’ouvrirent, le Saint-Esprit, sous la forme d’une colombe, descendit sur lui, et on entendit une voix qui disait : *Celui-ci est mon Fils bien-aimé.*

Quand il eut reçu le baptême, Jésus fut conduit par l’Esprit-Saint dans le désert, où il passa quarante jours et quarante nuits à veiller, jeûner et prier. À cette occasion il voulut être tenté de diverses façons par le démon pour nous enseigner à vaincre les tentations.

###### Premiers disciples de Jésus et son premier miracle.

93. Après une telle préparation, Jésus, pour commencer sa vie publique, retourna auprès du fleuve du Jourdain où Jean continuait à prêcher. Celui-ci, le voyant venir, s’écria : *Voici l’Agneau de Dieu, voici Celui qui ôte les péchés du monde.* Ce témoignage et d’autres en faveur de Jésus, répétés encore le lendemain, déterminèrent deux disciples de Jean à suivre le divin Maitre qui les garda avec lui ce jour-là. Un de ceux-ci appelé *André* ayant rencontré son frère nommé *Simon,* le mena à Jésus qui, le regardant en face, lui dit : *Tu es Simon, fils de Jona ; désormais tu t’appelleras Pierre.* Et ce furent là ses premiers disciples.

94. Bien d’autres encore, ou appelés par lui comme Jacques, Jean, Philippe, Matthieu, ou entrainés par sa parole, se mirent à sa suite. Au début, ils ne restaient pas continuellement avec lui, mais après avoir écouté ses discours, ils revenaient à leurs familles et à leurs occupations ; ce n’est que quelque temps après qu’ils quittèrent tout pour ne plus l’abandonner.

Un jour, avec quelques-uns d’entre eux, il fut invité à un festin de noces à Cana en Galilée, fête où avait été aussi invitée Marie, sa mère. C’est à cette occasion que, par l’intercession de sa très sainte Mère, il changea une grande quantité d’eau en un vin très exquis. Et ce fut le premier miracle de Jésus, par lequel il manifesta sa gloire et confirma ses disciples dans la foi.

###### Choix des douze apôtres.

95. Parmi ces disciples, il en choisit *douze,* qu’il appela *Apôtres,* pour qu’ils fussent toujours avec lui et pour les envoyer prêcher. Ce furent : *Simon,* à qui il avait donné le nom de *Pierre,* son frère *André, Jacques* et *Jean,* fils de Zébédée, *Philippe, Barthélémy, Matthieu, Thomas, Jacques,* fils d’Alphée, *Jude Thaddée, Simon le Cananéen* et *Judas Iscariote,* qui le trahit. Pour chef de ces Apôtres, Jésus-Christ choisit Simon Pierre, qui devait être ensuite son Vicaire sur la terre.

###### Prédication de Jésus.

96. Accompagné des Apôtres et parfois précédé par eux, pendant trois ans de suite il parcourut plusieurs fois la Judée et la Galilée, prêchant son Évangile et confirmant ses paroles par un nombre infini de miracles.

Le plus souvent, aux jours du sabbat, il entrait dans les synagogues et enseignait, bien que, lorsque l’occasion et l’opportunité s’en présentaient, il ne dédaignât pas de donner ses enseignements en quelque lieu que ce fût. Nous lisons en effet que les foules le suivaient et qu’il prêchait non seulement dans les maisons, sur les places, mais encore en rase campagne, sur les montagnes, dans les déserts, au bord de la mer, sur la mer même, monté sur la barque de Pierre.

Le célèbre discours des *huit béatitudes* est appelé précisément le *discours sur la montagne* du lieu où il le prononça.

Il prêchait par l’exemple non moins que par la parole. Ses disciples, en admiration devant ses longues oraisons, le supplièrent de leur enseigner à prier eux aussi, et Jésus leur enseigna la sublime prière du *Pater noster.*

97. Jésus, dans ses enseignements, pour diverses raisons, parmi lesquelles fut celle de s’adapter à la capacité du plus grand nombre de ses auditeurs et au génie des peuples orientaux, se servait bien souvent de *paraboles,* ou comparaisons. Elles sont simples et sublimes : celles de l’enfant prodigue, du samaritain, du bon pasteur, des dix talents, des dix vierges, du mauvais riche, de l’économe infidèle, du serviteur qui ne veut pas pardonner, des vignerons, des invités aux noces, du grain de sènevé, de la semence, du pharisien et du publicain, des ouvriers, de l’ivraie et autres bien connues des bons chrétiens qui assistent à l’explication du saint Évangile qui se fait le dimanche dans leurs paroisses.

###### Merveilleux effets de la parole et de la puissance du Rédempteur.

98. Ordinairement, après ses discours, on lui présentait des infirmes de toute espèce, muets, sourds, estropiés, aveugles, lépreux, et à tous il rendait la santé.

Et ce n’était pas seulement dans les synagogues qu’il allait répandant ses grâces et ses bienfaits ; mais en quelque lieu qu’il se trouvât, s’il s’en présentait l’occasion, il venait au secours des malheureux, qui lui étaient conduits en grand nombre de tous les points de la Palestine et des pays circonvoisins, car la renommée de ses miracles s’était répandue jusque dans toute la Syrie. Il y avait spécialement des possédés du démon, très nombreux en ce temps ; il les délivrait des mauvais esprits qui sortaient en criant : *Tu es le Christ, le Fils de Dieu !*

99. Deux fois, avec quelques pains multipliés miraculeusement, il rassasia les foules qui l’avaient suivi au désert. Aux portes de la ville de Naïm il ressuscita le fils d’une veuve, qu’on portait au tombeau, et quelque temps avant sa passion, il ressuscita Lazare, mort depuis quatre jours et sentant mauvais dans son sépulcre.

100. Le nombre des miracles, même très éclatants, qu’il fit dans les trois ans de sa prédication, est infini. Par là il montrait qu’il parlait par l’ordre de Dieu, qu’il était le Messie attendu des Patriarches, et prédit par les Prophètes, qu’il était le Fils de Dieu lui-même. Et tel il se manifesta dans sa Transfiguration par la splendeur de sa gloire et par la voix du Père qui le proclamait son Fils bien aimé.

À la vue de tels miracles, plusieurs se convertissaient et le suivaient, beaucoup encore l’acclamaient, cherchant parfois à le faire roi.

###### Guerre ouverte contre Jésus.

101. Les triomphes de Jésus excitèrent dès le commencement la jalousie des scribes, des pharisiens, des princes des prêtres et des chefs du peuple ; et cette jalousie s’accrut d’une manière démesurée quand il en vint à démasquer leur hypocrisie et à flageller leurs vices. Aussi ne tardèrent-ils pas à le persécuter et à le dénigrer, le traitant de possédé du démon, et à chercher le moyen de le surprendre dans ses paroles, soit pour le discréditer devant le peuple, soit pour l’accuser auprès du gouverneur romain. Leur envie augmentait toujours quand, à la suite de la résurrection de Lazare, se multiplia grandement le nombre des Juifs qui croyaient en lui. Alors ils tinrent un conseil pour le tuer, et le pontife Caïphe finit par dire : « Il est nécessaire qu’un homme meure pour le peuple et que toute la nation ne périsse pas », faisant par ces paroles une prophétie sans le savoir : c’est bien en effet par la mort de Jésus que le monde devait être sauvé.

###### Cause de grande haine et trahison de Judas.

102. Enfin leur haine arriva au comble lorsque, aux approches de la Pâque (c’était la quatrième qu’il faisait à Jérusalem depuis le commencement de sa prédication), dans la ville débordante d’étrangers venus de tous côtés pour la fête, Jésus, monté sur un ânon, entra en triomphe, aux acclamations du peuple qui était sorti à sa rencontre portant des rameaux d’oliviers et des palmes, tandis que certains étendaient leurs vêtements sur le chemin et que d’autres cassaient des branches d’arbres dont ils jonchaient le sol.

103. Alors les anciens du peuple, les princes des prêtres et les scribes se réunirent dans la maison du grand-prêtre Caïphe et décidèrent de s’emparer secrètement de Jésus par ruse, de peur d’un tumulte parmi le peuple. L’occasion ne se fit pas attendre. Judas Iscariote, un des douze Apôtres, possédé du démon de l’avarice, s’offrit à livrer son divin Maitre aux mains de ses ennemis pour trente pièces d’argent.

###### Dernière Cène de Jésus-Christ et institution du sacrement de l’Eucharistie.

104. C’était le jour où on devait sacrifier et manger l’agneau pascal. À l’heure marquée, Jésus vint au lieu où Pierre et Jean, envoyés par lui, avaient tout préparé pour la Cène, et ils se mirent à table.

105. C’est dans cette dernière Cène que Jésus donna aux hommes la plus grande preuve de son amour pour eux en instituant le sacrement de l’Eucharistie.

###### Passion de N.-S. Jésus-Christ.

106. Après la Cène, le divin Sauveur, accompagné de ses Apôtres, sortit de la ville et, leur disant en chemin les choses les plus tendres et leur donnant les plus sublimes enseignements, il vint, selon son habitude, au jardin de Gethsémani où, pensant à sa passion prochaine, priant et s’offrant à son Père Eternel, il sua le sang et fut fortifié par un Ange.

107. Bientôt arriva Judas, le traitre, à la tête d’une troupe de gens sans aveu, armés de bâtons et d’épées : il donna à Jésus un baiser, signe convenu pour le faire connaitre.

Jésus abandonné des Apôtres qui s’étaient enfuis saisis de peur, fut lié et enchainé par ces misérables, et, avec toute sorte de mauvais traitements, ils le trainèrent d’abord chez un prince des prêtres nommé Anne, puis chez le grand-prêtre Caïphe. Celui-ci, dans nuit même, rassembla le grand sanhédrin qui proclama Jésus digne de mort.

108. L’assemblée des juges se sépara et Jésus fut remis à la soldatesque qui, pendant la nuit, le vilipenda et l’outragea avec de barbares traitements.

Ce fut encore dans cette nuit que Pierre remplit d’amertume le cœur de Jésus en le reniant trois fois. Mais, quand Jésus le regarda, il rentra en lui-même et pleura son péché toute sa vie.

109. Le jour venu, le sanhédrin s’assembla de nouveau, puis Jésus fut conduit au gouverneur romain Ponce Pilate à qui on demanda à grands cris sa condamnation à mort. Pilate, ayant reconnu l’innocence de Jésus et la perfidie des Juifs, chercha à le sauver. Et comme, à l’occasion de la Pâque, il devait délivrer un malfaiteur, il laissa le choix au peuple entre Jésus et Barabbas ! Et le peuple choisit Barabbas !…

Pilate, apprenant ensuite que Jésus était Galiléen, l’envoya à Hérode Antipas, qui le méprisa, le traita comme un fou et le renvoya vêtu par dérision d’une robe blanche. Enfin Pilate le fit flageller par les soldats qui, lorsque son corps ne fut plus qu’une plaie, imaginèrent l’insulte atroce de mettre sur sa tête une couronne d’épines, sur ses épaules un lambeau de pourpre, dans sa main un roseau, et s’amusèrent de lui en le saluant roi.

Mais tout cela ne suffisant pas à contenter la fureur de ses ennemis et de la foule hurlante, Pilate le condamna à être crucifié.

110. Alors Jésus dut mettre sur ses épaules une lourde croix et la trainer jusqu’au calvaire où, dépouillé de ses habits, abreuvé de fiel et de myrrhe, cloué à la croix et élevé entre deux voleurs, dans les convulsions et les plus horribles tortures, après trois heures de la plus pénible agonie, il expira, priant pour ses bourreaux qui ne cessèrent pas pour cela de s’acharner après lui. — Même mort, il eut le cœur transpercé par un violent coup de lance.

111. Aucun esprit humain ne peut imaginer, aucune langue ne peut exprimer ce que Jésus dut souffrir, et dans la nuit de son arrestation, et dans les divers voyages d’un tribunal à l’autre, et dans la flagellation, et dans le couronnement d’épines, et dans le crucifiement, et dans sa longue agonie !… Seul l’amour qui en fut cause peut en faire revivre une bien pâle image dans les cœurs reconnaissants.

La Très Sainte Vierge assistait avec une force d’âme surhumaine à la mort de son divin Fils, et elle unit les transes de son cœur aux douleurs du Crucifié pour la rédemption du genre humain.

Dans sa mort comme dans sa vie, le Père céleste fit resplendir la divinité de Jésus-Christ. Pendant qu’il était sur la croix, le soleil s’obscurcit et la terre se couvrit de ténèbres très épaisses ; à son dernier soupir la terre fut ébranlée d’un épouvantable tremblement, le voile du temple se déchira du haut en bas, et plusieurs morts sortis de leurs sépultures se montrèrent dans les rues de Jérusalem et apparurent à beaucoup.

###### Sépulture de Jésus, sa Résurrection et son Ascension.

112. Jésus fut crucifié et mourut le vendredi et, le soir même, avant le coucher du soleil, on le descendit de la croix et on l’ensevelit dans un sépulcre nouveau qui fut scellé et entouré de gardes, de peur que ses disciples ne vinssent l’enlever.

À l’aube du lendemain du sabbat, il y eut un grand tremblement de terre. Jésus était ressuscité et sorti glorieux et triomphant du tombeau. Après être apparu à sainte Madeleine, il apparut aux Apôtres pour les réconforter et les consoler ; et quelques saints Pères pensent qu’auparavant il apparut à sa très sainte Mère.

113. Jésus resta encore quarante jours sur la terre après sa résurrection, se montrant à ses disciples en diverses apparitions et conversant avec eux. Il rassurait ses Apôtres de miraculeuse façon, les confirmait dans la foi, leur communiquait des choses très élevées et leur donnait ses derniers avertissements. Enfin, le quarantième jour, il les rassembla sur le mont des oliviers, et, après les avoir bénis, en leur présence, visiblement, il s’éleva de terre et monta au ciel.

###### Descente du Saint-Esprit. — Prédication des Apôtres.

114. Les Apôtres, suivant les avis de leur divin Maitre, se retirèrent aussitôt au cénacle de Jérusalem, et là, pendant dix jours, ils attendirent dans la prière le Saint-Esprit que Jésus leur avait promis et qui descendit sur eux en forme de langues de feu, le matin du dixième jour appelé la *Pentecôte.*

115. Changés en d’autres hommes, ils commencèrent tout à coup à parler diverses langues, selon que le Saint-Esprit leur donnait de parler. Les gens de toute nation réunis en ces jours à Jérusalem accoururent pour admirer un tel spectacle, et, à un discours fait par saint Pierre sur les prophéties réalisées en la personne de Jésus-Christ et sur les miracles qu’il avait opérés, trois mille personnes se convertirent.

Quelques jours après, saint Pierre encore, accompagné de l’Apôtre Jean, guérit miraculeusement un boiteux de naissance, et, parlant à la multitude des Juifs, il en attira cinq mille autres à la foi.

Les Apôtres prêchant non seulement à Jérusalem mais dans toute la Judée, le nombre des croyants allait grandissant.

116. Mais les anciens du peuple et les princes des prêtres commencèrent aussitôt à persécuter les Apôtres. Ils les appelèrent et les reprirent vivement, leur intimant l’ordre de ne plus parler de Jésus. Et ils répondaient : *Nous ne pouvons taire ce que nous avons vu et entendu ; jugez vous-mêmes s’il nous est permis d’obéir aux hommes en désobéissant à Dieu.* Mais ceux-ci les emprisonnèrent et les maltraitèrent. Ils firent mourir le diacre Étienne sous une grêle de pierres. Et les Apôtres, heureux d’avoir été jugés dignes de souffrir pour Jésus-Christ, n’en étaient que plus courageux pour prêcher, et le nombre des convertis était toujours plus grand.

###### L’apôtre Paul.

117. Le plus célèbre des convertis à l’Évangile fut *Saul* appelé ensuite *Paul,* natif de Tarse. D’abord furieux ennemi et persécuteur des chrétiens, il fut frappé par la puissance divine et devint un *vase*[[28]](#footnote-28) *d’élection,* le plus zélé et le plus actif des Apôtres.

Il est incroyable que de voyages, de fatigues et de tribulations affronta ce prodige de la grâce pour faire connaitre aux gentils le nom et la doctrine de Jésus-Christ : aussi est-il appelé le *Docteur des nations.* Prêchant la foi non avec l’appareil de la sagesse humaine, mais avec la force de Dieu qui la confirmait par des miracles, il convertissait les peuples malgré les accusations continuelles des ennemis de la *Croix du Christ.* Ces accusations l’amenèrent providentiellement à Rome, où il put lui aussi prêcher l’Évangile aux Juifs qui y habitaient et aux païens. Après d’autres pérégrinations il y revint et y couronnant sa vie apostolique par le martyre, il eut la tête tranchée dans la même persécution de Néron où saint Pierre fut crucifié.

118. Il nous reste de lui 14 épitres, la plupart écrites aux diverses Églises qu’il avait fondées, et elles sont un autre signe de la mission apostolique que lui avait donnée Jésus-Christ, car, remarque saint Augustin, elles sont écrites avec tant de clarté, de largeur de vues, de profondeur et d’onction qu’elles révèlent l’esprit de Dieu.

###### Dispersion des Apôtres dans le monde entier.

119. Après avoir prêché l’Évangile en Judée, selon l’ordre de Jésus, les Apôtres se séparèrent et allèrent prêcher dans le monde entier. *Saint Pierre,* chef du Collège apostolique, alla à *Antioche.* C’est là qu’on commença à appeler *Chrétiens* ceux qui croyaient à Jésus-Christ. D’Antioche, saint Pierre vint à *Rome,* où il fixa son siège et il ne le transporta plus ailleurs. Il fut *Évêque de Rome* et finit sa vie dans cette ville, comme nous l’avons indiqué, par un glorieux martyre sous Néron.

Les *successeurs* de saint Pierre sur le Siège de Rome héritèrent de la puissance souveraine, que le Seigneur lui avait donnée, de Maitre infaillible£[[29]](#footnote-29) de l’Église, de source de toute la juridiction et de protecteur et défenseur de tous les chrétiens. C’est précisément pour cela qu’ils ont reçu le nom de *Papes,* ce qui veut dire *Pères,* et ils se sont succédé sans interruption sur la chaire de Pierre jusqu’à nos jours.

120. Tous les Apôtres, en plein accord entre eux et en communion avec Pierre, prêchaient partout la même foi ; et les hommes se convertissaient et abandonnaient l’idolâtrie. Bientôt le monde se remplit de chrétiens et, pour les gouverner, les Apôtres établissaient les *Évêques* qui devaient continuer leur ministère.

### TROISIÈME PARTIE

Quelques mots d’histoire de l’Église

###### Les persécutions et les martyrs.

121. Mais la foi chrétienne devait passer par de bien dures épreuves pour qu’il fût manifeste qu’elle venait de Dieu et qu’il était son seul soutien. Dans les trois premiers siècles de son existence, donc pendant le cours de 300 ans, *beaucoup de terribles persécutions* sévirent contre les fidèles de Jésus-Christ par ordre des empereurs romains.

La guerre faite aux chrétiens n’était pas continuelle, mais elle reprenait à certains intervalles. Et alors, on les recherchait pour leur demander raison de leur foi, on leur enjoignait d’offrir de l’encens aux idoles, et s’ils refusaient ils étaient soumis à tous les affronts, à toutes les peines, à tous les tourments que la malice humaine pouvait imaginer, et enfin à la mort.

122. Ils ne provoquaient point leurs ennemis ; pour leurs exercices pieux et pour l’assistance au divin Sacrifice ils se réunissaient le plus souvent dans des lieux souterrains, obscurs et déserts, qui existent toujours à Rome et ailleurs et qu’on appelle *cimetières* ou *catacombes* ; mais ils ne réussissaient pas à éviter les périls de mort. Et un très grand nombre d’entre eux, en versant leur sang, rendirent *témoignage* à la foi de Jésus-Christ pour l’affirmation de laquelle étaient morts les Apôtres et leurs imitateurs. C’est pour cela qu’on les appelle *martyrs,* ce qui signifie précisément *témoins.* L’Église reconnaissait ces chères victimes de la foi, recueillait leurs cadavres, les plaçait en de saintes sépultures et les admettait aux honneurs des autels.

###### Constantin et la paix de l’Église.

123. L’Église n’eut de paix solide que sous Constantin qui, victorieux de ses ennemis, favorisé et encouragé par une vision céleste, publia des édits, d’après lesquels chacun restait libre de professer la religion chrétienne ; les chrétiens rentraient en possession des biens qui leur avaient été confisqués ; personne ne pouvait les inquiéter au sujet de leur foi ; ils ne devaient plus être exclus des charges ou emplois de l’État ; ils pouvaient bâtir des églises ; et souvent l’empereur en soutenait les frais.

Alors tous les confesseurs de la foi qui étaient en prison furent rendus à la liberté ; les chrétiens commencèrent à célébrer leurs assemblées avec un éclat public et les infidèles eux-mêmes éprouvaient un attrait à glorifier le vrai Dieu.

124. Constantin, ayant triomphé de son dernier compétiteur, resta seul maitre du monde romain et on vit la croix de Jésus-Christ briller sur les étendards de l’empire.

Il divisa ensuite l’empire en *Empire d’Orient* et *Empire d’Occident,* faisant de *Byzance* sur le *Bosphore* une nouvelle capitale qu’il embellit et appela *Constantinople* (330 ap. J.-C.) Cette métropole devint bientôt une nouvelle Rome à cause de l’autorité impériale qui y résidait.

Alors l’esprit d’orgueil et de nouveauté s’empara de quelques hommes d’Église qui y étaient constitués dans une haute dignité. Ils ambitionnèrent la primauté sur le Pape et sur toute l’Église de Jésus-Christ. De là naquirent, pendant plusieurs siècles, de très graves dissensions et finalement le *schisme* désastreux par lequel l’Orient se sépara de l’Occident (IXe siècle), se soustrayant à la divine autorité du Pontife Romain qui est le successeur de saint Pierre, Vicaire de Jésus-Christ.

###### Les hérésies et les Conciles.

125. Tandis qu’elle sortait victorieuse de la guerre extérieure avec le paganisme et triomphait de l’épreuve de ses féroces persécutions, l’Église de Jésus-Christ, assaillie par des ennemis intérieurs, livrait déjà une guerre intestine bien plus terrible. Guerre longue et douloureuse qui, engagée et maintenue ardente par de mauvais chrétiens, ses fils dégénérés, n’a pas encore vu de fin ; mais dont l’Église sortira triomphante selon la parole infaillible du divin fondateur à son premier Vicaire ici-bas, l’apôtre Pierre : « *Tu* *es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église et les portes de l’enfer ne prévaudront pas contre elle. »* (S. Matthieu XVI, 18.)

126. Déjà du temps des Apôtres s’étaient levés des hommes pervers qui, par esprit de luxe et d’ambition, troublaient et corrompaient dans le peuple la pureté de la foi par de honteuses erreurs. Les Apôtres s’opposèrent à eux par leur prédication et leurs écrits, et par l’infaillible sentence du premier concile qu’ils célébrèrent à Jérusalem.

127. Dans la suite l’esprit des ténèbres ne cessa pas ses attaques venimeuses contre l’Église et contre les divines vérités dont elle est la gardienne indéfectible ; et, suscitant toujours contre elle de nouvelles hérésies, il attaqua l’un après l’autre tous les dogmes de la religion chrétienne.

128. Les plus tristement fameuses parmi les hérésies furent celles : de *Sabellius,* qui attaquait le dogme de la Très Sainte Trinité ; de *Manès,* qui niait l’Unité de Dieu et admettait dans l’homme deux âmes ; d’Arius qui ne voulait pas reconnaitre la divinité de N.-S. Jésus-Christ ; de *Nestorius,* qui déniait à la Très Sainte Vierge sa dignité élevée de Mère de Dieu et distinguait en Jésus-Christ deux personnes ; d’*Eutychès* qui n’admettait en Jésus-Christ qu’une seule nature ; de *Macédonius,* qui combattait la divinité de l’Esprit-Saint ; de *Pélage,* qui attaquait le dogme du péché originel et de la nécessité de la grâce ; des *Iconoclastes,* qui rejetaient le culte des saintes Images et des reliques des Saints ; de *Bérenger,* qui niait la présence réelle de N.-S. Jésus-Christ dans le Très Saint-Sacrement ; de *Jean Huss,* qui niait la primauté de saint Pierre et du Pontife Romain ; et enfin la grande hérésie du *Protestantisme* (XVIe s.) produite et répandue principalement par Luther et Calvin. Ces novateurs repoussaient la Tradition divine, réduisant toute la révélation à la Sainte Écriture et ils soustrayaient la Sainte Écriture elle-même au légitime magistère de l’Église pour la livrer follement à la libre interprétation de l’esprit privé de chacun. Ils démolissaient ainsi tous les fondements de la foi, exposaient les Livres Saints à la profanation de la présomption et de l’ignorance et ouvraient la porte à toutes les erreurs.

129. Le protestantisme ou *religion réformée,* comme l’appelèrent orgueilleusement ses fondateurs, est la somme de toutes les hérésies qui furent avant lui, qui ont été depuis et qui pourront naitre encore pour la perte des âmes.

130. Par une lutte qui dure sans trêve depuis vingt siècles, l’Église catholique ne cessa de défendre le dépôt sacré de la vérité que Dieu lui a confiée et de protéger les fidèles contre le venin des doctrines hérétiques.

131. À l’exemple des Apôtres, chaque fois que le besoin public l’a exigé, l’Église, rassemblée en *Concile œcuménique* ou *général,* a défini avec une limpide clarté la vérité catholique, l’a proposée comme dogme de foi à ses fils et a repoussé de son sein les hérétiques, les frappant d’excommunication et condamnant leurs erreurs.

Le *concile œcuménique* ou *général* est une auguste assemblée où sont appelés par le Pontife Romain tous les Évêques de l’univers et autres prélats de l’Église et qui est présidée par le Pape en personne ou représenté par ses Légats. À cette assemblée, qui représente toute l’Église enseignante, est promise l’assistance du Saint-Esprit, et ses décisions en matière de foi et de mœurs, une fois confirmées par le Souverain Pontife, sont sures et infaillibles comme la parole de Dieu.

132. Le concile qui condamna le protestantisme fut le Saint *Concile de Trente,* ainsi nommé de la ville où il tint ses séances.

133. Frappé de cette condamnation, le protestantisme vit se développer les germes de dissolution qu’il portait dans son organisme vicié : les dissensions le déchirèrent, et il s’y multiplia des sectes qui, se divisant et se subdivisant, le mirent en lambeaux. Aujourd’hui le nom de protestantisme ne signifie plus une croyance uniforme et répandue, mais il cache le plus monstrueux assemblage d’erreurs privées et individuelles, abrite toutes les hérésies et représente toutes les formes de rébellion contre la sainte Église catholique.

134. Mais l’esprit protestant, c’est-à-dire l’esprit de liberté effrénée et d’opposition à toute autorité, ne laissa pas de se répandre, et beaucoup d’hommes se sont levés qui, gonflés d’une science vaine et superbe, ou dominés par l’ambition et l’intérêt, n’ont pas hésité à créer ou favoriser des théories subversives de la foi, de la morale et de toute autorité divine et humaine.

135. Le Souverain Pontife Pie IX, après avoir, dans un *Syllabus*[[30]](#footnote-30)*,* condamné beaucoup des plus essentielles propositions de ces téméraires chrétiens, avait, pour porter la cognée à la racine du mal, convoqué à Rome un nouveau concile œcuménique. Ce concile avait heureusement commencé son œuvre illustre et bienfaisante dans les premières *sessions* tenues dans la basilique de Saint Pierre au Vatican (d’où le nom de *Concile du Vatican*) lorsque, en 1870, par suite des vicissitudes des temps, il dut suspendre ses séances.

136. Espérons que la tempête qui agite momentanément l’Église s’apaisera, et que le Pontife Romain pourra reprendre et mener à bout l’œuvre providentielle du saint Concile et qu’il nous sera bientôt donné de voir la vérité catholique, victorieuse des erreurs qui travaillent à cette heure l’Église et la société civile, briller d’un éclat nouveau et illuminer le monde de ses éternelles splendeurs.

###### Indications et directions pour l’étude de la religion dans l’histoire de l’Église.

137. Nous voici au terme de notre abrégé, car il ne nous est pas possible de suivre pas à pas les vicissitudes de l’Église dans la complication des évènements politiques, sans dire des choses qui seraient moins à la portée des intelligences ordinaires et sans manquer le but de ces pages.

Que le fidèle de bonne volonté se procure un bon *abrégé d’histoire de l’Église* fait par un auteur catholique. — Qu’il lise en esprit de simplicité et d’humilité chrétiennes, et il verra l’Église sa Mère resplendir des caractères dont Notre-Seigneur Jésus-Christ a orné la seule et véritable Église fondée par lui, qui sont d’être *Une, Sainte, Catholique* et *Apostolique.*

138. *Une.* — L’unité de l’Église, il la verra resplendir dans l’exercice continu de la foi, de l’espérance et de la charité. Il verra, en vingt siècles d’une vie toujours jeune et florissante que compte l’Église, tant de générations, tant de multitudes d’hommes différents de tempérament, de nation, de langue, réunis en une société gouvernée toujours par une même et perpétuelle *hiérarchie,* professer les mêmes croyances, s’appuyer sur les mêmes espérances, participer aux mêmes prières, aux mêmes sacrements, sous la direction des légitimes Pasteurs. Il verra la *hiérarchie ecclésiastique*, formée de tant de milliers d’Évêques et de Prêtres, resserrée par le lien de l’unité dans la communion et l’obéissance du Pontife Romain qui est son chef divinement constitué, et recevant de lui les divins enseignements pour les communiquer au peuple avec une parfaite unité de doctrine. D’où vient donc une telle merveille d’union ? De la présence, de l’assistance de Jésus-Christ qui avait dit aux Apôtres : « Voici que je suis avec nous jusqu’à la consommation des siècles. »

139. *Sainte.* — Le fidèle qui lira avec un cœur droit l’histoire de l’Église, verra resplendir la sainteté de l’Église, non seulement dans la sainteté essentielle de son Chef *invisible* Jésus-Christ, dans la sainteté des sacrements, de la doctrine, des corporations religieuses, de beaucoup de ses membres, mais encore dans l’abondance des dons célestes des saints *charismes*[[31]](#footnote-31), des prophéties et des miracles par lesquels le Seigneur qui les refuse à toutes les autres sociétés religieuses fait briller à la face du monde le privilège de sainteté dont seule est ornée son Église.

Celui qui lit l’histoire de l’Église avec une âme droite est pénétré d’admiration en contemplant l’action visible de la Providence divine qui communique à l’Église la sainteté et la vie et veille à sa conservation. C’est elle qui, dès les premiers siècles, suscitait ces grands hommes, gloire immortelle du christianisme, qui remplis d’une sagesse et d’une force surhumaines, combattirent victorieusement les hérésies et les erreurs à mesure qu’elles s’élevaient ; *saints Pères* et *Docteurs* qui brilleront comme des étoiles, selon la parole de l’Écriture, dans les perpétuelles éternités. C’est leur consentement universel et unanime qui fait toujours reconnaitre à l’Église la Tradition et le sens des Saintes Écritures.

On est également frappé quand on voit surgir providentiellement, en temps et lieu opportuns, ces *Ordres Réguliers,* ces *Familles Religieuses,* approuvées et bénies par l’Église, dans lesquelles depuis le quatrième siècle on a vu fleurir la vie chrétienne et les aspirations vers la perfection évangélique, dans la pratique des conseils divins par les saints vœux de *chasteté,* de *pauvreté* et *d’obéissance.*

L’histoire nous montre qu’au cours des siècles ces *Familles Religieuses* sont toujours allées et vont toujours se succédant et se renouvelant, avec un but toujours adapté à la diversité des temps et de leurs besoins : ou la prière, ou l’enseignement, ou l’exercice du ministère apostolique, ou l’accomplissement varié et multiple des œuvres de charité. Elles sont en butte, comme leur sainte Mère l’Église, à des persécutions furieuses qui, souvent et pendant quelque temps, les écrasent. Mais parce que ces instituts appartiennent à l’essence de l’Église pour la réalisation des conseils évangéliques, ils ne peuvent pas périr tout à fait. Et il est prouvé que les tribulations les purifient et les rajeunissent ; et, renaissant ailleurs, ils se multiplient et produisent des fruits plus abondants et restent toujours une source inépuisable de la *sainteté* de l’Église.

140. *Catholique.* — Le fidèle lira avec tristesse qu’au cours des siècles de trop grandes multitudes de chrétiens, parfois des nations entières, furent misérablement détachées de l’unité de l’Église ; mais il verra aussi que, successivement, Dieu envoyait à d’autres peuples, à d’autres nations la lumière de l’Évangile par des hommes apostoliques chargés expressément par lui, comme le furent les Apôtres, de guider les âmes vers le salut. — Et il se consolera en reconnaissant que cet apostolat, le Seigneur a daigné le confier dans notre siècle à des centaines et des milliers de prêtres, de religieux de tout ordre, des vierges consacrées qui, sur les bateaux à vapeur et sur les voies ferrées, parcourent la terre et les mers de l’ancien et du nouveau monde pour étendre le règne de Jésus-Christ.

Ce serait donc une erreur d’ajouter foi aux vanteries des incrédules : que le catholicisme va s’éteignant dans le monde et que les hommes ne se préoccupent plus que du progrès des sciences et des arts. Il résulte au contraire bien clairement des statistiques que, dans l’ensemble, le nombre des catholiques, dans les cinq parties du monde, malgré les persécutions et les difficultés de toute sorte, s’accroit tous les ans[[32]](#footnote-32), et il y a lieu d’espérer que, les moyens de communication devenant de plus en plus faciles, il n’y aura plus désormais une terre accessible où il n’y ait pas dans une modeste église, autour d’un pauvre missionnaire, un groupe de chrétiens unis d’esprit et de cœur avec leurs frères du monde entier, et par le moyen des Évêques ou des Vicaires apostoliques légitimement envoyés par le Saint-Siège, reliés avec lui dans l’unité de foi et de communion. — C’est là ce qu’on appelle la *catholicité* de l’Église. Elle seule peut se dire *catholique* ou *universelle,* c’est-à-dire de tous les temps et de tous les lieux.

141. *Apostolique.* — Le fidèle verra, en parcourant l’histoire de l’Église, se succéder, au milieu d’innombrables difficultés, les Pontifes Romains, tous revêtus en la personne de Pierre des prérogatives mêmes que Jésus-Christ lui donnait. Ils transmettent la juridiction à ceux qui sont, eux aussi, les successeurs des Apôtres. Et de même que nul d’entre les Apôtres ne se sépara jamais de Pierre, ainsi aujourd’hui nul ne pourrait se séparer du Siège de Rome sans cesser d’appartenir à l’Église, qui dès lors se dit et est réellement *apostolique.*

142. Dans l’histoire de l’Église le fidèle apprendra à connaitre et à éviter les ennemis de l’Église et de la foi. Au cours des siècles, il rencontrera des *associations* ou *sociétés* ténébreuses et secrètes qui, sous différents noms, se formèrent non pour glorifier le Dieu éternel, tout-puissant et bon, mais pour abattre son culte et y substituer (chose incroyable et pourtant réelle) le culte du démon.

Il ne s’étonnera pas que les successeurs légitimes de saint Pierre, sur lequel Jésus-Christ fonda son Église, aient été ou soient encore aujourd’hui, pour les hérétiques et les incrédules, un objet de haine, de moquerie et d’aversion car ils doivent ressembler de plus près au divin Maitre, qui disait : *S’ils m’ont persécuté, ils vous persécuteront vous aussi.* Mais la vérité qu’il verra résulter de l’histoire est celle-ci : que, pendant plusieurs siècles, les premiers Papes furent justement élevés aux honneurs des autels, car beaucoup versèrent leur sang pour la foi ; que presque tous les autres brillèrent par de remarquables dons de sagesse et de vertu, toujours ardents à instruire, défendre et sanctifier le peuple chrétien, toujours prêts, comme leurs prédécesseurs, à donner leur vie pour rendre témoignage à la parole de Dieu. — Qu’importe dès lors (puisque malheureusement il y eut parmi les douze un apôtre criminel), qu’importe si un petit nombre parmi tant de pontifies furent moins dignes de monter sur le Siège suprême où la moindre tache parait très grave ? Dieu l’a permis pour faire connaitre sa puissance à soutenir l’Église, puisqu’il a gardé un homme infaillible dans son enseignement malgré les défaillances de sa conduite personnelle.

## 

## PRIÈRES QUOTIDIENNES et autres Prières

#### Pour le matin

Après avoir fait le signe de la Croix, vous direz :

Je vous adore, ô mon Dieu, et je vous aime de tout mon cœur. Je vous remercie de m’avoir créé, fait chrétien et conservé pendant cette nuit. Je vous offre toutes mes actions, je vous prie de me préserver du péché pendant cette journée et de me délivrer de tout mal. Ainsi soit-il.

Vous direz ensuite le Pater noster, l’Ave María, le Credo et les actes de Foi, d’Espérance et de Charité, le Salve Regina et l’Angele Dei.

#### Dans la journée

Avant, le travail. — Seigneur, je vous offre ce travail, je vous prie de le bénir pour qu’il contribue à votre gloire.

Avant les repas. — Seigneur, je vous offre cette nourriture et vous prie de la bénir.

Après les repas. — Seigneur, je vous remercie de la nourriture que vous m’avez donnée : rendez-moi digne d’être admis à votre banquet céleste.

Dans les tentations. — Mon Jésus, aidez moi et faites-moi la grâce de ne pas vous offenser.

#### Prières pour le soir

Je vous adore, ô mon Dieu, et je vous aime de tout mon cœur. Je vous remercie de m’avoir créé, fait chrétien et conservé pendant, cette journée. Je vous offre tout ce que j’ai fait aujourd’hui de bien et je vous prie de me délivrer de tout mal. Ainsi soit-il.

Vous direz ensuite : Pater noster, Ave María, Glória Patri, Acte de Contrition.

Jésus, Marie, Joseph, je vous donne mon cœur, mon esprit et ma vie.

Jésus, Marie, Joseph, assistez-moi dans ma dernière agonie.

Jésus, Marie, Joseph, que j’expire doucement en votre sainte compagnie.

#### Courte préparation à la Confession

Mon très aimable Sauveur, faites-moi la grâce de m’approcher de ce sacrement de Pénitence pour le salut de mon âme et pour votre gloire.

Vierge très sainte, Mère de Jésus et ma Mère, obtenez-moi de votre Fils béni la grâce de connaître, de détester et de confesser sincèrement tous mes péchés.

Pater noster et Ave María. Ensuite on s’examine avec soin devant Dieu sur les péchés commis en pensées, paroles, actions et omissions contre les commandements de Dieu et de l’Église et les obligations de son état.

Ensuite, pour s’exciter au repentir des péchés commis, on considère le grand mal qu’on a fait en péchant : Par le péché mortel, on a perdu la grâce de Dieu, le paradis ; on a mérité les peines de l’enfer ; on a offensé Dieu, notre Seigneur et notre Père, qui nous a accordé tant de bienfaits, qui nous aime tant et qui mérite infiniment d’être aimé par-dessus tout et servi fidèlement.

On récite l’Acte de Contrition.

#### Après la Confession

Avant tout on rend grâce au Seigneur de l’inestimable bienfait du pardon, on fait aussitôt la pénitence imposée par le confesseur ; on renouvelle la résolution d’éviter les péchés et leurs occasions.

Puis on récite la prière suivante :

Que vous avez été bon pour moi. Seigneur ! Au lieu de me punir de tant de péchés que j’ai commis, vous me les avez tous pardonnés avec une miséricorde infinie dans cette sainte confession. Je m’en repens de nouveau de tout mon cœur et je promets, avec le secours de votre grâce, de ne jamais plus vous offenser et de réparer par autant d’amour toutes les offenses que je vous ai faites dans toute ma vie.

Vierge très sainte, Anges et Saints du ciel, je vous remercie de votre assistance. Rendez grâce, vous aussi, pour moi au Seigneur de sa miséricorde et obtenez-moi la constance et le progrès dans le bien.

Pater noster, Ave María, Glória Patri et Angele Dei.

#### Courte préparation à la Communion

##### Acte de Foi

Mon Seigneur Jésus-Christ, je crois fermement, que vous êtes réellement présent au très saint Sacrement avec votre Corps, votre Sang, votre Âme et votre Divinité.

##### Acte d’Adoration

Seigneur, je vous adore dans ce Sacrement et je vous reconnais pour mon Créateur, mon Rédempteur et mon Souverain Maître, mon suprême et unique Bien.

##### Acte d’Humilité

Seigneur, je ne suis pas digne que vous veniez en moi, mais dites seulement une parole et mon âme sera guérie.

##### Acte de Contrition

Seigneur, je déteste tous mes péchés qui me rendent indigne de vous recevoir dans mon cœur, et je me propose avec votre grâce de ne plus les commettre à l’avenir, d’en fuir les occasions et d’en faire pénitence.

##### Acte d’Espérance

Seigneur, j’espère que, vous donnant tout à moi dans ce Sacrement, vous me ferez miséricorde et m’accorderez toutes les grâces qui me sont nécessaires pour mon salut éternel.

##### Acte de Charité

Seigneur, vous êtes infiniment aimable, vous êtes mon Père, mon Rédempteur et mon Dieu : aussi, je vous aime de tout mon cœur, par dessus toute chose, et, par amour pour vous, j’aime mon prochain comme moi-même et je pardonne du fond du cœur à qui m’a offensé.

##### Acte de Désir

Seigneur, je désire ardemment que vous veniez dans mon âme afin que je ne me sépare plus de vous, mais que je vive toujours dans votre grâce.

#### Courte action de grâce après la Communion

##### Acte de Foi

Mon Seigneur Jésus-Christ, je crois que vous êtes vraiment en moi avec votre Corps, votre Sang, votre Âme et votre Divinité, et je le crois plus fermement que si je le voyais de mes propres yeux.

##### Acte d’Adoration

Ô mon Jésus, je vous adore présent en moi et je m’unis à la très sainte Vierge, aux Anges et aux Saints pour vous adorer comme vous le méritez.

##### Acte de Remerciement

Jésus, mon Seigneur, je vous remercie de tout mon cœur d’être venu dans mon âme. Très sainte Vierge Marie, mon Ange Gardien, et vous tous, Anges et Saints du paradis, remerciez Jésus pour moi.

##### Acte de Charité

Ô Jésus, mon Dieu, je vous aime autant que je sais et que je puis, et je désire vous aimer autant que vous le méritez. Faites que je vous aime par-dessus toute chose maintenant et dans l’éternité.

##### Acte d’Offrande

Ô mon Jésus, vous vous êtes donné tout à moi, voici que je me donne tout à vous. Je vous offre mon cœur et mon âme, je vous consacre toute ma vie, et je vous veux appartenir pour toute l’éternité.

##### Acte d’Espérance

Ô mon Jésus, maintenant que vous êtes venu dans mon âme, j’espère que vous ne vous séparerez jamais plus de moi, mais que vous resterez toujours avec moi par votre divine grâce.

##### Acte de Demande

Ô mon Jésus, donnez-moi, je vous prie, toutes les grâces spirituelles et temporelles que vous connaissez être utiles à mon âme ; et secourez mes supérieurs, mes parents, mes amis, mes bienfaiteurs et les saintes âmes du purgatoire.

#### Mystères du saint Rosaire

Joyeux. — (lundi et jeudi).

1. L’annonciation de l’Ange à la très sainte Vierge.

2. La visitation de la Vierge Marie à sainte Élisabeth.

3. La naissance de Jésus-Christ dans l’étable de Bethléem.

4. La présentation de l’Enfant Jésus au temple.

5. Jésus retrouvé au temple au milieu des docteurs.

Douloureux. — (mardi et vendredi).

6. L’agonie de N. S. au jardin.

7. La flagellation de N. S. à la colonne.

8. Le couronnement d’épines.

9. La montée au Calvaire de Jésus-Christ chargé de sa Croix.

10. Le crucifiement et la mort de Jésus-Christ.

Glorieux. — (mercredi, samedi et dimanche).

11. La résurrection de Jésus-Christ.

12. L’ascension de N. S. au ciel.

13. La descente du Saint-Esprit sur les Apôtres et sur la très sainte Vierge.

14. L’assomption de la Vierge Marie au ciel.

15. Le couronnement de la Vierge Marie au-dessus de tous les Anges et de tous les Saints.

#### LITANIES de la SAINTE VIERGE

|  |  |
| --- | --- |
| Kýrie, eléison. | Seigneur, ayez pitié de nous. |
| Christe, eléison. | Jésus-Christ, ayez pitié de nous. |
| Kýrie, eléison. | Seigneur, ayez pitié de nous. |
| Christe, audi nos. | Jésus-Christ, écoutez-nous. |
| Christe, exáudi nos. | Jésus-Christ, exaucez-nous. |
| Pater de cælis Deus,  miserére nobis. | Père céleste qui êtes Dieu,  ayez pitié de nous. |
| Fili Redémptor mundi Deus, | Fils, Rédempteur du monde, ayez pitié… |
| Spíritus Sancte Deus, | Esprit-Saint qui êtes Dieu, |
| Sancta Trínitas unus Deus, | Sainte Trinité, qui êtes un seul Dieu, |
| Sancta María, ora pro nobis. | Sainte Marie, priez pour nous. |
| Sancta Dei Génitrix, ora… | Sainte Mère de Dieu, |
| Sancta Virgo vírginum, | Sainte Vierge des vierges, |
| Mater Christi, | Mère de Jésus-Christ, |
| Mater divínæ grátiæ, | Mère, de l’Auteur de la grâce, |
| Mater puríssima, | Mère très pure, |
| Mater castíssima, | Mère très chaste, |
| Mater invioláta, | Mère toujours Vierge, |
| Mater intemeráta, | Mère sans tache, |
| Mater amábilis, | Mère aimable, |
| Mater admirábilis, | Mère admirable, |
| Mater boni consílii, | Mère du bon conseil, |
| Mater Creatóris, | Mère du Créateur, |
| Mater Salvatóris, | Mère du Sauveur, |
| Virgo prudentíssima, | Vierge très prudente, |
| Virgo veneránda, | Vierge vénérable, |
| Virgo prædicánda, | Vierge digne de louanges, |
| Virgo potens, | Vierge puissante, |
| Virgo clemens, | Vierge pleine de bonté, |
| Virgo fidélis, | Vierge fidèle, |
| Spéculum justítiæ, | Miroir de justice, |
| Sedes sapiéntiæ, | Trône de la Sagesse, |
| Causa nostræ lætítiæ, | Cause de notre joie, |
| Vas spirituále, | Vase spirituel, |
| Vas honorábile, | Vase honorable, |
| Vas insígne devotiónis, | Vase insigne de dévotion, |
| Rosa mýstica, | Rose mystique, |
| Turris Davídica, | Tour de David, |
| Turris ebúrnea, | Tour d’ivoire, |
| Domus áurea, | Maison d’or, |
| Fœ́deris arca, | Arche d’alliance, |
| Jánua cæli, | Porte du ciel, |
| Stella matutína, | Étoile du matin, |
| Salus infirmórum, | Salut des infirmes, |
| Refúgium peccatórum, | Refuge des pécheurs, |
| Consolátrix afflictórum, | Consolatrice des affligés, |
| Auxílium christianórum, | Secours des chrétiens, |
| Regína Angelórum, | Reine des Anges, |
| Regína Patriarchárum, | Reine des Patriarches, |
| Regína Prophetárum, | Reine des Prophètes, |
| Regína Apostolórum, | Reine des Apôtres, |
| Regína Mártyrum, | Reine des Martyrs, |
| Regína Confessórum, | Reine des Confesseurs, |
| Regína Vírginum, | Reine des Vierges, |
| Regína Sanctórum ómnium, | Reine de tous les Saints, |
| Regína sine labe origináli concépta, | Reine conçue sans le péché originel, |
| Regína sacratíssimi Rosario | Reine du très saint Rosaire, |

Agnus Dei, qui tollis peccáta mundi, parce nobis, Dómine.

Agnus Dei, qui tollis peccáta mundi, exáudi nos, Dómine.

Agnus Dei, qui tollis peccáta mundi, miserére nobis.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous, Seigneur. Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, exaucez-nous, Seigneur. Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous.

℣ Ora pro nobis, sancta Dei Génitrix.

℟ Ut digni efficiámur promissiónibus Christi.

℣ Priez pour nous, sainte mère de Dieu.

℟ Afin que nous devenions dignes des promesses de Jésus-Christ.

Orémus. Concéde nos fámulos tuos, quæsítus, Dómine Deus, perpétua mentis et córporis sanitáte gaudére : et gloriósa beátæ Maríæ semper Vírginis intercessióne, a præsénti liberári tristítia, et altérna pérfrui Lætítia. Per Christum Dóminum nostrum. Amen.

Prions. Accordez-nous, Seigneur, nous vous en prions, la santé de l’âme et du corps : et l’intercession de la bienheureuse Marie, toujours Vierge, délivrez-nous des tristesses du présent, et faites-nous goûter les joies de l’éternité. Par J.-C. N.-S. Ainsi soit-il.

#### Hymnes au Très Saint-Sacrement

O salutáris Hóstia,

Quæ cæli pandis óstium,

Bella premunt hostília,

Da robur, fer auxílium.

Ô salutaire Hostie, adorable Victime ;

Qui nous ouvres le ciel à tous,

D’un puissant ennemi l’insulte nous opprime :

Sois notre force et défends-nous.

Uni trinóque Dómino

Sit sempitérna glória,

Qui vitam sine término

Nobis donet in pátria. Amen

Gloire soit à jamais à l’Être inconcevable.

De la Sainte unité des Trois.

Dont la bonté nous donne un règne interminable.

En la patrie où tous sont rois !

Ainsi soit-il.

Tantum ergo Sacraméntum

Venerémur cérnui :

Et antíquum documéntum

Novo cedat rítui ;

Præstet fides suppleméntum

Sénsuum deféctui.

Devant un si grand Sacrement,

Adorons, le front contre terre.

Que la loi du vieux Testament

Fasse place au nouveau mystère.

Et que, par ses regards puissants,

La foi supplée à tous les sens !

Genitóri Genitóque

Laus et jubilátio,

Salus, honor, virtus quoque

Sit et benedíctio :

Procedénti ab utróque

Compar sit laudátio. Amen.

Ô Père, ô Fils, louange, honneur,

Gloire, ô Majesté souveraine,

Béni soyez-vous, ô Seigneur,

Par toute créature humaine !

Esprit-Saint, soyez exalté

Dans cette adorable Unité. Ainsi soit-il. (Ch. Clair)

℣ Panem de cælo præstitísti eis,

℟ Omne delectaméntum in se habéntem.

℣ Vous leur avez donné du ciel un pain.

℟ Ayant, en soi toutes sortes de délices.

Orémus. Deus, qui nobis sub Sacraménto mirábili Passiónis tuæ memóriam reliquísti : tríbue, quǽsumus, ita nos Córporis et Sánguinis tui sacra mystéria venerári, ut redemptiónis tuæ fructum in nobis júgiter sentiámus. Qui vivis...

Oraison. Ô Dieu ! qui, dans ce Sacrement admirable, nous avez laissé le mémorial de votre Passion, faites-nous la grâce, s’il vous plaît, de révérer de telle sorte les mystères sacrés de votre Corps et de votre Sang, que nous ressentions sans cesse dans nos âmes le fruit de votre rédemption : Vous qui…

Dieu soit béni ! — Béni soit son saint Nom ! — Béni soit Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme ! — Béni soit le Nom de Jésus ! — Béni soit Jésus dans le Très-Saint-Sacrement de l’autel ! — Bénie soit l’auguste Mère de Dieu, la très sainte Vierge Marie ! — Bénie soit sa sainte et Immaculée Conception ! — Béni soit le nom de Marie, Vierge et Mère ! — Béni soit Dieu dans ses Anges et dans ses Saints.

1 an (Pie VII 1801).

#### Manière de servir la Sainte Messe

Mettez-vous à genoux par terre, faites le signe de la croix avec le Prêtre et répondez clairement, distinctement et sans vous presser, évitant de répondre avant que le Prêtre ait achevé ce qu’il dit.

Prêtre. Introíbo ad altáre Dei.

Servant. Ad Deum qui lætíficat juventútem meam.

P. — Júdica me, Deus,… érue me.

S. — Quia tu es, Deus, fortitúdo mea : quare me repulísti, et quare tristis incédo cum afflígit me inimícus.

P. — Emítte lucem tuam… et in tabernácula tua.

S. — Et introíbo ad altáre Dei, ad Deum qui lætíficat juventútem meam.

P. — Confitébor tibi… et quare contúrbas me ?

S. — Spera in Deo, quóniam adhuc confitébor illi, salutáre vultus mei et Deus meus.

P. — Glória Patri, et Fílio, et Spirítui Sancto.

S. — Sicut erat in princípio, et nunc et semper, et in sǽcula sæculórum. Amen.

Aux messes des morts ou commence ici :

P. — Introíbo ad altáre Dei.

S. — Ad Deum qui lætíficat juventútem meam.

P. — Adjutórium nostrum in nómine Dómini.

S. — Qui fecit cœlum et terram.

P. — Confíteor Deo, etc.

Quand le prêtre a fini, inclinez-vous, et tourné vers lui, dites :

S. — Misereátur tui, omnípotens Deus, et dimíssis peccátis tuis, perdúcat te ad vitam ætérnam. P. — Amen.

Puis, inclinez vous profondément du côté de l’autel, et dites :

S. — Confíteor Deo omnipoténti beátæ Maríæ semper vírgini, beáto Michaéli Archángelo, beáto Joánni Baptístæ, sanctis apóstolis Petro et Paulo, ómnibus Sanctis, et tibi, Pater, quia peccávi nimis cogitatióne, verbo et ópere, mea culpa, mea culpa, mea máxima culpa. Ideo precor beátam Maríam semper vírginem, beátum Michaélem Archángelum, beátum Joánnem Baptístam, sanctos Apóstolos Petrum et Paulum, omnes Sanctos, et te, Pater, oráre pro me ad Dóminum Deum nostrum.

P. — Misereátur vestri… ad vitam ætérnam.

S. — Amen.

P. — Indulgéntiam… et miséricors Dóminus.

S. — Amen.

P. — Deus, tu convérsus vivificábis nos.

S. — Et plebs tua lætábitur in te.

P. — Osténde nobis, Dómine, misericórdiam tuam.

S. — Et salutáre tuum da nobis.

P. — Dómine, exáudi oratiónem meam.

S. — Et clamor meus ad te véniat.

P. — Dóminus vobíscum. S. — Et cum spíritu tuo.

Mettez-vous à genoux sur le premier degré.

P. — Kýrie, eléison. S. — Kýrie, eléison.

P. — Kýrie, eléison. S. — Christe, eléison.

P. — Christe, eléison. S. — Christe, eléison.

P. — Kýrie, eléison. S. — Kýrie, eléison.

P. — Kýrie, eléison.

P. — Dóminus vobíscum. S. — Et cum spíritu tuo.

À la fin des Orémus, après les mots : sǽcula sæculórum, répondez : Amen.

À la fin de l’Épître répondez : Deo grátias ! et portez le livre du côté de l’Évangile, en faisant la génuflexion devant le milieu de l’autel.

P. — Dóminus vobíscum. S. — Et cum spíritu tuo.

P. — Inítium… ou sequéntia sancti Evangélii secúndum…

S. — Glória tibi, Dómine.

À la fin de l’Évangile : Laus tibi, Christe.

Quand le Prêtre découvre le calice, allez prendre la burette du vin, de la main droite ; celle d’eau de la main gauche ; montez les degrés du côté de l’Épître. — Après avoir présenté le vin, puis l’eau, reportez la burette de vin à sa place. — Revenez aussitôt, tenant de la main gauche le petit bassin et le petit linge suspendu par une de ses extrémités, et de la main droite prenez la burette d’eau. — Quand le Prêtre vient à vous, versez de l’eau doucement sur ses doigts et élevez le linge pour qu’il essuie ses doigts. — Reportez toutes choses à leur place et revenez répondre :

P. — Oráte, Fratres… etc.

S. — Suscípiat Dóminus hoc Sacrifícium de mánibus tuis ad laudem et glóriam nóminis sui, ad utilitátem quoque nostram, totiúsque Ecclésiæ suæ sanctæ.

À la Préface : Per ómnia sǽcula sæculórum.

S. — Amen.

P. — Dóminus vobíscum. S. — Et cum spíritu tuo.

P. — Sursum corda. S. — Habémus ad Dóminum.

P. — Grátias agámus Dómino Deo nostro. S. — Dignum et justum est.

Quand le prêtre dit trois Sanctus, sonnez trois coups de clochette et agitez-la un petit instant.

Avant l’Élévation, quand le Prêtre tient ses mains étendues au-dessus du Calice, donnez quelques coups de clochette. — Pendant qu’il fait la première génuflexion, qu’il élève la sainte Hostie et qu’il fait la génuflexion une seconde fois, donnez quelques coups de clochette à chaque génuflexion. — Faites de même à l’élévation du Calice.

À la petite Élévation, avant, le pater, dans quelques églises on tinte la clochette une fois.

Au Pater : Per ómnia sǽcula sæculórum.

S. — Amen.

P. Et ne nos indúcas in tentatiónem. S. — Sed líbera nos a malo.

P. — Per ómnia sǽcula sæculórum. S. — Amen.

P. — Pax Dómini sit semper vobíscum. S. — Et cum spíritu tuo.

Quand le prêtre dit Dómine, non sum dignus, donnez un coup de clochette ; au second Dómine… sonnez deux coups ; au troisième, trois coups, et agitez un instant la clochette. Si quelqu’un va à la Table de Communion, récitez le Confíteor, p. 342.

Après la communion, allez prendre les burettes, — montez près du Prêtre, et quand il vous présente le Calice, versez-y un peu de vin seulement avec la main droite, et demeurez au coin de l’Épitre. — Quand le Prêtre vient à vous, versez sur ses doigts encore un peu de vin puis un peu d’eau. — Ensuite, reportez les burettes à leur place ; — après cela, portez le voile du Calice du côté de l’Évangile, et rapportez le livre du côté de l’Épitre.

Quand le Prêtre a terminé le dernier Orémus, s’il laisse le livre ouvert, portez-le une seconde fois du côté de l’Évangile.

P. — Ite Missa est ou Benedicámus Dómino. S. — Deo grátias.

P. — Benedícat vos… et Spíritus Sanctus. S. — Amen.

À la messe des morts : Requiéscant in pace. S. — Amen.

Au dernier Évangile : Dóminus vobíscum. S. — Et cum spíritu tuo.

P. — Inítium sancti Evangélii secúndum Joánnem.

S. — Glória tibi, Dómine. À la fin de l’Évangile : Deo grátias.

## 

## TABLE DES MATIÈRES du Catéchisme de Rome

Lettre de S. Sainteté PIE X à S. E. le Cardinal Pierre Respighi, son vicaire Général 40

Avertissement 41

Approbation 41

Premières Notions de Catéchisme pour les Petits Enfants

Chap. Ier. — Des vérités principales de notre sainte Foi 43

Chap. II. — Principales parties de la doctrine chrétienne 45

Chap. III. — Actes de Foi, d’Espérance, de Charité et de Contrition 49

Chap. IV. — Autres prières 50

PETIT CATÉCHISME

PREMIÈRE PARTIE  
Des Principales Vérités de la Foi

Chap. Ier. — Du signe de la Sainte Croix 54

Chap. II. — L’Unité et la Trinité de Dieu 56

Chap. III. — De l’Incarnation du Fils de Dieu 57

Chap. IV. — De la venue de Jésus-Christ à la fin du monde et des deux jugements particulier et général 60

Chap. V. — De la sainte Église catholique, de la Rémission des péchés et de la Communion des Saints 62

DEUXIÈME PARTIE  
De la Prière

Chapitre unique 63

TROISIÈME PARTIE  
Des Commandements de Dieu et de l’Église Du Péché

Chap. Ier. — Des commandements de Dieu 67

§ 1. — Des commandements de Dieu en général 67

§ 2. — Des commandements de Dieu en particulier 68

Chap. II. — Des préceptes de l’Église 72

Chap. III. — Du Péché 74

QUATRIÈME PARTIE  
Des Sacrements

Chap. Ier. — Des Sacrements en général 77

Chap. II. — Du Baptême 79

Chap. III. — De la Confirmation 80

Chap. IV. — De la très sainte Eucharistie 83

§ 1. — De la présence réelle de Jésus-Christ dans l’Eucharistie 83

§ 2. — De la fin et des effets de l’Eucharistie 85

§ 3. — Des dispositions pour bien communier et du devoir de la communion 85

§ 4. — Du Saint Sacrifice de la Messe 87

Chap. V. — Du sacrement de Pénitence 88

§ 1. — Des dispositions pour bien recevoir ce sacrement et en particulier de l’examen de conscience 88

§ 2. — De la douleur et du bon propos 89

§ 3. — De la confession ou accusation des péchés 90

§ 4. — De l’absolution et de la satisfaction 92

Chap. VI. — De l’Extrême-Onction 93

Chap. VII. — De l’Ordre 93

Chap. VIII. — Du Mariage 94

CINQUIÈME PARTIE  
Des Vertus théologales

Chapitre unique 95

§ 1. — De la Foi 95

§ 2. — De l’Espérance 96

§ 3. — De la Charité 96

§ 4. — De l’exercice des actes de Foi, d’Espérance et de Charité 97

GRAND CATÉCHISME

Leçon préliminaire. — De la Doctrine chrétienne et de ses parties principales 99

PREMIÈRE PARTIE  
Du Symbole des Apôtres  
Appelé communément le Credo

Chap. Ier. — Du Credo en général 101

Chap. II. — Du premier article du symbole 102

§ 1. — De Dieu le Père et de la Création 102

§ 2. — Des Anges 104

§ 3. — De l’Homme 106

Chap. III. — Du second article 108

Chap. IV. — Du troisième article 111

Chap. V. — Du quatrième article 112

Chap. VI. — Du cinquième article 115

Chap. VII. — Du sixième article 116

Chap. VIII. — Du septième article 117

Chap. IX — Du huitième article 118

Chap. X — Du neuvième article 120

§ 1. — De l’Église en général 120

§ 2. — De l’Église eu particulier 121

§ 3. — De l’Église enseignante et de l’Église enseignée 126

§ 4. — Du l’ape et des Évêques. 127

§ 5. — De la Communion des Saints 131

§ 6. — De ceux qui sont hors de l’Église 133

Chap. XI. — Du dixième article 135

Chap. XII. — Du onzième article 135

Chap. XIII. — Du douzième article 136

DEUXIÈME PARTIE  
De la Prière

Chap. Ier. — De la Prière en général 138

Chap. II. — De l’Oraison dominicale 142

§ 1. — De l’Oraison dominicale en général 142

§ 2. — De la première demande 143

§ 3. — De la seconde demande 144

§ 4. — De la troisième demande 145

§ 5. — De la quatrième demande 145

§ 6. — De la cinquième demande 147

§ 7. — De la sixième demande 147

§ 8. — De la septième demande. 148

Chap. III. — De l’Ave María 149

Chap. IV. — De l’invocation des saints 151

TROISIÈME PARTIE  
Des Commandements de Dieu et de l’Église

Chap. Ier. — Des Commandements de Dieu en général 152

Chap. II. — Dos Commandements qui regardent Dieu 153

§ 1. — Du premier commandement 153

§ 2. — Du second commandement 157

§ 3. — Du troisième commandement 159

CHAP. III. — Des Commandements qui concernent le prochain 161

§ 1. — Du quatrième commandement 161

§ 2. — Ou cinquième commandement 163

§ 3. — Du sixième et du neuvième commandement 165

§ 4. — Du septième commandement 166

§ 5. — Du huitième commandement 168

§ 6. — Du dixième commandement 170

Chap. IV. — Des préceptes de l’Église. 171

§ 1. — Des préceptes de l’Église en général 171

§ 2. — Du premier précepte de l’Église 172

§ 3. — Du second précepte de l’Église 173

§ 4. — Du troisième précepte de l’Église 175

§ 5. — Du quatrième précepte de l’Église 176

§ 6. — Du cinquième précepte de l’Église 176

Chap. V. — Des devoirs particuliers de chaque état et des conseils évangéliques 177

§ 1. — Des devoirs d’état 177

§ 2. — Des conseils évangéliques 178

QUATRIÈME PARTIE  
Des Sacrements

Chap. Ier. — Des Sacrements en général 179

§ 1. — Nature des Sacrements 179

§ 2. — De l’effet principal des Sacrements qui est la grâce 180

§ 3. — Du caractère imprimé par certains sacrements 183

Chap. II. — Du Baptême 183

§ 1. — Nature et effets du Baptême 183

§ 2. — Ministre du Baptême 184

§ 3. — Rite du Baptême et dispositions de celui qui le reçoit à l’âge de raison 184

§ 4. — Nécessité du Baptême et devoirs des baptisés 186

§ 5. — Du nom et des parrains 186

Chap. III. — De la Confirmation 187

Chap. IV. — De l’Eucharistie 190

§ 1. — De la nature de l’Eucharistie et de la présence réelle de Jésus-Christ dans ce sacrement 190

§ 2. — De l’institution et des effets du sacrement de l’Eucharistie 193

§ 3. — Des dispositions nécessaires pour bien communier 194

§ 4. — De la manière de communier 197

§ 5. — Du précepte de la communion 197

Chap. V. — Du Saint sacrifice de la Messe 198

§ 1. — De l’essence, de l’Institution et des fins du saint sacrifice de la Messe 198

§ 2. — De la manière d’assister à la sainte Messe 201

Chap. VI. — De la Pénitence 202

§ 1. — De la Pénitence en général 202

§ 2. — Des effets et de la nécessité du sacrement de Pénitence et des dispositions pour le bien recevoir 204

§ 3. — De l’examen 205

§ 4. — De la douleur 207

§ 5. — Du bon propos 210

§ 6. — De l’accusation des péchés au confesseur 212

§ 7. — De la manière de se confesser 215

§ 8. — De l’absolution 216

§ 9. — De la satisfaction ou pénitence 217

§ 10. — Des indulgences 220

Chap. VII. — De l’Extrême-Onction 222

Chap. VIII. — De l’Ordre 223

Chap. IX. — Du Mariage 226

§ 1. — Nature du sacrement de Mariage 226

§ 2. — Ministres, cérémonies et dispositions 227

§ 3. — Conditions et empêchements 228

CINQUIÈME PARTIE  
Des Principales Vertus  
et des autres choses qu’un chrétien doit savoir

Chap. Ier. — Des principales vertus 231

§ Ier. — Des vertus théologales 231

§ 2. — De la Foi 232

§ 3. — Des Mystères 233

§ 4. — De l’Écriture Sainte 233

§ 5. — De la Tradition 235

§ 6. — De l’Espérance 236

§ 7. — De la Charité. 237

§ 8. — Des vertus cardinales 238

Chap. II. — Des dons du Saint-Esprit 239

Chap. III. — Des Béatitudes évangéliques 240

Chap. IV. — Des Œuvres de miséricorde 243

Chap. V. — Des péchés et de leurs espèces principales 243

Chap. VI. — Des vices capitaux et d’autres péchés très graves 245

Chap. VII. — Des fins dernières et autres moyens principaux pour éviter le péché 246

Chap. VIII. — Des exercices pieux conseillés au chrétien pour chaque jour 247

INSTRUCTION  
Sur les Fêtes de Notre-Seigneur,  
de la Sainte Vierge et des Saints

PREMIÈRE PARTIE

Des Fêtes de Notre-Seigneur

Chap. Ier. — De l’Avent 251

Chap. II. — De Noël 252

Chap. III. — De la Circoncision de Notre-Seigneur 253

Chap. IV. — De l’Épiphanie du Seigneur 255

Chap. V. — Des dimanches de la Septuagésime, de la Sexagésime et de la Quinquagésime 256

Chap. VI. — Du Carême 258

Chap. VII. — De la Semaine Sainte 260

§ 1er. — De la Semaine Sainte en général 260

§ 2. — De quelques cérémonies de la Semaine Sainte 261

Chap. VIII. — De la fête de Pâques 264

Chap. IX. — De la procession qu’on fait le jour de S. Marc et les trois jours des Rogations 266

Chap. X. — De l’Ascension de Notre-Seigneur 267

Chap. XI. — De la fête de la Pentecôte 268

Chap. XII. — De la fête de la Très Sainte Trinité 270

Chap. XIII. — De la fête du Corpus Dómini ou Fête-Dieu 272

Chap. XIV. — De la fête de la Dédicace des églises 273

DEUXIÈME PARTIE

Des Fêtes solennelles de la B. Vierge et des Fêtes des Saints

Chap. Ier. — Des t’êtes solennelles de la Vierge Marie et, en premier lieu, de son Immaculée Conception 276

Chap. II. — De la Nativité de la Sainte Vierge 277

Chap. III. — De la fête de l’Annonciation 278

Chap. IV. — De la Purification de la Sainte Vierge 280

Chap. V. — De l’Assomption de la Sainte Vierge 283

Chap. VI. — De la fête des Anges 284

Chap. VII. — De la fête de la Nativité de Saint Jean-Baptiste 285

Chap. VIII — De la fête de Saint Joseph, époux de la Très Sainte Vierge, Patron de l’Église 287

Chap. IX. — Des fêtes des saints Apôtres et en particulier des saints Pierre et Paul 288

Chap. X. — Des la fête de tous les Saints 291

Chap. XI. — De la commémoration des fidèles défunts. 292

Chap. XII. — De la fêle des saints Patrons ou Protecteurs 293

Petite Histoire de la Religion

Principes et notions fondamentales 294

PREMIÈRE PARTIE

Histoire abrégée de l’Ancien Testament

Création du monde 297

Création de l’homme et de la femme 297

Des Anges 298

Péché d’Adam et Ève et leur châtiment 298

Promesse d’un Rédempteur 299

Les fils d’Adam et les Patriarches 299

Le déluge 300

La tour de Babel 300

Commencement du peuple de Dieu 301

L’alliance renouvelée avec Abraham 301

Jacob et ses fils en Égypte 302

Esclavage des Hébreux en Égypte 303

Délivrance des Hébreux par Moïse 303

Passage de la Mer Rouge 304

Les Hébreux dans le désert 304

Les dix commandements de la loi de Dieu 305

Le Tabernacle et l’Arche 305

Josué et l’entrée dans la terre promise 306

Job 306

Les Hébreux sous les Juges 307

Les Hébreux sous les rois 307

Partage du royaume 308

Royaume d’Israël et sa destruction 308

Royaume de Juda et captivité de Babylone 308

Daniel 309

Fin de la captivité de Babylone et retour des Hébreux en Judée 309

Les Macchabées 310

Les Romains et fin du royaume de Juda 311

Les Prophètes 311

Quelques prophéties relatives au Messie 312

DEUXIÈME PARTIE

Histoire abrégée du Nouveau Testament

Annonciation de la Sainte Vierge 312

Visite à Sainte Élisabeth et naissance de saint Jean-Baptiste 313

Naissance de Jésus-Christ et circonstances de ce grand événement 313

Obéissance de Jésus et de sa très sainte Mère à la loi 314

Les Mages 314

Massacre des Innocents et fuite en Égypte 315

Jésus au temple 315

Baptême de Jésus et son jeûne dans le désert 316

Premiers disciples de Jésus et son premier miracle 316

Choix des douze Apôtres 317

Prédication de Jésus 317

Merveilleux effets delà parole et de la puissance du Rédempteur 318

Guerre ouverte contre Jésus 319

Cause de grande haine et trahison de Judas 319

Dernière Cène de Jésus-Christ et institution du sacrement de l’Eucharistie 320

Passion de N.-S. Jésus-Christ 320

Sépulture de Jésus, sa Résurrection et son Ascension 322

Descente du Saint-Esprit. — Prédication des Apôtres 322

L’apôtre Paul 323

Dispersion des Apôtres dans le monde entier 324

TROISIÈME PARTIE  
Quelques mots d’Histoire de l’Église

Les persécutions et les martyrs 324

Constantin et la paix de l’Église 325

Les hérésies et les conciles 326

Indications et directions pour l’étude de la religion dans l’histoire de l’Église 328

———

PRIÈRES QUOTIDIENNES ET AUTRES PRIÈRES

Prières pour le matin 333

Dans la journée 333

Prières pour le soir 333

Courte préparation à la Confession 334

Après la Confession 334

Courte préparation à la Communion 335

Courte action de grâce après la Communion 336

Mystères du saint Rosaire 337

Litanies de la Sainte Vierge 337

Hymnes au très saint Sacrement 340

Manière de servir la Sainte Messe 342

Fin du catéchisme de 1905

# CATÉCHISME DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE texte prescrit en 1912

Titre complet de l’édition copiée :

CATÉCHISME

DE LA

DOCTRINE CHRÉTIENNE

publié par ordre de

S. S. LE PAPE PIE X

traduit et édité en français

« Le témoignage du Seigneur est sûr ;  
il donne la sagesse aux petits. » (Ps. XVIII, 8.)

PARIS,

IMPRIMERIE PAUL FERON-VRAU

5, rue Bayard, 5

|  |  |
| --- | --- |
| SEGRETERIA DI STATO  DI SUA SANTITA  N° 62 903 | Dal Vaticano, le 7 mars 1913, |

Très Révérend Supérieur Général,

*J’ai le plaisir de porter à votre connaissance que le Saint-Père, accueillant volontiers votre demande, a daigné vous accorder l’autorisation de faire imprimer et éditer par la Maison de la Bonne Presse la traduction française que vous avez fait préparer du texte du nouveau Catéchisme prescrit pour le diocèse de Rome. Sa Sainteté ne doute pas que vous n’apportiez tous vos soins à rendre cette traduction aussi exacte et fidèle que possible.*

*Veuillez agréer, Très Révérend Supérieur Général, la nouvelle assurance de mes sentiments dévoués en Notre-Seigneur.*

R. Card. Merry del Val.

|  |  |
| --- | --- |
| Au Très Révérend Père Emmanuel Bailly,  Supérieur général des Augustins  de l’Assomption.  Rome. |  |

|  |  |
| --- | --- |
|  | IMPRIMATUR  Fr. Albertus Lepidi, O. P.  S. P. Ap. Magister |

———

### LETTRE DE S. S. PIE X AU CARDINAL-VICAIRE

approuvant la nouvelle édition, faite par son ordre, du Catéchisme de la doctrine chrétienne, et la prescrivant à toute la province ecclésiastique de Rome.

Monsieur le Cardinal,

Dès le début de Notre pontificat, Nous Nous sommes occupé avec le plus grand soin de l’instruction religieuse du peuple chrétien, et en particulier des enfants, persuadé qu’une grande partie des maux qui affligent l’Église proviennent de l’ignorance de sa doctrine et de ses lois. Cette doctrine et ces lois, les ennemis de l’Église les condamnent en blasphémant ce qu’ils ignorent, et beaucoup de ses fils, les connaissant mal, vivent comme s’ils n’étaient pas catholiques. Aussi avons-Nous insisté souvent sur la souveraine nécessité de l’enseignement catéchistique, et avons-Nous travaillé de tout Notre pouvoir à le développer partout, soit par l’Encyclique *Acérbo nimis* et par les dispositions qui regardent les catéchismes dans les paroisses, soit par les approbations et les encouragements aux Congrès catéchistiques et aux écoles de religion, soit par l’introduction ici, à Rome, du texte du catéchisme en usage depuis longtemps dans quelques grandes provinces ecclésiastiques d’Italie.

Toutefois, plusieurs années s’étant écoulées depuis lors, les nouvelles difficultés que l’on a perfidement soulevées pour empêcher tout enseignement de la doctrine chrétienne dans les écoles, où il se donnait depuis des siècles ; la prévoyante anticipation, voulue par Nous, de la première Communion des enfants, d’autres motifs encore, ont fait naitre le désir, qu’on Nous a exprimé, d’un catéchisme suffisant, qui fût beaucoup plus bref et plus adapté aux exigences actuelles. Et Nous avons consenti à la réduction de l’ancien catéchisme en un catéchisme nouveau, beaucoup moins développé, que Nous avons examiné Nous-même, et que Nous avons tenu à faire examiner par beaucoup de Nos confrères, les évêques d’Italie, en les priant de Nous communiquer leur avis d’une façon générale, et de Nous indiquer, en outre, suivant leur science et leur expérience, les modifications particulières à introduire.

Ayant reçu d’eux une appréciation favorable quasi unanime, ainsi qu’un bon nombre de précieuses observations dont Nous avons ordonné de tenir le compte qu’il convient, il Nous semble ne pas devoir retarder davantage une substitution de texte reconnue opportune pour divers motifs. Nous avons d’ailleurs confiance que le texte nouveau, avec la bénédiction du Seigneur, sera beaucoup plus commode et aussi avantageux, sinon plus, que l’ancien, soit parce que le volume du livre et des matières à apprendre, très diminué, ne découragera pas les enfants, déjà surchargés par les programmes scolaires, et permettra aux maitres et aux catéchistes de le faire apprendre en entier ; soit parce que ce livre, malgré sa brièveté, explique plus clairement et met davantage en relief les vérités qu’aujourd’hui, pour le plus grand dommage des âmes et de la société, on combat, ou déforme, ou oublie le plus.

Bien plus, les adultes eux-mêmes qui voudraient — comme ils le devraient de temps en temps pour mieux vivre et mieux élever leur famille — raviver dans leur âme les connaissances fondamentales sur lesquelles reposent la vie spirituelle et morale du chrétien, ces adultes, Nous l’espérons, trouveront profit et agrément en cette brève « Somme », très soignée même de forme, où ils verront exposées très simplement les principales vérités divines et les plus efficaces réflexions chrétiennes.

Ce catéchisme, en conséquence, et les premiers éléments que, conformément à Nos instructions, on a extraits, sans changement d’expression, pour la commodité des petits enfants, Nous l’approuvons par la présente lettre, et Nous le prescrivons au diocèse et à la province ecclésiastique de Rome, interdisant que l’on y suive désormais un autre texte dans l’enseignement catéchistique.

Quant aux autres diocèses d’Italie, Nous Nous contentons d’exprimer le vœu que le même texte, jugé suffisant par Nous et par un grand nombre d’Ordinaires, y soit pareillement adopté, afin qu’il soit remédié à la funeste confusion et à l’ennui qu’entrainent aujourd’hui, pour un très grand nombre, les fréquents changements de domicile ; ils trouvent, dans leurs nouvelles résidences, des formules et des textes notablement différents, qu’ils apprennent avec difficulté, tandis que, avec le temps, ils confondent et finissent par oublier ce qu’ils savaient déjà. Les conséquences sont plus fâcheuses encore pour les enfants, car rien n’est si contraire au bon résultat d’un enseignement comme de le continuer dans un texte différent de celui auquel l’enfant est déjà plus ou moins habitué.

L’introduction du texte nouveau peut entrainer quelques difficultés pour les adultes, parce qu’il s’écarte du précédent en certaines de ses formules ; pour obvier à ces inconvénients, Nous ordonnons qu’à toutes les Messes principales, les dimanches et fêtes, comme aussi dans toutes les classes de catéchisme, on récite au commencement, à haute voix, clairement, posément, les premières prières et les autres principales formules. De cette manière, après quelque temps, tout le monde les aura apprises sans effort ; ainsi s’introduira une excellente et précieuse habitude de prière commune et d’instruction qui, depuis longtemps, est en vigueur en beaucoup de diocèses d’Italie, avec grande édification et grand profit.

Nous exhortons vivement dans le Seigneur tous les catéchistes, maintenant que la brièveté même du texte facilite leur travail, à s’efforcer d’expliquer et de faire pénétrer dans l’âme des enfants la doctrine chrétienne, et avec d’autant plus de soin qu’est plus grand aujourd’hui le besoin d’une solide instruction religieuse, à cause du développement que prennent l’impiété et l’immoralité. Qu’ils se rappellent toujours que le fruit du catéchisme dépend presque totalement du zèle, de l’intelligence et du savoir-faire avec lesquels ils réussiront à en rendre l’enseignement plus facile et plus agréable aux élèves.

À notre époque, les ennemis de la foi grandissent chaque jour en nombre et en puissance, et ils s’en vont propageant l’erreur par tous les moyens ; Nous demandons à Dieu que, de même, les âmes de bonne volonté surgissent très nombreuses pour aider avec un grand zèle les pasteurs, les maitres et les parents chrétiens dans l’enseignement, aussi nécessaire que noble et fécond, du catéchisme.

En formant ce souhait, Nous vous accordons de grand cœur, Monsieur le Cardinal, à vous et à tous vos coopérateurs en un aussi saint ministère, la Bénédiction apostolique.

PIE X, PAPE.

Du Vatican, le 18 octobre 1912.

(Traduit du texte italien publié par les *Acta apostólicæ Sedis* du 2 décembre 1912, p. 690-692.)

### INDULGENCES

pour les personnes qui enseignent ou étudient la doctrine chrétienne.

Aux parents : Cent jours chaque fois que, dans leurs maisons, ils enseignent la doctrine chrétienne à leurs fils ou aux domestiques. (Paul V, Bref du 6 octobre 1607.)

Aux maitres : Sept ans chaque fois que, aux jours et fêtes de précepte, ils conduisent les élèves au catéchisme ou le leur enseignent. (Paul V, même Bref.)

Cent jours chaque fois que, aux jours fériés, ils l’enseignent dans les écoles. (Paul V, même Bref.)

À tous les fidèles : Cent jours chaque fois que, pendant une demi-heure, ils étudient le catéchisme soit pour l’enseigner, soit pour l’apprendre. (Paul V, même Bref.)

Sept ans et sept quarantaines chaque fois que, s’étant confessés et ayant communié, ils assistent au catéchisme, pendant qu’il est enseigné aux enfants dans les églises et oratoires. (Clément XII, Bref du 16 mai 1736.)

Indulgence plénière : aux jours de Noël, de Pâques et des saints apôtres Pierre et Paul, s’ils assistent assidument au catéchisme pour l’enseigner ou pour l’apprendre, à condition que, s’étant confessés et ayant communié, ils prient aux intentions du Souverain Pontife. (Clément XII, même Bref.)

Trois ans à chaque fête de la Sainte Vierge, s’ils ont l’habitude de se réunir dans les écoles ou dans les églises pour apprendre la doctrine chrétienne, à condition de se confesser à ces fêtes. (Pie IX, Rescrit de la S. Cong. des Indulgences, 10 juillet 1877.)

Sept ans si, de plus, ils communient. (Pie IX, même Rescrit.)

**AVERTISSEMENT**

L’astérisque (\*) placé devant les « Premières prières et formules », les « Premières notions » et plusieurs demandes, indique qu’elles se trouvent aussi dans les Premiers Éléments de la Doctrine chrétienne, sans changement, à l’usage des petits enfants : quelques réponses seules y sont abrégées, la 113e a une légère transposition, et la 328e l’adjonction des paroles à la Messe.

## \*PREMIÈRES PRIÈRES ET FORMULES À SAVOIR PAR CŒUR

« Médite ces choses et sois-y tout entier, afin que tes progrès soient évidents pour tous. » (Tim. IV, 15.)

1. — Signe de la croix.

In nómine Patris et Fílii et Spíritus Sancti. Amen.

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

2. — « Credo » ou Symbole des apôtres.

Credo in Deum Patrem omnipoténtem, Creatórem cæli et terræ, et in Jesum Christum, Fílium ejus únicum, Dóminum nostrum, qui concéptus est de Spíritu Sancto, natus ex María Vírgine, passus sub Póntio Piláto, crucifíxus, mórtuus et sepúltus : descéndit ad ínferos : tértia die resurréxit a mórtuis : ascéndit ad cælos, sedet ad déxteram Dei Patris omnipoténtis : inde ventúrus est judicáre vivos et mórtuos. Credo in Spíritum Sanctum, sanctam Ecclésiam cathólicam, sanctórum communiónem, remissiónem peccatórum, carnis resurrectiónem, vitam ætérnam. Amen.

Je crois en Dieu le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, et en Jésus-Christ, son Fils unique Notre-Seigneur, qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie, a souffert sous Ponce-Pilate, a été crucifié, est mort et a été enseveli, est descendu aux enfers ; le troisième jour est ressuscité d’entre les morts, est monté au ciel, est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant, d’où il viendra juger les vivants et les morts. Je crois au Saint-Esprit à la sainte Église catholique, à la communion des saints, à la rémission des péchés, à la résurrection de la chair, à la vie éternelle. Ainsi soit-il.

3. — « Pater noster » ou Oraison dominicale.

Pater noster qui es in cælis, sanctificétur nomen tuum : advéniat regnum tuum : fiat volúntas tua, sicut in cælo et in terra. Panem nostrum quotidiánum da nobis hódie, et dimítte nobis débita nostra, sicut et nos dimíttimus debitóribus nostris ; et ne nos indúcas in tentatiónem, sed líbera nos a malo. Amen.

Notre Père qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel. Donnez-nous aujourd’hui notre pain quotidien, pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés, et ne nous laissez pas succomber à la tentation, mais délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il.

4. — « Glória Patri ».

Glória Patri et Fílio et Spirítui Sancto, sicut erat in princípio, et nunc, et semper, et in sǽcula sæculórum. Amen.

Gloire au Père, et au Fils et au Saint-Esprit, comme il était au commencement, maintenant et toujours, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

5. — « Ave María » ou Salutation Angélique.

Ave, María, grátia plena : Dóminus tecum : benedícta tu in muliéribus, et benedíctus fructus ventris tui, Jesus. Sancta María, Mater Dei, ora pro nobis peccatóribus, nunc et in hora mortis nostræ. Amen.

Je vous salue, Marie, pleine de grâce ; le Seigneur est avec vous ; vous êtes bénie entre toutes les femmes, et Jésus, le fruit de vos entrailles, est béni. Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l’heure de notre mort. Ainsi soit-il.

6. — « Salve Regína ».

Salve, Regína, mater misericórdiæ ; vita, dulcédo et spes nostra, salve. Ad te clamámus, éxsules fílii Hevæ. Ad te suspirámus geméntes et flentes in hac lacrimárum valle. Eía ergo, advocáta nostra, illos tuos, misericórdes óculos ad nos convérte. Et Jesum, benedíctum fructum ventris tui, nobis post hoc exsílium osténde. O clemens, o pia, o dulcis Virgo María.

Salut, Reine, Mère de miséricorde ; notre vie, notre douceur et notre espérance, salut. Nous élevons nos cris vers vous, enfants d’Ève exilés. Nous soupirons vers vous avec pleurs et gémissements, en cette vallée de larmes. Écoutez-nous donc, ô notre Avocate ; tournez vers nous ces regards pleins de vos miséricordes. Et au terme de cet exil, montrez-nous le fruit béni de vos entrailles, Jésus. Ô clémente, ô pieuse, à douce Vierge Marie.

7. — « Angele Dei ».

Angele Dei, qui custos es mei, me tibi commíssum pietáte supérna illúmina, custódi, rege et gubérna. Amen.

Ange de Dieu, qui êtes mon gardien, par un bienfait de la divine charité, éclairez-moi, protégez-moi, dirigez-moi et gouvernez-moi. Ainsi soit-il.

8. — « Réquiem ætérnam », pour les fidèles défunts

Réquiem ætérnam dona eis, Dómine, et lux perpétua lúceat eis. Requiéscant in pace. Amen.

Donnez-leur le repos éternel, Seigneur, et que la lumière sans fin brille sur eux. Qu’ils reposent en paix. Ainsi soit-il.

9. — Acte de foi.

Mon Dieu, je crois fermement tout ce que vous, infaillible Vérité, avez révélé et que l’Église nous propose à croire. Je crois expressément en vous, unique vrai Dieu en trois personnes égales et distinctes, Père, Fils et Saint-Esprit. Je crois de même au Fils incarné et mort pour nous, Jésus-Christ, qui donnera à chacun, selon ses mérites, la récompense ou la peine éternelle. Je veux toujours vivre conformément à cette foi. — Seigneur, augmentez ma foi.

10. — Acte d’espérance.

Mon Dieu, j’espère de votre bonté, à cause des promesses et des mérites de Jésus-Christ notre Sauveur, la vie éternelle et les grâces nécessaires pour la mériter par les bonnes œuvres que je dois et veux accomplir. — Seigneur, que je ne sois pas éternellement confondu.

11. — Acte de charité.

Mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur par-dessus toutes choses, ô Bien infini et notre éternelle félicité ; par amour pour vous j’aime mon prochain comme moi-même et je pardonne les offenses reçues. — Seigneur, faites que je vous aime toujours davantage.

12. — Acte de contrition.

Mon Dieu, je me repens de mes péchés de tout mon cœur ; je les hais et les déteste parce qu’ils offensent votre Majesté infinie, sont la cause de la mort de votre divin Fils Jésus, et constituent ma ruine spirituelle. Je ne veux plus en commettre à l’avenir, et je me propose d’en fuir les occasions. — Seigneur, miséricorde, pardonnez-moi.

13. — Les deux mystères principaux de la foi.

1° Unité et Trinité de Dieu ; 2° Incarnation, Passion et Mort de N.-S. Jésus-Christ.

14. — Les deux commandements de la charité.

1° Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit ; 2° Tu aimeras ton prochain comme toi-même.

15. — Les dix commandements de Dieu ou Décalogue.

Je suis le Seigneur ton Dieu :

1. Tu n’auras pas d’autre Dieu que moi.

2. Tu ne prononceras pas le nom de Dieu en vain.

3. Souviens-toi de sanctifier les fêtes.

4. Honore ton père et ta mère.

5. Tu ne tueras point.

6. Tu ne commettras pas d’actes impurs.

7. Tu ne voleras pas.

8. Tu ne diras pas de faux témoignages.

9. Tu ne désireras pas la femme d’autrui.

10. Tu ne désireras pas le bien d’autrui.

16. — Les cinq commandements de l’Église.

1. Entends la Messe les dimanches et autres fêtes de précepte.

2. Abstiens-toi de viande les vendredis et autres jours prohibés, et jeûne aux jours prescrits.

3. Confesse-toi au moins une fois l’an et communie au moins à Pâques.

4. Subviens aux nécessités de l’Église par des versements selon les lois ou les usages.

5. Ne célèbre pas solennellement le mariage aux temps prohibés.

17. — Les sept sacrements.

Le Baptême, la Confirmation, l’Eucharistie, la Pénitence, l’Extrême-Onction, l’Ordre et le Mariage.

18. — Les sept dons du Saint-Esprit.

La sagesse, l’intelligence, le conseil, la force, la science, la piété et la crainte de Dieu.

19. — Les trois vertus théologales.

La foi, l’espérance, la charité.

20. — Les quatre vertus cardinales.

La prudence, la justice, la force, la tempérance.

21. — Les sept œuvres de miséricorde corporelle.

1° Donner à manger à ceux qui ont faim ; 2° donner à boire a ceux qui ont soif ; 3° procurer des vêtements à ceux qui sont nus ; 4° et un logement aux étrangers ; 5° visiter les infirmes ; 6° et les prisonniers ; 7° ensevelir les morts.

22. — Les sept œuvres de miséricorde spirituelle.

1° Conseiller les incertains ; 2° instruire les ignorants ; 3° avertir les pécheurs ; 4° consoler les affligés ; 5° pardonner les offenses ; 6° supporter patiemment les personnes désagréables ; 7° prier Dieu pour les vivants et pour les morts.

23. — Les sept péchés capitaux.

L’orgueil, l’avarice, la luxure, la colère, la gourmandise, l’envie et la paresse.

24. — Les six péchés contre le Saint-Esprit.

1° Désespérer du salut ; 2° avoir la présomption de se sauver sans mérites ; 3° combattre la vérité connue ; 4° envier la grâce d’autrui ; 5° s’obstiner dans les péchés ; 6° l’impénitence finale.

25. — Les quatre péchés qui crient vengeance devant Dieu.

1° L’homicide volontaire ; 2° le péché impur contre nature ; 3° l’oppression des pauvres ; 4° frustrer les ouvriers de leur salaire.

26. — Les quatre fins dernières.

1° La mort ; 2° le jugement ; 3° l’enfer ; 4° le paradis.

## PREMIÈRES NOTIONS DE LA FOI CHRÉTIENNE

« Celui qui s’approche de Dieu doit croire qu’il existe et qu’il récompense ceux qui le cherchent. » (Hebr. XI, 6.)

« La vie éternelle, c’est qu’ils vous connaissent, vous, le seul vrai Dieu, et Celui que vous avez envoyé, Jésus-Christ. » (Joan. XVII, 3.)

\*1. Qui nous a créés ?

Dieu nous a créés.

\*2. Qu’est-ce que Dieu ?

Dieu est l’être infiniment parfait, Créateur et Seigneur du ciel et de la terre.

\*3. Que signifie absolument parfait ?

Absolument parfait signifie qu’en Dieu se trouvent toutes les perfections, sans défaut et sans limite, car il est puissance, sagesse et bonté infinies.

\*4. Que signifie Créateur ?

Créateur signifie que Dieu a fait toutes choses de rien.

\*5. Que signifie Seigneur ?

Seigneur signifie que Dieu est maitre absolu de toutes choses.

\*6. Dieu a-t-il un corps comme nous ?

Dieu n’a pas de corps, mais il est un esprit absolument pur.

\*7. Où est Dieu ?

Dieu est au ciel, sur terre et en tous lieux ; il est l’Immense.

\*8. Dieu a-t-il toujours été ?

Dieu a toujours été et sera toujours ; il est l’Éternel.

\*9. Dieu connait-il tout ?

Dieu connait tout ; il est l’Omniscient.

\*10. Dieu peut-il tout faire ?

Dieu peut faire tout ce qu’il veut ; il est le Tout-Puissant.

\*11. Dieu peut-il faire le mal ?

Dieu ne peut pas faire le mal, parce qu’il ne peut pas le vouloir, étant la bonté infinie ; mais il le tolère pour laisser libres les créatures, sachant ensuite tirer le bien même du mal.

\*12. Dieu prend-il soin des choses créées ?

Dieu prend soin des choses créées ; il les conserve et les dirige toutes à leur propre fin, avec sagesse, bonté et justice infinie ; il est la Providence.

13. Pour quelle fin Dieu nous a-t-il créés ?

Dieu nous a créés pour le connaitre, l’aimer et le servir en cette vie et jouir de lui en l’autre, dans le paradis.

\*14. Qu’est-ce que le paradis ?

Le paradis, c’est la jouissance éternelle de Dieu, notre félicité, et en Lui de tous les autres biens, sans mélange d’aucun mal.

\*15. Qui mérite le paradis ?

Celui-là mérite le paradis qui est bon, c’est-à-dire qui aime Dieu, le sert fidèlement et meurt dans sa grâce.

\*16. Les méchants qui ne servent pas Dieu et meurent en état de péché mortel, que méritent-ils ?

Les méchants qui ne servent pas Dieu et meurent en état de péché mortel méritent l’enfer.

\*17. Qu’est-ce que l’enfer ?

L’enfer, c’est la souffrance éternelle, qui consiste dans la privation de Dieu, notre félicité, et dans la peine du feu et de tous les autres maux, sans mélange d’aucun bien.

\*18. Pourquoi Dieu récompense-t-il les bons et punit-il les méchants ?

Dieu récompense les bons et punit les méchants, parce qu’il est la justice infinie.

\*19. Y a-t-il un seul Dieu ?

Il y a un Dieu seul, mais en trois Personnes distinctes, qui sont la Très Sainte Trinité.

\*20. Comment s’appellent les trois Personnes de la Très Sainte Trinité ?

Les trois Personnes de la Très Sainte Trinité s’appellent : Père, Fils et Saint-Esprit.

\*21. Des trois Personnes de la Très Sainte Trinité, y en a-t-il une qui s’est incarnée et faite homme ?

Une des trois Personnes de la Très Sainte Trinité s’est incarnée et faite homme, la seconde, c’est-à-dire le Fils.

\*22. Comment s’appelle le Fils de Dieu fait homme ?

Le Fils de Dieu fait homme s’appelle Jésus-Christ.

\*23. Qu’est-ce que Jésus-Christ ?

Jésus-Christ est la seconde Personne de la Très Sainte Trinité, le Fils de Dieu fait homme.

\*24. Jésus-Christ est-il Dieu et homme ?

Oui, Jésus-Christ est vrai Dieu et vrai homme.

\*25. Pourquoi le Fils de Dieu s’est-il fait homme ?

Le Fils de Dieu s’est fait homme pour nous sauver, c’est-à-dire pour nous racheter du péché et nous acquérir le paradis.

\*26. Qu’a fait Jésus-Christ pour nous sauver ?

Pour nous sauver, Jésus-Christ a satisfait pour nos péchés en souffrant, en s’immolant lui-même sur la Croix, et il nous a enseigné à vivre selon Dieu.

\*27. Pour vivre selon Dieu, que devons-nous faire ?

Pour vivre selon Dieu, nous devons croire les vérités révélées par Lui et observer ses commandements, avec le secours de sa grâce, qu’on obtient par le moyen des sacrements et de la prière.

Oraison

Ô Dieu, accordez-nous la grâce de penser et de faire ce qui est droit, afin que, ne pouvant pas exister sans vous, nous parvenions à vivre selon vous. Nous vous en supplions par votre Fils, Jésus-Christ, Notre-Seigneur. Ainsi soit-il. (Oraison du VIIIe dimanche après la Pentecôte.)

## PREMIÈRE PARTIE — « CREDO » OU PRINCIPALES VÉRITÉS DE LA FOI CHRÉTIENNE

« Sans la foi, il est impossible de plaire à Dieu. » (Hebr. XI, 6.)

### CHAPITRE PREMIER Mystères principaux. — Signe de la Croix

Je crois.

\*28. Quelles sont les vérités révélées par Dieu ?

Les vérités révélées par Dieu sont principalement celles que résume le Credo ou Symbole des Apôtres, et qui s’appellent vérités de foi, parce que nous devons les croire d’une foi pleine, comme enseignées par Dieu, qui ne se trompe pas et ne peut pas tromper.

\*29. Qu’est-ce que le « Credo » ou Symbole des Apôtres ?

Le Credo ou Symbole des Apôtres est une profession des principaux mystères et des autres vérités révélées de Dieu par le moyen de Jésus-Christ et des Apôtres, et enseignées par l’Église.

30. Qu’est-ce qu’un mystère ?

Un mystère est une vérité supérieure mais non contraire à la raison ; vérité que nous croyons parce que Dieu l’a révélée.

\*31. Quels sont les principaux mystères de la foi professés dans le « Credo » ?

Les principaux mystères de la foi professés dans le Credo sont au nombre de deux : 1° l’Unité et Trinité de Dieu ; 2° l’Incarnation, la Passion et la Mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

\*32. Professons-nous et exprimons-nous encore d’une autre manière les deux principaux mystères de la foi ?

Nous professons et exprimons encore les deux principaux mystères de la foi par le signe de la Croix, qui est le signe du chrétien.

\*33. Comment fait-on le signe de la Croix ?

On fait le signe de la Croix en portant la main droite au front et en disant : Au nom du Père ; puis à la poitrine, en disant : Et du Fils ; ensuite à l’épaule gauche et à l’épaule droite, en disant : Et du Saint-Esprit ; on termine par les paroles : Ainsi soit-il.

\*34. Dans le signe de la Croix, comment exprimons-nous les deux principaux mystères de la foi ?

Dans le signe de la Croix, nous exprimons par les paroles l’Unité et la Trinité de Dieu, et par la figure de la Croix la Passion et la Mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

35. Est-il utile de faire le signe de la Croix ?

Il est très utile de faire souvent et avec dévotion le signe de la Croix, parce que c’est un acte extérieur de foi qui ravive en nous cette vertu, triomphe du respect humain et des tentations, et nous obtient des grâces de Dieu.

36. Quand est-il bien de faire le signe de la Croix ?

Il est toujours bien de faire le signe de la Croix, mais spécialement avant et après tout acte de religion, avant et après le repas, avant et après le sommeil, et dans tous les dangers de l’âme et du corps.

### CHAPITRE II Unité et Trinité de Dieu

Je crois en Dieu, le Père tout-puissant (…) ; en Jésus-Christ, son Fils unique, Notre-Seigneur (…), et au Saint-Esprit.

37. Que signifie Unité de Dieu ?

Unité de Dieu signifie qu’il y a un seul Dieu.

38. Que signifie Trinité de Dieu ?

Trinité de Dieu signifie qu’en Dieu il y a trois Personnes égales, réellement distinctes : le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

39. Que signifie trois Personnes réellement distinctes ?

Trois Personnes réellement distinctes signifie qu’en Dieu une Personne n’est pas l’autre, bien que toutes trois soient un seul Dieu.

40. Comprenons-nous comment les trois Personnes divines, bien que réellement distinctes sont un seul Dieu ?

Nous ne comprenons pas et ne pouvons comprendre comment les trois Personnes divines, bien que réellement distinctes, sont un seul Dieu ; c’est un mystère.

\*41. Quelle est la première Personne de la Très Sainte Trinité ?

La première Personne de la Très Sainte Trinité est le Père.

\*42. Quelle est la seconde Personne de la Très Sainte Trinité ?

La seconde Personne de la Très Sainte Trinité est le Fils.

\*43. Quelle est la troisième Personne de la Très Sainte Trinité ?

La troisième Personne de la Très Sainte Trinité est le Saint-Esprit.

44. Pourquoi le Père est-il la première Personne de la Très Sainte Trinité ?

Le Père est la première Personne de la Très Sainte Trinité parce qu’il ne procède pas d’une autre Personne, et que de Lui procèdent les deux autres : le Fils et le Saint-Esprit.

45. Pourquoi le Fils est-il la seconde Personne de la Très Sainte Trinité ?

Le Fils est la seconde Personne de la Très Sainte Trinité parce qu’il est engendré par le Père, et qu’il est, avec le Père, principe de l’Esprit-Saint.

46. Pourquoi le Saint-Esprit est-il la troisième Personne de la Très Sainte Trinité ?

Le Saint-Esprit est la troisième Personne de la Très Sainte Trinité parce qu’il procède du Père et du Fils.

\*47. Chacune des Personnes de la Très Sainte Trinité, est-elle Dieu ?

Oui, chacune des Personnes de la Très Sainte Trinité est Dieu.

48. Si chacune des Personnes divines est Dieu, les trois Personnes divines sont donc trois dieux ?

Les trois Personnes divines ne sont pas trois dieux, car elles ont une même et unique nature ou substance divine.

49. Les trois Personnes divines sont-elles égales, ou en est-il une plus grande, plus puissante et plus sage ?

Les trois Personnes divines étant un seul Dieu, sont égales en tout ; toutes les perfections et opérations leur sont également communes ; cependant, certaines perfections et les œuvres correspondantes sont attribuées à l’une plus qu’à l’autre ; ainsi on attribue au Père la puissance et la création.

50. Le Père au moins a été avant le Fils et le Saint-Esprit ?

Le Père n’a pas été avant le Fils et le Saint-Esprit, car l’unique nature divine qui est éternelle leur étant commune, les trois Personnes divines sont également éternelles.

### CHAPITRE III Création du monde. — Origine et chute de l’homme

Je crois en Dieu (…), créateur du ciel et de la terre.

51. Pourquoi Dieu est-il appelé Créateur du ciel et de la terre ?

Dieu est appelé Créateur du ciel et de la terre, c’est-à-dire du monde, parce qu’il l’a fait de rien, et que, faire de rien, c’est créer.

52. Le monde est-il tout entier l’œuvre de Dieu ?

Le monde est tout entier l’œuvre de Dieu, et sa grandeur, sa beauté, son ordre merveilleux nous montrent la puissance, la sagesse et la bonté infinies du Créateur.

\*53. Dieu a-t-il seulement créé ce qui est matériel dans le monde ?

Dieu n’a pas seulement créé ce qui est matériel dans le monde, mais encore les purs esprits, et il crée l’âme de tout homme.

\*54. Qu’est-ce que les purs esprits ?

Les purs esprits sont des êtres intelligents sans corps.

55. Comment savons-nous qu’il existe des purs esprits créés ?

Qu’il existe de purs esprits créés, nous le savons par la foi.

56. Quels purs esprits créés nous fait connaitre la foi ?

La foi nous fait connaitre les purs esprits bons, qui sont les anges ; et les mauvais, qui sont les démons.

\*57. Qu’est-ce que les Anges ?

Les Anges sont les ministres invisibles de Dieu et aussi nos gardiens, car Dieu a confié chacun de nous à l’un d’entre eux.

58. Avons-nous des devoirs envers les Anges ?

Envers les Anges, nous avons le devoir de les vénérer ; envers l’Ange Gardien, nous avons de plus celui de la reconnaissance, d’écouter ses inspirations et de ne jamais offenser sa présence par le péché.

\*59. Qu’est-ce que les démons ?

Les démons sont des anges révoltés contre Dieu par orgueil, précipités par suite dans l’enfer, et qui, par haine de Dieu, tentent l’homme au mal.

\*60. Qu’est-ce que l’homme ?

L’homme est un être raisonnable composé d’une âme et d’un corps.

\*61. Qu’est-ce que l’âme ?

L’âme est la partie spirituelle de l’homme, par laquelle il vit, comprend, est libre, et se trouve dès lors capable de connaitre, aimer et servir Dieu.

\*62. L’âme de l’homme meurt-elle avec le corps ?

L’âme de l’homme ne meurt pas avec le corps, mais vit éternellement, car elle est spirituelle.

\*63. Quel soin faut-il avoir de son âme ?

Il faut avoir de son âme le plus grand soin, parce qu’elle est la partie la meilleure de nous-mêmes, qu’elle est immortelle, et que c’est seulement en sauvant notre âme que nous serons éternellement heureux.

64. Comment l’homme est-il libre ?

L’homme est libre en ce qu’il peut faire une chose et ne pas la faire, ou en faire une plutôt qu’une autre, comme nous en avons bien conscience en nous-mêmes.

65. Si l’homme est libre, peut-il faire aussi le mal ?

L’homme peut faire même le mal, en ce sens qu’il en est capable ; mais il ne doit pas le faire, précisément parce que c’est mal ; la liberté ne doit servir qu’au seul bien.

66. Quels furent le premier homme et la première femme ?

Le premier homme et la première femme furent Adam et Ève, créés directement par Dieu ; d’eux descendent tous les autres hommes ; d’où leur nom de premiers parents.

67. L’homme fut-il créé faible et malheureux comme nous le sommes maintenant ?

L’homme ne fut pas créé faible et malheureux comme nous le sommes maintenant, mais dans un état heureux, avec une destinée et des dons supérieurs à la nature humaine.

68. Quelle destinée l’homme reçut-il de Dieu ?

L’homme reçut de Dieu la très haute destinée de le voir et de jouir éternellement de lui, Bien infini ; et comme cela est entièrement supérieur à la capacité de la nature, l’homme reçut en même temps, pour y atteindre, une puissance surnaturelle qui s’appelle la grâce.

69. Outre la grâce, quel autre don Dieu avait-il conféré à l’homme ?

Outre la grâce, Dieu avait conféré à l’homme l’exemption des faiblesses, des misères de la vie et de la nécessité de mourir, à la condition de ne point pécher. Malheureusement Adam, le chef de l’humanité, commit le péché en mangeant du fruit défendu.

70. Quel péché fut celui d’Adam ?

Le péché d’Adam fut un péché grave d’orgueil et de désobéissance.

71. Quels malheurs causa le péché d’Adam ?

Le péché d’Adam le dépouilla, lui et tous les hommes, de la grâce et de tous les autres dons surnaturels ; il les assujettit au péché, au démon, à la mort, à l’ignorance, aux mauvaises inclinations et à toutes les autres misères ; enfin il les exclut du paradis.

72. Comment s’appelle le péché auquel la faute d’Adam assujettit les hommes ?

Le péché auquel la faute d’Adam assujettit les hommes s’appelle originel, parce que, commis au début de l’humanité, il se transmet avec la nature à tous les hommes dans leur origine.

73. En quoi consiste le péché originel ?

Le péché originel consiste dans la privation de la grâce originelle que, selon la disposition de Dieu, nous devrions avoir, mais que nous n’avons pas, parce que le chef de l’humanité, par sa désobéissance, s’en est privé lui-même, et nous en a privés, nous tous ses descendants.

74. Comment donc le péché originel est-il volontaire, et, par conséquent, faute pour nous ?

Le péché originel est volontaire, et, par conséquent, faute pour nous, en ceci seulement que le chef de l’humanité le commit volontairement ; et c’est pourquoi Dieu n’inflige pas de châtiment, mais simplement il ne donne pas la récompense du ciel à celui qui est uniquement souillé du péché originel.

75. L’homme, à cause du péché originel, devait-il demeurer exclu pour toujours du paradis ?

L’homme, à cause du péché originel, devait demeurer exclu pour toujours du paradis, si Dieu, pour le sauver, n’avait promis et envoyé du ciel son propre Fils, Jésus-Christ.

### CHAPITRE IV Incarnation. — Passion et Mort du Fils de Dieu

Je crois… en Jésus-Christ, son Fils unique, Notre-Seigneur, qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie, a souffert sous Ponce-Pilate, a été crucifié, est mort, est descendu aux enfers, le troisième jour est ressuscité d’entre les morts, est monté au ciel, est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant.

\*76. Comment le Fils de Dieu s’est-il fait homme ?

Le Fils de Dieu s’est fait homme en prenant un corps et une âme semblables aux nôtres, dans le sein très pur de la Vierge Marie, par l’opération du Saint-Esprit.

\*77. Le Fils de Dieu, en se faisant homme, a-t-il cesse d’être Dieu ?

Le Fils de Dieu, en se faisant homme, n’a pas cessé d’être Dieu ; mais restant vrai Dieu, il est devenu aussi vrai homme.

78. Il y a donc deux, natures en Jésus-Christ ?

Il y a deux natures en Jésus-Christ : la nature divine et la nature humaine.

79. Avec les deux natures, y a-t-il aussi en Jésus-Christ deux personnes ?

Avec les deux natures il n’y a pas en Jésus-Christ deux personnes, mais une seule, la personne du Fils de Dieu.

80. Comment Jésus-Christ fut-il reconnu pour Fils de Dieu ?

Jésus-Christ fut reconnu pour Fils de Dieu parce que Dieu le Père le proclama tel au Baptême et à la Transfiguration, en disant : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j’ai mis mes complaisances », et parce que Jésus-Christ se déclara tel durant sa vie mortelle. (Matth. III, 17 ; Luc. IX, 35.)

81. Jésus-Christ a-t-il toujours été ?

Jésus-Christ, comme Dieu, a toujours été ; comme homme, il a commencé d’être au moment de l’Incarnation.

\*82. De qui Jésus-Christ est-il né ?

Jésus-Christ est né de Marie, toujours Vierge, qui pour cela s’appelle, et est en réalité Mère de Dieu.

\*83. Saint Joseph ne fut-il pas le père de Jésus-Christ ?

Saint Joseph ne fut pas le vrai père de Jésus-Christ, mais son père putatif ; c’est-à-dire que, époux de Marie et gardien de Jésus-Christ, il fut réputé père de celui-ci sans être tel.

\*84. Où Jésus-Christ est-il né ?

Jésus-Christ est né à Bethléem, dans une étable, et il fut posé dans une crèche.

\*85. Pourquoi Jésus-Christ a-t-il voulu être pauvre ?

Jésus-Christ a voulu être pauvre pour nous apprendre à être humbles et à ne point placer le bonheur dans les richesses, dans les honneurs et dans les plaisirs du monde.

86. Qu’a fait Jésus-Christ dans sa vie terrestre ?

Jésus-Christ, dans sa vie terrestre, nous a enseigné par l’exemple et par la parole à vivre selon Dieu, et il a confirmé sa doctrine par des miracles ; enfin, pour effacer le péché, nous réconcilier avec Dieu et nous ouvrir le ciel, il s’est sacrifié sur la croix, « Médiateur unique entre Dieu et les hommes ». (I Tim. II, 5.)

87. Qu’est-ce que le miracle ?

Le miracle est un fait sensible, supérieur à toutes les forces ou lois de la nature, et qui, par conséquent, ne peut avoir pour auteur que Dieu, Maitre de la nature.

88. Par quels miracles spécialement Jésus-Christ a-t-il confirmé sa doctrine et démontré qu’il est vrai Dieu ?

Jésus-Christ a confirmé sa doctrine et démontré qu’il est Dieu, spécialement en rendant en un instant la vue aux aveugles, l’ouïe aux sourds, la parole aux muets, la santé à toute sorte d’infirmes, la vie aux morts ; en commandant en maitre aux démons et aux forces de la nature ; et par dessus tout en ressuscitant d’entre les morts.

\*89. Jésus-Christ est-il mort comme Dieu ou comme homme ?

Jésus-Christ est mort comme homme, car comme Dieu il ne pouvait ni souffrir ni mourir.

\*90. Qu’est-il advenu de Jésus-Christ après sa mort ?

Après la mort, Jésus-Christ, en son âme, est descendu aux Limbes, auprès des âmes des justes morts auparavant, pour les conduire à sa suite dans le ciel ; puis il est ressuscité, reprenant son corps, qui avait été enseveli.

91. Combien de temps le corps de Jésus-Christ est-il resté dans le sépulcre ?

Le corps de Jésus-Christ est resté dans le sépulcre trois jours incomplets, depuis le soir du vendredi jusqu’à l’aube du jour qui s’appelle maintenant le dimanche de Pâques.

\*92. Qu’a fait Jésus-Christ, après sa résurrection ?

Jésus-Christ, après sa résurrection, est resté quarante jours sur la terre ; il est ensuite monté au ciel, où il est assis à la droite de Dieu le Père tout puissant.

93. Pourquoi Jésus-Christ, après sa résurrection, est-il resté quarante jours sur la terre ?

Jésus-Christ, après sa résurrection, est resté quarante jours sur la terre, pour montrer qu’il était vraiment ressuscité, pour confirmer ses disciples dans la foi en Lui et les instruire plus profondément de sa doctrine.

\*94. À présent Jésus-Christ est-il seulement au ciel ?

À présent Jésus-Christ n’est pas seulement au ciel ; mais, comme Dieu, il est en tout lieu ; et comme Dieu et homme il est au ciel et dans le Saint Sacrement de l’autel.

### CHAPITRE V Venue de Jésus-Christ à la fin du monde. Les deux jugements : l’un particulier, l’autre général

… D’où il viendra juger les vivants et les morts.

\*95. Jésus-Christ ne reviendra-t-il jamais visiblement sur la terre ?

Jésus-Christ reviendra visiblement sur la terre à la fin du monde pour juger les vivants et les morts, c’est-à-dire tous les hommes, bons et mauvais.

\*96. Jésus-Christ, pour nous juger, attendra-t-il jusqu’à la fin du monde ?

Jésus-Christ, pour nous juger, n’attendra pas jusqu’à la fin du monde, mais il jugera chacun aussitôt après la mort.

97. Y a-t-il deux jugements ?

Il y a deux jugements : l’un particulier, pour chaque âme, aussitôt après la mort ; l’autre universel, pour tous les hommes, à la fin du monde.

\*98. Sur quoi Jésus-Christ nous jugera-t-il ?

Jésus-Christ nous jugera sur le bien et le mal opérés pendant la vie, et aussi sur les pensées et les omissions.

99. Après le jugement particulier que devient l’âme ?

Après le jugement particulier, l’âme, si elle est sans péché et sans dette d’expiation, va en paradis ; si elle a quelque péché véniel ou quelque dette d’expiation, elle va en purgatoire jusqu’à ce qu’elle ait satisfait ; si elle est en état de péché mortel, elle va, rebelle impénitente, au feu de l’enfer.

100. Où vont les enfants morts sans baptême ?

Les enfants morts sans baptême vont aux Limbes, où il n’y a ni récompense surnaturelle ni peine ; car, souillés du péché originel, et de celui-là seul, ils ne méritent ni le paradis ni non plus l’enfer ou le purgatoire.

\*101. Qu’est-ce que le purgatoire ?

Le purgatoire est la souffrance temporaire consistant dans la privation de Dieu et en d’autres peines qui purifient l’âme de tout reste de péché pour la rendre digne de voir Dieu.

102. Pouvons-nous soulager et même délivrer les âmes des peines du purgatoire ?

Nous pouvons soulager et même délivrer les âmes des peines du purgatoire par les suffrages, c’est-à-dire par les prières, les indulgences, les aumônes et autres bonnes œuvres, et surtout par la sainte Messe.

103. Est-il certain que le paradis et l’enfer existent ?

Il est certain que le paradis et l’enfer existent : Dieu l’a révélé, promettant souvent aux bons la vie et le bonheur éternels, et menaçant les méchants de la perdition et du feu éternels.

104. Combien dureront le paradis et l’enfer ?

Le paradis et l’enfer dureront éternellement.

### CHAPITRE VI L’Église catholique. — La communion des Saints

Je crois la Sainte Église catholique, à la communion des saints.

105. Qu’est-ce que l’Église ?

L’Église est la société des vrais chrétiens, c’est-à-dire des baptisés qui professent la foi et la doctrine de Jésus-Christ, participent à ses sacrements et obéissent aux Pasteurs établis par Lui.

\*106. Par qui a été fondée l’Église ?

L’Église a été fondée par Jésus-Christ, qui réunit ses fidèles en une société, la soumit aux Apôtres, avec saint Pierre pour chef et lui donna le sacrifice, les sacrements et l’Esprit-Saint qui la vivifie.

\*107. Quelle est l’Église de Jésus-Christ ?

L’Église de Jésus-Christ est l’Église Catholique Romaine, car elle seule est une, sainte, catholique et apostolique, comme Lui-même l’a voulue.

108. Pourquoi dites-vous que l’Église est une ?

L’Église est une parce que tous ses membres, formant tous ensemble un seul corps, le corps mystique de Jésus-Christ, ont eu et auront toujours la même foi, le même sacrifice, les mêmes sacrements et le même Chef visible, le Pontife romain, successeur de saint Pierre.

109. Pourquoi dites-vous que l’Église est sainte ?

L’Église est sainte parce que sont saints Jésus-Christ, son Chef invisible et l’Esprit qui la vivifie ; parce qu’en elle sont saints le sacrifice, les sacrements et la doctrine ; parce que tous ses membres sont appelés à se sanctifier, et que réellement beaucoup ont été saints, le sont et le seront.

110. Pourquoi dites-vous que l’Église est catholique ?

L’Église est catholique ou universelle, parce qu’elle a été instituée pour tous les hommes, adaptée à tous et répandue sur toute la terre.

111. Pourquoi dites-vous que l’Église est apostolique ?

L’Église est apostolique parce qu’elle est fondée sur les Apôtres et sur leur prédication, et gouvernée par leurs successeurs, les Pasteurs légitimes qui, sans interruption et sans altération, continuent de transmettre et la doctrine et le pouvoir.

\*112. Quels sont les Pasteurs légitimes de l’Église ?

Les Pasteurs légitimes de l’Église sont le Pape ou Souverain Pontife, et les Évêques en union avec lui.

\*113. Qu’est-ce que le Pape ?

Le Pape est le successeur de saint Pierre sur le siège de Rome et dans sa primauté, c’est-à-dire dans l’apostolat et l’épiscopat universels. Il est ainsi le chef visible de toute l’Église (appelée pour ce motif Catholique Romaine) et le Vicaire de Jésus-Christ, qui en est le chef invisible.

\*114. Que constituent le Pape et les Évêques unis avec lui ?

Le Pape et les Évêques unis avec lui constituent l’Église enseignante, ainsi appelée parce qu’elle a reçu de Jésus-Christ la mission d’enseigner les vérités et les lois divines à tous les hommes, qui en reçoivent seulement par elle la pleine et sure connaissance nécessaire pour vivre chrétiennement.

\*115. L’Église enseignante peut-elle errer dans l’enseignement des vérités révélées par Dieu ?

L’Église enseignante ne peut pas errer dans l’enseignement des vérités révélées par Dieu ; elle est infaillible, car, selon la promesse de Jésus-Christ, « l’Esprit de vérité » l’assiste continuellement. (Joan. XV, 26.)

\*116. Le Pape peut-il errer quand il enseigne, lui seul, les vérités révélées par Dieu ?

Le Pape ne peut pas errer quand il enseigne, lui seul, les vérités révélées par Dieu ; il est infaillible comme l’Église, lorsque, comme Pasteur et Maitre de tous les chrétiens, il définit les doctrines touchant la foi ou les mœurs.

117. En dehors de l’Église catholique romaine, une autre Église peut-elle être l’Église de Jésus-Christ ou du moins en faire partie ?

En dehors de l’Église Catholique Romaine, aucune Église ne peut être l’Église de Jésus-Christ ou en faire partie, car aucune autre ne peut avoir en même temps qu’elle les notes distinctives qui caractérisent la véritable Église, et qui sont l’unité, la sainteté, la catholicité et l’apostolicité. De fait, aucune des autres Églises soi-disant chrétiennes ne possède ces notes.

118. Pourquoi Jésus-Christ a-t-il institué l’Église ?

Jésus-Christ a institué l’Église pour que les hommes trouvent en elle le guide sûr et les moyens pour arriver à la sainteté et au salut éternel.

119. Quels sont les moyens de sainteté et de salut éternel qui se trouvent dans l’Église ?

Les moyens de sainteté et de salut éternel qui se trouvent dans l’Église sont la vraie foi, le sacrifice, les sacrements et les secours spirituels réciproques, tels que la prière, le conseil, l’exemple.

120. Les moyens de sainteté et de salut sont-ils communs à tous les hommes ?

Les moyens de sainteté et de salut sont communs à tous les hommes appartenant à l’Église, c’est-à-dire aux fidèles qui, dans les écrits apostoliques, sont appelés saints ; leur communion ou participation à ces moyens est, dès lors, une communion des saints à des choses saintes.

121. Pourquoi appelle-t-on saints les fidèles qui font partie de l’Église ?

On appelle saints les fidèles qui font partie de l’Église parce qu’ils sont consacrés à Dieu, justifiés ou sanctifiés par les sacrements, et obligés de mener une vie sainte.

122. Que signifie communion des saints ?

Communion des saints signifie que tous les fidèles, formant un seul corps en Jésus-Christ, profitent de tout le bien qu’il y a et de tout celui qui se fait dans le corps lui-même, qui est l’Église universelle, à moins d’en être empêchés par l’affection au péché.

123. Les bienheureux du paradis et les âmes du purgatoire sont-ils dans la communion des saints ?

Les bienheureux du paradis et les âmes du purgatoire sont eux aussi dans la communion des saints, car unis entre eux et avec nous par la charité, les uns reçoivent nos prières, les autres nos suffrages, et tous, en retour, intercèdent pour nous auprès de Dieu.

124. Qui est hors de la communion des saints ?

Celui-là est hors de la communion des saints qui est hors de l’Église, tels les damnés, les infidèles, les Juifs, les hérétiques, les apostats, les schismatiques et les excommuniés.

125. Qu’est-ce que les infidèles ?

Les infidèles sont les baptisés qui ne croient en aucune manière au Sauveur promis, c’est-à-dire au Messie ou Christ ; tels sont les idolâtres et les mahométans.

126. Qu’est-ce que les Juifs ?

Les Juifs sont les baptisés qui professent la loi de Moïse et ne croient pas que Jésus-Christ est le Messie ou Christ promis.

127. Qu’est-ce que les hérétiques ?

Les hérétiques sont les baptisés qui s’obstinent à ne pas croire quelque vérité révélée de Dieu et enseignée par l’Église ; tels sont les protestants.

128. Qu’est-ce que les apostats ?

Les apostats sont les baptisés qui renient, par un acte extérieur, la foi catholique jusqu’alors professée.

129. Qu’est-ce que les schismatiques ?

Les schismatiques sont les baptisés qui refusent obstinément de se soumettre aux pasteurs légitimes, et sont donc séparés de l’Église, même s’ils ne nient aucune vérité de foi.

130. Qu’est-ce que les excommuniés ?

Les excommuniés sont les baptisés exclus, pour fautes très graves, de la communion de l’Église, afin qu’ils ne pervertissent pas les autres, et qu’ils soient punis et corrigés par ce remède extrême.

131. Est-ce un grand dommage d’être hors de l’Église ?

Être hors de l’Église est un très grand dommage, car on ne trouve hors de l’Église ni les moyens établis ni le guide sûr pour parvenir au salut éternel qui, pour l’homme, est l’unique chose vraiment nécessaire.

132. Celui qui est hors de l’Église se sauve-t-il ?

Celui qui est hors de l’Église par sa propre faute et meurt sans la contrition parfaite ne se sauve pas, mais celui qui s’y trouve sans sa propre faute et mène une vie bonne peut se sauver par l’amour de charité qui unit à Dieu, et unit aussi, en esprit, à l’âme de l’Église.

### CHAPITRE VII La rémission des péchés. — Le péché

Je crois à la rémission des péchés.

133. Que signifie rémission des péchés ?

Rémission des péchés signifie que Jésus-Christ a donné aux Apôtres et à leurs successeurs le pouvoir de remettre, dans l’Église, tous les péchés.

134. Dans l’Église, comment sont remis les péchés ?

Dans l’Église, les péchés sont remis principalement par les sacrements de Baptême et de Pénitence, institués à cette fin par Jésus-Christ.

\*135. Qu’est-ce que le péché ?

Le péché est une offense à Dieu en désobéissant à sa loi.

\*136. Combien y a-t-il d’espèces de péchés ?

Il y a deux espèces de péchés : le péché originel et le péché actuel.

\*137. Qu’est-ce que le péché originel ?

Le péché originel est celui que l’humanité a commis en Adam, son chef et que nous contractons tous de notre premier père par descendance naturelle.

\* 138. Parmi les enfants d’Adam, personne n’a-t-il jamais été préservé du péché originel ?

Parmi les enfants d’Adam, Marie seule fut préservée du péché originel. Choisie pour Mère de Dieu, elle fut « pleine de grâce », par conséquent sans péché dès le premier instant. C’est pourquoi l’Église célèbre sa Conception immaculée. (Luc. I, 28.)

\*139. Comment est effacé le péché originel ?

Le péché originel est effacé par le saint Baptême.

\*140. Qu’est-ce que le péché actuel ?

Le péché actuel est celui qui est volontairement commis par qui a l’usage de la raison.

\*141. De combien de manières commet-on le péché actuel ?

On commet le péché actuel de quatre manières : par pensées, par paroles, par actions et par omissions.

\*142. Combien y a-t-il d’espèces de péché actuel ?

Il y a deux espèces de péché actuel : le péché mortel et le péché véniel.

\*143. Qu’est-ce que le péché mortel ?

Le péché mortel est une désobéissance à la loi de Dieu en matière grave, commis avec pleine advertance et consentement délibéré.

144. Pourquoi le péché grave s’appelle-t-il mortel ?

Le péché grave s’appelle mortel, parce qu’il prive l’âme de la grâce divine, qui est sa vie, lui enlève les mérites ainsi que la possibilité d’en acquérir de nouveaux, et la rend digne de la peine ou mort éternelle dans l’enfer.

145. Si le péché mortel rend l’homme incapable de mérites, il est donc inutile que le pécheur fasse des œuvres bonnes ?

Non, il n’est pas inutile au pécheur de faire des œuvres bonnes ; il doit même en faire, soit pour ne pas devenir pire en les omettant et en tombant dans de nouveaux péchés, soit pour se disposer ainsi, de quelque manière, à la conversion et à la réacquisition de la grâce de Dieu.

146. Comment réacquérir la grâce de Dieu perdue par le péché mortel ?

La grâce de Dieu, perdue par le péché mortel, se réacquiert par une bonne confession sacramentelle, ou par la contrition parfaite, qui délivre des péchés, bien qu’il reste l’obligation de les confesser.

147. En même temps que la grâce, réacquiert-on aussi les mérites perdus par le péché mortel ?

En même temps que la grâce, on réacquiert aussi, par la souveraine miséricorde de Dieu, les mérites perdus par le péché mortel.

\*148. Qu’est-ce que le péché véniel ?

Le péché véniel est une désobéissance à la loi de Dieu en matière légère, ou en matière grave, mais sans toute l’advertance et sans le consentement délibéré.

149. Pourquoi, le péché non grave s’appelle-t-il véniel ?

Le péché non grave s’appelle véniel, c’est-à-dire pardonnable, parce qu’il n’enlève point la grâce, et qu’on peut en avoir le pardon par le repentir et par les bonnes œuvres, même sans la confession sacramentelle.

150. Le péché véniel est-il nuisible à l’âme ?

Le péché véniel est nuisible à l’âme, car il la refroidit dans l’amour de Dieu, la dispose au péché mortel, et la rend digne de peines temporelles en cette vie et en l’autre.

151. Les péchés sont-ils tous égaux ?

Les péchés ne sont pas tous égaux ; et de même que certains péchés véniels sont moins légers que d’autres, de même certains péchés mortels sont plus graves et plus funestes.

152. Parmi les péchés mortels, quels sont les plus graves et les plus funestes ?

Parmi les péchés mortels, les plus graves et les plus funestes sont les péchés contre le Saint-Esprit et ceux qui crient vengeance devant Dieu. (Formules 24-25.)

153. Pourquoi les péchés contre le Saint-Esprit sont-ils des plus graves et des plus funestes ?

Les péchés contre le Saint-Esprit sont des plus graves et des plus funestes parce que par eux l’homme s’oppose aux dons spirituels de la vérité et de la grâce ; et c’est pourquoi, même quand il le peut, difficilement il se convertit.

154. Les péchés qui crient vengeance devant Dieu, pourquoi sont-ils des plus graves et des plus funestes ?

Les péchés qui crient vengeance devant Dieu sont des plus graves et des plus funestes parce qu’ils sont directement contraires au bien de l’humanité et très odieux, en sorte qu’ils provoquent, plus que les autres, les châtiments de Dieu.

155. Qu’est-ce qui nous aide particulièrement à nous tenir éloignés du péché ?

Ce qui nous aide particulièrement à nous tenir éloignés du péché, c’est d’abord la pensée que Dieu est partout et qu’il voit le fond du cœur ; c’est ensuite la méditation des fins dernières, c’est-à-dire de tout ce qui nous attend à la fin de cette vie et à la fin du monde. (Formule 26.)

### CHAPITRE VIII La résurrection de la chair. — La vie éternelle. — Amen

Je crois (…) à la résurrection de la chair, à la vie éternelle. Amen.

\*156. Qu’est-ce qui nous attend, à la fin de cette vie ?

À la fin de cette vie nous attendent les douleurs et les destructions de la mort ainsi que le jugement particulier.

\*157. Qu’est-ce qui nous attend à la fin du monde ?

À la fin du monde nous attendent la résurrection de la chair et le jugement universel.

\*158. Que signifie résurrection de la chair ?

Résurrection de la chair signifie que notre corps, par la puissance de Dieu, se reformera et se réunira à l’âme pour avoir part à la récompense de la vie éternelle ou au châtiment que nous aurons mérité.

\*159. Que signifie vie éternelle ?

Vie éternelle signifie que la récompense comme la peine durera éternellement, et que la vue de Dieu sera la vraie vie et la félicité de l’âme, tandis que la privation de Dieu sera le plus grand malheur et comme une éternelle mort.

160. Que signifie le mot « Amen » ?

Le mot amen signifie en vérité, il en est ainsi et qu’il en soit ainsi. Par cette parole, nous confirmons la vérité de tout ce qui est contenu dans le Credo, et nous nous souhaitons la rémission des péchés, la résurrection pour la gloire et la vie éternelle en Dieu.

Oraison

Donnez, Seigneur, à vos croyants, la constance et la sincérité de la foi en vous, afin que, fermes dans l’amour divin, aucune tentation ne puisse entacher l’intégrité de leur foi. Nous vous en supplions par Jésus-Christ, votre Fils, etc. (Postcomm. 34, Oraisons diverses du Missel.)

## DEUXIÈME PARTIE — MORALE CHRÉTIENNE OU LES COMMANDEMENTS DE DIEU, LES COMMANDEMENTS DE L’ÉGLISE ET LES VERTUS

« Si tu veux entrer dans la vie, garde les commandements. » (Matth. XIX, 17.)

« Si vous m’aimez, observez mes commandements. » (Joan. XIV, 15.)

### CHAPITRE PREMIER Les commandements de Dieu

#### § 1er. — Les commandements de Dieu en général

\* 161. Qu’est-ce que les commandements de Dieu ?

Les commandements de Dieu, ou Décalogue, sont les lois morales que Dieu donna à Moïse sur le mont Sinaï, dans l’Ancien Testament, et que Jésus-Christ a perfectionnées dans le Nouveau.

162. Que nous impose le Décalogue ?

Le Décalogue nous impose les plus rigoureux devoirs naturels envers Dieu, nous-mêmes et le prochain, ainsi que les autres devoirs qui en découlent, par exemple ceux de notre état.

163. À quoi se réduisent nos devoirs envers Dieu et envers le prochain ?

Nos devoirs envers Dieu et envers le prochain se réduisent à la charité, c’est-à-dire « au plus grand et au premier commandement », qui est d’aimer Dieu, et « au second », qui « lui est semblable », et consiste à aimer le prochain ; « de ces deux commandements, a dit Jésus-Christ, découlent toute la loi et les prophètes ». (Matth. XXII, 38-40 ; formule 14.)

164. Pourquoi le commandement d’aimer Dieu est-il le plus grand commandement ?

Le commandement d’aimer Dieu est le plus grand commandement, parce que celui qui l’observe, en aimant Dieu de toute son âme, accomplit certainement tous les autres commandements.

165. Les commandements de Dieu peuvent-ils être observés ?

Les commandements de Dieu peuvent tous et toujours être observés, même dans les plus fortes tentations, avec la grâce, que Dieu ne refuse jamais à qui l’invoque de cœur.

\*166. Sommes-nous obligés d’observer les commandements de Dieu ?

Nous sommes obligés d’observer les commandements de Dieu, parce qu’ils nous sont imposés par Lui, notre Maitre suprême, et dictés par la nature et la saine raison.

\*167. Celui qui transgresse les commandements de Dieu pèche-t-il gravement ?

Celui qui délibérément transgresse même un seul commandement de Dieu en matière grave pèche gravement contre Dieu et par conséquent mérite l’enfer.

168. Que faut-il distinguer dans les commandements de Dieu ?

Il faut distinguer dans les commandements de Dieu ce qui est ordonné et ce qui est défendu.

#### § 2. — Les commandements de Dieu en particulier

##### PREMIER COMMANDEMENT

\*169. Que nous ordonne le premier commandement : « Je suis le Seigneur ton Dieu, tu n’auras pas d’autre Dieu, que moi ? »

Le premier commandement : Je suis le Seigneur ton Dieu ; tu n’auras pas d’autre Dieu que moi, nous ordonne d’être religieux, c’est-à-dire de croire en Dieu et de l’aimer, de l’adorer et de le servir comme l’unique vrai Dieu, Créateur et Seigneur de toutes choses.

\*170. Que nous défend le premier commandement ?

Le premier commandement nous défend l’impiété, la superstition, l’irréligiosité, l’apostasie, l’hérésie, le doute volontaire et l’ignorance coupable des vérités de la foi.

171. Qu’est-ce que l’impiété ?

L’impiété est le refus à Dieu de tout culte.

172. En quoi consiste la superstition ?

La superstition consiste à rendre un culte divin ou de latrie à un être qui n’est pas Dieu ou encore à Dieu lui-même, mais d’une manière qui ne convient pas. Tels sont : l’idolâtrie, culte de fausses divinités et de créatures ; le recours au démon, aux esprits et à tout moyen suspect pour obtenir des choses humainement impossibles ; l’usage de rites inconvenants, vains ou prohibés par l’Église.

173. Qu’est-ce que l’irréligiosité ?

L’irréligiosité est le manque de respect à Dieu et aux choses divines, comme la tentation de Dieu, le sacrilège ou profanation des personnes ou des choses sacrées ; la simonie, par laquelle on achète ou on vend des choses soit spirituelles, soit connexes aux choses spirituelles.

174. Si le culte des créatures est une superstition, comment le culte catholique des Anges et des Saints n’est-il pas superstition ?

Le culte catholique des Anges et des Saints n’est pas superstition, parce que ce n’est pas un culte divin ou d’adoration due à Dieu seul : nous ne les adorons pas comme Dieu, mais nous les vénérons comme les amis de Dieu et pour les dons qu’ils ont reçus de Lui ; ainsi nous honorons par là Dieu lui-même, qui opère des merveilles dans les Anges et les Saints.

175. Qu’est-ce que les Saints ?

Les Saints sont ceux qui, pratiquant héroïquement les vertus selon les enseignements et les exemples de Jésus-Christ, ont mérité une gloire spéciale dans le ciel et même sur la terre, où, de par l’autorité de l’Église, ils sont publiquement honorés et invoqués.

176. Pourquoi vénérons-nous aussi le corps des Saints ?

Nous vénérons aussi le corps des Saints, parce qu’il leur a servi à pratiquer des vertus héroïques, qu’il a été certainement le temple de l’Esprit-Saint et qu’il ressuscitera glorieux pour la vie éternelle.

177. Pourquoi vénérons-nous même les plus petites reliques et les images des Saints ?

Nous vénérons même les plus petites reliques et les images des Saints en mémoire d’eux et en leur honneur, reportant à eux toute la vénération, contrairement aux idolâtres, qui rendent aux images ou idoles un culte divin.

178. Dieu, dans l’Ancien Testament, n’a-t-il pas sévèrement prohibé les images ?

Dieu, dans l’Ancien Testament, a sévèrement prohibé les images à adorer, et même quasi toutes les images, car elles étaient une occasion prochaine d’idolâtrie pour les Hébreux, qui vivaient parmi les idolâtres et étaient très enclins à la superstition.

##### DEUXIÈME COMMANDEMENT

\*179. Que nous défend le deuxième commandement : « Tu ne prononceras pas le nom de Dieu en vain ? »

Le deuxième commandement : Tu ne prononceras pas le nom de Dieu en vain, nous défend de déshonorer le nom de Dieu ; par conséquent, de le prononcer sans respect, de blasphémer contre Dieu, la Sainte Vierge, les Saints ou les choses saintes ; de prêter des serments faux, inutiles, ou de quelque manière illicites.

180. Qu’est-ce que le serment ?

Le serment est un appel à Dieu en témoignage de ce qu’on affirme ou de ce qu’on promet ; celui donc qui jure le mal ou qui se parjure offense souverainement Dieu, qui est la Sainteté et la Vérité.

181. Le blasphème est-il un grand péché ?

Le blasphème est un grand péché parce qu’il contient une injure et une moquerie de Dieu ou de ses saints, et même souvent une horrible hérésie.

\*182. Que nous ordonne le deuxième commandement ?

Le deuxième commandement nous ordonne de toujours révérer le saint nom de Dieu, et d’accomplir les vœux et les promesses faites par serment.

183. Qu’est-ce que le vœu ?

Le vœu est la promesse faite à Dieu d’un bien qui Lui est agréable, auquel nous nous engageons par religion.

##### TROISIÈME COMMANDEMENT

\*184. Que nous ordonne le troisième commandement : « Souviens-toi de sanctifier les fêtes ? »

Le troisième commandement : Souviens-toi de sanctifier les fêtes, nous ordonne d’honorer Dieu, les jours de fête, par des actes de culte extérieur, dont le plus important, pour les chrétiens, est la sainte Messe.

185. Pourquoi devons-nous accomplir des actes de culte extérieur ? Ne suffit-il pas d’adorer intérieurement dans le cœur Dieu, qui est Esprit ?

Il ne suffit pas d’adorer Dieu intérieurement dans le cœur, mais nous devons lui rendre aussi le culte extérieur commandé, parce que nous sommes soumis à Dieu dans tout notre être, dans notre âme et dans notre corps, parce que nous devons donner le bon exemple, et aussi parce qu’on perd l’esprit religieux en agissant autrement.

\*188. Que nous défend, le troisième commandement ?

Le troisième commandement nous défend les œuvres serviles aux jours de fête.

\*187. Quelles sont les œuvres dites serviles ?

Les œuvres dites serviles sont les travaux manuels propres aux artisans et aux ouvriers.

188. Toutes les œuvres serviles sont-elles prohibées les jours de fête ?

Toutes les œuvres serviles qui ne sont pas nécessaires à la vie ou au service de Dieu et qui ne sont pas justifiées par la piété ou par un autre motif grave sont prohibées les jours de fête.

189. Comment convient-il d’employer les jours de fête ?

Il convient d’employer les jours de fête pour le bien de l’âme en assistant à la prédication et au catéchisme, et en accomplissant quelque bonne œuvre ; pour le repos aussi du corps, en se tenant éloigné de tout vice et de toute dissipation.

##### QUATRIÈME COMMANDEMENT

\*190. Que nous ordonne le quatrième commandement : « Honore ton père et la mère ? »

Le quatrième commandement : Honore, ton père et ta mère, nous ordonne l’amour, le respect et l’obéissance à l’égard de nos parents et de tous ceux qui ont pouvoir sur nous et sont nos supérieurs en autorité.

\*191. Que nous défend le quatrième commandement ?

Le quatrième commandement nous défend d’offenser nos parents et nos supérieurs en autorité ou de leur désobéir.

192. Pourquoi devons-nous obéir à nos supérieurs en autorité ?

Nous devons obéir à nos supérieurs en autorité parce qu’il n’est pas de pouvoir qui ne vienne de Dieu ; « c’est pourquoi, qui résiste au pouvoir résiste à l’ordre que Dieu a établi ». (Rom. XIII, 1, 2.)

##### CINQUIÈME COMMANDEMENT

\*193. Que nous défend le cinquième commandement : « Tu ne tueras pas ? »

Le cinquième commandement : Tu ne tueras pas, nous défend toute atteinte à la vie du prochain et à la nôtre, soit naturelle, soit spirituelle ; ainsi sont défendus l’homicide, le suicide, le duel, les blessures, les coups, les injures, les imprécations et le scandale.

194. Pourquoi le suicide est-il un péché ?

Le suicide est un péché comme l’homicide, parce que Dieu seul est le maitre de notre vie comme de celle du prochain ; c’est, en outre, un péché de désespoir qui enlève, en plus de la vie, la possibilité de se repentir et de se sauver.

195. L’Église a-t-elle établi des peines contre le suicide ?

L’Église a établi contre le suicidé, responsable de son acte, la privation de sépulture ecclésiastique.

196. Pourquoi le duel est-il un péché ?

Le duel est un péché, parce qu’il est toujours une tentative d’homicide, et même quasi de suicide ; qu’il est un acte de vengeance privée, au mépris de la loi et de la justice publique, et qu’il remet sottement la décision du droit et du tort à la force, à l’adresse et au hasard.

197. L’Église a-t-elle établi des peines contre le duel ?

L’Église frappe d’excommunication quiconque se bat en duel ou y assiste volontairement.

198. En quoi consiste le scandale ?

Le scandale consiste à donner au prochain, par un mauvais acte quelconque, l’occasion de pécher.

199. Le scandale est-il un péché grave ?

Le scandale est un péché très grave, et Dieu demandera compte du mal qu’on fait commettre ait prochain par des excitations perfides ou des exemples mauvais : « Malheur à l’homme par qui le scandale arrive. » (Matth. XVIII, 7.)

\*200. Que nous ordonne le cinquième commandement ?

Le cinquième commandement nous ordonne de vouloir du bien à tous, même à nos ennemis, et de réparer le mal corporel et spirituel fait au prochain.

##### SIXIÈME COMMANDEMENT

\*201. Que nous défend le sixième commandement : « Tu ne commettras pas d’actes impurs ? »

Le sixième commandement : Tu ne commettras pas d’actes impurs, nous interdit toute impureté, c’est-à-dire les actions, les paroles, les regards, les livres, les images, les spectacles immoraux.

\*202. Que nous ordonne le sixième commandement ?

Le sixième commandement nous ordonne d’être « saints dans notre corps », portant le plus grand respect à notre personne et à celle d’autrui, parce qu’elles sont œuvres de Dieu et temples où il habite par sa présence et par sa grâce.

##### SEPTIÈME COMMANDEMENT

\*203. Que nous défend le septième commandement : Tu ne voleras pas ? »

Le septième commandement : Tu ne voleras pas, nous défend tout dommage aux biens du prochain ; il interdit donc le vol, les dégâts, l’usure, la fraude dans les contrats et les services, enfin l’aide prêtée à ces dommages.

\*204. Que nous ordonne le septième commandement ?

Le septième commandement nous ordonne de restituer le bien d’autrui, de réparer les dommages dont nous sommes coupables, de payer les dettes et de donner aux ouvriers le juste salaire.

205. Celui qui, le pouvant, ne restitue pas ou ne répare pas, obtiendra-t-il le pardon ?

Celui qui, le pouvant, ne restitue pas ou ne répare pas, n’obtiendra pas le pardon, même s’il déclare en paroles se repentir.

##### HUITIÈME COMMANDEMENT

\*206. Que nous défend le huitième commandement : « Tu ne diras pas de faux témoignage ? »

Le huitième commandement : Tu ne diras pas de faux témoignage, nous interdit toute fausseté ainsi que tout injuste dommage à la réputation d’autrui ; c’est pourquoi sont défendus, outre le faux témoignage, la calomnie, le mensonge, la médisance, la détraction, l’adulation, le jugement téméraire et le soupçon téméraire.

\*207. Que nous ordonne le huitième commandement ?

Le huitième commandement nous ordonne de dire la vérité en temps et lieu et d’interpréter en bien, selon le possible, les actions du prochain.

\*208. À quoi est obligé celui qui a causé du dommage au prochain dans sa réputation, en l’accusant faussement ou en parlant mal de lui ?

Celui qui a causé du dommage au prochain dans sa réputation en l’accusant faussement ou en parlant mal de lui est tenu de réparer, autant qu’il le peut, le dommage qu’il a fait.

##### NEUVIÈME COMMANDEMENT

\*209. Que nous défend le neuvième commandement : « Tu ne désireras pas la femme d’autrui ? »

Le neuvième commandement : Tu ne désireras pas la femme d’autrui, nous interdit les mauvaises pensées et les mauvais désirs.

\*210. Que nous ordonne le neuvième commandement ?

Le neuvième commandement nous ordonne la parfaite pureté de l’âme et le plus grand respect, même au fond du cœur, pour le sanctuaire de la famille.

##### DIXIÈME COMMANDEMENT

\*211. Que nous défend le dixième commandement : « Tu ne désireras pas le bien d’autrui ? »

Le dixième commandement : Tu ne désireras pas le bien d’autrui, nous interdit le désir effréné des richesses, sans égard pour les droits et pour le bien du prochain.

\*212. Que nous ordonne le dixième commandement ?

Le dixième commandement nous ordonne d’être justes et modérés dans le désir d’améliorer notre condition et de souffrir avec patience les embarras et toutes les misères que le Seigneur permet, pour qu’ils nous soient une source de mérites, car « c’est par beaucoup de tribulations qu’il nous faut entrer dans le royaume de Dieu ». (Act. XIV, 21.)

### CHAPITRE II Les commandements de l’Église

213. Qu’est-ce que les commandements de l’Église ?

Les commandements ou préceptes généraux de l’Église sont des lois par lesquelles elle prescrit aux fidèles, en application des commandements de Dieu, quelques actes de religion et certaines abstinences.

214. Comment l’Église a-t-elle autorité pour établir des lois et commandements ?

L’Église a autorité pour établir des lois et commandements, parce qu’elle l’a reçue dans la personne des Apôtres, de Jésus-Christ, l’Homme-Dieu ; et c’est pourquoi qui désobéit à l’Église désobéit à Dieu même.

215. Qui peut, dans l’Église, établir des lois et commandements ?

Dans l’Église, le Pape et les évêques, comme successeurs des apôtres, peuvent établir des lois et commandements, car c’est à eux que Jésus-Christ a dit : « Qui vous écoute m’écoute, et qui vous méprise me méprise. » (Luc. X, 16.)

##### PREMIER COMMANDEMENT

216. Que nous ordonne le premier commandement : « Entends la Messe les dimanches et autres fêtes de précepte ? »

Le premier commandement : Entends la Messe les dimanches et autres fêtes de précepte, nous ordonne d’assister dévotement à la sainte Messe ces jours-là.

217. Celui qui n’entend pas la Messe aux jours de précepte commet-il un péché grave ?

Celui qui, sans empêchement véritable, n’entend pas la Messe aux jours de précepte et ne donne pas aux personnes de sa dépendance le moyen d’y assister, commet un péché grave ; il n’accomplit pas le commandement divin de sanctifier les fêtes.

##### DEUXIÈME COMMANDEMENT

218. Que nous défend le second, commandement par les paroles : « Abstiens-toi de viande le vendredi et autres jours prohibés ? »

Le second commandement, par les paroles : Abstiens-toi de viande le vendredi et autres jours prohibés, nous défend de manger de la viande le vendredi (jour de la Passion et de la mort de Jésus-Christ) et à certains jours de jeûne. (Voir l’Appendice II, à la fin.)

219. Qu’ordonne le second, commandement par les paroles : « Jeûne aux jours prescrits ? »

Le second commandement, par les paroles : Jeûne aux jours prescrits, ordonne d’observer le jeûne ecclésiastique en Carême, à certains jours de l’Avent, aux Quatre-Temps et à quelques Vigiles.

220. À quoi oblige le jeune ecclésiastique ?

Le jeûne ecclésiastique oblige à l’abstinence de certains aliments, et à ne pas faire de repas en dehors du principal ; l’Église permet toutefois une autre légère réfection.

221. Quelles sont les personnes tenues au jeûne ecclésiastique ?

Les personnes tenues au jeûne ecclésiastique sont tous les fidèles depuis l’âge de vingt et un ans accomplis jusqu’à l’âge de soixante, à moins qu’une infirmité, des travaux pénibles ou quelque autre juste raison ne les en dispense.

222. Pourquoi l’Église nous impose-t-elle des abstinences et des jeûnes ?

L’Église nous impose, conformément aux exemples et à la doctrine de Jésus-Christ, des abstinences et des jeûnes, pour nous faire faire pénitence de nos péchés, mortifier la gourmandise et les passions, et pour d’autres nécessités particulières.

##### TROISIÈME COMMANDEMENT

223. Que nous ordonne le troisième commandement : « Confesse-toi une fois l’an et communie au moins à Pâques ? »

Le troisième commandement : Confesse-toi une fois l’an et communie au moins à Pâques, nous ordonne de nous approcher de la Pénitence au moins une fois l’an et de l’Eucharistie au moins à Pâques.

224. Pourquoi l’Église, en imposant de se confesser et de communier une fois l’an, ajoute-t-elle « au moins » ?

L’Église, en imposant de se confesser et de communier une fois l’an, ajoute les mots au moins, pour nous rappeler l’utilité, et même le besoin de recevoir fréquemment, comme elle le désire, ces sacrements.

##### QUATRIÈME COMMANDEMENT

225. Que nous ordonne le quatrième commandement : « Secours l’Église dans ses besoins par des cotisations faites selon les lois et les usages ? »

Le quatrième commandement : Secours l’Église dans ses besoins par des cotisations faites selon les lois et les usages, nous ordonne de faire les offrandes prescrites par l’autorité ou en usage, en vue d’assurer l’exercice convenable du culte et le juste entretien des ministres de Dieu.

##### CINQUIÈME COMMANDEMENT

226. Que nous défend le cinquième commandement : « Ne célèbre pas solennellement le mariage aux temps prohibés ? »

Le cinquième commandement : Ne célèbre pas le mariage solennellement aux temps prohibés, interdit la Messe avec bénédiction spéciale des époux de l’Avent à l’Épiphanie, et du premier jour de Carême à l’octave de Pâques.

### CHAPITRE III Les vertus

#### § 1er. — Les vertus en général. — Les vertus théologales

227. Qu’est-ce que la vertu ?

La vertu est une disposition constante de l’âme à faire le bien.

228. Combien y a-t-il d’espèces de vertus ?

Il y a deux espèces de vertus : les vertus naturelles, que nous acquérons en répétant les actes bons, telles sont les vertus appelées morales ; et les vertus surnaturelles que nous ne pouvons acquérir ni pratiquer avec nos seules forces, mais qui nous viennent de Dieu, et ce sont les vertus propres du chrétien.

\*229. Quelles sont les vertus propres du chrétien ?

Les vertus propres du chrétien sont les vertus surnaturelles et spécialement la foi, l’espérance et la charité, qui sont appelées théologales ou divines, parce qu’elles ont Dieu pour objet et pour motif.

230. Comment recevons-nous et pratiquons-nous les vertus surnaturelles ?

Nous recevons les vertus surnaturelles en même temps que la grâce sanctifiante, par le moyen des sacrements ou par l’amour de charité, et nous les pratiquons par les grâces actuelles des bonnes pensées et des inspirations dont Dieu se sert pour nous mouvoir et nous aider dans tout acte bon.

231. Parmi les vertus surnaturelles, quelle est la plus excellente ?

Parmi les vertus surnaturelles, la plus excellente est la charité, car elle est inséparable de la grâce sanctifiante ; elle nous unit intimement à Dieu et au prochain, elle nous porte à l’observance parfaite de la Loi et à toute œuvre bonne, et elle ne cessera jamais ; en elle se trouve la perfection chrétienne.

##### LA FOI

\*232. Qu’est-ce que la foi ?

La foi est cette vertu surnaturelle par laquelle nous croyons, sur l’autorité de Dieu, les vérités qu’il a révélées et qu’il nous propose à croire par le moyen de l’Église.

233. Où sont conservées les vérités que Dieu a révélées et qu’il nous propose de croire par le moyen de l’Église ?

Les vérités que Dieu a révélées et qu’il nous propose à croire par le moyen de l’Église sont conservées dans l’Écriture Sainte et dans la Tradition.

234. Qu’est-ce que l’Écriture Sainte ?

L’Écriture Sainte est l’ensemble des livres écrits sous l’inspiration de Dieu, dans l’Ancien et dans le Nouveau Testament, et que l’Église reconnait comme l’œuvre de Dieu même.

235. Qu’est-ce que la Tradition ?

La Tradition est l’enseignement de Jésus-Christ et des Apôtres fait de vive voix, et transmis par l'Église jusqu’à nous sans altération.

236. Qui peut, avec autorité, nous faire connaitre, entièrement et dans le vrai sens, les vérités contenues dans l’Écriture Sainte et dans la Tradition ?

L’Église seule peut, avec autorité, nous faire connaitre entièrement et dans le vrai sens les vérités contenues dans l’Écriture Sainte et dans la Tradition, car à elle seule Dieu a confié le dépôt de la Foi et envoyé l’Esprit-Saint qui l’assiste continuellement et l’empêche d’errer.

237. Suffit-il de croire en général les vérités révélées par Dieu ?

Il ne suffit pas de croire en général les vérités révélées par Dieu, mais il faut en croire quelques-unes par un acte de foi explicite. Telles sont l’existence de Dieu rémunérateur et les deux principaux mystères.

##### L’ESPÉRANCE

\*238. Qu’est-ce que l’Espérance ?

L’espérance est cette vertu surnaturelle par laquelle nous avons confiance en Dieu et attendons de Lui la vie éternelle ainsi que les grâces nécessaires pour la mériter ici-bas par les bonnes œuvres.

239. Pour quel motif espérons-nous de Dieu la vie éternelle et les grâces nécessaires pour la mériter ?

Nous espérons de Dieu la vie éternelle et les grâces nécessaires pour la mériter parce que c’est Lui, infiniment bon et fidèle, qui nous les a promises par les mérites de Jésus-Christ ; de telle sorte que se défier ou désespérer, c’est l’offenser souverainement.

##### LA CHARITÉ

\*240. Qu’est-ce que la charité ?

La charité est cette vertu surnaturelle par laquelle nous aimons Dieu pour lui-même, par-dessus toute chose, et notre prochain comme nous-mêmes pour l’amour de Dieu.

241. Pourquoi devons-nous aimer Dieu ?

Nous devons aimer Dieu pour lui-même, parce qu’il est le Souverain Bien, source de tout bien ; aussi faut-il que nous l’aimions par-dessus toute chose « de tout notre cœur, de toute notre âme, de tout notre esprit et de toutes nos forces ». (Marc. XII, 30.)

242. Pourquoi devons-nous aimer le prochain ?

Nous devons aimer le prochain pour l’amour de Dieu qui nous le commande, et parce que tout homme est créé à l’image de Dieu, comme nous, et est notre frère.

243. Sommes-nous obligés d’aimer aussi nos ennemis ?

Nous sommes obligés d’aimer aussi nos ennemis en pardonnant les offenses parce qu’ils sont eux aussi notre prochain, et que Jésus-Christ nous l’a commandé expressément.

#### § 2. — Pratique des actes de foi d’espérance et de charité. — Conseils évangéliques

244. Quand devons-nous faire des actes de foi, d’espérance et de charité ?

Nous devons faire des actes de foi, d’espérance et de charité souvent dans la vie, et en particulier quand nous avons des tentations à vaincre ou d’importants devoirs chrétiens à remplir, enfin dans les périls de mort.

245. Est-il bon de faire souvent des actes de foi, d’espérance et de charité ?

Il est bon de faire souvent des actes de foi, d’espérance et de charité pour conserver, accroitre et fortifier des vertus tellement nécessaires, qu’elles sont comme les parties vitales de « l’homme spirituel ».

246. Comment devons-nous faire des actes de foi, d’espérance et de charité ?

Nous devons faire des actes de foi, d’espérance et de charité, de cœur, de bouche et en actions, en leur rendant témoignage par notre conduite.

247. Comment rend-on témoignage à la foi ?

On rend témoignage à la foi en la confessant et en la défendant, s’il en est besoin, sans crainte ni respect humain, et en ayant une vie conforme à ses maximes : « La foi sans les œuvres est une foi morte. » (Jac. II, 26.)

248. Comment rend-on témoignage à l’espérance ?

On rend témoignage à l’espérance en ne se troublant ni des misères ni des contrariétés de la vie, ni même des persécutions, et en vivant résignés et confiants dans les promesses de Dieu.

249. Comment rend-on témoignage à la charité ?

On rend témoignage à la charité par l’observance des commandements et la pratique des œuvres de miséricorde, et, selon l’appel de Dieu, par la pratique des conseils évangéliques.

250. Qu’est-ce que les conseils évangéliques ?

Les conseils évangéliques sont des exhortations que Jésus-Christ a faites dans l’Évangile à mener une vie plus parfaite, en pratiquant des vertus non commandées.

251. Quels sont les principaux conseils évangéliques ?

Les principaux conseils évangéliques sont : la pauvreté volontaire, la chasteté perpétuelle et l’obéissance parfaite.

#### § 3. — Les vertus morales. — Les vices. — Les béatitudes évangéliques

252. Qu’est-ce que la vertu morale ?

La vertu morale est l’habitude de faire le bien, acquise par la répétition d’actes bons.

\*253. Quelles sont les principales vertus morales ?

Les principales vertus morales sont : la religion, qui nous fait rendre à Dieu le culte qui lui est dû, et les quatre vertus cardinales de prudence, de justice, de force et de tempérance, par lesquelles nous vivons honnêtement.

254. Pourquoi, ces vertus sont-elles appelées cardinales ?

Ces vertus sont appelées cardinales, parce qu’elles sont comme les gonds (en latin, cárdines) ou soutiens des autres vertus morales.

\*255. Qu’est-ce que la prudence ?

La prudence est la vertu qui dirige les actes vers leur juste fin, et qui nous fait discerner et employer les moyens bons.

256. Qu’est-ce que la justice ?

La justice est la vertu qui nous fait attribuer à chacun ce qui lui est dû.

257. Qu’est-ce que la force ?

La force est la vertu qui nous fait affronter, sans témérité, comme sans timidité, toute difficulté, tout danger et même la mort, pour le service de Dieu et pour le bien du prochain.

258. Qu’est-ce que la tempérance ?

La tempérance est la vertu qui réfrène les passions et les désirs, spécialement les désirs sensuels, et règle l’usage des biens sensibles.

259. Qu’est-ce que les passions ?

Les passions sont des commotions ou mouvements violents de l’âme qui, s’ils ne sont pas réglés par la raison, entrainent au vice et souvent même au crime.

260. Qu’est-ce que le vice ?

Le vice est l’habitude de faire le mal, acquise par la répétition d’actes mauvais.

261. Quels sont les vices principaux ?

Les vices principaux sont les sept péchés capitaux, ainsi nommés parce qu’ils sont la tête (en latin, cápita) ou l’origine des autres vices et péchés. (Formule 23.)

262. Quelles sont les vertus opposées aux vices capitaux ?

Les vertus opposées aux vices capitaux sont : l’humilité, la libéralité, la chasteté, la patience, la sobriété, la fraternité et la diligence chrétienne.

263. Jésus-Christ a-t-il recommandé en particulier quelques vertus morales ?

Jésus-Christ a recommandé en particulier quelques vertus morales en proclamant bienheureux ceux qui les pratiquent ; ce sont les huit béatitudes évangéliques.

264. Récitez les béatitudes évangéliques.

Bienheureux les pauvres en esprit, parce que le royaume des cieux leur appartient.

Bienheureux ceux qui sont doux, car ils possèderont la terre.

Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés.

Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés.

Bienheureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde.

Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu.

Bienheureux les pacifiques, car ils seront appelés enfants de Dieu.

Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, car le royaume des cieux leur appartient.

(Matth. V, 3-10.)

265. Pourquoi Jésus-Christ, dans les béatitudes évangéliques, a-t-il appelé bienheureuses, contrairement à l’opinion du monde, les personnes humbles et éprouvées ?

Jésus-Christ, dans les béatitudes évangéliques, a appelé bienheureuses, contrairement à l’opinion du monde, les personnes humbles et éprouvées, parce qu’elles recevront de Dieu une récompense spéciale ; et il nous a enseigné de cette manière à les imiter, sans égard pour les fausses maximes du monde.

266. Ceux qui suivent les maximes du monde peuvent-ils être véritablement heureux ?

Ceux qui suivent les maximes du monde ne peuvent pas être véritablement heureux, parce qu’ils ne cherchent pas Dieu, leur Seigneur et leur vraie félicité ; ils n’ont donc pas la paix de la conscience, et ils marchent vers la perdition.

Oraisons

Dieu tout-puissant et éternel, augmentez en nous la foi, l’espérance et la charité ; et, afin que nous puissions mériter ce que vous nous avez promis, faites que nous aimions ce que vous commandez. (Oraison du XIIIe dimanche après la Pentecôte.)

Faites, ô Dieu tout-puissant, que nous pensions toujours ce qui est raisonnable et que nous observions, en paroles et en œuvres, ce qui vous est agréable. Nous vous en supplions par votre Fils Jésus-Christ, etc. (Oraison du VIe dimanche après l’Épiphanie.)

## TROISIÈME PARTIE — MOYENS DE LA GRÂCE

## SECTION I Les Sacrements ou moyens productifs

« Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé. » (Marc. XVI, 16.)

« Si vous ne mangez la chair du Fils de l’homme et si vous ne buvez son sang, vous n’aurez pas la vie en vous. » (Joan. VI, 54.)

« Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. » (Joan. XX, 23.)

### CHAPITRE PREMIER Les sacrements en général

\*267. Qu’est-ce que les sacrements ?

Les sacrements sont les signes efficaces de la grâce, institués par Jésus-Christ pour nous sanctifier.

268. Pourquoi les sacrements sont-ils les signes efficaces de la grâce ?

Les sacrements sont les signes de la grâce parce que, par leur élément sensible, ils signifient ou indiquent la grâce invisible qu’ils confèrent ; et ils en sont les signes efficaces, parce qu’ils confèrent réellement la grâce qu’ils signifient.

269. Quelles grâces confèrent les sacrements ?

Les sacrements confèrent la grâce sanctifiante et la grâce sacramentelle.

270. Qu’est-ce que la grâce sanctifiante ?

La grâce sanctifiante est le don surnaturel, inhérent à l’âme, et par conséquent habituel, qui nous rend saints, c’est-à-dire justes, amis et fils adoptifs de Dieu, frères de Jésus-Christ et héritiers du paradis.

271. Qu’est-ce que la grâce sacramentelle ?

La grâce sacramentelle est le droit aux grâces spéciales nécessaires pour obtenir la fin propre de chaque sacrement.

272. Qui a donné aux sacrements la vertu de conférer la grâce ?

Jésus-Christ, l’Homme-Dieu, a donné aux sacrements la vertu de conférer la grâce, que lui-même nous a méritée par sa Passion et par sa Mort.

\*273. Comment nous sanctifient les sacrements ?

Les sacrements nous sanctifient, soit en nous conférant la première grâce sanctifiante, qui efface le péché, soit en augmentant la grâce quand nous la possédons déjà.

\*274. Par quels sacrements la grâce première nous est-elle conférée ?

La grâce première nous est conférée par le Baptême et la Pénitence, appelés sacrements des morts, parce qu’ils donnent la vie de la grâce aux âmes mortes par le péché.

\*275. Par quels sacrements la grâce est-elle augmentée en nous ?

La grâce est augmentée en nous par la Confirmation, l’Eucharistie, l’Extrême-Onction, l’Ordre et le Mariage, appelés sacrements des vivants, parce que celui qui les reçoit doit déjà vivre spirituellement par la grâce de Dieu.

\*276. Celui qui, sachant n’être pas en état de grâce, reçoit un sacrement des vivants, commet-il un péché ?

Celui qui, sachant n’être pas en état de grâce, reçoit un sacrement des vivants, commet un péché très grave, le sacrilège, car il reçoit indignement une chose sainte.

\*277. Que devons-nous faire pour conserver la grâce des sacrements ?

Pour conserver la grâce des sacrements, nous devons y correspondre par notre action propre en opérant le bien et en fuyant le mal.

\*278. Quels sont les sacrements les plus nécessaires pour faire son salut ?

Les sacrements les plus nécessaires pour faire son salut sont les sacrements des morts, c’est-à-dire le Baptême et la Pénitence, car ils confèrent la première grâce ou vie spirituelle.

279. Le Baptême et la Pénitence sont-ils également nécessaires ?

Le Baptême et la Pénitence ne sont pas également nécessaires, car le Baptême est nécessaire à tous les hommes — qui naissent tous avec le péché originel ; — tandis que la Pénitence est nécessaire à ceux qui, depuis le Baptême, ont perdu la grâce en péchant mortellement.

280. Si le Baptême est nécessaire à tous, personne donc ne peut être sauvé sans le Baptême ?

Sans le Baptême, personne ne peut être sauvé ; toutefois, lorsque le Baptême de l’eau ne peut être reçu, il suffit du Baptême de sang — martyre souffert pour Jésus-Christ, — ou du Baptême de désir — amour de charité, désireux des moyens de salut institués par Jésus-Christ.

\*281. Combien de fois peut-on recevoir les sacrements ?

Les sacrements peuvent être reçus les uns plusieurs fois, les autres une fois seulement.

\*282. Quels sont les sacrements qu’on ne reçoit qu’une fois ?

On ne reçoit qu’une fois le Baptême, la Confirmation et l’Ordre.

\*283. Pourquoi ne reçoit-on qu’une fois le Baptême, la Confirmation et l’Ordre ?

On ne reçoit qu’une fois le Baptême, la Confirmation et l’Ordre, parce qu’ils impriment dans l’âme un caractère permanent, opérant une consécration perpétuelle de l’homme à Jésus-Christ, par laquelle il se distingue de quiconque n’en est point marqué.

\*284. Qu’est-ce que le caractère ?

Le caractère est un signe distinctif spirituel qui ne s’efface jamais.

\*285. Quel caractère impriment dans l’âme le Baptême, la Confirmation et l’Ordre ?

Le Baptême imprime dans l’âme le caractère de chrétien ; la Confirmation celui de soldat de Jésus-Christ ; l’Ordre, celui de ministre de Dieu.

\*286. Combien y a-t-il de choses requises pour un sacrement ?

Pour un sacrement, trois choses sont requises : la matière, la forme et le ministre qui doit avoir l’intention de faire ce que l’Église fait.

\*287. Qu’est-ce que la matière d’un sacrement ?

La matière d’un sacrement, c’est l’élément sensible qui est requis pour l’administrer, comme l’eau pour le Baptême.

\*288. Qu’est-ce que la forme d’un sacrement ?

La forme d’un sacrement, ce sont les paroles que le ministre doit proférer dans l’acte même d’appliquer la matière.

\*289. Qu’est-ce que le ministre d’un sacrement ?

Le ministre d’un sacrement, c’est la personne qui a le pouvoir de le conférer au nom et par l’autorité de Jésus-Christ.

### CHAPITRE II Le Baptême

\*290. Qu’est-ce que le Baptême ?

Le Baptême est un sacrement qui nous fait chrétiens, c’est-à-dire disciples de Jésus-Christ, enfants de Dieu et membres de l’Église.

291. Quelle est la matière du Baptême ?

La matière du Baptême est l’eau naturelle.

\*292. Quelle est la forme du Baptême ?

La forme du Baptême, ce sont les paroles : Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

293. Quel est le ministre du Baptême ?

Le ministre du Baptême est ordinairement le prêtre ; mais, en cas de nécessité, toute personne peut l’administrer, même un hérétique ou un infidèle, pourvu qu’il ait l’intention de faire ce que l’Église fait.

\*294. Comment se donne le Baptême ?

Le Baptême se donne en versant de l’eau sur la tête de la personne à baptiser, et en prononçant en même temps les paroles de la forme.

295. Quels effets produit le Baptême ?

Le Baptême confère la première grâce sanctifiante et les vertus surnaturelles, enlève le péché originel et les péchés actuels, s’il y en a, ainsi que toute la peine qui leur est due ; il imprime le caractère de chrétien et rend capable de recevoir les autres sacrements.

296. Le Baptême transforme-t-il l’homme ?

Le Baptême transforme l’homme spirituellement et le fait comme renaitre en le rendant un homme nouveau ; c’est pourquoi on impose alors au baptisé un nom convenable, celui d’un saint, qui lui servira d’exemple et de protecteur dans sa vie de chrétien.

297. À quoi s’oblige celui qui reçoit le Baptême ?

Celui qui reçoit le Baptême et devient chrétien s’oblige à professer la foi et à observer la loi de Jésus-Christ ; il renonce donc à tout ce qui s’y oppose.

298. À quoi renonce-t-on en recevant le Baptême ?

En recevant le Baptême, on renonce au démon, à ses œuvres et à ses pompes.

299. Qu’entend-on par les œuvres et les pompes du démon ?

Par les œuvres et les pompes du démon, on entend le péché, les vanités du monde et ses maximes perverses, contraires à l’Évangile.

300. En recevant le Baptême, comment les enfants renoncent-ils au démon ?

En recevant le Baptême, les enfants renoncent au démon par l’intermédiaire des parrains.

301. Qu’est-ce que les parrains, dans le Baptême ?

Les parrains, dans le Baptême, sont ceux qui présentent à l’Église la personne à baptiser, répondent en son nom, si c’est un enfant, et assument, comme pères spirituels, le soin de son éducation chrétienne, au cas où les parents naturels viendraient à y manquer ; aussi doivent-ils être de bons chrétiens.

302. Sommes-nous obligés de tenir les promesses et les renoncements faits par les parrains en notre nom au Baptême ?

Nous sommes obligés de tenir les promesses et les renoncements faits par les parrains en notre nom au Baptême, car il ne nous est imposé en cela que ce que Dieu impose à tous, et qu’il nous faudrait promettre nous-mêmes pour être sauvés.

303. Les parents ou ceux qui en tiennent lieu, quand doivent-ils présenter l’enfant au Baptême ?

Les parents ou ceux qui en tiennent lieu ne doivent pas attendre plus de huit ou dix jours à présenter l’enfant au Baptême, et il est louable de lui assurer immédiatement la grâce et la félicité éternelle, car très facilement il pourrait mourir.

### CHAPITRE III La Confirmation

\*304. Qu’est-ce que la Confirmation ?

La Confirmation est un sacrement qui nous rend parfaits chrétiens, soldats de Jésus-Christ, et nous en imprime le caractère.

305. Quelle est la matière de la Confirmation ?

La matière de la Confirmation est le Saint Chrême, mélange d’huile et de baume, consacré par l’Évêque le Jeudi-Saint.

306. Quelle est la forme de la Confirmation ?

La forme de la Confirmation, ce sont les paroles : Je te marque du signe de la Croix et je te confirme du chrême du salut, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

\*307. Quel est le ministre de la Confirmation ?

Le ministre ordinaire de la Confirmation est l’Évêque ; et le ministre extraordinaire, le prêtre, qui a reçu du Pape cette faculté.

308. Comment l’Évêque administre-t-il la Confirmation ?

L’Évêque étend les mains sur les confirmands, invoque le Saint-Esprit, puis avec le Saint Chrême oint le front de chacun en forme de croix, prononçant en même temps les paroles de la forme ; il donne ensuite un léger soufflet en disant : « La paix soit avec toi » ; à la fin il bénit solennellement tous les confirmés.

\*309. Comment la Confirmation nous rend-elle parfaits chrétiens et soldats de Jésus-Christ ?

La Confirmation nous rend parfaits chrétiens et soldats de Jésus-Christ en nous donnant l’abondance de l’Esprit-Saint, c’est-à-dire l’abondance de ses grâces et de ses dons, qui nous confirment ou nous fortifient dans la foi et dans les autres vertus contre les ennemis spirituels.

310. À quel âge est-il bon de recevoir la Confirmation ?

Il est bon de recevoir la Confirmation à l’âge d’environ sept ans, parce qu’alors commencent d’habitude les tentations, et que l’enfant peut suffisamment connaitre la sainteté et la grâce de ce sacrement.

\*311. Quelles dispositions doit avoir celui qui reçoit la Confirmation ?

Celui qui reçoit la Confirmation doit être en état de grâce, connaitre les principaux mystères de la foi, s’il a l’usage de la raison, et s’approcher de ce sacrement avec dévotion, profondément pénétré de ce que les rites signifient.

312. Que signifie le Saint Chrême ?

Le Saint Chrême, par l’huile qui s’épand et fortifie, signifie la grâce abondante de la Confirmation ; par le baume qui est odorant et préserve de la corruption, il signifie la bonne odeur des vertus que le confirmé devra posséder, fuyant la corruption des vices.

313. Que signifie l’onction qui se fait sur le front en forme de croix ?

L’onction qui se fait sur le front en forme de croix signifie que le confirmé, en vaillant soldat de Jésus-Christ, devra porter le front haut, sans rougir de la Croix et sans craindre les ennemis de la Foi.

314. Que signifie le léger soufflet que l’Évêque donne au confirmé ?

Le léger soufflet que l’Évêque donne au confirmé signifie que celui-ci doit être disposé à souffrir pour la Foi tout affront et toute peine.

315. Y a-t-il des parrains à la Confirmation ?

À la Confirmation, il y a des parrains pour les hommes et des marraines pour les femmes ; ils doivent être de bons chrétiens, pour édifier et assister spirituellement les confirmés.

### CHAPITRE IV L’Eucharistie

#### § 1er. — Le sacrement, son institution, sa fin

\*316. Qu’est-ce que l’Eucharistie ?

L’Eucharistie est un sacrement qui, sous les apparences du pain et du vin, contient réellement le Corps, le Sang, l’Âme et la Divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ pour être la nourriture des âmes.

317. Quelle est la matière de l’Eucharistie ?

La matière de l’Eucharistie est le pain de froment et le vin de raisin.

318. Quelle est la forme de l’Eucharistie ?

La forme de l’Eucharistie, ce sont les paroles de Jésus-Christ : Ceci est mon Corps ; ceci est le Calice de mon Sang répandu pour vous et pour beaucoup, en rémission des péchés. (Prières, II, Canon.)

319. Quel est le ministre de l’Eucharistie ?

Le ministre de l’Eucharistie est le prêtre qui prononce à la Messe les paroles de Jésus-Christ, et change le pain en son Corps et le vin en son Sang.

320. Quand Jésus-Christ a-t-il institué l’Eucharistie ?

Jésus-Christ a institué l’Eucharistie à la dernière Cène, avant sa Passion, lorsqu’il a consacré le pain et le vin, et les a distribués aux apôtres comme son Corps et son Sang, leur commandant de renouveler ensuite ce mystère en mémoire de lui.

321. Pourquoi Jésus-Christ a-t-il institué l’Eucharistie ?

Jésus-Christ a institué l’Eucharistie pour qu’elle fût, par la Messe, le sacrifice permanent du Nouveau Testament, et par la communion, la nourriture des âmes, en souvenir perpétuel de son amour, de sa Passion et de sa Mort.

#### § 2. — Présence réelle de Jésus-Christ dans l’Eucharistie

\*322. Y a-t-il, dans l’Eucharistie, le même Jésus-Christ qui est au ciel et qui est né, sur terre, de la Vierge Marie ?

Il y a dans l’Eucharistie le même Jésus-Christ qui est au ciel, et qui est né, sur terre, de la Vierge Marie.

323. Pourquoi croyez-vous que Jésus-Christ est véritablement dans l’Eucharistie ?

Je crois que Jésus-Christ est véritablement dans l’Eucharistie parce que Lui-même a appelé le pain et le vin consacrés son Corps et son Sang, et parce que tel est l’enseignement de l’Église ; mais c’est un mystère et un grand mystère.

324. Qu’est-ce que l’hostie avant la Consécration ?

Avant la Consécration, l’hostie est du pain.

325. Qu’est-ce que l’hostie après la Consécration ?

Après la Consécration, l’hostie est le vrai Corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sous les apparences du pain.

326. Que contient le calice avant la Consécration ?

Avant la Consécration, le calice contient du vin auquel ont été mélangées quelques gouttes d’eau.

327. Qu’y a-t-il dans le calice après la Consécration ?

Après la Consécration, il y a dans le calice le vrai Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sous les apparences du vin.

\*328. À quel moment le pain et le vin deviennent-ils le Corps et le Sang de Jésus ?

Le pain et le vin deviennent le Corps et le Sang de Jésus au moment de la Consécration.

\*329. Après la Consécration, ne reste-t-il rien du pain et du vin ?

Après la Consécration, il n’y a plus ni pain ni vin, mais seulement les espèces ou apparences, sans la substance.

330. Qu’est-ce que les espèces ou apparences ?

Les espèces ou apparences sont tout ce qui tombe sous les sens, comme la figure, la couleur, l’odeur, la saveur du pain et du vin.

331. Sous les apparences du pain, y a-t-il le Corps seulement de Jésus, et, sous celles du vin, y a-t-il seulement son Sang ?

Non, sous les apparences du pain il y a Jésus-Christ tout entier : son Corps, son Sang, son Âme et sa Divinité, et il en est de même sous les espèces du vin.

\*332. Lorsqu’on brise l’hostie en plusieurs parties, brise-t-on le Corps de Jésus-Christ ?

Lorsqu’on brise l’hostie en plusieurs parties, on ne brise pas le Corps de Jésus-Christ, mais seulement les espèces du pain ; le Corps du Seigneur reste entier en chacune des parties.

\*333. Jésus-Christ se trouve-t-il dans toutes les hosties consacrées du monde ?

Oui, Jésus-Christ se trouve dans toutes les hosties consacrées du monde.

334. Pourquoi conserve-t-on dans les églises la sainte Eucharistie ?

On conserve la sainte Eucharistie dans les églises pour que les fidèles l’adorent, qu’ils la reçoivent dans la communion, et qu’ils sentent en ce sacrement l’assistance et la présence perpétuelles de Jésus-Christ dans l’Église.

#### § 3. — Sainte Communion : disposition, obligations, effets

\*335. Combien de conditions sont nécessaires pour faire une bonne communion ?

Pour faire une bonne communion, trois conditions sont nécessaires : 1° être en état de grâce ; 2° savoir qui l’on va recevoir et y penser ; 3° être à jeun depuis minuit.

\*336. Que signifie être en état de grâce ?

Être en état de grâce signifie avoir la conscience pure de tout péché mortel.

337. Celui qui communie avec la conscience d’un péché mortel reçoit-il Jésus-Christ ?

Celui qui communie avec la conscience d’un péché mortel reçoit Jésus-Christ, mais non pas sa grâce ; il commet, au contraire, un horrible sacrilège et mérite la damnation.

338. Que signifie « savoir qui l’on va recevoir et penser à Lui » ?

Savoir qui l’on va recevoir et penser à Lui signifie s’approcher de Notre-Seigneur Jésus-Christ avec une foi vive, un désir ardent, une humilité et une modestie profondes.

\*339. Quel est le jeûne requis avant la communion ?

Avant la communion, il est requis le jeûne naturel ou total, qui se rompt en prenant quoi que ce soit en manière de nourriture ou de boisson.

340. La communion n’est-elle jamais permise à qui n’est pas à jeun ?

La communion est permise sans être à jeun quand il y a danger de mort, et durant les longues maladies, mais dans les conditions déterminées par l’Église.

\*341. Y a-t-il obligation de recevoir la communion ?

Il y a obligation de recevoir la communion chaque année à Pâques, ainsi qu’en danger de mort, pour qu’elle soit le viatique qui soutienne l’âme dans le voyage de l’éternité.

342. À quel âge commence l’obligation de la communion pascale ?

L’obligation de faire la communion pascale commence à l’âge où l’on est capable de la faire avec les dispositions suffisantes, c’est-à-dire d’ordinaire vers l’âge de sept ans.

\*343. Est-il bon et utile de communier souvent ?

Il est excellent et très utile de communier souvent et même tous les jours, pourvu qu’on le fasse toujours avec les dispositions requises.

344. Après la communion, combien de temps Jésus-Christ reste-t-il en nous ?

Après la communion, Jésus-Christ reste en nous tant que durent les espèces eucharistiques.

345. Quels effets produit l’Eucharistie en ceux qui la reçoivent dignement ?

En ceux qui la reçoivent dignement, l’Eucharistie conserve et augmente la grâce, qui est la vie de l’âme, comme la nourriture le fait pour la vie du corps ; elle remet les péchés véniels et préserve des péchés mortels ; elle donne consolation et confort, en augmentant la charité et l’espérance de la vie éternelle, dont elle est le gage.

#### § 4. — Le Saint Sacrifice de la Messe

346. L’Eucharistie n’est-elle que sacrement ?

L’Eucharistie n’est pas seulement sacrement, mais elle est aussi le sacrifice permanent du Nouveau Testament, et comme telle, on la nomme la sainte Messe.

347. Qu’est-ce que le sacrifice ?

Le sacrifice est l’offrande faite à Dieu d’une chose que l’on détruit, pour professer qu’il est le Créateur et Maitre suprême auquel tout est entièrement dû.

\*348. Qu’est-ce que la sainte Messe ?

La sainte Messe est le sacrifice du Corps et du Sang de Jésus-Christ que le prêtre offre à Dieu sur l’autel sous les espèces du pain et du vin, en mémoire et renouvèlement du sacrifice de la Croix.

349. Le sacrifice de la Messe est-il le sacrifice même de la Croix ?

Le sacrifice de la Messe est le sacrifice même de la Croix, il y a seulement une différence dans la manière de l’accomplir.

350. Quelle différence y a-t-il entre le sacrifice de la Croix et celui de la Messe ?

Entre le sacrifice de la Croix et celui de la Messe, il y a cette différence que, sur la Croix, Jésus-Christ s’est sacrifié en versant volontairement son propre Sang et a mérité pour nous toute grâce ; tandis que, sur l’autel, sans répandre son Sang, Il se sacrifie et s’anéantit mystiquement par le ministère du prêtre, et nous applique les mérites du sacrifice de la Croix.

351. Pour quelles fins offre-t-on la Messe à Dieu ?

On offre la Messe à Dieu pour lui rendre le culte suprême de latrie ou d’adoration ; pour le remercier de ses bienfaits, l’apaiser et lui donner satisfaction pour nos péchés, enfin pour obtenir des grâces en faveur des fidèles vivants et des trépassés.

352. La Messe n’est-elle pas également offerte aux Saints ?

La Messe n’est pas offerte aux Saints, mais à Dieu seul, même quand on la célèbre en l’honneur des Saints ; le sacrifice n’appartient qu’au Créateur et Maitre suprême.

\*353. Sommes-nous obligés d’entendre la Messe ?

Nous sommes obligés d’entendre la Messe les dimanches et autres fêtes de précepte ; mais il est bon d’y assister fréquemment, afin de participer au plus grand acte de la Religion, acte souverainement agréable à Dieu et méritoire.

354. Quelle est la meilleure manière d’assister à la Messe ?

La meilleure manière d’assister à la Messe est de l’offrir à Dieu en union avec le prêtre, en pensant au sacrifice de la Croix accompli par la Passion et la Mort du Seigneur, et en communiant ; la communion est l’union réelle à la Victime immolée et forme, par conséquent, la meilleure participation au Saint Sacrifice.

### CHAPITRE V La Pénitence

#### § 1er — Le sacrement et ses parties. — L’examen de conscience

\*355. Qu’est-ce que la Pénitence ?

La Pénitence ou Confession est un sacrement institué par Jésus-Christ pour remettre les péchés commis après le Baptême.

356. Quand le sacrement de Pénitence a-t-il été institué par Jésus-Christ ?

Le sacrement de Pénitence a été institué par Jésus-Christ quand il a dit aux Apôtres et, en eux, à leurs successeurs : « Recevez le Saint-Esprit ; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. » (Joan. XX, 22-23.)

357. Quel est le ministre de la Pénitence ?

Le ministre de la Pénitence est le prêtre approuvé par l’Évêque.

\*358. Combien y a-t-il de conditions requises pour faire une bonne confession, et quelles sont-elles ?

Il y a cinq conditions requises pour faire une bonne confession : 1° l’examen de conscience ; 2° la douleur de ses péchés ; 3° le bon propos de ne plus les commettre ; 4° la confession ; 5° la satisfaction ou pénitence.

\*359. Comment se fait l’examen de conscience ?

On fait l’examen de conscience en rappelant à son esprit les péchés qui, depuis la dernière confession bien faite, ont été commis par pensées, par paroles, par actions et par omissions contre les commandements de Dieu, contre les commandements de l’Église et contre les obligations de son état.

360. Dans l’examen de conscience, devons-nous rechercher le nombre des péchés ?

Dans l’examen de conscience, nous devons rechercher, et même avec diligence, le nombre des péchés mortels.

#### § 2. — La contrition et le bon propos

\*361. Qu’est-ce que la contrition ?

La contrition, ou repentir, ou douleur, est le regret et détestation des péchés commis qui nous fait nous proposer de ne plus pécher.

362. Combien y a-t-il d’espèces de contrition ?

Il y a deux espèces de contrition : la contrition parfaite et la contrition imparfaite ou attrition.

363. Qu’est-ce que la contrition parfaite ?

La contrition parfaite est la détestation des péchés commis, en tant qu’ils offensent Dieu notre Père, infiniment bon et aimable, et qu’ils ont causé la Passion et la Mort de notre Rédempteur, Jésus-Christ, Fils de Dieu.

364. Pourquoi l’appelle-t-on parfaite ?

On l’appelle parfaite parce qu’elle nait d’un motif parfait, qui est l’amour filial de Dieu ou charité, et parce qu’elle nous obtient immédiatement le pardon des péchés, bien qu’il nous reste l’obligation de les confesser.

365. Qu’est-ce que la contrition imparfaite ou attrition ?

La contrition imparfaite ou attrition est la détestation des péchés commis, par crainte des châtiments éternels et temporels, ou à cause de la laideur du péché.

366. Pourquoi l’attrition est-elle une contrition imparfaite ?

L’attrition est une contrition imparfaite parce qu’elle nait de motifs moins parfaits, propres aux esclaves plutôt qu’à des fils ; et parce qu’elle ne nous obtient le pardon des péchés que moyennant le sacrement.

\*367. Est-il nécessaire d’avoir le repentir de tous les péchés commis ?

Il est nécessaire d’avoir le repentir de tous les péchés mortels sans exception qui ont été commis, et il convient de l’avoir aussi des péchés véniels.

368. Pourquoi est-il nécessaire d’avoir le repentir de tous les péchés mortels ?

Il est nécessaire d’avoir le repentir de tous les péchés mortels parce que chacun d’eux offense Dieu gravement, nous fait perdre sa grâce, et nous mérite de rester séparés de Lui éternellement.

\*369. Qu’est-ce que le bon propos ?

Le bon propos est la volonté résolue de ne plus jamais commettre de péché et d’en fuir les occasions.

370. Qu’est-ce que l’occasion du péché ?

L’occasion du péché est ce qui nous met en danger de le commettre, que ce soit une personne ou une chose.

371. Sommes-nous obligés de fuir les occasions de péché ?

Nous sommes obligés de fuir les occasions de péché parce que nous sommes obligés de fuir le péché ; qui ne le fuit pas finit par y tomber, car « qui aime le danger y périra ». (Eccli. III, 27.)

#### § 3. — Confession des péchés

\*372. Qu’est-ce que la confession ?

La confession est l’accusation des péchés faite au prêtre confesseur pour en recevoir l’absolution.

\*373. De quels péchés sommes-nous obligés de nous confesser ?

Nous sommes obligés de nous confesser de tous les péchés mortels non encore confessés ou mal confessés, et il est bon de confesser aussi les fautes vénielles.

374. Comment devons-nous accuser les péchés mortels ?

Nous devons accuser les péchés mortels pleinement, sans nous laisser aller à la fausse honte d’en taire aucun ; il faut en déclarer l’espèce, le nombre ainsi que les circonstances qui ajouteraient à la faute une nouvelle malice grave.

375. Celui qui ne se souvient pas du nombre précis des péchés mortels, que doit-il faire ?

Celui qui ne se souvient pas du nombre précis des péchés mortels doit faire connaitre le nombre qui lui parait le plus près de la vérité.

376. Pourquoi faut-il ne pas se laisser aller à la fuisse honte de taire aucun péché mortel ?

Il faut ne pas se laisser aller à la fausse honte de taire aucun péché mortel, parce que nous nous confessons à Jésus-Christ dans la personne du prêtre, et que celui-ci ne peut révéler aucune de nos fautes, au prix même de sa vie ; enfin, parce que, si nous agissions autrement, n’ayant pas obtenu le pardon, nous serions déshonorés en présence de tous au jugement général.

\*377. Celui qui, par honte ou par un autre motif tairait un péché mortel, ferait-il une bonne confession ?

Celui qui, par honte ou par un autre motif, tairait un péché mortel, ne ferait pas une bonne confession, mais commettrait un sacrilège.

\*378. Que doit faire celui qui reconnait ne s’être pas bien confessé ?

Celui qui reconnait ne s’être pas bien confessé doit refaire les confessions mal faites et s’accuser des sacrilèges commis.

379. Celui qui a omis ou oublié un péché mortel, sans qu’il y ait de sa faute, a-t-il fait une bonne confession ?

Celui qui a omis ou oublié un péché mortel, sans qu’il y ait de sa faute, a fait une bonne confession, mais il lui reste l’obligation de s’en confesser dans la suite.

#### § 4. — L’absolution, la satisfaction, les indulgences

\*380. Qu’est-ce que l’absolution ?

L’absolution est la sentence par laquelle le prêtre, au nom de Jésus-Christ, remet les péchés au pénitent en disant : Je t’absous de tes péchés au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

381. Les péchés une fois remis par l’absolution, la peine méritée est-elle remise aussi ?

Les péchés une fois remis par l’absolution, la peine éternelle méritée par le péché est remise aussi ; mais si on n’a pas une contrition très parfaite, il reste ordinairement à expier, en cette vie ou en l’autre, une peine temporelle.

\*382. Qu’est-ce que la satisfaction ou pénitence sacramentelle ?

La satisfaction ou pénitence sacramentelle est la bonne œuvre imposée par le confesseur en punition de la faute, en correction du pécheur, et en déduction de la peine temporelle méritée par le péché.

383. Quand doit-on faire la pénitence sacramentelle ?

Il convient d’accomplir la pénitence sacramentelle au plus tôt, si le confesseur n’en a pas assigné le temps.

384. La pénitence sacramentelle suffit-elle à nous libérer de toute la peine temporelle méritée par le péché ?

La pénitence sacramentelle ne suffit pas d’ordinaire à nous libérer de toute la peine temporelle méritée par le péché ; aussi est-il bon d’y suppléer par d’autres œuvres de pénitence et de piété, ainsi que par les indulgences.

385. Quelles sont les œuvres de pénitence et de piété ?

Les œuvres de pénitence et de piété sont : les jeûnes, les mortifications, les actes de miséricorde spirituelle et corporelle, les prières et l’usage pieux de ces objets bénits et de ces rites sacrés qu’on nomme sacramentaux, tels que l’eau bénite et les bénédictions diverses. (Formules 21-22.)

\*386. Qu’est-ce qu’une indulgence ?

Une indulgence est une rémission de peine temporelle due pour les péchés : l’Église la concède sous certaines conditions aux âmes en état de grâce, en leur appliquant les mérites et les satisfactions surabondantes de Jésus-Christ, de la Sainte Vierge et des Saints, qui constituent le trésor de l’Église.

\*387. Combien y a-t-il de sortes d’indulgences ?

Il y a deux sortes d’indulgences : les indulgences plénières et les indulgences partielles.

388. Qu’est-ce que l’indulgence plénière ?

L’indulgence plénière est celle qui remet toute la peine temporelle due au péché.

389. Qu’est-ce que l’indulgence partielle ?

L’indulgence partielle est celle qui remet seulement une partie de la peine temporelle due au péché.

390. Qu’entend-on par indulgence de quarante ou de cent jours, de sept ans, etc. ?

Par indulgence de quarante ou de cent jours, de sept ans, etc., on entend la rémission de peine temporelle qu’on aurait obtenue par quarante ou cent jours, par sept ans, etc., de la pénitence établie par l’Église, aux temps antiques.

\*391. Quelles sont les conditions nécessaires pour acquérir les indulgences ?

Les conditions nécessaires pour acquérir les indulgences sont l’état de grâce et l’accomplissement des œuvres prescrites.

### CHAPITRE VI L’Extrême-Onction

\*392. Qu’est-ce que l’Extrême-Onction ?

L’Extrême-Onction, appelée aussi du nom de Saintes Huiles, est un sacrement institué pour le soulagement spirituel et même temporel des chrétiens gravement malades.

393. Quel est le ministre de l’Extrême-Onction ?

Le ministre de l’Extrême-Onction est le curé de la paroisse ou tout autre prêtre qui ait la permission.

394. Comment le prêtre administre-t-il l’Extrême-Onction ?

Pour administrer l’Extrême-Onction, le prêtre oint en forme de croix, avec l’huile bénite par l’Évêque, les organes des sens de l’infirme en disant : Par cette onction sainte et par sa très amoureuse miséricorde, que le Seigneur te pardonne toute faute commise par la vue, par l’ouïe, etc. Ainsi soit-il.

395. Quels effets produit l’Extrême-Onction ?

L’Extrême-Onction augmente la grâce sanctifiante, efface les péchés véniels et même les péchés mortels dont l’infirme aurait l’attrition sans pouvoir les confesser ; elle donne des forces pour supporter patiemment la maladie, pour résister aux tentations et mourir saintement ; enfin, elle aide à recouvrer la santé, si c’est pour le bien de l’âme.

396. Quand peut-on administrer l’Extrême-Onction ?

On peut administrer l’Extrême-Onction dès qu’il y a danger de mort, et il est bon de le faire aussitôt après la confession et la réception du Viatique, pendant que le malade conserve la connaissance.

### CHAPITRE VII L’Ordre

\*397. Qu’est-ce que l’Ordre ?

L’Ordre est un sacrement qui donne le pouvoir d’accomplir les actions sacrées concernant l’Eucharistie et le salut des âmes ; il imprime le caractère de ministre de Dieu.

398. Quel est le ministre de l’Ordre ?

Le ministre de l’Ordre est l’Évêque qui donne l’Esprit-Saint et le pouvoir sacré par l’imposition des mains et par la tradition des objets propres à l’Ordre, en prononçant les paroles de la forme prescrite.

399. Pourquoi le sacrement qui consacre les ministres de Dieu s’appelle-t-il Ordre ?

Le sacrement qui consacre les ministres de Dieu s’appelle Ordre parce qu’il comprend des ministres de divers degrés, subordonnés les uns aux autres, et formant ainsi la Hiérarchie sacrée.

400. Quels sont les degrés de la Hiérarchie sacrée ?

Les degrés de la Hiérarchie sacrée sont : les Ordres mineurs, le Sous-diaconat et le Diaconat, qui sont préparatoires ; la Prêtrise ou Sacerdoce, qui donne le pouvoir de consacrer l’Eucharistie et de remettre les péchés ; enfin l’Épiscopat, plénitude du sacerdoce, donnant le pouvoir de conférer les Ordres, d’instruire et de gouverner les fidèles.

401. La dignité du Sacerdoce est-elle grande ?

La dignité du Sacerdoce est très grande, car il a pouvoir sur le Corps réel de Jésus-Christ, qu’il rend présent dans l’Eucharistie, et sur son Corps mystique, l’Église, qu’il gouverne, ayant la mission sublime de conduire les hommes à la sainteté et à la vie bienheureuse.

402. Quel but doit avoir celui qui entre dans les Ordres ?

Celui qui entre dans les Ordres doit avoir pour but la seule gloire de Dieu et le salut des âmes.

403. Chacun peut-il entrer à son gré dans les Ordres ?

Personne ne peut entrer à son gré dans les Ordres, mais il faut être appelé de Dieu par l’intermédiaire de son Évêque, c’est-à-dire qu’il faut avoir la vocation, avec les vertus et les aptitudes au saint ministère qu’elle requiert.

404. Celui qui embrasserait le Sacerdoce sans vocation ferait-il mal ?

Celui qui embrasserait le Sacerdoce sans vocation ferait très mal, car il pourrait difficilement en observer les sublimes devoirs, et courrait le danger évident de scandales publics et de perdition éternelle.

405. Quels devoirs ont les fidèles à l’égard de ceux qui sont appelés aux Ordres ?

Les fidèles ont le devoir de laisser à leurs fils et à tous ceux qui sont de leur dépendance la pleine liberté de suivre leur vocation ; ils doivent en outre demander à Dieu des pasteurs et des ministres bons, jeûner dans ce but aux Quatre-Temps ; vénérer enfin les ordonnés comme des personnes consacrées à Dieu.

### CHAPITRE VIII Le Mariage

\*406. Qu’est-ce que le Mariage ?

Le Mariage est un sacrement qui unit l’homme et la femme indissolublement, comme sont unis Jésus-Christ et l’Église son épouse, et qui leur donne la grâce de vivre saintement ensemble et d’élever chrétiennement leurs enfants.

407. Quels sont les ministres du Mariage ?

Les ministres du Mariage sont les époux qui le contractent.

408. Comment se contracte le Mariage ?

Le mariage se contracte par le consentement mutuel, exprimé en présence du curé ou de son délégué, et devant deux témoins, sur le territoire de la paroisse.

\*409. En contractant le Mariage, les époux doivent-ils être en état de grâce ?

En contractant le Mariage, les époux doivent être en état de grâce, sinon ils commettent un sacrilège.

\*410. Qu’est-ce que l’acte qu’on appelle Mariage civil ?

L’acte qu’on appelle Mariage civil est la formalité prescrite par l’État pour que le contrat matrimonial ait les effets civils.

\*411. Suffit-il, pour les chrétiens, de faire seulement l’acte civil ?

Il ne suffit pas, pour les chrétiens, de faire seulement l’acte civil, parce que cet acte n’est pas sacrement ; pour eux, l’acte seul qui est sacrement constitue le Mariage devant Dieu.

412. Les époux doivent-ils accomplir aussi l’acte civil ?

Les époux doivent accomplir aussi l’acte civil, bien qu’il ne soit pas sacrement, afin de s’assurer à eux-mêmes et à leurs enfants les effets de la société conjugale ; c’est pourquoi l’Église ne permet pas d’ordinaire le Mariage religieux, si on n’accomplit pas aussi les actes prescrits par l’État.

413. Quels devoirs ont les époux ?

Les époux ont le devoir de vivre ensemble saintement, de s’aider avec une affection constante dans les nécessités spirituelles et temporelles, et de bien élever leurs enfants, en prenant soin de leur âme non moins que de leur corps, et en les formant avant tout à la religion et à la vertu, par la parole et par l’exemple.

Oraisons

Que ces sacrements, Seigneur, nous purifient par leur puissante vertu et nous fassent parvenir purs à vous, qui en êtes l’auteur. (Secrète du Ier dimanche de l’Avent.)

Seigneur, que la participation à vos sacrements nous sauve et nous confirme dans la lumière de votre vérité. Nous vous en supplions par Jésus-Christ, votre Fils, etc. (Postcomm. de la Messe des saints Hippolyte et Cassien, 12 aout.)

## SECTION II La prière, moyen impétratoire

« Demandez et on vous donnera ; cherchez et vous trouverez ; frappez et l’on vous ouvrira. » (Luc. XI, 9.)

« En vérité, en vérité je vous le dis, tout cc que vous demanderez au Père en mon nom, il vous l’accordera. » (Joan. XVI, 23.)

**CHAPITRE UNIQUE**

\*414. Qu’est-ce que la prière ?

La prière est une pieuse élévation de l’âme à Dieu pour bien le connaitre, l’adorer, le remercier et lui demander tout ce dont nous avons besoin.

\*415. Combien y a-t-il d’espèces de prières ?

Il y a deux espèces de prières : la prière mentale et la prière vocale.

\*416. Qu’est-ce que la prière mentale ?

La prière mentale est celle que l’on fait avec l’esprit et le cœur seulement : telles sont la méditation des vérités chrétiennes et la contemplation.

\*417. Qu’est-ce que la prière vocale ?

La prière vocale est celle que l’on fait en paroles, suivies par l’esprit et le cœur.

\*418. Comment devons-nous prier ?

Nous devons prier en pensant que nous sommes en présence de l’infinie majesté de Dieu, et que nous avons besoin de sa miséricorde ; il faut être, par conséquent, humbles, attentifs et pieux.

\*419. Est-il nécessaire de prier ?

Il est nécessaire de prier et de prier souvent, parce que Dieu nous le commande, et qu’ordinairement c’est à la prière et à la prière seule qu’il accorde les grâces spirituelles et temporelles.

420. Pourquoi Dieu accorde-t-il les grâces que nous demandons ?

Dieu accorde les grâces que nous demandons parce que Lui-même, qui est très fidèle, a promis de nous exaucer si nous le prions avec confiance et persévérance au nom de Jésus-Christ.

421. Pourquoi devons-nous prier Dieu au nom de Jésus-Christ ?

Nous devons prier Dieu au nom de Jésus-Christ parce que Lui seul, son Fils et unique Médiateur entre Dieu et les hommes, donne leur valeur à nos prières et à nos bonnes œuvres ; c’est pourquoi l’Église a la coutume de terminer les oraisons par ces paroles ou d’autres équivalentes : Par Jésus-Christ, votre Fils, Notre-Seigneur.

422. Pourquoi ne sommes-nous pas toujours exaucés dans nos prières ?

Nous ne sommes pas toujours exaucés dans nos prières, ou parce que nous prions mal, ou parce que nous demandons des choses qui ne sont pas utiles à notre vrai bien, qui est le bien spirituel.

\*423. Que faut-il demander à Dieu ?

Il faut demander à Dieu qu’il soit glorifié, et pour nous, la vie éternelle et même les grâces temporelles, comme Jésus-Christ nous l’a enseigné dans le Pater.

\*424. Qu’est-ce que le « Pater » ?

Le Pater est la prière enseignée et recommandée par Jésus-Christ, que nous appelons pour ce motif l’Oraison dominicale ou du Seigneur, et qui est la plus excellente de toutes.

425. Pourquoi le « Pater » est-il la prière la plus excellente ?

Le Pater est la prière la plus excellente parce qu’elle est sortie de l’esprit et du Cœur de Jésus, et qu’elle renferme en sept brèves demandes ce que nous devons implorer de Dieu comme ses enfants et comme frères entre nous.

426. Que devons-nous demander en bons enfants de Dieu ?

En bons enfants de Dieu, nous devons demander que son nom soit connu et honoré dans le monde entier ; que son royaume, l’Église, soit propagé, et que tous accomplissent sa très sainte volonté ; c’est ce que nous implorons dans les trois premières demandes du Pater.

427. Que faut-il demander comme frères entre nous ?

Comme frères entre nous, il faut demander à Dieu la nourriture du corps et de l’âme, le pardon des péchés, la protection contre les tentations et la délivrance du mal ; c’est ce que nous implorons pour nous et pour tous les hommes dans les quatre dernières demandes du Pater.

428. Pourquoi Jésus-Christ nous fait-il invoquer Dieu comme notre Père ?

Jésus-Christ nous fait invoquer Dieu comme notre Père pour nous rappeler que Dieu est véritablement le Père de tous, spécialement des chrétiens qui, par le Baptême, sont devenus ses fils adoptifs ; enfin, pour nous inspirer envers lui beaucoup d’amour et de confiance.

429. Si Dieu exauce ceux qui le prient, pourquoi invoquons-nous aussi la Sainte Vierge, les Anges et les Saints ?

Nous invoquons aussi la Sainte Vierge, les Anges et les Saints, afin que, agréables au Seigneur et miséricordieux envers nous, ils nous aident, dans nos demandes, par leur puissante intercession.

430. Pourquoi les Anges, les Saints et la Sainte Vierge sont-ils de puissants intercesseurs auprès de Dieu ?

Les Anges et les Saints sont de puissants intercesseurs auprès de Dieu parce qu’ils sont ses fidèles serviteurs et même ses amis de prédilection ; la Sainte Vierge est toute puissante parce qu’elle est Mère de Dieu et pleine de grâce ; c’est pourquoi nous l’invoquons si fréquemment, d’autant plus que Jésus-Christ nous l’a donnée pour Mère.

\*431. En quelle prière spéciale invoquons-nous la Sainte Vierge ?

Nous invoquons la Sainte Vierge spécialement dans l’Ave María ou Salutation angélique, ainsi appelée parce qu’elle débute par le salut que lui fit l’Archange Gabriel en lui annonçant qu’elle était choisie pour Mère de Dieu.

\*432. Que demandons-nous à la Sainte Vierge dans l’« Ave María ? »

Dans l’Ave María, nous demandons à la Sainte Vierge sa maternelle intercession pour nous durant la vie et à la mort.

433. Invoquer la Sainte Vierge et les Saints, n’est-ce pas montrer, ce semble, un manque de confiance en Jésus-Christ, l’unique Médiateur, comme s’il ne suffisait pas de ses mérites pour obtenir les grâces ?

Invoquer la Sainte Vierge et les Saints ce n’est pas manquer de confiance en Jésus-Christ, l’unique Médiateur, mais c’est montrer, au contraire, une foi plus entière en ses mérites, si grands et si efficaces, que par eux et par eux seuls la Sainte Vierge et les Saints ont la grâce, les mérites et la puissance d’intercession.

Oraisons

« Seigneur, enseignez-nous à prier. » (Luc. XI, 1.)

Ouvrez, Seigneur, à nos prières suppliantes l’oreille de votre miséricorde, et afin qu’à notre demande vous accordiez cc que nous désirons, faites que nous implorions ce qui vous est agréable. (Oraison du IXe dimanche après la Pentecôte.)

Ô Seigneur Jésus-Christ, qui au jardin de Gethsémani nous avez, par la parole et par l’exemple, enseigné à prier pour triompher du danger des tentations, concédez en votre miséricorde que toujours appliqués à l’oraison nous méritions d’en recueillir les fruits abondants. Ainsi soit-il. (Collecte de la fête de l’Oraison de Notre-Seigneur au Mont des Oliviers, mardi de la Septuagésime, dans l’Appendice du missel.)

SAINT, SAINT, SAINT

EST LE SEIGNEUR

LE DIEU TOUT-PUISSANT

QUI ÉTAIT

QUI EST

ET QUI VIENDRA

À LUI GLOIRE DANS LES SIÈCLES

AINSI SOIT-IL

## PRIÈRES

### I. POUR TOUS LES JOURS et pour les principales actions religieuses des fidèles

#### 1. À DIEU

##### Le matin.

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Je vous adore, mon Dieu, et vous aime de tout mon cœur. Je vous remercie de m’avoir créé, fait chrétien et conservé en cette nuit. Je vous offre les actions de la journée ; faites qu’elles soient toutes selon votre sainte volonté, pour votre plus grande gloire. Préservez-moi du péché et de tout mal. Que votre grâce soit toujours avec moi et avec tous ceux qui me sont chers. Ainsi soit-il.

Pater, Ave, Glória, Credo, actes de foi, d’espérance et de charité, Salve Regína, Angele Dei.

##### Le soir

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Je vous adore, mon Dieu, et vous aime de tout mon cœur. Je vous remercie de m’avoir créé, fait chrétien et conservé en ce jour. Pardonnez-moi le mal que j’ai commis aujourd’hui, et si j’ai accompli quelque bien, acceptez-le. Gardez-moi dans le repos et délivrez-moi des dangers. Que votre grâce soit toujours avec moi et avec tous ceux qui me sont chers. Ainsi soit-il.

Pater, Ave, Glória, Credo, acte de foi, d’espérance et de charité ; puis un bref examen de conscience, suivi de l’acte de contrition.

(Indulgence de 50 jours et de 100 jours en se signant avec l’eau bénite.)

##### Pour les âmes du Purgatoire (Ps. 129)

De profúndis clamávi ad te, Dómine : \* Dómine, exáudi vocem meam.

Du fond de l’abime je crie vers vous, Seigneur ; Seigneur, écoutez ma voix.

Fiant aures tuæ intendéntes \* in vocem deprecatiónis meæ.

Que vos oreilles soient attentives aux accents de ma prière !

Si iniquitátes observáveris, Dómine, \* Dómine, quis sustinébit ?

Si vous prenez garde à l’iniquité, Seigneur, qui pourra, Seigneur, subsister ?

Quia apud te propitiátio est, \* et propter legem tuam sustínui te, Dómine.

Mais auprès de vous est le pardon, et à cause de votre loi je vous attends, Seigneur.

Sustínuit ánima mea in verbo ejus, \* sperávit ánima mea in Dómino.

Mon âme attend, confiante en votre parole ; mon âme a mis son espoir dans le Seigneur.

A custódia matutína usque ad noctem \* speret Israël in Dómino.

Depuis la veille du matin jusqu’à la nuit, qu’Israël espère dans le Seigneur !

Quia apud Dóminum misericórdia, \* et copiósa apud eum redémptio.

Car auprès du Seigneur est la miséricorde, auprès de lui une surabondante délivrance.

Et ipse rédimet Israël \* ex ómnibus iniquitátibus ejus.

C’est lui qui rachètera Israël de toutes ses iniquités.

Réquiem ætérnam \* dona eis, Dómine,

Donnez-leur, Seigneur, l’éternel repos,

Et lux perpétua \* lúceat eis.

Et que l’éternelle lumière brille sur eux.

Requiéscant in pace. Amen.

Qu’ils reposent en paix. Ainsi soit-il.

(Indulgence de 50 jours, et à une heure de nuit[[33]](#footnote-33), de 100 jours.)

Jésus, Joseph, Marie, je vous donne mon cœur, mon esprit et ma vie.

Jésus, Joseph, Marie, daignez m’assister dans ma dernière agonie.

Jésus, Joseph, Marie, donnez-moi, je vous prie, de rendre l’âme en paix dans votre compagnie.

(Indulgence de 300 jours chaque fois.)

#### 2. EN L’HONNEUR DE LA SAINTE VIERGE

##### Au son de l’Angélus, le matin, à midi et le soir

Angelus nuntiávit Maríæ, et concépit de Spíritu Sancto. *Ave María*, etc.

L’Ange du Seigneur annonça à Marie, et elle conçut de l’Esprit-Saint. Ave María, etc.

Ecce ancílla Dómini ; fiat mihi secúndum verbum tuum. *Ave*, etc.

Voici la servante du Seigneur ; qu’il me soit fait selon votre parole. Ave, etc.

Et Verbum caro factum est, et habitávit in nobis. *Ave,* etc.

Et le Verbe s’est fait chair, et il a habité parmi nous. Ave, etc.

℣ Ora pro nobis, sancta Dei Génitrix.

℣ Priez pour nous, sainte Mère de Dieu,

℟ Ut digni efficiámur promissiónibus Christi.

℟ Afin que nous devenions dignes des promesses du Christ.

Orémus. Grátiam tuam, quǽsumus Dómine, méntibus nostris infúnde, ut qui, Angelo nuntiánte, Christi Fílii tui Incarnatiónem cognóvimus, per Passiónem ejus et Crucem ad resurrectiónis glóriam perducámur. Per eúmdem Christum Dóminum nostrum. Amen.

Prions. Répandez, s’il vous plaît, Seigneur, votre grâce en nos âmes, afin qu’ayant connu, par la parole de l’Ange, l’Incarnation de votre Fils Jésus-Christ, nous arrivions, par les mérites de sa Passion et de sa Croix, à la gloire de sa Résurrection. Par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

##### Mystères du Rosaire

Joyeux (lundi et jeudi).

1. L’Annonciation de l’Ange à la Vierge Marie.

2. La Visitation de Marie à sainte Élisabeth.

3. La Naissance de Jésus-Christ dans l’étable de Bethléem.

4. La Présentation de l’Enfant Jésus au Temple.

5. Le recouvrement de Jésus parmi les docteurs du Temple.

Douloureux (mardi et vendredi).

1. L’Oraison de Jésus au jardin de Gethsémani.

2. La Flagellation de Jésus.

3. Le Couronnement d’épines.

4. La Marche de Jésus au Calvaire sous le faix de la croix.

5. La Crucifixion et la Mort de Jésus-Christ.

Glorieux (mercredi, samedi et dimanche).

1. La Résurrection de Jésus Christ.

2. L’Ascension de Jésus-Christ au ciel.

3. La Descente du Saint-Esprit sur la Vierge Marie et les Apôtres.

4. L’Assomption de la Vierge Marie.

5. Le Couronnement de la Vierge Marie et la gloire des Anges et des Saints dans le ciel.

##### Sub tuum

Sub tuum præsídium confúgimus, sancta Dei Génitrix : nostras deprecatiónes ne despícias in necessitátibus, sed a perículis cunctis líbera nos semper, Virgo gloriósa et benedícta.

Nous nous réfugions sous votre protection, sainte Mère de Dieu ; ne dédaignez pas les prières que nous vous adressons en nos nécessités, mais délivrez-nous toujours de tout danger, Vierge glorieuse et bénie.

##### Litanies de la Sainte Vierge

|  |  |
| --- | --- |
| Kýrie, eléison. | Seigneur, ayez pitié de nous. |
| **Christe, eléison.** | **Jésus-Christ, ayez pitié de nous.** |
| Kýrie, eléison. | Seigneur, ayez pitié de nous. |
| Christe, audi nos. | Jésus-Christ, écoutez-nous. |
| **Christe, exáudi nos.** | **Jésus-Christ, exaucez-nous.** |
| Pater de cælis Deus,  **miserére nobis.** | Père céleste qui êtes Dieu,  **ayez pitié de nous.** |
| Fili Redémptor mundi Deus, | Fils Rédempteur du monde, |
| Spíritus Sancte Deus, | Esprit-Saint qui êtes Dieu, |
| Sancta Trínitas unus Deus, | Trinité sainte, qui êtes un seul Dieu, |
| Sancta María, **ora pro nobis.** | Sainte Marie, **priez pour nous.** |
| Sancta Dei Génitrix, | Sainte Mère de Dieu, |
| Sancta Virgo vírginum, | Sainte Vierge des vierges, |
| Mater Christi, | Mère de Jésus-Christ, |
| Mater divínæ grátiæ, | Mère, de la divine grâce, |
| Mater puríssima, | Mère très pure, |
| Mater castíssima, | Mère très chaste, |
| Mater invioláta, | Mère toujours vierge, |
| Mater intemeráta, | Mère sans tache, |
| Mater amábilis, | Mère aimable, |
| Mater admirábilis, | Mère admirable, |
| Mater boni Consílii, | Mère du Bon Conseil, |
| Mater Creatóris, | Mère du Créateur, |
| Mater Salvatóris, | Mère du Sauveur, |
| Virgo prudentíssima, | Vierge très prudente, |
| Virgo veneránda, | Vierge vénérable, |
| Virgo prædicánda, | Vierge digne de louanges, |
| Virgo potens, | Vierge puissante, |
| Virgo clemens, | Vierge clémente, |
| Virgo fidélis, | Vierge fidèle, |
| Spéculum justítiæ, | Miroir de justice, |
| Sedes sapiéntiæ, | Trône de la Sagesse, |
| Causa nostræ lætítiæ, | Cause de notre joie, |
| Vas spirituále, | Demeure du Saint-Esprit, |
| Vas honorábile, | Vaisseau honorable, |
| Vas insigne devotiónis, | Exemplaire de dévotion, |
| Rosa mýstica, | Rose mystique, |
| Turris Davídica, | Tour de David, |
| Turris ebúrnea, | Tour d’ivoire, |
| Domus áurea, | Maison d’or, |
| Fœ́deris arca, | Arche d’alliance, |
| Jánua cæli, | Porte du ciel, |
| Stella matutína, | Étoile du matin, |
| Salus infirmórum, | Santé des infirmes, |
| Refúgium peccatórum, | Refuge des pécheurs, |
| Consolátrix afflictórum, | Consolatrice des affligés, |
| Auxílium christianórum, | Secours des chrétiens, |
| Regína Angelórum, | Reine des Anges, |
| Regína Patriarchárum, | Reine des Patriarches, |
| Regína Prophetárum, | Reine des Prophètes, |
| Regína Apostolórum, | Reine des Apôtres, |
| Regína Mártyrum, | Reine des Martyrs, |
| Regína Confessórum, | Reine des Confesseurs, |
| Regína Vírginum, | Reine des Vierges, |
| Regína Sanctórum ómnium, | Reine de tous les Saints, |
| Regína sine labe origináli concépta, | Reine conçue sans péché, |
| Regína sacratíssimi Rosario | Reine du très saint Rosaire, |

Agnus Dei, qui tollis peccáta mundi, **parce nobis, Dómine.**

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, **pardonnez-nous, Seigneur.**

Agnus Dei, qui tollis peccáta mundi, **exáudi nos, Dómine.**

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, **exaucez-nous, Seigneur.**

Agnus Dei, qui tollis peccáta mundi, **miserére nobis.**

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, **ayez pitié de nous.**

Christe, audi nos.

Jésus-Christ, écoutez-nous.

**Christe, exáudi nos.**

**Jésus-Christ, exaucez-nous.**

Sancta María, succúrre míseris, juva pusillánimes, réfove flébiles, ora pro pópulo, intérveni pro clero, intercéde pro devóto femíneo sexu : séntiant omnes tuum juvámen, quicúmque célebrant tuum sanctum patrocínium.

Sainte Marie, secourez les malheureux, fortifiez les pusillanimes, consolez ceux qui pleurent, priez pour le peuple, intervenez pour le clergé, intercédez pour le pieux sexe féminin ; que votre aide soit éprouvée de tous ceux qui célèbrent (et invoquent) votre saint patronage.

℣ Ora pro nobis, sancta Dei Génitrix.

℟ Ut digni efficiámur promissiónibus Christi.

℣ Priez pour nous, sainte Mère de Dieu ;

℟ Afin que nous devenions dignes des promesses de Jésus-Christ.

Orémus. Concéde nos fámulos tuos, quæsítus, Dómine Deus, perpétua mentis et córporis sanitáte gaudére : et gloriósa beátæ Maríæ semper Vírginis intercessióne, a præsénti liberári tristítia, et altérna pérfrui Lætítia. Per Christum Dóminum nostrum. Amen.

Prions. Accordez-nous, nous vous en prions, Seigneur Dieu, à nous vos serviteurs, de jouir d’une perpétuelle santé de l’âme et du corps, et d’obtenir, par la glorieuse intercession de la bienheureuse Marie toujours Vierge, la délivrance de toute tristesse présente et la jouissance de l’éternelle joie. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

(Indulgence de 300 jours.)

### II. LE SAINT SACRIFICE DE LA MESSE

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Au début. | | |
| Prêtre. In nómine Patris, et Fílii, et Spíritus Sancti. Amen. | | Prêtre. Au nom du Père, et du Fils et du Saint Esprit. |
| Introíbo ad altáre Dei. | | J’irai à l’autel de Dieu. |
| Clerc. Ad Deum, qui lætíficat juventútem meam. | | Clerc. Au Dieu qui fait la joie de ma jeunesse. |
| Psaume 42.  (On l’omet aux messes des morts.) | | |
| P. Júdica me, Deus, et discérne causam meam de gente non sancta : ab hómine iníquo et dolóso érue me. | | P. Rendez-moi justice, ô Dieu ; séparez ma cause de celle d’une nation infidèle ; délivrez-moi de l’homme injuste et trompeur. |
| C. Quia tu es, Deus, fortitúdo mea : quare me repulísti, et quare tristis incédo, dum afflígit me inimícus ? | | C. Car, ô Dieu, vous êtes ma force ; pourquoi donc me repoussez-vous ? Pourquoi faut-il que je marche dans la tristesse, au milieu des ennemis qui m’oppriment ? |
| P. Emítte lucem tuam et veritátem tuam : ipsa me deduxérunt et adduxérunt in montem sanctum tuum, et in tabernácula tua. | | P. Envoyez votre lumière et votre vérité : elles me guideront et me conduiront à votre montagne sainte et à vos tabernacles ! |
| C. Et introíbo ad altáre Dei : ad Deum qui lætíficat juventútem meam. | | C. Et j’irai à l’autel de Dieu, au Dieu qui fait la joie de ma jeunesse. |
| P. Confitébor tibi in cíthara, Deus, Deus meus : quare tristis es ánima mea, et quare contúrbas me ? | | P. Je vous célèbrerai sur la harpe, ô Dieu, mon Dieu ! Pourquoi es-tu triste, ô mon âme, et pourquoi me troubles-tu ? |
| C. Spera in Deo, quóniam adhuc confitébor illi : salutáre vultus mei, et Deus meus. | | C. Espère en Dieu, car je le louerai encore, lui, le salut de ma face et mon Dieu. |
| P. Glória Patri, et Fílio, et Spirítui Sancto. | | P. Gloire au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit. |
| C. Sicut erat in princípio, et nunc, et semper : et in sǽcula sæculórum. Amen. | | C. Comme il était au commencement, maintenant et toujours, dans les siècles des siècles. Ainsi soit il. |
| P. Introíbo ad altáre Dei. | | P. J’irai à l’autel de Dieu. |
| C. Ad Deum qui lætíficat juventútem meam. | | C. Au Dieu qui fait la joie de ma jeuneuse. |
| Au Confíteor. | | |
| P. Adjutórium nostrum in nómine Dómini. | P. Notre secours est dans le nom du Seigneur. | |
| C. Qui fecit cælum et terram. | C. Qui a fait le ciel et la terre. | |
| Confíteor Deo omnipoténti, (…) ad Dóminum Deum nostrum. | P. Je me confesse… le Seigneur notre Dieu. | |
| C. Misereátur tui omnípotens Deus, et dimíssis peccátis tuis, perdúcat te ad vitam ætérnam. | C. Que le Dieu tout-puissant vous fasse miséricorde, qu’il vous remette vos péchés et vous conduire à la vie éternelle. | |
| P. Amen. | P. Ainsi soit-il. | |
| C. Confíteor Deo omnipoténti, beátæ Maríæ semper Vírgini, beáto Michaéli Archángelo, beáto Joánni Baptístæ, sanctis Apóstolis Petro et Paulo, ómnibus Sanctis, et tibi pater : quia peccávi nimis cogitatióne, verbo, et ópere : mea culpa, mea culpa, mea máxima culpa. Ideo precor beátam Mariam semper Vírginem, beátum Michaélem Archángelum, beátum Joánnem Baptístam, sanctos Apóstolos Petrum et Paulum, omnes Sanctos, et te, pater, oráre pro me ad Dóminum Deum nostrum. | C. Je confesse à Dieu tout-puissant, à la Bienheureuse Marie toujours Vierge, à saint Michel archange, à saint Jean-Baptiste, aux Apôtres saint Pierre et saint Paul, à tous les Saints et à vous, mon Père, que j’ai beaucoup péché en pensées, paroles et actions ; c’est ma faute, c’est ma faute, ma très grande faute. C’est pourquoi je prie la Bienheureuse Marie toujours Vierge, saint Michel archange, saint Jean-Baptiste, les Apôtres saint Pierre et saint Paul, tous les Saints et vous, mon Père, de prier pour moi le Seigneur notre Dieu. | |
| P. Misereátur vestri omnípotens Deus, et dimíssis peccátis vestris, perdúcat vos ad vitam ætérnam. | P. Que le Dieu tout-puissant vous fasse miséricorde, qu’il vous remette vos péchés, et vous conduise à la vie éternelle. | |
| C. Amen. | C. Ainsi soit-il. | |
| P. Indulgéntiam, absolutiónem, et remissiónem peccatórum nostrórum, tríbuat nobis omnípotens et miséricors Dóminus. | P. Que le pardon, l’absolution et la rémission de nos péchés nous soient accordés par le tout-puissant et miséricordieux Seigneur. | |
| C. Amen. | C. Ainsi soit-il. | |
| P. Deus, tu convérsus vivificábis nos. | P. Ô Dieu, tournez-vous vers nous, et vous nous donnerez la vie. | |
| C. Et plebs tua lætábitur in te. | C. Et votre peuple se réjouira en vous. | |
| P. Osténde nobis Dómine, misericórdiam tuam. | P. Montrez-nous, Seigneur, votre miséricorde. | |
| C. Et salutáre tuum da nobis. | C. Et donnez-nous votre salut. | |
| P. Dómine, exáudi oratiónem meam. | P. Seigneur, exaucez ma prière. | |
| C. Et clamor meus ad te véniat. | C. Et que mon cri s’élève jusqu’à vous. | |
| P. Dóminus vobíscum. | P. Le Seigneur soit avec vous. | |
| C. Et cum spíritu tuo. | C. Et avec votre esprit. | |
| P. Prions. — Ôtez de notre âme, nous vous en supplions, Seigneur, nos iniquités, afin qu’avec un cœur pur nous méritions d’entrer dans le Saint des saints (l’autel). Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.  Par les mérites des Saints dont les reliques sont ici, et de tous vos Saints, nous vous prions, Seigneur, de pardonner tous mes péchés. Ainsi soit-il. | | |
| Kýrie. | | |
| P. Kýrie eléison.  C. Kýrie eléison.  P. Kýrie eléison. | | P. Seigneur, ayez pitié de nous.  C. Seigneur, ayez pitié de nous.  P. Seigneur, ayez pitié de nous.  C. Christ, ayez pitié de nous.  P. Christ, ayez pitié de nous. |
| C. Christe eléison.  P. Christe eléison.  C. Christe eléison. | |
| P. Kýrie eléison.  C. Kýrie eléison.  P. Kýrie eléison. | |

Glória.

|  |  |
| --- | --- |
| P. Glória in excélsis Deo et in terra pax homínibus bonæ voluntátis. Laudámus te. Benedícimus te. Adorámus te. Glorificámus te. Grátias ágimus tibi propter magnam glóriam tuam. Dómine Deus, Rex cæléstis, Deus Pater omnípotens. Dómine Fili unigénite, Jesu Christe. Dómine Deus, Agnus Dei, Fílius Patris. Qui tollis peccáta mundi, miserére nobis. Qui tollis peccáta mundi, súscipe deprecatiónem nostram. Qui sedes ad déxteram Patris, miserére nobis. Quóniam tu solus Sanctus. Tu solus Dóminus. Tu solus Altíssimus, Jesu Christe. Cum Sancto Spíritu in glória Dei Patris. Amen. | P. Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et sur la terre, paix aux hommes de bonne volonté. Nous vous louons, nous vous bénissons, nous vous adorons, nous vous glorifions ; nous vous rendons grâces à cause de votre grande gloire. Seigneur Dieu, Roi céleste, ô Dieu, Père tout-puissant ! Seigneur Jésus-Christ, Fils unique ; Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, Fils du Père ! Vous qui ôtez les péchés du monde, ayez pitié de nous. Vous qui ôtez les péchés du monde, recevez notre humble prière. Vous qui êtes assis à la droite du Père, ayez pitié de nous. Car vous seul, ô Jésus-Christ, vous êtes le Saint, vous êtes le Seigneur, vous êtes le Très-Haut, avec le Saint-Esprit dans la gloire du Père. Ainsi soit-il. |
| P. Dóminus vobíscum. | P. Le Seigneur soit avec vous. |
| C. Et cum spíritu tuo. | C. Et avec votre esprit. |

À la fin des Oraisons

|  |  |
| --- | --- |
| C. Amen. | C. Ainsi soit-il. |
| À la fin de l’Épitre. | |
| C. Deo grátias. | C. Grâces soient rendues à Dieu. |
| Avant l’Évangile. | |
| *P.* Purifiez mon cœur et mes lèvres, Dieu tout-puissant, qui avez purifié avec un charbon ardent les lèvres du prophète Isaïe ; par votre bienveillante miséricorde daignez me purifier, de sorte que je puisse dignement annoncer votre saint Évangile. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.  Que le Seigneur soit dans mon cœur et sur mes lèvres, afin que j’annonce son Évangile d’une manière digne et convenable. Ainsi soit-il. | |
| P. Dóminus vobíscum. | P. Le Seigneur soit avec vous. |
| C. Et cum spíritu tuo. | C. Et avec votre esprit. |
| P. Inítium, (ou) Sequéntia sancti Evangélii secúndum N. | P. Commencement (ou) Suite du saint Évangile selon N. |
| À la fin de l’Évangile | |
| C. Laus tibi, Christe. | C. Gloire à vous, Seigneur. |

Credo.

|  |  |
| --- | --- |
| P. Credo in unum Deum, Patrem omnipoténtem, factórem cæli et terræ, visibílium ómnium et invisibílium. Et in unum Dóminum Jesum Christum, Fílium Dei unigénitum. Et ex Patre natum ante ómnia sǽcula. Deum de Deo, lumen de lúmine, Deum verum de Deo vero. Génitum, non factum, consubstantiálem Patri : per quem ómnia facta sunt. Qui propter nos hómines, et propter nostram salútem descéndit de cælis. Et incarnátus est de Spíritu Sancto ex María Vírgine : et homo factus est. Crucifíxus étiam pro nobis ; sub Póntio Piláto passus, et sepúltus est. Et resurréxit tértia die, secúndum Scriptúras. Et ascéndit in cælum : sedet ad déxteram Patris. Et íterum ventúrus est cum glória judicáre vivos et mórtuos : cujus regni non erit finis. Et in Spíritum Sanctum, Dóminum et vivificántem : qui ex Patre Filióque procédit. Qui cum Patre, et Fílio simul adorátur et conglorificátur : qui locútus est per Prophétas. Et unam, sanctam, cathólicam et Apostólicam Ecclésiam. Confíteor unum baptísma in remissiónem peccatórum. Et exspécto resurrectiónem mortuórum. Et vitam venturi sǽculi. Amen. | P. Je crois en un seul Dieu, Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre, de toutes les choses visibles et invisibles ; et en un seul Seigneur, Jésus-Christ, Fils unique de Dieu ; né du Père avant tous les siècles ; Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu ; qui n’a pas été fait, mais engendré ; consubstantiel au Père, par qui tout a été fait ; qui est descendu des cieux pour nous autres hommes et pour notre salut ; qui a pris chair de la Vierge Marie par l’opération du Saint-Esprit et s’est fait homme ; qui a été crucifié aussi pour nous, sous Ponce-Pilate, a souffert, a été enseveli, est ressuscité le troisième jour, selon les Écritures, est monté au ciel, est assis à la droite du Père, et viendra de nouveau dans sa gloire juger les vivants et les morts ; et son règne n’aura point de fin. Je crois au Saint-Esprit, Seigneur et vivifiant, qui procède du Père et du Fils ; qui est adoré et glorifié conjointement avec le Père et le Fils ; qui a parlé par les prophètes. Je crois l’Église qui est une, sainte, catholique et apostolique. Je confesse un seul Baptême pour la rémission des péchés, et j’attends la résurrection des morts et la vie du siècle à venir. Ainsi soit-il. |
| P. Dóminus vobíscum. | P. Le Seigneur soit avec vous. |
| C. Et cum spíritu tuo. | C. Et avec votre esprit. |

Offertoire.

P. Acceptez, Père saint, Dieu tout-puissant et éternel, cette Hostie immaculée que j’ose, serviteur indigne, vous offrir, à vous, mon Dieu vivant et véritable, pour mes innombrables péchés, offenses et négligences, pour tous les assistants et aussi pour tous les fidèles chrétiens vivants et défunts, afin que, pour eux comme pour moi, ce sacrifice soit profitable au salut dans la vie éternelle. Ainsi soit-il.

Ô Dieu, qui d’une manière merveilleuse avez crée la noble nature de l’homme, et plus merveilleusement encore l’avez rachetée, accordez-nous, par le mystère de cette eau et de ce vin, de participer à la divinité de celui qui a daigné participer à notre humanité, Jésus-Christ, votre Fils, Notre-Seigneur, qui, étant Dieu, vit et règne avec vous, en l’unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Nous vous offrons, Seigneur, le Calice du salut et nous conjurons votre clémence afin qu’il s’élève en odeur de suavité en présence de votre divine Majesté, pour notre salut et celui du monde entier. Ainsi soit-il.

Nous voici en esprit d’humilité et le cœur contrit ; accueillez-nous, Seigneur, et que notre sacrifice s’accomplisse si bien en votre présence aujourd’hui, qu’il vous soit agréable, Seigneur Dieu.

Venez, sanctificateur, Dieu tout-puissant et éternel, et bénissez ce sacrifice préparé à votre saint nom.

(Le prêtre se lave les mains en récitant le psaume « Lavabo ».)

Trinité sainte, acceptez cette offrande que nous vous faisons en mémoire de la Passion, de la Résurrection et de l’Ascension de Jésus-Christ, Notre-Seigneur ; en l’honneur de la Bienheureuse Marie, toujours Vierge, de saint Jean-Baptiste, des saints Apôtres Pierre et Paul, de ceux-ci et de tous les autres Saints, afin qu’ils en retirent honneur et nous salut ; et que dans le ciel ils daignent intercéder pour nous, qui faisons mémoire d’eux sur la terre. Par le même Jésus-Christ, Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Oráte, fratres. | | |
| P. Oráte fratres, ut meum ac vestrum sacrifícium acceptábile fiat apud Deum Patrem omnipoténtem. | | P. Priez, mes frères, pour que mon sacrifice, qui est aussi le vôtre, soit agréé de Dieu, le Père tout-puissant. |
| C. Suscípiat Dóminus sacrifícium de mánibus tuis ad laudem et glóriam nóminis sui, ad utilitátem quoque nostram, totiúsque Ecclésiæ suæ sanctæ. | | C. Que le Seigneur agrée ce sacrifice de vos mains pour la louange et la gloire de son nom, pour notre utilité et celle de toute sa sainte Église. |
| Secrète.  P. Seigneur, que ce sacrifice d’expiation et de louange nous rende dignes de votre protection. Par Notre-Seigneur Jésus-Christ, votre Fils, qui vit et règne avec vous, en l’unité du Saint-Esprit. | | |
| Préface. | | |
| P. Per ómnia sǽcula sæculórum. | P. Dans tous les siècles des siècles. | |
| C. Amen. | C. Ainsi soit-il. | |
| P. Dóminus vobíscum. | P. Le Seigneur soit avec vous. | |
| C. Et cum spíritu tuo. | C. Et avec votre esprit. | |
| P. Sursum corda. | P. En haut les cœurs. | |
| C. Habémus ad Dóminum. | C. Nous les avons vers le Seigneur. | |
| P. Grátias agámus Dómino, Deo nostro. | P. Rendons grâces au Seigneur notre Dieu. | |
| C. Dignum et justum est. | C. C’est une chose digne et juste. | |
| *P.* Oui, c’est une chose digne et juste, équitable et salutaire, de vous rendre grâces en tout temps et en tous lieux, Seigneur saint, Père tout-puissant, Dieu éternel, par Jésus-Christ Notre-Seigneur, par qui les Anges louent votre Majesté, les Dominations l’adorent, les Puissances la révèrent en tremblant, les Cieux et les Vertus des cieux, et les bienheureux Séraphins la célèbrent avec transport. Daignez, nous vous en prions, accueillir nos voix avec leurs voix, tandis que nous disons en une humble confession : | | |
| Sanctus | | |
| Sanctus, Sanctus, Sanctus, Dóminus Deus Sábaoth. Pleni sunt cæli et terra glória tua. Hosánna in excélsis. Benedíctus qui venit in nómine Dómini. Hosánna in excélsis. | Saint, Saint, Saint est le Seigneur Dieu des armées. Les cieux et la terre sont remplis de ta gloire. Hosanna au plus haut des cieux ! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. Hosanna au plus haut des cieux ! | |

Canon.

C’est donc à vous, Père très clément, que nous adressons, par Jésus-Christ, votre Fils, Notre-Seigneur, de suppliantes prières pour vous demander de bénir et d’agréer ces dons, ces présents, ces sacrifices saints et sans tache. Nous vous les offrons d’abord pour votre sainte Église catholique, afin que vous daigniez lui accorder la paix et l’unité, la garder et la gouverner dans le monde entier, avec votre serviteur le Pape N., avec notre Évêque N., avec tous vos adorateurs orthodoxes et de foi catholique et apostolique.

Meménto des vivants.

Souvenez-vous, Seigneur, de vos serviteurs et de vos servantes N. N., ainsi que de tous les assistants dont vous savez la foi et connaissez la dévotion. Pour eux et pour tous les leurs nous vous offrons et eux-mêmes vous offrent ce sacrifice de louange pour la rédemption de leurs âmes, l’espérance de salut et de protection ; c’est pourquoi ils vous présentent leurs vœux, Dieu éternel, vivant et véritable. Ils s’unissent d’abord à la glorieuse Marie, toujours Vierge, Mère de notre Dieu et Seigneur, Jésus-Christ, dont ils vénèrent la mémoire ; ensuite aux saints Apôtres et Martyrs : Pierre, Paul, André, Jacques, Jean, Thomas, Jacques, Philippe, Barthélémy, Matthieu, Simon et Thaddée ; Lin, Clet, Clément, Sixte, Corneille, Cyprien, Laurent, Chrysogone, Jean et Paul, Côme et Damien et à tous vos Saints. À leurs mérites et à leurs prières accordez que nous soyons toujours aidés de votre secours et munis de votre protection. Par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

Nous vous prions donc, Seigneur, de recevoir favorablement cette offrande de vos serviteurs et de toute votre famille ; disposez nos jours dans votre paix, préservez-nous de la damnation éternelle, et accordez-nous d’être au nombre de vos élus. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

À la Consécration.

Daignez, ô Dieu, nous vous en supplions, rendre cette oblation en tous points bénie, admise, ratifiée, spirituelle et agréable, et qu’elle devienne pour nous le Corps et le Sang de votre bien-aimé Fils, Jésus-Christ, Notre-Seigneur.

Qui, la veille de sa Passion, prit du pain en ses mains saintes et vénérables, et, levant les yeux au ciel vers vous, Dieu son Père tout-puissant, vous rendit grâces, le bénit, le rompit et le donna à ses disciples en disant : « Prenez et mangez-en tous : car Ceci est mon Corps. » (*On élève l’Hostie consacrée et tous l’adorent.*)

De la même manière, après le repas, il prit aussi en ses mains saintes et vénérables ce glorieux Calice ; et, de nouveau rendant grâces, il le bénit et le donna à ses disciples en disant : « Prenez et buvez-en tous, car Ceci est le Calice de mon Sang, sang du Testament nouveau et éternel (mystère de foi), qui sera répandu pour vous et pour beaucoup, en rémission des péchés. Chaque fois que vous ferez ceci, faites-le en mémoire de moi. » (*On élève le Calice et tous l’adorent*)*.*

Après la Consécration.

C’est pourquoi, Seigneur, nous, vos serviteurs, et avec nous votre peuple saint, en mémoire de la bienheureuse Passion du même Jésus-Christ, votre Fils, Notre-Seigneur, de sa Résurrection d’entre les morts et de sa glorieuse Ascension dans le ciel, nous offrons à votre incomparable Majesté des dons que nous tenons de vous, l’Hostie pure, l’Hostie sainte, l’Hostie sans tache, le Pain sacré de la vie sans fin et le Calice du salut éternel.

Daignez jeter sur ces offrandes un regard favorable et doux, et les avoir pour agréables, comme vous avez daigné agréer les dons de votre serviteur le juste Abel, le sacrifice de votre patriarche Abraham et celui que vous offrit votre grand-prêtre Melchisédech, en immolation sainte et en hostie immaculée (qui n’étaient cependant que la figure de l’immolation et de l’Hostie de votre divin Fils).

Commandez, Dieu tout-puissant, nous vous en prions humblement, que notre offrande soit portée par les mains de votre saint Ange sur l’autel du ciel, en présence de votre divine Majesté, afin que nous tous qui participerons à ce sacrifice par la réception du Corps et du Sang sacrosaints de votre Fils, nous soyons remplis de toutes les bénédictions et grâces célestes. Par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

Meménto des morts.

Souvenez-vous aussi, Seigneur, de vos serviteurs et de vos servantes qui ; nous ont précédés avec le signe de la foi et dorment du sommeil de la paix.(*À ce moment on recommande en particulier les défunts.*)À eux, Seigneur, et à tous ceux qui reposent en Jésus-Christ, accordez, nous vous en prions, le lieu de rafraichissement, de lumière et de paix. Par le même Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

Et à nous, vos serviteurs, qui avons péché, mais qui espérons en la multitude de vos miséricordes, daignez donner part et société avec vos saints Apôtres et Martyrs : Jean, ̌Étienne, Mathias, Barnabé, Ignace, Alexandre, Marcellin, Pierre, Félicité, Perpétue, Agathe, Lucie, Agnès, Cécile, Anastasie et tous vos Saints, dans la compagnie desquels nous vous prions de nous admettre, non pas en considération de nos mérites, mais en nous faisant grâce. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur, par lequel tous ces biens sont toujours créés, Seigneur, de même que sanctifiés, vivifiés, bénis et donnés à vos serviteurs. Par Lui, avec Lui et en Lui vous est rendu tout honneur et toute gloire à vous, Dieu le Père tout-puissant, en l’unité du Saint-Esprit.

|  |  |
| --- | --- |
| Au Pater. | |
| P. Per ómnia sǽcula sæculórum. | P. Dans tous les siècles des siècles. |
| C. Amen. | C. Ainsi soit-il. |
| P. Orémus. Præcéptis salutáribus móniti, et divína institutióne formáti, audémus dícere : Pater noster (…) Et ne nos indúcas in tentatiónem. | P. Prions. Avertis par un précepte salutaire et formés par une leçon divine, nous osons dire : Notre Père (…) Et ne nous induisez point en tentation. |
| C. Sed líbera nos a malo. | C. Mais délivrez-nous du mal. |
| P. Amen. | P. Ainsi soit-il. |

Délivrez-nous, Seigneur, nous vous en prions, de tous les maux passés, présents et futurs, et par l’intercession de la Bienheureuse et glorieuse Marie, toujours Vierge, Mère de Dieu, ainsi que par les prières de vos saints Apôtres Pierre, Paul, André, et de tous les Saints, daignez accorder la paix en nos jours, afin qu’assistés du secours de votre miséricorde, nous soyons toujours affranchis du péché, à l’abri d’aucun trouble. Par le même Jésus-Christ votre Fils, Notre-Seigneur, qui, étant Dieu, vit et règne avec vous en l’unité du Saint-Esprit.

|  |  |
| --- | --- |
| P. Per ómnia sǽcula sæculórum. | P. Dans tous les siècles des siècles. |
| C. Amen. | C. Ainsi soit-il. |
| P. Pax Dómini sit semper vobis cum. | P. La paix du Seigneur soit avec vous. |
| C. Et cum spíritu tuo. | C. Et avec votre esprit. |

*P.* Que la réception de ce mélange consacré du Corps et du Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ nous profite pour la vie éternelle. Ainsi soit-il.

|  |  |
| --- | --- |
| Agnus Dei. | |
| Agnus Dei, qui tollis peccáta mundi, miserére nobis. (On répète : Agnus Dei. Aux Messes des morts, au lieu de : Miserére nobis, on dit : Dona eis réquiem.) | Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, avez pitié de nous. (On répète : Agneau de Dieu. Aux Messes des morts, au lieu de : Ayez pitié de nous, on dit : Donnez-leur le repos.) |
| Agnus Dei, qui tollis peccáta mundi, dona nobis pacem. (Aux Messes des morts : dona eis réquiem, sempitérnam, au lieu de : dona nobis pacem.) | Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, donnez-nous la paix. (Aux Messes des morts : donnez-leur le repos éternel, au lieu de : donnez-nous la paix.) |

À la Communion.

Seigneur Jésus-Christ, qui avez dit à vos Apôtres : « Je vous laisse ma paix, je vous donne ma paix », ne regardez point mes péchés, mais la foi de votre Église, et daignez, selon votre volonté, lui accorder la paix et l’unité, vous qui vivez et régnez dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.(*On omet cette* oraison *aux Messes des morts.*)

Seigneur Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, qui, selon la volonté du Père, avec la coopération de l’Esprit-Saint, avez donné par votre Mort la vie au monde, accordez-moi, par l’adorable sacrement de votre Corps et de votre Sang, la délivrance, de tous mes péchés et de tous les maux ; faites que je demeure toujours fidèle à vos commandements, et ne permettez pas que je me sépare jamais de vous qui, étant Dieu, vivez et régnez avec le même Dieu le Père et avec le Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Que la réception de votre Corps, dont j’ose m’approcher, malgré mon indignité, ne tourne point à mon jugement et à ma condamnation ; mais, selon votre miséricorde, qu’il me soit un remède et une défense pour l’âme et pour le corps, Seigneur Jésus-Christ, qui, étant Dieu, vivez et régnez avec Dieu le Père en l’unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Je prendrai le pain du ciel et j’invoquerai le nom du Seigneur.

Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez sous mon toit, mais dites seulement une parole et mon âme sera guérie. (*Trois fois. — Communion de la sainte Hostie*.)

Que rendrai-je au Seigneur pour tous les bienfaits dont il m’a comblé ? Je prendrai le Calice du salut et j’invoquerai le nom du Seigneur. Je louerai et j’invoquerai le nom du Seigneur, et je serai délivré de mes ennemis. (*Communion du Calice.*)

Après la Communion.

Ce que nous avons pris de bouche, recevons-le en un cœur pur, et que d’un présent temporel il nous devienne, Seigneur, un remède éternel.

Puissent votre Corps que j’ai pris et votre Sang que j’ai bu, Seigneur, s’attacher à mes entrailles, et qu’il ne reste aucune souillure de péché en mon âme, dont un sacrement si pur et si saint a été la réfection. Accordez-le-moi, Dieu qui vivez et régnez dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

|  |  |
| --- | --- |
| P. Dóminus vobíscum. | P. Le Seigneur soit avec vous. |
| C. Et cum spíritu tuo. | C. Et avec votre esprit. |

À la fin des Oraisons.

|  |  |
| --- | --- |
| P. Per ómnia sǽcula sæculórum. | P. Dans tous les siècles des siècles. |
| C. Amen. | C. Ainsi soit-il. |
| P. Dóminus vobíscum. | P. Le Seigneur soit avec vous. |
| C. Et cum spíritu tuo. | C. Et avec votre esprit. |
| P. Ite missa est. | P. Retirez-vous, la Messe est dite. |
| C. Deo grátias. | C. Grâces soient rendues à Dieu. |
|  |  |
| Aux Messes des morts : | |
| P. Requiéscant in pace. | P. Qu’ils reposent en paix. |
| C. Amen. | C. Ainsi soit-il. |
| Recevez, Trinité sainte, l’hommage de ma servitude, et ayez pour agréable ce sacrifice que j’ai offert aux yeux de votre majesté, tout indigne que je suis ; qu’il soit pour moi et pour tous ceux pour qui je l’ai offert un sacrifice de propitiation. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il. | |
| Bénédiction. | |
| P. Benedícat vos omnípotens Deus, Pater, et Fílius et Spíritus Sanctus. | P. Que le Dieu tout-puissant vous bénisse, Père, Fils et Saint-Esprit. |
| C. Et cum spíritu tuo. | C. Ainsi soit-il. |
| Au dernier Évangile. | |
| P. Dóminus vobíscum. | P. Le Seigneur soit avec vous. |
| C. Et cum spíritu tuo. | C. Et avec votre esprit. |
| P. Inítium, (ou) Sequéntia sancti Evangélii secúndum N. | P. Commencement (ou) Suite du saint Évangile selon N. |
| C. Laus tibi, Christe. | C. Gloire à vous, Seigneur. |
| À la fin de l’Évangile | |
| C. Laus tibi, Christe. | C. Gloire à vous, Seigneur. |

Après la Messe.

*Ave María* (trois fois), *Salve Regína*.

P. Ora pro nobis, sancta Dei Génitrix.

C. Ut digni efficiámur promissiónibus Christi.

P. Orémus… Per Christum Dóminum nostrum.

C. Amen.

P. Sancte Míchaël Archángele… in inférnum detrúde.

C. Amen.

(Indulgence de 300 jours.)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| P. Cor Jesu sacratíssimum. | } | (3 trois fois) |
| C. Miserére nobis. |
| (Indulgence de 7 ans et 7 quarantaines.) | | |

———

# Voici le texte intégral des dernières prières.

Ave María (ter) ; Salve Regína (semel) ; ℣ Ora pro nobis, sancta Dei Génitrix. ℟ Ut digni efficiámur promissiónibus Christi.

Orémus. Deus refúgium nostrum et virtus, pópulum ad te clamántem propítius réspice; et intercedénte gloriósa et immaculáta Vírgine Dei Genitríce María cum beáto Joseph ejus Sponso, ac beátis Apóstolis tuis Petro et Paulo et ómnibus Sanctis, quas pro conversióne peccatórum, pro libertáte et exaltatióne Sanctæ Matris Ecclésiæ preces effúndimus, miséricors et benígnus exáudi. Per eúmdem Christum Dóminum nostrum. ℟ Amen.

Prions. Dieu, notre refuge et notre force, regardez favorablement le peuple qui crie vers vous, et par l’intercession de la Glorieuse et Immaculée Vierge Marie Mère de Dieu, de Saint Joseph son époux, de vos bienheureux Apôtres Pierre et Paul et de tous les Saints, exaucez, avec miséricorde et bienveillance, les prières que nous vous adressons pour la conversion des pécheurs, pour la liberté et l’exaltation de notre Sainte Mère l’Église. Par le même Christ notre Seigneur. ℟ Amen.

Sancte Míchaël Archángele, defénde nos in prǽlio; contra nequítiam et insídias diáboli esto præsídium. Imperet illi Deus, súpplices deprecámur: tuque, Princeps milítiæ cæléstis, Sátanam aliósque spíritus malígnos, qui ad perditiónem animárum pervagántur in mundo, divína virtúte in inférnum detrúde. ℟ Amen.

Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat. Soyez notre secours contre la malice et les embuches du diable. Que Dieu lui commande, nous le demandons en suppliant. Et vous, Prince de la milice céleste, repoussez en enfer Satan et les autres esprits mauvais qui parcourent en tous sens le monde dans l’intention perdre les âmes. ℟ Amen.

℣ Cor Jesu sacratíssimum.

℟ Miserére nobis. (iij)

℣ Cœur sacré de Jésus.

℟ Ayez pitié de nous. (3 fois)

### III. LES SACREMENTS DE PÉNITENCE ET D’EUCHARISTIE

#### 1. Avant la Confession

Mon très miséricordieux Sauveur, j’ai péché et beaucoup péché contre vous par ma faute, par ma très grande faute, entrant en rébellion avec votre loi sainte et donnant la préférence sur vous, mon Dieu et mon Père du ciel, à de misérables créatures et à mes caprices. Bien que je ne mérite que châtiments, ne me refusez pas la grâce de bien connaitre, détester et confesser sincèrement tous mes péchés, afin que je puisse obtenir votre pardon et parvenir à un amendement véritable.

Vierge sainte, intercédez pour moi. *Pater, Ave.*

1. On fait soigneusement l’examen des péchés commis par pensées, paroles, actions et omissions, contre les commandements de Dieu, les commandements de l’Église et les devoirs d’état.

2. On considère le grand mal qu’on a commis en offensant gravement Dieu, qui est notre Seigneur et Père, qui nous a comblés de si nombreux bienfaits, nous aime tant et mérite infiniment d’être aimé par-dessus toutes choses et servi en toute fidélité. On rappelle à son esprit que la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ fut occasionnée par nos péchés. On réfléchit à la perte de la grâce et du paradis ainsi qu’au châtiment de l’enfer que l’on a mérité. Puis on récite avec une profonde componction l’Acte de contrition.

3. En se présentant au confesseur, le pénitent s’agenouille, fait le signe de la croix et demande la bénédiction, puis se confesse humblement.

4. Ensuite, il écoute docilement les avis du confesseur, accepte la pénitence, et, au moment de l’absolution, renouvèle l’Acte de contrition.

#### Après la Confession

Aussitôt après la confession, si le confesseur n’en a pas disposé autrement, on récite, si on le peut, la prière imposée pour pénitence ; puis on se rappelle et on grave bien dans son esprit les conseils reçus ; on renouvèle les bonnes résolutions : enfin on remercie le Seigneur.

Comme vous avez été bon avec moi, Seigneur ! Les paroles me manquent pour vous remercier. Au lieu de me punir pour tant de péchés que j’ai commis, vous me les avez tous pardonnés avec une infinie miséricorde, en cette confession. De nouveau, je m’en repens de tout mon cœur ; je promets, avec le secours de votre grâce, de ne plus jamais vous offenser, et de compenser par des bonnes œuvres et par beaucoup d’amour les innombrables offenses que je vous ai faites durant la vie.

Vierge sainte, Anges et Saints du ciel, je vous remercie de votre assistance, rendez grâces pour moi au Seigneur de ses miséricordes, et obtenez-moi la constance et le progrès dans le bien.

Dans les tentations, on n’oubliera pas d’invoquer l’aide de Dieu, en disant, par exemple : Mon Jésus, aidez-moi et donnez-moi la grâce de ne jamais vous offenser.

#### 2. Avant la sainte Communion

*Acte de foi et d’adoration.* — Mon Seigneur Jésus-Christ, je crois de toute mon âme que vous êtes réellement dans le Saint Sacrement de l’autel, avec votre Corps, votre Âme, votre Sang et votre Divinité. Je vous y adore et vous reconnais pour mon Créateur, Seigneur, Rédempteur, pour mon suprême et unique bien.

*Acte d’espérance.* — Seigneur, j’espère qu’en vous donnant tout à moi en ce divin sacrement vous me traiterez avec miséricorde et m’accorderez toutes les grâces nécessaires pour mon salut éternel.

*Acte de charité.* — Seigneur, je vous aime de tout mon cœur, par-dessus toutes choses, parce que vous êtes mon Père, mon Rédempteur et mon Dieu infiniment aimable ; j’aime mon prochain comme moi-même pour l’amour de vous et je pardonne de cœur à ceux qui m’ont offensé.

*Acte de contrition.* — Seigneur, je déteste tous mes péchés, parce qu’ils vous offensent et me rendent indigne de vous recevoir dans mon cœur ; je me propose, avec votre grâce, de ne plus en commettre à l’avenir, d’en fuir les occasions et de faire pénitence.

*Acte de désir.* — Seigneur, je désire ardemment que vous veniez en mon âme pour la sanctifier et la rendre toute vôtre par amour, si bien qu’elle ne se sépare plus de vous, mais vive toujours en votre grâce.

*Acte d’humilité.* — Seigneur, je ne suis pas digne que vous veniez en moi, mais dites une seule parole et mon âme sera guérie.

#### Après la sainte Communion

*Acte de foi et d’adoration.* — Mon Seigneur Jésus-Christ, je crois que vous êtes vraiment en moi avec votre Corps, votre Âme, votre Sang et votre Divinité ; humilié dans mon néant, je vous adore profondément comme mon Dieu et Seigneur.

*Acte d’espérance.* — Seigneur, puisque vous êtes venu en mon âme, faites que je ne vous en chasse plus par le péché, mais demeurez-y toujours par la grâce : je l’espère de votre bonté et miséricorde.

*Acte de charité.* — Seigneur mon Dieu, je vous aime comme je sais et comme je puis, et je désire vous aimer toujours davantage ; faites que je vous aime par-dessus toutes choses, maintenant et toujours dans les siècles des siècles.

*Acte d’offrande.* — Seigneur, puisque vous vous êtes donné tout à moi, je me donne tout à vous ; je vous offre mon corps et mon âme, je vous consacre toute ma vie, et je veux être vôtre pour toute l’éternité.

*Acte de demande.* — Seigneur, donnez-moi toutes les grâces spirituelles et temporelles que vous savez utiles à mon âme ; secourez mes parents, mes bienfaiteurs, mes amis, mes supérieurs, et délivrez les saintes âmes du purgatoire.

*À Jésus crucifié.* — Ô bon et très doux Jésus, je me prosterne à genoux en votre présence, et je vous prie et vous conjure, avec toute la ferveur de mon âme, de daigner graver dans mon cœur de vifs sentiments de foi, d’espérance et de charité, un vrai repentir de mes péchés et une volonté très ferme de m’en corriger, pendant que je considère en moi-même et que je contemple en esprit vos cinq plaies avec une grande affection et une grande douleur, ayant devant les yeux ces paroles que le prophète David vous appliquait déjà, en les mettant dans votre bouche, ô bon Jésus : « Ils ont percé mes mains et mes pieds ; ils ont compté tous mes os. »

(Indulgence plénière.)

#### 3. Pour la Bénédiction du Saint Sacrement.

O salutáris hóstia,

Quæ cæli pandis óstium,

Bella premunt hostília,

Da robur, fer auxílium.

Ô Victime du salut, qui nous ouvrez la porte du ciel ! L’ennemi nous presse par ses attaques, donnez-nous la force, prêtez-nous secours.

Uni trinóque Dómino

Sit sempitérna glória,

Qui vitam sine término

Nobis donet in pátria. Amen

Au Seigneur, un en nature et trois en personnes, soit gloire à jamais ! Puisse-t-il nous donner dans la patrie céleste la vie qui ne finira point ! Ainsi soit-il.

Tantum ergo Sacraméntum

Venerémur cérnui :

Et antíquum documéntum

Novo cedat rítui ;

Præstet fides suppleméntum

Sénsuum deféctui.

En nous prosternant, vénérons un si grand sacrement ; que les rites antiques cèdent la place à ce mystère de la loi nouvelle, et qu’une foi vive supplée au défaut de nos sens.

Genitóri Genitóque

Laus et jubilátio,

Salus, honor, virtus quoque

Sit et benedíctio :

Procedénti ab utróque

Compar sit laudátio. Amen.

Au Père et au Fils soient louange et jubilation, salut, honneur, puissance et bénédiction ; et à celui qui procède de l’un et de l’autre, qu’un égal hommage soit rendu. Ainsi soit-il.

℣ Panem de cælo præstitísti eis,

℟ Omne delectaméntum in se habéntem.

℣ Vous leur avez donné le pain du ciel,

℟ Qui contient toute douceur en lui.

orémus. Deus, qui nobis sub Sacraménto mirábili Passiónis tuæ memóriam reliquísti : tríbue, quǽsumus, ita nos Córporis et Sánguinis tui sacra mystéria venerári, ut redemptiónis tuæ fructum in nobis júgiter sentiámus. Qui vivis et regnas in sǽcula sæculórum. Amen.

prions. Ô Dieu, qui sous cet admirable Sacrement nous avez laissé le souvenir de votre Passion, daignez nous accorder de vénérer les saints mystères de votre Corps et de votre Sang, de manière à gouter toujours en nous le fruit de votre rédemption. Vous qui vivez et régnez dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

(Indulgence quotidienne de 100 jours ; avec l’oraison, indulgence de 300 jours.)

## APPENDICE I

### Bref résumé de la révélation divine

#### I. — Création du monde et de l’homme.

1. Au commencement Dieu seul était, et rien n’existait en dehors de lui. Infiniment parfait et heureux en lui-même, il n’avait besoin de rien, mais par pure bonté il voulut créer, c’est-à-dire tirer des êtres du néant. Il voulut, et aussitôt ils existèrent : le ciel, la terre, les choses visibles et invisibles.

2. Les créatures furent produites les unes après les autres dans un ordre merveilleux : la lumière, le firmament et les astres, la terre et la mer, les végétaux et les animaux ; et, en dernier lieu, pour couronner la création, l’homme. Il fut créé à l’image et ressemblance de Dieu, car en son corps, formé de terre, le Créateur insuffla un esprit immortel ; par la grâce, il l’éleva à l’état surnaturel, et lui donna pour fin de jouir de Dieu lui-même dans l’éternité.

3. Au premier homme, qu’il nomma Adam, Dieu donna une compagne, tirée de son côté, pour de hautes raisons ; ce fut Ève, la première femme. D’eux est sortie la famille humaine tout entière.

#### II. — Chute de l’homme et promesse du Sauveur.

4. L’homme avait été établi roi de la nature et placé dans un jardin délicieux, le *paradis terrestre,* où il pouvait jouir de tout. Mais, afin qu’il reconnût le plein domaine du Créateur, Dieu lui avait interdit de gouter au fruit de l’arbre dit de la *science du bien et du mal ;* le bien, c’était l’obéissance et la grâce de Dieu ; le mal, la désobéissance et la perte des dons qui n’étaient pas dus à l’homme, mais dont Dieu l’avait enrichi.

5. L’homme osa se révolter. Ève, se fiant au serpent-démon plutôt qu’à Dieu, et Adam, par complaisance pour sa femme, désobéirent ; par leur faute donc, selon les menaces qui leur avaient été intimées, eux et leurs descendants furent dépouillés de la grâce, de l’éternelle félicité en Dieu, ainsi que des autres dons qui ôtaient les imperfections et les infirmités de la nature. Ainsi, sottement, ils se rendirent esclaves du démon, des passions, des misères, de la mort, et nous exposèrent tous à la perdition éternelle.

6. Ils perdirent les délices du paradis terrestre. Dieu, néanmoins, en les condamnant au travail et à la douleur corporelle, ne leur enleva pas l’espérance du salut de l’âme ; il leur annonça môme qu’il détruirait la puissance tyrannique du démon par le Messie ou Christ qui viendrait dans la plénitude des temps. Par l’espérance et la foi en lui, l’homme revivrait s’il observait la loi morale gravée dans son cœur.

#### III. — Corruption et déluge. — Le peuple choisi.

7. Le contraire arriva. À commencer par Caïn, qui tua son frère Abel par envie, les péchés se multiplièrent à mesure que se multipliaient les hommes, et le genre humain tout entier se pervertit. C’est pourquoi Dieu envoya le *déluge* sur la terre. Tous périrent dans ce châtiment, excepté le juste Noé et sa famille, sauvés dans l’*arche,* grand navire que Dieu leur avait fait construire à ce dessein. Noé, préservé, offrit à Dieu un sacrifice d’action de grâces.

8. Les diverses nations issues de Sem, de Cham et de Japhet, tous trois fils de Noé, se corrompirent elles-mêmes ; avec le temps elles oublièrent l’unique vrai Dieu, et, commettant un très grave péché, elles adorèrent à sa place de fausses divinités et des créatures. Alors Dieu choisit, dans le nombre très restreint de ceux qui lui étaient demeurés fidèles, le Chaldéen *Abraham,* de la race de Sem. Il l’appela hors de sa patrie et lui promit que, si lui et ses descendants gardaient la foi et la religion, il serait leur Dieu, les multiplierait comme les étoiles du ciel, les rendrait maitres de la terre de Chanaan ou Palestine, et, dans sa postérité, bénirait toutes les nations. La même promesse fut renouvelée par Dieu à *Isaac*, fils d’Abraham, et à *Jacob,* appelé aussi *Israël,* second fils d’Isaac.

9. Ainsi la race d’Abraham et d’Israël, qu’on nomme race hébraïque, devint le *peuple choisi* de Dieu pour garder la foi et la religion vraies, et pour transmettre la promesse du Sauveur.

#### IV. — Servitude d’Égypte. — Délivrance par Moïse.

10. Jacob mourut en Égypte. Durant une grande famine, il s’y était rendu avec les siens auprès de *Joseph,* son fils de prédilection, que ses frères, jaloux, avaient vendu comme esclave, et que le *Pharaon* ou roi de ce pays avait élevé à la plus haute dignité de ce royaume, à cause de son esprit prophétique, de sa fidélité et de sa prévoyance. Le nombre des Hébreux s’accrut en cette région, et leur prospérité devint si grande que, après plusieurs siècles, un Pharaon cruel, jaloux de leur puissance, tenta de les exterminer en les soumettant à une très dure servitude, et en ordonnant de jeter tous leurs enfants mâles dans les eaux du Nil.

11. Mais Dieu intervint en faveur de son peuple. Moïse, le futur libérateur, avait été sauvé des eaux et élevé à la cour par la fille même du Pharaon. C’est par lui que Dieu ordonna dans la suite au Pharaon d’avoir à laisser partir le peuple hébreu. Le roi ayant refusé, son royaume fut successivement frappé de dix fléaux terribles, appelés *plaies d’Égypte.* Le dernier de ces fléaux fut l’extermination de tous les fils ainés des Égyptiens ; il fut accompli en une nuit par l’ange, sans qu’aucune maison fût épargnée, en dehors de celles des Hébreux, marquées, selon l’ordre de Dieu, avec le sang de l’agneau immolé.

12. Alors le roi céda, et Moïse partit aussitôt avec tout le peuple vers la mer Rouge. Mais les Égyptiens ne tardèrent pas à regretter d’avoir consenti à leur départ, et ils se mirent à les poursuivre. Devant les Hébreux, les eaux de la mer Rouge se divisèrent pour les laisser passer. Les Égyptiens voulurent y entrer après eux, mais les eaux se réunirent, et ils furent tous submergés.

Le grand passage ou Pâque était accompli, et le souvenir de cette miraculeuse libération devait être, dans la suite, célébré chaque année par les Hébreux en la plus solennelle des fêtes, jusqu’à l’accomplissement de la Pâque du Christ, qui a libéré l’humanité entière de la servitude, infiniment plus funeste, du péché.

#### V. — Les Hébreux dans le désert. — La Loi. — Josué. — Terre promise.

13. Les Hébreux furent conduits dans le désert. Dieu, dans l’éclat d’une grande majesté, parmi les éclairs et les tonnerres, leur donna, par l’intermédiaire de Moïse, sur le mont Sinaï, la loi morale du *Décalogue* ou des dix commandements, gravée sur deux tables de pierre. Il leur imposa d’autres lois encore, rituelles et sociales, auxquelles son peuple devait se conformer jusqu’à la venue du Messie, s’il voulait obtenir la réalisation des promesses divines, être victorieux et heureux.

14. Tel fut l’*Ancien Testament* ou *pacte* de Dieu avec la nation choisie. Telle fut la Loi, loi antique, loi mosaïque, tout ordonnée, avec ses minutieuses pénalités, à maintenir vive la foi et fidèle le culte de l’unique vrai Dieu, méconnu partout, préparant le *Nouveau Testament* ou *Loi nouvelle* du Christ, infiniment supérieure. Telle fut enfin la base et la constitution du peuple hébreu, fondée par Moïse.

15. Les Hébreux, honorés d’un tel pacte avec Dieu, miraculeusement nourris par lui dans le désert, avec la manne qui tombait comme la rosée, et désaltérés aux eaux tirées du rocher par la verge de Moïse, les Hébreux, par leurs fautes, méritèrent que leur entrée dans la terre promise fût retardée. Moïse mourut à la frontière de la Palestine, laissant pour successeur Josué, qui en fit la conquête, et la divisa entre les douze tribus, issues des douze fils de Jacob. Les pérégrinations d’Israël avaient duré quarante ans.

#### VI. — Les Juges. — Les Rois. — David. — Salomon. Le Temple. — Royaume de Juda.

16. Après Josué, le peuple fut gouverné par les *Juges,* suscités de Dieu quand surgissait quelque nécessité plus grave ; ensuite par les *Rois,* dont le premier, Saül, fut plus tard rejeté de Dieu et remplacé par le valeureux et fidèle *David*, de la tribu de Juda, dans la famille duquel devait rester la succession héréditaire du trône et prendre naissance, à la fin, le Messie, dont le règne n’aura point de terme.

17. *Salomon,* fils de David, fut plein de sagesse et très heureux. Il éleva dans la ville de Jérusalem un magnifique temple au Seigneur ; mais, en sa vieillesse, il tomba dans la luxure et l’idolâtrie. Ces fautes, ainsi que la sotte dureté de son fils et successeur, Roboam, firent perdre à la maison de David, dix tribus qui constituèrent sous Jéroboam, chef de la rébellion, le *royaume d’Israël.* Bientôt ce royaume tomba dans l’idolâtrie ; c’est pourquoi il fut réprouvé de Dieu et détruit à jamais par les Assyriens.

18. Pendant ce temps, les tribus elles-mêmesde *Juda* et de *Benjamin,* restées sous le sceptre des descendants de David, et formant le *royaume de Juda,* furent souvent infidèles, malgré les reproches des prophètes, spécialement sous quelques rois impies, comme *Achaz* et *Manassé*. C’est, pourquoi Dieu envoya *Nabuchodonosor*,roi de Babylone, qui assiégea et détruisit Jérusalem avec le Temple, et emmena roi et peuple en esclavage.

#### VII. — Captivité de Babylone. Le retour. — Le nouveau Temple. — Les Prophètes. La réalisation des prophéties.

19. Dans les afflictions de la *captivité de Babylone,* aux paroles d’avertissement et de consolation des *Prophètes*, le peuple s’amenda, raviva sa foi en Dieu et sa croyance au relèvement d’Israël par le Messie.

20. Lorsque, après soixante-dix ans, Cyrus, roi des Perses, s’étant emparé de Babylone, accorda, selon la prédiction d’Isaïe, le retour dans la patrie, ce fut avec un grand zèle que, sous la direction de *Zorobabel* et de *Néhémie,* on reconstruisit Jérusalem, en commençant par le Temple, qui, moins splendide que l’ancien, ne devait pas être moins glorieux, car il lui était réservé d’être honoré par la présence du « Dominateur » attendu et de l’« Ange du Testament » nouveau. Le culte public fut rétabli par *Esdras*, ainsi que l’observance de la loi, dont le livre fut lu au peuple et interprété.

21. Dans les siècles suivants, au sein de la décadence progressive de la puissance et de la liberté nationales, il n’y eut pas, malgré la perversion d’un grand nombre, une diminution, mais un accroissement du zèle pour la loi et pour l’attente du Sauveur, annoncé en termes de plus en plus précis et distincts. Les *Prophètes* en avaient successivement prédit, dans les plus minutieuses circonstances, la venue et la vie, la prédication, les souffrances, la gloire et le règne perpétuel ; si bien que, plusieurs personnes cherchant vainement à s’appliquer à elles-mêmes les prophéties, osèrent se donner pour le Messie. Enfin parut Jésus de Nazareth, en qui se vérifièrent et s’accomplirent toutes les prophéties divines.

#### VIII. — Jésus-Christ : sa vie et sa prédication, sa mort, sa résurrection et son ascension au ciel.

22. Jésus naquit à Bethléem, de la Vierge *Marie*, épouse de saint *Joseph,* descendant de David. Comme l’ange Gabriel l’avait annoncé, l’Esprit-Saint était descendu en celle qui était pleine de grâce, et, sans cesser d’être Vierge, elle était devenue Mère du Verbe divin qui s’était incarné en elle.

23. L’Enfant fut circoncis, selon la Loi, et appelé *Jésus*, nom qui signifie Sauveur. Pour se soustraire aux embuches d’Hérode, la sainte Famille dut *fuir en Égypte.* Au retour, Jésus vécut à Nazareth, dans une humble obéissance à Marie et à Joseph, croissant « en sagesse, en âge et en grâce devant Dieu et devant les hommes ». Vers l’âge de trente ans, après avoir reçu de saint *Jean-Baptiste* (Baptiseur) le Baptême de Pénitence dans l’eau du Jourdain, il se mit à prêcher, dans la Judée et la Galilée, l’*Évangile,* ainsi appelé parce que c’était la « bonne nouvelle » de la rémission des péchés et de la vie éternelle pour ceux qui croiraient en lui et observeraient ses enseignements ; il confirmait par les plus étonnants miracles sa divine mission et sa doctrine.

24. Beaucoup crurent en lui. Dans ce nombre il faut nommer en premier lieu les douze, appelés *apôtres* ou *envoyés,* et choisis par lui pour fonder son Église, dont Pierre fut établi le chef et le fondement. Mais bientôt se déchaina contre lui la haine implacable des pontifes, des pharisiens et des docteurs de la Loi, jaloux de son pouvoir et offensés des reproches qu’il leur faisait de leurs hypocrisies et de leurs erreurs. Cette haine finit par le faire condamner par le *Sanhédrin,* tribunal suprême de la nation, lui, le Rédempteur attendu. Lorsque le lâche Pilate, gouverneur romain, tenta de le gracier, à l’occasion de la Pâque, afin de le sauver de la mort, on lui préféra le voleur Barabbas.

25. Après les plus cruelles avanies, Jésus fut crucifié sur le Calvaire, hors des murs de Jérusalem, entre deux malfaiteurs. Il accomplissait ainsi sur la croix la rédemption de l’humanité pécheresse, en satisfaisant au Père éternel par l’immolation de lui-même. Il mourut en pardonnant et en priant pour ses ennemis, qui ne cessaient de l’insulter. Alors finit le Testament ancien, pacte de Dieu avec la nation ingrate qui maintenant l’avait rejeté et mis à mort ; Le Rédempteur, dans son sang divin, fonda le *Testament nouveau et éternel.*

26. Son corps fut enseveli ; son âme descendit aux limbes pour libérer les âmes des justes qui y étaient détenues en attendant la Rédemption. Le troisième jour, il ressuscita d’entre les morts, comme il l’avait annoncé à plusieurs reprises. Puis il apparut aux pieuses femmes, à Pierre, à deux disciples sur la route d’Emmaüs et aux autres apôtres incrédules encore, mais qui, à la vue de ses plaies glorieuses, ne doutèrent plus de la résurrection. Après les avoir instruits sur le règne de Dieu et envoyés évangéliser toutes les nations, avec mission de les baptiser et pouvoir de remettre ainsi que de retenir les péchés ; après leur avoir promis l’Esprit-Saint et sa propre assistance jusqu’à la consommation des siècles, le quarantième jour depuis sa sortie du tombeau, il s’éleva au ciel en leur présence, et il y est assis à la droite de Dieu le Père, de qui il a reçu tout pouvoir au ciel et sur la terre.

#### IX. — Descente du Saint Esprit. — L’Église catholique.

27. Dix jours plus tard, à la *Pentecôte*, l’Esprit-Saint, promis par le Christ, descendit visiblement sur les apôtres et sur l’Église naissante, dont il ne devait plus s’éloigner jamais. Le royaume de Dieu, avec les apôtres pour propagateurs et gouverneurs, avec les puissances spirituelles que constituent la *parole* divine non seulement *précitée,* mais encore *écrite,* les *sacrements* (dont le principal est l’Eucharistie, par laquelle Jésus demeure toujours avec les siens), et les *dons* du Saint-Esprit, le royaume de Dieu était désormais confirmé, parfait, et commençait sa propre vie indépendante de la synagogue et sa première mission de salut parmi les païens. Peu à peu, malgré les sanglantes persécutions du puissant empire romain, l’Église arrachait un grand nombre d’âmes au gouffre de l’idolâtrie et de la corruption, et elle les changeait en fleurs de foi et de vertus.

28. La nation juive ne tarda pas à tomber pour toujours, avec sa capitale et son Temple, et les Juifs furent dispersés sur toute la terre. Puis, ce fut la chute du monde antique, avec ses gloires littéraires, artistiques, scientifiques ; il était consumé de vices. D’autres nations, d’autres empires se sont écroulés, et l’Église, avec la civilisation chrétienne, dure et continuera de s’étendre toujours, pour le bien de l’humanité, malgré la chute de fils dégénérés, malgré les plus funestes dissensions qui ont arraché du royaume de Dieu et jeté dans le schisme ou l’hérésie des nations puissantes ; malgré la plus insidieuse guerre des ennemis de la révélation surnaturelle, de la morale chrétienne et de l’idée même de Dieu. « Les portes de l’enfer ne prévaudront point contre elle. » Le bon chrétien, tranquille en cette promesse divine, ne se trouble pas, mais avec l’Église sa mère il prie, il travaille et souffre, en attendant la résurrection finale et le retour du Juge suprême, Jésus-Christ, qui nous a annoncé les haines, les apostasies, les persécutions, mais qui, en même temps, a fortifié notre courage par ces paroles : « Si le monde vous hait, sachez qu’il m’a haï le premier (…) S’ils m’ont persécuté, ils vous persécuteront vous aussi (…) mais ayez confiance, j’ai vaincu le monde. »(*Joan.* XV, 18-20 ; XVI, 33.)

## APPENDICE II

### I. — Courtes indications sur les fêtes chrétiennes

1. Ce n’est pas seulement par la doctrine chrétienne et par l’Histoire Sainte, mais encore par l’institution des *fêtes,* que l’Église nous rappelle et nous inculque pratiquement les vérités de la loi et les meilleurs exemples des vertus chrétiennes.

2. Les fêtes ont été instituées pour rendre à Dieu en commun, dans ses saints temples, le culte suprême d’adoration, de louange, de remerciements, de réparation. Tout y a été si bien disposé et adapté aux circonstances — les cérémonies, les paroles, le chant, l’ordonnance extérieure en tous ses détails, — qu’elles peuvent faire pénétrer profondément dans l’esprit les mystères, les vérités ou les faits que nous célébrons, et nous porter aux sentiments et aux actes correspondants. Si les fidèles étaient bien instruits de cette matière et célébraient les fêtes avec l’esprit voulu de l’Église en leur institution, on obtiendrait une rénovation et un accroissement notable de foi, de piété, d’instruction religieuse, et, par conséquent, la vie entière des chrétiens s’en trouverait ranimée et améliorée.

3. L’année entière est consacrée à Dieu. Il ne se passe point de jour sans que l’Église nous lise, à la Messe et à l’Office, quelques traits des Saintes Écritures, œuvres de l’Esprit-Saint, et sans qu’elle nous suggère, avec une merveilleuse variété, des formules appropriées de louanges et de prières au Seigneur, notre premier principe et notre dernière fin. Elle nous y rappelle les infinies perfections de Dieu, ses bienfaits immenses, sa loi sainte. De même, au cours de l’année, elle nous redit chaque jour, à l’Évangile de la Messe, quelque miracle ou quelque enseignement de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est la *Voie,* la *Vérité* et la *Vie,* et qui, seul, a « les paroles de la vie éternelle ».

Mais comme nous ne sommes d’ordinaire obligés d’assister au Saint Sacrifice que les dimanches, la sainte Église y a sagement réparti les évangiles et les écrits apostoliques, de sorte que la vie entière ainsi que la doctrine du Sauveur sont lues et expliquées aux fidèles durant l’année, formant ainsi un vrai cours d’instruction religieuse chrétienne.

4. Nous vénérons, dans les fêtes *propres* majeures, non seulement le mystère fondamental du christianisme, la Sainte *Trinité,* à laquelle nous rendons perpétuellement gloire, honneur et sacrifice, mais nous rappelons et célébrons encore, en ce rite solennel, les faits principaux de la vie de Notre-Seigneur, dans lesquels se trouve plus lumineusement manifestée son infinie miséricorde pour nous ; nous fêtons ainsi *Noël,* la *Circoncision,* l’*Épiphanie* — qui est sa manifestation, — sa Passion, sa Mort et sa glorieuse Résurrection (*Pâques*), sa merveilleuse *Ascension,* le don ineffable de son Corps et de son Sang dans la sainte Eucharistie (*Saint Sacrement*)*,* l’effusion de l’Esprit-Saint sur l’Église(*Pentecôte*)*.* Presque toutes ces fêtes sont suivies d’une prolongation ou continuation de huit jours, appelée *Octave ;* Noël a même une préparation de prières et de jeûnes : l’*Avent ;* Pâques, la principale de toutes les solennités, a la longue préparation du *Carême*, institué en mémoire des quarante jours de jeûne du Sauveur, et consacré spécialement à la pénitence, à l’enseignement catéchistique, à la prédication ; cette même fête de Pâques est suivie d’une longue prolongation d’allégresse, le *temps pascal,* en souvenir des quarante jours que Jésus-Christ glorieux a passés sur la terre après sa résurrection.

5. La Très Sainte Vierge Marie, Mère de Dieu, a reçu des privilèges tout particuliers, que nous célébrons et fêtons avec la plus grande solennité. Cc sont : l’exemption du péché originel(*Immaculée Conception*) et l’élévation immédiate de son corps virginal avec son âme dans la gloire céleste(*Assomption*)*.* En outre, bien que ce ne soit plus de précepte, le peuple chrétien célèbre avec transport les dates les plus mémorables de sa vie : la *Nativité*, 8 septembre ;l’*Annonciation,* 25 mars ; la *Purification,* 2 février. Plusieurs dimanches ont été également consacrés à la mémoire et à la considération, par exemple, des *Douleurs* de Marie (IIIe dimanche de septembre) ou de quelqu’une de ses grâces insignes (le *Saint Rosaire*, Ier dimanche d’octobre), pour ne point citer les autres fêtes particulières où s’alimente la piété des fidèles envers leur Mère céleste.

6. La gloire de tous les Anges et de tous les Saints de l’Église triomphante nous est présentée à la fois en la fête de la *Toussaint,* afin que, nous réjouissant de leurs triomphes, nous soyons enflammés par leurs exemples. Et aussitôt, comme par une succession naturelle, ce sont tous les chers défunts de l’Église souffrante qui nous sont rappelés (*Commémoraison des fidèles défunts,* 2 novembre), pour que nous les aidions de nos suffrages, et qu’à la pensée de leurs peines nous nous sentions nous-mêmes stimulés à faire pénitence de nos péchés et à pratiquer toute sorte de bonnes œuvres.

La fête particulière de quelques saints plus importants est aussi de précepte ; telles sont : celle de saint *Joseph,* époux très pur de la Vierge Marie, père putatif de Jésus-Christ et patron de l’Église universelle (IIIe dimanche après Pâques) ; celle de saint *Jean-Baptiste,* le Précurseur de Jésus-Christ (IVe dimanche de juin) ; celle de saint *Pierre* et saint *Paul,* Princes des Apôtres (29 juin). Cependant, tous les jours l’Église, non contente d’honorer spécialement quelque Saint, fait relire, dans le *Martyrologe*, tous les noms des Saints et Bienheureux célébrés dans les diverses églises particulières ; nous voyons par là combien elle voudrait qu’ils fussent l’objet de la vénération, du souvenir, des invocations de tous les fidèles, pour leur édification, leur soutien et leur réconfort.

7. Certains jours fériaux enfin méritent particulièrement, de notre part, attention et observance. Ce sont d’abord ceux qui sont consacrés au jeûne et à la pénitence(*Avent, Carême*) ; ceux qui ont été établis comme préparation des fêtes majeures(*Vigiles*)*,* ceux où nous devons demander la grâce de bons ministres du Seigneur ou la conservation des fruits de la terre (*Quatre-Temps, Litanies majeures de saint Marc* et des *Rogations*) ; mais ce sont plus spécialement encore les derniers jours de la Semaine Sainte, ordonnée tout entière à nous représenter dans la forme la plus vive les atroces souffrances et la mort ignominieuse que l’Homme-Dieu supporta pour nous racheter, nous, indignes pécheurs, de l’esclavage de Satan et de la mort.

8. Que tout bon chrétien, s’aidant de la prédication ou de quelque livre approprié, s’étudie à comprendre et à faire sien l’esprit de chaque fête, se reportant à son objet et à son but spécial, méditant la vérité, la vertu, le prodige, le bienfait qui s’y trouve particulièrement commémoré, cherchant de toutes manières à en retirer une amélioration personnelle. Il connaitra mieux ainsi et aimera avec plus de ferveur Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ, la Sainte Vierge et les Saints ; il sera porté à en pratiquer les exemples et les enseignements ; il s’affectionnera à la sainte Liturgie, à la prédication, à l’église, et cherchera même à y attacher les autres. Toute fête sera dès lors pour lui un jour de Dieu, une vraie fête qui réjouira son âme, la restaurera, la retrempera, la remplira d’une nouvelle vigueur pour porter les souffrances et les luttes quotidiennes durant la semaine.

Oraisons

Ô Dieu, accordez-nous en votre bonté que, par la célébration des fêtes périodiques d’ici-bas, nous méritions d’obtenir les joies éternelles du paradis.(*Oraison du mercredi de Pâques.*)

Seigneur, nous vous en prions, donnez toujours aux peuples croyants de célébrer de joyeuses fêtes en l’honneur de vos Saints, et de mériter de leur part la protection d’une intercession continuelle. Nous vous en supplions par Jésus-Christ Notre-Seigneur.(*Postcomm. de la Messe de saint Damase, 11 décembre.*)

### II. — Année ecclésiastique

#### A. — Les parties de l’année liturgique

I.L’*Avent :* quatre semaines avant le 25 décembre.

II. Le temps de *Noël* et del’*Épiphanie,* suivi de quelques semaines, de une à six, selon les années.

III. Les Dimanches de *Septuagésime,* de *Sexagésime* et de *Quinquagésime,* jusqu’au mercredi des Cendres.

IV. Le *Carême,* du mercredi des Cendres au Samedi Saint : six semaines et quatre jours.

V. Le *Temps pascal,* du dimanche de Pâques au samedi après la Pentecôte : huit semaines.

VI. *Après la Pentecôte,* de la fête de la Sainte Trinité à l’Avent : de vingt-trois à vingt-huit semaines, selon les années.

#### B. — Les jours de fêtes qui sont de précepte

I. — À date mobile.

a) Tous les dimanches. — À ces jours tombent beaucoup de solennités majeures : Pâques, la Pentecôte, la Sainte Trinité, saint Joseph, patron de l’Église universelle, saint Jean-Baptiste.

b) L’Ascension (jeudi de la Ve semaine après Pâques).

II. — À date fixe[[34]](#footnote-34).

a) Fêtes de Notre-Seigneur.

1. Noël (25 décembre).

2. La Circoncision (1er janvier).

3. L’Épiphanie (6 janvier).

b) Fêtes de la Sainte Vierge.

4. L’Immaculée Conception (8 décembre).

5. L’Assomption (15 aout).

c) Fêtes des Saints.

6. Saints Pierre et Paul (29 juin).

7. La Toussaint (1er novembre).

#### C. — Les jours d’abstinence et de jeûne

I. — Jours d’abstinence de viande.

Tous les vendredis (à l’exception de ceux où tombe une fête de précepte).

Tous les samedis de jeûne et les mercredis des Quatre-Temps.

II. — Jours de jeûne.

I. Tous les vendredis et samedis de l’Avent.

II. Tous les jours fériés de Carême.

III. Les mercredis, vendredis et samedis des Quatre-Temps, ou saisons :

1. Du printemps, dans la première semaine de Carême.

2. De l’été, dans la semaine de la Pentecôte.

3. De l’automne, dans la 3e semaine de septembre.

4. De l’hiver, dans la 3e semaine de l’Avent.

IV. Les Vigiles : de Noël (24 décembre), de la Pentecôte, des saints Apôtres Pierre et Paul (28 juin), de l’Assomption de la Sainte Vierge (14 aout), de la Toussaint (31 octobre).

À Rome, par vœu, la vigile de la Purification (1er février).

III. — Jours de maigre strict.

1. La vigile de Noël. 2. Le vendredi de la première semaine de Carême.

3. Le Vendredi-Saint. 4. La vigile de l’Assomption.

À Rome, la vigile de la Purification (1er février).

## APPENDICE III

### Avertissements aux parents et éducateurs chrétiens

1. Faire le catéchisme, c’est instruire dans la foi et dans la morale de Jésus-Christ ; c’est donner aux enfants de Dieu la conscience de leur propre origine, de leur dignité, de leur destinée et de leurs propres devoirs ; c’est déposer et développer dans leurs intelligences les principes et les motifs de la religion, de la vertu et de la sainteté sur terre, et par conséquent de la félicité dans le ciel.

2. L’enseignement du catéchisme est donc le plus nécessaire et le plus bienfaisant pour les individus, pour l’Église et pour la société civile ; c’est l’enseignement *fondamental* qui est la base de la vie chrétienne ; où il manque, où il est mal distribué, la moisson surnaturelle végète, périclite et facilement disparait.

3. Les parents sont les *premiers* et *principaux éducateurs* de leurs fils ; ils doivent de même en être les *premiers* et *principaux catéchistes :* les premiers, car ils doivent goutte à goutte leur inculquer avec le lait la doctrine *reçue de l’Église ;* les *principaux,* car il leur incombe de faire apprendre par cœur en famille les choses principales de la foi, en commençant par les *premières prières ;* ils doivent ensuite les faire répéter tous les jours, afin que peu à peu elles pénètrent profondément dans l’âme de leurs enfants. S’ils sont obligés, comme il arrive souvent, de se faire suppléer par d’autres dans l’éducation, qu’ils n’oublient pas l’obligation sacrosainte de choisir des instituteurs et des personnes qui sachent et veuillent consciencieusement remplir, à leur place, un si grave devoir. L’indifférence en cette matière a été la perte irréparable de tant de fils ! Quel compte il faudra en rendre à Dieu !

4. Pour enseigner avec fruit la doctrine chrétienne, il faut la *bien savoir,* l’*exposer* et l’expliquer d’une manière *adaptée* à la capacité des élèves, et surtout, puisqu’il s’agit de doctrine pratique, il faut la *vivre.*

5. *Il faut bien savoir la doctrine chrétienne.* — Comment instruire, en effet, si on n’est pas instruit ? Le devoir des parents et des éducateurs est donc de revoir le catéchisme et d’en pénétrer à fond les vérités ; pour cela, ils fréquenteront les instructions plus étendues données par les curés aux adultes, ils interrogeront des personnes compétentes et liront, s’ils le peuvent, des livres traitant ces matières.

6. *On doit exposer la doctrine d’une manière adaptée aux élèves.* — C’est-à-dire qu’il faut le faire avec intelligence et amour, de sorte que les enfants ne soient pas ennuyés et dégoutés du maitre et de la doctrine. Il convient de se mettre à leur portée, d’employer les paroles les plus connues et les plus simples, d’éveiller l’intelligence par d’opportunes comparaisons et des exemples, d’émouvoir les sentiments du cœur, d’avoir grande discrétion et mesure pour ne pas fatiguer ; d’avancer peu à peu, sans se rebuter de répéter ; de supporter avec patience et affection les dissipations, les distractions, les impertinences et autres défauts de cet âge. Qu’on évite surtout cette manière mécanique d’enseignement qui écrase et laisse l’esprit obtus, mettant en jeu la seule mémoire et n’engageant pas l’intelligence et le cœur.

7. Enfin, il faut *vivre* la foi et la morale qu’on enseigne, autrement comment aura-t-on le courage d’apprendre aux enfants la religion qu’on ne pratique pas, les commandements de Dieu et de l’Église qu’on néglige sous leurs propres yeux ? Et quel fruit, en ce cas, pouvoir en espérer ? Au contraire, les parents y perdront facilement toute autorité, et amèneront leurs enfants à l’indifférence et au mépris des principes les plus nécessaires et des devoirs les plus sacrosaints de la vie.

8. Puisqu’il s’est établi une atmosphère d’incrédulité extrêmement funeste à la vie spirituelle, et qu’on fait la guerre à toute idée d’autorité supérieure, de Dieu, de révélation, de vie future, de mortification, il importe que les parents inculquent avec le plus grand soin les vérités fondamentales contenues dans les premières notions catéchétiques ; ils doivent inspirer le concept chrétien de la vie, le sens de la responsabilité de tout acte devant le Juge suprême qui est partout, sait tout et voit tout ; il leur faut répandre, avec la crainte sacrée de Dieu, l’amour du Christ, de l’Église, le gout de la charité et de la solide piété, l’estime des vertus et pratiques chrétiennes. C’est seulement ainsi que l’éducation des enfants sera fondée, non pas sur un sable d’idées mouvantes et de respect humain, mais sur le roc des convictions surnaturelles, qui ne seront pas ébranlées durant une vie entière, malgré bien des tempêtes.

9. Pour tout cela, il faut une foi vive, une profonde estime de la valeur des âmes et des biens spirituels ; il faut cet amour judicieux qui s’étudie à assurer avant tout l’éternelle félicité aux âmes de ceux qui nous sont chers. Ce qu’il faut encore, c’est une grâce spéciale pour comprendre la nature des enfants et trouver le chemin de l’intelligence et du cœur. Les parents chrétiens, en vertu du sacrement de Mariage bien reçu, ont droit aux grâces de leur état, et par conséquent à celles qui sont nécessaires pour élever chrétiennement leur famille. Ils peuvent, en outre, obtenir, par une humble prière, des grâces spéciales dans cc but, car il est particulièrement agréable à Dieu qu’on lui forme des adorateurs pieux et des fils obéissants. Qu’ils le fassent donc au prix de tous les sacrifices, il y va du salut éternel de l’âme de leurs enfants et de la leur propre. Dieu bénira la foi et l’amour qu’ils mettront à cette œuvre de capitale importance, et il leur donnera la récompense la plus désirable, celle d’une postérité sainte, éternellement bienheureuse avec eux dans le ciel.

Oraison

Seigneur, que le Consolateur qui procède de vous illumine nos esprits et les conduise à toute la vérité, comme l’a promis Jésus-Christ, votre Fils, Notre-Seigneur, qui vit et règne avec vous, en l’unité du même Esprit-Saint, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. (*Oraison pour le mercredi de la Pentecôte.*)

## TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

Les chiffres arabes gras renvoient aux formules du commencement ; les chiffres arabes ordinaires aux demandes et réponses du Catéchisme, à moins cependant d’être placés après un chiffre romain ; ils indiquent, en ce cas, les paragraphes des annexes placées à la fin, comme : App(endice) I, 23 ; Pr(ières) I, 2.

Absolution, 380.

Abstinence, 218, App. II, fin.

Accusation des péchés, 372 et suiv.

Acte civil, 410-412.

Actes du chrétien, 9-12, 244 et suiv.

Adam, 66-74, 137, App. I, 3 et suiv.

Adoration, 174, 351.

Adulation, 206.

Âme, 53, 61 et suiv. ; 90, 144, 159, 164, 210, 227, 270, etc.

Amen, 160.

Âmes du purgatoire, 102, 123, App. II, 6.

Amour de Dieu et du prochain, v. Charité.

Angele Dei, 7.

Année ecclésiastique, App. II, fin.

Apostasie, apostats, 128, 170.

Apôtres, 29, 106, 111, 214, 235, 320, 356, App. I, 24, 26 et suiv.

Apparences, v. Espèces.

Ascension, 92, App. I, 26.

Assomption, App. II, 5.

Attrition, 365 et suiv., 395.

Aumône, 102, v. Miséricorde.

Avarice, 23.

Ave María, 5, 431 et suiv.

Avent, 219, App. II, 4, 7 et fin.

Avidité des richesses, 212.

Baptême, 17, 100, 139, 274, 278 et suiv., 290-303, 428.

Baume, 312.

Béatitudes évangéliques, 263 et suiv.

Bénédictions diverses, 385.

Bénédiction du Saint Sacrement. Pr. III, 3.

Blasphème, 181.

Calomnie, 206, 208.

Canon de la Messe. Pr. II.

Caractère des sacrements, 283. 285, 295, 304. 397.

Carême, 219, App. II, 4, 7 et à la fin.

Catéchisme, 189.

Cérémonies, 385, App. II, 2.

Charité, 14, 19, 123, 132, 163 et suiv., 229 et suiv., 240 et suiv., 280, 345, 364 ; — acte de, 11.

Chasteté, 202, 210, 251, 262.

Chose sainte, 120, 173, 276 ; — spirituelle, 173.

Chrême, 305, 312.

Chrétien, 105, 285, 290, 295 et suiv. ; — signe du, 32 ; — vertus du, 228.

Christ, 125 et suiv., v. Jésus, Messie.

Ciel, 2, 7, 51, 92, 94, 322, App. I.

Circoncision, fête, App. II, I, 4.

Circonstances des péchés, 374.

Commandements de Dieu, 15, 27, 161-212, 359, App. I, 13 ; — les deux grands, 14, 163 ; — de l’Église, 16, 213-226, 353, 359.

Communion, 223 et suiv., 321, 334-345, 354. Pr. III, 2 ; II, à la fin

Communion des Saints, 120 et suiv.

Confirmation, 17, 275, 282 et suiv., 304-315.

Confession ou Pénitence, 17, 146, 223 et suiv., 274, 278 et suiv., 355-385. Pr. III, 1 ; — accusation des péchés, 146, 364, 372-379.

Confíteor. Pr. II, au début.

Conscience, v. Examen.

Consécration de l’Eucharistie, 320, 324 et suiv. Pr. II, vers le milieu ; — de l’homme à Dieu, 121, 202, 283, 405.

Conseils évangéliques, 249, 251.

Conseil (don), 18.

Contemplation, 416.

Contrition, 132, 146, 361-368 ; — parfaite, 132, 146, 363 et suiv. Acte de, 12.

Corps humain, 60, 62, 76, 158, 202 ; — des saints, 176 ; — mystique, 108, 122. 401.

Corpus Dómini, v. Saint Sacrement.

Coups, 193.

Crainte de Dieu (don), 18 ; — des châtiments, 365.

Créateur, 4, 49, 51 et suiv.

Création, App. I, 1-2.

Credo, v. Symbole.

Croix (signe de la), 1, 32-36, 308, 313, 394 ; — mort et sacrifice de J.-C. sur la, 26, 86, 348 et suiv., 354, App. I, 25.

Culte divin, 184 et suiv., 225, 351 et suiv., App. II, 2 ; — des Anges et des Saints, 58, 174 et suiv.

Décalogue, 15, 161 et suiv., App. I, 13.

Dégâts, 203.

Défunts, 8, 351. Pr. I, 1 ; v. Mémento.

Démon, 59, 88, 172, 298 et suiv., App. I, 5.

Dépôt de la Foi, 236.

De profundis. Pr. I, 1.

Désespoir, 24, 153, 194, 239.

Désirs mauvais, 209.

Détraction, v. Médisance.

Dettes, 203 ; — d’expiation, 99, 381, 384 et suiv.

Devoir, 162 et suiv.

Diaconat, 400.

Dieu, 1-13, 19, 37 et suiv., etc., etc. ; — notre Père, 270, 290, 363, 428.

Diligence chrétienne, 262.

Dissipation, 189.

Doctrine chrétienne, 105, App. III, v. Foi.

Dommages, 204-208.

Dons, 67 et suiv., 228 et suiv., App. I, 4 et suiv. ; — du Saint-Esprit, 18, 153, 309.

Doutes concernant la Foi, 170.

Duel, 193, 196 et suiv.

Écriture Sainte, 233 et suiv., App. I, 20 et suiv., 27 ; II, 3.

Éducation, 301, 413, App. III, 3.

Église, 29, 105, 134, 175, 213 et suiv., 233, 236, 286, 290, 334, 386, 390, 401, 406, 412, App. I, 27 et suiv., II, 1 et suiv., v. Commandements ; — enseignante, 114 et suiv. ; — souffrante et triomphante, App. II, 6 ; — Romaine, 113.

Enfer, 26, 17, 99, 103 et suiv., 144, 167, 368, 381.

Ennemis, 200, 243.

Envie, 23 ; — de la grâce d’autrui, 24, 153.

Épiscopat, 113, 400 ; v. Évêques.

Époux, 407-413.

Espèces ou apparences, 316, 329-332, 344.

Espérance, 19, 229, 238 et suiv., 244 et suiv. ; — acte de, 10.

Esprit-Saint, 20, 33, 38 et suiv., 76, 106, 109, 115, 176, 236, 308 et suiv., 398 ; App. I, 26 et suiv. ; — péchés contre le, 24, 152 et suiv., v. Dons.

Esprits, 53-59, 172.

État, 410-412 ; — ecclésiastique, Ordre ; — particulier, 169, 359.

Éternité de Dieu, 8 ; — des récompenses et des peines, 104, 159.

Eucharistie, 17 , 94, 275, 316-354, 397 ; 401. Pr. II, 3 ; v. Messe.

Évangile, 250, 263, App. I, 23.

Ève, 66, App. I, 3.

Évêques, 11 et suiv., 215, 305, 307 et suiv., 314, 357, 394, 398, 403.

Fausseté, 206.

Félicité, 14, 63, 68, 159, 266, 303.

Fête-Dieu, App. II, 4.

Fêtes, 184-189, 216 et suiv., App. II.

Fidèles, 106, 120, 213, 221, 334, 351, 405.

Fils, 190 et suiv., 413, App. III,

Fils de Dieu, 20, 38 et suiv., 76 et suiv. ; v. Jésus-Christ, etc.

Fins dernières, 26, 155.

Fin de l’homme, 13, 68.

Force : vertu, 20, 257 ; — don, 18, 309.

Forme des sacrements, 286, 288, 292, 306, 318, 380, 394, 398.

Fraternité, 262.

Fraude, 25, 203.

Gloire, 175.

Glória in excélsis. Pr. II.

Glória Patri, 4.

Gourmandise, 23, 222.

Grâce, 15, 27, 68 et suiv., 138, 144, 146, 165, 230 et suiv., 238, 267-279, 295, 309, 311, 336 et suiv., 345, 350, 395, 406, 409, 419 et suiv., 433.

Hérésie, 171, 181.

Hérétiques, 127, 293.

Hiérarchie, 399 et suiv.

Homicide, 25, 154, 196.

Homme, 60 et suiv., 202, App. I, 2 et suiv.

Hostie, 324 et suiv., 332 et suiv.

Huiles (saintes), v. Extrême-Onction.

Humilité, 262, 285.

Idolâtrie, 172, 177 et suiv., App. I, 8.

Ignorance, 71 ; — des vérités de la Foi, 170.

Images saintes, 177 et suiv.

Immaculée Conception, 138, App. II, 5.

Immortalité, de l’âme, 62.

Impénitence finale, 24, 153.

Imposition des mains, 308, 398.

Imprécation, 193.

Impureté, 201, 209 ; — contre nature, 25, 154.

Incarnation, 13, 21, 31, 34, 76 et suiv., App. I, 22.

Inclinations mauvaises, 71.

Indulgences, 102, 386-391.

Infaillibilité, 115 et suiv., 236.

Infidèles, 125, 293.

Infirmes, 340et suiv., 392 et suiv.

Instruction religieuse, App. III.

Intelligence (don), 18.

Intercession, 123, 429 et suiv.

Invocation des Anges et des Saints, 123, 429 et suiv.

Irréligiosité, 173.

Jean-Baptiste (saint), App. I, 23 ; II, 6.

Jésus-Christ, 22 et suiv., 29, 31, 34, 75-98, 105 et suiv., 133 et suiv., 161, 163, 214 et suiv., 218, 222, 235, 239, 243, 250, 263 et suiv., 267, 270, 272, 280, 283 et suiv., 290, 304, 309, 313, 355 et suiv., 363, 376, 380, 386, 401, 406, 420 et suiv. ; App. I, 6, 21-26 ; II, 3-4, etc. ; v. Fils, Rédempteur, etc.

Jeûne, 339 et suiv. ; — ecclésiastique, 219-222, App. II, 7 et fin ; — œuvre de pénitence, 385.

Joseph (saint), 83, App. I, 22 et suiv. ; II, 6.

Jugement, 26, 95-98, 156, 199, 376 ; — téméraire, 206.

Juifs, 126, App. I, 9 et suiv.

Justice, 20, 256 ; v. Grâce.

Kýrie eléison. Pr. II.

Latrie, 172, 351 ; v. Culte divin.

Libéralité, 262.

Liberté, 11, 64, 405.

Limbes, 90, 100, App. I, 26.

Litanies de la Sainte Vierge. Pr. I, 2 ; — majeures, App. II, 7.

Loi, 114, 126, 135, 143, 148, 161, 231, 297, App. I, 14, 20 ; v. Commandements.

Luxure, 23 ; v. Impureté,

Mal, 11, 65, 71, 199, 260, 277, App. I, 4.

Marie, 76, 82, 138, 429 et suiv. Pr. I, 2 ; App. I, 22 et suiv., II, 5.

Mariage, 17, 406-413.

Martyre, 280.

Matière des sacrements, 286, 291, 305, 317, 394, 398.

Médiateur, 86, 421, 433.

Méditation, 416.

Mémento des vivants et des morts, Pr. II.

Mensonge, 206.

Mérites, 15 et suiv., 100, 144 et suiv., 158, 212, 238 et suiv., 350, 386, 433.

Messe, 102, 184, 216 et suiv., 346-354. Pr. II.

Messie, 125 et suiv., App. I, 6, 13, 16, 19-21.

Ministre des sacrements, 286, 289, 293, 307, 319, 350, 357, 393, 398, 407 ; — de Dieu 57 (anges), 225, 285, 397 et suiv.

Miracle, 87 et suiv.

Misère, 69, 71, 212, 248, 265.

Miséricorde, 21-22, 249, 385.

Modération, 212, 258 et suiv.

Monde, 51 et suiv., 95, 157, App. I, 1-2 ; — et mondains, 85, 265 et suiv., 299, App. I, 28.

Mort, 26, 71, App. I, 6 ; — de l’âme, 144, 159, 274 ; — de Jésus-Christ, 89, App. I, 25 ; v. Passion, Sacrifice.

Mortification, 222, 385.

Morts (sacrements des), 274, 278.

Murmure, 206.

Mystères, 13, 29 et suiv., 40, 237, 311, App. II, 2 ; — du saint Rosaire. Pr. I, 2.

Noël, App. II, 4.

Nom de Dieu, 179, 182, 426, 428 ; — au, 1, 33, 292, 306, 380 ; — de Jésus-Christ, 289, 380, 420 et suiv., App. I, 23 ; — baptismal, 296.

Obéissance, 190 et suiv., 251.

Objets sacrés, 398.

Œuvres, 98, 141, 359 ; — bonnes, 102, 145, 149, 189, 230 et suiv., 246 et suiv., 277, 391 ; v. Miséricorde, Piété, etc. ; — du démon, 299 ; — serviles, 186 et suiv.

Obstination dans le péché, 24, 153.

Occasions du péché, 369-371.

Offertoire. Pr. II.

Offrandes pour l’Église, 225.

Omission, 98, 141, 359, 379.

Oraison. Pr. I-III ; v. Prière ;

— dominicale, v. Pater noster.

Ordre, 17, 275, 282-285, 397-504.

Ordres mineurs, 400.

Orgueil, 23, 59, 70.

O salutáris Hóstia. Pr. III, 3.

Ouvriers, 25, 154, 204.

Pape, 103, 112 et suiv., 215, 307.

Pâque, App. I, 12, 24.

Pâques, App. II, 4.

Paradis, 26 14-15, 71, 74, 75, 86, 99 et suiv., 123, 270 ; — terrestre, 71, 75, App. I, 4.

Pardon (des offenses), 22, 243 ; — des péchés, v. Rémission des péchés.

Pensées, 9, 98, 141, 209, 359.

Pentecôte, App. I, 27 ; II, 4.

Père (Dieu le), 20, 38 et suiv., 92.

Perfection chrétienne, 231.

Persécutions, 248, App. I, à la fin.

Personnes divines, 19 et suiv., 38-50 ; — sacrées, 173, 405.

Pierre (saint), 106, 108, 113, App. I, 24.

Pierre et Paul (saints), App. II, 6.

Piété (don) 18 ; — œuvres de, 188, 384.

Pompes, 298.

Pontife romain ; v. Pape.

Pouvoir, 190 et suiv. ; — d’Ordre, 397 et suiv.

Préceptes de l’Église ; v. Commandements.

Prédication, 189.

Préface. Pr. II.

Parents, 190 et suiv., 303, 405, 413, App. III ; — premiers, 66.

Paresse, 23.

Parjure, 180.

Paroles, 141, 205 et suiv., 359.

Parrains, 301 et suiv., 315.

Passion de Jésus-Christ, 13, 26, 86, 89, 272, 321, 354, 363. App. I, 24, 23 ; II, 7.

Passions, 69, 71, 222, 259.

Pasteurs, 105, 111 et suiv., 129, 405 ; v. Évêques.

Pater noster, 3, 423-428.

Patience, 22, 262.

Pauvres (oppression des), 25, 154.

Pauvreté, 85, 251.

Péché, 16, 25 et suiv., 58, 86, 99 et suiv., 122, 132-155, 167, 214, 217, 222, 261, 274 et suiv., 295, 299, 336 et suiv., 355 et suiv., 395, 404, 409, 427 ; — originel, 70-75, 136-139, 279, 295, App. I, 4-6 ; — divers, 23-25, 170 et suiv., 179, 181, 193 et suiv., 201, 203, 206, 209, 211.

Pénitence, 17, 134, 146, 149, 223 et suiv., 274, 278 et suiv., 355-384. Pr. III, 1 ; v. Mortification, Satisfaction.

Présence réelle de N.-S. dans l’Eucharistie, 94, 322-334.

Présomption, 24, 153.

Prêtrise, v. Sacerdoce.

Prière, 27, 102, 123, 385, 414-433. Pr. I-III ; v. Oraison.

Prières de la sainte Messe, Pr. II ; — quotidiennes, Pr. I.

Primauté de saint Pierre et du Pape, 106, 113, App. I, 24.

Prochain, 14, 162 et suiv., 193, 198, 203, 206 et suiv., 211, 240-243, 257, 425, 427 et suiv.

Prophètes et prophéties, App. I, 18, 19, 21.

Propos (bon), 361, 369.

Protecteur (saint), 296.

Providence, 12.

Prudence, 255.

Pureté d’âme, 210, 264, 336.

Purgatoire, 99 et suiv., 123, 351, 381.

Quatre-Temps, 219, 405, App. II, fin.

Rédempteur, 25, 363, App. I, 21, 24 et suiv., v. Sauveur.

Règne de Dieu, 426.

Religion, 169, 183, 253, 353.

Reliques, 177.

Rémission des péchés, 133 et suiv., 139, 146, 149, 273, 279, 295, 345, 364, 366, 380 et suiv., 395, 400 ; — de la peine, 102, 381, 385 et suiv.

Réparation, 200, 205, 208.

Réputation, 206 et suiv.

Requiem æternam, 8.

Respect humain, 35, 247, 313.

Restitution, 204-205.

Résurrection de la chair, 158 ; — de Jésus-Christ, 90, App. I, 26 ; II, 4.

Révélation (histoire de la), App. I ; v. Vérités révélées.

Rite, 172, 311.

Rosaire, Pr. I, 2.

Sacerdoce, 400 et suiv.

Sacramentaux, 385.

Sacrements, 17, 27, 105 et suiv., 119, 230, 267-411.

Sacrifice, 106 et suiv., 119, 321, 346-354, App. I, 25.

Sacrilège, 173, 276, 337, 377 et suiv., 409.

Sagesse (don), 18.

Sainteté, 118 et suiv., 401.

Saints, 109, 121 et suiv., 270 ; — reconnus, 174-178, 296, 429 et suiv., 433, App. II, 6.

Saint Sacrement (fête du), App. II, 4 ; v. Eucharistie.

Salaire, 25, 204.

Salut éternel, 63, 118 et suiv., 131 ; v. Vie.

Salve Regina, 6.

Sanctus, Pr. II.

Sanhédrin, App. I, 24.

Satisfaction, 99, 382 et suiv.

Sauveur, 125, App. I, 9, 23.

Scandale, 193, 198-200.

Schismatiques, 129.

Science (don), 18.

Serment, 180.

Simonie, 173.

Sobriété, 262.

Soufflet (cérémonie), 308, 314.

Soupçon téméraire, 206.

Sous-diaconat, 400.

Suffrages, 102, 123.

Suicide, 193, 195.

Superbe, v. Orgueil.

Supérieurs, 190 et suiv.

Superstition, 172.

Symbole apostolique, 2, 28-160 ; — Nicéno-Constantinopolitain, Pr. II.

Tantum ergo, Pr. III, 3.

Témoignage faux, 206.

Tempérance, 20, 258.

Tentation, 35, 59, 71, 165, 244, 310, 427 ; — de Dieu, 173.

Testament ancien et nouveau, 161, 178, 234, 321, 346, App. I, 14, 25 ; v. Écriture Sainte.

Toussaint, App. II, 4.

Tout-puissant, 10.

Tradition, 233 et suiv.

Trésor de l’Église, 386.

Trinité, 13, 19-21, 31, 34, 38 et suiv., 292, 306, 310 ; v. Père, Fila, Saint-Esprit ; — fête de la Très Sainte, App. II, 4.

Unité de Dieu, 13, 19, 37 et suiv., 46 et suiv.

Usage, 225.

Usure, 203.

Vendredi, 218, App. II, fin.

Vengeance, 196. Cf. 243.

Vérités révélées ou de foi, 27 et suiv., 103, 114 et suiv., 127, 170, 232-237.

Vertu, 19, 20, 175, 227 et suiv., 295, 309, 312, 403, 413 ; — Acte des vertus théologales, 9-11.

Viatique, 341.

Vices, 23, 189, 260-262, 312.

Vie éternelle ou bienheureuse, 159, 345, 401.

Vigiles, 219, App. II, fin.

Vivants et défunts, 95 ; v. Meménto.

Vocation, 249, 403.

Vœu, 183.

Vol, 283.

Vue de Dieu, 68, 101, 159, 345, 401.

## TABLE DES MATIÈRES du Catéchisme de la doctrine chrétienne

Lettre de S. S. Pie X au cardinal-vicaire 356

Indulgences 360

Premières prières et formules à savoir par cœur 361

Premières notions de la foi chrétienne 366

Première partie. « Credo »  
ou principales vérités de la foi chrétienne.

Chapitre premier. Mystères principaux. — Signe de la Croix. 369

Chapitre II. Unité et Trinité de Dieu. 371

Chapitre III. Création du monde. — Origine et chute de l’homme. 373

Chapitre IV. Incarnation. — Passion et Mort du Fils de Dieu. 377

Chapitre V. Venue de Jésus-Christ à la fin du monde. Les deux jugements : l’un particulier, l’autre général. 380

Chapitre VI. L’Église catholique. — La communion des Saints. 382

Chapitre VII. La rémission des péchés. — Le péché. 387

Chapitre VIII. La résurrection de la chair. — La vie éternelle. — Amen. 391

Deuxième partie. Morale chrétienne ou les commandements de Dieu, les commandements de l’Église et les vertus.

Chapitre premier. Les commandements de Dieu. 392

§ 1er. — Les commandements de Dieu en général. 392

§ 2. — Les commandements de Dieu en particulier. 393

Chapitre II. Les commandements de l’Église. 401

Chapitre III. Les vertus. 404

§ 1er. — Les vertus en général. — Les vertus théologales. 404

§ 2. — Pratique des actes de foi d’espérance et de charité. — Conseils évangéliques. 407

§ 3. — Les vertus morales. — Les vices. — Les béatitudes évangéliques. 408

Troisième partie. Moyens de la grâce.

SECTION I. Les Sacrements ou moyens productifs. 411

Chapitre premier. Les sacrements en général. 411

Chapitre II. Le Baptême. 415

Chapitre III. La Confirmation. 417

Chapitre IV. L’Eucharistie. 419

§ 1er. — Le sacrement, son institution, sa fin. 419

§ 2. — Présence réelle de Jésus-Christ dans l’Eucharistie. 419

§ 3. — Sainte Communion : disposition, obligations, effets. 421

§ 4. — Le Saint Sacrifice de la Messe. 423

Chapitre V. La Pénitence. 425

§ 1er — Le sacrement et ses parties. — L’examen de conscience. 425

§ 2. — La contrition et le bon propos. 426

§ 3. — Confession des péchés. 427

§ 4. — L’absolution, la satisfaction, les indulgences. 428

Chapitre VI. L’Extrême-Onction. 431

Chapitre VII. L’Ordre. 432

Chapitre VIII. Le Mariage. 434

SECTION II. La prière, moyen impétratoire. 436

Prières.

I. Pour tous les jours et pour les principales actions religieuses des fidèles. 440

II. Le saint sacrifice de la messe 448

III. Les sacrements de pénitence et d’eucharistie 464

Appendices.

I. Bref résumé de la révélation divine. 469

II. Les fêtes chrétiennes et l’année ecclésiastique 477

III. Avertissements aux parents et éducateurs chrétiens 483

Table alphabétique des matières 486

Fin du texte de 1912

1. Comme toujours, on voit ici que les « droits de l’homme » sont toujours un moyen de détruire l’homme : on détourne l’homme de l’autorité de Dieu ; on éloigne l’homme de Dieu, son unique défenseur ; on lui propose de se défendre lui-même, lui qui est sans force ; on place l’homme dans l’anarchie où les méchants ont la liberté d’assouvir leur fureur destructrice. À la vérité, l’homme n’a aucun droit et on protège la vie de l’homme en soumettant l’homme au commandement de Dieu : « Tu ne tueras pas. » Pour protéger l’homme de l’homme qui est un loup pour l’homme, il faut placer le loup sous la loi de Dieu. [↑](#footnote-ref-1)
2. Appliqué à la religion, cette recherche suppose vraie l’hérésie pélagienne renouvelée par le modernisme qui affirment que l’homme cherche Dieu et le salut de son propre mouvement, d’un mouvement intérieur qui se trouve en lui à la naissance, d’un mouvement inné. [↑](#footnote-ref-2)
3. Grundaxiom : Grand axiome, paradigme fondamental, mot hyper-pompeux pour désigner une règle de base, un fondement. [↑](#footnote-ref-3)
4. On connait les dix distiques qui traduisent en français les dix Commandements de Dieu. — # Les voici :

   1. Un seul Dieu tu adoreras / Et aimeras parfaitement.

   2. Son saint Nom tu respecteras, / Fuyant blasphème et faux serment.

   3. Le jour du Seigneur garderas, / En servant Dieu dévotement.

   4. Tes père et mère honoreras, / Tes supérieurs pareillement.

   5. Meurtre et scandale éviteras, / Haine et colère mêmement.

   6. La pureté observeras / En tes actes, soigneusement.

   7. Le bien d’autrui tu ne prendras / Ni retiendras injustement.

   8. La médisance banniras / Et le mensonge également.

   9. En pensées, désirs, veilleras / À rester pur entièrement.

   10. Bien d’autrui ne convoiteras, / Pour l’avoir malhonnêtement. [↑](#footnote-ref-4)
5. Comme on le voit, nos six Commandements français sont contenus dans les trois premiers, le quatrième n’avait plus, depuis le Concordat, sa raison d’être en France, et le cinquième est une disposition disciplinaire appliquée pratiquement, bien qu’on ne la fasse pas figurer au nombre des Commandements. — # Voici les six commandements français en 1906 :

   1. Les fêtes tu sanctifieras, / Qui te sont de commandement.

   2. Les dimanches, Messe entendras, /Et les fêtes pareillement.

   3. Tous tes péchés confesseras, / À tout le moins une fois l’an.

   4. Ton Créateur tu recevras, / Au moins à Pâques humblement.

   5. Quatre-Temps, Vigiles jeûneras, / Et le Carême entièrement.

   6. Vendredi chair ne mangeras, / Ni le samedi mêmement. [↑](#footnote-ref-5)
6. # La suite de la prière n’est pas traduite dans l’édition copiée. On la trouve dans le catéchisme de 1912, à la p. 442 du présent ouvrage. [↑](#footnote-ref-6)
7. Voir ce que nous avons dit sur ces deux derniers préceptes plus hauts (Premières notions, II, p. 48, note.). L’exception créée pour nous par le concordat cessant avec son abrogation, ne retombons-nous pas dans le droit commun ecclésiastique et ce quatrième précepte ne retrouvera-t-il pas sa vigueur pour les fidèles de France ? (Note du traducteur.) [↑](#footnote-ref-7)
8. L’usage général est d’attendre après la première Communion. Ce n’est pas ici le lieu de discuter les raisons, autres que l’hésitation devant un changement si grave, qui maintiennent cet usage. La question de placer ce sacrement avant la première Communion a été plusieurs fois agitée et trouve de plus en plus de faveur. Et même, nous semble-t-il, il y a au moins un diocèse où cela se fait. (Note du traducteur.) [↑](#footnote-ref-8)
9. Latin spirátio, et spiráre, souffler, respirer : le Saint-Esprit est comme le souffle du Père et du Fils. (Note du traducteur) [↑](#footnote-ref-9)
10. # L’Église ne peut se tromper dans ce qu’elle donne à croire mais ses pasteurs peuvent se tromper lorsqu’ils commandent des actes. Cela est arrivé en effet et les plus mauvais des hommes après Judas Iscariote se trouvent parmi les papes. [↑](#footnote-ref-10)
11. # L’Église est le corps du Christ et vit tout ce qu’il vit. C’est pourquoi elle souffre (elle est accablée par le mal qui se fait en elle), est lacérée (le péché est commis par ses membres), se vide de son sang (la foi diminue parmi ses membres), meurt et ressuscite impassible, resplendissante et immortelle. L’Église est morte le 9 octobre 1958 avec la mort du pape Pie XII. Elle ressuscitera lorsque quelques fidèles s’uniront au premier pape légitime successeur direct du pape Pie XII ; s’uniront selon l’expression du canon de la messe : Ecclésia tua sancta cathólica… **una cum** fámulo tuo Papa nostro N. « Votre sainte Église catholique… **unie avec** votre serviteur notre pape (on dit ici son nom). » [↑](#footnote-ref-11)
12. # Cette obligation cesse lorsque l’Église enseignante trahit manifestement son chef Jésus-Christ en matière grave. Dans ce cas, désobéir est un devoir et obéir conduit à la damnation. Ce fut le cas depuis le pontificat de Grégoire VII jusqu’à la réforme catholique et encore par la suite, à propos de la politique ou de l’inquisition. Voy. la question Quels sont les conseils évangéliques ?, p. 178. [↑](#footnote-ref-12)
13. # Celui qui est établi en règle sur le siège de Pierre alors qu’il est hérétique ne reçoit pas son autorité. C’est un faux pape, un antipape. Ce fut le cas de Jean XXIII, élu le 28 octobre 1958, qui a fondé une fausse église, la secte vaticane qui usurpe l’identité de l’Église catholique. Les successeurs de Jean XXIII ont été élus par des membres d’une fausse église, par des évêques soumis à un traitre, donc traitres eux-mêmes, n’ont pas été élus validement. De toute façon, ils sont aussi hérétiques, donc ne peuvent pas être pape. [↑](#footnote-ref-13)
14. # Pouvoir suprême en matière religieuse. Les papes qui ont voulu avoir aussi le pouvoir suprême en matière politique sur tous les fidèles, alors qu’il se trouvait des rois légitimes à la tête de nombreux fidèles, sont des usurpateurs et des traitres. S’il se trouve que le pape est placé par la providence chef d’un territoire, il exerce légitimement le pouvoir politique qu’il reçoit non par l’autorité de Jésus-Christ mais par l’ordre ordinaire par lequel ce pouvoir s’acquière sur la terre, entendu qu’il lui est interdit, à la différence des laïcs, d’acquérir ce pouvoir par la guerre. Il ne peut le recevoir que par un don ou par le fait qu’il occupe un pouvoir vacant dont personne ne veut exercer la charge. [↑](#footnote-ref-14)
15. # Il faut ajouter ici la mention : « uni aux fidèles par le lien de la paix ». Un pape en guerre contre ses fidèles devient sourd au dépôt de la foi, possédé et conservé par l’Église tout entière, et ne peut plus être infaillible. Un pape inquisiteur n’est pas infaillible. C’est vrai aussi pour les évêques et c’est pourquoi certaines des définitions du concile de Trente sont totalement fausses. [↑](#footnote-ref-15)
16. # Les saints, sous-entendu *du ciel.* [↑](#footnote-ref-16)
17. # L’excommunication a été souvent utilisée comme une arme au service de la soif de pouvoir de mauvais pape. Bien évidement ces excommunications, qui sont en relation avec la politique et non avec la foi, ne sont pas à craindre. [↑](#footnote-ref-17)
18. # Elle donne une joie immense parce qu’elle nous obtient des biens immenses dans l’éternité et nous fait penser à ces mêmes biens. Elle augmente notre espérance. [↑](#footnote-ref-18)
19. Pour nous, Français, cette explication est inutile, la demande elle-même étant, assez claire. L’italien au contraire a conservé la forme du latin : remettez-nous nos dettes comme nous remettons à nos débiteurs. Nous avons cru dans la traduction ne devoir rien changer à la formule reçue en France. (Note du traducteur) [↑](#footnote-ref-19)
20. Ici encore l’italien a gardé la stricte traduction du latin : Ne nous induisez pas. (Note du traducteur) [↑](#footnote-ref-20)
21. Le Sabbat était le samedi : indication inutile pour les italiens chez qui le samedi s’appelle Sabato. [↑](#footnote-ref-21)
22. # La formulation est embarrassée. L’oblation est l’acte d’offrir. Le principal acteur de l’offrande est Jésus-Christ, le ministre est l’acteur secondaire. Voilà le sens de la réponse. Voici maintenant la correction : Jésus-Christ est le seul offrant et il offre le sacrifice à l’intérieur de son ministre lors de la Messe. Le ministre ne fait rien, Jésus-Christ fait tout. [↑](#footnote-ref-22)
23. # Réel (italien : reale). Ce mot traditionnel de la théologie doit impérativement être changé par un autre. Le corps mystique est aussi réel que celui qui n’est pas mystique. D’ailleurs il n’y a pas deux ou trois corps mais un seul, l’apparence seule change. Voici ce qu’il faut dire : Jésus apparait sous trois formes : humaine ou non-voilée quand on le voit seul sous sa forme humaine ; eucharistique, quand on voit l’hostie consacrée ; mystique, quand on voit son Église. Il faut donc remplacer le mot réel par le mot eucharistique, puisqu’ici on parle du pouvoir de consacrer l’hostie à la messe. [↑](#footnote-ref-23)
24. Le mot latin que reproduit l’italien et qui exprime l’acte par lequel Dieu met dans l’âme les vertus et les dons exprime l’idée de répandre, infuser : c’est pour cela que la langue théologique conserve ce mot en français, bien qu’il soit quelque peu détourné de son sens ordinaire dans notre langue. (N. du T.) [↑](#footnote-ref-24)
25. # En latin, novíssima « les dernières choses ». [↑](#footnote-ref-25)
26. L’Assomption de la T. S. Vierge a été définie comme vérité de foi par Pie XII, Constitution apostolique du 1er novembre 1950 : « C’est un dogme divinement révélé que Marie, l’Immaculée Mère de Dieu toujours Vierge, à la fin du cours de sa vie terrestre, a été élevée en âme et en corps à la gloire céleste. » (Note de l’édition de 1967.) [↑](#footnote-ref-26)
27. # Faux. C’est l’arbre de vie qui est au milieu du paradis d’après le narrateur (Gen. II, 9). D’après le jugement d’Ève, l’arbre auquel il est interdit de toucher se trouve au milieu du paradis (Gen. III, 3). La position de l’arbre de la science du bien est un sujet bien délicat à traiter. [↑](#footnote-ref-27)
28. # Les Hébreux exprimaient par le mot vase toute sorte d’objet. C’est l’équivalent du mot français chose. [↑](#footnote-ref-28)
29. # Infaillible aussi longtemps qu’il laisse le glaive dans le fourreau. [↑](#footnote-ref-29)
30. # Syllabus signifie sommaire, résumé, table. [↑](#footnote-ref-30)
31. Nom donné par saint Paul aux faveurs spéciales que Dieu accorde à certains chrétiens pour l’utilité de l’Église et qui brillaient en grand nombre dans les premières communautés chrétiennes. Ainsi le don de prophétie, le don des langues, la grâce des guérisons, etc., énumérés dans la Ire Épître aux Corinthiens, XII. (N. du T.) [↑](#footnote-ref-31)
32. # Ce n’est peut-être plus vrai aujourd’hui en 2020 mais il ne convient pas de mesurer ainsi le succès de l’Église. Le but de l’Église est de fabriquer sur la terre, sans cesse et jusqu’à la fin du monde, un peuple de saints adorateurs. Tant que ce but est atteint, l’Église prospère, même si le nombre de ses fidèles est peu nombreux ou décroissant. Il faut toujours se rappeler que Notre-Seigneur ne veut pas que nous accordions d’importance au nombre des élus et à leur proportion par rapport aux réprouvés (cf. Luc XIII, 23). [↑](#footnote-ref-32)
33. À Rome et en Italie, on sonne les cloches une heure après l’Angélus — qui se sonne à la tombée de la nuit, — pour inviter les fidèles à réciter le *De profundis*. L’indulgence de 100 jours est accordée à cette pratique. [↑](#footnote-ref-33)
34. En France, Noël, l’Assomption et la Toussaint sont les seules fêtes de précepte à date fixe. [↑](#footnote-ref-34)